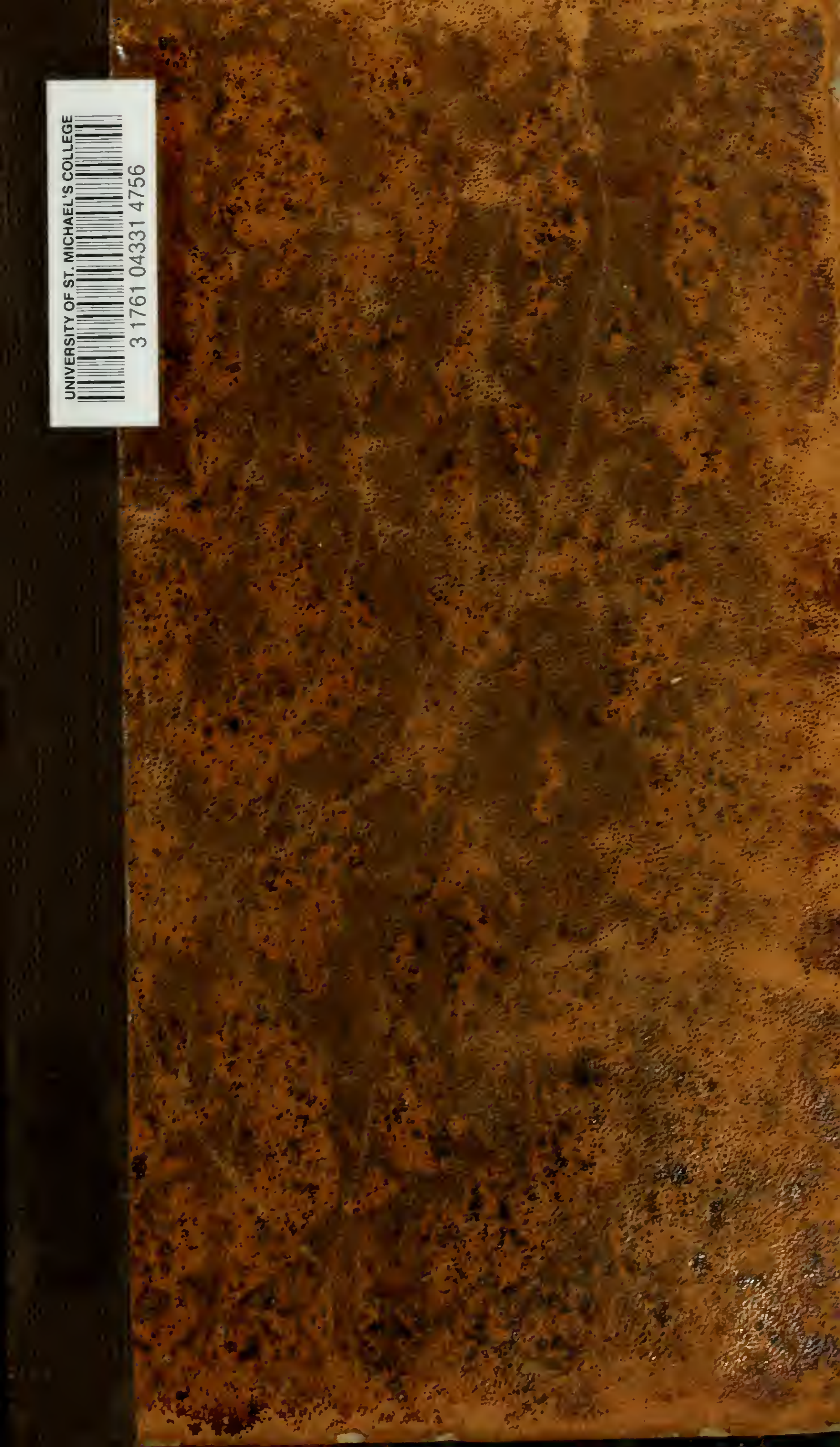

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04331 4756

HISTOIRE

DE LA TRAPPE.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

HISTOIRE DU MOYEN-AGE, 3 vol., format Charpentier ; à la librairie Chamerot.

VIE DU RÉVÉREND PÈRE DOM ÉTIENNE, premier abbé et fondateur de la Trappe d'Aiguebelle ; à la librairie Auguste Vaton.

IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie,
Rue Garancière, n. 5.

LES

TRAPPISTES

OU

L'ORDRE DE CITEAUX

au XIXe siècle.

Histoire de la Trappe depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

PAR M. CASIMIR GAILLARDIN

docteur ès-lettres

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND.

Circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti, quibus dignus non erat mundus, in solitudinibus errantes.

(St-Paul, Ep. aux Héb. xi, 37, 38).

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE DE L. MAISON,

Éditeur des Études sur la Réforme, par M. Audin,

RUE CHRISTINE, N. 3

1853.

HISTOIRE

DE LA TRAPPE.

CHAPITRE XII.

Dom Augustin de Lestrange. Translation de la Trappe en Suisse.

En 1780, un jeune prêtre, âgé de vingt-six ans, se présenta comme postulant à la Trappe. Il se nommait Louis-Henri de Lestrange. Il appartenait à une famille noble du Vivarais, plus distinguée encore par ses services et par sa piété que par la naissance. Son père, officier de la maison du roi sous Louis XV, avait quitté la cour et l'état militaire au moment le plus favorable à son avancement, et il en donnait pour raison que la vie de Versailles et la poursuite des honneurs ne lui paraissaient pas conformes à l'Evangile. Sa mère était fille d'un gentilhomme irlandais exilé pour la foi catholique, et venu en France à la suite de Jacques II; une heureuse réunion d'avantages extérieurs et de vertus solides, charmant le cœur et l'esprit de son époux, était, après la religion, le gage le plus sacré de leur fidèle tendresse. Louis-Henri fut le quatorzième enfant de ce mariage béni. Consacré, dès le berceau, à la sainte Vierge, il grandit dans la pratique d'une piété douce et ferme, charitable et sans faiblesse, dont il ne rencontrait que des exem-

ples autour de lui. La nécessité de pourvoir à son avenir se fit sentir de bonne heure dans une famille si nombreuse, et l'éloigna de la maison paternelle, mais n'altéra pas la pureté de ses sentimens religieux. Il avait sept ans, lorsqu'un de ses parens, capitaine de vaisseau, témoin des premiers développemens de son intelligence, se chargea de son éducation, et promit de le placer avantageusement dans la marine. L'enfant ne discuta pas la proposition que son père avait acceptée ; il ne songea qu'à se rendre digne, par son travail, de la carrière honorable qui lui était promise. Il étudia successivement à Clamecy, auprès de son protecteur, et au collége de Tournon, où il fit ses humanités. L'ardeur de son zèle hâta ses progrès ; il sortit de rhétorique à quinze ans. Toutefois l'application même lui ayant rendu l'étude agréable et chère, il témoigna le désir de n'en être pas si vite séparé, et il obtint la permission de suivre le cours de philosophie au séminaire de Saint-Irénée à Lyon.

Cette communauté, dirigée par les Sulpiciens, était le rendez-vous d'un grand nombre de jeunes gens distingués. Les maîtres qui la dirigeaient, sincèrement dévoués à leurs fonctions, tout en donnant à leurs élèves le complément de l'instruction classique, leur inspiraient surtout le goût de la piété et l'amour des vertus chrétiennes si rares, dans le monde, à cette époque. Louis-Henri suivit le cours de philosophie avec une exactitude qui lui mérita les témoignages les plus flatteurs, et dont il recueillit le fruit dans le succès avec lequel il soutint sa thèse. Mais en même temps il commença de réfléchir librement sur l'état que sa famille lui destinait. Il demanda une vocation à Dieu même ; il écouta la voix de son cœur, et il crut reconnaître qu'il était appelé à servir sa patrie et l'humanité dans une autre condition que celle des armes ; qu'au lieu du commandement militaire, il devait embrasser l'obéissance évangélique ; au lieu de l'art de détruire les hommes, apprendre celui de

soulager leurs misères ; au lieu de la gloire qui enfle, rechercher les joies innocentes du dévoûment obscur et du sacrifice méconnu. Il renonça donc à la marine pour le sacerdoce. Ses pieux parens, contrariés dans leur premier projet, se gardèrent bien cependant de mettre obstacle à sa détermination; ils savaient qu'il ne leur appartenait pas de lui imposer un état pour eux-mêmes, pour leur satisfaction personnelle, et ils ne craignaient pas que le fils fût perdu pour le père et la mère, parce qu'il se donnerait à Dieu. Certes, s'il pouvait être question de gloire dans un si grave sujet, nous dirions que la famille de Lestrange en a plus retiré de la vocation modeste de cet enfant que de tous les autres genres de mérite qui avaient jusque-là honoré son nom.

Après avoir reçu la tonsure des mains de Monseigneur de Pompignan, archevêque de Vienne, Louis-Henri vint étudier la théologie au séminaire de Saint-Sulpice à Paris (1771). Il y mérita, par ses vertus aimables, le surnom de petit saint. La vivacité de son zèle, qui a été pendant toute sa vie le signe sensible de la vivacité de sa foi, se fit bientôt connaître au petit catéchisme dont il fut chargé conjointement avec l'abbé de la Myre, depuis évêque du Mans. Ses ennemis, car il en a encore parmi ceux qui ne l'ont pas connu, aiment à répéter qu'il eut, dans ce ministère préparatoire, plus de bonne volonté que de succès. Pour déprécier les grandes œuvres dont il fut plus tard l'instrument, ils affectent de dire qu'il parlait mal à vingt ans, que ses instructions étaient faibles, et que malgré tous ses efforts il ne put jamais acquérir le talent de la parole. Laissant aux esprits jaloux cette petite consolation, nous réservons pour une autre époque de sa vie le témoignage contraire de ceux qu'il a aimés, qu'il a formés à la vertu, et pour lesquels il s'est dévoué jusqu'à la prison et au danger de mort. Admis successivement à tous les ordres, il fut prêtre à vingt-quatre ans (1778), et aussitôt il prit place parmi les ecclésiastiques

qui desservaient la vaste paroisse de Saint-Sulpice. Nous ne savons s'il y brilla dans la chaire, mais son activité tout apostolique et ses bonnes œuvres retentirent au dehors et au loin. De grands honneurs ne tardèrent pas à en être le prix. Comme il avait été obligé de revenir dans sa famille, l'archevêque de Vienne le vit, et reconnut que sa réputation n'était pas exagérée ; pour acquérir à son diocèse un sujet aussi précieux, il le nomma son grand-vicaire. L'humble prêtre voulut en vain décliner une distinction si dangereuse, l'obéissance ne lui permit pas de résister à un ordre formel de son supérieur légitime. Déjà il se résignait à ses nouvelles fonctions et se préparait à les remplir dignement, lorsque l'archevêque le demanda et l'obtint pour coadjuteur.

L'abbé de Lestrange, dès son entrée dans l'état ecclésiastique, avait conçu le projet de finir ses jours à la Trappe, mais seulement après avoir servi l'Eglise dans les fonctions pastorales. Il plaisait à cette âme généreuse de consacrer au salut du prochain sa jeunesse, ses forces, toutes les ressources de l'activité et de la ferveur, et de ne se reposer que dans la mortification. Ce plan fut dérangé par la bienveillance même de l'archevêque de Vienne. Loin de prendre pour une marque de l'approbation divine les honneurs prématurés qui s'offraient d'eux-mêmes à lui, le jeune abbé n'y reconnut qu'un avertissement des dangers que lui réservait, au milieu du siècle, l'exercice du ministère. L'épiscopat lui apparut avec cette responsabilité terrible qui faisait couler les larmes des Ambroise et des Innocent III. Il se crut trop faible pour la charge de tant d'âmes dont il devait être le père, le pasteur et le modèle. Il prit la résolution de fuir. Il ne savait pas qu'une responsabilité plus laborieuse l'attendait dans la solitude. Mais c'était ici le dessein de Dieu de ne pas enchaîner à un seul diocèse l'homme qui devait sauver et réparer l'ordre monastique par toute l'Eglise.

Comme il n'y a pas d'autorité qui puisse empêcher le chrétien de passer à un état plus parfait, l'abbé de Lestrange ne désobéissait à personne en échangeant le titre de coadjuteur pour le froc de la Trappe. Il part à l'improviste (1780). Ni les regrets de son archevêque, ni les instances des directeurs du séminaire de Lyon, ni la sensibilité de son affection filiale ne peuvent ralentir sa course. Il a hâte de s'engager irrévocablement dans la profession de l'humilité, de la pauvreté et du silence. Il franchit cette porte qui va se refermer sur lui comme une barrière contre les honneurs, les richesses et les orages du monde. Il entre dans l'habitation qu'il a choisie, et où il croit demeurer jusqu'aux siècles des siècles : il demande et il reçoit l'habit du novice, et il court plutôt qu'il ne marche dans la voie de la perfection : on dirait qu'il veut précipiter, par la rapidité de ses progrès dans la vie intérieure, le cours trop lent de l'année qui le sépare de ses vœux solennels. Enfin le moment désiré est venu. Avec une joie sans mélange, avec le sentiment intime du bonheur parfait, il renonce à jamais aux pensées et aux affections terrestres ; et Louis-Henri de Lestrange, coadjuteur de Vienne, n'est plus que Dom Augustin ; nom d'heureux augure qu'il portera désormais exclusivement et qu'il a tant honoré par des œuvres dont la mémoire, victorieuse de l'envie, doit être éternelle.

Dom Augustin était père-maître des novices à la Trappe, lorsque l'Assemblée nationale confisqua les biens ecclésiastiques et retira aux vœux des moines la sanction de la loi civile. Nous avons raconté plus haut comment la crainte, que cette nouvelle avait d'abord répandue à la Trappe, se changea en espérance par l'accord des populations voisines à réclamer le maintien de cette maison régulière. Les religieux aimèrent à croire qu'un privilége spécial les excepterait de la ruine commune. L'accueil fait à leur pétition par l'assemblée, les délibérations du conseil général de l'Orne, les em-

barras même de leurs ennemis qui se renvoyaient les uns aux autres l'odieux de la suppression, les entretinrent longtemps dans cette illusion douce et funeste. Dom Augustin, que son emploi mettait de temps en temps en rapport avec les hommes du monde, connaissait mieux l'état des esprits en France. Il avait compris que la révolution convoitait encore moins les biens des religieux qu'elle ne détestait la religion, et que la vertu de la Trappe, loin de lui obtenir grâce, attirerait sur elle la vengeance impitoyable de la haine. Sa famille d'adoption allait être dispersée, ses frères arrachés à leurs devoirs et livrés en proie à la liberté nouvelle; ses novices surtout, ses novices dont il était le père, plantes jeunes et tendres que son ardeur faisait croître vers le ciel, et qu'un souffle malin pouvait flétrir, allaient être rendus aux influences d'une société sans Dieu, aux entraînemens de l'inconstance, de la crainte ou des passions renaissantes, et, à peine nés à la grâce, mourir aux portes de la vie. A cette vue, son cœur s'enflamma d'un saint désir; un rayon de la lumière divine passa devant ses yeux et lui révéla ce qu'il fallait entreprendre pour conserver à ses frères leur état, et à l'Eglise l'ordre de Cîteaux. Convaincu qu'il n'y avait pas de salut en France pour la Trappe, il conçut le projet de la transporter sur la terre étrangère, et de chercher courageusement dans l'exil la liberté refusée par la patrie. Contredit, mais reconnaissant dans la contradiction même le signe de la volonté divine, repoussé par les hommes, mais soutenu par Dieu, il ne se lassa pas de prier, d'agir, d'attendre, et sa patience calme et persévérante triompha de l'agitation éphémère et de la résistance de ses ennemis.

Ses premiers contradicteurs furent ses supérieurs, ses frères même qu'il voulait sauver. Dieu permet quelquefois que les hommes de bien s'opposent au bien, afin que les hommes ne puissent rien réclamer dans le succès des entre-

prises qui viennent de lui, et que sa main y paraisse seule. Dom Augustin, loin d'imposer son avis à la communauté, proposa modestement son projet à l'examen du prieur, puisque l'abbaye était vacante depuis quelques jours, et des religieux. Mais on lui répondit qu'il fallait adorer la main de Dieu, s'humilier et s'anéantir sous le châtiment, au lieu de préparer de nouvelles fondations. On lui répondit encore que la Trappe serait conservée, et que, loin de songer à fuir, elle ne devait songer qu'à justifier sur la terre de France l'exception qu'elle allait obtenir. Cette sécurité funeste doit être regardée comme la cause principale des difficultés qui suivirent. Toujours convaincu de la vanité de ces espérances, le maître des novices pensa que la difficulté de l'exécution était peut-être le motif réel, quoique non avoué, du refus de ses adversaires. Il crut qu'il renverserait bien des obstacles s'il pouvait leur présenter quelque moyen et quelque assurance de succès. Il s'adressa en conséquence à plusieurs personnes dont la protection pouvait lui obtenir un établissement hors de France. Mais derrière lui ses adversaires écrivirent à ces mêmes personnes pour les prier de répondre défavorablement. Un seigneur de Brabant avait de lui-même sollicité dom Augustin de choisir son pays pour retraite; quand dom Augustin le pria de procurer l'asile qu'il avait promis, ce seigneur prévenu répondit que l'occasion était manquée et qu'il n'y fallait plus penser. L'empereur d'Allemagne aurait pu ouvrir aux fugitifs sa forêt des Ardennes, par l'intercession de la reine de France, sa sœur. Une dame de la cour, sur la demande de dom Augustin, promit de s'employer auprès de la reine, et d'abord elle montra un grand zèle, puis, prévenue à son tour, elle répondit que le moment n'était pas bien choisi, et qu'il faudrait long-temps attendre. Cependant la Providence ne cessait d'encourager les desseins de dom Augustin par des marques irrécusables. Ses novices, et dix-neuf religieux dont il

dirigeait la conscience, ne mettant d'espoir qu'en lui, étaient déterminés à ne se séparer jamais, et à ne pas rentrer dans le monde. De nouveaux postulans arrivaient au monastère, malgré la défense de l'Assemblée constituante, demandant qu'on les retirât d'un siècle pervers, qu'on leur ouvrît les portes du salut. Il s'en présenta trois en un seul jour, dont un, habitant des côtes d'Afrique, écrivait d'Alger pour solliciter son admission. Était-il possible de ne pas comprendre que Dieu conservait à la Trappe une bénédiction particulière? Était-il permis de laisser périr par la négligence une institution si évidemment agréable à Dieu? Dom Augustin s'empressa donc d'écrire au souverain pontife Pie VI pour lui communiquer ces détails, lui exposer son projet de transporter la Trappe dans une autre contrée, demander l'approbation apostolique et les priviléges nécessaires à l'administration spirituelle de la colonie. Il adressa sa lettre à l'archevêque de Damas, coadjuteur d'Alby, neveu du cardinal de Bernis qui était ministre du roi de France à Rome; mais derrière lui on écrivit à cet archevêque pour le prier de retenir cette pièce, et de ne pas la transmettre au Saint-Siége. Que d'oppositions bizarres! Un autre se serait découragé, pour lui il n'était encore qu'au début de quarante années de combats.

Une de ses lettres avait échappé à la surveillance. Comme elle était adressée à un visiteur de Carmélites fort embarrassé lui-même des pauvres religieuses qu'il avait à conduire et à sauver, on ne soupçonna pas qu'elle contînt quelque chose du projet de translation; on ne redoutait pas la protection d'un persécuté. Cette lettre pourtant devait avoir un grand résultat. Le visiteur invoqué écrivit à l'archevêque de Besançon, celui-ci à l'évêque de Lausanne; l'évêque consulta le gouvernement du canton de Fribourg, et répondit qu'il ne serait pas impossible aux Trappistes d'être accueillis en Suisse, mais qu'il fallait qu'un d'entre eux vînt

en faire la demande au suprême sénat. Dom Augustin avait déjà reçu cette nouvelle consolante et commençait à respirer *en levant les yeux vers les montagnes*, lorsque sur un ordre de l'abbé de Clairvaux, supérieur majeur, il fut déposé de sa charge de père-maître. Cette disgrâce, sollicitée par ses adversaires, devait lui ôter toute occasion d'écrire dans le monde, et le droit de parler aux religieux. Plusieurs de ceux qui lui étaient dévoués, comprenant la portée de ce changement en parurent sensiblement affectés. Il s'en aperçut, et pour les rassurer il leur dit en plein chapitre : « Soyez tranquilles, mes frères, si ce dessein est de Dieu, il saura bien le faire réussir, et s'il n'est pas de lui, vous ne devez pas avoir le moindre désir qu'il s'accomplisse ; vous devez au contraire prier Dieu qu'il demeure sans succès. » Et il était vrai que cette disgrâce, au lieu de nuire selon l'apparence humaine, devait servir au salut de la Trappe. Dom Augustin, après la réponse de l'évêque de Lausanne, avait hésité à quitter ses novices ; il avait songé à envoyer à sa place, auprès du sénat de Fribourg, quelque ami qui eût certainement échoué dans cette démarche. En lui retirant par autorité la conduite de ceux qu'il ne voulait pas remettre de lui-même en d'autres mains, l'abbé de Clairvaux déchargeait sa conscience et lui rendait sa liberté.

Il ne tarda pas d'en faire usage. Les espérances, sur lesquelles s'étaient reposés les adversaires de dom Augustin, s'évanouirent en un instant. Après un an d'indécision, l'Assemblée constituante décida, par un décret spécial, qu'il n'y avait pas lieu de faire exception en faveur de la Trappe. Les prévisions du maître des novices destitué, trop bien justifiées par ce lamentable résultat, rendirent quelque considération à ses projets. Averti par le prieur de la décision suprême des nouveaux maîtres de la France, dom Augustin saisit le moment pour lui représenter qu'il n'y avait plus de ressource qu'en pays étranger, qu'il serait possible de

former en Suisse un nouvel établissement où se réfugieraient les religieux fidèles à leur état, qu'il suffirait pour cela d'une requête signée de quelques-uns d'entre eux et présentée aux souverains du pays, que cette requête préparée depuis quelque temps n'attendait que les signatures. Il demandait en même temps la permission de faire lui-même le voyage. Le prieur, accablé du coup qui frappait la communauté, contraint de reconnaître l'utilité d'une proposition qu'il avait dédaignée jusqu'alors, donna son consentement et toutes les permissions nécessaires. Dom Augustin ne perdit pas de temps. Dans la crainte que le prieur ne change d'avis par quelque réflexion malheureuse, il va trouver un supérieur subalterne, et le prie de faire venir quelques religieux auxquels il puisse parler devant lui. Il en vient six immédiatement. Dom Augustin leur expose brièvement l'état des affaires, l'horreur de la ruine qui les menace, l'espérance de la prévenir par la fuite, la bienveillance du canton de Fribourg, et leur présentant sa requête il demande leur signature. Tous la donnent à l'instant. On vit par là, selon le rapprochement de dom Augustin lui-même, se renouveler ce qui s'était passé à la fondation de Cîteaux. Ils étaient sept, les moines de Molesme qui sollicitèrent de l'archevêque de Lyon le droit de se retirer dans un désert pour y pratiquer à la lettre la règle de saint Benoît. Ils furent sept aussi, les moines de la Trappe qui, pour sauver et régénérer l'ordre de Cîteaux, obtinrent en ce jour le droit de quitter leur patrie. La requête signée, il fallait encore à dom Augustin une obédience du prieur pour sortir de la maison, et déjà on lui faisait de nouvelles difficultés; mais il s'était procuré secrètement une lettre favorable de l'abbé de Cîteaux, il la montra et le prieur ne put résister à la volonté de son général.

Ce n'était là qu'un premier pas. Le voyageur apostolique devait trouver bien d'autres contradictions sur son che-

min. Si l'évêque de Séez lui donna une recommandation pour le sénat de Fribourg, ce ne fut qu'après avoir hésité, après avoir écouté et presque admis l'avis contraire. Ses supérieurs n'avaient pu empêcher son départ, mais à peine il était parti qu'ils l'attaquèrent de nouveau par un aveuglement incompréhensible dans de bons religieux. A la Trappe, ils ne craignaient pas de l'accuser de folie, pour s'être mis en route avec sa coule, comme si la conservation de la régularité n'était pas convenable à celui qui prétendait conserver la vie monastique; ils troublèrent par des imputations de ce genre les profès et les novices qui jusque-là avaient tout espéré de ses efforts. Ils le poursuivirent jusqu'à Paris ou plutôt ils le devancèrent par leurs lettres; quand dom Augustin arriva dans cette ville, il trouva tout changés les amis dont les conseils l'avaient jusque-là soutenu; la correspondance active de ses adversaires avait prévalu dans ces esprits sur leurs bonnes dispositions. Réduit à combattre d'anciens partisans, à leur opposer les raisons qu'ils avaient eux-mêmes défendues, il ne parvint pas à leur rendre leur confiance première. On le blâma d'avoir quitté la Trappe; toutefois on reconnut que, puisque le premier pas était fait, il pouvait poursuivre s'il obtenait l'assentiment de l'abbé de Clairvaux. Mais cet expédient n'était qu'un nouvel embarras; on lui indiquait pour unique ressource l'obstacle qu'il redoutait le plus. C'était l'abbé de Clairvaux qui l'avait destitué comme un esprit inquiet, turbulent, digne d'être à jamais condamné au silence; et maintenant on voulait qu'il sollicitât de lui l'approbation d'un projet pour lequel ce supérieur l'avait puni. Néanmoins il se résigna, et ce fut cette confiance en Dieu qui, contre toute prévision, sauva ses affaires.

A peine il était sorti de Paris que ses adversaires les plus ardens y accoururent pour lui signifier l'ordre de retourner à la Trappe. Ne le trouvant plus dans la capitale, ils eurent

un moment la pensée de le suivre à Clairvaux, puis, se fiant aux intentions du premier père, ils revinrent sur leurs pas, mais ils conseillèrent à la communauté d'écrire aux membres du sénat de Fribourg, pour désavouer celui qui allait se présenter devant eux au nom de ses frères. Dom Augustin ignorait ces nouvelles menées; mais rappelé ou désavoué par son supérieur local, il perdait la seule autorisation qu'il pût faire valoir, et courait, à son insu, le risque d'être considéré comme un moine désobéissant, comme un aventurier sans mission. Le premier accueil qu'il reçut à Clairvaux ne lui annonça pas la fin de ses peines; il ne trouva pas l'abbé : « Quel malheur, » s'écrie-t-il lui-même dans la relation de ce voyage; un secrétaire, mal disposé, le reçut rudement et daigna à peine se charger des lettres de recommandation qu'il apportait : un religieux, qui avait la confiance de l'abbé, et qu'il eût voulu intéresser à sa cause, refusa de le voir. Retiré dans une hôtellerie voisine de l'abbaye, il attendit dans l'humiliation et dans la prière la décision de Dieu.

Enfin Dieu couronna la persévérance de son serviteur. L'abbé de Clairvaux revenu, prit connaissance des lettres que dom Augustin avait laissées au secrétaire. Il y en avait de l'archevêque de Damas, des évêques de Clermont et de Langres, de plusieurs autres personnes distinguées par leur piété et leurs talens. Tous s'accordaient à recommander le projet de translation comme glorieux à la religion et à l'ordre monastique. L'abbé fut frappé de ce concert; il reconnut que l'ancien maître des novices n'avait pas mérité sa malveillance. Il l'appela, le reçut à bras ouverts, le fit dîner à sa table, le compara à saint Bernard, lui remit des reliques considérables de saint Bernard et de saint Malachie, et lui donna une autorisation régulière pour se rendre dans le canton de Fribourg. Il déclarait dans cette pièce qu'il voulait favoriser les pieux desseins de dom de Lestrange, protes-

tait de sa reconnaissance personnelle pour l'évêque de Lausanne, et joignait ses prières à celles de son inférieur auprès des souverains du pays. Cette conversion transporta de joie dom Augustin. Il admira, il adora, dans le ravissement de l'amour, les voies et les conduites de Dieu. Il est bon de lire, à cet endroit de sa relation, comment il célèbre le triomphe de la cause divine sur les vains projets des hommes, comment il s'abaisse lui-même pour laisser à son maître toute la gloire. Cette âme ardente ne peut contenir l'enthousiasme dont elle est agitée ; les actes de foi et d'humilité, les oraisons jaculatoires, les pieuses insultes à l'esprit de ténèbres, se pressent, se heurtent dans son cœur et sur ses lèvres, et débordent sur son récit brûlant.

Dès ce moment, le voyage de dom Augustin fut heureux. Il voulut visiter à Cîteaux son général. Il en reçut un accueil bienveillant, et une lettre pour l'évêque de Lausanne. De là, il prit la route de la Suisse, et gagna en peu de temps Fribourg. L'évêque qui résidait dans cette ville, le fit conduire par son secrétaire chez les avoyers et les principaux conseillers d'Etat, afin qu'il pût leur mettre d'avance, sous les yeux, la requête qu'il devait présenter au sénat suprême, leur expliquer nettement l'affaire sur laquelle ils auraient à délibérer, et s'assurer leur protection pour réussir. Cette requête est trop importante dans l'histoire de la seconde fondation de la Trappe, pour que nous ne la reproduisions pas ici :

« Souverains seigneurs,

« Dans les tristes et malheureuses circonstances où nous « nous trouvons, puisque après avoir vu détruire notre « saint état, nous sommes menacés de perdre même notre « sainte religion, nous avons cru ne pouvoir mieux faire « que d'avoir recours à ceux qui ont montré autrefois, dans « leurs ancêtres, et qui font paraître encore à présent, par

« eux-mêmes, tant de désir, tant de zèle, tant de constance, « pour demeurer fermes dans la vraie foi, quoique environ- « nés de personnes qui ne le sont pas, et qui s'égarent mal- « heureusement de la véritable et unique voie du salut. Oh ! « souverains seigneurs, quels services n'ont pas rendus à « vos pères et à vous-mêmes ceux qui leur ont tendu la « main, lorsque l'hérésie voulait infecter votre canton, et les « ont aidés à vous transmettre, pur et sans tache, le pré- « cieux trésor de votre sainte religion. Quelle reconnaissance « n'en devez-vous pas témoigner à Dieu, qui vous a distin- « gués des autres dans une chose si essentielle ! Eh bien ! ce « que vous avez reçu autrefois, sinon des hommes, au moins « de Dieu, c'est cela même que nous demandons aujour- « d'hui, avec les plus vives instances, à votre bonté, que « nous sollicitons de toutes nos forces auprès de votre piété, « que nous espérons avec une grande confiance de votre « générosité. Et quoi de plus propre à témoigner au Sei- « gneur votre reconnaissance pour la grâce que vous en « avez reçue alors, et dont vous jouissez encore, que l'hu- « manité que vous exercerez à-peu-près dans les mêmes « circonstances à notre égard.

« Au reste, souverains seigneurs, notre demande peut « nous être d'autant plus facilement accordée, que l'objet « en est moins précieux en lui-même : ce n'est qu'un em- « placement dans quelque bois, quelque creux de mon- « tagne, en un mot, quelque terrain inculte et stérile que « nous fertiliserons par nos sueurs et plus encore par les « bénédictions du ciel que nous nous efforcerons d'y attirer, « et où, après y avoir construit quelques cellules de paille « et de boue, nous continuerons les pratiques de notre saint « état, pour lequel nous avons abandonné tout ce que nous « pouvions posséder, et pour lequel nous sacrifierions encore « tous les trésors de la terre si nous les possédions, tant il « fait notre bonheur et notre félicité.

« Il ne faut pas craindre que nous soyons jamais à charge « à personne. Notre résolution est de vivre, comme nous y « exhorte notre sainte règle, du travail de nos mains, et de « suppléer par là aux biens que nous avons abandonnés. « Nous espérons même secourir, selon nos moyens, les « peuples qui nous environnent, l'aumône étant regardée « parmi nous comme un de nos principaux devoirs, et fai- « sant certainement la plus douce consolation de nos cœurs. « Et quant aux moyens d'exercer cette bonne volonté à « l'égard des pauvres, Dieu certainement, si vous ne nous « rebutez point, ne nous abandonnera pas non plus. Déjà « des personnes de distinction se présentent pour être ad- « mises parmi nous, en nous offrant même leurs châteaux, « en sorte que bien loin d'avoir à craindre que nous ne de- « venions à charge à personne, vous procurerez peut-être, « sans le savoir, une ressource assurée à ceux au milieu « desquels vous nous placerez.

« D'ailleurs il faut bien faire attention que ce qui ne « serait pas possible à d'autres religieux, en fait d'économie « pour vivre, nous est très aisé à cause de l'austérité et de « la pauvreté dont nous faisons profession, n'étant vêtus « que d'étoffes viles et grossières, jeûnant les deux tiers de « l'année, et n'usant d'autre nourriture que de quelques « légumes ou racines, sans autre apprêt que du sel et de « l'eau, ou tout au plus, en certains temps, un peu de lait; « et cet usage est si constant parmi nous, qu'il n'y a que « les seuls malades qui en soient dispensés, et que nous ne « changerions pas de façon de vivre quand nous aurions « cent mille écus de revenu. Il n'est pas étonnant, après « cela, qu'avec une petite somme nous puissions entretenir « une communauté très nombreuse, et que, pour peu que « nous ayons de bien, nous soyons dans le cas de faire de « grandes aumônes.

« Nous vous supplions donc très humblement, souverains

« seigneurs, et nous conjurons votre humanité et votre piété
« connues de tout le monde, de vouloir bien nous donner un
« asile dans votre territoire. Nous nous contenterons de la
« moindre chose, parce que ce ne sont pas les biens que
« nous cherchons, mais seulement la liberté d'être fidèles
« aux promesses que nous avons faites à Dieu, et de con-
« server notre réforme à l'Église. Si nous obtenons cette
« faveur, qui mettra le comble à nos vœux, nous ne serons
« plus occupés qu'à vous en témoigner notre reconnaissance
« en levant à chaque heure de la journée nos mains vers le
« ciel pour en faire descendre les plus abondantes bénédic-
« tions du Seigneur, et sur vos illustres personnes, et sur vos
« familles particulières, et sur vos travaux pour le gouver-
« nement de votre patrie, et sur tous vos concitoyens. »

Le sénat écouta avec une grande attention la lecture de la requête. On ne peut nier que ces magistrats ne fussent dévoués à la religion que Dieu avait conservée à leurs pères dans un siècle d'apostasie. Ces catholiques ne pouvaient être indifférens aux supplications de ces frères fidèles, qui préféraient Dieu à leur patrie, l'accomplissement de leurs vœux à la liberté des passions. Ils étaient aussi dévoués au bien public, et ils devaient comprendre qu'une concession de terre à de tels étrangers, loin de rien enlever à l'État, lui donnerait beaucoup au contraire par l'assiduité et le bon exemple du travail, par l'exercice d'une charité sensible à toutes les misères. Après avoir renvoyé l'examen de la requête des Trappistes à une commission, après avoir considéré toutes les faces de cette affaire, leurs souveraines Excellences déclarèrent qu'elles prenaient les religieux de la Trappe sous leur haute protection, et leur permettaient de venir s'établir dans leur Etat. Toutefois, le sénat limitait son bienfait; craignant sans doute de se surcharger par une générosité complète, de tout accorder avant de savoir quel avantage le pays en retirerait, il fixa le nombre des religieux qu'il

daignait accueillir à vingt-quatre, tant religieux de chœur que frères convers, et statua que ce nombre ne pourrait être augmenté qu'en vertu d'une permission souveraine. Dom Augustin voulut les rassurer. Afin de ne laisser aucun doute sur la pureté de ses intentions et la sincérité de ses promesses, il fit insérer dans le contrat de concession cette clause comminatoire : *pour y vivre selon leur règle et la suivre ponctuellement;* « ce sera, disait-il, pour ceux qui viendront après nous, un motif nouveau de ne se relâcher jamais. » En liant ainsi étroitement la conservation du bienfait au maintien de la régularité, il accordait la prospérité de la réforme avec les intérêts légitimes des bienfaiteurs.

Il existe, dans le territoire de Fribourg, un vallon perdu dans les forêts et les roches, qui depuis six cents ans porte le nom de Val-Sainte. Des Chartreux, qui s'y établirent au milieu du XIIIe siècle, par un don du seigneur de Charmey, avaient changé les landes, les marécages et les halliers inabordables en champs fertiles, en prairies verdoyantes, en retraite hospitalière. La Chartreuse de la Val-Sainte étendit ses bonnes œuvres sur tous les environs, et la constance de ses services lui mérita la reconnaissance inébranlable de ses voisins. Cependant le gouvernement de Fribourg, dans un accès d'esprit philosophique, la supprima en 1776 ; les Chartreux se retirèrent dans un autre couvent de leur ordre. Un témoin oculaire, Bernard de Lenzbourg, a raconté que le jour de leur départ fut un jour de deuil pour la population. « Les femmes se lamentaient de la manière la plus pitoyable ; les rochers et les forêts retentirent de gémissemens. On voyait partout couler des pleurs, et les paysans chargeaient de malédictions les spoliateurs de la Val-Sainte, les appelant ravisseurs du bien d'autrui, usurpateurs sacriléges du bien des pauvres. » De toute la piété qui avait fleuri dans ce saint asile, il ne resta que la coutume d'y célébrer la messe tous les dimanches pour les pâtres des montagnes ; un cha-

pelain y fut logé et entretenu pour cet office : l'exploitation des terres sécularisées fut affermée au nom du gouvernement. Ce nouvel état de choses durait depuis treize ans, lorsque les Trappistes, sollicitant un abri dans quelque bois, ou dans le creux d'une montagne, le suprême sénat songea à rendre la Val-Sainte à son ancienne destination. Il accorda aux religieux de France la jouissance des bâtimens du ci-devant monastère de la Val-Sainte, ainsi que les jardins et prés dudit enclos, à l'exception du logement du chapelain, et de celui du fermier. Dom Augustin accepta avec empressement l'espoir de repeupler un sanctuaire abandonné. Mais ici encore leurs Excellences suisses ne donnèrent pas sans réserve ; puisque les Trappistes ne demandaient que la moindre chose, elles se contentèrent de prêter à intérêt. Voici quelques-unes des conditions : « 1° Les religieux dédommageront convenablement, soit le chapelain, soit le fermier, pour la jouissance du terrain dont ils seront privés. Ils entreront dans les arrangemens qui pourraient, par la suite, leur être proposés pour remplir ou faire remplir, les fonctions dudit chapelain ; 2° ils entretiendront tous les bâtimens, église, cellules et autres édifices à eux abandonnés, répareront et construiront à leurs frais tous les changemens qu'ils jugeront à propos d'y faire ; 3° ils paieront annuellement au château de Corbières, pour la jouissance des objets ci-dessus, dont leurs Excellences se réservent la propriété, trois florins ; 4° si les gens du pays demandent à être admis dans leur ordre, ils les recevront sans exiger autre chose que le vestiaire dont le prix ne pourra pas excéder 200 écus petits. » On le voit déjà, l'hospitalité n'était pas gratuite, et imposait des devoirs très honorables sans doute à des religieux travailleurs, mais onéreux, surtout au commencement d'une fondation. Les conditions suivantes n'étaient pas plus favorables à l'indépendance des moines : « 5° Ils rendront chaque année, ainsi que les autres communautés, aux seigneurs du conseil

privé, un compte exact, tant de leur avoir que de leurs reçus et déboursés; 6° ils ne pourront jamais acheter de fonds que par la permission de leurs souveraines Excellences; 7° Ils devront, dans tous les temps, se soumettre aux réglemens souverains, faits et à faire, concernant les ordres religieux. » On reconnaît la défiance jalouse du pouvoir temporel qui, depuis plusieurs siècles, même dans les États catholiques, contestait à l'Église sa liberté, et cette rivalité d'influence qui, au nom de la seconde majesté, disputait le passage aux serviteurs de la première. Néanmoins, dans les circonstances présentes, le sénat de Fribourg rendit à la Trappe, à l'ordre monastique, à l'Église tout entière, un éminent service dont le souvenir ne périra qu'avec le dernier moine. Les petites prétentions des Excellences cantonnales, si fières de leur titre, disparaissaient devant l'énorme tyrannie de l'Assemblée constituante; la France détruisait les ordres religieux, la Suisse leur offrait un refuge. Dom Augustin ne vit que ce résultat désiré; il accepta et fit bien.

En quelques semaines il avait rempli sa mission. Parti de Clairvaux après le 12 mars 1791, il reçut la décision du sénat de Fribourg le 12 avril. Il reprit immédiatement la route de la Trappe. Il fit une station nécessaire à Clairvaux, pour rendre compte à son supérieur majeur du succès de son voyage. L'abbé, plus assuré que jamais que cette entreprise venait de Dieu, lui donna une lettre, dans laquelle il recommandait au prieur de la Trappe de n'apporter aucune opposition au départ des religieux qui devaient former le nouvel établissement; il lui remit en même temps des obédiences particulières pour chacun d'eux, avec les signatures en règle, lui laissant le soin d'écrire les noms. Quand il reparut enfin au milieu de ses frères, il ne trouva plus de résistance. Son projet, tant blâmé autrefois, semblait maintenant simple et raisonnable; les plus incrédules étaient convertis. Non-seulement ceux qui avaient signé avec lui la

requête, non-seulement ceux qui en avaient souhaité le succès, mais encore ceux qui s'étaient opposés au projet de translation, se présentaient pour faire partie de la colonie; les supérieurs y demandaient place comme simples religieux, les anciens ne craignaient pas de descendre sous la conduite des plus jeunes. Malheureusement la restriction du sénat de Fribourg, bornant les profès à vingt-quatre, ne permettait pas d'admettre tout le monde. Les sept qui avaient signé la requête, et auxquels la concession était faite, avaient naturellement le droit de choisir leurs compagnons, et ce droit embarrassait et contristait leur charité. A quel titre préférer les uns et abandonner les autres? La joie des premiers devenait la douleur des seconds; mais la nécessité impérieuse imposait à la raison cette préférence si pénible à leurs cœurs. Une autre difficulté n'était pas moins sérieuse; la colonie était loin de posséder les avances nécessaires, même à vingt-quatre personnes. En accordant un domicile et des terres à exploiter ou à défricher, le sénat de Fribourg ne donnait pas d'argent pour les premiers frais, et ne pourvoyait pas même aux besoins de la première année : la révolution avait d'autre part confisqué les biens de la Trappe, et ne laissait aux moines que de modiques pensions, auxquelles d'ailleurs des émigrés n'avaient plus à prétendre; n'était-il pas raisonnable et juste de n'admettre que ceux qu'on pouvait nourrir? Mais ici les sept comprirent que la charité multiplie les ressources; les persécutions de la haine, ou la parcimonie de la bienfaisance, ne limitent pas le sacrifice fraternel. Ils déclarèrent donc qu'ils étaient prêts à s'imposer de nouvelles austérités, à se retrancher du pain et de toutes les choses nécessaires plutôt que de laisser en France un seul de ceux qu'ils avaient la permission d'emmener.

Dom Augustin ne s'était pas dissimulé les peines, les privations extraordinaires même pour les Trappistes, les fatigues rebutantes qui attendaient ses compagnons. Loin de

vouloir surprendre personne, il leur exposa ces difficultés, les soumit à leur méditation pendant plusieurs jours, et en fit l'épreuve décisive de leur vocation. Il a été si souvent accusé de témérité et d'imprévoyance, que nous devons saisir, dès le commencement, cette occasion de le justifier. Dans une entreprise aussi hardie, il fallait se défier également de deux défauts contraires, l'enthousiasme et l'excès de prudence humaine. Il résolut d'aller au-devant de ces deux dangers. Il mit aux mains des religieux, qui aspiraient à faire partie de l'expédition, un écrit qui contenait leurs nouveaux devoirs dans toute leur rigueur, avec la réponse aux objections qu'on y pouvait faire, et en même temps les raisons capables d'éloigner ceux qui n'étaient pas bien appelés. « Il faut, disait-il, pour se joindre à nous, avoir le même dessein que nous, c'est-à-dire d'empêcher que la réforme de la Trappe ne périsse, et même de la renouveler et rajeunir, en vivant avec la même ferveur, le même esprit, le même zèle qu'on vivait du temps de M. de Rancé, ou plutôt (car les circonstances sont bien différentes) en faisant à présent ce que ferait M. l'abbé de Rancé s'il se trouvait parmi nous. Il faut en second lieu désirer le succès de ce dessein avec la même ardeur, le désirer jusqu'à consentir à toute sorte d'extrémités plutôt que d'y renoncer. Il faut enfin se proposer d'en procurer l'exécution par deux moyens qui suffisent, tant ils sont excellens : d'un côté, obéissance en tout et pour tout ; de l'autre, grande pauvreté soit dans l'habillement, soit dans le logement, soit dans la nourriture, ne désirant absolument que les richesses du ciel. Si l'ennemi éternel de tout bien vous suggère, sur le premier point, que ce projet sans doute est beau, mais impraticable, répondez-lui qu'il vous suffit d'y reconnaître l'esprit de Dieu pour vous y livrer avec ardeur. S'il vous dit, sur le second point, qu'une telle résignation est un excès, une ferveur outrée, répondez qu'il ne peut y avoir d'excès dans le désir d'aimer

Dieu, répondez surtout que vous devez être prêts à donner votre vie pour la cause de Dieu, que beaucoup de personnes sont dans ces dispositions, précisément à cause des outrages qu'on fait à la religion présentement. S'il vous dit, sur le troisième point, qu'il va vous être imposé une régularité beaucoup plus austère qu'auparavant, répondez que vous avez confiance en Dieu, que vous attendez de lui des guides prudens et discrets, et que nul n'a le droit de vous blâmer de faire par vertu ce que vous seriez contraints de faire par nécessité si vous restiez en France. Voilà par quelles considérations la piété doit s'affermir dans notre pieux dessein; mais en même temps, si l'on persévère, il faut peser sérieusement les motifs de la détermination. Qu'on se garde bien de prendre un tel parti par amour de la nouveauté, car cette nouveauté coûtera cher à la nature; par crainte de la mort et de l'audace des impies qui vont dominer la France, car il faudra mourir tous les jours à soi-même dans les travaux de la pénitence; par affection ou inclination pour celui qu'on espère voir à la tête de l'établissement, car celui qui peut-être commencera l'entreprise a de fortes raisons pour qu'elle soit confiée à un autre le plus tôt possible.

« Pensez et repensez, voyez et déterminez-vous enfin « comme vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort : tout « pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de votre âme : « *Omnia ad majorem Dei gloriam et salutem animarum.*

« *O quam angusta est via quæ ducit ad vitam :* O qu'é- « troite est la voie qui conduit à la vie ! Que celui qui peut « entrer, entre : *Qui potest capere capiat.* Tous puissent- « ils avoir ce bonheur ! c'est l'unique désir de celui qui a « écrit ceci : *Utinam saperent et intelligerent*, et qui vous « conjure de prier pour lui : *Fratres orate pro nobis*, et en « particulier pour que Dieu bénisse son dessein, qu'il l'a- « dopte comme étant fondé véritablement sur sa propre pa-

« role, et qu'il le fasse connaître et goûter de tous : *De cæ-*
« *tero orate ut sermo Dei currat et clarificetur.* Et, pour
« finir par où nous avons commencé, ayons bien soin surtout
« de nous aimer toujours tendrement les uns les autres, et
« qu'un dessein, qui ne tend qu'à nous unir ensemble et à
« nous faire aimer Dieu plus parfaitement, ne nous divise
« pas : *Diligamus nos invicem.* »

Les sept firent leur choix selon toutes les règles de la charité et de la prudence; ils s'adjoignirent onze religieux de chœur et huit frères convers. Le nombre des vingt-quatre étant ainsi complété, tous se rassemblèrent le 26 avril 1791; comme il était urgent de hâter le départ, ils s'empressèrent de prendre les mesures nécessaires pour se mettre au plus vite en possession du privilége glorieux que la Providence leur accordait. Avant tout, ils déclarèrent, par un acte formel, qu'ils acceptaient les conditions du sénat de Fribourg. Cet acte, qui fait connaître la sainteté de leurs vues et l'étendue de leur abnégation, mérite d'être rapporté ici. On y verra sur quelles vertus a été fondé l'établissement de la Val-Sainte.

« Nous, soussignés religieux de la Trappe, résolus d'al-
« ler, avec la permission de nos supérieurs majeurs, former
« le nouvel établissement que nous avons demandé aux sei-
« gneurs souverains du canton de Fribourg, en Suisse, et
« que Dieu, par sa grande miséricorde, nous a fait la grâce
« d'obtenir de leur vive et profonde religion; pénétrés de
« reconnaissance pour la faveur inappréciable qu'ils nous ont
« accordée, et très empressés de profiter de cette occasion
« d'en donner des marques publiques, nous prenons la ré-
« solution de nous appliquer désormais à prier d'une ma-
« nière spéciale pour tous ceux de qui nous tenons cette fa-
« veur, ou qui ont contribué à nous la faire obtenir. Nous
« déclarons que nous recevons les conditions sous lesquelles
« ils ont cru devoir nous accorder cette grâce; nous ratifions

« bien volontiers, et cela bien sincèrement et de tout notre « cœur, ce qu'a avancé notre père dom Augustin, en no- « tre nom, lorsqu'il est allé solliciter cet établissement; « savoir, que nous consentions à être renvoyés du pays si « nous venions jamais à nous relâcher; et nous reconnais- « sons comme lui, en bénissant Dieu de lui avoir inspiré « de proposer lui-même cette clause, qu'il ne serait rien « de plus juste, souverains seigneurs, que de chasser du mi- « lieu de vous, qui êtes si pieux et si chrétiens, ceux qui « auraient bien osé chasser du milieu d'eux l'esprit de Dieu, « l'esprit de leur état, et qu'il vaudrait mieux que notre « communauté n'existât plus que d'exister pour ne renfer- « mer que des prévaricateurs. Puissent ceux qui viendront « après nous éviter ce malheur! Et pour les y engager et « ne pas leur laisser oublier quelles ont été les dispositions « de ceux qui les ont précédés, ainsi que pour entretenir « toujours leur reconnaissance envers leurs magnifiques et « illustres bienfaiteurs, les souverains seigneurs de Fri- « bourg, nous voulons et ordonnons au secrétaire de no- « tre assemblée, que le présent acte soit couché tout au « long à la tête des registres de nos délibérations, qu'il soit « signé même de nos chers frères convers, quoique ce ne « soit pas l'usage ordinaire de notre ordre, et qu'il en « soit exposé un tableau dans le chapitre de notre monas- « tère de la maison-Dieu la Val-Sainte de Notre-Dame de « la Trappe. Fait à la Trappe, ce 26 avril 1791. »

Suivent les signatures. Nous les avons sous les yeux, au bas de l'acte même qui fut dressé en ce jour; ce sont bien celles qui y furent apposées par chacun des vingt-quatre élus. Nous les considérons avec respect comme une relique de ces grands serviteurs de Dieu, et nous les transcrivons d'autant plus volontiers que plusieurs de ces noms doivent reparaître avec gloire dans la suite de ce récit: Frère Jean-François, prêtre; frère Michel, prêtre; frère

Jérôme, prêtre; frère Hilarion, frère Augustin, prêtre; frère Prosper, prêtre ; frère Arsène, frère Gérasime, frère Stanislas, frère Bonaventure, frère Sébastien, frère Gabriel, frère Zénon ; frère Jacques, prêtre; frère Dorothée, prêtre ; frère Urbain. — Frères convers, frère Jean-Baptiste, frère Alexis, frère François, frère Jacques, frère Augustin, frère Placide, frère Cyprien, frère Hippolyte.

Il s'agissait ensuite d'assurer le gouvernement de la colonie par la nomination d'un supérieur. La Trappe n'ayant plus d'abbé, c'était à l'abbé de Clairvaux qu'ils devaient recourir, mais la bienveillance connue de ce père immédiat leur fit croire qu'il ne voudrait pas leur donner un chef de lui-même et sans avoir leur avis. Pour éviter tout retard, ils prirent le parti de désigner celui qui leur semblait le plus digne, et de joindre par avance leurs suffrages à la lettre dans laquelle ils demandaient une nomination. Si l'on eût prétendu faire une élection réelle, il eût fallu attendre que le supérieur majeur envoyât un commissaire pour y présider. Mais ce n'était qu'une simple désignation : on ne s'arrêta donc pas aux formalités ordinaires ; le scrutin secret parut une garantie suffisante de la liberté de chacun, et l'unanimité prouva admirablement que ni l'esprit d'indépendance ni les petites passions personnelles n'avaient inspiré cette démarche. Toutes les voix se réunirent sur dom Augustin. On voulait le récompenser de ses premiers travaux, on lui laissa tout l'honneur et toute la responsabilité de l'exécution. L'abbé de Clairvaux, Louis-Marie Rocourt, ratifia, avec un empressement qui l'honore, les propositions de ses inférieurs. Suffisamment instruit, par l'unanimité des suffrages, de la probité, de la piété, de la doctrine, du zèle régulier, de l'expérience et des autres vertus de dom Augustin de Lestrange, il l'institua, par un acte du 3 mai 1791, supérieur de l'établissement de Fribourg, lui donnant des pouvoirs presque égaux à ceux des abbés, le

pouvoir d'administrer au spirituel et au temporel le nouveau monastère, celui d'absoudre, ou de faire absoudre, dans le for de la confession, de tous les cas réservés aux supérieurs majeurs, et celui de bénir les novices et de les admettre à la profession. Par un second acte, en date du 5 mai, il approuva l'acceptation que les religieux avaient faite de l'établissement de la Val-Sainte et des conditions imposées par le sénat, et il leur permit de s'y rendre promptement « pour « y vivre (ce sont ses propres termes) dans la pratique de « leurs devoirs et conformément aux règles et usages éta- « blis dans notre abbaye de la Trappe, les exhortant à ne « jamais perdre de vue les engagemens qu'ils ont contractés, « et à retracer par leur ferveur et l'austérité de leur vie « toutes les vertus de notre saint fondateur. » Le lecteur est frappé sans doute, comme nous, de l'accent de ces dernières paroles, de la tristesse et des regrets qui en ressortent. N'est-ce pas là le testament de l'ordre de Cîteaux, l'aveu de sa chute et de son impuissance, l'espérance de renaître dans quelques-uns de ses enfans restés fidèles? Ne semble-t-il pas que l'abbé de Clairvaux dise aux Trappistes : Voilà que nous sommes tombés, et vous êtes encore debout; nous avons usé nos forces dans le relâchement, dans l'oubli des constitutions de nos pères, et Dieu nous a laissés sans défense devant la persécution ; vous, vous avez conservé toute la vigueur de la jeunesse, parce que vous vous êtes retrempés dans les eaux de la pénitence, et la grâce vous a fortifiés pour les combats du Seigneur. Encore quelques jours et l'impiété, triomphant de nos fautes et de notre faiblesse, effacera nos dernières traces et jusqu'à notre nom. Allez donc, serviteurs plus généreux et plus heureux, allez retrouver sur une autre terre la joie de notre Maître d'où nous sommes exclus, et relevez, par l'énergie de votre fidélité, l'ordre que nous avons laissé périr par la lâcheté de notre négligence.

Tout était prêt pour le départ. L'abbé de Clairvaux, impatient de voir accomplir une œuvre qu'il avait encouragée, et qui devait honorer les derniers jours de son gouvernement, pressait les religieux de ne pas différer, dans la crainte que l'ennemi de tout bien ne leur suscitât quelque nouvel obstacle. Les vingt-quatre se rassemblèrent donc avec plusieurs novices que leur qualité permettait d'adjoindre aux profès admis par le sénat de Fribourg. Ils montèrent dans une charrette couverte, qui n'offrait pour siéges que des planches. Un sac de nuit, quelques vêtemens religieux, quelques livres, furent tout le bagage de chacun. De l'argent, ils n'en avaient pas ce qui était nécessaire pour leur route. Le département de l'Orne leur avait refusé, comme à des transfuges, la part échue de leurs pensions. Ils n'en partirent pas moins sans hésitation, sans crainte de l'avenir, confians en Dieu et invincibles comme la pauvreté volontaire.

Alors commencèrent ces pérégrinations apostoliques qui devaient durer plus de vingt-cinq ans, cette vie errante que saint Paul a décrite dans les paroles qui servent de texte à ce volume : « Ils ont erré, couverts de peaux de « brebis et de chèvres, dans les angoisses, dans la misère, « dans l'affliction, ces hommes dont le monde n'était pas « digne. » Alors ces généreux confesseurs purent répéter avec l'Apôtre : « Montrons en nous les serviteurs de Dieu « par la patience, dans les tribulations, dans les prisons, « dans les veilles, dans les jeûnes, dans les travaux et dans « la charité véritable. » Et ils ont noblement soutenu le défi qu'ils jetaient aux persécuteurs. Ni la faim, ni les longs exils, ni le dénûment, ni les cachots, ni le glaive des rois ou des empereurs, ni les glaces de la Russie, ni les tempêtes de l'Océan, n'ont pu séparer ces disciples de la charité de leur Maître.

Au commencement du siècle, la colonie conduite de la

Trappe en Toscane avait traversé un pays ami. Le peuple, les grands, les princes de l'Église, les gouverneurs des villes, les souverains même venaient à la rencontre de dom Malachie et de ses frères. Leur plus grande épreuve avait été cet empressement même et l'embarras de conserver la régularité au milieu de tant de bienveillance. Le voyage de dom Augustin et de ses compagnons fut bien différent ; mais avec plus de dangers, il leur offrit aussi plus de gloire et plus de signes de la protection divine. La vertu commençait à devenir un crime et la fidélité à Dieu une trahison envers l'État. La régularité religieuse, traversant le monde sans altération, au lieu d'édifier, irritait la haine d'un peuple perverti. Les Trappistes bravèrent de front tous les obstacles. Jamais ils ne dissimulèrent leur profession, ni leur dessein d'émigrer. Ils ne quittèrent point leur habit déjà odieux à la multitude. De leurs pratiques ils n'abandonnèrent que celles qu'il était matériellement impossible de conserver, dans une voiture. Silence, office, lecture, chapitre des coulpes, tous ces exercices avaient lieu exactement aux heures marquées; même le travail des mains ne fut pas omis; ne pouvant cultiver la terre, ils faisaient au moins de la charpie pour panser les plaies des pauvres quand ils seraient arrivés dans leur nouvelle habitation. La nourriture ne fut point augmentée ni rendue plus délicate; à dîner, une soupe maigre, quelques légumes pour portion, quelques raves pour dessert ; à souper une salade et du fromage, ensuite un peu de paille pour dormir. Et cependant ils payaient, dans les auberges, comme s'ils eussent fait un bon repas, parce que, disaient-ils, ces bonnes gens avaient préparé un bon souper pour les voyageurs qu'ils attendaient, et il ne faut pas, même par notre pénitence, leur donner occasion de se plaindre. Enfin ils remplirent même le précepte de l'aumône, tout gênés qu'ils étaient ; ils assistaient, selon leurs ressources, et ceux qui le demandaient, et ceux même

qui ne le demandaient pas, mais dont ils savaient reconnaître le besoin.

La haine des impies en leur apprenant tout ce qu'ils avaient à craindre leur fit comprendre en même temps toute l'étendue de la protection du ciel. A Saint-Cyr, près de Versailles, les religieux de la maison royale de Saint-Louis et les Lazaristes qui desservaient ce monastère, les reçurent avec empressement, mais la municipalité du lieu s'agita, et fit grand bruit de leur arrivée et de leurs complots. Elle les qualifia de traîtres qui abandonnaient leur patrie, elle les accusa de soustraire à la France des sommes considérables pour les porter à l'étranger. Elle les pressa enfin de sortir du village. A Paris, les Chartreux les accueillirent avec beaucoup de charité. Plusieurs séculiers voulurent les voir, assister à leurs repas, à leurs travaux, ou du moins pleurer avec eux sur les malheurs de la religion ; quelques-uns, et entre autres un Anglais, sollicitèrent la faveur de contribuer à leur établissement de Suisse, et leur donnèrent de l'argent. Mais l'administration prétendit mettre un terme à des rapports qu'elle regardait comme un acte d'opposition aux lois nouvelles, comme une protestation contre la tyrannie. La section du Luxembourg signifia qu'il ne serait plus permis à personne de communiquer avec les Trappistes, et les soumit à une surveillance impitoyable. Dieu trompa encore la vigilance de ses ennemis et enseigna aux bienfaiteurs de ses pauvres de pieux stratagèmes : un petit enfant passa au milieu des agens de l'autorité, parut tout-à-coup chez les religieux fugitifs, et leur remit un assignat en disant : « De la part de maman, » et il se sauva, aussi vite qu'il était venu, sans être remarqué. L'Assemblée nationale de son côté s'émut de l'émigration des Trappistes ; elle examina s'il ne fallait pas les arrêter. Quelques-uns représentèrent que, puisqu'ils n'emportaient rien, on ne pouvait retenir leurs personnes. D'autres soutenaient que le fait seul

du départ était un crime, un acte d'accusation contre la France auprès des peuples voisins, et véritablement ils avaient raison ; l'exil volontaire de ces citoyens paisibles et bienfaisans allait révéler au monde ce que signifiait la liberté promise par les réformateurs.

Tandis que leurs ennemis délibéraient sans adopter aucun parti, les Trappistes montèrent dans la diligence de Besançon, afin de hâter leur marche et de prévenir une sentence défavorable. Quelques insultes dans les auberges ne les déconcertèrent pas. Ils se vengèrent en priant pour ceux qui les outrageaient. C'était leur coutume depuis qu'ils étaient sortis de la Trappe; ils récitaient ordinairement trois chapelets par jour, le premier pour la France qu'ils étaient condamnés à quitter, le second pour la Suisse qui leur donnait asile, le troisième pour leurs propres besoins et ceux de leurs frères. Arrivés à Besançon, ils remontèrent dans une pauvre charrette où ils n'eurent pour siéges qu'un peu de paille, et se dirigèrent vers la Suisse. Ils touchaient au terme de leur anxiété, mais le dernier pas était le plus dangereux. Des gardes veillaient aux frontières sur l'argent et sur les voyageurs. Les Trappistes n'emportaient rien, mais aucune autorité n'ayant approuvé leur départ, ils n'avaient point de passeports; trop nombreux pour fuir sans être vus, ils pouvaient être arrêtés comme vagabonds ou complices de l'étranger. Dieu adoucit en leur faveur les sentimens farouches dont ils avaient tout à craindre. A la vue de leur modeste équipage, de cette pauvreté étroite qu'ils préféraient à tous les avantages de la vie séculière, de cette piété calme qui ne respirait que l'amour de Dieu et du prochain, les soupçons firent place à la compassion, la haine à la bienveillance. En France, une noble infortune a toujours trouvé de justes appréciateurs, même dans les plus mauvais temps. Les gardes des frontières se sentirent attendris : c'est cependant bien triste, dirent-ils, et sans

demander aux religieux ni leurs passeports ni le but de leur voyage, sans fouiller même leur voiture, ils les laissèrent passer.

Enfin ils sont libres, ils peuvent, sans crainte d'être poursuivis, s'arrêter un moment pour donner cours aux sentimens qui se pressent dans leurs cœurs. Retirés dans un bois, ils s'embrassent tous étroitement pour resserrer les liens de la charité qui les a rassemblés, puis tombant à genoux, et la face contre terre, ils adorent le Dieu de charité qui gouverne l'univers et qui n'a pas dédaigné ses petits serviteurs; puis, d'un enthousiasme unanime, ils entonnent, comme cantique de délivrance, le Psaume 123 :

« Si le Seigneur n'eût pas été au milieu de nous, oui, qu'Israël le dise maintenant, si le Seigneur n'eût pas été avec nous,

« Lorsque les hommes s'élevaient contre nous, ils nous auraient peut-être dévorés tout vivans.

« Lorsque leur fureur éclatait contre nous, les flots peut-être nous auraient engloutis.

« Notre vie a traversé le torrent, mais peut-être elle eût été emportée par un torrent irrésistible.

« Béni soit le Seigneur qui ne nous a pas livrés en proie à leurs dents.

« Notre vie a été arrachée, comme le passereau, au filet des chasseurs.

« Le filet a été brisé, et nous, nous avons été délivrés.

« Notre secours est dans le nom du Seigneur qui a fait le ciel et la terre.

« Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

« Au Dieu qui était au commencement, comme il est aujourd'hui, comme il sera toujours dans tous les siècles des siècles. *Amen.* »

Ce premier devoir accompli, leur pensée se reporta sur la France, sur la patrie qu'ils pleuraient en la quittant, sur

leurs ennemis qu'ils aimaient et dont ils ne demandaient pas la mort, mais la conversion et la vie. Levant les yeux et les mains vers le ciel, ils répétèrent trois fois le pardon de saint Etienne, le pardon du Sauveur : « Seigneur ne leur imputez pas ce péché. » Ils n'oublièrent pas non plus le roi de France, ce Louis XVI, dont la vertu moins heureuse était aux prises avec les fureurs populaires; ils dirent trois fois pour lui le *Domine salvum fac regem*, et ils eussent été exaucés en ce jour si bien choisi pour prier, si Dieu, dans ses desseins adorables, ne se fût réservé ce prince pur et honnête comme victime expiatoire des fautes de la royauté. Ils prièrent aussi pour l'Eglise de France que tant d'épreuves attendaient, et pour tous les besoins de l'Eglise universelle.

Ils se remirent en marche, deux à deux, se tenant par la main comme des frères tendrement unis, tout occupés du bienfait qu'après Dieu ils devaient à la Suisse, et pour en témoigner leur reconnaissance, ils récitaient le psaume 40: *Bienheureux celui qui comprend l'indigent et le pauvre, le Seigneur le délivrera lui-même dans les jours mauvais.* En rappelant à Dieu, avec le Prophète, les injures qu'ils avaient subies, les menaces qu'ils avaient entendues, les cris de mort qui s'étaient élevés contre leur saint état, ils réclamaient ses bénédictions pour le peuple hospitalier qui les avait soustraits à la ruine ou aux dangers de l'apostasie. *Que le Seigneur, disaient-ils, le conserve, et lui donne des forces, qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne le livre pas à la passion de ses ennemis.* En remerciant le Seigneur d'avoir recueilli la Trappe, de l'avoir confirmée dans la vertu, ils le priaient de visiter leurs hôtes au jour de la douleur, de les soigner dans leurs maladies, de retourner lui-même le lit de leur infirmité. Tout cela se passait dans un si bel ordre; il y avait tant de ferveur et de recueillement dans cette procession d'exilés, que leurs voituriers les considéraient avec stupeur et attendrissement;

un d'eux a même déclaré qu'il n'oublierait jamais ce voyage et les merveilles qu'il avait été donné à ses yeux de contempler. Ce fut partout la même surprise et le même respect : les hérétiques ne cherchèrent pas à s'en défendre. A Payerne, petite ville protestante du canton de Vaud, les moines catholiques furent accueillis par cette belle parole : « Messieurs, soyez les bienvenus. » Ils se reposèrent pendant huit jours au monastère de Hauterive, qui est de l'ordre de saint Benoît, et dont l'évêque de Lausanne, Bernard de Lenzbourg, était abbé mitré. Ils y pratiquèrent leur règle comme dans leur propre cloître, travaillant des mains et gardant le silence. Les convenances voulaient qu'avant de prendre possession de la Val-Sainte, ils allassent visiter à Fribourg l'évêque, dont ils devenaient les diocésains, et les avoyers du canton qui devenait leur patrie : la protection de l'un, l'autorité des autres, leur avaient assuré leur établissement. Quand ils parurent dans cette ville pour remplir le devoir de la reconnaissance, ils édifièrent tous ceux qui les virent. Plusieurs pleurèrent sur leur passage ; les avoyers se félicitèrent d'avoir acquis de tels hommes pour compatriotes ; l'évêque voulut célébrer pour eux la messe du Saint-Esprit, à la fin de laquelle il leur donna sa bénédiction.

Ils avaient déjà transporté à la Val-Sainte le nom de Maison-Dieu, qui est celui de la Trappe ; ils étaient impatiens d'entrer dans ce lieu de leur repos. Ils prirent conge des Bénédictins de Hauterive, et se dirigèrent vers la demeure du bailli dont le district renfermait leur monastère. Celui-ci vint à leur rencontre, les logea dans son château, et le lendemain voulut les accompagner jusqu'à leur destination. Arrivés dans la paroisse de Cerniat, sur laquelle est située la Val-Sainte, ils prièrent le curé de leur bénir une croix. Cette croix fut faite en moins d'une demi-heure, de bois commun, à peine polie, et telle qu'on en trouve dans les

grands chemins ou au sommet des montagnes. Ils l'acceptèrent avec joie, comme parfaitement conforme à la pauvreté dont ils aimaient à faire profession, et depuis ils l'ont toujours conservée avec honneur; elle leur a servi dans toutes leurs cérémonies. Dès qu'elle fut bénite, ils se rangèrent en procession à la suite de l'étendard de leur roi, et s'avancèrent en chantant des litanies, des hymnes, et surtout les cantiques réunis dans le bréviaire de Cîteaux pour l'office de la Dédicace. Nous ne pouvons résister au désir de reproduire ici quelques-unes des paroles prophétiques de Tobie annonçant à Jérusalem le retour de sa gloire. Les Trappistes, en les chantant, célébraient par avance l'illustration que leurs vertus et leur bonne renommée devaient donner à la Val-Sainte par tout le monde chrétien :

« Jérusalem, cité de Dieu, le Seigneur t'a châtiée... « rends-lui grâce pour les biens que tu reçois, et bénis le « Dieu des siècles, afin qu'il rétablisse en toi son tabernacle, « qu'il ramène à toi les captifs, et que ta joie soit éter- « nelle. »

La Val-Sainte, sécularisée depuis treize ans, n'était plus le tabernacle de Dieu avec les hommes. L'arrivée des Trappistes lui rendait enfin les captifs dont elle pleurait l'absence.

« Les nations viendront à toi des contrées lointaines, « elles t'apporteront des présens, elles adoreront en toi le « Seigneur, elles regarderont ta terre comme une terre « sainte. Car elles invoqueront dans tes murs un grand « nom. »

Cette promesse s'est réalisée à la lettre; les postulans, les hôtes de toute nation ont afflué à la Val-Sainte, et ils l'ont choisie pour demeure, où n'en sont sortis que pour exalter le nom du Dieu, qui seul est grand.

« Tu te réjouiras dans tes fils, parce que tous seront « bénis et se rassembleront auprès du Seigneur. »

La ferveur, le zèle infatigable des Trappistes de la Val-

Sainte, a été, à une époque d'apostasie, la joie de l'Eglise et le salut de l'ordre monastique.

« Dans ces derniers temps, la maison de Dieu sera éta-« blie sur le sommet des montagnes... et les nations y « afflueront. »

C'est, en effet, dans la Maison-Dieu de la Trappe, transportée sur les montagnes de la Val-Sainte, que sont venus se réfugier les débris des ordres religieux chassés par la guerre et le triomphe des impies.

« Ecoutez la parole du Seigneur, enfans de Juda qui « passez par ces portes pour adorer le Seigneur. Que toutes « vos voies soient bonnes, que vos désirs soient saints, et « j'habiterai avec vous dans ce lieu. »

Les religieux arrivèrent en chantant aux portes du monastère. Dès qu'ils furent entrés, ils se prosternèrent, et dans cette posture ils récitèrent le *Miserere*, pour demander pardon à Dieu des paroles inutiles et des autres fautes qui avaient pu leur échapper pendant le voyage. La grand'-messe commença ensuite; et « dès cet instant, dit dom Augustin lui-même, cette église, sanctifiée autrefois par les prières de tant de saints chartreux, et qui était restée depuis plus de dix ans dans le silence, commença à retentir de nouveau des louanges du Seigneur. Puissent-elles y être toujours chantées à l'avenir avec la double ferveur que saint Bruno et saint Bernard surent si bien, chacun de son côté, inspirer à leurs disciples. »

CHAPITRE XIII.

Organisation de la Trappe à la Val-Sainte. Réforme de la Val-Sainte ou de dom Augustin.

La Trappe était toute à la Val-Sainte. Les religieux restés en France ne conservèrent pas long-temps la liberté de vivre dans leur monastère. Ils furent privés de la douceur d'y mourir. Nous ne trouvons plus sur le nécrologe qu'un seul nom, sous la date du 17 mars 1792, et, à la suite de ce nom, cette réflexion douloureuse : « *Dernier religieux de la Trappe, mort dans le saint asile où il s'était consacré : Utinam et nos !* » Les religieux étant dispersés, l'Etat qui les avait dépouillés mit leurs biens en vente, à l'exception des bois qui furent soumis au régime de l'administration forestière. Alors commença la dévastation. Les murs furent renversés comme matériaux utiles, une partie des bois fut coupée et changée en landes incultes, qui, aujourd'hui encore, attristent la vue du voyageur. Les terres, autrefois fécondées par les sueurs des moines, rebutèrent des cultivateurs moins patiens, rendirent peu à leurs nouveaux maîtres, ou retournèrent en friche. La spoliation ne profita pas même aux spoliateurs. Des ruines dans un désert, voilà à-peu-près tout ce que la cupidité des impies retira de la suppression de la Trappe.

Dom Augustin et ses compagnons étaient entrés à la Val-Sainte le 1er juin 1791. Ils crurent devoir mettre ce jour au nombre des solennités, et l'honorer d'un culte éternel.

Réunis en chapitre le dimanche suivant, ils décidèrent que tous les ans, le 1er juin, ou le dimanche le plus voisin, on ferait une procession anniversaire, qu'on y porterait la croix du curé de Cerniat, qu'on y chanterait les mêmes hymnes, les mêmes cantiques, qu'au jour de la prise de possession du monastère, et le *Te Deum* avec la collecte d'actions de grâces. Ils voulurent en même temps témoigner leur reconnaissance à la sainte Vierge, et lui renouveler leur engagement de fidélité : ils décidèrent donc en second lieu que l'on chanterait tous les dimanches, et à toutes les fêtes, les litanies de la sainte Vierge, avec trois versets et trois collectes. Cette pratique fut plus tard approuvée par le souverain pontife, qui voulut bien y attacher des indulgences. La Val-Sainte s'appelait déjà Notre-Dame comme la Trappe. Dom Augustin ne négligea rien pour entretenir, pour accroître la dévotion de ses frères à la mère de Dieu ; il fit même exposer dans le Chapitre, au dessous de l'image de la très sainte Vierge, les paroles les plus remarquables de l'abbé de Rancé sur cette dévotion.

Les Trappistes n'avaient reçu véritablement de leurs bienfaiteurs que le droit de bourgeoisie, et un toit contre les injures de l'air. Du reste, ils avaient tout à créer, même la terre, dont ils devaient tirer leur nourriture. La maison, qui paraissait neuve au dehors, était toute délabrée à l'intérieur. Point de lieux réguliers, excepté le Chapitre et le cloître. Point de meubles ; pendant plusieurs mois une salle haute servit de réfectoire, de mauvaises planches, posées sur des troncs d'arbres, formaient les tables. Les cellules des chartreux servirent de dortoir ; les religieux se plaçaient douze dans une cellule pour y dormir comme ils pouvaient, sans autre lit que le plancher, sans couverture, malgré le froid et même la gelée des nuits ; on laissait aux postulans et aux novices le petit nombre de couvertures qu'on avait pu apporter de la Trappe. Point de vêtemens pour changer

et pour avoir le temps de blanchir ceux qu'un long usage rendait moins sains et moins décens. Pas de jardin; un sol de cailloux, à deux pieds de profondeur, ne pouvait rien produire avant un défrichement laborieux et prolongé. Pas même de vivres, si ce n'est un peu de farine et du pain noir où le son dominait; des cosses et des tiges de grosses fèves, des feuilles de navets, de grosses raves dédaignées des bestiaux, composaient ordinairement la portion.

On ne peut comparer cette pauvreté qu'à celle des fondateurs de Cîteaux; disons plus, les fondateurs de Cîteaux trouvèrent, dans la foi universelle de leurs contemporains, des ressources qui manquèrent aux fondateurs de la Val-Sainte, dans un siècle d'incrédulité. Mais les Trappistes ne se manquèrent pas à eux-mêmes. Un poète païen a défini la pauvreté la *mère des hommes de cœur* (*fecunda virorum paupertas*). Que sera-ce de la pauvreté volontaire? Au lieu d'abattre le chrétien qui l'embrasse par esprit de foi, elle le réjouit comme la possession d'un bien désiré; elle lui fait aimer le travail, moins encore pour lui que pour les autres, moins pour soulager ses besoins, qu'il sait restreindre, que pour diminuer les besoins du prochain, auquel il se sacrifie. Tels furent les sentimens qui soutinrent la constance des Trappistes dans un état d'indigence que le monde qualifie de honteux : *Turpis egestas*. Ils acquirent, par une activité incomparable, ce qui était rigoureusement nécessaire pour soutenir leur corps, et dès qu'ils l'eurent obtenu, ils se crurent riches, ils ne voulurent plus rien pour eux-mêmes, réservant ce qu'ils appelaient du superflu, pour se mettre en mesure de recevoir un plus grand nombre de sujets, et subvenir à la misère des pauvres. Dans les commencemens, ils donnèrent au travail jusqu'à dix et onze heures par jour, c'est-à-dire bien plus que ne prescrit la règle de saint Benoît, ne s'interrompant que pour réciter ou chanter l'office sur le lieu même, et pour prendre à la hâte leur repas. Chacun

s'animait du désir d'être utile à ses frères, et ce dévoûment mutuel avançait l'œuvre commune. Ils attaquèrent avec la bêche, la pioche ou la hache, le sol rocailleux et les forêts de leur montagne. Ils se firent des jardins où les légumes profitèrent, et bientôt ils en tirèrent un pain de pommes de terre pour la communauté; le bon pain, c'est-à-dire celui qui se composait d'orge et de seigle fut gardé pour les faibles et les malades. Ils allèrent, à travers la neige, couper le bois nécessaire à la cuisine ou au service du réfectoire; ils se taillèrent eux-mêmes une vaisselle de bois qui leur parut en tout temps suffisante et convenable. Ils s'inquiétèrent peu des rigueurs de l'hiver; un poêle de fer en mauvais état fut tout leur chauffoir, et encore ils ne s'en approchaient que rarement. Des couvertures piquées de mousse sèche suppléèrent à la laine, et en diminuant le froid des nuits, assurèrent le repos et le sommeil nécessaire. Lorsque la terre, mise en rapport, commença de leur rendre le prix de leurs efforts, ils purent ne plus manger de cosses de fèves ou de feuilles de raves, mais la nourriture plus substantielle qu'ils y substituèrent était si insipide, que les pauvres n'en voulaient pas. Une portion de fromage, le dimanche et le jeudi, fut leur plus grand luxe. Et cependant ils s'estimaient déjà infidèles et impénitens. Chaque soir, après une journée si bien remplie, ils demandaient pardon à Dieu d'avoir fait si peu de chose pour l'accomplissement de leurs obligations; plusieurs se plaignaient de n'avoir pas assez à souffrir. C'est qu'ils trouvaient une douceur infinie dans la charité si tendre qui les unissait, c'est que rien ne leur paraissait trop dur pour mériter de vivre dans la société de frères si dévoués, si prévenans, si sévères à eux-mêmes, si sensibles aux intérêts du prochain. Quelquefois cette charité éclatait au dehors dans les scènes les plus touchantes. Un jour, au Chapitre, après une délibération, ils se trouvèrent tous du même avis, et furent si émus de cette union des esprits et des cœurs, que,

dans le premier mouvement de leur transport, ils se jetèrent au cou les uns des autres, et s'embrassèrent en répandant des larmes de tendresse et de joie. Ce souvenir ne s'effaça pas, et conserva même, pendant plusieurs mois, toute la vivacité du premier moment.

Dom Augustin, avant de quitter la Trappe, avait prévenu ses compagnons que la pauvreté les forcerait à augmenter leurs austérités. Ceux-ci, échappés à la tempête qui engloutissait toutes les autres maisons de leur ordre, sentirent le besoin de témoigner à Dieu leur reconnaissance. Comme ils ne pouvaient attribuer la ruine de leurs confrères qu'au relâchement, et leur propre conservation qu'à leur fidélité, il leur sembla que, pour payer leur dette à la divine miséricorde, ils devaient non-seulement persévérer, mais avancer dans la voie de la perfection, en s'imposant une observance plus étroite des constitutions antiques, en dépassant même la réforme de l'abbé de Rancé, qui n'était pas tout-à-fait complète. Dans ce dessein, non-seulement ils acceptèrent avec joie toutes les privations inséparables de leur nouvel établissement, mais encore ils manifestèrent le désir de se faire une loi durable de la nécessité présente, de rédiger de nouveaux réglemens où seraient remises en honneur les pratiques de saint Benoît et de saint Bernard, que la difficulté des temps avait empêché le réformateur de reprendre. Telle est l'origine de la réforme de la Val-Sainte dont nous allons rendre compte. Cette entreprise a rencontré des adversaires sérieux, elle a eu ses détracteurs obstinés. On a demandé compte à dom Augustin de sa témérité : de quel droit cet homme, inférieur sans doute au génie de l'abbé de Rancé, a-t-il prétendu surpasser la vertu de son maître? sa réforme n'est-elle pas tout à-la-fois un manque de respect et une extravagance? Il est facile de répondre à ces accusations. Saint Benoît et l'abbé de Rancé lui-même justifient dom Augustin. Saint Benoît déclare,

dans son dernier chapitre, que toute la perfection n'est pas renfermée dans sa règle ; il exhorte ses disciples à faire plus qu'il ne leur prescrit, et les Cisterciens s'autorisèrent de ces paroles pour s'imposer la pratique de ses conseils comme d'autant de préceptes. A combien plus forte raison n'est-il pas permis de faire plus que l'abbé de Rancé, dont la réforme est restée en-deçà de la règle de saint Benoît ? L'abbé de Rancé, à son tour, loin de se donner pour le législateur accompli de l'ordre monastique, a gémi toute sa vie de l'insuffisance de ses efforts. Qu'on relise son histoire, qu'on médite ses ouvrages, on le trouvera aux pieds des anciens solitaires, humblement prosterné devant des vertus qu'il voudrait faire refleurir dans son monastère, enviant le zèle des siècles passés, accusant la lâcheté de son temps ; on le verra harcelé par les clameurs de ses ennemis, par la bienveillance importune de ses amis, se débattre entre la nécessité de les ménager et le désir de ressembler à ses pères, et ne borner sa réforme que malgré lui pour ne pas la compromettre auprès des puissans qui pouvaient d'un mot l'anéantir. S'il eût vécu dans des circonstances plus heureuses, libre, par droit d'exil et d'isolement, libre de l'opposition menaçante des relâchés, de la protection et de la surveillance royale, des craintes de catholiques tièdes, des convenances d'une société superbe, avec quelle ardeur et quelle joie il eût repris dans toute son étendue l'observance primitive, les longs travaux, les longs jeûnes, toutes les mortifications du jour et de la nuit. Dom Augustin le disait avec assurance : il faut faire dès à présent ce que ferait M. de Rancé s'il vivait parmi nous ; et nous, nous ne craignons pas de l'affirmer, l'abbé de Rancé à la Val-Sainte eût fait plus que dom Augustin : c'est la méditation de ses écrits qui a formé en nous cette conviction. A Dieu ne plaise que nous prétendions juger et condamner personne. De nos jours, plusieurs maisons de l'ordre ont repris les réglemens

de l'abbé de Rancé, et le souverain pontife les a autorisées. Ce n'est pas à nous, pauvre chrétien du monde, esclave du relâchement moderne, plus prompt à admirer la vertu que constant à l'imiter, ce n'est pas à nous de nous faire l'accusateur de ces hommes dont les austérités, malgré quelques adoucissemens, épouvantent encore notre lâcheté. Nous ne voulons que constater le droit de ceux qui ont embrassé et conservé un genre de vie plus rigoureux. L'esprit souffle où il veut : *Spiritus ubi vult spirat.* Il y a plusieurs degrés dans la pénitence, comme il y a plusieurs demeures dans la maison du père céleste : qui prétendra arrêter l'élan des âmes que Dieu appelle au premier degré? Enfin une troisième autorité pouvait être invoquée par les pénitens de la Val-Sainte : c'était celle du dernier abbé de Clairvaux. Moins imposante que l'exemple de saint Benoît et de Rancé, elle empruntait cependant une gravité respectable de l'état présent des institutions monastiques. En autorisant dom Augustin et ses frères à se réfugier en Suisse, en remettant entre leurs mains l'avenir de l'ordre de Cîteaux, Louis-Marie Rocourt les avait « exhortés à rétracer par leur fer« veur et l'austérité de leur vie toutes les vertus de leur « saint fondateur. » Les Trappistes recueillirent cette exhortation comme le dernier vœu d'un père mourant, et s'en imposèrent l'exécution fidèle comme une garantie des bénédictions de Dieu.

Nous reconnaissons volontiers que la réforme de la Val-Sainte excéda sur plusieurs points les bornes de la prudence ordinaire et des constitutions primitives. Plusieurs de ces nouveaux réglemens ont dû être modifiés plus tard après les leçons de l'expérience. Mais qu'il est facile encore d'excuser ce pieux excès! Plus le monde élargit ses voies, plus le chrétien resserre les siennes; plus l'apostat outrage la majesté divine par ses blasphêmes, plus le fidèle redouble de ferveur pour consoler le cœur de Dieu; plus le criminel pro-

voque la justice, plus le pénitent sollicite la miséricorde par ses expiations volontaires. « Seigneur, s'écriait David, voici le temps d'agir : ils ont dissipé votre loi ; c'est pourquoi j'ai chéri vos commandemens par-dessus l'or et la topaze. » Le triomphe des athées fut pour les Trappistes le signal d'une réparation égale à l'énormité des offenses. Ils voyaient la religion périr à côté d'eux, dans leur patrie, Dieu chassé de ses temples, la raison humaine assise sur le tabernacle de la sagesse éternelle, et le plus auguste des mystères livré aux animaux immondes. Le tremblement les prit pour les prévaricateurs, qui n'y pensaient pas. Ils se ressouvinrent que dix justes auraient sauvé une ville infâme. Aux débordemens de l'iniquité, ils voulurent opposer l'abondance de leur justice, et parce que le monde se perdait par le délire de la licence, ils essayèrent de le sauver par la folie de la mortification : *Tempus faciendi, Domine, dissipaverunt legem tuam ; ideo dilexi mandata tua.*

Le 15 juillet 1791, veille de la fête de saint Etienne, les religieux méditaient la vie de ce généreux confesseur, les privations qu'il s'était imposées, les douleurs qu'il avait subies, pour établir dans Cîteaux l'observation exacte de la règle de saint Benoît. Cette oraison leur inspira la pensée de travailler à se rendre dignes d'un si beau modèle par l'imitation de ses œuvres ; ils la communiquèrent à leur supérieur, en le priant de concourir à l'exécution. Dom Augustin en bénit Dieu, et traça aussitôt les exercices de piété qui devaient servir de préliminaires à l'entreprise. On chanta une grand'messe du Saint-Esprit, à laquelle assistèrent les frères convers aussi bien que les religieux de chœur. On exposa au Chapitre, sur un autel, le Saint Evangile, et un peu au-dessous la Sainte Règle, afin qu'on se prosternât en entrant devant ces deux livres, dont le premier renferme la parole de Dieu, et l'autre révèle aux moines sa volonté par l'organe du saint patriarche de l'ordre.

Chacun dut relire la règle en particulier pendant plusieurs jours, en méditer les chapitres, noter les points qui n'étaient pas observés ou qui ne l'étaient qu'imparfaitement, et implorer les lumières divines pour connaître ce qu'il était opportun de proposer; après quoi la communauté assemblée capitulairement adopterait à la pluralité des voix les propositions qui paraîtraient les plus convenables aux hommes et aux choses du temps.

L'ouverture des Chapitres, pour l'établissement de la nouvelle réforme, se fit le 19 juillet. Le révérend Père régla d'abord l'ordre dans lequel on procéderait à chaque réunion. La séance devait commencer par la lecture d'un chapitre de la règle de saint Benoît; après cette lecture, on se mettrait à genoux, pendant le temps d'un *Miserere*, pour invoquer l'assistance du Saint-Esprit; enfin chacun donnerait son avis, le plus jeune commençant, afin que la communauté décidât ce qui pourrait rendre l'observation de la règle plus littérale, ou du moins plus exacte. A la première séance, on lut le prologue de saint Benoît: aux invitations si pressantes qu'il renferme, tous répondirent qu'ils désiraient pratiquer la règle de leur saint père à la lettre, selon que les religieux de Cîteaux l'avaient observée dans les heureux temps de saint Bernard; qu'ils reconnaissaient avec gémissement combien ils étaient éloignés de la perfection qu'exige saint Benoît de ses enfans, mais qu'ils allaient travailler tout de nouveau à mériter un si noble titre. Pour leur en donner les moyens, le révérend Père leur proposa de faire tous les ans, vers la fête de la Purification, une retraite de dix jours, destinée à les renouveler dans l'esprit de leur état, et à les mettre dans les dispositions où ils voudraient être à l'heure de la mort. Mais comme il ne suffisait pas de penser à soi, que tout en s'occupant du salut de son âme il fallait encore s'occuper du bien général, et après avoir ranimé sa propre ferveur, contribuer à rendre le prochain plus

fervent, le révérend Père ajoutait qu'à la suite de la retraite il serait bon de faire une neuvaine consacrée spécialement à la conservation de la régularité dans la maison. Ce serait en quelque sorte une visite intérieure, semblable à celles que, dans les congrégations bien organisées, à une époque d'ordre et de paix, les supérieurs majeurs avaient coutume de faire dans les monastères de leur dépendance. Pendant les trois premiers jours, chaque religieux expliquerait, par écrit au supérieur, ce qu'il aurait remarqué pendant le cours de l'année; les abus qui auraient pu se glisser dans les pratiques, les commencemens de relâchement, les mesures à prendre pour supprimer désormais toute cause d'irrégularité. De son côté, le supérieur s'informerait, avec une application nouvelle, de tout ce qui pourrait être repris, corrigé et réformé dans le spirituel et le temporel; il emploierait les jours suivans à méditer les avis des religieux, et le dernier jour, dans un Chapitre extraordinaire, il règlerait, comme par une carte de visite, le retranchement des abus et les pratiques nécessaires au maintien de l'observance. Toute la communauté applaudit à cette proposition, et le secrétaire l'écrivit comme un réglement définitif.

Le second chapitre de la règle comprend les obligations de l'abbé, et lui ordonne, entre autres choses, de ne distinguer personne dans le monastère, de ne pas aimer les uns plus que les autres, de ne pas préférer les personnes d'une naissance distinguée à celles dont la condition est plus humble, mais d'avoir pour tous ses frères une charité égale. Après cette lecture, les religieux représentèrent à leur supérieur qu'ils avaient toujours souffert avec peine qu'on mît entre eux et les frères convers des différences non-seulement inconnues à saint Benoît, mais encore contraires aux constitutions anciennes de l'ordre. Les frères convers n'étaient-ils pas appelés à une pénitence aussi méritoire? n'avaient-ils pas, avec une générosité égale, sacrifié leur patrie à leur

état? ne partageaient-ils pas, avec un courage aussi héroïque, toutes les souffrances de la fondation nouvelle? En conséquence, il fut décidé qu'on garderait avec eux la plus parfaite égalité ; et, sans préjudice de ce qui pourrait être établi dans la suite, on statua immédiatement qu'ils se joindraient aux religieux de chœur pour leurs lectures, tant au Chapitre que sous les cloîtres, afin que tout se fît en commun entre les enfans du même père. Dom Augustin, de son côté, voulut s'appliquer les prescriptions de saint Benoît. « L'abbé, dit le législateur, doit instruire ses disciples en deux manières : leur apprendre à pratiquer les choses bonnes et saintes par ses actions encore plus que par ses paroles. » Le supérieur de la Val-Sainte voulut pratiquer étroitement l'humilité et le détachement pour les mieux enseigner à ses disciples. Il déclara donc qu'il n'aurait aucune autre distinction que celles qui étaient inséparablement attachées à sa place ; point de calice, point d'ornemens à son usage, aucuns meubles ni outils particuliers. Les us de l'ordre permettaient au supérieur de s'asseoir au chœur pendant que la communauté est debout ; dom Augustin supprima cette facilité. Les mêmes us lui permettaient de se faire éclairer et conduire par un frère convers, au sortir de l'office de la nuit ; dom Augustin rejeta cet honneur aristocratique, et cette marque de déférence qui pouvait être une tentation d'orgueil. Qu'elle est belle cette émulation du supérieur et des religieux, se disputant, pour ainsi dire, la dernière place ! Quel digne commencement d'une vie de sacrifice ! La réforme de la Val-Sainte se fondait sur les deux bases les plus solides, la charité fraternelle et l'humilité de tous.

Les autres chapitres de la règle furent lus successivement, examinés avec une exactitude scrupuleuse, rapprochés du rituel et des us de l'ordre de Cîteaux, des constitutions de l'abbé de Rancé, enfin de la liberté réelle que la révolution française rendait, sans le savoir ni le vouloir,

aux vrais enfans de saint Benoît. Nous ne prétendons pas ici, dans un livre destiné principalement aux hommes du monde, donner même une analyse complète des réglemens que dom Augustin a réunis en deux gros volumes. Certains détails intérieurs de cérémonies, d'administration, d'arrangemens domestiques, pourraient fatiguer nos lecteurs par leur étendue. Nous nous arrêterons aux points principaux, aux usages les plus apparens, qui constituent pour les séculiers la vie religieuse, et ce qu'on pourrait appeler la pénitence extérieure, nous attachant surtout à relever les pratiques primitives que l'abbé de Rancé n'avait pu reprendre, et que les Trappistes de la Val-Sainte remirent en honneur, et les pratiques nouvelles qu'un zèle trop généreux leur inspira au-delà des austérités de saint Benoît.

En suivant l'ordre des chapitres de la règle, nous parlerons d'abord de la loi du silence. Certes, on l'observait bien à la Trappe depuis l'abbé de Rancé; mais la liberté de parler au supérieur sembla devoir être restreinte pour ne pas dégénérer en abus ou en importunité. On décida que désormais nul ne parlerait au supérieur sans lui en demauder la permission par un signe, l'apposition d'un doigt sur les lèvres; que si le supérieur jugeait à propos d'accorder cette permission, il dirait *Benedicite*, et que l'inférieur répondrait *Dominus* avant d'exposer ce qu'il avait à dire. On ajouta que les supérieurs subalternes ne parleraient pas à deux religieux à-la-fois sans une extrême nécessité, et que quand un simple religieux aurait quelque chose à dire à un autre, il le lui ferait communiquer par un supérieur.

Le chapitre VIII place le lever à la huitième heure pendant l'hiver, c'est-à-dire à deux heures du matin; pendant l'été, à l'heure convenable pour que l'office de laudes, qui suit les matines, puisse commencer au point du jour. Le chapitre XI le place un peu plus tôt pour les dimanches. L'abbé de Rancé avait fixé le lever des jours ordinaires à

deux heures du matin, à une heure pour les dimanches et certaines fêtes, à minuit pour quelques fêtes solennelles; et le coucher à sept heures du soir en hiver, à huit heures en été; ce qui donne en tout temps sept heures de sommeil; parce que, si en été on se couche plus tard qu'en hiver, la méridienne, dans cette saison, rend sur le jour le repos qui a été retranché sur la nuit. Les Trappistes de la Val-Sainte dépassèrent sur ce point l'abbé de Rancé et même saint Benoît. Ils se retranchèrent une partie du sommeil nécessaire. Ils fixèrent le lever ordinaire à une heure et demie du matin, ou même quelques minutes plus tôt, afin que l'office nocturne commençât exactement à une heure et demie; ils multiplièrent les jours auxquels on se lèverait à une heure, ajoutant aux dimanches les fêtes de garde et les fêtes de douze leçons, qui sont nombreuses: il est vrai que dans ce dernier cas, mais dans l'été seulement, ils allongeaient un peu la méridienne. Ils fixèrent à minuit et demi le lever des fêtes de sermon mineur; ils laissèrent à minuit celui des grandes fêtes. Il ne nous appartient pas de porter aucun blâme sur ces héros de la pénitence; cependant l'impartialité de l'histoire nous oblige de dire, que de toutes les mortifications qu'ils s'imposèrent, la diminution du sommeil était peut-être la plus pénible, et celle qui devait le moins résister à l'épreuve de l'application.

Le chapitre XXII traite du dortoir. Saint Benoît ordonne que tous les frères couchent dans le même lieu, s'il est possible. Le relâchement avait introduit l'usage des cellules particulières. L'abbé de Rancé ne retrancha pas cet abus, mais à la fin de sa vie il reconnut l'utilité du dortoir commun. « Si on me demande, dit-il dans son explication de la « règle, pourquoi je n'ai pas repris une pratique que j'ap- « prouve et que je tiens si utile, je répondrai sincèrement « qu'elle ne m'a été connue que fort tard, et que, ayant « déjà reçu un grand nombre de religieux, je n'ai pu me

« résoudre à faire des changemens qui auraient troublé « tout l'ordre du monastère pendant le temps qu'il aurait « fallu donner pour détruire les cellules que j'avais fait con- « struire et disposer les lieux suivant la forme ancienne ; « mais je n'ai pas manqué de reprendre l'ancien usage dans « le dortoir que nous avons fait bâtir pour nos frères con- « vers. » En présence d'une autorité si grave, les Trappistes de la Val-Sainte n'hésitèrent pas à reprendre les dispositions anciennes. Leur respect pour l'abbé de Rancé s'accordait trop bien avec la lettre de la règle. Ils statuèrent que les religieux coucheraient tous dans un dortoir commun, les lits n'étant cachés que par des rideaux de la toile la plus grossière, et qu'on éviterait avec soin ce qui pourrait donner à ces lits l'apparence d'alcoves.

Pour en finir sur ce sujet, nous placerons ici un détail qui n'appartient qu'au chapitre LV. Le législateur dit : « Les lits auront pour toute garniture une paillasse piquée, un drap, une couverture de laine et un chevet. » Les Trappistes de la Val-Sainte crurent devoir dépasser ses prescriptions. Ils le firent pour compenser certaines pénitences qu'ils ne pouvaient rétablir. Ils statuèrent que, hors le cas de maladie, on coucherait toujours sur de simples planches ; que toute la garniture du lit consisterait en un drap de serge non redoublé, et destiné à empêcher que le frottement du bois n'usât trop les habits ; en une couverture de laine et des couvertures piquées. « Ces couvertures seront faites avec de la mousse, s'il y en a dans le pays, et de la grosse toile d'étoupes qui n'ait point été blanchie, ou quelque autre chose d'aussi vil et aussi commun. C'est la pauvreté, ajoutent-ils, qui nous a fait prendre cet usage ; l'expérience nous a fait voir que cela est très suffisant, et l'esprit de pauvreté nous dit à présent que, puisque cela suffit, nous ne devons rien chercher de plus. »

Les chapitres XXXIX, XL et XLI traitent de la nourriture et

des jeûnes. Nous l'avons déjà expliqué au début de cet ouvrage, Saint Benoît permet aux moines deux repas par jour, depuis Pâques jusqu'aux ides de septembre, le premier à la sixième heure (heure de midi), le second le soir; un seul repas, à partir des ides de septembre jusqu'au carême, à la neuvième heure (de deux à trois heures de l'après-midi); dans le carême, cet unique repas est reculé jusqu'au soir, après vêpres, pourvu qu'il ait lieu avant la nuit. L'abbé de Rancé essaya de rétablir ces jeûnes dans toute leur rigueur; mais les difficultés que nous avons rapportées ailleurs (v. t. I, ch. VI) l'effrayèrent; il plaça le dîner entre dix et onze heures du matin pour les jours de deux repas, à midi pour les jours de jeûne d'ordre, à midi et demi pour les jours de jeûne d'Eglise; et dans les jours de jeûne, il accorda une collation qui différait du souper par la nature des mets. Les religieux de la Val-Sainte reprirent les heures de saint Benoît, rétablirent tous les jeûnes prescrits par lui, et supprimèrent la collation. Il leur suffit de savoir que le législateur avait trouvé cette pratique possible, et que le réformateur avait regretté que la lâcheté de son temps s'opposât au rétablissement complet de la règle.

Saint Benoît accorde par jour une livre de pain qui se partage entre les deux repas, aux jours de deux repas; et il ajoute, dans cette prévoyance admirable à laquelle rien n'échappe : « S'il se trouvait que les frères eussent été appliqués à de grands travaux, il sera au pouvoir du supérieur d'y ajouter quelque chose s'il le juge nécessaire. » Il accorde enfin deux portions cuites au dîner, et comme surcroît quelques fruits ou légumes nouveaux. Plus tard, les us de l'ordre de Cîteaux réglèrent que si la livre de pain ne suffisait pas à quelques religieux, on y ajouterait une portion de pain plus grossier. En présence de ces lois anciennes, les Trappistes de la Val-Sainte statuèrent qu'en considération de l'air vif et du climat froid de leur nouveau

pays, on pourrait en tout temps ajouter à la livre de pain, selon les divers besoins, une portion de pain d'indulgence, mais que ce pain serait composé de la plus mauvaise farine, ou au moins de la seconde, à laquelle seraient mêlées, dans la proportion de trois mesures sur douze, des pommes de terre ou du son. Ils statuèrent encore que, lorsque le travail aurait été plus long ou plus pénible que de coutume, le supérieur, s'il le jugeait à propos, pourrait faire augmenter le repas de quelque chose. Du reste, cette augmentation ne consisterait qu'à donner plus de pain, ou des portions plus grosses, mais jamais une portion nouvelle. La manière dont ce statut fut fait est trop remarquable pour n'être pas expliquée. Dans les commencemens de la Val-Sainte, les travaux étaient considérables; ils durèrent quelquefois quatorze heures. « Un jour, le révérend Père, par esprit de discrétion voulut ajouter au repas ordinaire un peu de fromage, mais le zèle de tous les religieux pour la régularité et la mortification s'alarma de cette petite condescendance, et quoiqu'ils fussent très touchés de l'indulgence et de la compassion que leur supérieur leur témoignait en cela, ils se réunirent pour le prier de ne jamais en user ainsi, mais de se contenter de faire donner des portions plus fortes quand cela lui paraîtrait nécessaire. Le R. Père acquiesça à leur désir, et, sans excuser son action, se rendit à leur avis, reconnaissant que ce qu'il avait fait pourrait effectivement devenir une cause de relâchement. Puisse-t-on être toujours dans de pareilles dispositions dans tous les monastères de notre réforme. »

Il va sans dire que la viande, le poisson, les œufs, le beurre, continuèrent d'être interdits à tous ceux qui étaient en bonne santé ; qu'on proscrivit de nouveau tous les assaisonnemens et tous les mets recherchés. « On ne fera usage « d'aucune sorte de nourriture qu'on soit obligé de faire « venir de loin, ou que le pays ne produise pas. Il faut

« excepter celles qui, quoiqu'elles ne soient pas des produc-
« tions du pays, y sont cependant à plus bas prix que les
« productions elles-mêmes, et telles que les pauvres peuvent
« s'en procurer. »

Saint Benoît accorde pour boisson une hémine de vin par jour; mais il dit expressément qu'il ne l'accorde que par tolérance. Aussi l'abbé de Rancé avait substitué au vin le cidre ou la bière. Les Trappistes de la Val-Sainte poussèrent la réforme plus loin. Ils considérèrent que saint Benoît, en invitant ses disciples à s'abstenir de vin, ne désignait à la place aucune autre liqueur. Ils se rappelèrent que les anciens solitaires avaient établi, et par leurs actes et par leurs paroles, que l'eau convient aux moines. Ils statuèrent en conséquence qu'ils n'auraient pour boisson que de l'eau. Ils laissèrent aux infirmes une boisson plus fortifiante, mais incapable d'enivrer, extraite de fruits sauvages ou secs, du genièvre ou de l'orge.

Le chapitre XLVIII[e] traite du travail des mains. On sait que saint Benoît donne au travail sept heures par jour dans l'été et dans le carême, et six pendant l'hiver: c'est le calcul de l'abbé de Rancé lui-même. Nous avons tâché de faire comprendre pourquoi le réformateur réduisit à trois heures par jour le travail ordinaire des religieux de chœur. Les Trappistes de la Val-Sainte ne prétendaient pas continuer en tout temps les travaux extraordinaires que la pauvreté leur avait imposés au début de leur fondation; aucune force humaine n'aurait pu y suffire. Mais ils voulaient, tout en se modérant beaucoup, se rapprocher de la lettre de la loi, et sans nuire aux autres exercices, rendre au travail une part digne de cette noble pénitence. Depuis saint Benoît, plusieurs offices avaient été ajoutés, avec l'approbation de l'Eglise, à l'office canonial, tels que celui de la sainte Vierge et des Morts et la grand'messe quotidienne, et retranchaient une partie des heures destinées,

dans le principe, à d'autres occupations. Que fallait-il sacrifier, des offices ou du travail? On jugea qu'il valait mieux tout concilier par des concessions mutuelles, laisser aux offices quelques-uns des momens réservés au travail, et rendre au travail quelques momens sur les longues lectures, parce que le travail est une oraison, parce que saint Benoît n'a pas dit : Ils seront véritablement moines quand ils feront de longues lectures; mais il a dit : Ils seront véritablement moines quand ils vivront du travail de leurs mains, comme nos pères et les apôtres. Cependant les Trappistes de la Val-Sainte ne vinrent pas à bout de rétablir l'usage primitif. Le travail dans leurs réglemens ne tient pas autant de place que dans la règle de saint Benoît. Il devait occuper ordinairement un peu moins de six heures en été, quatre heures et demie en hiver, quatre heures pendant le carême. En été, il commençait le matin à cinq heures et demie, et durait jusqu'à huit heures et demie; dans l'après-midi, il recommençait après none, c'est-à-dire quelques minutes avant deux heures, et durait jusqu'à quatre heures et demie. En hiver, il commençait après tierce, à neuf heures, et durait jusqu'à onze heures et demie; interrompu par le chant de sexte, il reprenait à midi jusqu'à deux heures; dans le carême il ne commençait guère qu'à neuf heures et demie. C'est à-peu-près ce qui existe encore aujourd'hui dans les maisons de l'ordre qui ont conservé les traditions de la Val-Sainte.

Le chapitre LV[e] traite des vêtemens. Ici encore on s'efforça d'en revenir à la simplicité du législateur. En conservant tous les autres habits de l'ordre de Cîteaux, on modifia la coule, le vêtement extérieur, l'habit de chœur et de cérémonie. La coule, telle que la portait saint Benoît, est une longue robe flottante, à manches larges, qui tient beaucoup de la toge romaine, et qui a toute la majesté du costume de nos magistrats. Elle n'a qu'une ouverture pour laisser passer la tête, et à cette ouverture est attaché, par

derrière, un capuce qui sert à couvrir la tête, ou retombe entre les épaules. Les premiers Cisterciens en changèrent la couleur : elle était noire autrefois ; ils la portèrent blanche en l'honneur de la sainte Vierge ; plus tard, la vanité introduisit un ornement plus glorieux que commode, plus dispendieux qu'élégant, un chaperon qui se portait par-dessus la coule, qui avait par-devant la forme d'un camail, et s'allongeait par derrière en pointe de châle. Si cette recherche était contraire à la simplicité monastique, elle n'était pas moins désagréable aux yeux. Les Trappistes de la Val-Sainte, tout en gardant la couleur blanche, dont saint Etienne et saint Bernard avaient consacré l'usage, supprimèrent le chaperon que ces fondateurs de l'ordre n'avaient pas connu ; et en rejetant une vaine parure pour en donner l'argent aux pauvres, ils rendirent à leur habit sa dignité première.

Les détails que nous venons d'exposer doivent faire comprendre dans quel sentiment fut opérée la réforme de la Val-Sainte. L'esprit de pauvreté y domine : pauvreté dans les habits, dans le dortoir, dans la nourriture, dans l'attachement au travail ; pauvreté surtout dans la crainte de rien posséder en propre : ainsi ils réglèrent que même leurs livres et leurs objets de piété n'appartiendraient à personne en particulier ; que ces livres, que ces objets, aussi bien que les emplois, seraient changés de main tous les ans, à la volonté du supérieur, afin que personne ne pût s'y attacher. Cet esprit les porta encore à rejeter tout ce qui pouvait avoir une apparence de luxe ou de recherche, même dans les cérémonies religieuses et dans l'exercice du culte, où bien souvent le prétexte d'honorer Dieu sert à couvrir la vanité des adorateurs. Chaque frère devait avoir un chapelet et un crucifix : « On ne permettra jamais que le laiton qui attache les grains soit argenté, ni que l'on y porte des médailles d'or ou d'argent, ou même aucune qui soit dorée

ou argentée... La croix sera faite de bois commun et le Christ de cuivre. A l'église, on imita à la lettre la pauvreté des commencemens de Cîteaux. Sur ce point, les réglemens de la Val-Sainte peuvent être considérés comme la traduction littérale de l'exorde, du nomasticon, ou des chapitres généraux du premier siècle de l'ordre. « Les chasubles ne seront point d'une étoffe de plusieurs couleurs, mais de simple camelot ou de quelque autre étoffe, soit de fil ou de laine, mais non de soie, et encore moins de broderie... On ne se servira pas de chappe pour quelque cérémonie que ce soit, le révérend Père non plus que les autres... Les diacres ne se serviront jamais de tuniques, ni les sous-diacres de dalmatiques, toutes ces choses n'ayant pas été de l'usage de nos pères, et ne s'étant introduites que dans la suite et la décadence des temps. Autant on aura soin d'éviter le luxe et la superfluité dans les ornemens, autant en aura-t-on que la netteté et la pauvreté s'y rencontrent, l'une et l'autre étant expressément recommandées par saint Bernard : *Paupertas semper, sordes nunquam* (1). Nous lisons plus bas : « On n'aura que des encensoirs de cuivre ou de fer. Les croix seront de bois qu'on pourra peindre. On ne fera aucune dorure dans l'église. Quant aux dorures que nous avons trouvées en arrivant ici, et qu'on ne peut enlever sans dommage, on les conservera, mais on ne les réparera pas, on ne les entretiendra pas, et on n'en fera jamais d'autres. Si le supérieur de cette maison est abbé, sa crosse ne sera jamais ni d'or ni d'argent, mais de bois seulement, sur lequel on pourra mettre un simple vernis pour le conserver; et en-

(1) Fratres una cum abbate Stephano.... confirmaverunt ne retinerent casulas nisi de fustaneo vel lino, sine pallio, auroque et argento. (Ex. Cist.)

Cappas ex toto dimiserunt.... Tunicas ex toto dimiserunt (*Ibid.*).

Cappas, tunicas vel dalmaticas in domibus nostris minime induant monachi (Nomast.).

core ce vernis doit-il laisser paraître la couleur naturelle du bois. »

C'est la pauvreté qui fait le moine ; c'est elle qui le distingue de tous les autres serviteurs de Dieu ; mais, selon l'interprétation profonde de l'abbé de Rancé, la pauvreté monastique n'est pas seulement le renoncement à la matière, à la propriété temporelle, c'est encore, et surtout, le renoncement au sens propre, à la volonté personnelle, à l'estime de soi, en un mot, l'humilité. Il faut que le moine puisse dire comme David offrant à Dieu les matériaux du temple : Seigneur, mon Dieu, dans la simplicité de mon cœur, je vous ai tout offert avec joie : *In simplicitate cordis mei lætus obtuli universa.* Les réformateurs de la Val-Sainte s'imposèrent à un degré éminent cette simplicité de cœur et ce détachement d'eux-mêmes. Toutes les fois que le nom ou la pensée de l'humilité se présenta, dans le cours de leurs délibérations capitulaires, ils s'empressèrent de l'accueillir et de solliciter quelque réglement capable de rendre plus fréquente, plus complète, la pratique de cette vertu. Dès la lecture du second chapitre de saint Benoît, ils se plaignirent de n'être pas assez exercés, ni assez repris de leurs défauts, d'être conduits, au contraire, avec trop de douceur. Ils prièrent instamment le révérend Père de les avertir sans ménagement de leurs moindres fautes, de les humilier et de leur imposer des pénitences de toute espèce, de ne les épargner en aucune manière, persuadés que rien n'était plus capable de maintenir la régularité de la maison, et de les faire avancer dans la vertu. Au chapitre v^e *de Obedientia*, ils reconnurent qu'ils n'avaient jamais été de vrais obéissans ; plusieurs se prosternèrent pour s'en accuser plus ouvertement. Ils prièrent encore ici le révérend Père de les exercer à l'obéissance par toutes sortes d'épreuves, et s'engagèrent spontanément à obéir au moindre signe, afin d'alléger un peu le poids de la supériorité, déjà si grand par lui-même,

et que la résistance des inférieurs rend insupportable. Au chapitre VIIe *de Humilitate*, ils prièrent le supérieur de varier les pénitences, dans la crainte que l'habitude ne ravît à la mortification de l'orgueil une partie de sa rigueur, de son efficacité et de son mérite. Aux chapitres XXIIIe et suivans, qui traitent de l'Excommunication, ils sollicitèrent, pour les moindres négligences, une réprimande énergique, comme un préservatif contre les fautes graves. Enfin, ils adoptèrent les chapitres XLV et XLVI, pour les observer littéralement. Le premier ordonne à tout religieux qui se trompe dans le chant du chœur d'en faire sur-le-champ une satisfaction publique. Le second prescrit à quiconque a fait une faute, ou perdu quelque chose, dans le travail ou dans tout autre office, de venir immédiatement s'en accuser devant l'abbé et devant la communauté, à moins que ce ne soit une faute secrète et cachée.

On ne peut méconnaître non plus l'esprit de charité ardente qui dirigea les nouveaux réformateurs. Sans revenir ici sur des détails rapportés plus haut, et relatifs à la charité mutuelle des religieux, nous dirons quelques mots de la charité extérieure que les Trappistes témoignaient aux pauvres et aux étrangers; on y verra que nous avons pu avancer sans exagération qu'ils se sacrifièrent pour l'avantage du prochain, qu'ils se refusèrent le nécessaire pour le donner. Dans l'examen du chap. IVe, à ces mots : *pauperes recreare*, on statua qu'on procurerait, autant qu'il serait possible, le soulagement des pauvres, qu'on pourvoirait à tous leurs besoins, à leur nourriture, à leur vêtement, à leur sépulture, selon les facultés de la maison; que pour être en état de le faire avec plus d'abondance, on s'étudierait à pratiquer en tout point la pauvreté volontaire la plus rigoureuse, et qu'on distribuerait en aumônes ce que chacun aurait pu se retrancher à soi-même. Les réglemens qui établissent les devoirs du portier et de l'hôtelier semblent n'avoir d'autre

objet que l'exercice de la charité; citons textuellement : « Lorsque c'est un pauvre qui se présente, le portier se prosterne aussitôt sur les articles, et quoiqu'il doive adorer Jésus-Christ dans la personne de tous ceux qu'il reçoit, néanmoins, comme Jésus-Christ se trouve d'une manière plus spéciale et plus sensible dans la personne des pauvres, aussi les recevra-t-il avec des témoignages de respect et de joie plus marqués. Pour les aumônes, il se conformera avec la plus grande exactitude aux ordres du supérieur; et si un pauvre témoignait du mécontentement, parce que l'aumône ne serait pas aussi considérable qu'il désirerait, le portier s'excuserait avec toute sorte d'humilité, sur les ordres qu'il ne lui est pas permis d'enfreindre; il pourrait même dire un mot sur la pauvreté de la maison, qui ne permet pas de donner davantage; mais il se gardera bien de faire une espèce de réprimande, ou de rien dire qui puisse contrister son frère. » Saint Benoît ordonne que, lorsqu'un hôte se présente, on le reçoive avec une humilité et une politesse égales, qu'on se prosterne devant lui, qu'on lui lave les pieds et qu'on l'embrasse. Le changement des mœurs publiques ne permettait point d'observer à la lettre ces prescriptions. Embrasser un inconnu, lui laver les pieds, ce sont des coutumes patriarcales et primitives, qu'une civilisation hautaine a supprimées, aussi bien que l'hospitalité antique; les hôtes eux-mêmes auraient trouvé une gêne dans cette déférence. Les Trappistes renoncèrent donc à reprendre ces usages de leur législateur, se réservant toutefois le droit de laver les pieds aux religieux déchaussés ou aux pauvres qui se présenteraient les jambes nues. Ils y substituèrent d'autres prévenances; toutes les attentions, toute la délicatesse, qu'une charité vigilante et ingénieuse peut inventer. Non-seulement ils assignèrent aux hôtes une nourriture copieuse, bien préparée, quoique maigre, du vin, ou, si la maison ne pouvait en fournir, la

boisson des infirmes, plus agréable et plus fortifiante que celle de la communauté, du pain semblable, autant qu'il serait possible, à celui dont les étrangers avaient l'habitude ; mais encore ils ne négligèrent rien pour leur rendre leur séjour agréable, pour leur éviter tout embarras, pour satisfaire leurs désirs autant que l'accomplissement pouvait en être compatible avec la régularité du monastère. L'hôtelier, qui les prenait à leur arrivée, ne les quittait pour ainsi dire qu'à leur départ. Il lui était permis de faire avec eux une conversation modeste, par condescendance, même sur des choses indifférentes, pourvu qu'on en bannît la médisance et les badinages. S'il lui était défendu de rien dire qui pût donner une idée avantageuse de la maison, il pouvait répondre aux questions qui lui étaient adressées sur les pratiques religieuses du monastère. Il mettait à leur disposition tous les meubles utiles, les livres de piété qu'ils demandaient, et jusqu'aux objets nécessaires pour écrire une lettre. Il les accompagnait dans la visite de la maison, les conduisait aux offices, de peur qu'ils ne fussent exposés, faute de guide, à quelque erreur. Au moment de leur départ, il veillait à ce qu'ils n'oubliassent rien, et prévenait même leurs oublis par ses questions. Après quoi il les reconduisait jusqu'à la porte, et leur disait adieu en se prosternant. Une pancarte, appendue aux murs de l'hôtellerie, contenait entre autres avis, cette pieuse déclaration, qui est un mélange de noblesse d'âme et d'humilité charitable : « On prévient messieurs les hôtes qu'on ne reçoit rien pour l'hospitalité. Celle qu'on se fait un devoir d'exercer à leur égard nous paraît trop précieuse pour que nous consentions à en vendre le mérite et la récompense. On les prie de croire que c'est avec peine qu'on leur offre une nourriture si simple, mais nos constitutions mettent à cet égard des bornes étroites... Nous avons supposé d'ailleurs que ceux qui viendraient visiter notre maison n'y seraient conduits que par l'esprit de

piété, et qu'il fallait faire en sorte que l'on pût dire de nous ce que le vénérable Bède dit du monastère de Lindisfarne : « Les moines de ce temps-là étaient fort amateurs de la pauvreté ; s'ils recevaient des riches quelque somme d'argent, ils la distribuaient incontinent aux pauvres, n'en ayant pas besoin pour traiter les grands du siècle, ni pour leur préparer des appartemens magnifiques. Si ceux-ci venaient quelquefois au monastère, c'était pour y faire leur prière, ou pour y entendre la parole de Dieu. Le roi même y venait quelquefois, accompagné de cinq ou six personnes seulement, et après y avoir fait sa prière, il se retirait. Si quelquefois il y mangeait, il se contentait des mets que l'on servait à la communauté. »

Enfin, pour résumer en un mot toutes les pensées qui animèrent les réformateurs de la Val-Sainte, nous dirons, qu'ils ne se proposèrent pas d'autre objet que l'accomplissement de la volonté de Dieu. Entièrement morts à eux-mêmes, dégagés de toute volonté propre, ils se mirent en état de tout recevoir, avec une même docilité, de la main du maître auquel ils avaient sacrifié leur patrie, leur repos, leurs affections les plus légitimes. Ils cherchèrent dans l'abnégation absolue le secret de la joie inaltérable, le gage de la résignation dans les souffrances, de la modération dans la prospérité; ils s'en firent même une devise particulière, signe distinctif de leur réforme, généreux mot de ralliement auquel tous les Trappistes devaient se reconnaître d'un hémisphère à l'autre : *la sainte volonté de Dieu.*

CHAPITRE XIV.

Approbations ecclésiastiques données à l'établissement de la Val-Sainte. Colonies envoyées en Espagne, en Brabant, en Piémont, en Angleterre. Érection de la Val-Sainte en abbaye et en chef-lieu de congrégation. Déclaration des religieux touchant la réforme de la Val-Sainte.

Tant d'actes glorieux de fidélité monastique, d'amour de Dieu et de charité fraternelle, consolaient les premiers pasteurs et les véritables enfans de l'Église. Les évêques, les cardinaux, le souverain pontife, s'empressèrent d'encourager un établissement qui offrait un asile à la piété proscrite, le repos aux persécutés, de nobles exemples à tous les chrétiens. Déjà, le 3 juin 1791, trois jours après l'installation des Trappistes à la Val-Sainte, l'évêque de Lausanne, Bernard-Emmanuel de Lenzbourg, les avait pris hautement sous sa protection, et leur avait reconnu tous les priviléges accordés par le Saint-Siége à l'ordre de Cîteaux, disant que si la qualité d'évêque lui faisait un devoir de gouverner avec une tendre sollicitude tous ceux qui lui étaient soumis, elle lui imposait plus étroitement encore l'obligation de pourvoir à ceux qui, n'ayant rien de plus cher que Jésus-Christ, avaient tout abandonné pour le suivre, et embrassé, dans une nudité parfaite, la nudité de la croix. De leur côté, dom Augustin et ses frères ne tardèrent pas à écrire au pape Pie VI pour lui rendre compte de leur arrivée, de l'accueil qu'ils avaient reçu, et solliciter de sa bienveillance l'approbation de ce qui s'était fait, ses avis salutaires, quelques pa-

roles d'encouragement et sa bénédiction apostolique. Plusieurs religieux allèrent plus loin, mais en leur nom particulier : ils exprimèrent à quelques personnes distinguées le désir d'avoir un abbé, en considération des grands avantages qui en devaient résulter pour la régularité de l'administration et la perpétuité du monastère. L'archevêque de Damas, le cardinal de Bernis, le cardinal-archevêque de Malines, le cardinal de La Rochefoucauld, le nonce qui avait résidé en France, trouvèrent ce désir très simple et très naturel, et l'appuyèrent auprès de Sa Sainteté. Pie VI, trop heureux, au milieu de tant de sujets d'afflictions, de protéger une communauté qui avait seule échappé au naufrage de tous les ordres religieux, enjoignit à son nonce de Lucerne d'approuver, par l'autorité apostolique, l'établissement nouveau, d'ériger gratis la Val-Sainte en abbaye, et d'accorder aux Trappistes toutes les autres grâces nécessaires pour le plein et entier affermissement de leur maison.

La volonté du souverain pontife fut contrariée pendant près de deux ans par l'opposition du gouvernement de Fribourg. Leurs Excellences les souverains seigneurs et supérieurs du suprême sénat apprirent par la voix publique la faveur que le Saint-Siége accordait à leurs religieux de la Val-Sainte. Aussitôt l'importance gouvernementale de ces bons bourgeois s'en émut; la petite susceptibilité du protecteur vint s'y joindre; ils s'étonnèrent qu'on osât parler d'établir dans leur canton une chose nouvelle sans les en prévenir, que leurs obligés eussent la prétention de recevoir directement quelque grâce d'un autre bienfaiteur. Ils demandèrent des explications. Dom Augustin leur répondit que le bref du souverain pontife était une grâce spontanée, puisqu'elle n'avait pas été sollicitée officiellement; que s'il ne leur en avait pas donné communication, c'était qu'il avait besoin d'attendre que le nonce lui en eût expédié l'acte, et que, loin de vouloir se soustraire à la reconnaissance, il

honorait les souverains seigneurs comme des pères, qui avaient donné une seconde vie à sa communauté en lui conservant son état. Il ajoutait quelques-unes des raisons qui devaient décider le sénat à consentir à l'érection d'une abbaye. Les souverains seigneurs se contentèrent, *pour le moment, des raisons d'excuses alléguées dans la présente* (20 mars 1792); mais ils *attendirent, quant au reste, ce qui arriverait d'ultérieur de la part du Saint-Siége.* L'année suivante (mai 1793), dom Augustin leur soumit une nouvelle requête. Il demandait cette fois expressément leur permission pour ériger la Val-Sainte en abbaye. Il apportait, à l'appui de bons argumens, la nécessité de donner à la Val-Sainte une forme durable, aux moines un supérieur permanent; le désir légitime des religieux d'être gouvernés selon leur règle, qui place un abbé à la tête de chaque monastère, et d'avoir une existence ecclésiastique, après avoir obtenu une existence politique. Pour les intéresser eux-mêmes au résultat, qui dépendait de leur consentement, il leur représentait que plus l'existence de la Val-Sainte serait assurée, plus la bonne renommée de ses protecteurs s'étendrait dans le monde chrétien. Enfin, pour leur ôter la crainte d'une dépense nouvelle, qui pouvait bien être dans leur esprit l'objection la plus sérieuse, il leur répétait que le Saint-Siége accordait cette faveur gratis; que le nonce, obligé de venir examiner par lui-même l'état du monastère, ne voulait pour dédommagement que des prières, et faisait remise aux religieux de certaines cérémonies coûteuses et contraires à leurs réglemens particuliers. A ces observations, le sénat ne pouvait rien répondre de raisonnable, et se rendit. Il accorda *gracieusement* aux révérends pères de la Trappe sa sanction souveraine pour l'érection de leur communauté en abbaye (23 mai 1793). Mais, toujours inquiet de l'avenir, toujours jaloux de constater ses droits, il se hâta d'avertir les religieux qu'ils n'étaient pas émancipés, et leur rappela

leur dépendance par cette clausule, que la sanction n'était que *pour le temps qu'il plairait à leurs prédites excellences*. Le point capital était gagné, mais il se passa encore plus d'un an avant l'exécution.

En attendant, l'admiration publique donnait à la Val-Sainte une célébrité et une importance européenne. Le passage des moines de la Trappe à travers la France et les fureurs de l'impiété, n'avaient pu s'effectuer si heureusement sans frapper les esprits; le renouvellement des austérités antiques, à une époque d'apostasie, avait vivement éveillé la curiosité. La Val-Sainte reçut bientôt une multitude de visiteurs de toute condition, clercs ou laïques, séculiers ou moines, et des diverses contrées de l'Europe occidentale. Ce concours augmenta le nombre des religieux, et répandit au loin leur renommée. La vue du bel ordre qui régnait dans le saint asile, l'obéissance affectueuse des inférieurs, le dévoûment infatigable du supérieur, l'union intime des frères, la félicité commune, édifiaient les étrangers et excitaient en eux de saints désirs. Les uns, voulant partager ces joies inconnues au monde, demandaient place parmi les pénitens; les autres remportaient un souvenir ineffaçable de ce qu'ils avaient ressenti, et le besoin de le communiquer à leurs compatriotes; les gazetiers eux-mêmes insérèrent dans leurs feuilles profanes l'éloge des Trappistes. Il y avait à peine deux ans que le monastère était fondé, et déjà l'Espagne et le Brabant enviaient à la Suisse les hôtes qu'elle avait recueillis. Ces considérations décidèrent dom Augustin à essayer de nouvelles fondations. Sa communauté s'était multipliée bien au-delà du nombre de vingt-quatre, fixé par le sénat de Fribourg; les novices venus de France avaient fait profession, de nouveaux postulans étaient entrés dans l'ordre. Il y avait maintenant *des religieux de trop à la Val-Sainte*, il ne pouvait les conserver sans déplaire à ses bienfaiteurs; il crut pouvoir les envoyer aux con-

trées qui les appelaient. Ceux qui lui ont reproché avec tant d'aigreur d'avoir multiplié sans prévoyance ses monastères, loin d'imputer à témérité son entreprise, auraient dû se ressouvenir qu'il y était forcé d'une part, et encouragé de l'autre.

Ce fut par l'Espagne qu'il commença. On se rappelle qu'au XVe siècle, au milieu de la décadence de l'ordre de Cîteaux, la catholique Espagne était entrée la première dans la voie des réformes par l'établissement de la congrégation de Castille (*Voy*. t. I, ch. III). Ce fut elle encore, au XVIIIe siècle, qui accepta la première la réforme de la Val-Sainte. Dom Augustin, ayant reçu de ce côté de belles espérances, voulut, sans perdre de temps, éprouver les dispositions des esprits et profiter de la bonne volonté qui l'appelait. Dans ce dessein, il fit partir deux religieux (avril 1793), dont le chef était dom Gerasime d'Alcantara, profès de la Trappe, et d'une famille espagnole. Cette communauté d'origine ne devait pas être sans utilité pour le succès auprès des bienfaiteurs qu'il allait solliciter. Il les chargea d'obtenir du roi, par l'entremise de plusieurs seigneurs, un établissement monastique, et de régler les premiers arrangemens pour l'installation d'une colonie plus nombreuse. Les deux pélerins supportèrent intrépidement un voyage pénible et dangereux; ils ne se rebutèrent ni des obstacles quelquefois terribles que la nature opposait à leur marche, ni des tracasseries de la politique, ni des mauvais traitemens de l'indifférence. Ils donnèrent à leurs frères un exemple qui devait être suivi par tous les fondateurs des diverses colonies de la Val-Sainte. Déjà ils avaient traversé la plus grande partie de la Suisse à pied, ne prenant pour toute nourriture que du pain et du fromage, et pour boisson du lait, lorsque le mont Saint-Gothard leur présenta de si grandes difficultés, qu'ils crurent un moment y trouver leur tombeau. Il fallait monter, pendant une distance de trois lieues, sur un chemin de

neige, tracé entre deux murailles de neige, et contre une bise si froide, que la salive gelait sur les lèvres. Bientôt la neige, tombant du ciel, s'attacha à leurs habits et leur déroba la vue du chemin. Ils ne pouvaient s'arrêter sans s'exposer à un engourdissement mortel, et ils n'avançaient plus qu'au hasard, roulant presque à chaque pas, ou enfonçant dans la neige jusqu'au milieu des cuisses. Lorsque après des souffrances inouïes ils atteignirent enfin l'hospice des Capucins, leurs mains et leurs visages étaient gelés : ils s'évanouirent dès qu'on les approcha de la chaleur d'un poêle, et le lendemain l'un et l'autre avait le visage pelé en plusieurs endroits.

Revenus de cet abattement inévitable, ils n'eurent pas un seul instant la pensée de retourner en arrière. Il leur sembla qu'ils avaient peu souffert : ce passage, disait gaîment dom Gerasime, ne nous a coûté que la peau du visage. Ils reprirent donc leur route, impatiens d'arriver à Gênes, où ils devaient s'embarquer. Mais ici, après les périls du Saint-Gothard, ils allaient rencontrer le mauvais vouloir des hommes, plus redoutable que les avalanches. Le Piémont, qu'ils devaient traverser, était fermé impitoyablement aux Français ; les ordres du souverain s'accordaient avec les sentimens de la population ; l'horreur de la révolution française rendait odieux et suspect tout ce qui venait de la France. Les deux religieux en furent avertis à Bellinzona par un ecclésiastique émigré : « On ne peut passer, mes pères, leur disait-il, et vous-mêmes vous ne passerez pas ; fussiez-vous des anges, vous ne passeriez pas. » Déterminés à tout tenter par obéissance, les pélerins de la Trappe voulurent éprouver si le Dieu des anges ne leur ouvrirait pas le passage : ils s'embarquèrent sur le lac Majeur pour gagner Arona, la première ville du roi de Sardaigne. Comme ils en approchaient, un colonel piémontais, qui avait autrefois visité la Trappe en France reconnut dom Gerasime pour l'hôtelier

qui lui avait fait un si généreux accueil. « N'êtes-vous pas, dit-il, des religieux de la Trappe; je me souviens encore des bonnes instructions que vous m'avez données, venez avec moi, et je vais vous faire passer. » Il lui suffit, en effet, de dire aux gardes de la frontière que les deux étrangers étaient de sa compagnie, on n'en demanda pas davantage. Mais le protecteur ne pouvait pas les accompagner partout; la même difficulté se représenta à chaque ville, à chaque village, et pour ainsi dire sur tous les chemins. Ces deux hommes, qui ne savaient de l'italien que quelques mots pour demander dans les auberges ce qui leur était nécessaire, pouvaient se trahir à chaque instant; il leur fallait une présence d'esprit, une réserve singulière, pour échapper; la moindre inadvertance les eût dénoncés à l'attention publique, déjà si éveillée par la peur des révolutionnaires. Plus d'une fois on les conduisit, entre des soldats, aux gouverneurs des villes, comme des vagabonds; ou le peuple les poursuivait, les accusant d'être Français, et réclamant leur arrestation. Le passeport que leur avait donné l'ambassadeur d'Espagne en Suisse, et le titre de Bernardins du canton de Fribourg, qu'ils prenaient exclusivement, sans jamais faire mention de la Trappe, les tiraient d'affaire en pareille circonstance. D'autres fois, sommé de répondre s'il était Français, dom Gerasime avait recours à une ruse bien innocente, qui sauvait tout ensemble la vérité et la liberté de son compagnon : il disait la vérité en flamand; à cet idiome inconnu, les Piémontais, surpris, revenaient de leurs soupçons, et disaient : « Ah! ce sont des Allemands, laissez-les aller. » Plus d'une communauté religieuse leur refusa l'hospitalité, parce qu'ils avaient l'apparence française; plus d'un curé refusa à dom Gerasime la permission de dire la messe, dans la crainte d'accueillir un prêtre jureur; plus d'un aubergiste refusa de les loger avant d'avoir fait examiner leurs passeports par l'autorité du lieu. Cependant ils avançaient chaque

5.

jour, ranimant à chaque pas leur confiance en Dieu par les marques évidentes de la protection qu'ils en recevaient, et qui les fit entrer heureusement sur le territoire de la république de Gênes.

A Gênes, d'autres épreuves les assaillirent : les communautés peu régulières, et redoutant aussi les Français, ne voulurent pas les loger ; ils ne trouvèrent d'amis que les pauvres Récollets de l'Étroite-Observance ; le peuple se moquait de leur costume, de leur gravité silencieuse : s'ils paraissaient dans les rues, ils étaient couverts de huées : « Tous les chapitres de la Val-Sainte, disait dom Gerasime, toutes les exhortations sur l'humilité ne valent pas un pareil accueil pour nous bien disposer au mépris des choses humaines et à la mort. » La traversée de Gênes à Barcelone continua cette persécution : le plus grand mal ne fut pas une tempête, ou la crainte des corsaires, mais les injures des autres passagers, la difficulté de s'isoler, et le dédain brutal du capitaine, qui, tout en recevant leur argent, les traitait comme des mendians admis par grâce. *Quoi qu'il en soit, cela ne leur causa aucune peine, mais une grande joie, puisqu'ils avaient l'honneur de souffrir quelque chose pour leur bon Dieu.*

Aussitôt après leur débarquement à Barcelone (14 mai 1793), les choses changèrent comme par miracle : aux humiliations, aux inquiétudes, succédèrent les honneurs et la sécurité. Il existait en Espagne deux congrégations cisterciennes ; l'une, la congrégation de Catalogne, fondée au XVIIe siècle, portait encore le nom d'ordre de Cîteaux, parce qu'elle n'avait pas été soustraite entièrement à la juridiction de l'abbé de Cîteaux ; l'autre, beaucoup plus ancienne, la congrégation de Castille, ou ordre de saint Bernard, constitué par Martin de Vargas, entièrement libre, sous un général particulier, était la plus considérable et la plus sévère. Toutefois, il s'en fallait bien qu'elle approchât des austérités de

l'abbé de Rancé, à plus forte raison de celles de la Val-Sainte. Dans les monastères les plus rigides, on ne chantait matines qu'à deux heures le dimanche, à trois heures les jours de la semaine, et dans ces jours les novices seuls y assistaient. On mangeait de la viande quatre fois par semaine; on ne gardait le silence qu'à certaines heures et en certains lieux; si l'on ne faisait pas usage de linge, on ne conservait guère la pauvreté monastique dans l'ampleur des vêtemens et la qualité des étoffes; il fallait trente-huit aunes de serge fine pour une seule coule. La solitude y paraissait bien observée, parce que les religieux ne prenaient de vacances que tous les quatre ans, austérité excessive en Espagne. Presque partout la vie commune était dénaturée; point de dortoirs, si ce n'est pour les novices; chaque profès avait sa cellule, ou plutôt sa maison, composée de plusieurs chambres, d'une cave et d'un jardin. L'autorité enfin était trop mal constituée pour opérer le bien; presque partout les abbés n'étaient élus que pour quatre ans, et le pouvoir de l'abbé régnant était contrarié, restreint par l'importance des ex-abbés, qui conservaient, après l'expiration de leur charge, une grande influence dans la maison, habitaient des quartiers magnifiques, et se croyaient de seconds abbés, comme ces prieurs arrogans dont parle saint Benoît. Néanmoins il se trouvait dans chaque maison quelques religieux fervens qui regrettaient l'ancienne discipline, qui menaient une vie pénitente, pauvre et mortifiée au milieu de l'abondance, une vie recueillie, silencieuse, une vie d'union avec Dieu au milieu des conversations. Les ouvrages de l'abbé de Rancé, traduits récemment en espagnol, étaient appréciés et admirés; plusieurs abbés avaient déjà tenté des réformes; une généreuse ardeur se remuait au fond des âmes; le feu se ranimait sous la cendre, et n'attendait qu'un souffle pour jeter une nouvelle clarté.

L'arrivée de dom Gerasime et du père Jean, son compa-

gnon, fit éclater ces sentimens. Il importe de constater la sensation profonde, générale, que produisirent les envoyés de la Val-Sainte dès leur première apparition chez les nations catholiques. Les disciples de Rancé, formés par dom Augustin à mettre en pratique plutôt encore l'esprit que la lettre de sa réforme, attirèrent à eux l'admiration publique et les espérances de la vertu. Ceux qui soupiraient après le rétablissement de la régularité antique crurent reconnaître le moment et les docteurs attendus. Les deux pèlerins recueillirent de nombreux témoignages de ces dispositions. Les Récollets de Barcelone les avaient reçus ; un religieux de cet ordre les conduisit chez le grand-vicaire auquel dom Gerasime voulait demander la permission de dire la messe ; le grand-vicaire la donna sans difficulté, et dit à celui qui les présentait : « Vous feriez mieux de vivre du travail de vos mains comme les Trappistes que de demander l'aumône. » Ils avaient ordre de se rendre à Madrid ; dans leur route de Barcelone à cette ville, ils visitèrent un grand nombre d'abbayes de Cîteaux. Partout ils édifièrent leurs hôtes et enflammèrent le zèle. On admirait leur gravité ; le père Jean semblait être *le prototype de la modestie*, il ne parlait jamais. Interrogé un jour sur les motifs de son silence, il répondit, avec la permission de son supérieur : « *Non ego sum dux verbi, sed socius itineris.* » On lui demandait encore qui il était dans le monde, il répondit sans hésiter : « Un fort mauvais sujet. » On admirait leur pénitence : quoique en voyage, ils ne prenaient aucun soulagement ; quoique admis dans les réfectoires, ils n'y prenaient aucune autre nourriture que celle qui était prescrite par les réglemens et qu'ils préparaient eux-mêmes, parce que personne n'aurait su le faire. Aussi les serviteurs de Dieu en esprit et en vérité exprimaient le désir d'être admis parmi eux dès qu'ils auraient fondé un établissement. A Sainte-Croix, quatre religieux le demandèrent formellement ; les

autres sollicitèrent au moins les étrangers de prolonger leur séjour dans la maison. A Poplet, même empressement; le prieur ne craignit pas de leur dire : « *Vos estis religiosi, nos vero simulacra religiosorum*; *orate pro nobis.* » A Sainte-Foi, près de Sarragosse, le prieur déplora avec eux la décadence de l'ordre. A Huerta, l'abbé, s'accusant lui-même de relâchement, les remercia de leur arrivée en Espagne, qui servirait à confondre et à changer des religieux qui n'étaient plus que l'ombre de leurs pères. A Madrid, l'abbé de Sainte-Anne, ex-général de la congrégation de Castille, leur raconta qu'il avait tenté, pendant son généralat, une réforme sérieuse, mais que ses efforts avaient été inutiles; et il ajouta que n'ayant pu convertir les autres, il voulait au moins se convertir lui-même, et que, si les Trappistes obtenaient un établissement, il serait leur premier novice.

Entre ces divers témoignages, il en est un plus explicite encore et plus imposant, qui fait voir comment la réforme de la Val-Sainte était appréciée des hommes qui avaient véritablement l'esprit de la vie monastique. C'est une lettre de Jean de Sada à dom Gerasime. Jean de Sada était religieux à Piedra, précisément dans ce monastère d'où était sorti Martin de Vargas, premier réformateur des Cisterciens d'Espagne. Il avait traduit en espagnol les ouvrages de l'abbé de Rancé. Il avait couvert les murs de sa cellule de sentences tirées de l'abbé de Rancé ; il s'était efforcé de justifier auprès des moines relâchés toute la conduite, toutes les intentions de l'abbé de Rancé. Il appliquait, selon son pouvoir, dans sa manière de vivre, les préceptes du maître qu'il admirait. Il portait une coule fort grossière ; sa cellule était la plus petite de toutes ; jamais il n'avait pu consentir à être abbé. Il pouvait donc, mieux que personne en Espagne, comprendre et comparer la réforme de la Trappe et celle de la Val-Sainte, et décider si la dernière était la

conséquence, le complément de la première, si l'état présent de la religion et des mœurs ne justifiait pas un redoublement de ferveur et d'expiation. Il s'empressa d'écrire à dom Gerasime :

« Qu'il est bon, le Dieu d'Israël, à ceux qui ont le cœur droit ! Ce père des miséricordes a daigné répandre la joie dans vos cœurs, sur vos pensées, dans vos discours et sur toutes vos œuvres en ces temps malheureux où tout espoir de consolation semble être interdit... Qui l'eût cru, mon très cher frère, qui eût osé espérer que tant de crimes et tant d'horreurs dont on n'a pas d'exemple depuis la mort du juste Abel jusqu'à nos jours, eussent jamais pu produire de tels fruits de bénédiction ! Qui l'eût cru, si ce n'est ceux qui savent que le sang des martyrs est la semence des chrétiens ! Priez pour nous et pour beaucoup d'autres qui désirent que votre œuvre se consomme, et que le nombre de treize religieux puisse s'augmenter avec le temps. Il serait à souhaiter alors qu'on formât deux colonies de votre observance pour les deux congrégations d'Espagne. Nous savons combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, de renouveler un corps monastique qui a perdu sa première régularité, et nous comprenons que votre vénérable réformateur (l'abbé de Rancé) ait négligé malgré lui quelques-unes des volontés de la règle et des institutions de nos pères ; mais nous joignons nos désirs aux vôtres, pour que vous repreniez tous les usages de nos fondateurs sans en omettre un iota. Les règles de nos pères sont des pierres solides, qui, à la vérité, ne sont pas toutes nécessaires pour élever un nouvel édifice, mais elles sont des perles précieuses pour orner la nouvelle épouse, pour attirer les regards et l'amour de l'époux, et ces paroles : « Vous êtes toute belle, ô ma bien aimée, et il n'y « a pas de tache en vous ! » Aussi j'ai pensé qu'il ne fallait rien négliger pour enrichir le vêtement de la fille du Roi, pour entourer l'époux de variété, et éviter ce reproche d'autant plus terrible qu'il est plus tendre : « Vous avez blessé mon

« cœur par un des cheveux de votre tête. » Ornez-la depuis les liens de sa chaussure jusqu'à son diadème, afin que l'ennemi ne puisse médire de vous, et que nos amis se réjouissent en répétant : « L'odeur de vos habits est comme l'odeur des « parfums. »

Tout annonçait donc à la mission d'Espagne un favorable succès. Dom Augustin s'en réjouissait en Dieu ; s'il se fût cherché lui-même dans ses œuvres, il eût pu s'en glorifier. Car ces religieux dont la vue seule remuait si profondément l'Espagne monastique, c'était lui qui les avait formés, c'était lui qui les soutenait de ses conseils, de ses avertissemens. Ses lettres, répondant avec une exactitude admirable à toutes celles de dom Gerasime, leur tenaient lieu partout de la présence de leur supérieur, leur remettaient sous les yeux tous les points de la régularité, et les préservaient de ces petits relâchemens auxquels la politesse et la bienveillance de leurs hôtes auraient pu entraîner des moines en voyage. Malheureusement ces documens nous manquent, et nous ne pouvons en apprécier le nombre, l'utilité, la piété, que par la vie exemplaire de ceux qui les recevaient, et par ce qu'ils nous en rapportent eux-mêmes. Nous savons au moins qu'ils assurent à dom Augustin une belle part dans le mérite de cette fondation éloignée ; mais lui-même, loin d'en tirer aucune importance personnelle, n'était préoccupé que du saint désir de propager jusqu'aux extrémités du monde la gloire de son divin Maître. Instruit des progrès de la religion catholique au Canada, il avait conçu le projet d'envoyer une colonie de religieux en Amérique ; ce fut, pendant plus de vingt ans, son projet favori. On lui avait déjà opposé de sérieuses objections, la difficulté d'obtenir le consentement des Anglais hérétiques, la difficulté plus grande encore de faire des prosélytes dans un pays qui n'avait jamais connu de moines. Il avait hésité quelque temps ; mais après l'accueil empressé que les communautés

relâchées d'Espagne avaient fait à ses missionnaires, il ne désespéra pas de trouver plus d'empressement encore dans un peuple nouveau, dans la ferveur d'une conversion récente. Le 28 août 1793, il fit partir le cellerier de la Val-Sainte, dom Jean-Baptiste, le sous-maître des novices dom Eugène Bonhomme de Laprade, et un frère donné. Dom Eugène, qui ne paraît encore ici qu'au second rang, aura plus tard une importance de premier ordre. Il avait été page à la cour de Louis XVI, puis novice à la Trappe, en France, avant la révolution. Lorsque l'Assemblée constituante supprima les communautés religieuses, il seconda chaudement le projet d'émigration de dom Augustin, son père-maître : rendu à la Val-Sainte, il persévéra dans sa vocation. Son amour des austérités était si grand, qu'il l'entraînait quelquefois au-delà des bornes. de la prudence ; dans un des chapitres tenus pour l'observation de la règle, impatient de témoigner à Dieu sa reconnaissance, il proposa de donner aux jeûnes une durée impossible, de ne manger que tous les deux jours. Nous aurons souvent occasion, dans le cours de ce récit, de relever sa charité, son courage et toutes les vertus qui font les saints.

Les trois frères se mirent en route pour les Pays-Bas, d'où ils devaient passer en Angleterre, et de là en Amérique. Ils n'emportaient pour provisions de voyage qu'un certificat de l'évêque de Lausanne qui faisait leur éloge avec celui de la Val-Sainte, et un peu d'argent, ressource insuffisante pour une si longue expédition, mais à laquelle ils devaient suppléer par la bienveillance des âmes pieuses. Cette colonie eut ses dangers comme celle d'Espagne ; ils traversaient les Ardennes, pays désert où l'on peut marcher une demi-journée sans rencontrer une habitation ; la première nuit qu'ils y passèrent, leur pauvre auberge fut assaillie par une troupe de brigands qui s'efforçaient d'y pénétrer, et criaient hautement qu'ils voulaient tuer le maître de la

maison. Le jour seul dissipa ces œuvres de ténèbres; l'aubergiste n'avait été que légèrement blessé d'un coup de pierre ; les religieux bénirent le ciel de les avoir préservés, et continuèrent leur voyage. Ils rencontrèrent un officier émigré, sans argent, sans ressource. Dom Jean-Baptiste en fut si touché de compassion, qu'oubliant les besoins de sa petite bande, il donna un double louis à cet infortuné compatriote, et lui paya le prix de sa place dans une voiture publique. Cette charité brillant comme une pure lumière, et le costume qu'ils portaient, firent bientôt reconnaître les voyageurs ; et dès qu'on sut leur nom et leur dessein, ils produisirent la même sensation au nord que leurs frères au midi. On vit en eux les réformateurs de la vie monastique, les modèles de la pénitence, les intercesseurs les plus puissans auprès de Dieu. Cette bienveillance changea immédiatement leur destination, et leur assura en Europe ce qu'ils croyaient ne trouver que dans le Nouveau-Monde. A peine entrés à Gand, ils apprirent que l'évêque d'Anvers avait le dessein de former dans son diocèse un établissement de Trappistes; on ne tarda pas à venir leur demander s'ils ne consentiraient pas à favoriser ce projet. Ils répondirent qu'ils n'avaient point le droit de vouloir, que leur supérieur les envoyait en Amérique, et non en Brabant, et que, sans un nouvel ordre de sa part, ils allaient chercher les moyens de s'embarquer. L'évêque d'Anvers avait déjà adressé à dom Augustin une demande de ce genre qui n'avait pas eu de suite ; mais à la vue de la colonie destinée pour le Nouveau-Monde, il crut le moment propice pour revenir à la charge : les Brabançons se joignirent aux instances de l'évêque; dom Jean-Baptiste consentit à demeurer auprès du prélat jusqu'à ce qu'il eût reçu une réponse de dom Augustin.

Déjà le roi d'Espagne Charles IV avait agréé la demande de dom Gerasime. Quoique la Trappe fût d'origine française, la haine du nom des révolutionnaires disparut

devant la piété des religieux ; malgré les incertitudes d'une époque de guerre violente, et la difficulté de conserver les institutions existantes, la pensée d'une fondation nouvelle ne sembla pas intempestive. Charles IV faisait la promesse d'un établissement à perpétuité, et non d'un asile provisoire. Le conseil des ordres militaires d'Alcantara et de Calatrava offrait une de leurs maisons ; l'abbé de Sainte-Anne, de son côté, offrait un des monastères de la congrégation de Castille; un des principaux seigneurs, le duc de Hijar, était chargé de choisir. En Brabant, les admirateurs de la Trappe dépassèrent l'activité des Espagnols. Dom Augustin ayant consenti à donner des Trappistes à cette province, l'évêque d'Anvers se hâta d'obtenir de l'empereur les permissions nécessaires. Le gouvernement de Bruxelles fut moins commode: on le priait de concéder gratuitement une des abbayes qui avaient été supprimées par la politique philosophique de Joseph II ; il la refusa, mais la charité des particuliers suppléa au mauvais vouloir des administrateurs. Un riche négociant fit connaître à l'évêque, près de Westmal, à trois lieues d'Anvers, un terrain de 300 arpens, très solitaire et très convenable à des religieux, d'une culture facile et productive, et fournie suffisamment d'eau et de bois. Il souscrivit le premier pour 1000 florins; l'évêque promit le même sacrifice ; quelques autres négocians complétèrent la somme demandée par le propriétaire. Dom Jean-Baptiste fut bientôt mis en possession de cette solitude.

L'accueil si favorable que les religieux de la Trappe avaient reçu en Espagne et en Brabant décida dom Augustin à envoyer du renfort des deux côtés. Ici, qu'on nous permette de rapporter une scène touchante, un de ces témoignages de charité qui rendaient la Val-Sainte si chère à ses pieux habitans, une scène de départ et de séparation qui devait se renouveler à toutes les fondations suivantes. Le 3 février 1794, les religieux, au nombre de six, qui

devaient aller rejoindre dom Gerasime, communièrent à la messe *pro peregrinantibus*, dite à leur intention. Après la messe, dom Augustin bénit une croix absolument pareille à celle que la communauté avait reçue du curé de Cerniat : ceux qui allaient partir vinrent l'adorer, ensuite le diacre la prit et l'attacha étroitement à l'autre, pour mieux exprimer l'union indissoluble de tous les frères. Le supérieur ayant entonné le psaume *Beati immaculati in via*, on se mit en marche processionnellement pour conduire les voyageurs à la porte du monastère. Là, il se passa des choses ineffables et vraiment dignes des beaux jours de Cîteaux. Non, le départ de saint Bernard quittant Saint-Etienne n'a rien de plus beau, rien de plus touchant que la séparation des religieux de la Val Sainte. Arrivés à la porte qui doit retenir les uns et laisser passer les autres, les voyageurs viennent se jeter aux pieds de leur supérieur, et ils pleurent ; le supérieur les relève, et il pleure avec eux. Ce père et ces enfans, qui ne se verront peut-être plus, voudraient se parler une dernière fois; mais l'émotion suspend leurs paroles, et ils ne peuvent se communiquer l'expression de leur tendresse qu'en entrelaçant leurs bras et mêlant leurs larmes. Cependant le supérieur a détaché la nouvelle croix de l'ancienne, il la remet aux mains du chef de la colonie, et déjà elle s'avance et prend la route de l'exil ;... il faut la suivre. Mais la croix qui a uni tous les membres de la communauté, la croix qui seule peut les séparer, ne les unit jamais plus étroitement qu'en les séparant. Leur charité a besoin de se produire au dehors, de se soulager un peu par une libre effusion : ils se jettent donc dans les bras les uns des autres, et dans un silence éloquent, à peine rompu par quelques soupirs, ils renouvellent en Jésus-Christ l'engagement d'une fidélité mutuelle, dont la distance ne relâchera jamais les liens, dont le temps n'affaiblira pas la vivacité. Enfin la volonté de Dieu l'emporte. Les voyageurs se rangent deux

à deux à la suite de leur croix, et franchissent le seuil sacré. Oh ! qu'elle dut être belle sur la montagne, la marche de ces solitaires quittant l'asile où ils s'étaient consacrés, le repos qu'ils avaient conquis par tant de sacrifices, pour aller évangéliser d'autres terres et procurer le salut des âmes par de nouvelles épreuves. Ceux qui restaient à la Val-Sainte n'en pouvaient détacher leurs yeux : à genoux, priant avec ferveur pour ces courageux missionnaires de la pénitence, pour l'Eglise, pour l'Espagne, ils ne cessaient de regarder leurs frères, jusqu'à ce qu'une colline les déroba à leurs yeux. Alors, ranimant par leurs regrets mêmes l'amour de la solitude qui leur était conservée, après quelques momens donnés aux hommes, ils se retournèrent vers Dieu, le premier objet de leur culte, le principe et la fin de leur charité fraternelle; et pour protester ensemble de leur soumission et de leur reconnaissance, ils rentrèrent dans les cloîtres en chantant avec le psalmiste : « Qu'ils sont aimés, vos tabernacles, ô Dieu des vertus; mon âme soupire et languit d'impatience à la vue de votre sanctuaire : *Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum.*

L'établissement d'Espagne, après s'être annoncé si heureusement, éprouva tout-à-coup un retard sérieux. A la promptitude de la réception et des promesses, succéda la lenteur des conseils de Castille. Quand les religieux envoyés à dom Gerasime arrivèrent à Barcelone, il n'avait pas encore de monastère à leur offrir, mais il leur avait préparé un asile dans l'abbaye de Poplet, en Catalogne, où ils purent attendre une concession définitive. Toutefois leur séjour dans la maison qui leur était prêtée pouvait être considéré comme une fondation véritable. Ils y pratiquèrent immédiatement leur règle dans la plus stricte exactitude. A leur arrivée, les moines de Poplet les entourèrent, les accablèrent de questions; mais ils firent signe respectueusement qu'ils ne pouvaient parler. On leur avait préparé, non pas

un dortoir, mais des chambres particulières : ils transportèrent aussitôt dans une salle commune les planches des lits, et prirent leur repos sur ces couches conformes à celles de la Val-Sainte. Dès le lendemain ils travaillèrent au jardin. Pour la nourriture, ils n'acceptèrent que le pain des pauvres et des légumes. Les religieux de Poplet, qui voulurent assister, autant par bienveillance que par curiosité, à plusieurs exercices, restèrent stupéfaits et des couches dures, et du chant grave, et de la lecture au réfectoire pendant le repas, et du retard de ce repas unique qui n'avait lieu à cette époque de l'année qu'à quatre heures un quart, et surtout de la qualité des deux portions, l'huile et le vin paraissant en Espagne si nécessaires à la vie, qu'on ne comprend pas qu'une telle privation soit supportable. Ils n'admiraient pas moins leur assiduité au travail, soit dans le jardin, soit dans l'ouvroir, et leur santé constamment bonne, en dépit de tant d'austérités, et ils ne se lassaient pas de les voir *contens dans leur pauvreté, gais dans leurs travaux, tranquilles dans leurs mortifications*. C'est le témoignage qu'ils leur rendirent solennellement auprès des autorités du royaume. Quelquefois enfin, reportant leurs pensées sur eux-mêmes, et se comparant à leurs obligés, ces pauvres moines versaient des larmes, et se retiraient en disant qu'ils avaient vu enfin de vrais religieux.

L'établissement de Brabant, commencé le second, sembla devoir réussir le premier. Le 22 avril 1794, dom Augustin fit partir plusieurs religieux pour rejoindre dom Jean-Baptiste. Ils ne devaient pas tous demeurer en Brabant; quelques-uns étaient destinés pour le Canada, auquel on ne renonçait pas, et dom Jean-Baptiste restait chargé de les conduire ; les autres devaient former la communauté de Westmal sous un nouveau supérieur, dom Arsène. Tout prospéra d'abord à Westmal, ou plutôt à la Trappe du Sacré-Cœur : c'était le nom que la piété ardente de dom

Augustin avait donné à cette fondation. Nous avons dit que les terres étaient bonnes et assez étendues; mais il n'y avait sur ce sol d'autre lieu d'habitation qu'une petite chaumière. Ce qui n'aurait pu suffire à une grande communauté offrait encore assez d'espace à un petit nombre de religieux formés par les épreuves de la Val-Sainte. Dom Arsène prit possession, le vendredi 6 juin 1794, de ce nouveau Clairvaux. Tous les paroissiens de Westmal, conduits en procession par leur curé, accompagnèrent les Trappistes dans cette cérémonie. Dès les premiers jours, la régularité fut établie, et édifia les visiteurs, dont l'empressement curieux se changea aussitôt en bienfaisance généreuse. Les habitans d'Anvers, non contens d'avoir donné le terrain, offraient encore toutes les choses nécessaires à la vie et à la dignité du culte : les uns apportaient du blé, des légumes ou des meubles; les autres, des ornemens d'église; quelques-uns se chargeaient de bâtir une chapelle. Déjà même il se présentait quelques novices, parmi lesquels l'abbé Malmy, ancien curé du diocèse de Reims, réduit par la persécution à chercher un asile en Belgique. Il avait connu, au couvent des Dominicains à Bruxelles, dom Jean-Baptiste et ses compagnons; leur vue avait réveillé en lui les souvenirs d'une ancienne vocation religieuse, et dès que le Sacré-Cœur fut fondé, il entra au noviciat, sous le nom de frère Etienne. Nous le retrouverons souvent dans la suite, et pour ainsi dire jusqu'à la fin de cette histoire, puisqu'il n'a terminé qu'en 1840 une vie de quatre-vingt-seize ans. Dom Arsène, malgré la répugnance qu'il ressentait pour la charge de supérieur, commençait donc à se réjouir des bénédictions du ciel. Malheureusement la Belgique était trop voisine de la France. Déjà conquise une première fois par Dumouriez, après la bataille de Jemmapes (6 novembre 1792), elle avait subi une organisation démocratique et des clubs républicains. Délivrée par la défection de ce général, et par

la coalition des impériaux et des Anglo-Bataves que commandait le prince de Saxe-Cobourg, elle était retournée aux Autrichiens dans les premiers mois de 1793. Tout-à-coup, pendant la dictature souveraine de Robespierre, Pichegru envahit la Flandre maritime, et Jourdan força le passage de la Sambre. Le 24 juin 1794, dix-huit jours après l'installation des Trappistes à Westmal, les Français étaient aux portes de Gand, et, le 26, la bataille de Fleurus ouvrait la route de Bruxelles. Anvers était dans la consternation; chacun songeait à fuir et à sauver ce qu'il avait de plus précieux. Les Trappistes avaient pris la résolution de tenir ferme et d'attendre les arrêts de la Providence. Mais, toujours obéissans, ils voulaient soumettre leur projet à dom Augustin et à leur évêque. Celui-ci leur conseilla de ne céder qu'à la dernière extrémité, mais de ne pas braver les envahisseurs dès que la résistance paraîtrait inutile. Les deux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse ayant opéré leur jonction à Bruxelles, et les Français se montrant à une demi-lieue d'Anvers (16 juillet), le moment sembla venu. Les religieux vendirent à l'encan une partie de leur mobilier, et presque tous leurs bestiaux. Ils cachèrent sous terre leurs cloches, leur vaisselle et la ferraille, pour les retrouver si Dieu les rappelait jamais à Westmal, et ils partirent emportant sur deux petits charriots mal attelés leurs livres et les objets indispensables. Les novices et les postulans voulurent partager leurs épreuves, comprenant bien que l'adversité était le meilleur de tous les noviciats.

L'évêque d'Anvers leur avait assigné pour refuge la ville de Ruremonde, sur la frontière du Limbourg, au confluent de la Meuse et de la Roer. Ils prirent docilement cette direction (17 juillet), mais elle ne leur présenta que des périls. A peine essayaient-ils de s'arrêter pour prendre un repos nécessaire, que le bruit des armes retentissant derrière eux les forçait d'avancer encore. Lorsqu'un couvent leur offrait

l'hospitalité, la nouvelle de l'approche des vainqueurs les en chassait. Ils avaient espéré qu'ils pourraient au moins séjourner à Ruremonde pour y refaire leurs forces, mais ils y trouvèrent plus d'embarras que dans tout le reste du voyage. L'armée autrichienne arrivait au même moment dans cette ville, le rivage de la Meuse était couvert de troupes; les habitans dans tout le désordre d'une défaite et d'une occupation militaire, ne savaient plus que devenir. Les Trappistes passèrent la Meuse avec leurs charriots vers dix heures du soir, et entrèrent dans la ville au milieu des soldats, des caissons, des chevaux, dans une obscurité presque complète, sans voir où ils allaient. Ils comptaient un peu sur l'hospitalité de l'évêque de Ruremonde; mais le prélat, qui se préparait à fuir, leur fit savoir qu'il ne passerait pas lui-même cette nuit dans son palais, et les dirigea sur une abbaye de Bénédictines. Ils trouvèrent dans le couvent la même confusion que dans la ville, la cour était changée en bivouac, les religieuses faisaient leurs paquets, et partirent elles-mêmes le lendemain. Il n'était pas plus sûr pour les émigrés de Westmal de rester après elles et d'attendre l'arrivée des patriotes. Ils reprirent donc leur marche dans la nuit du 24 au 25 juillet, et s'avancèrent vers Cologne. Mais c'était la voie commune des fuyards, le grand chemin des mouvemens militaires; ils retombèrent dans la même multitude, dans une mêlée pareille à celle qu'ils venaient de quitter. Aux environs de Cologne tout était plein d'émigrés, et le pays si surchargé d'ailleurs, qu'ils ne purent être admis par ceux même à qui ils avaient été recommandés. Enfin ils frappèrent à une porte inconnue, demandant asile jusqu'au lendemain: c'était une abbaye de Bénédictins; on s'estima heureux de les loger, de les nourrir, de les vêtir; et cette maison, qu'aucune bienveillance humaine ne leur avait désignée, et où Dieu seul les avait conduits, fut leur premier refuge et leur premier repos. De là ils se dirigèrent vers Munster, et enfin

ils allèrent attendre chez les Bernardins de Marienfeld ce que la Providence exigerait d'eux, soit qu'il fallût revenir à Westmal, soit qu'il fût nécessaire de fonder un établissement nouveau en Allemagne.

Ce qui donne à ce voyage un caractère de nouveauté incomparable, c'est que tant d'épreuves ne portèrent pas la moindre atteinte à la persévérance et aux vertus des Trappistes. Plus ils avaient à souffrir pour leur état, plus leur état leur devenait cher. Ils n'eurent qu'une crainte, parmi tant de dangers, celle de perdre l'esprit de leur profession, l'esprit de mortification, d'humilité et de recueillement; mais cette crainte même fut leur sauve-garde; elle les arma d'une grande défiance d'eux-mêmes, et d'une vigilance qu'aucune illusion ne put surprendre. Au milieu de l'agitation et des inquiétudes d'une fuite, dont le terme reculait toujours, ils demeurèrent des hommes d'oraison et de calme intérieur. Dom Eugène écrivait de Ruremonde à dom Augustin : « Nous attendons, grâce à Dieu, l'accomplissement des « desseins de la divine Providence sur nous avec beaucoup « de paix et de sécurité, tandis que tout ce qui nous entoure « est dans le trouble et la confusion. Cet esprit détaché de « toutes les choses de la terre, dont notre digne supérieur, « le révérend père Arsène est animé, et l'édification conti- « nuelle qu'il nous donne, ne contribue pas peu à maintenir « ainsi la communauté dans l'ordre et la régularité, de sorte « qu'il est vrai de dire que notre fuite est plutôt une louable « retraite qu'une honteuse déroute. » La mortification ne fut pas moins bien gardée; les fatigues, la difficulté de se procurer des alimens conformes à la règle, ne changèrent rien à la nourriture. A Munster, recueillis au couvent des Capucins, ils ne partagèrent pas la table de leurs hôtes; ils achetèrent des fruits dont ils firent leur portion. Mais où trouver, dans la pauvreté, un désintéressement plus parfait, une abnégation plus dévouée! Dom Augustin correspondait

fréquemment avec eux, et en leur donnant des nouvelles de la Val-Sainte, leur exposait quelquefois la pénurie de ses religieux. Cette pensée était la seule douleur des fugitifs de Westmal. Ils ne sentaient pas leur propre détresse ; ils ne souffraient que de celle de leurs frères. Proscrits, dépouillés, changeant d'asile chaque jour, ignorant le matin où ils s'arrêteraient le soir, exposés à la cupidité des malfaiteurs, qui leur enlevèrent une fois une grande partie de leurs ressources, réduits aux aumônes insuffisantes de quelques âmes pieuses, ils ne pouvaient penser à la situation de leur maison-mère sans vouloir la secourir. Dom Arsène écrivait des environs de Cologne à dom Augustin : « Il ne nous reste plus que 325 francs, provenant du prix des effets que nous avons vendus ici, de l'argent que nous avons emporté de notre monastère d'Anvers, et de quelques aumônes. Si cette somme, mon très révérend père, vous fait plaisir, je vous l'enverrai aussitôt; écrivez-le-moi, je vous en prie ; car j'espère que le bon Dieu pourvoira bien à nos petits besoins ici, si toutefois nous lui sommes fidèles. » Dom Eugène disait à son tour deux mois après (10 septembre 94) : « Nous sommes bien touchés de la situation où se trouve notre chère mère la Val-Sainte, mais tout ce que nous pouvons, et qui ne s'étend pas bien loin, c'est de dire avec saint Pierre : *Quod habeo, hoc tibi do.* Nous avions 13 louis, les voilà. De plus, Mgr. le prince-évêque de Spire, qui avait si bien accueilli nos frères à leur passage, et auquel nous avions écrit, pour qu'il tâchât de nous procurer un établissement, nous a envoyé 10 louis pour un petit besoin, disait-il ; les voilà pareillement ; nous n'avons aucun besoin plus pressant en ce moment que de tâcher de soulager nos chers frères ; car, quant à nous, la bonne Providence y pourvoit aujourd'hui au-delà de nos attentes ; pour demain nous nous confions en elle. Nous vous prions de vouloir bien accepter ces deux sommes comme un faible gage de notre amour filial, nous

recommandant instamment aux ferventes prières de nos saints frères, nous et nos bienfaiteurs. »

Voilà donc les deux premières colonies de la Val-Sainte arrêtées dans leur développement : l'une attend, dans l'asile de Poplet, l'existence que le roi d'Espagne lui a promise ; l'autre attend, dans l'asile de Marienfeld, la restitution de la liberté que la république française lui a ravie. Ce retard, ces contre-temps, loin de diminuer le zèle des fondations, l'animait, au contraire, par la nécessité plus pressante de répandre, sur d'autres points, la population surabondante de la Val-Sainte. Dès le commencement de 1794, dom Augustin avait conçu la pensée de donner une Trappe au Piémont, dont il s'était cette fois ouvert l'entrée. Dom François de Sales, accompagné de deux autres religieux, fut dirigé de ce côté, pour chercher une retraite, pour solliciter des évêques leur protection et l'autorisation du roi de Sardaigne, Victor-Amédée III. Leur voyage fut heureux ; la piété des populations qu'ils traversaient devinait leurs besoins, et les entourait de prévenances et de bons offices. On aimait à leur porter leurs sacs, dans les villages on leur offrait des rafraîchissemens, et même du café, qu'ils n'acceptaient pas ; on leur indiquait le chemin, on les accompagnait dans les routes difficiles à reconnaître ; le clergé les encourageait par des réceptions vraiment fraternelles, et de généreuses offrandes. Ils arrivèrent à Turin le 21 mars, jour de saint Benoît, et ils obtinrent l'hospitalité dans la communauté de saint Philippe de Néry. On leur donna une chambre capable de contenir trois couches et plusieurs tables ; ils la convertirent en monastère par la fidélité qu'ils mirent à y pratiquer leurs exercices : et pour ne pas perdre l'habitude du travail, ils s'efforcèrent de se rendre utiles en cultivant le jardin, ou en se chargeant de l'entretien de l'église. Ils avaient peur de perdre l'esprit intérieur dans l'activité et le grand nombre de démarches auxquelles ils étaient condam-

nés : mais ils craignaient encore plus de perdre la charité, et, afin de s'en rappeler souvent les obligations, ils prirent l'habitude de s'embrasser tous les matins et tous les soirs, après quoi les deux inférieurs demandaient la bénédiction de leur chef.

Les commencemens de leur négociation leur inspirèrent quelques inquiétudes. On accusait de précipitation celui qui les avait envoyés. Le cardinal Costa, archevêque de Turin, s'étonnait de n'avoir pas été prévenu, par dom Augustin, de leur projet avant leur arrivée. Le premier ministre, tout puissant sur l'esprit du roi, n'aimait pas l'habit monacal; la multiplicité des affaires politiques, et surtout les préoccupations qui venaient de la république française, semblaient rendre fort inopportune la demande des délégués de la Val-Sainte. Heureusement de généreux amis ne manquèrent pas aux pauvres solliciteurs. L'abbé de La Myre-Mory, ancien condisciple de dom Augustin au séminaire de Saint-Sulpice, se chargea de conduire lui-même les Trappistes et d'appuyer leurs tentatives; en même temps la religion des indigènes, princes ou particuliers, ne pouvait pas tarder à l'emporter sur la mauvaise volonté de quelques hommes. Le cardinal était un saint, habitué à coucher sur la dure, dans une chambre sans feu quelle que fût la saison : les propagateurs d'une pénitence austère ne pouvaient lui être indifférens. Il y avait à Turin une société de deux cents dames, des premières familles, qu'on appelait les Dames de l'humilité, et qui embrassèrent avec joie la cause de l'humilité monastique. La cour donnait le ton de la piété. On y admirait la princesse de Piémont, Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI, femme de l'héritier présomptif, que tout le monde et même ses serviteurs appelaient une sainte; et la duchesse d'Aoste, autre belle-fille du roi, qui *était elle-même un ange*. On conseilla aux Trappistes de faire parvenir une requête au roi, par la princesse de Piémont;

cet expédient réussit avec une rapidité inattendue; ils avaient craint d'abord un refus ou du moins une longue attente; en quinze jours, par l'entremise de la princesse et de son mari, l'affaire fut conclue. Le roi, comprenant ce qu'étaient les Trappistes, répondit : « Oh! ceux-là, il faut les recevoir, cela ne coûte rien. » On leur avait désigné comme un adversaire dangereux l'abbé de Tamied, chassé de son monastère depuis que les Français avaient conquis la Savoie; ils allèrent le voir, et ils en furent reçus à bras ouverts, ainsi que des Camaldules chez qui il avait été recueilli avec sa communauté. Les préventions de quelques autres personnes se dissipèrent; dom Augustin n'était plus un imprudent ni ses religieux des étourdis; on le regardait comme un prophète et un inspiré. Dom François de Sales, faisant allusion aux lenteurs de l'Espagne et aux incertitudes du Brabant, écrivait, le 8 avril 1794 : « Nous avons commencé les derniers, et le ciel permet que nous ayons fini les premiers; tout le monde est émerveillé de notre succès et surtout de sa promptitude. Nos protecteurs se sont multipliés au-delà de nos mérites et de nos espérances; tous les jours nous en découvrons de nouveaux, et chacun d'eux a agi pour nous sans que nous le sussions, et est prêt à agir selon son pouvoir et nos besoins. »

La maison qu'on leur destinait était située à sept lieues de Turin, dans la paroisse de Barge, près de Saluces : on l'appelait le Mont-Brac. Solitude isolée au milieu des montagnes, elle avait été autrefois occupée par des Chartreux : elle offrait tous les avantages d'une belle retraite, sans avoir la stérilité d'un désert. L'air était pur, l'eau bonne et abondante, les terres étendues; des forêts de châtaigniers et de noyers en dépendaient. Mais il n'y avait véritablement pas de monastère; ce qui restait des bâtimens d'une ancienne chartreuse, n'était qu'une maisonnette menaçant ruine, construite en grande partie de terre glaise,

et qui, abandonnée depuis trois cents ans, avait été fort ébranlée par les pluies et les orages des montagnes. On y retrouvait bien encore des lieux réguliers, mais fort étroits; une église sans sacristie, des cloîtres semblables aux caveaux de la Val-Sainte, et de petites chambres, dont chacune pouvait contenir tout au plus un lit et une table. Il fallait prendre garde de rien heurter, dans la crainte qu'une secousse ne renversât tout l'édifice par terre. Dom François de Sales hésitait à accepter ce don incomplet, ne sachant où placer les postulans, qui déjà se présentaient à lui, et les religieux qui devaient venir de la Val-Sainte pour composer la communauté régulière, lorsque tout-à-coup les Français envahirent le Piémont. Cette attaque correspond à l'entrée de Pichegru et de Jourdan en Belgique, qui troubla la Trappe du Brabant. Déjà ils pillaient les villages situés au pied du petit Saint-Bernard, tandis qu'un autre corps occupait le Mont-Cénis. L'évêque d'Aoste quittait sa ville, beaucoup d'émigrés refluaient vers Turin; effrayé d'une telle affluence, et voulant surtout réserver les secours aux Piémontais fugitifs, le gouvernement sarde donna l'ordre aux émigrés français de sortir du royaume. Quel moment pour adresser à ce même pouvoir une nouvelle demande en faveur de religieux étrangers! On assurait que les Français allaient diriger leurs efforts sur la plaine de Mondovi, dans la direction même de Mont-Brac; il devenait dangereux d'accepter même cet asile. Un des protecteurs du père François de Sales, lui disait: « Quand vous serez là, contentez-vous de ce qu'il vous faudra pour vivre; ne faites aucune dépense considérable, car quelque détachement français pourrait bien aller vous inquiéter et vous piller, comme il est arrivé en tant d'autres endroits. » Il fallait donc ajourner l'établissement. Dom François de Sales prit ce parti et en informa son supérieur, mais il ne renonça pas à son projet. Il resta, attendant, au milieu de la

guerre, l'occasion d'obtenir pour ses frères un lieu de paix et de repos, déterminé à ne retourner à la Val-Sainte qu'à la dernière extrémité, et témoignant le désir de trouver, en pareil cas, le martyre sur sa route.

Le danger fut moins grand qu'il ne paraissait, et même, tant qu'il dura, la bonne volonté des Piémontais pour les Trappistes n'en fut pas affaiblie. En même temps qu'on se préparait à résister aux Français, les princes, les ecclésiastiques, les simples particuliers, contribuaient, par leurs dons, à fonder la Trappe de Mont-Brac. Les oratoriens fournissaient des livres, la princesse de Piémont des ornemens, un grand-vicaire de l'archevêque les dépouilles de deux monastères bénédictins, détruits depuis quelques années; dix ou douze postulans soutenaient par leur ardeur le courage de dom François de Sales; enfin, le roi faisait l'acquisition de Mont-Brac, et y joignait une métairie de 3,000 livres de revenu. Ce monarque voulut voir les Trappistes; il les serra affectueusement dans ses bras, s'entretint avec eux de pensées édifiantes, de la mort, du pardon des offenses, de la fréquentation des sacremens, des avantages du silence : « Vous êtes bien heureux, leur dit-il, vous n'aurez pas à rendre compte de paroles oiseuses, tandis que nous, au contraire, nous sommes mille fois exposés à en dire non-seulement d'inutiles, mais encore d'équivoques et de mauvaises. » Il se recommanda à leurs prières, et surtout sa belle-fille, la princesse de Piémont. Ainsi, dans le désastre universel, les Trappistes étaient seuls protégés, seuls à l'abri des coups de la colère divine; ce qui faisait dire à un émigré français : « Tout le monde est dans la misère et dans la disette, et vous tout-à-l'heure vous allez être de riches seigneurs : il faut que votre Augustin ait été éclairé du ciel. » En effet, tandis que la guerre, avançant toujours pour assurer l'occupation du sol, forçait les Trappistes de Westmal à quitter la Belgique, les Français, se

retirant du Piémont, laissaient à d'autres Trappistes la liberté d'occuper Mont-Brac.

L'archevêque de Turin, par un acte du 30 juillet 1794, érigea Mont-Brac en monastère de l'ordre de saint Benoît, de la congrégation de Cîteaux, et le déclara ouvert aux Trappistes avec la liberté d'y vivre selon leurs réglemens. Le roi Victor-Amédée, douze jours après (12 août), donna, de son côté, son consentement royal pour l'établissement de ce monastère dans ses états. Dans l'acte de cession des biens de l'ancienne Chartreuse, il prenait vis-à-vis des religieux un engagement qui honore sa générosité. Il voulait que l'économe général pourvût, sur les fonds de la caisse de l'économat, à l'achat des meubles nécessaires, et à la subsistance des moines jusqu'à ce que la communauté pût recueillir les fruits des biens qui lui étaient cédés. Il se réservait en outre de faire sentir au monastère les effets ultérieurs de sa souveraine protection et bienfaisance, à mesure de l'augmentation des sujets. Rien ne s'opposant plus à l'installation, dom François de Sales, et ses frères s'empressèrent de se rendre aux pieds de leur colline qu'ils appelaient déjà *Notre-Dame du Bon Plaisir de Dieu* (*mons in quo bene placitum Deo*). Arrivés à Turin le jour de saint Benoît, il leur plut singulièrement de prendre possession le jour de saint Bernard. Ce rapprochement leur paraissait une disposition de la Providence, un heureux présage pour l'avenir, un gage de bénédictions. Une pauvre croix semblable à celle de la Val-Sainte, bénie par le curé de Barge, conduisit leur petite procession à laquelle s'étaient joints quelques prêtres et pieux laïques. On leur désigna un habitant de Barge, comme délégué de l'économe-général, qui devait recevoir toutes leurs demandes et y satisfaire, de telle sorte *qu'il ne leur manquait que la pauvreté*. Dès le lendemain, les ouvriers arrivèrent pour mettre le monastère en état d'en attendre un autre, et les passeports fu-

rent expédiés à la Val-Sainte pour les religieux qu'aucune raison de prudence ne pouvait plus retenir. Les postulans affluèrent bientôt, et, à la fin de novembre, la communauté de Mont-Brac se composait de vingt-quatre personnes. Ils se trouvèrent très heureux, trop heureux même dans leur nouvelle solitude. Ils se reprochaient la fertilité de la terre qu'ils habitaient, la qualité des alimens qu'ils en retiraient, la libéralité de leurs protecteurs : « Nous sommes mieux ici, disaient-ils, au sel et à l'eau, que ne sont les malades de la Val-Sainte au lait, au beurre et à l'huile. Ils ne cessaient de se représenter la pénurie de leur maison-mère, et dans cette inquiétude filiale ils s'efforçaient de hâter le moment où ils pourraient la secourir.

Cependant qu'étaient devenus les religieux destinés pour le Canada? Dom Jean-Baptiste, s'il eût pu avoir une volonté, aurait préféré demeurer en Brabant. Mais dès qu'il connut la volonté de dom Augustin, qui lui substituait dom Arsène dans le gouvernement de Westmal, et qu'il eut reçu l'ordre de continuer sa route vers l'Angleterre, il n'hésita pas un moment. S'il crut devoir représenter les grandes oppositions qu'il prévoyait, il se hâta de protester que ce n'était pas de sa part un détour adroit pour se faire décharger d'un fardeau qu'il n'avait pas choisi. « Anathème à moi, écrivait-il, si j'avais une pareille intention... Je ne serai heureux et content que là où vous me voudrez... Je suis parfaitement content d'aller m'exposer à bien des dangers, à bien des travaux, à bien des croix pour vous obéir.... J'espère avec la grâce de Dieu que l'on pourra dire du frère Jean-Baptiste qu'il a été obéissant jusqu'à la mort et peut-être une mort bien dure, car on peut tout attendre en ce moment-ci, mais peu importe. » Il s'embarqua, au mois de juillet 1794, avec ses compagnons, et après avoir essuyé une tempête il arriva à Londres. Il croyait n'y séjourner que peu de temps, mais Dieu avait d'autres desseins sur cette petite

colonie de la Val-Sainte. La providence les avait amenés en Angleterre par l'espérance de convertir les sauvages de l'Amérique, elle les y retint en leur présentant, au milieu des propagateurs les plus obstinés du protestantisme, une mission plus difficile et plus glorieuse qu'un établissement au Canada.

De toutes les nations hérétiques, la plus intolérante, sans contredit, c'est l'Angleterre; l'intolérance pour l'Angleterre, c'est le sentiment de la défense personnelle. Constitution, domination au dehors, commerce, industrie, tout ce qui fait la vie de ce peuple, est fondé sur l'Eglise établie par la loi, tout vient de là, tout y retourne. On sait avec quelle résistance et quel long gémissement elle a, de nos jours, accordé aux dissidens l'émancipation et l'existence politique. Mais de toutes les institutions catholiques abjurées par l'apostasie anglicane, nulle n'était plus odieuse à ces protestans que les moines dont ils s'étaient partagé les biens, dont ils craignaient le retour comme une restitution. L'habit religieux était en horreur; les catholiques anglais eux-mêmes s'étaient laissé prendre aux calomnies de leurs oppresseurs, et croyaient à l'inutilité, à la paresse, à l'esclavage, à l'abrutissement des solitaires retirés du monde et gouvernés par un abbé. Quelle apparence de rétablir la vie monastique chez une telle nation qui n'offrait que persécution d'un côté et indifférence de l'autre? A toute autre époque, ce résultat eût été impossible; par une disposition d'en haut, la révolution française l'avait déjà préparé et en facilita l'accomplissement. En présence de cette grande catastrophe, les cœurs des Anglais s'étaient amollis. La haine de la France cédait au désir d'accueillir, de consoler les Français fugitifs. A ce titre, les Trappistes furent bien reçus. Dès que leur arrivée à Londres fut connue, on les comprit au nombre des hôtes dont la nation se chargeait, et le comité anglais résolut de prendre à son compte toutes les

dépenses qu'ils pourraient faire pour leur logement et leur nourriture pendant leur séjour dans la capitale.

Cette première marque de bienveillance fut bientôt suivie d'une autre tout-à-fait inattendue. Dom Jean-Baptiste n'était occupé qu'à se procurer au plus vite les moyens de passer dans le Nouveau-Monde, lorsqu'un négociant anglais vint lui demander quel parti il pourrait prendre si quelque riche milord voulait lui donner en Angleterre ce qu'il allait chercher si loin au Canada (août 1794). Une proposition de ce genre lui parut si extraordinaire qu'il n'osa ni l'accepter ni la rejeter; il remit sa réponse à quelques jours, pour se réserver le temps de consulter Dieu. Sollicité de nouveau, et craignant de prononcer lui-même, il déclara qu'il s'en remettrait aux conseils de l'évêque de Saint-Pol de Léon, et il alla rendre visite à ce prélat. L'évêque repoussa le projet d'un établissement en Angleterre par toutes les difficultés qu'il pouvait offrir. Il était facile de reconnaître dans ses paroles plutôt les pensées de l'homme que les pensées de la foi, et plus de pusillanimité terrestre que de confiance en la protection divine. Dom Jean-Baptiste combattit lui-même ces raisons, mais il ne crut pas avoir le droit de n'en pas tenir compte. D'ailleurs c'était le moment où la Trappe de Westmal dispersée errait à travers l'Allemagne; il craignait un sort pareil pour ceux qui resteraient en Angleterre. Il refusa donc l'offre qui lui avait été faite, et loin d'y revenir, même en pensée, il ne s'occupa plus que du Canada. Un vaisseau devait partir dans quatre jours pour l'Amérique septentrionale, il fit avec l'armateur les arrangemens convenables, et obtint par l'entremise de l'évêque de Saint-Pol de Léon toutes les permissions nécessaires. Rien ne pouvait plus arrêter un embarquement si prochain. Plusieurs personnes représentaient vivement, mais sans succès, qu'il y avait plus de gloire à procurer à Dieu en Angleterre qu'en Amérique.

Le troisième jour, on fit savoir à dom Jean-Baptiste que ceux qui lui conseillaient le départ cédaient sans le savoir aux instances perfides de gens mal intentionnés qui, sous un dehors de bienveillance, cachaient la haine de l'état religieux. Cet avis lui parut digne d'attention, mais ne ralentit pas ses préparatifs. Le jour fatal était enfin arrivé, et la colonie priait Dieu de lui faire connaître sa volonté dans ce moment décisif, lorsqu'un embarras imprévu les retint chez eux au-delà de l'heure fixée : le vaisseau partit sans les attendre.

Eclairé par cette surprise, dom Jean-Baptiste se ressouvint que dom Augustin, en le quittant, lui avait recommandé de faire tous ses efforts pour obtenir un établissement en Angleterre ; le Canada n'était qu'un parti extrême, pour suppléer au mauvais succès de toutes les autres tentatives. Il relut toutes les lettres que son supérieur lui avait écrites depuis leur séparation, il y trouva abondamment de quoi justifier son nouveau projet ; ses répugnances cessèrent, il se détermina à rester au milieu des Anglais, et le fit savoir à ses protecteurs. Cette nouvelle fut reçue avec joie. Tous ceux qui aimaient véritablement la religion catholique se mirent à la disposition des Trappistes. Arrêtons-nous un instant à considérer l'ascendant irrésistible de la vertu. Quels étaient ces hommes qui mettaient en mouvement tant d'esprits et de cœurs généreux? Quatre pauvres étrangers, revêtus d'un habit proscrit par les lois, habitant un modeste asile, un *grenier* comme ils se plaisaient à l'appeler, pratiquant là toutes les rigueurs de leur règle, le travail des mains, les offices du jour et de la nuit, les lectures, le chapitre des coulpes et surtout le silence. A quoi pouvaient servir dans un pays comme l'Angleterre ces indigens qui, pour vivre du travail de leurs mains, attendaient qu'on leur donnât tout, jusqu'aux instrumens de culture? Quelle gloire reviendrait au protecteur de la ré-

ception de ces solitaires qui ne demandaient qu'à vivre dans l'isolement et dans l'oubli? Cependant de hauts personnages se disputaient l'honneur de les accueillir, de participer au mérite de la fondation qu'ils voulaient entreprendre, de contribuer par leur libéralité à rétablir dans leur patrie l'état monastique si redouté. Quatre lords étaient en instance auprès de dom Jean-Baptiste, renchérissant l'un sur l'autre de prévenances, à qui aurait pour obligés ces inconnus. L'humble solliciteur de la Val-Sainte ne savait quel bienfaiteur choisir parmi ces grands noms, et l'évêque de Saint-Pol de Léon redoublait son incertitude en lui conseillant de ne rien accepter irrévocablement, parce qu'une personne, des plus considérées de l'Angleterre, voulait absolument avoir la consolation de faire bâtir un monastère.

Celui qui l'emporta fut Thomas Weld, riche propriétaire dont la fortune ne s'élevait pas à moins de 24 millions, mais dont le cœur, conformément au précepte de l'Ecriture, ne s'était pas laissé prendre aux richesses qui affluaient dans sa maison; plus de la moitié de ses revenus étaient distribués chaque année pour le soulagement des pauvres. Il s'était préservé également de l'amour des vanités mondaines; le roi lui offrant le titre de lord, il éluda cet honneur par un mot heureux : « Sire, j'aime mieux être le plus riche des esquires que le plus pauvre des lords. » Il était catholique, comme tous ses ancêtres, et plusieurs de ses enfans se sont donnés à Dieu dans le sacerdoce ou dans le cloître. Sa religion ne lui retirait rien de la confiance d'un monarque anglican; Georges III venait souvent le visiter en ami, et s'asseoir à sa table. Dans une de ces occasions, le chef de l'Eglise établie fit au courageux dissident, au catholique charitable, un aveu qui dut piquer au vif plusieurs des assistans : « Vous le savez, dit Georges III à Thomas Weld, je suis le chef de l'Eglise dans mon royau-

me ; j'ai le meilleur clergé du monde, mais donnez-lui la toison des brebis, et il laissera volontiers le troupeau aller au diable. » Il ne sortait pas de ses terres, mais sa réputation était répandue par toute l'Angleterre et lui assurait l'affection des catholiques et le respect des protestans. Thomas Weld décida les Trappistes à prendre domicile dans ses terres de Lulworth ; il les y établit dans le courant d'octobre 1794. Lulworth est située dans le Dorsetshire, sur le bord de la mer ; malgré ce voisinage, la température est douce, l'air très sain ; l'hiver y dure quinze jours ; le printemps est perpétuel. On n'y connaît même point les maladies ; les drogues et médicamens y sont absolument étrangers. C'est en ces termes que dom Jean-Baptiste rendait compte à dom Augustin de son succès. L'emplacement destiné à la nouvelle Trappe était un vallon très profond, entouré de petites collines qui l'isolent du reste du monde ; là devait s'élever bientôt, aux frais du bienfaiteur, un monastère régulier, un Clairvaux non pas tel que celui dont la révolution française venait de s'emparer, mais semblable au petit Clairvaux qui suffit à saint Bernard, un couvent modeste mais complet, qui pût servir à tous les exercices réguliers et à la réception des hôtes. Comme cette construction demandait quelque temps, les religieux furent provisoirement installés dans une petite maison, entre le parc de Lulworth et la mer, où ils se trouvaient trop au large ; et en attendant que les terres pussent fournir aux besoins des nouveaux possesseurs, Thomas Weld leur donna pour le vêtement et la nourriture tout ce qui était permis par la règle. Ce qui les réjouissait surtout dans cet établissement, c'est que leurs terres avaient appartenu autrefois à une abbaye de Cîteaux fondée par saint Bernard, et détruite par Henri VIII. La Trappe de Lulworth était donc une première réparation des violences de la réforme, et, à la lettre, la résurrection de l'ordre de

Cîteaux en Angleterre. C'est pourquoi dom Jean-Baptiste ne cessait de répéter : *A Domino factum est istud.* J'espère que Dieu achèvera pour sa gloire l'œuvre que lui seul a pu commencer ; oui, lui seul. Car qui aurait jamais pu faire un pareil miracle dans un pays où naguère le nom et plus encore l'habit et tout l'extérieur d'un moine était odieux et monstrueux ?... Pour moi, je n'en puis presque croire mes yeux : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

L'ardeur infatigable de dom Augustin s'animait par le succès comme par la résistance. La ruine subite de Westmal ne l'avait pas détourné d'une tentative sur l'Angleterre. La fondation si prompte de la Trappe anglaise l'encouragea encore à un projet non moins hardi. Il porta ses vues sur la Hongrie et sur la Russie. Il ne crut pas impossible de faire pénétrer sa réforme dans l'héritage du philosophe Joseph II, et dans l'empire schismatique des czars. Peut-être pensait-il en même temps à se ménager un asile dans ces contrées lointaines, en cas d'invasion de la Suisse par les révolutionnaires français. L'avenir nous prouvera la sagesse d'une telle prévoyance, et l'opportunité d'une entreprise qui pouvait bien paraître téméraire avant le danger. Il obtint une recommandation du prince de Condé pour l'impératrice de Russie Catherine II (6 octobre 1794). Cette pièce renfermait l'éloge des vertus de la Trappe, et les raisons les plus capables de rassurer les souverains sur les intentions des solliciteurs. Déjà le père Urbain, un des religieux venus de France, était parti avec plusieurs compagnons. Les troubles du temps, le refus du passage put seul l'arrêter et le força de rentrer à la Val-Sainte. Mais cet échec fut largement compensé par les faveurs que le Saint-Siége accorda, à ce moment même, aux services, à la constance, à l'intrépidité des Trappistes.

Depuis trois ans, les Trappistes échappés aux embûches

de la révolution avaient fondé la Val-Sainte en dépit de la haine des hommes, des rigueurs de la nature, et de leur propre dénuement. De là, se répandant sur les autres contrées, tandis que leurs compatriotes abolissaient jusqu'au nom de la religion, ils remettaient en honneur la pratique des conseils évangéliques, ils prêchaient la pénitence aux peuples menacés de la guerre par les athées, ils régénéraient l'ordre monastique jusque dans le foyer de l'hérésie. Une si glorieuse mission leur assurait une place brillante dans l'histoire de l'Église; et cependant aucun acte solennel n'avait encore approuvé, sanctionné leurs efforts; il leur manquait une existence ecclésiastique. A qui appartenaient-ils? Dans le désastre général de l'ordre de Cîteaux, de quelle autorité relevait la Trappe nouvelle? quels étaient ses droits dans l'Église catholique? Cette incertitude présentait de graves inconvéniens. L'archevêque de Turin, en ouvrant Mont-Brac aux enfans de la Val-Sainte, avait déclaré qu'ils ne faisaient partie d'aucune congrégation, et avait prétendu les soumettre à sa visite et à sa suprématie. Le pape Pie VI, voyant les développemens rapides que le ciel donnait aux sauveurs de Cîteaux, jugea qu'il était temps de régulariser leur condition. Déjà il avait manifesté la volonté d'ériger la Val-Sainte en abbaye; mais les petites susceptibilités du sénat de Fribourg avaient suspendu l'effet de ses intentions paternelles. Tous les obstacles étant enfin aplanis par un bref du 30 septembre 1794, il chargea son nonce de Lucerne de constituer les Trappistes en congrégation, de leur donner un chef unique qui fût le lien de tous les membres, et d'en former pour ainsi dire un nouvel ordre. Le nonce délégua l'évêque de Lausanne (18 novembre), qui délégua à son tour son vicaire-général, pour faire la visite du monastère de la Val-Sainte, et présider à l'élection de l'abbé. L'élection eut lieu le 27 novembre; tous les suffrages se portèrent sur dom Augustin. Le nonce, ayant reçu les pièces, rendit, le

8 décembre le décret qui érigeait la Val-Sainte en abbaye et en chef-lieu de congrégation.

Le décret commence par exalter la merveilleuse protection qui a tiré les Trappistes de tant de dangers pour les amener en un lieu de paix et de repos. « Ce n'est pas sans une conduite particulière de la Providence divine, que dans un temps où la nation française, jadis si florissante, jetée hors de ses voies par les principes et l'impiété des philosophes, déclarait une guerre furieuse au sacerdoce et à l'empire, un monastère de Cîteaux, la congrégation de la Trappe, ait gardé son intégrité, se soit préservé du contact des méchans, et méprisant tous les attraits de la séduction, triomphant de piéges et de périls sans nombre, ait heureusement atteint les frontières de France, et le canton de Fribourg dans les montagnes de la Suisse. Une telle faveur ne semble lui avoir été accordée du ciel qu'en récompense de ses mérites particuliers envers l'Eglise. Ce qu'on nous a raconté du long et difficile voyage de ces moines, des peines et des tribulations qu'ils ont supportées, de leur arrivée et de leur réception au milieu des habitans de Fribourg, tout cela tient certainement du prodige. Ces choses ne pouvaient échapper à la vigilance du souverain Pontife, notre Saint-Père le pape Pie VI. Sa pastorale sollicitude, sa munificence pour les Français exilés, pour les confesseurs intrépides de la foi catholique, les exemples glorieux de ses prédécesseurs, Pascal, Calixte II, Eugène III, Innocent III, etc., l'ont pressé d'honorer par ses éloges, et d'enrichir de ses faveurs et de ses grâces, cette race choisie, cette digne postérité de saint Bernard. »

En conséquence pour répondre à la confiance de Sa Sainteté, le nonce érige « la Val-Sainte en abbaye de l'ordre et « de la congrégation de la Trappe, avec tous et chacun des « droits, priviléges, honneurs, grâces et indults dont usent, « jouissent et profitent les autres abbayes de l'ordre... Il

« déclare valable, confirme et approuve, comme légitime et « canonique, l'élection du T.-R.-P. de Lestranges faite d'une « voix unanime, et donne à cet abbé tous les pouvoirs et « toute l'autorité qui lui reviennent par la nature même de « sa charge, conformément aux constitutions très saintes « dudit ordre. » Mais il ne suffisait pas d'assurer l'existence de la Val-Sainte ; il fallait encore pourvoir au gouvernement de ses colonies, rattacher les filles à la mère par le lien catholique de l'unité. Le nonce ajoute : « Nous voulons que l'au- « torité du nouvel abbé s'exerce non-seulement sur l'abbaye « de la Val-Sainte, mais encore sur toute colonie sortie de ce « monastère et établie dans quelque partie de l'Univers que « ce soit ; de telle sorte que l'abbé de la Val-Sainte soit « regardé comme le Père immédiat de ces colonies ou de ces « religieux, et qu'il ait toute la puissance nécessaire pour « les gouverner saintement, et toute celle que les constitu- « tions de l'ordre accordent aux Pères immédiats. »

L'approbation apostolique eût été imcomplète, si elle eût réglé seulement le gouvernement extérieur, si elle eût gardé le silence sur la réforme rigoureuse que les moines de la Val-Sainte s'étaient imposée. Le nonce conclut par ces paroles remarquables : « Enfin, nous ordonnons, en vertu de « la sainte obéissance à tous et chacun des religieux du nou- « veau monastère abbatial et à leurs successeurs, qui doivent « entrer dans la même voie, de conserver constamment la « ferveur primitive d'un si saint ordre, de resserrer de plus « en plus les liens de cette charité qui les unit si étroite- « ment aujourd'hui, et de travailler à transmettre à leurs « descendans, par leurs bons exemples, cette excellente ma- « nière de vivre. Pour vous, nos très chers fils, à qui il a été « donné par la miséricorde divine d'être les premiers reli- « gieux de cette abbaye, nous vous exhortons paternelle- « ment en Notre-Seigneur à suivre les avis très salutaires de « votre Père, de votre abbé, qui vous aime si tendrement,

« afin de marcher dignement dans la vocation à laquelle
« vous avez été appelés. Efforcez-vous d'assurer votre salut
« par une observance exacte de vos constitutions; prenez
« garde de vous laisser séduire par les sectateurs insensés
« d'un siècle pervers, qui accusent votre institut d'une sé-
« vérité excessive, regardent votre manière de vivre comme
« une folie, et croient que votre fin sera sans honneur; per-
« sévérez après avoir si bien commencé, jusqu'à ce que,
« après les fatigues légères et passagères de cette vie, vous
« obteniez le poids éternel de gloire, et méritiez d'être comp-
« tés au nombre des enfans de Dieu. »

Le nonce avait reçu des pleins pouvoirs du souverain Pontife, et son décret tirait de là toute la valeur d'une bulle apostolique. Cependant le Saint-Père voulut y ajouter une approbation qui en rendît les dispositions plus authentiques. Après avoir pris connaissance des pièces relatives à la visite de la Val-Sainte, à l'élection du nouvel abbé, et du décret dressé par son ordre, il fit écrire au nonce de Lucerne par le cardinal F.-X. de Zelada, pour le *féliciter de son exactitude, et de l'usage convenable qu'il avait fait du bref papal.* Il voulut en même temps exprimer le grand plaisir que lui avait causé l'unanimité des suffrages avec laquelle le père Augustin de Lestranges avait été élu abbé.
« C'est un sujet bien digne, disait en son nom le cardinal,
« d'être à la tête d'une communauté religieuse dont l'insti-
« tut est si exemplaire. »

L'autorité apostolique venait de louer l'institut de la Val-Sainte, et de constituer en congrégation tous ceux qui appartenaient à cette réforme. Les religieux, de leur côté, consolidèrent l'ordre qu'ils avaient fondé, en protestant de leur fidélité à la règle, de leur attachement à leur abbé. Des bruits malveillans avaient couru en divers pays sur la réforme de la Val-Sainte; on la représentait comme trop austère: une commisération perfide invitait les pénitens à

se relâcher d'une vertu qui confondait les lâches et les tièdes. Dom Augustin, surtout, était l'objet de la malignité publique ; on ne lui épargnait pas les imputations de sévérité intolérable, d'imprévoyance et d'hérésie. Un prêtre apostat répandit plusieurs pamphlets contre lui dans le canton de Fribourg. Ces accusations prenaient même assez de consistance pour attirer l'attention de l'autorité ecclésiastique, et le nonce de Lucerne avait cru devoir demander aux religieux de la Val-Sainte des explications. Les religieux n'hésitèrent pas à démentir par des protestations individuelles les assertions de l'ignorance ou de la haine. Le jour même de l'élection de dom Augustin, ils déposèrent leurs déclarations entre les mains du vicaire-général de Lausanne. Dès que cette démarche fut connue, tous les Trappistes des autres contrées l'imitèrent; les déclarations d'Espagne, de Piémont, d'Angleterre, de Westphalie, répondirent à celles de la Val-Sainte. Un si touchant accord, une si parfaite unanimité d'hommes qui n'avaient pu se concerter, mérite tout l'intérêt de l'historien et du lecteur.

La première déclaration est celle de dom Augustin. Il y fait l'éloge de son état par l'éloge de ses frères : c'est un acte de charité et d'humilité. « Je préfère mon état, dit-il, à celui du plus puissant et du plus heureux monarque... Bien loin que les austérités me le rendent pénible, je n'ai éprouvé de peines que lorsque j'ai voulu les diminuer, et il me semble que si je servais le Seigneur avec la fidélité que je devrais, je serais le plus heureux des mortels. Oui certainement, il ne manquerait rien à mon bonheur ; car j'ai l'avantage de vivre avec des frères qui ont tant de charité, qui me donnent quelquefois tant de consolation, que je suis forcé de m'estimer indigne de vivre avec eux, et que je crains que ce bonheur ne soit toute ma récompense, et que le Seigneur, dans sa redoutable justice, ne me fasse faire mon paradis ici-bas. »

Plusieurs religieux, à leur tour, font l'éloge de leur état par l'éloge de leur abbé. « Depuis que je suis religieux, dit le frère Colomban, je suis le plus content et le plus heureux des hommes, et loin de désirer qu'on apportât le moindre adoucissement à notre genre de vie, je souhaiterais, au contraire, qu'on en augmentât les austérités et la rigueur. J'ajouterai que ce qui met le comble à ma félicité, c'est le bonheur inappréciable d'avoir, en notre digne et respectable supérieur, le meilleur et le plus tendre de tous les pères, de trouver toujours en lui une ressource et un asile assuré; c'est lui, après Dieu, qui fait le bonheur de ma vie, ma joie et ma consolation. »

Presque tous déclarent que rien n'est impossible à la charité, et que c'est la charité fraternelle qui rend douces et précieuses toutes les austérités de la pénitence nouvelle. En voici quelques exemples : Qu'il est doux d'habiter ensemble en s'aimant tendrement comme des frères : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Je le sens, je l'éprouve, voilà pourquoi je ne changerais pas mon sort contre celui de qui que ce soit... Si on s'étonnait encore comment ce petit établissement a pu se former si aisément, et se conserver toujours dans la même intégrité, en voici l'explication : c'est que la charité y a présidé comme une reine, qu'elle le maintient avec une sainte jalousie, et sait le perfectionner par des soins inconnus à tout autre, et on peut ajouter qu'elle seule le saura rendre inébranlable; car, il n'en faut pas douter, c'est cette vertu toute céleste qui adoucit toutes les peines de notre état, et les fait porter avec joie et avec allégresse... Obligé, par l'obéissance, d'entreprendre un long voyage pour une fondation, j'ai été reçu dans une abbaye qui m'a bien mis dans la nécessité de mener une vie plus douce que dans mon monastère : Eh bien, c'est alors que je sentis s'évanouir presque aussitôt cette douce paix, ce solide contentement dont j'avais commencé à jouir ici. Je

priai bien sincèrement le Seigneur d'éloigner de moi ce calice d'amertume. Ce Dieu de bonté exauça mes vœux. Je me vois rendu au milieu de mes chers frères, mille fois plus content de partager leur pauvreté et de souffrir avec eux, que de prendre la plus petite part aux délices du monde. »

Quelques-uns prennent le soin de faire remarquer avec raison que la pénitence de la Val-Sainte n'est point de leur invention, mais qu'elle ne prescrit que les pratiques des saints, et l'observation exacte de la règle de saint Benoît. Enfin, tous protestent, en termes analogues, qu'ils ne changeront pas leur état, disent anathème à quiconque voudrait introduire le relâchement parmi eux, et demandent à mourir de la mort des justes. Le sentiment commun peut se résumer par ces paroles du frère Michel : « Je me regarde comme l'homme le plus heureux qu'il y ait dans ce vaste univers. Il n'y a pas de roi qui soit si heureux sur son trône que je le suis dans ma pauvreté; point de sensuel plus heureux dans les festins que je le suis dans mes jeûnes, point de paresseux plus heureux dans son oisiveté que je le suis dans les travaux les plus pénibles. Je suis si attaché à mon état que je ne le changerais pas contre la plus grande couronne de l'univers. Je dis plus : quand toute la terre serait couverte de diamans, et les mers remplies d'or, je ne changerais pas ma chère solitude contre tout cela pour un jour. Je suis, par la grande miséricorde du Seigneur, résolu de répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour sa conservation. »

Si maintenant quelqu'un prétendait infirmer ces témoignages, s'il osait avancer que les religieux n'étaient pas libres, que, fascinés par la présence, par l'exemple, par l'enthousiasme de dom Augustin, ils crurent éprouver intérieurement ce qu'ils déclaraient tout haut, et se trompèrent eux-mêmes par une obéissance aveugle, nous le renverrions aux témoignages absolument pareils des religieux sortis de la Val-Sainte depuis un an, affranchis par

là de l'influence dominante de leur supérieur, et que le passage au milieu du monde et des tentations avait dû instruire et éclairer sur la nature de leurs forces. Les déclarations des religieux de Suisse avaient été faites le 27 novembre 1794; elles furent expédiées immédiatement aux autres maisons, et celles-ci répondirent dans le mois de janvier 1795. Le supérieur de l'établissement d'Espagne, dom Gerasime s'explique avec une netteté qui prévient et détruit toutes les objections : « Ayant appris qu'il y avait « dans le monde des personnes plus charitables qu'éclairées, « qui, touchées d'une fausse commisération, nous plai- « gnaient, et désiraient qu'une autorité supérieure allégeât « le poids de nos austérités, je me suis empressé de mani- « fester au public, et surtout aux princes de l'Eglise, s'ils « daignent m'entendre, mes véritables sentimens sur cet ob- « jet. Et mon témoignage doit avoir d'autant plus de poids, « qu'ayant passé d'un monastère doux et mitigé à celui de « la Trappe, de celui de la Trappe à celui de la Val-Sainte, « de la Val-Sainte à ce royaume d'Espagne, j'ai pu con- « naître par une longue expérience si une vie mitigée est « préférable à l'exacte observance de notre sainte règle. « Et je puis assurer devant Dieu, en présence de qui je suis, « que la joie de mon cœur a toujours augmenté à mesure « que je me suis rapproché de l'observance de notre sainte « règle, et que je bénis tous les jours le Seigneur de ce « qu'il nous a inspiré de reprendre à la Val-Sainte l'exacte « observance de cette règle, selon l'esprit et la pratique « primitive de l'ordre de Cîteaux pendant ces heureux temps « où il a donné tant de saints à l'Eglise, et qu'il a édifié « toute la chrétienté par sa régularité. J'atteste donc que, « bien loin de trouver ce genre de vie trop rude et trop péni- « ble, et de désirer qu'on en diminuât quelque chose, je « serais prêt à présent, avec le secours de Dieu, d'entre- « prendre les plus pénibles travaux, de courir les plus

« grands dangers, de répandre une partie de mon sang « pour me le conserver dans toute son intégrité... L'Es- « pagne tout entière est témoin de la vérité de ces sentimens. « Combien, en effet, n'avons-nous pas eu à combattre contre « tant de personnes qui, voyant nos austérités, et ne voyant « pas l'onction de la grâce qui les adoucit, nous offraient « mille moyens de mitiger une vie qui leur paraissait trop « dure et trop pénible à la nature. Mais nous rejetâmes « tous ces faux prétextes, et rien ne fut capable de nous faire « oublier les consolations que nous avions éprouvées à la « Val-Sainte... »

Les Trappistes de Mont-Brac, dès le 12 décembre 1794, c'est-à-dire quelques jours après leur installation définitive, avaient adressé une lettre commune à leur très révérend Père, et à leurs très chers frères de la Val-Sainte pour resserrer les liens de l'unité : « La charité qui nous « anime, disaient-ils, ne peut se concentrer dans nos cœurs; « elle a besoin de se manifester au dehors. Nous venons « donc vous dire et vous promettre que nous ne ferons ja- « mais avec vous, nous et nos successeurs, qu'un même « esprit et un seul corps, par l'observation de la même rè- « gle et des mêmes pratiques. Nous vous déclarons à vous, « en particulier, mon révérend Père, que nous vous regar- « dons comme notre vrai et légitime supérieur, ainsi que « tous vos légitimes successeurs, pourvu qu'ils marchent « constamment dans les sentiers de la régularité ; que s'ils « s'en écartaient, nous ne croyons pas que notre protesta- « tion d'obéissance nous obligeât à nous soumettre aux « mêmes relâchemens. Mais, excepté un pareil cas, que la « miséricorde du Seigneur voudra bien éloigner pour tou- « jours, nous voulons être éternellement unis et soumis au « monastère qui nous a portés dans ses flancs, unis à tous « ceux qui sont sortis et sortiront de sa fécondité. Nous ne « voulons faire qu'une seule famille avec toutes les bran-

« ches de cette racine-mère, et surtout nous voulons tou-
« jours puiser le suc de la régularité dans les entrailles
« même de cette tendre mère ; nous regarderons comme
« nos ennemis ceux qui prétendraient jamais la puiser ail-
« leurs, ou qui croiraient pouvoir la tirer de leur propre
« fonds. »

Quand il fut question de faire connaître à l'Eglise et au monde ce qu'ils pensaient de leur réforme et de son premier auteur, les Trappistes de Mont-Brac n'hésitèrent pas plus que leurs frères de la Val-Sainte et de l'Espagne. Ce qu'ils affirment de leur contentement, de leur désir de persévérance, ressemble, par la forme, par les expressions même, à ce que nous avons déjà rapporté. Ils veulent, eux aussi, mourir tous de la mort des justes, et s'appliquent la parole de l'Ecriture : Ils ont semé dans les larmes, ils recueilleront dans la joie. Ce qu'ils affirment de dom Augustin répond catégoriquement aux attaques dont il était assailli. Dom François de Sales disait : « Si l'on a calomnié notre supérieur, qui est à la tête de cette sainte réforme, je confesse et je déclare que la calomnie ne peut venir que de la bouche des méchans et des ignorans. Je proteste que mon plus grand regret est de ne plus vivre auprès de lui, et que, dans cette cruelle séparation, je me rapprocherai de lui le plus que je pourrai en me rapprochant de sa manière de gouvernement. » La déclaration de dom Dorothée était plus explicite ; et quoique dom Augustin n'en ait publié qu'une partie, afin de supprimer son propre éloge, nous voyons, dans ce qui nous en reste, qu'elle réfutait des assertions vagues par des faits positifs. Le frère Dorothée attestait qu'aucune observance n'avait été introduite dans la réforme de la Val-Sainte que d'après les sollicitations et le consentement libre et unanime de tous les frères. Il représentait dom Augustin laissant les religieux essayer leurs forces, et retranchant ensuite de lui-même certaines pratiques péni-

bles, quoiqu'elles eussent pour elles l'autorité de saint Benoît.

Les déclarations des Trappistes d'Angleterre offrent la même unanimité; mais comme elles ne contiennent rien qu'on ne trouve dans les précédentes, nous croyons moins utile de nous y arrêter que sur celles qui vinrent des fondateurs de Westmal, réfugiés à Marienfeld. Certes, personne n'avait mieux éprouvé que ces fugitifs toutes les austérités de la règle; personne donc ne pouvait rendre un témoignage plus généreux et plus digne de foi. A la pénitence régulière étaient venues se joindre pour eux les douleurs de la persécution; aux privations monastiques, les fatigues d'une fuite précipitée et les embarras de la misère; aux résistances ordinaires de la nature, la difficulté extérieure de remplir leurs obligations au milieu des villes ou des communautés moins sévères. Ils pouvaient croire leurs forces épuisées après tant de travaux, et s'ils eussent alors douté de leur persévérance, et demandé quelque soulagement, qui de nous, chrétiens du monde, aurait le courage de les en blâmer? Cependant pas un seul ne faillit, pas même les novices, entre lesquels le frère Etienne (l'abbé Malmy) se distingua par un ardent désir de soutenir la cause de Dieu, et s'attacha à démontrer qu'il fallait un genre de vie pareil pour combattre l'impiété et la réduire au silence; que rien n'était plus propre à faire cesser les sarcasmes dont la religion et l'état monastique étaient le but depuis bien des années. Mais la déclaration la plus précise, la plus éloquente, fut rédigée par ce frère Eugène dont nous avons déjà relevé la charité héroïque; la voici: « Tout religieux doit jouir d'une solide paix intérieure, et rien ne peut contribuer davantage à la lui faire acquérir, que la consolation de voir qu'il est évidemment dans l'ordre de Dieu, qu'il marche dans la véritable voie que lui ont tracée les saints, ses pères et ses instituteurs, et que la congrégation dont il est

membre lui fournit tous les moyens possibles de pratiquer en esprit et en vérité la règle qu'il a jurée d'observer aux pieds des autels, et sur laquelle, après l'Evangile, il doit être examiné au jour du jugement. Pour moi, qui ai professé la règle de saint Benoît, ce qui me console et me tranquillise au milieu de mes misères de toute espèce, c'est que je suis assuré que dans aucune autre congrégation que ce soit, je n'aurais jamais l'avantage de pouvoir remplir mon vœu avec plus d'exactitude que dans celle où j'ai le bonheur d'être. Quoique je ne réponde pas comme je devrais à l'excellence de ma profession, je promets, avec le secours de la grâce, de travailler à m'en rendre plus digne à l'avenir, par ma fidélité à observer jusqu'à mon dernier soupir, en leur intégrité, les réglemens et constitutions de notre réforme, qui ne contiennent rien que des pratiques instituées par nos pères, ou conformes à leur esprit; et tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines, je m'opposerai comme un mur d'airain à ce que qui que ce soit y introduise le moindre relâchement, n'en déplaise à ceux qui prétendent que notre genre de vie est insupportable, et que nous gémissons sous le poids du joug. Qu'ils sachent donc, les insensés, qui estiment notre vie une sottise, qu'ils sachent ce que je déclare ici (et je le ferais à la face du monde entier, non pas que je me soucie de son jugement, que je dois mépriser, mais pour la gloire de Dieu, l'honneur de notre saint état, et pour rendre hommage à la vérité); qu'ils sachent que je goûte tant de douceur et de consolation à porter ce joug, que le bonheur dont je jouis dès maintenant est tel que je ne crois pas qu'il y eût aucune condition humaine comparable en véritable félicité à la mienne, si Dieu me faisait la grâce d'y être aussi fidèle que je le désirerais. Je répondrai hardiment à ces ennemis de la croix de Jésus-Christ, qui osent arrêter les pénitens dans leur course, et par là priver le ciel de la joie qu'y cause la pénitence du

pécheur, celui-ci du fruit et de la consolation qu'elle lui procure, et l'Eglise, de l'édification qu'elle en peut retirer; je leur répondrai que les mouvemens qu'ils se donnent pour nous faire diminuer nos austérités, toutes modérées qu'elles sont, que leur fausse compassion ne sert qu'à porter la douleur et la tristesse dans le séjour de la consolation et de la joie, et qu'en vain ils attribueront à ces austérités des excès, des extrémités qu'elles n'ont pas; qu'au reste, quoi que nous puissions faire, nous ne faisons jamais que des images fort imparfaites de tant de saints pénitens et de solitaires, qui sont nos pères, auxquels nous avons succédé, et que nous devrions imiter. *Heu! quid est vita nostra, si sanctis fuerit comparata!* »

L'autorité apostolique de Pie VI avait fondé la congrégation de la Val-Sainte; l'uniformité de sentimens de tous les religieux en rattachait étroitement les branches dispersées à la tige commune. Pour en assurer la durée par l'uniformité des pratiques, dom Augustin publia les réglemens auxquels chacun venait de jurer une fidélité nouvelle, et qui, continuellement revus et retouchés depuis plus de trois ans, portaient avec eux l'autorité d'une loi librement consentie et le sceau de l'expérience. C'était la constitution universelle du nouvel ordre, qui obligeait dans le présent et dans l'avenir, et ceux qui l'avaient faite, et leurs successeurs. Il y joignit des prescriptions particulières qui avaient pour but de maintenir l'union entre tous les membres de la réforme, l'union entre tous les supérieurs : c'est la *carte de charité* du nouveau Cîteaux : « C'est la charité qui nous a rassemblés, dit-il, c'est elle aussi qui nous a séparés, puisque ce n'est que le désir ardent de contribuer au salut des âmes qui nous a fait consentir au départ de nos frères pour de nouveaux établissemens. Les montagnes qui nous entourent sont des témoins qui peuvent encore attester avec combien de larmes et de gémissemens nous leur avons dit adieu. Mais comme

cette charité n'est point changée, comme notre unique dessein est qu'elle ne change jamais, c'est cette même charité qui nous a inspiré les réglemens présens à l'exemple de nos pères, afin que tout le corps ne soit qu'union et charité. »

En conséquence, le sacré cœur de Jésus étant le principe de la plus pure charité, l'association du sacré cœur, établie à la Val-Sainte, sera commune à tous les monastères, c'est-à-dire qu'il n'y aura qu'une association pour tous...

Une fois par an, chaque maison écrira à la Val-Sainte pour lui faire part de l'état où elle se trouve, des grâces qu'elle aura pu recevoir, et généralement de tout ce qui aura pu l'édifier. L'abbé de la Val-Sainte répondra par une communication pareille, et, de plus, transmettra à chaque maison un abrégé de ce qu'il aura appris de toutes les autres. Ainsi tout sera en commun d'une extrémité de la congrégation à l'autre, les exemples de vertu, les peines et les joies. Ces inconnus, qui ne doivent se voir qu'au ciel, ne seront pas isolés sur la terre : ils s'instruiront, ils s'encourageront de loin, ils ressentiront les mêmes biens et les mêmes maux, ils se porteront mutuellement secours. L'Espagne se réjouira des succès de l'Angleterre, le Piémont profitera des leçons de la Westphalie. La Val-Sainte donnera tout à tous, comme une mère vigilante, et tous rendront à la Val-Sainte ce qu'ils en auront reçu, comme des fils reconnaissans et empressés : *Congregavit nos in unum Christi amor.*

L'union entre les supérieurs est réglée par dom Augustin de la même manière que par saint Étienne, et dans les mêmes termes. Il commence par dire aux abbés ou supérieurs présens et futurs de sa réforme, qu'il ne veut que leur âme. Il désirerait pouvoir servir tous les enfans de l'Église; il est donc bien éloigné de vouloir être à charge à ses

propres enfans (1). Il se réserve seulement, pour l'amour qu'il leur porte, le soin de leurs âmes, afin que s'ils venaient à oublier ce qu'ils ont promis à Dieu, et s'écarter de l'observance de la sainte règle, il pût, par sa sollicitude, les faire rentrer dans la voie de la régularité (2). Il leur ordonne d'observer en tout la règle comme elle est observée dans le nouveau monastère de la Val-Sainte (3). Il leur défend de chercher des interprétations pour donner à la sainte règle un autre sens, et leur enjoint de l'entendre et de la pratiquer comme l'ont entendue et pratiquée les premiers pères fondateurs de Cîteaux, comme l'ont interprétée, dans les derniers temps, les premiers religieux du nouveau monastère de la Val-Sainte, comme il l'entend et veut de tout son cœur la pratiquer (4).

La carte de charité de Cîteaux charge le père immédiat de faire la visite de ses filiations. Ce droit, cette obligation, revenaient à l'abbé de la Val-Sainte. Mais plusieurs causes, l'éloignement, la dépense, la difficulté des communications, ne permettaient pas des visites annuelles. Pour y suppléer, dom Augustin établit qu'il se ferait chaque année, dans toute la réforme, une visite par lettres. « Au temps de Pâques, chaque religieux de chaque maison écrirait au père immédiat pour lui faire connaître les besoins de son âme,

(1) Nihil quod eos gravet, nihil quod eorum substantiam minuat erga eos agere disposuimus.

(2) Curam tamen animarum illorum, gratia caritatis, retinere volumus, ut si quando a proposito et observantia sanctæ regulæ, quod absit, declinare tentaverint, per nostram sollicitudinem ad rectitudinem viæ redire possint.

(3) Nunc ergo volumus illisque præcipimus, ut regulam beati Benedicti per omnia observent sicut in novo monasterio observatur.

(4) Non alium inducant sensum in lectionem sanctæ regulæ; sed sicut antecessores nostri Sancti Patres, monachi videlicet novi monasterii, intellexerunt et tenuerunt, et nos hodie intelligimus et tenemus, ita et isti intelligant et teneant.

(*Carte de charité de saint Etienne*, préface et chap. 1er.)

les besoins de ses frères, l'état de la communauté, les abus introduits, les moyens d'y remédier : le supérieur de chaque maison écrira de son côté avec la même franchise et le même abandon; et le père immédiat, après avoir pris le temps de lire, de comparer, de consulter, adressera à chaque communauté une réponse qui réglera les points en question, et qui aura toute la force d'une carte de visite. » On choisissait le temps de Pâques de préférence à tout autre, parce que c'est par excellence le temps de la ferveur. Après les exercices d'une neuvaine pour la régularité, d'une retraite, du carême, chacun devait avoir plus de vigilance, plus de zèle pour le bien commun et pour son propre salut; plus d'empressement à chercher les moyens de persévérance, à recevoir les conseils et même les réprimandes. C'était aussi le temps le plus favorable aux voyages; et s'il arrivait que l'état d'un monastère exigeât la présence du père immédiat, il lui serait plus facile de se déplacer au commencement de l'été que dans toute autre saison.

Saint Basile, dans ses Ascétiques, recommande aux supérieurs des différens monastères de s'assembler à certaines époques, pour régler entre eux ce qui regarde le bien commun, pour exposer les rencontres difficiles où ils ont pu se trouver et la conduite qu'ils y ont tenue; par là les fautes sont corrigées et prévenues pour l'avenir, et l'œuvre de Dieu s'appuie sur de plus solides fondemens. La lecture de ces paroles avait autrefois inspiré à saint Étienne la première pensée du chapitre général de Cîteaux. Ce souvenir ne fut pas perdu pour dom Augustin, cet intrépide imitateur des coutumes antiques; mais les mêmes raisons qui s'opposaient aux visites annuelles, s'opposaient à la convocation d'un chapitre. On y substitua une correspondance annuelle, dont l'utilité ne saurait être contestée : « Les supérieurs particuliers s'écriront mutuellement une fois chaque année, après qu'ils auront fini la neuvaine pour la régularité. Ils se feront

part les uns aux autres de leurs succès et de leurs traverses, de leurs consolations et de leurs peines, de ce que l'expérience aura pu leur apprendre dans la conduite de leurs religieux et de leurs monastères, et d'autres choses semblables. » Ainsi se maintiendra, par l'uniformité de gouvernement, l'union fondée par l'uniformité des pratiques, et le même esprit dirigera par toute la terre les disciples de la même règle et les enfans de la même famille.

CHAPITRE XV.

Suite du précédent. — Affermissement des Trappes de Mont-Brac et de Lulworth. — Fondation définitive de la Trappe de Sainte-Suzanne en Espagne. — Fondation de Darfeld en Westphalie.

L'ordre de la Trappe recevait une nouvelle vie de cette organisation; un redoublement d'activité lui préparait de beaux développemens; les fondations déjà commencées s'achevèrent et s'affermirent sous l'influence d'une direction régulière et d'une autorité constituée. Complétons rapidement leur histoire.

Mont-Brac, fondé le premier, quoique commencé le dernier, avait d'abord porté le nom de Notre-Dame du ...se
Plaisir de Dieu; mais, sur les observations de la ...cordes,
de Piémont, on le nomma Notre-Dame des ...e idée assez
Buon Piacere, en italien, ne présentar... encouragé par
religieuse. Favorisé par le roi de S... pas eu le caractère
de nobles promesses, Mont-B... point éprouvé de contra-
d'une œuvre de Dieu ...ui fut point refusé. La guerre
dictions. Ce sign...aires, le ... de la France, l'État s'obérait;
menaçait ... gouvernement était forcé de
...prunts exorbitans; les secours promis aux
outre ...ui paraissaient donc bien lourds, et les engage-
...e la patente royale ne furent pas tenus. En même
...ps les malfaiteurs se répandaient audacieusement dans
le pays, et le monastère, sans clôture, semblait leur être

ouvert. Le brigandage était si effréné, que le juge de Barge donna la permission de tirer sur les coupables, et d'en faire justice à coups de fusil, sans autre forme de procès. Le frère portier en vit passer un qui, après un meurtre, s'en allait en sifflant et en chantant; un autre vint demander des remèdes après avoir commis trois assassinats; on ne connut ses crimes qu'après lui avoir fait l'aumône. Les brigands tenaient leurs assemblées dans les forêts voisines, et de là envoyaient des émissaires dans les maisons pour réclamer impérieusement, avec menace d'une vengeance impitoyable, ce qui était à leur convenance. Un pauvre homme, intimidé par leur ascendant, se présenta un jour à Mont-Brac, demandant en leur nom de quoi acheter une boîte de tabac: c'est une affaire de trente sous, lui avaient dit ceux qui l'envoyaient, voulant moins, dans cette occasion, faire du butin que rappeler aux habitans de la contrée leur dépendance. Dom François de Sales comprit qu'il ne fallait pas les braver; il donna 3 francs et une lettre, où il s'excusait de ne pouvoir faire davantage sur la pauvreté de son monastère, et semblait imputer au besoin la violence qui menssait à lui. Cette leçon charitable réussit complète-douciren brigands, chez qui la foi n'était pas morte, s'a-les Trappist...sence de tant de simplicité, proclamèrent Mais le défaut ...es saintes et cessèrent de les inquiéter. la stérilité d'une pai... promis ralentissait les travaux; ture, réduisait la commu... res, qui résistaient à la cul-châtaignes, le bas prix de ce... vivre que de riz et de monotonie. Toutefois nul ne trou... dommageant de la la satisfaction qu'ils laissaient voir... trop rude, et imitateurs de toute condition: « J'atten... mbreux François de Sales à dom Augustin, des Cap... gustins, des Bernardins, des Carmes. J'ai parmi ... un notaire dont la vocation est à toute épreuve, un

noine de la Tarantaise et un autre du Piémont que je vêtirai demain; un avocat arrive bientôt : ainsi je n'ai plus à craindre de procès... Nous attendons un Capucin, prédicateur fameux, qui avait d'abord été Cistercien, qui a laissé saint Bernard pour se faire enfant de saint François; il désire ardemment retourner à son premier père, qu'il n'avait quitté que parce que ses enfans étaient trop dégénérés. Deux frères de Sainte-Thérèse doivent venir aussi au premier moment. J'ai vêtu dernièrement un frère Augustin chaussé, qui est le modèle de nos frères convers, et un Augustin déchaussé, prêtre, dont le caractère vous conviendrait bien (juin 1795). » Mont-Brac devenait donc, en Italie, ce que la Trappe avait été en France, le refuge des amis de la régularité, et le modèle de la véritable vie monastique. Bientôt un autre établissement fut fondé à Sordevolo, dans le diocèse de Biella; et, au milieu de l'année 1796, le Piémont possédait deux monastères de Trappistes.

Lulworth, poste avancé de la pénitence et de l'humilité sur la terre de l'orgueil et de l'hérésie, prospéra contre toutes les craintes et toutes les prévisions humaines. Beaucoup de catholiques avaient redouté d'abord pour les Trappistes la haine des protestans; après avoir désiré de retenir au milieu d'eux les envoyés de la Val-Sainte, ils avaient appris avec inquiétude le projet d'un établissement durable. S'ils tenaient à honneur de donner l'hospitalité aux confesseurs de la foi, ils croyaient ce bienfait personnel, et ne songeaient nullement à susciter à leurs hôtes des successeurs pour l'avenir. Leur défiance allait si loin qu'ils attendaient un soulèvement populaire et un massacre, et se tenaient prêts à défendre leurs co-religionnaires. Pendant une des premières nuits qui suivirent l'arrivée à Lulworth, le son de la clochette annonçant l'office fut emporté par le vent jusqu'aux oreilles de quelques catholiques; ceux-ci le prirent pour une alerte; ils crurent que les protestans atta-

quaient les religieux, et accoururent pour prêter main-forte aux opprimés. Terreurs vaines et superflues! La Providence avait décidé qu'il y aurait une Trappe en Angleterre; elle y avait disposé les esprits. Une nouveauté si étrange n'inspira aux protestans qu'une vive curiosité; bientôt la curiosité dissipant l'ignorance produisit le respect et la tolérance. Dès que les Trappistes commencèrent leurs travaux, les hommes du voisinage vinrent les contempler, et restèrent stupéfaits d'un spectacle inattendu; ils commencèrent à se dire : « Ces gens-là sont véritablement des moines; il « n'est donc pas vrai que les moines soient des fainéans, « des hommes de bonne chère, uniquement faits pour boire, « manger, dormir et ruiner le pauvre. » Ils tournaient autour de ces travailleurs sans oser leur parler, parce qu'ils les voyaient très exacts à garder le silence. Ils restaient des heures entières à les regarder, même dans les mauvais temps, sous les coups de vent de la mer. Ils les saluaient dans toutes les rencontres, malgré l'usage contraire des Anglais. Ils voulaient aussi les voir à l'intérieur de leur petite maison, suivre leurs exercices, entendre leurs chants; quelques-uns escaladaient les murs pour assister de plus près au chant du *Salve Regina*. Les récits du peuple ne tardèrent pas à exciter l'empressement des grands; les lords, les ministres même, des membres du parlement venaient à cheval contempler du haut de la colline ces étrangers déjà fameux : on accourait de Londres, malgré une distance de quarante lieues; car rien ne coûte à un Anglais dès qu'il s'agit de satisfaire sa curiosité : « Me voilà beaucoup plus connu, disait dom Jean-Baptiste, par ma profession de religieux de la Trappe, que si je fusse resté dans le monde où probablement je ne ferais pas grande sensation. » L'effet moral de ces visites était certain; la vue de religieux recueillis, résignés, infatigables, touchait profondément les catholiques et les hérétiques; le silence béné-

dictin avait plus de pouvoirs sur leurs esprits que les prédications; les premiers se reprochaient leur tiédeur, leur timidité; les seconds se surprenaient à douter que les pratiques de l'Eglise romaine fussent d'invention diabolique. L'évêque catholique dont Lulworth relevait ayant daigné faire à la petite communauté sa visite pastorale, fut reçu avec tous les honneurs que prescrit le rituel de Cîteaux. Si sa présence réjouit les religieux, leur vertu l'édifia et le consola singulièrement. Il reconnut que leur entreprise pouvait contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes, et les exhorta à persévérer dans l'esprit de leur vocation, pour assurer ce résultat de leurs travaux; cette entrevue fit elle-même un très grand bien; les marques extérieures de soumission et de respect que les Trappistes donnèrent à leur évêque inspirèrent aux hôtes qui en furent les témoins une haute idée du caractère épiscopal beaucoup trop déprisé et méconnu jusqu'alors.

Dom Jean-Baptiste avait cru prudent de ne pas admettre immédiatement tous ceux qui se présentaient pour le noviciat; il s'était borné à deux. Mais le besoin d'un plus grand nombre de bras s'étant fait sentir, il sollicita dom Augustin de lui envoyer quelques religieux. L'abbé y consentit; il choisit pour cette mission trois des réfugiés de Westmal, entre lesquels dom Arsène. Ils se mirent en route au mois de mars 1795. On ne pouvait plus passer par la Belgique ni par la Hollande, dont Pichegru venait de faire la conquête : il fallut se diriger sur Brême. La multitude des soldats et des émigrés encombrant toutes les maisons, il était souvent difficile de trouver où passer la nuit; le grand nombre de misères, résultat inévitable de tant de catastrophes, épuisant la charité, semblait endurcir les cœurs. Ce fut à grand'peine que les Bénédictins d'Ibourg reçurent nos voyageurs, et que les Capucins d'Osnabruck leur permirent de coucher dans un réfectoire humide. Un

bienfaiteur plus généreux leur rendit un grand service en payant leurs places pour Brême dans un charriot public, mais ce charriot ne s'arrêtant pas la nuit, et marchant avec la lenteur allemande, ils passèrent trois nuits en plein air, sans couverture, sous une atmosphère rigoureuse. Arrivés à Brême le samedi saint, ils se présentèrent en plusieurs endroits, et personne ne voulut ou ne put les recevoir; il n'y avait pas de place pour eux dans les hôtelleries ou dans les maisons particulières, pas même chez le pasteur catholique pour qui ils avaient cependant une recommandation de la princesse Galitzin; ils allèrent prendre leur repas dans une étable qui se trouvait ouverte. Le Seigneur Jésus, qui voulait bien leur donner avec lui cette heureuse ressemblance, ne les abandonna pas. Il les récompensa de leur fidélité en leur ouvrant un refuge et bientôt la route de l'Angleterre. Leur arrivée à Lulworth y répandit la joie, et redoubla la ferveur. Dom Arsène, naguère supérieur, loin d'éprouver aucune peine à redevenir simple religieux, se félicitait de sa nouvelle condition plus conforme à ses goûts. Nous avons sous les yeux le témoignage qu'il rendait de dom Jean-Baptiste: « Je l'aime de tout mon cœur, j'ai beaucoup de confiance en lui. Je me considère comme un novice qui ne fait que commencer, et je vois entre lui et moi une très grande différence. Il a toutes les qualités d'un bon supérieur, il entretient une grande ferveur dans son monastère par ses paroles et surtout par son exemple; il nous surpasse tous en tout. » De son côté, dom Jean-Baptiste exaltait le mérite de ses frères: « La paix, le contentement, l'amitié, la charité règnent parmi nous; notre petite solitude est devenue un petit paradis. Chacun se porte à son devoir de bon cœur, et avec joie et amour; il n'y a pas un de mes frères qui ne soit pour moi un motif de confusion par sa ferveur; c'est une prédication continuelle dont je devrais profiter et dont je ne profite pas assez. »

En même temps le nombre des postulans augmentait, et dom Jean-Baptiste s'enhardissait à les recevoir. Parmi eux nous devons citer un prêtre français, l'abbé Saulnier de Beauregard, docteur de Sorbonne, ancien chanoine de Sens, et conseiller-clerc au parlement de Paris. Beaucoup d'esprit, beaucoup de savoir, un talent de parole fort remarquable dès l'adolescence lui avaient valu, comme jadis à l'abbé de Rancé, cette accumulation d'honneurs prématurés. La révolution l'obligea de quitter la France; il se réfugia d'abord à Bruxelles où il se chargea d'une éducation; obligé de fuir de nouveau devant la conquête, il recula jusqu'à Londres avec la famille de son élève. Il y brilla, par ses qualités éminentes, dans les sociétés de Français qui comme lui stationnaient loin de la patrie, en attendant des jours meilleurs. Les évêques proscrits mettaient en lui de belles espérances pour le rétablissement de la religion lorsque le temps de la colère de Dieu serait passé. Il y avait dans cette estime publique de quoi tenter un homme encore jeune, et l'attacher à un monde qui le traitait si bien; le désir naturel d'y répondre et le prétexte du service de Dieu pouvait lui dissimuler à lui-même les complaisances de l'amour-propre. L'abbé Saulnier ne donna point dans le piége. Dès qu'il eut appris l'établissement des Trappistes à Lulworth, il se sentit pressé de les rejoindre : la pauvreté, le silence, le travail des mains, l'obéissance, l'obscurité, lui parurent plus dignes de son amour que la réputation d'homme spirituel, ou de prédicateur éloquent, que l'importance et l'éclat de docteur ou de prélat. Ce fut au mois de juin 1795 qu'il accourut à Lulworth; il y fut admis sous le nom de frère Antoine; on ne prévoyait pas encore son brillant avenir; on ne savait pas qu'il donnerait un jour à cette maison naissante un développement et une renommée extraordinaires, et que la transportant en France il contribuerait merveilleusement pour sa part à faire reconnaître par les indiffé-

rens eux-mêmes l'utilité sociale des moines travailleurs.

Grâce à l'augmentation des ouvriers et à la générosité du fondateur, le monastère s'élevait et représentait déjà la Trappe en petit. Au mois d'août 1795 les murailles et la charpente étaient achevées. Thomas Weld ne reculait devant aucune dépense : « J'aimerais mieux perdre, disait-il, les trois quarts de mon bien que mes bons pères Trappistes. » L'établissement n'était plus un mystère à Londres, tout le monde en parlait. « J'aimerais mieux, écrivait dom Jean-Baptiste, qu'on en parlât moins ; je crains toujours les ruses de l'ennemi. » Il avait raison en apparence. A un commencement si facile succédèrent de rudes difficultés. Dieu, après avoir donné à son serviteur des marques si visibles de sa protection, voulut éprouver sa foi, et sembla retirer la main qui avait jusque-là contenu la haine de l'hérésie. Le signal des attaques vint du parlement. Un magistrat dénonça dans cette assemblée l'audace des moines étrangers et la négligence du gouvernement anglais. Il s'écria que la liberté religieuse allait périr puisqu'on laissait reparaître les anciennes écoles d'esclavage. Singulière obstination du mensonge ! Voilà trois cents ans qu'ils invoquent la liberté pour en refuser l'exercice, et qu'ils exterminent en criant : tolérance. Ce discours produisit peu d'impression sur le roi et sur les chambres, mais le signal était donné. Satires, poèmes, articles de gazettes firent explosion contre les Trappistes. Sarcasmes, éloges même, tout parut bon pour les détruire. On leur supposait une existence imaginaire, fabuleuse, monstrueuse, contraire à la nature humaine. On leur attribuait la conversion de tous leurs voisins à la religion catholique. Ici encore la violence de l'attaque la discrédita. Les hommes de bien, les citoyens paisibles refusèrent de s'associer à une guerre sans courage contre des réfugiés sans défense. Alors la rage recourut à la populace. On répandit par milliers, dans les rues de Londres, des billets,

des pamphlets à l'usage de la multitude qui ne lisait pas les gazettes. On trouva des agens qui vinrent insulter les religieux jusque sur leurs terres, les menacer du bâton ou des pierres. Heureusement ces bons frères ne savaient pas l'anglais ; ils n'entendaient pas les injures qu'on leur prodiguait, et comme leur supérieur ne leur avait rien appris des mauvais desseins de leurs ennemis, l'approche, les cris, les gestes même des suppôts de l'hérésie ne leur inspiraient aucune inquiétude. Ils saluaient modestement ceux qui croyaient leur avoir témoigné une grande haine, et ils les désarmaient par un signe d'affabilité. Un jour pendant le travail, ils furent assaillis par une troupe de soixante femmes; ils ne levèrent pas même les yeux et continuèrent à travailler. Ces furies, exaspérées de ce calme incompréhensible, se mirent à rôder autour d'eux, en criant, en jetant des moqueries, des injures, des menaces, puis au bout d'une demi-heure, voyant qu'elles se fatiguaient en vain, elles cessèrent d'elles-mêmes des clameurs inutiles et se dispersèrent. Ces menées durèrent plusieurs mois, et prirent un caractère assez grave pour inquiéter Thomas Weld. Il était d'ailleurs compris dans la même haine que ses protégés; lui, sa famille et tous ses biens étaient désignés à la vindicte populaire. Quelquefois il sentit son courage faiblir, et eut besoin de venir chercher, auprès de dom Jean-Baptiste, des consolations et des encouragemens. Enfin on tenta un dernier coup, le plus dangereux, et qui semblait en même temps le plus facile à porter. On tenta d'animer le zèle de l'évêque anglican de Bath, dans le territoire duquel Lulworth est situé. En Angleterre, les évêques de l'Église établie étaient juges souverains, chacun dans son diocèse, de toutes les affaires religieuses. A cette époque surtout, avant l'émancipation, les catholiques ne pouvaient rien faire qui concernât leur religion que sous le bon plaisir d'un prélat anglican ; le parlement lui-même ne décidait aucune ma-

tière religieuse que conformément aux avis de la chambre épiscopale qui est comme une annexe de la chambre des lords. Si donc l'évêque auquel recouraient les ennemis de la Trappe eût prononcé contre elle, tout était perdu sans ressource. Mais Dieu attendait là toute cette agitation; il lui plaisait de faire rebâtir son temple par les mains des infidèles.

Le prélat anglican, informé par Thomas Weld des projets des Trappistes, au moment même où d'un autre côté on le sollicitait d'agir contre eux, préféra les catholiques à ses co-religionnaires ; il prit les persécutés sous son patronage. Il n'exigea que trois conditions : 1° que les Trappistes ne prêcheraient jamais publiquement ; 2° qu'ils ne paraîtraient jamais en public sans revêtir un sac de toile par dessus leur habit religieux; 3° qu'ils raseraient leur barbe tous les huit jours. On est tenté de sourire à de pareils détails. On y reconnaît ces préjugés d'étiquette dont l'Angleterre est esclave ; la grande nation, comme elle s'appelle, a peur d'une barbe longue. C'était aussi une gêne et une humiliation que ce sac de toile par dessus l'habit religieux ; les mouvemens en étaient moins libres pour le travail, et la bizarrerie d'un pareil accoutrement ne convenait guère à la gravité extérieure du moine. Néanmoins il était sage de passer à l'hérésie quelques petitesses pour les avantages réels qu'elle accordait. Dom Jean-Baptiste accepta le sac de toile pour obtenir le droit de cité, il consentit à couper sa barbe tous les huit jours pour avoir la liberté de réparer les impiétés de Henri VIII. Quant à la défense de prêcher, elle ne lui imposait rien qui ne fût dans l'esprit de la règle, et pour mieux rassurer encore ceux qui redoutaient l'influence de sa parole, il protesta de son incapacité en ce genre et de celle de ses frères. L'évêque, très satisfait, ne tarda pas à leur donner une preuve plus explicite et plus utile de sa bonne volonté. Après une séance du parlement, il rassembla ses confrères dans leur chambre de concile ; là il leur fit con-

naître l'établissement des Trappistes, leur genre de vie, les rapports qu'il avait entretenus avec eux, et enfin la persécution dont ils étaient l'objet depuis six mois ; il les pria de prononcer eux-mêmes sur le sort de ces étrangers. Après quelques momens de silence, les prélats déclarèrent qu'ils n'étaient pour rien dans ces menaces, dans ces écrits, et que loin de les approuver ils allaient réprimer ces langues intolérantes. Tout ce qu'ils exigeaient, c'étaient les trois conditions rapportées plus haut ; à ce prix, ils prenaient la Trappe sous leur protection. Ils voulurent même témoigner hautement l'estime que leur inspirait la vie religieuse, au risque de se condamner eux-mêmes et de réprouver leur origine. Ils firent écrire au fondateur de Lulworth, au généreux Thomas Weld, pour le féliciter d'une œuvre si belle et si méritoire : ce sont leurs propres termes. Pauvres hérétiques ! Cet hommage rendu à la vérité n'a peut-être pas été perdu pour l'Angleterre. Qui sait s'il ne faut pas mettre cette déclaration au nombre des actes méritoires que Dieu semble aujourd'hui récompenser par un retour à la vraie foi, et si l'établissement des Trappistes à Lulworth n'a pas été le commencement de la réaction catholique dont les progrès rapides étonnent, agitent et ébranlent l'Église anglicane ?

Tant de colères avaient eu pour but principal d'effrayer les Trappistes, et d'empêcher l'achèvement de leur monastère. Par cette raison même dom Jean-Baptiste tenait à prendre vite possession de sa nouvelle demeure. Il exécuta ce projet dans la nuit du 8 au 9 mars 1796. On ignorait encore si les promesses des évêques anglicans seraient tenues, si les clameurs se tairaient, si la haine cesserait d'agir ; la nuit avait donc été préférée pour dérober aux yeux du public une solennité qui, en affermissant l'existence de la communauté, devait redoubler la fureur de ses ennemis. *O vere beata nox*, s'écriait dom Jean-Baptiste : on transporta le saint-sacrement en secret de la maison provisoire au nou-

veau monastère ; le plus grand nombre des religieux était parti en avant ; le supérieur, affublé d'un grand manteau, d'un chapeau et d'une calotte de laine, et tenant l'ostensoir appliqué contre la poitrine, partit le dernier dans la compagnie de trois frères et de Thomas Weld. Il traversa la campagne sans être vu. Arrivé à la deuxième porte, il rejeta ses vêtemens séculiers, exposa le saint-sacrement sur une table qui l'attendait, et toute la communauté réunie commença par une adoration d'un quart d'heure les cérémonies de l'installation. Vint ensuite une procession dans les cloîtres, semblable à celle de la Fête-Dieu ; puis l'entrée au chapitre qui devait remplacer provisoirement l'Église inachevée ; puis le *Te Deum ;* enfin les *Matines*, qui terminèrent le chant nocturne. La fête continua pendant tout le jour, et combla de joie les âmes que les plus sérieuses inquiétudes troublaient encore la veille.

Le danger était véritablement passé. Quelques articles de gazettes répondirent et imposèrent silence aux pamphlets ; aucun visiteur malveillant ne se présenta. Les Trappistes furent même libres de réciter leur office au milieu des champs comme dans un pays catholique. Quand leur Eglise fut achevée, la bénédiction solennelle y attira une multitude d'Anglais, qui, loin de murmurer, admirèrent et déclarèrent que, si les offices étaient un peu longs et fatigans pour le corps, ils étaient bien doux et bien précieux à l'âme. Un ministre assura l'évêque catholique de Londres que, ni lui, ni le parlement, ni le roi, n'avaient rien à reprocher aux Trappistes. S'il s'éleva quelque nouvelle difficulté, elle vint principalement de quelques évêques français, qui craignaient que la Trappe ne fît tort à leur réputation, que les travaux d'une communauté qui savait se suffire à elle-même ne fissent mieux ressortir leur oisiveté onéreuse à leurs hôtes. Avant de croire à une jalousie de ce genre, nous avons eu besoin de lire et de relire les lettres,

sous la date de 1796, qui en font mention, qui en constatent les efforts et l'impuissance. Pour empêcher les Français de venir rejoindre les Trappistes, ces persécutés devinrent persécuteurs ; ils obtinrent du gouvernement qu'il fût interdit à tout Français de voyager en Angleterre sans passeport. Mais quelle surveillance humaine arrêtera ceux que Dieu appelle et conduit ? Les Français bravant la menace, les Anglais, libres de voyager dans leur pays, surent bien trouver le chemin et l'entrée de Lulworth, et la patrie de saint Etienne donna de fervens disciples au nouveau Cîteaux.

Il est temps de revenir à l'Espagne, à cette première colonie de la Val-Sainte, dont l'établissement sollicité d'abord par les moines espagnols, par un peuple religieux, approuvé par le roi lui-même, avait été ensuite retardé par des circonstances particulières. Il ne s'agissait pas ici de la guerre, d'une conquête comme celle qui avait dispersé Westmal, puisque l'Espagne avait à peine été touchée par les Français. Il s'agissait encore moins d'attaquer de front, comme les fondateurs de Lulworth, les lois hérétiques portées contre la vie religieuse, puisque l'Espagne était l'amie, la protectrice des moines. Pour dom Gerasime la difficulté était ailleurs, il avait à lutter contre la protection même qui lui avait été offerte et qu'il avait acceptée. Combien de fois, depuis dix-huit siècles, la protection n'a-t-elle pas été un embarras, une tyrannie même pour l'Eglise ! La protection a ses réserves, ses susceptibilités, ses prétentions ; elle donne, mais elle veut donner à sa manière ; elle défend, mais elle veut diriger ceux qu'elle défend ; elle détruit ses services par l'usage qu'elle force l'obligé d'en faire. Mais de tous les protecteurs il n'en est pas qui, plus que les gouvernemens, ôte à l'Église sa liberté d'action. Il est vraiment curieux et instructif de considérer tous les mouvemens que se donna le gouvernement espagnol pour faire attendre aux Trappistes la concession du droit de bourgeoisie. Dom Ge-

rasime était arrivé à Madrid en juillet 1793; sa colonie s'était installée à Poplet au mois de mars 1794; l'affaire ne fut conclue que dans les premiers jours de 1796; les délibérations durèrent deux ans et demi. Le roi Charles IV avait promis, sans hésitation, un établissement durable, une maison professe; le conseil de Castille fut mécontent de n'avoir pas été consulté auparavant; il parvint à se faire déférer l'examen de la promesse royale, et quand il tint la cause, il la garda le plus long-temps qu'il put. Plusieurs membres de ce conseil favorisaient secrètement les opinions philosophiques. Ils représentèrent qu'il fallait consulter toutes les autorités du royaume sur l'opportunité d'un établissement de moines français dans les Etats de sa Majesté Catholique. On consulta le procureur général du royaume dont on attendait une réponse défavorable : il répondit contre toute attente que, malgré son peu d'affection pour les moines, il croyait utile l'admission des Trappistes. Alors on demanda l'approbation des principales villes qui avaient voix dans les délibérations de la cour; plusieurs villes envoyèrent promptement leur consentement, mais le retard de plusieurs autres servit de prétexte pour prolonger l'ajournement. On consulta ensuite les généraux des deux congrégations cisterciennes; celui de Castille laissa voir beaucoup d'indifférence dont on se prévalut; celui d'Arragon réclama trop énergiquement l'exécution de la promesse royale : on supprima sa lettre qui accusait le conseil de lenteur. En même temps, à cette antipathie pour les moines, venait se joindre la jalousie nationale, que nous appelons gallicane en France, toujours en lutte contre l'universalité catholique, cette défiance des pouvoirs temporels contre la suprématie religieuse du pape; cette crainte de l'influence spirituelle qu'un souverain étranger (c'est le nom qu'ils ont inventé pour le chef de l'Eglise catholique) peut exercer dans les limites de leur territoire. On se demandait quel serait en Espagne le supérieur spirituel des Trappistes;

si l'abbé de la Val-Sainte resterait père immédiat de sa colonie. On produisait les lois du royaume qui soumettaient à des supérieurs nationaux tous les monastères de la nation. Dom Augustin, bien plus préoccupé du salut des âmes que de sa propre importance, avait répondu à cette question : « Que m'importe mon autorité, pourvu que la gloire de Dieu « soit procurée ? » Mais on attendait une renonciation formelle avant de rien décider.

Quelques autres oppositions vinrent également de la bienveillance même du clergé. Plusieurs évêques, très favorables aux Trappistes, impatiens de leur obtenir un établissement, et surtout de l'assurer pour l'avenir, auraient voulu que la Trappe en revînt aux constitutions de l'abbé de Rancé. Ils prétextaient l'apparence d'approbation pontificale que cette réforme avait obtenue au XVIIe siècle, et l'autorité du nom de son auteur. Ils faisaient valoir l'attachement des Espagnols aux coutumes sanctionnées par un long usage, et leur horreur des nouveautés non encore éprouvées. Dom Gerasime avait à craindre que ces protecteurs ne missent leur intervention au prix d'un affaiblissement qu'il était déterminé à ne pas accepter. Un autre protecteur lui suscita un bien plus grand embarras. Le cardinal archevêque de Tolède, primat d'Espagne, avait conçu de la présence des Trappistes en Espagne une grande espérance pour la réforme de l'ordre monastique : et déjà il avait dressé un plan, selon ses idées particulières, dans ce but. Il ne voulait pas qu'on accordât aux Trappistes un établissement durable, mais un asile. Dans cet asile, les religieux de la Trappe donneraient des retraites de plusieurs semaines, de plusieurs mois, aux religieux espagnols, qui ne manqueraient pas de venir les visiter. Ceux-ci, ranimés par la vue, par les exhortations des étrangers, rapporteraient dans leurs différens monastères un zèle brûlant pour la régularité, et le communiquant à leurs frères, feraient revivre

l'antique ferveur de Cîteaux. Les inconvéniens d'un pareil projet frappent tous les yeux ; mais le cardinal s'y obstinait : « Ceux qui demandent un établissement pour les Trappistes, disait-il, ne recherchent que le salut d'un petit nombre de personnes qui se joindront à ces religieux ; nous, au contraire, nous considérons la réforme générale de l'ordre. En qualité de chef de l'Eglise d'Espagne, nous devons procurer, autant qu'il est en nous, le plus grand bien et le plus général. » Consulté par le roi, le cardinal faillit faire prévaloir cet avis déplorable, et le conseil profita de l'indécision de Charles IV pour laisser de côté, pendant plusieurs mois, la cause des Trappistes.

Ce qui avait pu inspirer à l'archevêque de Tolède cette singulière pensée, c'est qu'en effet beaucoup de religieux venaient déjà à Poplet trouver les Trappistes dans leur petit asile, et s'instruire par leur exemple à la pratique de la véritable vie monastique. Mais ces visiteurs étaient des postulans qui voulaient prendre dans une retraite prolongée un avant-goût de noviciat. La colonie était à peine depuis un mois cantonnée à Poplet, que déjà douze postulans s'étaient présentés, parmi lesquels dom Jean de Sada. Cette ardeur ne diminua pas dans les deux années suivantes, et promettait de grands développemens à la Trappe espagnole : mais plusieurs se lassèrent des retards, et entrèrent chez les Carmes ou les Capucins, ou se réfugièrent à la Val-Sainte, ou en Piémont, à Mont-Brac ; ils portèrent à d'autres communautés le fruit des leçons qu'ils avaient reçues de dom Gerasime et de ses frères, mais au moins la petite communauté de Poplet opérait déjà une réforme. Son importance s'étendait même au loin, le Portugal lui faisait des propositions d'établissement, offrant de réparer les retards de l'Espagne.

On ne pouvait voir ces Trappistes de Poplet sans admiration, sans attendrissement, sans ressentir en son âme le désir de mieux servir Dieu à l'avenir. Nous avons déjà parlé

de leur régularité inflexible dans le voisinage d'une communauté déchue. Leur persévérance résista sans effort et sans danger à toutes les tentations, à toutes les prévenances de leurs hôtes. Jamais ils n'acceptèrent d'adoucissement, pas même au temps du carnaval, où plusieurs religieux de Poplet vinrent leur offrir avec instance quelques pâtisseries, et se retirèrent presque irrités d'un refus invincible. Nous avons parlé de leurs travaux, pénitence inconnue des Cisterciens d'Espagne, et signe distinctif et essentiel de la Trappe; ils ne diminuèrent rien de la durée fixée au travail de chaque jour par la règle de saint Benoît et la réforme de la Val-Sainte. On leur avait donné d'abord un jardin trop étroit, dont la culture ne pouvait pas les occuper convenablement; ils en demandèrent un autre plus étendu; mais l'espace étant encore insuffisant à leur activité, ils se mirent à écrire des livres de chant, à les relier; ils firent des ceintures de laine noire à l'usage des ecclésiastiques, des rubans, du galon jaune pour les ornemens d'Eglise, et des chapelets. Ils vendaient ces produits de leur industrie, et commençaient à en vivre. Leurs amis se réjouissaient de les voir justifier ainsi leur état et leur demande d'établissement. « On ne pourra pas les accuser, disait Jean de Sada, d'être à charge à personne : » et les habitans du voisinage répétaient cet éloge. Leurs chapelets surtout avaient un grand débit. Ils firent renchérir le prix des grains et des fils dorés et argentés; la dévotion des Espagnols à la sainte Vierge, et le désir de posséder une chose qui sortît de la main des Trappistes, répandaient cette vente dans tout le royaume. Ils en retirèrent un profit assez élevé. Aussitôt la charité eut son tour : le prix du travail fut partagé avec les pauvres, et d'abord avec la Val-Sainte. La pénurie presque continuelle de la maison-mère préoccupait partout ses enfans. L'héroïsme de la piété filiale que nous avons admiré dans les fugitifs de Westmal, nous le retrouvons dans les Trappistes de Poplet. Huit mois après

leur entrée en Espagne, ils firent passer à la Val-Sainte 72 doublons ou doubles louis, près de 1500 francs; un peu plus tard 40 (890 f.); et, vers le milieu de 1795, une valeur de 1,000 francs. « Nous vous avons envoyé, écrivait dom Gerasime à dom Augustin, tout ce que nous avions, ne réservant pour nous que la partie du travail qui nous suffira pour nous procurer le nécessaire; car le reste sera toujours mis à part pour la Val-Sainte. Il est inutile de vous dire quelle satisfaction nous goûtons toutes les fois que nous sommes assez heureux pour pouvoir soulager un peu notre chère Val-Sainte; il ne faut qu'avoir un peu de charité pour comprendre combien ce sentiment est juste et naturel; ainsi, soyez bien persuadé que nous ne négligerons rien pour vous aider à soutenir l'œuvre de Dieu. » En même temps, ils répandaient autour d'eux des aumônes non moins généreuses. On leur avait fait présent d'une quantité assez considérable d'étoffes pour l'usage de leurs novices; ils en avaient déjà fait des habits réguliers; mais ces vêtemens restaient inutiles dans le vestiaire, en attendant la permission d'établissement. Dans l'hiver rigoureux de 1795, un grand nombre de pauvres se présentèrent, les jambes et les pieds nus, à la porte de leur petite maison, demandant quelques chaussures contre le froid. Aussitôt les Trappistes leur distribuèrent tout le vestiaire des novices, *ayant honte d'être si riches, tandis que leurs frères en Jésus-Christ étaient si pauvres, et dans la persuasion que Jésus-Christ, qu'ils revêtaient dans la personne de ses pauvres, saurait bien le leur rendre quand ils en auraient besoin.*

Cependant il importait de sortir d'incertitude, d'obtenir enfin l'exécution de l'engagement royal. Comme le prétexte le plus spécieux de l'indécision du conseil était la difficulté de trouver un lieu convenable, sans nuire aux domaines de l'état ou des congrégations existantes, dom Gerasime avait cherché un expédient qui conciliât tous les intérêts, et qui,

surtout en ménageant ceux du roi, ne laissât plus de refuge à la mauvaise foi des conseillers. L'abbé de l'Escarpe offrait de lui céder l'ancien prieuré de Sainte-Suzanne, qui faisait parties des biens de son abbaye; le chef des Trappistes accepta, promettant d'en payer lui-même la moitié, et hypothéquant le paiement du reste sur la bonne volonté de la congrégation de Catalogne et Arragon. Ainsi, tout ce que le roi aurait à donner, ce ne serait plus qu'une simple permission. Cependant la question ainsi simplifiée n'avait pas avancé davantage. Pour en hâter la solution, dom Gerasime demanda à l'abbé et aux moines de Poplet, à l'archevêque de Tarragone, au vicaire-général de la congrégation et au gouverneur de Catalogne, des certificats constatant que les Trappistes ne seraient à charge à personne, et qu'au lieu de recevoir, ce seraient eux qui donneraient véritablement par l'exemple de leurs vertus et par leur pauvreté féconde en aumônes. Ces certificats, présentés au roi le jour de la Saint-Louis (1795), firent une si grande impression sur son esprit, qu'il donna ordre à son conseil de dépêcher l'affaire, et que les Trappistes n'attendirent plus que deux mois et huit jours. Une cédule royale, du 2 novembre, leur permit enfin de prendre possession du monastère de Sainte-Suzanne; mais pour que la cédule fût exécutoire, il était nécessaire qu'elle reçût l'*exequatur* de l'audience d'Arragon; c'était une des libertés réelles de ce pays de soumettre à l'approbation des provinces les faveurs du roi. Il fallut, en conséquence, que dom Gerasime allât à Sarragosse solliciter le vice-roi et les magistrats de l'audience; il aurait pu attendre long-temps si les magistrats ne se fussent assemblés extraordinairement pour contribuer par leur diligence à un établissement qu'ils désiraient. Les choses étant terminées avec l'autorité civile, restaient plusieurs points importans à traiter avec l'autorité monastique. Dom Gerasime alla de Sarragosse au monastère de Leyre, situé au pied des Pyré-

nées, pour y voir le général de la congrégation cistercienne d'Arragon, qui prétendait, en vertu des lois du royaume, devenir le père immédiat des Trappistes, et devait seul valider les pouvoirs donnés par dom Augustin. De Leyre il revint à l'Escarpe pour conclure définitivement le marché de cession. Après plusieurs difficultés d'intérêt, il fut convenu que les Trappistes paieraient à l'Escarpe une somme de 2,500 écus neufs pour la propriété de Sainte-Suzanne. Toujours préoccupé de l'observation de la règle, dom Gerasime inséra dans le contrat une clause qui faisait du maintien de la réforme la condition essentielle de la validité de l'acte. Dom Augustin, on se le rappelle, avait pris cette sûreté en traitant avec le sénat de Fribourg. Il était spécifié que les religieux de la Trappe devaient observer perpétuellement et littéralement la règle de saint Benoît et les instituts primitifs de Cîteaux, contenus dans la carte de charité, le livre des us, les institutions et les définitions des chapitres généraux, de manière que, dès l'instant qu'ils viendraient à mitiger l'observance littérale desdites lois, soit que cela provînt du relâchement volontaire des moines, soit d'une dispense obtenue des supérieurs légitimes, le monastère de Sainte-Suzanne retomberait entre les mains des religieux de l'Escarpe avec tous ses droits, possessions et domaines. L'arrangement fut approuvé et accepté de part et d'autre; il semblait que les Trappistes n'avaient plus qu'à partir pour leur monastère; mais on les avertit qu'ils devaient avant tout payer les 2,500 écus. Nouvel embarras et nouveau retard puisqu'ils n'avaient pas d'argent. L'abbé de Poplet vint à leur aide, il leur promit de leur obtenir cette somme de sa communauté, à titre de prêt; mais la communauté fixa un terme de deux ans pour la restitution, et réclama une caution responsable. Enfin, dom Gerasime trouva la caution, reçut des moines de Poplet les 2,500 écus, et les envoya immédiatement à l'Escarpe.

Sainte-Suzanne était située sur le territoire de la petite ville de Maella, au diocèse de Sarragosse. Ancien monastère de Bénédictins, ce n'était plus depuis 300 ans, depuis la suppression des moines, qu'une ferme, qu'une dépendance des revenus de l'Escarpe auquel ces terres avaient été données. On y retrouvait bien tous les lieux réguliers, mais dans un état de dégradation complète. La première fois que dom Gerasime visita Sainte-Suzanne, il y vit, dans quelques chambres encore habitables, quatorze personnes des deux sexes, et un prieur qui représentait les propriétaires; des bœufs dans l'ancien réfectoire, des cochons dans le chapitre, des poules dans la cuisine, des mulets et des ânes dans le quartier des hôtes; l'église à trois nefs était si pauvre qu'il n'y put dire la messe sans quelque scrupule; les toits, enlevés presque partout, avaient laissé passer la pluie sur les charpentes qui tombaient en pourriture. Les terres, il est vrai, étaient bonnes; celles qui environnaient le monastère sont les plus fertiles d'Arragon; d'autres, situées sur les paroisses voisines, sont très-favorables à la vigne, aux oliviers et aux mûriers. Dans quelques endroits la récolte de blé d'une seule année égale la production de trois années des meilleures parties de l'Espagne. Mais les instrumens aratoires, les charrues, tout ce qui est nécessaire pour une exploitation agricole, manquait aux Trappistes; le temps même allait leur manquer pour la culture, puisqu'il était indispensable de réparer d'abord les bâtimens. L'argent leur manquait bien plus encore, puisque au lieu d'avances ils avaient des dettes. Au moins ce leur était une consolation digne de leur cœur et de leur règle d'être réduits à ne rien devoir qu'à eux-mêmes, et à ne posséder que ce qu'ils avaient acheté, à ne tirer leur subsistance que du travail de leurs mains.

Du reste ils furent admirablement soutenus par l'enthousiasme universel. Ils quittèrent Poplet le 4 janvier 1796;

à la porte de l'église ils commencèrent une procession qui devait durer neuf jours, et se grossir à chaque heure par l'empressement des populations. L'évêque de Lérida, dont ils traversaient le diocèse, avait ordonné à tous les curés qui se trouvaient sur leur passage de les recevoir avec de grands honneurs : le peuple des villages ou des villes, averti par les pasteurs, voulut se joindre à ces démonstrations. La patrie de Dominique et de Thérèse, émue au récit du dévoûment héroïque des moines français, donna, en cette circonstance, des marques étonnantes de cette foi qui enfanta tant de héros et qui survit même à l'affaiblissement des mœurs. Le son des cloches annonçait dans chaque paroisse l'approche des Trappistes, aussitôt le clergé et le peuple sortaient à leur rencontre; le soir, on les recevait à la lueur des torches, des flambeaux et des lanternes. On baisait avec respect les reliques de saint Bernard, dont ils étaient porteurs; mais on baisait également les chapes des frères convers et les coules des religieux. A Lérida, l'évêque et un grand nombre de prêtres et de personnes de distinction les servirent à table; les plus pauvres voulaient contribuer, comme la veuve de l'Évangile, au succès de leur monastère. Une femme s'approcha en pleurant d'un de leurs amis, et lui donna une demi-piécette, « pour remettre, disait-elle, à ces bons pères-là. » Les enfans, pour que rien ne manquât à la perfection de la louange, élevaient à l'entrée des villages de petites pyramides d'herbes aromatiques, et les allumaient au moment où paraissaient ces inconnus fameux, qu'ils étaient déjà instruits à aimer et à honorer. Plusieurs fois la charité leur ménagea les surprises les plus touchantes et les plus généreuses. Un jour qu'ils s'étaient engagés dans une route déserte, qui n'offrait ni village ni hôtellerie, ils aperçurent tout-à-coup, au milieu d'une solitude immense, un grand feu, de la vaisselle, tous les apprêts d'un repas, et une société assez considérable qui les

pria de prendre la réfection qui leur était destinée. C'étaient les habitans du village où ils avaient passé la nuit qui, les voyant s'engager dans cette direction, les avaient devancés par un autre chemin pour suppléer par leurs prévenances à la disette de la route. Le soir, ils arrivèrent à l'Èbre débordé; la nuit tombait, et ils se demandaient qui les transporterait sur l'autre bord où était leur station, lorsqu'ils aperçurent du feu, et, à la lueur de ce feu, des hommes et des mules qui les attendaient. Les mules leur servirent de montures, les hommes de conducteurs; les uns tenaient les mules par la bride, les autres portaient sur des grils de fer du bois enflammé pour éclairer la marche; tous, excepté les religieux, entraient dans l'eau jusqu'à la ceinture, malgré la rigueur de l'hiver. A Maella, qui est la paroisse de Sainte-Suzanne, la réception fut solennelle. Le curé, après les avoir servis à table, voulut les accompagner avec son clergé; tout le peuple s'y joignit; les hommes avec leurs manteaux noirs, leurs têtes à demi rasées et découvertes, et les femmes avec leur voile blanc, marchant gravement en silence et dans un bel ordre, semblaient une procession de religieux et religieuses. Quand on fut arrivé au monastère, le curé voulut être le prédicateur; il paraphrasa ces paroles de l'Apocalypse : *Qui sunt isti?... Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna... et sequuntur agnum quocumque ierit.* Son discours fut l'éloge des Trappistes, de leur fidélité dans un temps d'apostasie, de leur patience au milieu des épreuves, de leur courage à suivre Jésus-Christ par la voie étroite, il ne trouva rien de plus édifiant pour l'instruction de ses paroissiens. Ce fut le 13 janvier 1796 que les Trappistes prirent possession de Sainte-Suzanne.

Il ne faut pas croire que l'enthousiasme fut passager; il dura sous une autre forme plus utile. Après les honneurs vinrent les services. Dès le premier jour, les Trappistes se mirent au travail pour rendre au monastère un aspect con-

venable, et aux lieux réguliers une apparence monastique. Ils abattirent les cellules des anciens Bénédictins, et y substituèrent un vaste dortoir commun; ils blanchirent les murs des cloîtres, du réfectoire, du chapitre, et y placèrent des bancs. Dès qu'ils eurent commencé les réparations, les habitans du voisinage, témoins de ces efforts, voulurent y participer; ils demandèrent à faire leurs avances à Sainte-Suzanne, persuadés qu'elle leur rendrait tout un jour au centuple. On avait essayé de nettoyer un puits, encombré d'immondices depuis plusieurs siècles; on voulait le rendre de nouveau accessible à l'eau dont la communauté avait un besoin extrême: un religieux y descendit pour déblayer le fond, tandis que plusieurs autres retiraient, au moyen d'une corde, le panier qui contenait la boue détachée; à la fin du jour, le premier remonta tout couvert d'immondices de la tête aux pieds, les autres avaient les mains sciées et ensanglantées par la corde trop mince qu'ils avaient maniée. Un pauvre journalier, qui les vit dans cet état, leva au ciel ses yeux mouillés de larmes, et réclama avec instance la permission de faire ce travail avec ses compagnons gratuitement, ne demandant pour récompense que des prières, qu'il estimait beaucoup plus que l'argent. D'autres, non moins empressés, mettaient à la disposition des moines leurs mules, leurs charriots, tous les instrumens nécessaires à la culture; d'autres labouraient sans aucun salaire les champs que dom Gerasime voulait bien leur désigner. Si l'on semblait hésiter à recevoir leurs services, qui étaient pour eux et leurs familles un sacrifice réel; si on laissait entrevoir la crainte d'abuser d'une bonne volonté si admirable, ils taxaient la discrétion de défiance, et en témoignaient un aimable mécontentement. Un jour, dom Gerasime, causant avec un curé voisin, dit que la communauté avait besoin de plâtre pour reconstruire le chœur de l'église, quelque temps après il vit arriver 48 mulets chargés de

plâtre cuit ; présent considérable en Espagne où le bois est rare, et où l'on n'emploie guère que le romarin et la paille pour cuire le plâtre : les bienfaiteurs voulurent encore le pulvériser eux-mêmes, et se retirèrent en promettant d'en apporter autant, et davantage à la première demande.

Le roi et les grands imitèrent le peuple. Le roi Charles IV fit présent aux Trappistes de quatre calices d'argent doré, de douze chasubles de laine, de huit aubes, de linge nécessaire pour garnir quatre autels. Le comte de Fuentes voulut faire à ses frais le mur de clôture, il donna 500 écus pour la réparation du chœur de l'Eglise, et soixante sacs de blé pour la nourriture de la communauté ; la duchesse de Villa-Hermosa, 450 écus pour le dortoir; d'autres donnèrent 300 ou 200 écus pour une destination spéciale. Il est vrai que cette générosité devenait quelquefois une gêne; quelques-uns de ces bienfaiteurs auraient voulu dominer impérieusement leurs protégés, et leur imposer dans leurs travaux une direction contraire à la règle. Ainsi le comte de Fuentes voulait des réparations plus magnifiques : « Laissez-moi faire, disait-il, je paierai tout, il ne vous en coûtera rien ; j'amènerai un architecte et des maçons. » Dom Gerasime eut peine à lui faire comprendre que l'esprit de pauvreté s'opposait à son dessein, et le noble seigneur contredit montra dès-lors moins d'empressement. Ainsi le comte d'Aranda offrait à son tour des édifices somptueux, dont il eût pu se vanter entre les bienfaiteurs de Sainte-Suzanne. Dom Gerasime aima mieux perdre les bonnes grâces des puissans du siècle que la sainte pauvreté nécessaire à sa profession ; il résista à la générosité du comte d'Aranda qui cessa de lui écrire.

En dépit de ces petites défections, grâce à une bienveillance plus constante et à leur propre énergie, les Trappistes en peu de mois réparèrent les outrages de trois siècles de négligence. Dortoir, chapitre, cloître, bâtiment des hôtes, tout fut rétabli selon la règle, dans la simplicité et la dé-

cence primitives : *paupertas semper, sordes nunquam*. Ce n'est pas à dire que la Trappe d'Espagne n'endura pas comme les autres les douleurs de l'enfantement mystique ; ne lui retirons pas un mérite qui est le caractère essentiel des œuvres de Dieu et des disciples de saint Benoît. Les bienfaiteurs ne suffisaient pas à tous les besoins. Il restait bien des matériaux à acheter, le prix des vivres était fort élevé. Une longue sécheresse dans la première partie de 1796 augmenta encore les embarras en détruisant les ressources du sol : les oliviers, les figuiers, les grenadiers périrent sous le soleil ; une vigne de mille pieds de long, un des meilleurs revenus du monastère, succomba faute d'arrosement. L'eau nécessaire à la vie manquait dans le voisinage de la maison, il fallait la faire venir d'une demi-lieue ; celle qui était nécessaire aux constructions exigeait l'emploi d'un grand nombre de mules dont le louage coûtait fort cher. Dom Gerasime fut réduit à emprunter encore et à engager l'avenir. Ajoutons enfin l'excès de la chaleur tout-à-fait inaccoutumé pour des Français et la fatigue ordinaire des travaux doublée par les rigueurs de la belle saison, et l'on reconnaîtra que Sainte-Suzanne n'avait pas dégénéré de la Val-Sainte.

C'était bien ce que proclamait le concours et l'admiration des hôtes, l'empressement et la persévérance des postulans. Les visiteurs attendris se faisaient un honneur de vivre, pendant leur séjour, comme les religieux ; l'évêque de Lérida y vint avec dix-neuf ecclésiastiques, et prit ses repas avec la communauté. Des officiers de haut grade pleuraient en assistant au chœur, et se contentaient au réfectoire des portions régulières. Ils allaient ensuite répandre au-dehors la bonne renommée du monastère. Déjà le père Sada avait traduit en Espagnol les relations de la Trappe. Dom Gerasime avait fait un abrégé des réglemens de la Val-Sainte : le comte de Fuentes en fut très édifié, et se chargea de l'im-

pression. Il ne faisait qu'un reproche aux réglemens de la Val-Sainte, et ce reproche est trop remarquable pour que nous l'omettions. Il reconnaissait en tout le reste l'esprit et la lettre même de saint Benoît, mais il regrettait que l'on ne donnât pas au travail des mains, dans toutes les saisons, le temps prescrit par le grand patriarche d'Occident. « Un des motifs qui ont le plus contribué, disait-il, à la dépravation des anciennes et recommandables coutumes des premiers chrétiens, et particulièrement à la négligence et au relâchement des moines de notre siècle, a été l'abandon de l'agriculture, et le désordre qui s'est introduit à ce sujet dans la plupart des monastères d'Europe. Les monastères des premiers siècles, non-seulement servaient d'asile contre la tyrannie et le ravage universel; non-seulement ils étaient le centre des arts et des sciences; mais les moines servirent principalement à défricher de leurs propres mains la plus grande partie des terres, les cultivant tous les jours à la sueurs de leurs fronts, et donnant en cela au monde le plus grand exemple de l'emploi nécessaire du temps, d'un amour infatigable du travail, et d'un saint zèle pour le service du prochain et la plus grande gloire de Dieu. » On conçoit qu'une telle observation ne pouvait déplaire à dom Gerasime et à ses frères; elle était trop conforme à l'esprit de leur institut, et trop favorable à leur zèle. En leur rappelant qu'ils n'égalaient pas encore les prescriptions de leur fondateur, le comte de Fuentes répondait en leur nom à ceux qui les accusaient de les avoir dépassées.

Les postulans, l'avenir de la fondation, arrivaient en grand nombre, ou sollicitaient par lettres la permission de venir. Ils se portaient à la nouvelle pénitence avec cette ardeur qui ne cède pas au temps, et cet enthousiasme permanent qui est le caractère de la nation espagnole. Ils devançaient les anciens dans les exercices les plus pénibles, dans les macérations les plus rudes au corps. Dom Gerasime fut

obligé d'en réprimer plusieurs, et de leur interdire quelques-uns des châtimens qu'ils s'infligeaient avec joie. Cependant ils n'étaient pas même novices, encore moins religieux. La question d'avenir la plus importante n'était pas résolue : la Trappe de Sainte-Suzanne n'avait pas encore obtenu du gouvernement la permission de recevoir des novices. En autorisant la prise de possession, le conseil avait ajourné jusqu'à plus ample informé la condition essentielle de conservation. Voilà une des suites de la protection royale : une dépendance complète en retour de la reconnaissance officielle, l'exercice du pouvoir spirituel subordonné au bon plaisir de l'autorité séculière. Dom Gerasime, après une assez longue attente, prit le parti d'intéresser au succès de sa demande le prince de la Paix, le premier ministre, qui gouvernait véritablement le royaume. Ce ministre s'était déclaré *le plus constant et le plus zélé protecteur des statuts* de Sainte-Suzanne. Il avait accepté la dédicace de la traduction faite par le Père Sada ; bienveillance considérable dans un pays où les grands n'acceptent que bien rarement des dédicaces. Dom Gerasime lui adressa un mémoire pour le roi, où il exposait combien il importait à la prospérité du monastère de pouvoir promptement recevoir des novices. Le premier ministre hâta par son influence une affaire qui, depuis si long-temps, était pendante au conseil, et dom Gerasime put enfin donner l'habit en un seul jour à dix postulans (août 1796).

Il ne fallait plus éclaircir et régler qu'un seul point, celui de la juridiction. Les lois du royaume étaient formelles depuis Philippe III ; tous les monastères d'Espagne étaient soumis à des supérieurs espagnols ; d'autre part, la bulle d'érection de la Val-Sainte en abbaye conservait à l'abbé l'autorité sur toutes ses filiations ; il résultait de là un conflit entre les lois royales et l'autorité apostolique. Il en coûtait beaucoup aux Trappistes d'être soustraits à l'autorité du

père qui les avait envoyés ; dom Augustin de son côté hésitait à renoncer formellement à une autorité qu'il jugeait nécessaire à la cause de Dieu. Il craignait que sous des supérieurs moins austères, la règle ne vînt à s'affaiblir, et avant de céder, il voulait tenter la voie des négociations pour conserver tout à-la-fois à Sainte-Suzanne la faveur des gouvernans espagnols et à la règle un gardien inflexible. Au moment de la prise de possession, un premier arrangement avait été arrêté. Le général de la congrégation d'Arragon et Catalogne, en prenant le titre de père immédiat de Sainte-Suzanne, avait déclaré à dom Gerasime que dom Augustin serait toujours libre de visiter le monastère, pourvu qu'il le fît sans solennité. Après l'établissement, le général, pour consolider la fondation, voulut donner à dom Gerasime la bénédiction abbatiale ; mais avant de le faire, il exigea la renonciation formelle de dom Augustin. Cette fois, il parut évident que l'existence de Sainte-Suzanne en dépendait : il fallait se résigner à n'avoir qu'un asile provisoire en Espagne, ou à ne plus relever de la Val-Sainte. Dom Gerasime attendit avec une parfaite docilité les ordres de celui qui n'avait jamais cessé d'être son père. « Si vous n'approuvez pas, écrivait-il, rappelez-moi avec mes frères, et nous obéirons avec la plus grande promptitude ; oui, rien ne m'arrêtera. J'irai me remettre sous votre conduite avec tout le plaisir possible, et si je ne puis arriver, j'aurai au moins la consolation de mourir en parfait obéissant : *loquere, Domine, audit servus tuus.* » Dom Augustin ne résista pas davantage : il avait combattu selon ses forces et selon sa conscience pour un droit qui lui semblait la garantie de la régularité ; il ne pouvait plus soutenir cette prétention sans compromettre le bien commencé ; il sacrifia sans peine sa suprématie à la gloire de Dieu. Sainte-Suzanne fut donc séparée de la congrégation de la Val-Sainte ; mais la séparation ne fut qu'officielle et extérieure : les esprits et les cœurs

restèrent étroitement unis dans la conformité des pratiques et les relations de la plus tendre charité.

Il nous reste à faire connaître ce que devinrent les réfugiés de Westmal, et à montrer dans leur désastre l'origine d'une prospérité inattendue, dans la ruine momentanée d'un monastère, la multiplication de l'ordre. Ils habitaient depuis plus d'un an l'abbaye de Marienfeld; au milieu de Bernardins moins austères, ils ne relâchaient rien de la sévérité de leur chère réforme; ils formaient pour ainsi dire une communauté à part, pratiquant tous leurs exercices et admettant leurs novices à la profession. En retour de l'hospitalité qu'ils recevaient, ils cultivaient le jardin de leurs hôtes, et loin d'être à charge à personne, ils gagnaient leur pain à la sueur de leurs fronts. Depuis que dom Arsène était parti pour l'Angleterre, dom Eugène était devenu leur supérieur. Le zèle déjà si grand de ce religieux s'animait de jour en jour par la haute idée qu'il s'était faite de ses nouveaux devoirs, par la crainte exagérée que lui inspirait un parfait mépris de sa faiblesse. La supériorité lui apparaissait comme un calice amer; il ne l'accepta que par obéissance aveugle, mais en désirant qu'il pût passer loin de lui. Convaincu que de lui-même il ne pouvait faire aucun bien, qu'il n'avait ni jugement ni expérience, il se résolut à ne jamais agir que par les ordres qu'il recevrait de son abbé, à le consulter dans toute rencontre importante, et quand il ne lui serait pas possible d'arriver jusqu'à lui, à ne rien décider sans l'avis de ses frères les plus zélés. Il portait si loin ce respect de son supérieur qu'il imitait jusqu'à ses manières, à plus forte raison les habitudes de son gouvernement. Nous lisons dans une sorte de réglement de vie qu'il s'était fait: « Dans les choses à notre usage, j'aurai grand soin de n'avoir rien de particulier ni de plus recherché que le reste de mes frères, à l'exemple de mon révérend père dom Augustin, notre digne réformateur. Je prierai les officiers de me

destiner toujours ce qu'ils auront de plus vil, et surtout s'il plaît à Dieu de nous faire passer par quelques épreuves rudes, de mettre à notre place au réfectoire ce qu'il y aura de plus mauvais et de plus répugnant. » L'humilité qui respire dans ces dernières paroles était le principe d'un dévoûment fraternel qui égalait son obéissance filiale. « Me considérant comme le dernier de mes frères, dans lesquels j'envisagerai toujours la personne de Jésus-Christ, je m'empresserai de leur rendre tous les services qui dépendront de moi, et de préférence, autant que cela pourra se faire sans singularité, ceux que les gens du monde regardent comme les plus bas et les plus ravalés... Je ferai en sorte de m'absenter le moins que je pourrai des travaux communs, surtout quand ils seront pénibles, et de prendre pour ma part ce qu'il y aura de plus rebutant. Quand nos affaires ne me permettront pas d'y vaquer tout le temps, j'aurai toujours soin de m'y trouver et de faire ce qu'il y aura de plus rude, afin de compenser la longueur du temps par la peine. » Enfin, quand il fut question de chercher un établissement fixe, sans renoncer pourtant à Westmal, dom Eugène promit de s'en charger, quoiqu'il fût toujours destiné lui-même à retourner en Belgique, et de s'y employer avec d'autant plus de zèle qu'il ne devait pas y rester, et que n'ayant pas à souffrir les peines qui suivent ordinairement les fondations, il voulait souffrir au moins celles qui les précèdent.

Il se trompait dans cette prévision. C'était lui que Dieu réservait pour fonder et gouverner un établissement nouveau en Westphalie. La Belgique, toujours occupée par les Français, ne permettait pas le retour à Westmal; d'autre part, le séjour à Marienfeld durait depuis si long-temps, qu'il commençait à devenir une indiscrétion. Il était convenable que la petite colonie trouvât enfin un domicile indépendant. Dès leur entrée en Westphalie, il avait été ques-

tion de les établir dans cette contrée ; on parlait d'un terrain assez vaste qui appartenait à plusieurs seigneurs ; l'électeur de Cologne était du nombre ; il avait déjà donné sa part comme propriétaire, et de plus son autorisation comme souverain ; les autres avaient consenti d'une voix presque unanime, lorsque deux ou trois paysans, partageant la haine de la révolution française pour les moines, firent une opposition qu'il eût peut-être été dangereux de contrarier à la veille d'une invasion. Dom Eugène ne voulait que la paix ; dans la crainte d'exciter la moindre discorde, il renonça à cette donation. Il ne tarda pas à être récompensé de sa prudence. La princesse Galitzin, très dévouée aux Trappistes, le mit en rapport avec le baron de Droste de Wischering, un des principaux seigneurs du diocèse de Munster, frère de l'évêque, homme d'une rare piété, et dont la famille toujours fidèle, malgré les changemens politiques, a donné de nos jours un nouveau confesseur à la religion, contre les souverains protestans qu'une diplomatie sans foi a imposés à la population catholique de Cologne. Le baron promit à dom Eugène de lui céder un établissement dans son bailliage de Darfeld, près de Munster ; il le conduisit dans ses terres, lui laissant la liberté du choix, et lui abandonna un bois dans une vallée où l'eau était abondante. Il fallait abattre les arbres pour faire la place d'un monastère. Le premier qui tomba sous la hache fut changé en croix, et le 16 octobre 1795 cette croix fut plantée solennellement pour inaugurer la fondation. Le baron, son frère l'évêque, son autre frère le chanoine, et les religieux, la portèrent sur leurs épaules jusqu'au lieu désigné ; quand on y fut arrivé, le baron ne trouva pas assez profonde la fosse où devait reposer le pied : il se mit à la creuser lui-même, pendant que son frère le chanoine en retirait avec ses mains la terre détachée. L'évêque bénit la croix, et tous se prosternèrent pour l'adorer ; puis dom Eugène la montrant au ba-

ron : « Monsieur, dit-il, voilà le contrat. » Ce contrat était fort simple et fort prudent; il mettait la donation à l'abri de la cupidité des princes. Il fut en effet réglé que le domaine abandonné aux Trappistes reviendrait à la maison de Droste si jamais le monastère était supprimé. Le propriétaire n'abandonnait ses droits qu'aux religieux, non aux persécuteurs ; par suite de cette mesure, ni la violence de Napoléon, ni l'hypocrisie prussienne n'ont pu profiter de la dépouille des moines.

Darfeld n'eut pas des commencemens aussi brillans que Mont-Brac et Lulworth, mais il fut particulièrement cher à dom Augustin et à dom Eugène, à cause de sa parfaite ressemblance avec les commencemens de Cîteaux. Comme les compagnons de saint Robert, les fondateurs de Darfeld se construisirent de petites cabanes avec des branches d'arbres, et les recouvrirent de paille. Presque aussitôt le défrichement fut entrepris; c'était un rude labeur dont la récompense était sûre, à cause des bonnes qualités du sol, mais dont l'exécution présentait les obstacles les plus rebutans. Il fallait arracher les ronces et des racines d'arbres qui pénétraient en tout sens et retenaient fortement un terrain jusque-là étranger à la culture. Mais dom Eugène disait : « Ce n'est ni la peine ni le travail qui doivent nous rebuter; ce n'est qu'un motif de plus pour marcher par la voie que nous ont tracée nos pères dans la fondation de notre saint ordre. Grâces à Dieu ! nos frères sont dans des dispositions assez heureuses. Je remarque, entre autres, la ferveur de mon frère Etienne, qui, malgré ses infirmités, surtout aux approches de l'hiver, est intrépide et nous rend les plus grands services. Souvent on lui voit les mains toutes couvertes du sang que lui tirent les ronces et les épines. »

Ils voulaient passer l'hiver dans leur bois; mais le baron ne leur permit pas cet excès de mortification : il leur fit accepter dans son château un petit corps de bâtiment retiré,

composé de trois chambres et voisin de la chapelle, qui, par une grande simplicité, leur convenait parfaitement. Au printemps, ils reprirent leurs travaux Ils construisirent leur Eglise en cinquante jours, entre le lundi de Pâques 1796, et le dimanche de la Pentecôte ; il est vrai que la pauvreté explique cette promptitude. Des branches d'arbres, de la terre détrempée pour ciment, furent tous les matériaux qui entrèrent dans cet édifice ; le reste du monastère ne fut pas plus magnifique, et ils s'en réjouissaient par souvenir de leurs premiers pères; dom Eugène voulait même que la porte d'entrée fût faite, comme celle de Cîteaux, d'osier entrelacé. Cette conformité qu'ils recherchaient avec tant de ferveur, ne leur manqua pas. A l'imitation des fondateurs de Cîteaux, ceux de Darfeld souffrirent les plus extrêmes privations. Tandis qu'ils bâtissaient leur solitude, ils ne pouvaient défricher leurs terres ; ils ne savaient où trouver le nécessaire. Un mauvais pain de seigle et de blé noir faisait leur principale nourriture; un d'entre eux, qui savait la botanique, leur cherchait des herbes pour la *portion*, de l'oseille, de la chicorée sauvage, de mauvais légumes. Quelquefois il fallait se contenter de simples fruits pour donner à la *soupe* un peu de saveur. Mais la faim et l'amour de Dieu, comme on l'a dit de leurs pères, était pour eux le meilleur assaisonnement. L'esprit soutenait le corps, les forces se ranimaient sans cesse dans la foi. Que prétendaient-ils donc ces héros de la vie monastique ? A quoi tendait cette lutte gigantesque contre la pauvreté, le travail et les besoins les plus impérieux de la nature ? Ils prétendaient conquérir le droit d'être pauvres à leur gré, de gagner leur pain par le travail de chaque jour, de châtier leur corps par les jeûnes et par les veilles en toute liberté. Ils recherchaient le sacrifice avec la même ardeur que les hommes du monde recherchent la possession et l'accroissement des biens de la terre. Leur persévérance réussit; ils rendi-

rent un temple à Dieu, un asile à ses adorateurs en vérité; ils rétablirent en Westphalie le monastère qu'ils n'avaient pu conserver en Belgique. Ils devaient même, quelques années plus tard, voir sortir du milieu d'eux la colonie qui repeupla Westmal. Ainsi la haine des persécuteurs tournait à l'avantage et à la propagation de la Trappe : pour une communauté détruite passagèrement, Dieu, qui se joue des pensées de ses ennemis, en accorda deux à ses serviteurs éprouvés. Dom Augustin appela Darfeld Notre-Dame-de-l'Eternité, et dom Eugène, qui l'avait fondé, en fut institué supérieur.

Dieu disait autrefois à Jérusalem par le prophète Isaïe : « Je t'ai exaucée dans le temps que j'ai choisi, je t'ai porté secours au jour du salut, je t'ai conservée, je t'ai donnée à mon peuple pour gage d'alliance, afin que tu ranimes la fécondité de la terre, et que tu rassembles les héritages dispersés. » La Trappe, comme Jérusalem, avait déjà recueilli l'effet de cette prophétie. Miraculeusement secourue au jour du danger, elle ranimait dans toute l'Europe la ferveur par ses œuvres, et relevait les ruines que l'hérésie, la philosophie ou le relâchement avait faites dans l'ordre monastique; *Ut suscitares terram et possideres hæreditates dissipatas.* Le prophète ajoute : « Ceux qui doivent relever tes murs sont arrivés... lève tes yeux autour de toi, et vois : ceux-ci se sont rassemblés, ils sont venus à toi. C'est moi qui vis, dit le Seigneur, et je t'en revêtirai comme d'un ornement, et je t'en parerai comme une épouse. » N'est-ce pas là encore l'histoire de la Trappe racontée par avance? La Trappe détruite en France avait été relevée sur les montagnes de l'exil; cette bannie était devenue un grand refuge pour tous les peuples. La Val-Sainte et ses filles, Mont-Brac, Lulworth, Sainte-Suzanne et Darfeld voyaient affluer dans leurs nouveaux cloîtres les Français, les Italiens, les Anglais, les Espagnols et les Allemands : *Leva in circuitu*

oculos tuos et vide... omnes isti congregati sunt... venerunt tibi. O prodige des conseils d'en haut! tandis que l'impiété déchaînée conviait les peuples à tous les excès de l'orgueil et de la licence, les missionnaires silencieux de la pénitence et de l'abjection volontaire, offrant au monde étonné le spectacle de leurs vertus, trouvaient des prosélytes empressés, et prouvaient encore une fois à l'enfer triomphant que *que nul de ceux qui espèrent dans le Seigneur ne sera confondu* (1).

(1) Isaïe, ch. 49, v. 8, 17, 18, 23.

CHAPITRE XVI.

Fondation des Trappistines et du tiers-ordre de la Trappe.

Pour sauver et renouveler l'ordre de Cîteaux, il ne suffisait pas d'avoir ouvert un asile aux hommes qui se sentaient appelés à vivre sous les constitutions de saint Étienne et de saint Bernard, il fallait encore recueillir les femmes de bonne volonté qui, ne trouvant plus Dieu au milieu des bouleversemens du monde, demandaient à la solitude la liberté de son culte et le droit d'expier les prévarications publiques. Au XII[e] siècle, dit un historien, « après que l'or-
« dre de Cîteaux eut étendu ses rameaux féconds jusque
« sur les peuples barbares, Dieu ne voulut pas que les
« femmes, dont la piété naturelle semble mieux faite encore
« que celle des hommes pour les grandes œuvres de cet in-
« stitut, fussent privées des fruits excellens de ce paradis.
« Et comme il sait toucher efficacement et disposer douce-
« ment les âmes de ses élus, par une providence particu-
« lière il anima si vivement le cœur d'une multitude de
« vierges, en éclairant leur intelligence des rayons de sa
« grâce, qu'en peu de temps les forêts de la France, de
« l'Espagne, de la Germanie, de l'Italie, reçurent pour ha-
« bitans, au lieu des bêtes sauvages, les religieuses les plus
» pures qui, sous l'habit blanc de la famille cistercienne,
« représentaient les lis plantés dans la vallée stérile du
« monde... L'intégrité de leur vie était d'autant plus agréa-

« ble aux yeux du Père céleste, que les mœurs du peuple « chrétien étaient dans ce temps plus corrompues. Alors la « bonne foi était rare chez les hommes, la pudeur chez les « femmes, la modestie chez les jeunes filles, la dévotion « chez les prêtres, l'observation de la discipline régulière « chez les moines. Et pendant que régnait cette Babylone, « que Sodome était consumée de vices, les épouses de Jé- « sus-Christ firent éclater une sainteté, une vertu, une re- « ligion merveilleuse. Non-seulement elles se conservaient « sans tache au milieu des pécheurs et des pervers, mais « encore elles éclairaient par la lumière de leurs œuvres les « hommes du monde, et les provoquaient aux combats de « la véritable gloire... Mais ce qui fait le plus grand sujet « de mon admiration, c'est que des femmes fragiles, de « tendres lis, aient pu résister à l'orage des persécutions, « à la tourmente de travaux continuels; qu'elles n'aient « succombé ni aux tentations ni aux assauts, et que toute « la puissance des enfers n'ait pu les détourner de leur ré- « solution (1). »

Un prodige du même genre s'accomplit à la fin du XVIIIe siècle, et tout inconnu qu'il est encore, nous n'hésitons pas à le croire plus grand que celui du douzième ; car, si sévèrement que saint Bernard lui-même ait jugé ses contemporains, peut-on comparer la génération qui fit les croisades à la société perdue qui entreprit ou qui subit la révolution française? Les religieuses de Cîteaux étaient déchues, comme les moines, de leur sainteté primitive; l'Étroite-Observance avait à peine un moment régénéré quelques-uns de leurs monastères, et la révolution venait de les disperser. Mais l'esprit de Dieu, qui s'était retiré d'elles en punition de leurs négligences, souffla tout-à-coup sur cette poussière, et des ossemens froids et arides il suscita

1) Manrique, *Lilia cistercii*, lib. 1, dist. 1.

un peuple nouveau qui surprit la chrétienté par la vigueur d'une seconde jeunesse, et un retour de forces inattendu. Dom Augustin fut encore choisi pour être l'instrument de cette œuvre ; la Providence ne voulait pas laisser incomplète la mission de cet infatigable serviteur : comme il avait régénéré les hommes, elle le chargea de régénérer les femmes, et de réparer toutes les ruines de Cîteaux. Un grand nombre de religieuses de divers ordres avaient été chassées de France par leur fidélité même, pour n'avoir pas voulu profiter de la liberté de l'apostasie. Elles erraient sur la terre étrangère, cherchant un abri, une direction, une règle, déterminées à tout souffrir plutôt que de rentrer dans un monde que ses violens bienfaits leur apprenaient trop bien à connaître. Quelques-unes s'adressèrent au sauveur des Trappistes, et implorèrent de son zèle le service qu'il avait rendu à ses religieux. Dom Augustin conçut alors la pensée de les réunir sous la loi de son ordre, de reconstituer les religieuses cisterciennes de ces débris des autres instituts. Telle est l'origine des Trappistines ; le nom seul est nouveau ; l'institution, comme on le voit, remonte véritablement à saint Bernard.

L'abbé de la Val-Sainte avait fondé, au commencement de 1796, un nouveau monastère près de Saint-Branchier, dans le Bas-Valais. Le père Urbain Guillet, que nous retrouverons en Amérique et en France, en était supérieur, et commandait à vingt-quatre religieux. A quelque distance de là habitait un ancien religieux de la Trappe, dom Gerard, que son âge et ses infirmités avaient privé du bonheur de partager les travaux de ses frères. Il possédait quelque patrimoine ; voulant contribuer au moins par ses dons à l'affermissement d'un ordre dont il n'avait pu suivre les austérités jusqu'au terme de sa vie, il légua son bien à dom Augustin ; il donna ainsi un territoire aux Trappistines. Au lieu d'appliquer aux besoins de la Val-Sainte toujours pau-

vre, toujours dénuée, les ressources qu'il venait d'acquérir, dom Augustin les consacra généreusement à recueillir la famille nouvelle que Dieu lui envoyait. Habitué, ainsi que ses frères, à souffrir, la privation d'un soulagement lui importait peu, quand il pouvait à ce prix conserver leur état aux servantes fidèles du Sauveur. Sur les terres mêmes qui avaient appartenu à dom Gerard, il fit construire un monastère pour les femmes, qui fut ouvert, avant même d'être achevé, le jour de la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre 1796). Le père Urbain, qui habitait avec sa communauté dans le voisinage, en reçut la direction. La nouvelle Trappe fut nommée *La Sainte Volonté de Dieu.*

Ce n'était qu'une bicoque ; quatre murs partagés dans l'intérieur par des planches de sapin qui formaient les principaux lieux réguliers, entre autres le chœur ; un autel bien pauvre séparé du chœur par une grille, et rappelant Bethléem par sa simplicité, et si peu d'espace dans chacun des compartimens de la maison qu'on n'aurait pu y recevoir convenablement plus de vingt personnes. Bien des gênes, bien des privations attendaient celles qui entreraient dans cet asile ; mais, quelque répugnante que fût la perspective, le sacrifice ne coûtait rien à des âmes qui préféraient à leur propre vie la conservation de leur état religieux. Elles accoururent donc en grand nombre, et de toutes les conditions et de tous les âges. Qu'on nous permette de nommer avant toutes les autres la sœur de dom Augustin. La sœur de saint Benoît, Scholastique, avait fondé les Bénédictines ; la sœur de saint Bernard, Humbeline, avait par ses exemples décidé les religieuses de Juilly à embrasser l'observance de Cîteaux ; la sœur de dom Augustin seconda généreusement l'ardeur de son frère, et l'adoption de la réforme de la Val-Sainte pour les femmes. Nommons ensuite madame Rosalie de Chabannes, à qui son empressement mérita le nom de fille aînée de dom Augustin. Née en Gascogne, en 1770,

de parens nobles et riches, elle reçut une éducation brillante qui lui eût assuré l'estime, l'admiration et l'envie de la haute société, si la fermeté de ses sentimens religieux n'eût tourné son cœur vers des biens plus solides et une félicité plus désirable. Elle embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Saint-Antoine, à Paris, précisément dans ce monastère qui avait dû à la Trappe sa régénération, dont la réforme avait été soutenue par l'abbé de Rancé contre la malveillance des supérieurs majeurs. Expatriée par la révolution, elle recourut à l'abbé de la Val-Sainte et contribua beaucoup par ses instances, à la fondation des Trappistines. Elle prit le nom de sœur Augustin. Elle devait partager bientôt toutes les tribulations du père spirituel qu'elle avait choisi, parcourir en fuyant et en gardant partout son nouvel état, une grande partie de l'Europe, pour s'arrêter enfin en Angleterre où elle a dirigé jusqu'en 1844 une communauté de la Trappe.

Les austérités si célèbres de la Trappe n'épouvantaient personne ; nulle n'avait peur de mourir à la Trappe ; l'obligation de recommencer la carrière monastique dans de nouvelles épreuves ne rebutait pas les plus anciennes en religion. Une bonne Clarisse de soixante-dix ans vint se mettre au noviciat, dans la joie de son âme, après avoir été long-temps dans son monastère maîtresse des novices. Cependant le nombre augmentait chaque jour ; la place manqua bientôt : le dortoir étant rempli, il fallut chaque nuit changer en dortoir les autres lieux réguliers : il fallut coucher sur les tables, sous les tables du réfectoire, sur les bancs ou même par terre. Certes l'épreuve était grande pour la plupart d'entre elles qui n'avaient pas été habituées à tant d'incommodités, même dans les couvens où la mortification n'existait, hélas ! qu'en apparence. Mais nous lisions tout-à-l'heure dans un historien que la piété des femmes semblait faite, plus encore que celle des hommes, pour

observer la règle de Cîteaux. Les Trappistines considérèrent que, si elles ne multipliaient pas leurs sacrifices, elles seraient forcées de refuser les postulantes qui ne cessaient d'affluer : elles se resserrèrent avec joie pour donner aux autres la place qu'elles sollicitaient. Il ne leur parut pas plus étrange d'aller au jardin planter des choux et arracher des pommes de terre, ou à la cuisine laver la vaisselle. L'humilité avait dissipé tous les préjugés : les mains les plus délicates ne dédaignèrent aucun des soins que les femmes du monde affectent de laisser aux servantes, et même d'ignorer. Toutes reconnurent que se suffire à soi-même et rendre aux autres plus de services qu'on n'en reçoit, c'est la noblesse et la véritable indépendance de l'homme.

Il y avait un peu plus d'un an que le monastère de la Sainte-Volonté de Dieu était ouvert, lorsque la princesse Louise-Adélaïde de Condé se présenta à dom Augustin comme postulante. Autrefois abbesse de Remiremont en Lorraine, elle avait montré qu'en acceptant ce titre monastique elle recherchait moins les avantages extérieurs qui s'attachaient à la possession d'une abbaye royale, que l'honneur impérissable de servir Dieu dans la régularité. Depuis son départ de France elle cherchait un ordre où elle pût consommer entièrement le sacrifice de son nom et de sa liberté, dans la pratique obscure des plus rudes vertus. Elle s'arrêta quelque temps chez les Capucines en Piémont. Obligée d'en sortir par les succès du général Bonaparte (1796), elle passa par la Suisse, s'entretint avec dom Augustin de ses projets de retraite, et manifesta le désir d'être la première Trappistine. Mais le monastère n'était pas encore bâti ; le révérend Père craignait d'ailleurs que la santé de la princesse ne fût compromise : elle prit la route de Vienne où elle demeura quelques mois. Enfin, ne trouvant pas dans cette ville de communauté qui satisfît son amour du détachement, elle tourna de nouveau les yeux vers la

Trappe, et revint dans le Valais (sept. 1797). Dom Augustin la mit à l'épreuve même avant qu'elle fût entrée au noviciat. Logée chez le curé de Saint-Branchier, dans la compagnie de son aumônier et d'une dame d'honneur, elle attendait que la clôture fût entièrement terminée. Pour occuper son temps par le travail des mains, elle fit demander quelques linges d'église à réparer; elle le faisait naïvement, et par suite des habitudes de toute sa vie; elle ne connaissait guère de travail plus simple. Mais il lui fut répondu qu'il paraissait y avoir dans cette demande beaucoup d'amour-propre. Pourquoi des linges d'église de préférence à toute autre occupation? que si elle avait un peu d'humilité, elle serait très contente du dernier ouvrage de la communauté; qu'on lui envoyait en conséquence une douzaine de vieilles paires de chaussons, et que si elle voulait se rendre justice, elle devait croire que c'était encore trop pour elle. La pieuse princesse reçut avec joie cette remontrance, et elle se mit à l'œuvre après avoir écrit à dom Augustin une lettre charmante qui malheureusement s'est perdue (1). Une

(1) Nous racontions ce beau trait d'humilité monastique à un homme d'esprit très capable d'en sentir toute la portée. Nous fûmes singulièrement surpris de l'étonnement qu'il nous témoigna. Il admirait l'humilité de la princesse, mais en même temps il jugeait avec beaucoup de sévérité l'acte du supérieur, qu'il qualifiait de grossièreté. Ce jugement nous rappela un mot bien connu d'une personne de la cour de Louis XIV. Il s'agissait de la mort d'un grand seigneur, dont le salut paraissait incertain : « Oh ! dit cette dame, Dieu y regardera à deux fois avant de damner un homme de cette qualité. » Dom Augustin, par le même principe, aurait dû avoir deux langages pour former ses novices à la vie commune et à l'égalité dans les mortifications et l'abaissement : l'un pour les gens de rien, l'autre à l'usage de la noblesse et des princes. Saint Benoît n'a pas prévu ce cas; mais il n'est pas bien sûr qu'il fût lui-même de bonne maison : il se contente de dire qu'il faut éprouver ceux qui se présentent, par beaucoup *de difficultés et de mauvais traitemens. Quelle âme villageoise!* Dom Augustin, plus heureux du côté de la naissance et de la belle éducation, aurait dû réparer les oublis de son maître. Il ne l'a pas fait; il a cru que l'égalité monastique n'admettait aucune exception; ou plutôt il a cru qu'un homme de qualité, qu'un prince sur-

fois entrée dans le monastère, elle ne conserva aucune marque de son ancienne dignité, pas même son nom de Louise qu'elle avait changé en celui de sœur Marie-Joseph. Elle se dissimulait si bien qu'on la prit dans les commencemens pour une fermière suisse. Elle se portait à tous les exercices avec une ardeur digne d'admiration : les travaux les plus humbles satisfaisaient un cœur qui n'aspirait qu'à se détacher de toutes les choses créées pour appartenir tout à Dieu ; elle aurait voulu être la dernière de la maison. La pauvreté ne lui était pas moins chère ou plutôt elle ne la sentait pas : elle se trouvait (ce sont ses propres paroles) *nourrie*, *couchée*, *vêtue*, *logée délicieusement*.

Nous pouvons connaître, par la correspondance de la princesse de Condé, l'état intérieur de la nouvelle Trappe. Ce qu'elle dit de son bonheur fait clairement l'éloge de la maison où ce bonheur s'est enfin offert à elle. Et ce témoignage ne saurait être suspect : c'est celui d'une femme de quarante ans, incapable d'*enthousiasme*, de *chaleur éphémère*, qui avait fait son choix entre plusieurs instituts après beaucoup de réflexions. Long-temps elle a cherché un genre de vie qui lui permît de se donner à Dieu sans réserve, et elle a trouvé des couvens où l'on passait pour pauvre sans rien abandonner des aises de la vie ; pour soumis et dépen-

tout, devait être éprouvé plus durement encore qu'un autre, parce qu'il a plus de tentations d'orgueil, et que le sacrifice lui est plus difficile. Il a suivi en cela l'exemple de tous les docteurs de la vie spirituelle. N'est-ce pas un péché contre le bon ton ? En vérité, on est tenté de rire dans un si grave sujet, quand il faut réfuter de pareilles objections. Le respect des princes, le dévoûment à leur personne, sont des sentimens fort estimables sans doute, et, en particulier à l'époque terrible dont nous racontons l'histoire, ils ont produit de magnifiques actions ; mais pourront-ils jamais être un devoir au détriment du service de Dieu ? Quand donc l'adoration des princes cessera-t-elle tout-à-fait de compromettre, malgré les meilleures intentions du monde, l'héritage commun de l'humanité, la liberté et la dignité de l'Église de Jésus-Christ.

dant, grâce à quelques formalités qui n'étaient que la politesse vulgaire sous un nom monastique; pour humilié par des pratiques communes à tout le monde, vagues et insignifiantes, ou par des représentations générales dont la formule éternelle était dans toutes les mémoires. Mais dès qu'elle est entrée à la Trappe de la Sainte-Volonté de Dieu, elle s'écrie : « Ce lieu est saint, Dieu est vraiment ici. Je l'ai trouvé enfin, cet état religieux dont mon cœur avait un si profond sentiment, et qui est si différent du genre de vie de la plupart des couvens actuels... Ah! on ne le connaît pas, ce respectable ordre des Trappistes, tel qu'il est, même ceux qui lui rendent le plus de justice. Non, je ne m'en faisais pas moi-même une idée juste : la douceur que l'on y goûte surpasse infiniment tout ce que l'on en peut dire. »

Ce qui lui plaît à la Trappe, ce sont les supérieurs : « Il est bon, notre révérend Père (j'ignore s'il lira ou non cette lettre, mais je parle toujours en toute simplicité); hier, j'étais toute en reconnaissance de cette bonté si grande que je retrouve en lui... La perfection existe à mes yeux dans une communauté dont tous les exercices extérieurs sans interruption ont Dieu pour objet, les préceptes de l'Évangile pour base, et des supérieurs exacts et zélés, remplis de l'esprit de leur état, pour guides.

Ce qui lui plaît encore, c'est la charité qui règne dans tous les cœurs : personne ne se plaint pour soi; chacun n'est préoccupé que des besoins du prochain; toute privation qui peut servir au salut des autres est un sujet de joie et de bonheur pour celle qui l'éprouve. C'est aussi la paix, le recueillement, le silence, qui règnent dans cette maison si régulière et si fervente; c'est l'emploi du temps si admirablement réglé qu'on ne peut connaître l'ennui, et que la journée ne paraît qu'un instant. C'est enfin le chant des psaumes, pendant le jour et pendant la nuit, qui portent dans son âme le sentiment du bonheur. « En chantant, ce matin, le

cantique *Benedicite*, je faisais une provision de joie et de bonheur pour toute ma journée. Que m'importe le reste de ce jour où j'ai béni le Seigneur avec ses anges et ses saints. »

Mais ce qui l'étonne, ce qu'elle ne peut assez répéter en l'admirant, c'est que cette austérité dont on parle tant disparaît dès qu'on s'en approche. Elle n'aperçoit rien de rebutant à la nature comme elle s'y était attendue; elle ne s'aperçoit ni des veilles, ni du jeûne, ni du changement de nourriture ; les portions lui semblent très bonnes et point du tout malsaines ; elle accuse de calomnie ceux qui en disent du mal. Sa santé s'affermit depuis qu'elle se préoccupe beaucoup moins de ses faiblesses. Autour d'elle même prodige : « Je vois des visages excellens, tous roses et blancs ; mais ce qui vaut mieux encore, des visages paisibles, heureux et saints. Tout le monde a un air de santé, point de maladie ni de mort plus qu'ailleurs... Sur cinquante personnes que nous sommes ici, j'en vois cinq ou six seulement prendre quelques soulagemens, et en général on n'y aperçoit pas de ces figures abattues, fatiguées, souffrantes : tout au contraire, je vous assure que la Visitation de Vienne, avec tous ces charitables soins et recherches de santé, a l'air bien autrement *malingre* que notre communauté. »

Il avait été question, dès le commencement, de donner une règle fixe à ces courageuses pénitentes. Mais une affaire aussi grave ne pouvait être décidée en un jour. Il était bon d'apprendre par l'expérience ce que leurs forces pourraient supporter, et de ne pas les livrer à la discrétion de leur zèle. Les réglemens que l'abbé de Rancé avait donnés aux Clairets dans un temps où le rétablissement de la seule abstinence passait pour une tentative considérable, suffisaient-ils à l'époque présente où les débordemens de l'impiété exigeaient une réparation solennelle, où la ferveur retrempait d'elle-même son énergie dans la contemplation des apostasies et des sacriléges de chaque jour? D'autre part, la réforme de

la Val-Sainte, tolérable jusqu'alors aux hommes qui l'avaient faite, pouvait-elle être proposée à des femmes nécessairement plus faibles, et dont aucune, avant son entrée dans la nouvelle solitude, n'avait rien enduré qui approchât de si grandes austérités. Les religieuses, il est vrai, semblaient trancher elles-mêmes la difficulté en demandant les réglemens de la Val-Sainte; mais dom Augustin toujours prudent, malgré l'ardeur qu'on lui a tant reprochée, ne leur accorda que provisoirement ce qu'elles sollicitaient; il leur fixa un temps d'épreuve, au terme duquel, selon leur capacité ou leurs besoins, il conserverait ou modifierait leur genre de vie. Quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'il reconnut qu'au lieu de trouver la réforme trop dure, elles y ajoutaient d'elles-mêmes des pratiques particulières et des rigueurs de prédilection. Il interdit ces pieux excès, mais il crut pouvoir leur laisser dans son intégrité la lettre de la loi qu'elles observaient avec une exactitude si intrépide. Ainsi, les réglemens de la Val-Sainte devinrent ceux des Trappistines; les couches dures, les longs jeûnes, le carême de six mois sans collation, la diminution du sommeil, le travail des mains, le silence (1), tout ce que les hommes s'étaient généreusement imposé fut accepté avec empressement, avec reconnaissance, par ces femmes dignes d'être leurs sœurs et de porter leur nom. On leur retrancha seulement les chapitres qui ne pouvaient en aucune façon leur convenir, tels que ceux qui se rapportent aux fonctions de l'Eglise, à la réception des étrangers, puisque les religieuses ne donnent pas l'hospitalité comme les hommes; on y substitua d'autres articles re-

(1) La loi du silence, imposée par dom Augustin à ses religieuses, paraît impraticable à ceux qui croient faire encore de l'esprit en niant qu'une femme puisse se priver de la conversation: elle a donné lieu à un bon mot qui rajeunit un peu des plaisanteries plates et banales. On demandait un jour si dom Augustin avait fait des miracles: un ami du réformateur répondit: « S'il n'a pas fait parler les muets, il a fait taire les femmes et une réunion de femmes.

latifs à l'habillement qui diffère au moins par le voile de celui des religieux, et à la clôture qui doit être exacte pour les femmes, et qui ne leur permet pas de recevoir même les femmes séculières, à moins de circonstances rares et sans une permission spéciale de l'autorité supérieure. Ainsi commença à reparaître, à l'ombre et sous le nom de la Trappe, *la fleur de l'arbre mystique de l'Eglise, l'ornement et la splendeur de la grâce spirituelle, l'image de Dieu réfléchissant la pureté du Seigneur, la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ.* C'est en ces termes que saint Cyprien relevait la gloire des vierges consacrées à Dieu.

Si dom Augustin n'eût cherché que sa propre gloire dans ses travaux, il aurait pu se borner là, et considérer avec complaisance le bien qu'il avait déjà opéré. Tous ces monastères, qui le reconnaissaient pour fondateur, rendaient un beau témoignage de son activité et de la justesse de ses prévisions : la conservation, l'accroissement d'un ordre qui paraissait nouveau à la multitude, ce grand nombre de disciples, hommes et femmes, qu'il avait rassemblés de toutes les nations de l'occident, lui assuraient, dans l'histoire de l'Eglise, une place et une renommée à part que l'envie ne pourrait lui ravir, ni l'indifférence méconnaître. Mais sa grande âme était trop haute pour s'arrêter à des pensées humaines et terrestres. Ses succès, au lieu d'enfler son esprit, effrayaient son cœur. Il y voyait des bienfaits gratuits de la Providence, et convaincu intimement qu'il n'avait pas mérité de telles faveurs, il ranimait ses forces dans la conscience de son indignité, et concevait de nouvelles entreprises, de nouveaux efforts pour témoigner dignement sa gratitude. Ecoutons-le exprimer lui-même ces sentimens : « Dieu par sa grande miséricorde, non-seulement nous a préservés du naufrage lamentable où périssaient toutes les autres communautés religieuses de France, mais encore par un bienfait non moins insigne il a permis que nous nous

soyons multipliés contre toute espérance au-delà de ce que nous aurions pu attendre d'une époque de paix et de prospérité. Il a voulu confondre par là l'orgueilleuse sagesse des philosophes qui détestaient encore plus notre état que celui des autres moines, qui désiraient sa destruction avec plus d'acharnement, qui se vantaient d'y trouver plus de victimes de l'inexpérience. Il était donc de notre devoir, et la reconnaissance, aussi bien que la fidélité, nous obligeait étroitement, après avoir éprouvé la miséricorde, d'entrer dans les desseins de la Providence divine sur nous, de chercher avec un ardent désir et de procurer sa gloire, de faire tout le bien possible, et de réparer, dans la mesure de notre faiblesse, les ruines de l'Eglise en face de la fureur incroyable des novateurs. »

Ce sont ces pensées qui donnèrent naissance au tiers-ordre de la Trappe. L'éducation chrétienne des enfans avait péri en France par la suppression des communautés enseignantes : en Suisse elle était au moins fort négligée. Dom Augustin savait bien que de l'éducation donnée à l'enfant dépend la vie de l'homme, que les maîtres de la jeunesse font les nations chrétiennes ou impies, selon qu'ils sont eux-mêmes fidèles ou prévaricateurs, vertueux ou corrompus. Il conçut le projet de donner à la Trappe le soin de l'éducation publique, et de réformer par elle la société civile comme il réformait l'ordre monastique. Toutefois il était difficile que la règle de la Trappe, telle qu'on l'observait depuis l'abbé de Rancé, se prêtât à ces nouveaux devoirs ; la solitude, la pénitence continuelle, le chant de l'office, le travail des mains, ne laissaient aux religieux ni temps ni forces pour les fatigues de l'enseignement. L'abbé de la Val-Sainte le comprit, mais son zèle ingénieux tourna heureusement la difficulté. Il résolut d'adjoindre à la congrégation de la Trappe une congrégation qui, sous le même nom, la même autorité, et la direction du même esprit, travaillât à la gloire de Dieu dans des occupations différentes, où l'on pût admettre ceux

qui aimaient aussi la retraite et la pénitence, mais qui, pour diverses raisons légitimes, n'étaient pas appelés à la pratique de toutes les austérités cisterciennes. Ces religieux nouveaux, soumis à des constitutions plus douces, pourraient être appliqués aux travaux extérieurs que la solitude n'admettait pas ; ils seraient en quelque sorte *les bras* des anciens pour agir sur la société, et pendant que les moines du grand-ordre *continueraient à prier comme Moïse, ceux du tiers-ordre combattraient comme Josué.*

Dom Augustin médita avec une grande sagesse l'organisation de cet institut. Voici à cet égard ses propres réflexions : « Pour que cette institution puisse produire tout le bien nécessaire dans l'état présent des choses, il faut : 1° qu'elle soit sainte d'une sainteté toute spéciale ; 2° que l'amour de la pauvreté l'anime, afin qu'elle puisse se multiplier en tout lieu, sans jamais encourir le reproche d'être à charge à personne ; 3° qu'elle offre un genre de vie facile et à la portée de tous, afin qu'un plus grand nombre d'âmes y puissent faire leur salut ; 4° que son utilité soit manifeste et sensible pour tous, afin que tous en désirent l'établissement. En conséquence, nous posons pour fondement du tiers-ordre les quatre dispositions suivantes, qui soutiendront l'édifice comme quatre colonnes inébranlables : 1° l'amour le plus ardent de la sainte volonté de Dieu, joint à l'humilité extérieure et intérieure la plus profonde, et à l'obéissance la plus constante, afin que cet ordre soit saint et aussi saint qu'il est possible à des mortels de l'être sur la terre ; 2° la pauvreté la plus entière et le détachement le plus parfait de toutes choses ; 3° la charité la plus ardente pour tous les hommes quels qu'ils soient, parce qu'ils sont l'image de Dieu, et l'union la plus étroite surtout entre ceux qui sont unis par les liens d'une même profession, jointe à une grande modération dans les austérités, au moins dans les exercices communs, afin qu'ils soient à la portée de tous ; 4° un grand

zèle qui se transforme en mille manières pour faire tout le bien possible, et qui se fasse tout à tous pour les gagner tous.»

Il ne songea pas à leur donner une règle nouvelle; il crut pouvoir leur appliquer la règle de saint Benoît dans la proportion de leurs devoirs particuliers. « La règle de saint Benoît, dit-il encore, est un des plus grands trésors que Dieu ait donnés à son Eglise. Elle a été composée avec tant de discrétion, de sagesse, et une si sainte habileté, qu'elle peut donner naissance à l'ordre le plus austère, et à un genre de vie très facile. L'ordre de la Trappe n'a d'autre règle que celle de saint Benoît, prise à la lettre et dans toute son étendue, c'est-à-dire observée, et quant à l'austérité extérieure, et quant à l'esprit primitif, de la manière que l'ont pratiquée saint Bernard et les premiers religieux de Cîteaux. Le tiers-ordre, au contraire, prend cette même règle dans toute sa douceur et avec toutes les dispenses que peut exiger le but qu'on s'y propose, c'est-à-dire de faire, dans l'état présent des choses, tout le bien possible.» Cette interprétation était sage et féconde; l'observation rigoureuse de certains chapitres de la règle, l'adoucissement opportun de certains autres, contribuaient également au succès du tiers-ordre; l'une constituait intérieurement la société religieuse, en consacrait l'existence, en vivifiait l'action; l'autre la rattachait au monde, assurait son influence extérieure et lui attirait de nouveaux disciples; tandis que l'esprit du législateur conservé toujours, même dans les mitigations, unissait le grand et le tiers-ordre, par la conformité des intentions et par le mérite des œuvres, et garantissait l'unité de la famille de saint Benoît.

L'obéissance est la première vertu du moine. Tout ce que prescrit saint Benoît à ce sujet est imposé au tiers-ordre. Les frères du tiers-ordre habiteront dans un monastère du grand-ordre ou dans un monastère particulier; dans l'un et

l'autre cas, ils auront toujours pour premier supérieur le supérieur de la maison du grand-ordre qui les aura formés ; ils auront ensuite un second supérieur qui sera un religieux du grand-ordre : on choisira parmi eux des supérieurs subalternes. Leur obéissance sera une obéissance de cœur et de volonté, d'esprit et de jugement, d'amour et de foi. L'obéissance de foi est particulièrement recommandée, parce que c'est par elle que l'homme accomplit avec joie la sainte volonté de Dieu.

La pauvreté sera aussi stricte pour le tiers-ordre que pour le grand-ordre. Les chapitres XXXIII et LIV de la règle leur sont applicables à la lettre : ils ne posséderont rien en propre, et, quoique mêlés de temps en temps au monde, ils ne recevront aucun présent.

Partout où leur destination particulière ne leur permet pas l'observation littérale de la règle, ils auront soin d'en conserver l'esprit. Ainsi le chapitre VI, *du Silence*, ne semble pas fait pour eux ; leurs emplois les obligent à parler ; l'usage fréquent et prolongé de la parole leur est un devoir, mais leurs fonctions une fois remplies, ils garderont le silence avec la même exactitude que le grand-ordre, et rien ne les dispense du grand silence de la nuit qui commence après complies.

Les plus grands adoucissemens portent sur le chant de l'office, sur la nourriture, la qualité et la quantité des mets ; mais, là encore, de sévères recommandations les avertissent que les concessions faites à la nécessité ne les affranchissent pas du devoir de la mortification. Presque toujours occupés de leurs élèves, les frères du tiers-ordre ne pouvaient pas réciter un bréviaire aussi long que les religieux de chœur. Dom Augustin substitua au grand office l'office de la Sainte Volonté de Dieu, qu'il distribua lui-même. Il choisit le psaume *Beati immaculati*, qui est au jugement des interprètes un abrégé du Psautier ; il en partagea les vingt-deux divi-

sions entre les différentes heures dont chacune devait se terminer par la récitation de l'oraison dominicale, selon la prescription de saint Benoît; toutefois il conserva le même bréviaire que dans le grand-ordre aux frères du tiers-ordre qui seraient prêtres; à l'office de la sainte Vierge il substitua une invocation en forme de litanies, et à l'office des morts les actes de foi, d'espérance et de charité. Quant à l'oraison ils y donneront un quart d'heure le matin, après leur office, afin de bien passer la matinée, et un quart d'heure avant le dîner, afin d'obtenir de Dieu de bien passer la soirée. Mais si l'office leur est abrégé, ce n'est pas pour les encourager à un repos que condamne le nom seul de moine, c'est pour leur laisser le temps de gagner leur vie par leur travail, de procurer le plus grand bien par une activité infatigable.

Les jeûnes, l'abstinence de chair, ne sont point imposés aux frères du tiers-ordre. Ils n'ont d'autres jeûnes que ceux qui sont prescrits par l'Eglise : en carême, ils dîneront à midi, et prendront le soir une collation; le vin ne leur est pas interdit. Mais l'esprit de mortification qui anime les chapitres XXXIX, XL, XLI et XLIX de la règle doit se retrouver jusque dans l'usage des adoucissemens. Ainsi, les frères peuvent manger de la viande, mais ils seront indifférens sur la qualité des mets; ils ne désireront, ils ne rechercheront rien qui ne soit conforme à la pauvreté; ils peuvent boire du vin, puisque saint Benoît ne le défend pas, mais il leur sera plus méritoire de se contenter d'eau, dans l'état de bonne santé : si le mobile du législateur en cette circonstance est une grande indulgence pour ceux qu'il conduit, les disciples doivent y répondre par une grande ferveur et un désir sincère d'embrasser toujours ce qu'il y a de plus parfait. Ils ne jeûnent pas; mais comme ils ne peuvent être dispensés de la pénitence, ils pourront s'imposer en particulier les privations qui seront permises par le supérieur ou le confesseur,

pourvu que tout se fasse sans affectation, et que rien ne paraisse au-dehors. Car il est nécessaire que le tiers-ordre soit à la portée de tout le monde ; et il ne faut pas que le zèle des uns puisse inquiéter la modération régulière des autres, ni que la vertu trop rigide des forts décourage la vocation des faibles. Enfin, s'ils sont dispensés des grandes austérités du carême, ils ne le sont pas, dans la proportion de leur règle particulière, des sentimens de ferveur, de componction et de dépendance, que saint Benoît recommande pour ce temps.

L'adoucissement le plus large regarde les vêtemens des frères. Ils porteront du linge sur la peau, et ne porteront pas la coule, qui est un habillement peu commode pour leurs occupations. La couleur de leur robe sera blanche, c'est la couleur de Cîteaux ; le scapulaire sera brun ; ils y attacheront, sur la poitrine, un cœur d'étoffe rouge avec cette inscription : *La sainte volonté de Dieu*, afin qu'ils méditent sans cesse avec quelle simplicité, quelle dévotion ils doivent adorer, aimer et exécuter cette sainte volonté.

Nous l'avons déjà dit, il s'agissait dans le tiers-ordre de former des religieux, véritablement Bénédictins par l'esprit, pour une destination que saint Benoît n'a pas indiquée à ses disciples. Afin de mieux atteindre ce double but, dom Augustin régla qu'ils feraient deux années de noviciat. La première sera faite dans une maison du grand-ordre, où se trouveront aussi des frères du tiers-ordre ; les novices suivront tous les exercices du grand-ordre, à l'exception des matines et des repas. Leur seconde année se fera dans le tiers-ordre, afin qu'ils apprennent par expérience si ce genre de vie leur convient. Ainsi, dans la première année, ils se formeront par l'exemple du grand-ordre, à l'obéissance, à l'amour de la pauvreté, des humiliations, à l'observation du silence, à la pratique du travail courageux et modeste, intrépide et désintéressé ; ils feront, en un mot, leur appren-

tissage de moines. Dans la seconde, ils se formeront aux fonctions qui leur sont propres, aux habitudes, aux vertus qui conviennent à ces fonctions, à l'obéissance dans l'action, à la prudence dans les rapports avec le monde, à l'alliance du solitaire et du séculier dans leur personne ; ils feront leur apprentissage d'instituteurs.

La discrétion du fondateur ne paraît pas moins dans les dispositions suivantes. Toujours attentif aux faiblesses de l'humanité, à la légèreté, à l'inconstance du cœur humain, il voulait que la profession, l'engagement définitif et perpétuel ne fût que le résultat d'une expérience inébranlable, l'acte d'une volonté bien éclairée et confirmée par l'habitude. « On ne fera de vœux, après le noviciat, que pour trois ans ; on ne fera de vœux perpétuels qu'après douze ans, et ce terme ne pourra être avancé que dans le cas d'un danger évident de mort. On ne disposera de ses biens que lorsqu'on fera des vœux perpétuels. En attendant, toutefois, on renoncera même à l'usage du revenu de ces biens, au moins pour soi, à cause du vœu de pauvreté, et l'on ne pourra disposer de ce revenu en faveur d'autrui qu'avec la permission du supérieur pour la même raison.

Tel fut le tiers-ordre de la Trappe fondé par dom Augustin. Nous ne le dissimulons pas, c'était une nouveauté dans l'ordre de Saint-Benoît. Le législateur des moines d'Occident n'avait pas eu la pensée d'adjoindre à ses monastères des écoles pour la jeunesse du monde. Dans quelques chapitres de sa règle, où nous le voyons occupé du soin des enfans, il ne s'agit que des enfans que leurs pères et mères voulaient de bonne heure consacrer à Dieu, et engager dès leurs premières années dans la vie monastique. Dom Augustin, au contraire, avait formé le dessein d'instruire, à l'ombre de la religion, les séculiers dans les lettres et même dans les arts, pour les rendre ensuite à la société chrétiens et édifians. Il lui parut nécessaire de prouver encore une fois

au monde perverti et ingrat l'utilité multiple et diverse des ordres religieux qui savent prendre toutes les formes pour subvenir à tous les besoins, et la charité inépuisable de ces hommes qui se vengent de la haine par des bienfaits, et de la persécution par un dévoûment plus généreux à leurs persécuteurs. La règle de saint Benoît, dans sa lettre primitive, ne se prêtant pas aux devoirs qu'exige l'éducation de la jeunesse, il l'accommoda au besoin le plus impérieux du temps où il vivait, parce que l'esprit qui souffle où il veut, lui avait fait entendre sa voix, et que la ruine de la religion ayant commencé par la ruine de l'état monastique, c'était par le rétablissement de ce saint état, qu'il fallait rétablir la religion en France et la conserver dans les autres contrées.

Les résultats le justifièrent abondamment. L'affluence des enfans, leur docilité, leurs aimables vertus, leur attachement à leurs maîtres, dont nous aurons tout-à-l'heure des témoignages incomparables, firent connaître aux censeurs les plus acharnés de ses institutions qu'il avait bien compris les besoins de ses contemporains, et que ses théories nouvelles ne redoutaient pas l'application et la pratique. Surtout quand on le vit accueillir de préférence les enfans pauvres, doublement menacés par la pauvreté et l'ignorance, tout indigent qu'il était lui-même, et leur donner du pain et des maîtres à la sueur de son front, tous ceux qui aimaient véritablement Dieu et leurs frères durent bénir les innovations de sa charité, et encourager de leur approbation la persévérance de ses sacrifices utiles. Aussi le légat apostolique en Suisse, les évêques de Sion et de Lausanne, les meilleurs juges de l'œuvre qui s'accomplissait dans les limites de leur juridiction et sous leurs yeux, en firent l'éloge avec une estime et une autorité égale. Quelques années plus tard, sur leur relation, le pape Pie VII adressait à dom Augustin un bref que nous pouvons rapporter ici par anticipation de l'ordre chronologique : «Notre cher fils... vous avez

manifesté un grand amour et un zèle tout particulier envers la république chrétienne, lorsque vous avez formé le dessein si sage de vous appliquer de toutes vos forces et avec toute l'exactitude possible à la bonne éducation des enfans. On ne peut trouver, en effet, de moyen plus efficace pour éloigner cette peste des doctrines perverses et des mœurs corrompues qui étend si loin sa domination. Aussi, loin de le dédaigner, nous avons accueilli avec une grande joie ce que vous nous avez écrit du tiers-ordre, comme vous l'appelez, qui se donne tout entier au soin de communiquer aux enfans avec les préceptes de la doctrine chrétienne, les principes des lettres et des arts. Et la congrégation de nos vénérables frères, cardinaux de la sainte Église romaine, à laquelle nous avons soumis l'examen et l'appréciation de cet institut, a déclaré que vous méritiez de grandes louanges..., et que nous devions vous exhorter à persévérer dans votre entreprise. Courage donc, cher fils, ayez confiance : vous marchez dans une voie glorieuse, la faveur, l'autorité, le secours du siége apostolique ne vous manqueront jamais. »

CHAPITRE XVII.

Première dispersion des Trappistes de la Val-Sainte. Invasion de la Suisse par les Français. Fuite des Trappistes, des Trappistines et du tiers-ordre à travers l'Allemagne, la Bohême et la Pologne. Leur établissement en Russie.

La chute de Robespierre avait ouvert une époque nouvelle qui semblait un commencement de réparation. Après ce long intervalle de deux années de terreur, la dissolution des Jacobins et la condamnation des patriotes les plus sanguinaires annoncèrent aux citoyens paisibles le rétablissement de la sûreté publique. La religion reprit quelque espérance lorsque la Convention révoqua elle-même ses décrets contre les prêtres, et sous le Directoire la tentative des théophilanthropes, succombant à un immense ridicule, servit à constater, au profit de la vraie foi, la nécessité d'un culte et l'impuissance des théories philosophiques. Enfin, la guerre, quoique toujours terrible aux souverains étrangers, devenait plus généreuse et moins impie. Le général Bonaparte, en Italie, étonnait le monde par des actes d'une modération inattendue non moins que par la rapidité de ses conquêtes et les ressources fécondes de son génie. On avait vu un général républicain ménager le roi de Sardaigne, protéger les prêtres français dans l'exil, protester de son respect pour le pape, et sauver le Saint-Siége par la dureté adroite du traité de Tolentino. Déjà on devait à l'ascendant irrésistible de ses victoires les préliminaires d'une paix qui, tout en assurant

la supériorité de la république française, promettait aux vaincus le repos nécessaire.

Le coup d'état du 18 fructidor (4 septembre 1797) détruisit ces illusions. En France les plus mauvais jours reparurent : la religion fut de nouveau proscrite dans ses ministres. Au dehors la guerre se ranima avec une ardeur sacrilége. Bonaparte avait épargné le pape ; le Directoire, devenu ouvertement l'ennemi des prêtres, voulut ruiner le chef de l'Église. Il organisa à cet effet un odieux complot ; il souleva et dirigea une émeute contre un gouvernement qu'il avait reconnu ; il viola le droit des gens pour se donner le prétexte de le venger (28 décembre 1797) ; Duphot ayant péri dans la sédition dont il s'était fait le complice, la défense légitime des troupes pontificales fut qualifiée d'assassinat, et quelques semaines après, une armée française entrait dans l'état de l'Église, avec l'ordre d'enlever le pape Pie VI et d'établir la république romaine. En même temps la Suisse fut menacée. Jusqu'alors la révolution n'avait combattu que les puissances qui s'étaient liguées contre elle ; elle n'avait pas pénétré dans le territoire neutre de l'Helvétie. Mais cette fois, elle ne respecta plus les pacifiques montagnes ; elle se prétendit provoquée. Libérateur des peuples opprimés, le Directoire anima les Vaudois contre l'oligarchie de leur pays ; et déclara (28 décembre 1797) que la France prenait sous sa protection spéciale tout bon patriote réclamant ses droits naturels. Le trésor de Berne avait une grande réputation de richesse ; il renfermait de 15 à 20 millions ; on accusa cette ville d'être le foyer le plus actif des menées de l'émigration. Encore quelques jours et le général Brune allait entrer en protecteur dans le pays de Vaud.

Il y avait six ans que la Trappe, établie à la Val-Sainte, prospérait dans la pauvreté et dans la fidélité. Dom Augustin, après avoir formé les colonies d'Espagne, d'Angleterre, de Piémont et de Westphalie, voyait encore autour de lui

une communauté florissante que de généreuses vocations venaient tous les jours augmenter. Livré sans partage au service de Dieu, au désir *de faire le plus de bien possible*, il était occupé à consolider son monastère de la sainte volonté de Dieu , et à organiser son tiers-ordre où accouraient déjà un grand nombre d'enfans suisses et français. Au milieu de ces soins, sa vigilance lui annonça le fléau qui allait bientôt fondre sur sa nouvelle patrie; il en comprit toute la gravité, il ne douta pas que l'occupation de la Suisse ne fût la ruine de la Val-Sainte et des établissemens qu'elle avait formés autour d'elle. Quelle apparence, en effet, que la révolution respectât dans l'exil ce qu'elle avait chassé de France ; que l'impiété, atteignant enfin l'ennemi qui lui avait trop long-temps échappé, ne le détruisît pas avec tout l'acharnement d'une vengeance tardive? Il était téméraire de braver le danger de front, et inutile au service de Dieu d'attendre tranquillement un désastre inévitable. Mais ce qui aggravait singulièrement les difficultés de la position, c'est que le parti de la fuite ne paraissait pas plus sûr que celui de la résistance. Où fuir en ce moment, où trouver un asile pour la vie commune et la régularité? Au moins lorsque l'Assemblée constituante avait proscrit les ordres religieux, le sauveur de la Trappe avait eu le temps de s'assurer, au terme de l'exil, un pauvre toit pour abriter ses frères, une solitude pour y relever le temple profané et abattu : le départ n'avait été qu'un déplacement, une marche pénible au milieu des embûches de l'ennemi, un sacrifice méritoire et non une ruine, il n'avait pas séparé les membres de la même famille, ni brisé les liens de la communauté. Mais aujourd'hui, dans la surprise d'une attaque rapide et inexorable, le temps manquait pour chercher un protecteur, pour attendre sa réponse. Dans l'état d'épuisement où se trouvaient réduites les contrées voisines, surchargées de fugitifs ou agitées par une guerre dont on avait espéré vainement la fin,

l'hospitalité était lasse, la bienfaisance épuisée; la seule pensée d'y conduire ensemble plusieurs communautés, d'y tenter un établissement fixe au milieu de tant de commotions, semblait déraisonnable. De chercher à rejoindre les colonies de la Val-Sainte, de transporter le siége de la congrégation en Espagne, en Piémont ou en Westphalie, c'était une entreprise non moins impossible; car, outre qu'on retrouvait partout la guerre qu'il fallait fuir, et que ces maisons elles-mêmes pouvaient à chaque instant être dissoutes, il eût suffi d'une augmentation subite de sujets pour obérer et anéantir des monastères naissans et qui avaient tant coûté de privations à fonder. Il n'y avait plus qu'à céder à la nécessité, puisque la colère de Dieu le voulait ainsi, qu'à se disperser pour attendre dans l'isolement des temps meilleurs : ce serait l'épreuve de la persévérance, le discernement des forts et des faibles, l'affermissement des vocations certaines. Un jour, peut-être, la Providence permettrait à ses enfans fidèles de se réunir après la tempête, et de reprendre, dans leurs montagnes délivrées, le cours interrompu de leur pénitence et de leurs travaux. Ainsi eût raisonné la prudence humaine.

En présence de ces réflexions douloureuses, dom Augustin conçut un projet incroyable. Un païen a dit : « Il n'y a qu'un salut pour les vaincus, c'est de n'espérer aucun salut : » *Una salus victis, nullam sperare salutem.* Le chrétien, plus humble et plus fort, sait que le salut est surtout dans l'espérance du salut, dans la confiance en Dieu, qui déplace les montagnes et suspend le cours des astres. Il répugnait trop au sauveur de la Trappe de rendre à eux-mêmes, c'est-à-dire à l'incertitude, à la faiblesse de leur volonté, aux tentations du monde, ces religieux, ces religieuses, ces instituteurs et même ces enfans qui avaient trouvé dans le cloître une direction, une sauvegarde, l'encouragement des bons exemples et l'appui des services mutuels. Il

prit donc la résolution de fuir en communauté, ignorant où il s'arrêterait, mais sachant bien que Jésus-Christ a promis d'être au milieu des fidèles rassemblés en son nom. « Ne nous séparons jamais, tenons-nous par la main sur les routes, dans les villes, chez les nations ennemies ou amies : » tel fut son cri à la vue du danger et le secret de son espérance. En vérité, c'était une folie, mais il est une folie surnaturelle qui a sauvé le monde. Il s'agissait d'enlever deux cent quarante-quatre personnes de l'asile qu'elles occupaient avant de leur en avoir trouvé un autre ; de les conduire, de les faire accueillir chez des populations dont elles n'étaient ni attendues ni même connues ; d'inventer chaque jour, dans la pénurie d'argent, de nouvelles ressources pour fournir à leurs besoins ; de procurer l'observation fidèle de la règle à laquelle on sacrifiait tous les autres avantages, à travers les dérangemens, les arrivées irrégulières, les départs précipités, les surcroîts de fatigue, l'encombrement et toutes les conséquences inévitables d'un tel voyage. Un dévoûment si audacieux exigeait une activité sans repos, une abnégation capable de tous les sacrifices personnels, et, pour tout dire, des forces physiques supérieures à la nature humaine. Il fallait, pour conduire une telle expédition à bonne fin, porter seul les infirmités et les besoins de tous et de chacun, se multiplier par des apparitions fréquentes auprès des religieux et des gens du monde, pour consoler, soutenir, encourager les uns, pour gagner la bienveillance des autres ; saisir toutes les espérances, tenter tous les expédiens avoués par la vertu ; souffrir sans dégoût les rebuts et les affronts, s'animer par les obstacles au lieu de s'abattre ; recevoir sans confiance téméraire les bons procédés et se garantir de l'illusion même des succès, et du relâchement qui en est trop souvent la suite. Dom Augustin crut qu'il était obligé d'accepter tous ces devoirs. Il crut qu'après avoir été choisi par Dieu pour sauver l'ordre de Cîteaux, et placé à la tête d'une

nouvelle congrégation, il était obligé, comme l'apôtre, de se faire tout à tous pour les conserver tous à Jésus-Christ. La suite de cette histoire prouvera s'il a failli à la responsabilité qu'il avait assumée spontanément.

Les disciples furent dignes du maître, hâtons-nous de le dire, et de leur donner d'avance une belle part dans cette gloire dont leur abbé ne voulait qu'à la condition de la partager avec eux. S'il fallait un chef intrépide pour conduire le peuple de Dieu loin de la vengeance de Pharaon, il ne fallait pas un peuple moins fidèle pour le suivre à travers les dangers d'une route inconnue, et les misères sans cesse renaissantes d'un exil dont il était impossible de prévoir le terme. Cependant lorsque dom Augustin leur proposa son dessein, tous, hommes et femmes, l'acceptèrent avec empressement. Mais rien ne fut plus touchant, dans cette circonstance, que la fidélité des enfans du tiers-ordre. Ils étaient déjà si attachés à leurs maîtres qu'ils ne pouvaient consentir à s'en séparer. Dom Augustin leur laissa le choix de partir avec lui ou de retourner dans leurs familles, et en même temps il fit avertir les familles qu'il était également prêt à leur rendre leurs enfans ou à les garder si elles y consentaient. Un habitant du Valais était déjà venu plusieurs fois pour reprendre son fils, et ses démarches avaient été inutiles. L'enfant n'avait que dix ans, mais il se plaisait fort dans la société des religieux et ne voulait pas les quitter. Le père fit une dernière tentative, il n'omit aucune des raisons qui pouvaient fléchir une fermeté contraire à cet âge. Il le prit par les caresses les plus douces, par les affections les plus tendres. Il lui montra sa mère en pleurs et inconsolable de ne plus le voir, ses frères et ses sœurs impatiens de le retrouver. Il crut le séduire en lui décrivant les fêtes qui allaient célébrer son retour, les divertissemens qui allaient être le prix de son obéissance. L'enfant était déjà au-dessus de ces petites tentations, il connaissait le prix des choses sérieuses,

il répondait énergiquement : « Je ne veux pas partir, je veux rester ici avec les pères. — Mais les pères s'en vont. — Eh! bien, je les suivrai. — Mais ils vont trop loin, tu ne pourrais pas faire un si long voyage. » Et l'enfant insistait et démontrait par beaucoup de bonnes raisons que ses forces étaient suffisantes, et que nul n'avait le droit de le ramener dans le monde. A la fin, le père fatigué lui dit avec colère : « Fais donc comme tu voudras, je ne suis plus ton père. » L'enfant, très sensible à un reproche si cruel et qu'il ne méritait pas, resta quelques instans absorbé dans le chagrin et parut vaincu ; puis, ranimant dans la foi sa première résolution, il saisit le petit crucifix qu'il portait sur la poitrine, et le montrant à celui qui le menaçait de ne plus l'aimer : « Si vous ne voulez plus être mon père, dit-il, voici celui qui le sera. » Cet homme, déconcerté par une telle réponse, n'eut pas la force de presser davantage, et se retira en admirant l'œuvre de la grâce. Malheureusement la mère qui n'avait point été témoin de cette scène, et dont l'amour maternel n'entendait pas raison, fit enlever son enfant de force puisqu'il ne voulait pas revenir de bon gré. Mais pour quelques familles, qui craignirent les peines du voyage et les douleurs de la séparation, il y en eut beaucoup qui pensèrent que l'exil offrait moins de dangers à leurs enfans que la patrie agitée par la guerre : et si quelques élèves du tiers-ordre retournèrent d'eux-mêmes auprès de leurs parens, le grand nombre obtint avec joie la permission de partager le sort de leurs maîtres. Il y en eut cent au moins, de l'un et de l'autre sexe, qui acceptèrent, sans la rechercher, la condition de confesseurs de la foi, et qui justifièrent par un courage indomptable le surcroît d'embarras que dom Augustin s'imposait pour eux. Nous en connaissons un qui a bien voulu rassembler pour nous le souvenir des événemens qui frappèrent le plus sa jeune imagination, dans le long voyage auquel il prit part en ce temps-là. Les souffrances

de sa jeunesse ne lui ont pas rendu trop lourd le joug de Jésus-Christ : élevé au tiers-ordre, ravi ensuite à la solitude par la conscription, après avoir subi la gloire laborieuse des guerres impériales et la captivité anglaise, il est revenu chercher le repos dans les austérités de la Trappe qu'il édifie depuis vingt ans, et il conserve, après une si longue expérience, l'amour et l'admiration de ses premières années pour dom Augustin.

De toutes les contrées de l'Europe, celle qui paraissait la plus sûre, parce qu'elle était la plus éloignée de la guerre, c'était la Russie. Dom Augustin ne désespéra pas d'obtenir un refuge dans cet empire. Le czar Paul, qui régnait alors, avait autrefois vu et admiré la princesse de Condé. Il avait voyagé en France, en 1782, lorsqu'il n'était encore que grand-duc, sous le nom de comte du Nord. Accueilli à Chantilly, *non en prince*, *mais en roi*, au milieu des fêtes et des magnificences de ce délicieux séjour, il avait distingué la princesse Louise-Adélaïde, moins encore pour sa ravissante beauté que pour le charme de son esprit et de sa vertu. Dom Augustin, qui le savait, chargea la sœur Marie-Joseph de solliciter l'empereur de Russie en faveur des pauvres Trappistes. La courageuse novice ne craignant pas de fuir aux extrémités de l'Europe, écrivit immédiatement, et rappelant à l'autocrate le voyage de Chantilly, elle lui disait : « Je prie l'aimable comte du Nord d'intercéder pour moi auprès de l'empereur Paul. » Cette démarche devait avoir un heureux résultat. Dieu, qui déjà s'était servi des Anglais hérétiques pour recueillir une colonie de la Trappe, avait décrété que les Russes schismatiques recevraient sur leurs terres le chef de l'ordre et ses compagnons d'infortune, en même temps que leurs armées viendraient triompher aux pieds des Alpes pour relever la chaire de saint Pierre. Mais jusqu'à l'arrivée d'une réponse du czar, on ne pouvait raisonnablement compter sur aucune faveur, et à peine la let-

tre de la princesse était partie, que l'approche des Français rendit la fuite nécessaire. Dom Augustin s'occupa d'abord de mettre les religieuses en sûreté. Le 19 janvier 1798, une première colonie, à laquelle la princesse était jointe, partit en chars-à-bancs, accompagnée de dom Augustin, qui marchait à pied malgré le mauvais état des chemins; à Martigny on trouva des berlines, le révérend Père monta une mule, et le soir on arriva à Bag : dom Augustin, dont les soins s'étendaient à tout, pourvut à la nourriture et au logement. Le lendemain, il leur fit la conduite jusqu'à Vevey, et, après les avoir remises au sous-prieur de la Val-Sainte et à quelques religieux qu'il leur donnait pour directeurs, il revint à la Sainte-Volonté-de-Dieu pour hâter le départ des autres, qui s'écoulèrent successivement par petites bandes. Le rendez-vous était à Constance d'où elles devaient se diriger sur la Bavière. La traversée fut assez heureuse; quelques huées, dans un bourg avant Constance, furent la seule hostilité que leur attira l'habit religieux. Après une réception assez favorable dans cette ville, il fallut en sortir promptement. On prit aussitôt la route d'Augsbourg. Il y avait là un riche négociant, M. Bacciochi, très attaché à la religion, qui se fit un honneur de les recevoir dans sa maison de campagne, et de fournir à tous leurs besoins.

Nous avons dit plus haut (voy. ch. XVI) que la persévérance des premières religieuses de Cîteaux, vantée si justement par les historiens, avait été surpassée par les Trappistines; voici des faits qui confirment ce jugement. Dans ce voyage la régularité fut maintenue presque partout; quoique la supérieure toujours charitable et attentive pour ses filles eût égard aux circonstances, la nourriture n'était pas changée : les lits n'étaient que des couvertures, ou plutôt il n'était pas question de lits. Le plus grand adoucissement était de ne pas se lever au milieu de la nuit, dans la crainte de gêner les hôtes logés dans les mêmes auberges : on partageait le

chant de l'office entre la matinée et la soirée. Quelquefois on ne trouvait pas même d'asile présentable; la sœur Marie-Joseph fut réduite un jour à loger dans un *fournil* que la fumée devait rendre inhabitable, elle déclara qu'elle ne pouvait être dans un endroit meilleur pour elle. Et ce qui mérite le plus d'admiration dans cette fidélité, c'est qu'on ignorait encore à quoi aboutiraient les désirs et les espérances d'établissement à travers cette malheureuse destruction; on s'obstinait à préparer un avenir qui n'arriverait peut-être jamais, on multipliait les épreuves pour la conservation d'un état qu'une bataille perdue ou un caprice de souverain pouvait rendre impossible. Mais l'incertitude de l'avenir, pas plus que les mortifications présentes, ne rebutait aucune de ces âmes ardentes. Tout allait à merveille dès qu'on avait l'espérance de servir Dieu librement le lendemain : le moindre petit avantage était un encouragement; un soleil sans nuage, un ciel magnifique, un temps doux et presque chaud au mois de janvier, faisait dire que le bon Dieu traitait ses servantes en *enfans gâtés*. Ce que la sœur Marie-Joseph écrivait à son ancien confesseur de ses dispositions personnelles, peut s'appliquer à toutes ses compagnes : « Tout est « fait pour vous tranquilliser sur ma position que je ne « changerais contre aucune, je vous assure. Si vous saviez « comme je me sens non-seulement contente, mais fière de « voyager et de me montrer aux yeux de l'Europe couverte « des livrées saintes du Dieu auquel vous m'avez donnée... « je préfère à tout d'être Trappiste même en courant le « monde, comme je suis forcée de le faire aujourd'hui... A « la vérité notre monastère est détruit, nous ne savons si « nous en aurons d'autres, mais dussions-nous errer toute « notre vie, tant qu'il restera des membres de notre ordre, « je leur demeurerai unie.... Ma sœur Saint-Jean-Baptiste me fait dire de vous mander que, malgré les voyages, elle est chaque jour plus contente de son état. Vous

« voyez, mon père, que vous n'avez pas à vous reprocher « d'avoir fait le malheur de vos filles. Oh ! non, jouissez « au contraire ; pour ma part vous ne sauriez assez jouir du « bien que vous m'avez procuré. Dieu seul, Dieu seul peut « vous le rendre. »

Cependant dom Augustin préparait sa seconde émigration. Pour s'entourer d'hommes capables, pour avoir à sa disposition des supérieurs subalternes dignes de toute sa confiance, il rappelait de Darfeld à Constance le père Etienne ; et il avertissait le père Jean de la Croix, alors à Sordevolo, de se tenir prêt au premier signal ; ce dernier était un religieux encore jeune que distinguait une prudence rare, une science élevée et une grande facilité de parler la langue latine. Dom Augustin en avait fait son confident, son conseiller, et son compagnon inséparable dans les voyages que le gouvernement de ses maisons le forçait d'entreprendre : dans la seconde partie du voyage qui commençait, le père Jean de la Croix devait être le dépositaire de toute l'autorité de l'abbé. En attendant, dom Augustin désignait pour chefs des diverses bandes qui allaient quitter la Suisse, les plus habiles des religieux qu'il trouvait déjà sous sa main, entre autres le père Colomban, ancien Bénédictin, également redouté et aimé pour sa sévérité et son dévoûment. Ce supérieur ne laissait passer aucune faute sans réprimande, mais il n'apercevait en ses frères aucune misère, aucun besoin, sans y subvenir aussitôt par ses conseils, son activité et sa vigilance. Toujours austère pour lui-même, malgré ses infirmités, il distribuait les soulagemens aux autres avec un discernement qui satisfaisait les faiblesses particulières sans nuire à la régularité générale. Toujours grave, sa contenance seule inspirait le respect aux étrangers, et plusieurs fois, pendant l'émigration, elle suffit à contenir les hôtes des Trappistes, et à prévenir bien des familiarités, des offres séduisantes, des adoucissemens inutiles, qui auraient

porté atteinte au recueillement et à la rigidité de la vie religieuse.

La petite armée de dom Augustin était divisée en trois corps qui devaient se diriger sur Constance par trois routes différentes ; cette séparation était nécessaire pour ne pas encombrer les maisons religieuses ou privées auxquelles on demanderait l'hospitalité, et ne pas donner d'ombrage aux autorités dont il fallait traverser le territoire. On partit au moment même où les Français mettaient le pied sur le territoire de Fribourg ; tous les chevaux de la contrée étaient en réquisition ; les Trappistes ne purent emmener ceux qui leur appartenaient qu'à la condition de les renvoyer de la frontière. La bande conduite par dom Augustin se composait de quarante-quatre personnes, celle du père Colomban était plus considérable ; la première difficulté était d'échapper aux Français, la seconde de trouver chaque jour l'hospitalité. Dom Augustin gagna cependant la frontière de la Souabe et après quelques embarras obtint la liberté de passage. La Providence lui donna bientôt des marques visibles de sa protection, qui lui ôtèrent toute crainte et l'enhardirent à tout oser. Il arrive le soir même avec ses compagnons dans un village de la Souabe ; il entre dans l'auberge qui s'offre à lui. C'était le temps du carnaval ; or les aubergistes allemands ont l'usage de réunir, à cette époque de l'année, des musiciens pour attirer les amis du plaisir, et de multiplier les divertissemens bruyans pour mieux inviter à la dépense ceux qui cherchent la joie et les distractions du monde. Un pareil lieu ne convenait guère à des pénitens silencieux ; toute la maison retentissait du bruit des instrumens, du tumulte des conversations animées, de l'éclat des chants et des danses. Comment ne pas entendre tout ce fracas, comment s'isoler pour la méditation, la lecture, le chant de l'office ? Cependant ils montent dans les chambres hautes, ils s'y installent ; ils commencent leurs exercices pieux, ils

dominent par le chant des psaumes les chants profanes, ils improvisent un petit monastère dans un cabaret, et établissent leur régularité sur la tête de ces hommes que l'usage et le temps appellent aux excès de la table et de la boisson.

La maîtresse de l'auberge, frappée de ce contraste, admira ses nouveaux hôtes, et voulant offrir à leur vertu un grand sacrifice, elle congédia sa musique, ferma sa porte, et déclara qu'elle ne recevrait plus personne tant qu'elle aurait les Trappistes. Dom Augustin profitant de ce répit, laissa ses frères dans l'auberge, et prit les devans pour leur chercher un autre asile dans quelque monastère. Dieu le conduisit à Closterval à quelque distance d'Uberlingen. Des religieuses respectables l'accueillirent; quoiqu'elles eussent déjà plusieurs émigrés, elles ne s'effrayèrent pas du grand nombre des Trappistes : « Voyez, dirent-elles à l'abbé, si les bâtimens de nos cours peuvent suffire à vous loger, car nous avons d'ailleurs assez de légumes pour vous nourrir. » Il revenait apporter à ses frères la bonne nouvelle que Dieu continuait à ne pas abandonner ceux qui avaient mis en lui leur confiance, il admirait la charité de ces bonnes filles instruites par leur règle à partager leur pain avec les pauvres de Jésus-Christ, lorsque, en rentrant à l'auberge, il fut surpris d'un acte de charité bien plus admirable encore. Son absence avait duré plusieurs jours ; la dépense de ses frères, malgré leur sobriété, montait au-delà de 200 francs; la maîtresse de la maison aurait pu faire valoir en outre la perte qu'elle avait éprouvée en tenant sa maison fermée aux plaisirs du carnaval. Mais loin de compter ainsi, cette généreuse chrétienne refusa même de recevoir les 200 francs qu'elle avait déboursés, et comme pour affranchir ses hôtes de la reconnaissance, elle dit à dom Augustin : « Je suis bien assez payée par toutes les bonnes prières que vos frères ont faites chez moi : je ne veux rien de plus. »

Après avoir pris congé de cette noble bienfaitrice, les

Trappistes gagnèrent Closterval. Aux attentions délicates, aux marques de bonté qu'on leur prodigua, ils reconnurent que c'était bien dans la plénitude de la charité que les religieuses les avaient accueillis; il leur fut impossible de croire qu'ils étaient à charge à la maison. Leur séjour s'y prolongea un peu; ce qui donna à dom Augustin le temps d'aller plusieurs fois à Constance pour y attendre ses autres bandes, pour leur préparer une habitation, leur trouver des bienfaiteurs. En arrivant enfin au rendez-vous, ces fugitifs retrouvant leur père, lui racontaient avec bonheur le soin que la Providence avait pris de leur voyage, et l'approbation incontestable qu'elle accordait à leur entreprise. Les émigrés qui stationnaient à Constance et surtout les prêtres français rivalisèrent de bienfaisance envers les nouveaux-venus. On les logea hors de la ville, et tous les jours on leur portait le nécessaire.

Quelque favorable que parût être le commencement de la fuite, dom Augustin ne s'endormait pas dans la sécurité. Constance était trop rapprochée de la Suisse et des envahisseurs français, pour qu'il fût permis d'y espérer un long repos. Bientôt, en effet, l'ennemi menaça la Souabe, et dom Augustin se prépara à gagner la Bavière. Il ne savait pas cependant s'il y serait accueilli. L'électeur de Bavière, Charles-Théodore, venait d'accorder un asile à la princesse de Condé, et à ceux qui l'accompagnaient, dans son château de Furstenried, près de Munich, mais seulement pour y attendre les réponses de la Russie. La princesse écrivait le 24 mars 1798 : « Nous y sommes venus promptement à cause de l'âge et de la santé chancelante de ce prince; il est bon d'y être en cas d'événemens. Nous avons les passeports pour la traversée des états de l'Empire, *si* nous allons en Russie. Jusqu'à présent on m'accorde assez ce que je demande, mais *pour un certain nombre* d'individus; et je vous avoue que le *monde entier* du révérend Père abbé,

en marche de ce même côté tout à-la-fois, m'effraie un peu quant à la continuité de succès dans les démarches. » Ainsi, la princesse elle-même n'obtenait que provisoirement le droit de résider en Bavière, et le nombre de ceux avec qui elle pouvait partager ce bienfait était limité. L'empereur promettait le passage, mais uniquement pour aller en Russie, et les réponses de Russie n'arrivaient pas. Néanmoins dom Augustin dirigea ses religieux sur Augsbourg, espérant, non sans apparence, que leur vue seule parlerait éloquemment en leur faveur; qu'il suffirait de montrer leur constance plus forte que la persécution, leur inflexible amour du devoir, leur résignation sublime, pour réveiller dans les cœurs des princes et des peuples tous les nobles sentimens, et pour donner à la charité un nouveau zèle et de nouvelles ressources.

C'était, on en conviendra sans peine, un beau spectacle que la marche de ces pélerins. Ce qu'on avait raconté de leur genre de vie extraordinaire était au-dessous de ce qu'ils en laissaient voir aux populations nouvelles dont ils traversaient les terres : la réalité dépassait la renommée. Que toute la colonie marchât en une seule troupe, ou qu'elle fût partagée en plusieurs bandes, on observait partout le même ordre et la même discipline. L'heure du lever était fixée chaque jour, d'après l'heure du coucher. On récitait l'office nocturne ; on entendait une messe quand il était possible d'avoir un autel, puis on partait. Les frères convers avaient d'avance chargé les voitures des lits, c'est-à-dire des couvertures et des traversins, des écuelles en bois et des marmites, des provisions de légumes, des livres et des ornemens. On y laissait quelque place libre pour les vieillards, les infirmes et les enfans. La communauté se divisait en trois chœurs ; les religieux en tête sur deux lignes, les convers dans le même ordre, puis, à une certaine distance, les enfans du tiers-ordre avec leurs professeurs; la classe se

faisait pendant la marche ; on traduisait Esope ou Virgile; *les maîtres servaient de dictionnaires*. Les religieux récitaient leur office aux heures canoniales ; on y ajoutait par jour trois chapelets, et alors les enfans se rapprochaient de la communauté pour réciter cette prière avec elle. De deux en deux heures il y avait une halte, un repos d'un quart d'heure que les plus fervens consacraient à l'oraison ou à la lecture au pied d'un arbre. Quand on arrivait dans l'endroit où l'on devait passer la nuit, que l'on dût louer une grange ou stationner dans une auberge, ou qu'on fût attendu dans quelque abbaye, on commençait, pourvu que l'heure ne fût pas trop avancée, par aller à l'Eglise pour y chanter le *Salve Regina* comme au monastère. Le père cellérier s'occupait du repas ; il le préparait selon la règle : point de beurre, point d'huile ni d'œufs, ni de poisson ni de vin. Seulement la part de pain était augmentée en proportion de la longueur de la marche ou du retard. Quelquefois on mettait une montre sur la table pour ne pas se laisser surprendre par l'heure de minuit ; les prêtres qui voulaient dire la messe ou ceux qui voulaient communier le lendemain, cessaient de manger quelques minutes avant ce terme rigoureux. Les religieuses n'étaient pas moins fidèles que les hommes ; dans un monastère où elles avaient reçu une généreuse hospitalité, elles regrettaient le soin qu'on prenait d'elles : « On « nous met du beurre dans ce que nous mangeons, disait la « sœur Marie-Joseph, ce qui me paraît maintenant comme « de la graisse toute pure, j'aime mieux nos fricassées. » Les enfans soumis à de rudes privations, quoiqu'on sût toujours leur donner les adoucissemens que réclamait leur faiblesse, ne pensaient ni à la fatigue, ni à la pauvreté, ni à l'abstinence ; ils gardaient leur compassion, nous a dit un témoin oculaire, pour les malheurs des héros dont ils traduisaient l'histoire. Après le repas, on préparait les lits : chacun prenait son paquet, étendait sa couverture, soit sur le plancher,

soit sur un banc ; et comme l'appétit avait assaisonné agréablement le repas, la fatigue assurait un sommeil paisible.

De temps en temps, surtout en Allemagne, la vie était moins rigoureuse. Dom Augustin précédait presque toujours sa colonie. Accompagné d'un religieux, Allemand de naissance, qui lui servait d'interprète, et muni, autant qu'il lui était possible, de lettres de recommandation pour les autorités des villes, il allait frapper à la porte des monastères ou des princes : à ceux-ci il demandait la permission du passage, à ceux-là l'hospitalité. Il était rare qu'on le rebutât. Son affabilité, une certaine majesté empreinte dans ses traits, la simplicité même de son vêtement blanc et de sa croix de bois battant sur sa poitrine, lui gagnaient le respect et la bienveillance des protestans aussi bien que des catholiques. Dès qu'il avait obtenu un asile, il retournait chercher ses frères, et après les avoir installés pour quelques jours chez leurs bienfaiteurs, se refusant à lui-même le repos qu'il leur donnait, il prenait les devans pour leur découvrir une autre station. Quand la colonie était divisée par bandes, il pourvoyait, par un redoublement d'activité et de sollicitations, aux besoins de chacune. Il se montrait partout, tantôt auprès des religieuses, tantôt auprès des religieux. Il aplanissait les difficultés qui avaient pu s'élever en son absence ; et dès qu'il avait tiré les uns d'embarras, il courait avec empressement vers d'autres qui invoquaient sa présence et son secours.

Lorsqu'il stationnait au milieu des religieux, qu'il marchait ou s'arrêtait avec eux, sa vigilance conciliait tous les devoirs et toutes les nécessités du moment. Régularité et charité, telle était sa méthode inflexible de gouvernement. Pendant la marche, s'il voyait quelqu'un de ses enfans trop fatigué, il lui commandait d'aller prendre place sur une des voitures, il prévenait les désirs légitimes de soulagement. Quand on arrivait au lieu du repos, il s'occupait avant tout

des infirmes ; sa parole les consolait, son ingénieuse sollicitude leur trouvait, dans le dénûment même, ce que leur état réclamait ; et ces marques d'une tendresse particulière n'étaient pas une préférence, car il les aimait tous également : chacun devait se croire l'égal de tous dans son affection ; il eût été impossible de discerner dans cette grande famille qui avait la première part du dévoûment paternel. D'un autre côté, il évitait à leur persévérance les exemples, les tentations de relâchement. L'hospitalité généreuse que ces fugitifs recevaient quelquefois leur était le plus grand danger. L'aspect des riches et magnifiques abbayes d'Allemagne, la vie assez commode qu'on y menait, auraient pu exciter des regrets dans l'esprit de quelques-uns, quand même les prévenances dont ils étaient l'objet ne les auraient pas invités insensiblement à retrancher quelque chose de leurs austérités. Dom Augustin, gardien jaloux des coutumes antiques, tenait ses religieux à l'écart de leurs hôtes, et il n'acceptait rien pour eux qui ne fût conforme à la discipline de la Val-Sainte ; il les gouvernait en communauté distincte de la communauté à l'intérieur des mêmes murs. Un jour il se trouvait avec quarante des siens dans un abbaye de Cisterciens mitigés. Un Trappiste est saisi d'une fluxion de poitrine, dom Augustin demande aussitôt une chambre particulière où il puisse traiter plus librement le malade. L'abbé de la maison veut voir lui-même l'infirme, et se fait accompagner de son médecin. Le docteur, dont l'apparence n'avait rien de monastique, déclare, après un long examen, que le religieux est perdu si on ne lui donne à l'instant le meilleur lit de la maison, le meilleur vin de la cave, et un régime à la volaille pendant un mois. Dom Augustin ne s'émut point de cette sentence ; il remercia l'abbé et son médecin de leur intérêt, et suivant les usages de l'infirmerie de la Trappe, il confia le malade au religieux qui servait de docteur aux Trappistes ; celui-ci, avec trois saignées

et du bouillon aux herbes, sauva son frère et la règle.

S'il est juste d'exalter ici les vertus de dom Augustin, c'est un devoir essentiel d'ajouter que l'affection filiale de ses religieux égalait la sienne, que leur obéissance rendait le commandement très facile en le devançant. Dom Augustin était tout pour ses religieux ; un père, dont l'abnégation et le zèle infatigable méritaient un amour infini, un bienfaiteur qui, leur donnant à chaque instant de son nécessaire, méritait un dévoûment sans réserve, un protecteur dont les ressources, les sauvant chaque jour des malheurs les plus graves, méritaient une confiance aveugle. Aussi ils le suivaient loin de la patrie, sur la route de l'exil, sans s'inquiéter de leur avenir, puisqu'il s'en chargeait. Une parole de ce guide ranimait tous les courages ; sa vue, après une absence de quelques jours, réparait toutes les fatigues, toutes les peines, toutes les privations. C'est par une telle correspondance de sentimens entre le père et les enfans, que la réforme s'est maintenue intacte parmi tant d'occasions qui semblaient devoir lui porter des coups irréparables. L'émigration a duré cinq années ; loin de modifier, de restreindre les vertus des Trappistes, elle n'a fait qu'ajouter à leurs mérites celui d'une plus grande difficulté vaincue. En rentrant à la Val-Sainte ils se sont retrouvés dans le même état qu'au moment du départ, et comme ils n'avaient abandonné aucun de leurs usages pendant la durée de la grande tribulation, ils n'en ont eu aucun à reprendre quand l'heure du repos est arrivée.

Reprenons l'histoire du voyage. Nous avons laissé les Trappistes en marche sur Augsbourg. Après avoir visité plusieurs abbayes, ils arrivèrent dans cette ville. M. Bacciochi les accueillit généreusement, et non content de l'hospitalité qu'il leur accorda, il voulut encore pourvoir aux besoins de l'avenir. Il offrit à dom Augustin une caisse pleine de ducats : « Prenez cet argent, mon père, disait-il ; si vous

revenez, et que vous puissiez me le rendre, vous le ferez; dans le cas contraire, je vous l'abandonne. » A ce moment, le czar répondait enfin à la sœur Marie-Joseph. Le titre de princesse, le nom de Condé, n'avaient pas permis un refus au Moscovite. L'exprès, qui apporta les lettres de l'empereur et de sa femme, avait ordre de prendre sur toute la route les ordres de la princesse. « Ces souverains, disait la princesse elle-même, ne savent pas ce que c'est qu'une sœur Marie-Joseph. » Un abbé russe devait se trouver à Brest-Literverst (en polonais Brzesc Litowski) pour la recevoir; les ordres étaient donnés au maréchal, prince Repnin, pour qu'elle trouvât sur son chemin toutes les commodités possibles; un asile était accordé dans la ville d'Orcha, en Pologne russe. Mais le bienfait si pompeusement étalé dans la lettre de l'impératrice, était plutôt une politesse de souverain à altesse sérénissime qu'un engagement sérieux envers un grand ordre proscrit. Le czar n'accordait qu'un asile et non un établissement durable, et il fixait à quinze religieuses et à quinze religieux le nombre de ceux qu'il voulait bien recevoir. Toutefois dom Augustin saisit avec bonheur ce commencement de succès. Il espéra obtenir davantage lorsqu'il serait sur les lieux, et ne songea plus qu'à avancer. La bonté de l'électeur Charles-Théodore lui permit d'amener ses frères à Munich, et de leur donner du repos dans le château de Furstenried.

Quoique les Trappistes n'eussent pas l'espérance de s'établir en Bavière, ils n'apprirent pas sans étonnement que leur séjour dans cette contrée attirait des embarras à l'électeur, et qu'il faudrait se remettre en route avant d'avoir obtenu de quelque autre prince une assurance formelle. Après avoir fui devant les armes des Français, il fallait fuir devant les complots des philosophes. L'esprit philosophique avait fait, pendant le cours du XVIIIe siècle, de grands ravages en Allemagne. Les princes eux-mêmes en avaient été les in-

strumens ou les directeurs. La Bavière en était travaillée comme les autres provinces. L'électeur Maximilien-Joseph avait, sous cette influence, porté une loi contre les moines et les biens de main-morte. Sous Charles-Théodore, Adam Weishaupt avait fondé la secte des *Illuminés*, société secrète qui devait avoir pour but de détruire toute supériorité ecclésiastique et politique, de rendre à l'homme la liberté et l'égalité primitive dont il avait été dépouillé par la religion et les gouvernemens, et d'établir ainsi une indépendance absolue, à l'ombre de laquelle les initiés régiraient le monde, non en renversant les gouvernemens, mais en les dirigeant. Le mysticisme allemand encouragea cet institut impie, et lui attira des partisans dans toutes les classes. Charles-Théodore avait banni les Illuminés par un décret rigoureux, mais il n'avait pas détruit l'esprit mauvais qu'ils avaient répandu autour d'eux, la haine des institutions catholiques et surtout des moines. La bienveillance qu'il témoignait aux Trappistes déplut aux chefs de l'opinion; des murmures s'élevèrent contre ces moines étrangers dont on surchargeait un pays qui en comptait déjà trop d'indigènes. L'électeur céda. Sans congédier précisément ses hôtes, il leur donna à entendre qu'il ne pouvait pas les conserver. Il leur fit construire deux radeaux surmontés de cabanes de planches : sur l'un montèrent les femmes, les religieux sur l'autre, et toute la colonie réunie gagna ainsi le Danube pour se diriger sur Vienne.

A l'entrée de l'Autriche proprement dite, nouvel obstacle. Il faut s'arrêter pour attendre des passeports; l'abord des états patrimoniaux de l'empereur est impossible à qui n'a pas une permission de passage en règle. On attendit dans un monastère qui avait été supprimé par Joseph II. Ce retard sembla, du reste, avoir été ménagé par la Providence pour familiariser la population avec l'habit et les pratiques de la Trappe. Un des enfans du tiers-ordre mourut pendant

ce séjour : la communauté eut le loisir de lui rendre les derniers devoirs avec toutes les cérémonies cisterciennes. La curiosité publique, déjà excitée par l'arrivée de ces étrangers célèbres, put se satisfaire à l'aise par le spectacle extraordinaire de l'inhumation. L'enfant portait l'habit religieux des élèves. On l'exposa dans ses habits et la face découverte. De tous côtés on accourut pour le voir. Un air de paix et de bonheur, la douceur du visage, même après la mort, donnait un charme réel à ce petit cadavre. Les uns le couvraient de fleurs, les autres d'images pieuses. Mais ce qui toucha le plus la multitude, ce fut la cérémonie suprême du cimetière. Après les encensemens du corps et de la fosse, on vit tout-à-coup un religieux descendre vivant dans l'habitation de la mort. Il prit l'enfant dans ses bras, et le déposa doucement sur cette couche où il devait dormir jusqu'à la résurrection générale. Alors il s'éleva un murmure universel de surprise et d'admiration pour les hommes qui savaient rendre la mort aimable par la charité, et donner une grâce touchante aux idées lugubres qui répugnent si fort à la faiblesse de la nature humaine. Cependant le cadavre avait disparu sous la terre ; toute la communauté se prosterna, et d'une voie lamentable prononça le cri de la détresse et de l'espérance : *Domine, miserere super peccatore*, qui se répète trois fois pour faire entendre que chacun veut le répéter toujours jusqu'à l'heure de sa mort. L'émotion des assistans augmenta à cette vue, et ils disaient : « Ah ! la charité de ces bons religieux n'est pas une charité passagère, puisqu'elle accompagne si tendrement jusqu'au tombeau, et au-delà, ceux dont la mort les sépare. » Ce bon peuple, touché jusqu'aux larmes, aurait voulu retenir chez lui les Trappistes ; ils offraient même d'écrire à l'empereur pour en obtenir la permission ; mais la prudence ne permit pas d'accepter une proposition qui n'offrait aucune chance de succès.

Nous le répétons, il suffisait aux Trappistes de se montrer

pour gagner des amis. En voici une nouvelle preuve : les passeports étant arrivés, on put entrer dans les Etats autrichiens. A quelques journées de Vienne, la colonie s'arrêta vers quatre heures du soir dans une ville dont nous regrettons de ne pouvoir retrouver le nom. Le père abbé n'y connaissait personne, et cette fois, il n'avait pu préparer d'avance le repos de ses enfans. Mais nous savons qu'il avait l'habitude, à chaque station, de chercher d'abord l'église paroissiale, et d'y chanter le *Salve Regina*. La fidélité à cette pratique le servit mieux, dans la circonstance présente, que les recommandations les plus honorables. Dès que la communauté se fut mise en route, religieux, convers et enfans, vers l'église, le peuple, accourant à l'envi, forma derrière eux une procession bien plus longue, qui grossissait à chaque pas. A peine les portes de l'église furent ouvertes, que la multitude s'y précipita, et que le curé eut besoin de toute son autorité pour réserver à ses hôtes une place convenable. L'abbé rangea les religieux de chœur sur deux lignes, les convers derrière eux, et les enfans sur trois lignes, par ordre de taille, devant les marches de l'autel. Quand tout fut ainsi organisé, il fit signe au maître-chantre d'entonner le *Salve*. On chanta avec une ferveur et une force que les fatigues de la route rendaient plus admirables. « Nous comprenions notre position, dit naïvement un témoin de cette scène, nous sentions le besoin d'élever la voix pour nous faire entendre de celle qui est appelée à si juste titre Mère de miséricorde, consolatrice des affligés. » Et jamais peut-être les paroles de cette belle antienne n'avaient offert un plus touchant rapport avec la condition des supplians : *Ad te clamamus, exules filii Evæ;* exilés du royaume du ciel par le péché d'Eve, exilés même de la patrie terrestre par leur fidélité à leur état, ils présentaient à la Mère de miséricorde, à titre égal, le malheur de leur origine, et les épreuves de leur vertu : *ad te suspiramus, gementes et flentes in hac*

lacrymarum valle. Combien, aux douleurs naturelles de la vie, ils avaient ajouté de peines et de tribulations de leur choix! combien elle était longue cette vallée de larmes qu'ils suivaient si généreusement! quel prix ne méritait pas leur espérance invincible? Les assistans, émerveillés, demeuraient dans le respect et le silence, lorsque, à l'invocation *O clemens*, ils virent les enfans élever vers le ciel leurs petites mains, puis se prosterner sur les articles, puis se relever et se prosterner encore aux invocations suivantes : *O pia! O dulcis Virgo Maria!* semblables aux anges qui présentent à Dieu, dans des vases d'or, les parfums qui sont les prières des saints. Alors l'attendrissement éclata, et un murmure pareil au bruit des feuilles parcourut toute l'église. Le père abbé, après avoir chanté la collecte, donna le signal pour l'oraison qui suit toujours le *Salve*, ne voulant rien omettre du service de Dieu avant de s'occuper du service des hommes, et attendant l'heure de la Providence. Le Dieu qui a dit : Cherchez d'abord mon royaume et ma justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît, ne se fit pas attendre long-temps. A peine le révérend Père était à genoux, que plusieurs des notables de la ville s'approchèrent, et le prièrent d'entrer à la sacristie. Là, ils lui demandèrent tous ensemble : « Qui êtes-vous? d'où venez-vous? Votre chant, votre piété, nous ont émus jusqu'au fond des entrailles; avez-vous des amis, une retraite dans cette ville? » Le révérend Père répondit d'un air riant : « Nous sommes des religieux de la Trappe, qui fuyons la persécution; nous n'avons d'autre asile pour cette nuit que cette église, et d'autre protecteur que celui qui y réside. — Eh bien, reprirent les bons Allemands, nous voulons être la Providence de Dieu à votre égard. Allons, vénérable abbé, soyez le bienvenu, nous allons nous partager votre nombreuse famille. » Cette proposition, une fois connue, fit aussitôt des envieux; plusieurs autres citoyens voulurent avoir part à la bonne œuvre, et

en quelques instans toute la colonie était divisée entre ses bienfaiteurs, et entourée d'attentions si cordiales, de prévenances si généreuses, qu'elles permettaient de tout recevoir sans gêne et sans crainte d'être à charge. Ici encore on eût voulu retenir les Trappistes ; on les priait au moins de prolonger leur séjour. Mais plus ils tardaient, plus les hommes qui conduisaient leurs radeaux leur causaient de dépenses. Il devenait urgent d'arriver à Vienne.

Une station leur était préparée dans la capitale de l'Autriche. Les religieuses de la Visitation, qu'on appelle en ce pays Salésiennes, avaient promis de recevoir les Trappistines à l'intérieur de leur clôture, et les Trappistes dans les bâtimens de leurs parloirs. Dom Augustin ne manqua pas de faire admirer à ses frères la charité des filles de saint François de Sales. « Si leur bonne volonté, disait-il, avait été moins grande, elles auraient pu alléguer bien des prétextes ; elles auraient pu faire valoir l'usage qui défend d'admettre des hôtes dans l'intérieur, et la nécessité de garder leurs parloirs libres pour les parens de leurs élèves qui sont très nombreuses et des premières familles de la ville. Mais la charité ne connaît pas d'obstacles. » Le peuple de son côté s'empressa autour des nouveau-venus, de ces émigrés d'un genre nouveau. Dès que les radeaux eurent paru dans la ville, le rivage fut couvert ; plusieurs même, dans leur impatience, n'attendirent pas le débarquement ; ils montèrent sur le radeau pour rassasier leur curiosité, pour embrasser le plus vieux des religieux, le père Jean-François, un de ceux qui avaient quitté la France pour la Val-Sainte. Le bruit s'était répandu qu'il avait cent ans, et rien ne paraissait plus prodigieux qu'une vie si longue au milieu de tant d'austérités ; l'admiration ajoutait à la bienveillance. Dom Augustin déroba les Trappistines aux regards du public ; mais il fit ranger les hommes en procession, et les conduisit au faubourg où était situé le couvent hospitalier. Toute la ville

de Vienne était aux fenêtres ou sur les portes ou dans les rues pour voir passer ou suivre cette marche imposante. En tête les religieux de chœur en habit de cérémonie ; après eux les frères convers avec leur chape brune ; derrière le tiers-ordre, qui n'était pas le moindre sujet d'étonnement : soixante petits moines, vêtus d'une robe blanche, et d'un scapulaire brun, portant sur les épaules un sac de nuit, silencieux, les yeux baissés, le maintien grave, traversant les nouveautés d'une ville inconnue sans les regarder ; à leurs côtés leurs maîtres portant comme signe distinctif un cœur rouge sur le scapulaire avec la devise *Sancta Voluntas Dei*. C'était pour la ville de Vienne comme une résurrection de l'ordre monastique, comme une rentrée des moines supprimés par Joseph II, comme une réaction de la foi catholique du peuple contre l'impiété philosophique des gouvernans. Parvenus dans cet ordre à la Visitation, les religieux et les convers furent logés dans les étages inférieurs ; les élèves furent établis à l'étage supérieur. Les religieuses n'eurent qu'à se louer de la bienveillance des Visitandines ; elles n'en reçurent pas seulement le nécessaire, mais encore des objets précieux pour leur établissement, des vases sacrés, un ostensoir qui se conserve encore aujourd'hui à la Trappe de Maubec, et des reliques que garde le monastère de Bellefontaine.

L'enthousiasme populaire dura long-temps, et semblait assurer l'avenir. A peine installés à la Visitation, les Trappistes voulurent y pratiquer leur règle. On se réunissait à l'église pour chanter l'office : les femmes derrière la grille, les hommes en deçà, ne formaient qu'un chœur et chantaient alternativement. Toute la ville voulut assister à ces offices ; on y venait des points les plus éloignés. L'affluence était si grande qu'elle fit craindre des accidens et commanda à l'autorité des précautions indispensables. La dévotion des curieux était si attentive qu'on retenait, pour les avoir seulement entendues, les prières particulières à la Trappe. Un

jour dom Augustin étant allé en ville, entendit chanter une des hymnes de l'office du Sacré-Cœur dont personne n'avait pu connaître ni le ton ni les paroles avant leur arrivée. L'empereur lui-même avait voulu participer à une fête des Trappistes. Comme il leur témoignait beaucoup d'intérêt, dom Augustin sollicita de lui une audience. La réception fut très favorable : « Monsieur l'abbé, dit l'empereur à dom Augustin, où sont vos monastères? — Sire, j'en ai en Espagne, en Piémont, en Angleterre. — Et dans mon empire vous n'en avez point ? » C'était assez dire qu'il était disposé à en accorder quelqu'un. Aussi l'abbé lui en fit la demande, et François II lui désigna, dans le cercle de Pilsen, en Bohême, le monastère de Clodrau, avec les terres nécessaires pour l'entretien de cent soixante-cinq personnes, promettant en outre les provisions indispensables jusqu'à la première récolte, tous les instrumens d'agriculture et tous les bestiaux nécessaires pour l'exploitation de ces fermes. C'était faire les choses non-seulement en roi et en empereur puissant, mais encore en bon père. La Bohême semblait devoir être le terme de l'exil; mais la même cause qui avait déjà éloigné les Trappistes de la Bavière devait bientôt les éloigner de l'Autriche.

Le zèle philosophique de Joseph II est trop connu pour que nous nous arrêtions long-temps sur sa réforme anti-catholique. Il nous suffira de dire qu'il supprima brusquement deux mille monastères, et qu'en confisquant les biens que la piété d'un autre âge leur avait donnés, il livra les religieux proscrits à l'indigence par la modicité dérisoire des pensions qu'il leur octroya. Despote libéral, en même temps qu'il supprimait les états provinciaux pour concentrer toute l'autorité entre ses mains, il établit une régence sans l'approbation de laquelle le souverain ne pouvait rien décider : si sa volonté ne rencontra pas d'obstacles dans les ministres qu'il avait lui-même choisis, et qu'il dominait, il avait lié

les mains à ses successeurs. François II et les Trappistes l'éprouvèrent. Les philosophes avaient la majorité dans la régence ; la concession faite par l'empereur contrariait singulièrement leur politique. Ils auraient voulu anéantir tous les moines autrichiens ; et maintenant ils étaient forcés d'accueillir les moines français, et de rendre aux étrangers les terres ravies aux indigènes. L'empereur s'était trop avancé pour qu'on pût décemment le faire revenir sur sa parole ; mais on trouva un expédient qui conciliait la considération impériale et le système des ministres philosophes. « Il faut, dit l'un d'eux, approuver, mais imposer aux religieux une condition qu'ils n'accepteront pas, la condition de ne pas recevoir de novices, de s'éteindre chez nous, et de mourir tout entiers sous notre protection. » On vint donc annoncer à dom Augustin que la régence ratifiait la donation de l'empereur, mais à la condition que la génération présente en profiterait seule. Le père abbé reçut ce coup sans émotion. Il était habitué à ne pas compter sur les promesses des hommes, à renoncer aux espérances les mieux fondées; il trouvait dans sa résignation à la sainte volonté de Dieu du courage et des ressources contre toutes les contradictions. Il reporta tous ses projets sur la Russie, qui, par un commencement de faveur, semblait l'inviter à tenter davantage : mais il accepta provisoirement l'asile que la tolérance ennemie des moines lui abandonnait, afin que ses frères eussent un domicile et une existence convenable pour attendre le résultat de ses démarches auprès du czar. Il courut même en Bohême reconnaître le pays, et fut parfaitement reçu par l'archiduchesse Marie-Anne, sœur de l'empereur, qui lui apparut comme la bienfaitrice future des siens. Il divisa donc ceux qu'il voulait laisser en Autriche entre Vienne et Prague ; puis il forma deux petites communautés, l'une de quinze religieux, l'autre de quinze religieuses parmi lesquelles la sœur Marie-Joseph ; il leur désigna le père Etienne

pour supérieur, et les emmena lui-même en Russie pour prendre possession des deux monastères accordés par Paul Ier (fin de juillet 1798).

Après une route pénible, cette petite avant-garde de l'ordre arriva dans la Russie-Blanche, et se fixa à Orcha. Le czar et sa femme s'empressèrent d'écrire à la sœur Marie-Joseph pour se mettre à sa disposition. Paul Ier protestait de son attachement; l'impératrice se réjouissait de l'arrivée de son aimable amie : « Je me flatte, disait-elle, que mon aimable amie, malgré sa retraite austère, m'accordera quelques témoignages de souvenir qui me sont toujours si chers... J'avoue que j'aurais un regret éternel de n'avoir pas l'espérance de vous voir ici. Je me trouverais bienheureuse si l'empereur en faisant la tournée de ces provinces, daignait un jour me permettre de l'accompagner. » Il faut bien convenir que toutes ces politesses cérémonieuses n'étaient pas très conformes à la solitude monastique, et que les honneurs rendus à la princesse pouvaient porter atteinte à la simplicité de la novice. Déjà même l'empereur, fort peu instruit des règles de Cîteaux, et tout préoccupé de la dignité du sang royal, avec ce despotisme moscovite qui règle sans contrôle les affaires de l'Eglise et de l'Etat, donnait des ordres au métropolitain catholique de Russie, pour que la princesse de Condé, aussitôt après avoir prononcé ses vœux, fût nommée abbesse des religieuses de la Trappe. Néanmoins ces faiblesses princières, au-dessus desquelles d'ailleurs la sœur Marie-Joseph savait s'élever par l'humilité, rendirent un grand service aux Trappistes. Dom Augustin avait résolu d'aller à Saint-Pétersbourg solliciter de l'empereur des établissemens pour tous les fugitifs de son ordre. Il était inconnu et sans appui auprès de l'autocrate schismatique; la recommandation de la princesse de Condé lui ouvrit toutes les portes : l'impératrice promit de bien recevoir le Père abbé qui allait lui parler de son aima-

ble amie, et l'empereur déclara que tout ce qui lui viendrait de celle qu'il avait connue à Chantilly lui serait cher. Dieu, qui fait tourner à sa gloire les misères mêmes de l'humanité, permit que le souvenir des fêtes mondaines protégeât les enfans de la solitude et de la pénitence. L'empereur accueillit bien dom Augustin, et lui promit des monastères dans les provinces de l'ancienne Pologne réunies à son empire, et les plus rapprochées des Etats autrichiens, telles que le palatinat de Brzesc qui faisait autrefois partie de la Lithuanie, la Volhynie et la Podolie. Tous ces pays étaient encore catholiques, et soumis à un métropolitain reconnu par Rome. C'était avec ce prélat que dom Augustin devait s'entendre pour mettre à exécution les promesses impériales. Les négociations furent longues et assez difficiles; mais nous n'en connaissons pas les détails. Dom Augustin, toujours très réservé, ne communiquait à personne les affaires qu'il avait traitées seul; des services qu'il a rendus à son ordre nous ne pouvons savoir que ceux qui ont eu des témoins, et qui ont par là échappé à sa discrétion. En tout autre cas, il se gardait étroitement le secret, dissimulant les difficultés qu'il avait rencontrées, les ressources qu'il avait dû mettre en œuvre, craignant d'effrayer la patience de ses frères ou de s'attirer à lui-même les louanges méritées. Il resta plus de cinq mois en Russie pour les arrangemens préliminaires, et le second établissement ne devait s'effectuer qu'un an après le premier.

Ce qui se passait derrière lui l'obligeait à ne rien négliger pour assurer le succès. En Autriche, une persécution véritable s'était organisée contre les Trappistes. Si les dispositions de l'empereur et de sa famille étaient bienveillantes, la malveillance des ministres, loin d'en être adoucie, s'en irritait davantage, et multipliait les embarras. La colonie stationnée en Bohême reçut d'abord pour asile le château de Butschirad, à Prague. L'archiduchesse Marie-Anne,

par une noble et chrétienne délicatesse, avait fait meubler ce domicile de tous les objets nécessaires à une communauté cistercienne; elle fournissait tous les vivres. Des officiers de sa maison venaient régulièrement, par ses ordres, examiner si ses intentions étaient bien remplies. Elle faisait elle-même de fréquentes visites aux moines, et acquérait chaque jour de nouveaux droits à leur reconnaissance. Ces libéralités privées échappaient nécessairement à l'autorité des ministres; mais lorsqu'une partie des religieux eut pris possession du monastère accordé par l'empereur, les hostilités commencèrent, et se firent sentir à Vienne comme en Bohême. On parla de dissoudre l'ordre. On essaya de les isoler et de leur faire perdre, avec la vie commune, l'amour de leur état. On voulait les envoyer en petites troupes dans différens monastères, et les confondre avec les religieux de divers instituts. On affectait, pour les élèves du tiers-ordre, une hypocrite sollicitude: l'empereur, disait-on, prenait ces enfans à sa charge, il allait les placer dans les écoles publiques, dans les écoles militaires, et leur donner une existence qu'ils ne trouveraient jamais dans l'exil ou dans la compagnie de leurs maîtres. L'absence prolongée de dom Augustin servait de prétexte et d'argument à ces perfides séductions. Il ne reviendrait jamais, il avait abandonné ses frères; le défaut des passeports qu'on attendait en vain, fermait pour toujours l'entrée de la Russie. Forcés irrévocablement de rester en Autriche, et privés pour toujours du chef qui les y avait conduits, les Trappistes devenaient sujets du gouvernement qui les avait reçus, et la reconnaissance autant que leur intérêt leur faisait un devoir de se soumettre à toutes les volontés du bienfaiteur. Telle fut la malice de ces attaques, et l'opiniâtreté des vexations par lesquelles on espérait les lasser et les vaincre, que dom Columban, chef de la colonie de Vienne, alla deux fois porter ses plaintes à l'empereur: « Que voulez-vous, lui dit François II, je

ne suis pas tout-à-fait le maître » Triste aveu qu'il confirma encore, et qu'il essaya d'adoucir en témoignant de sa bonne volonté personnelle. Il comprit que les Trappistes ne resteraient pas chez lui puisqu'ils étaient menacés d'y perdre leur état ; et il fit distribuer un viatique de 1000 ducats aux colonies de Vienne et de Bohême. En effet, dom Augustin, averti des périls que les siens avaient à courir de la part des faux frères, leur envoya l'ordre de quitter promptement une hospitalité qui leur préparait l'apostasie. Au mois de novembre 1798, ceux de Vienne s'échappèrent par petits détachemens dans la direction de Cracovie, et ceux de Bohême s'acheminèrent vers Léopol ou Lemberg, sur les frontières de la Pologne russe.

Au même moment les victoires nouvelles des Français chassaient d'autres religieux des monastères que leur avait donnés une bienveillance plus sincère, et qu'ils avaient consolidés par leurs travaux. Le roi de Sardaigne était entré dans la coalition qui se forma contre la France après le congrès de Rastadt ; il en fut puni par la perte du Piémont, la seule possession qu'il gardât encore sur le continent. Incapable de lutter contre des forces supérieures, il ne protesta même pas contre la conquête, et il abdiqua en ne se réservant que l'île qui donnait son nom à sa royauté (déc. 1798). Dom Augustin avait cru la fuite nécessaire devant les envahisseurs de la Suisse : on lui a plus tard reproché sa précipitation. Les autres ordres, Chartreux, Capucins, etc., n'ayant pas été expulsés de l'Helvétie ou détruits par les libérateurs, on en concluait que les Trappistes auraient échappé également. On oubliait que les Trappistes, étant Français pour la plupart, devaient s'attendre à un privilége de persécution et à toute la haine des guerres civiles. La fuite de dom Augustin fut bien justifiée par ce qui arriva dans le Piémont. Dès que les Français parurent dans cette contrée, les religieux français de Sordevolo et de Mont-Brac

n'hésitèrent pas à croire qu'ils devaient à leur tour se retirer devant leurs compatriotes; les religieux italiens n'espérèrent pas davantage du conquérant étranger, et voulurent pour la plupart suivre leurs frères. Le père Jean de la Croix, qui attendait tous les jours une obédience de dom Augustin pour se rendre en Allemagne, reçut de la nécessité la permission de partir. Il ne pouvait emmener toute la population de deux monastères; mais il accepta généreusement pour compagnons et pour protégés, malgré la modicité de ses ressources, tous ceux qui demandèrent d'eux-mêmes ce service. Ils ne tardèrent pas à s'applaudir de leur résolution. On sait que le Piémont fut réuni à la France; on ne lui laissa pas, comme à la Hollande, à la Suisse, à l'État de Gênes, à la Lombardie, une apparence de liberté; on ne l'érigea pas en république nouvelle sous un nom antique, analogue à ceux de Batave, Cisalpine, Ligurienne ou Parthénopéenne: on l'incorpora au territoire, on le soumit aux lois de la république française, et par conséquent on supprima ses communautés religieuses. Le père Jean de la Croix et sa colonie avaient prévenu ce coup funeste; préservés par leur retraite de la dispersion, ils s'avançaient par le Milanais vers le Tyrol, et d'abbayes en abbayes ils gagnaient Inspruck et plus tard Lintz, où ils attendirent le retour ou les ordres de leur abbé. Ainsi s'augmentait pour dom Augustin, avec le nombre des fugitifs, la difficulté de trouver des établissemens et du pain pour tant de monde.

Ceux qui étaient partis de Bohême traversèrent la Moravie; le gouverneur de Brunn les reçut froidement, comme des hommes suspects; mais les démonstrations contraires du marquis de Bombelles, réfugié français, étonnèrent et changèrent même l'agent des ministres philosophes. Le marquis reçut les religieux à sa maison, pria dans leur société et les reconduisit tête nue, disant hautement que leur visite l'honorait plus que celles des princes de la terre. Le gouver-

neur, à son tour, les accueillit dans son hôtel, et les protégea pour le reste du voyage par des ordres plus charitables que ceux qui lui avaient été transmis. On arriva à Kenty, en deçà de Cracovie; une partie des religieux et le tiers-ordre y demeura pour l'hiver dans un couvent de Franciscains; les religieuses avancèrent jusqu'à Léopol. L'autre colonie, venue de Vienne, s'arrêta à Cracovie dans un couvent de Dominicains. On ignorait encore quels étaient pour la suite les desseins de la Providence, lorsque, au plus fort de l'hiver, dom Augustin se montra à une de ces retraites, et annonça les permissions et les promesses qu'il avait obtenues du czar Paul Ier. L'infatigable abbé ne fit qu'apparaître; il arrivait de Russie, et il fallait qu'il se rendît en toute hâte dans le Brisgau. Le trajet est long de Saint-Pétersbourg aux bords du Rhin; les rigueurs de l'hiver, et surtout les neiges amoncelées le rendent encore plus pénible, plus dangereux, et véritablement impraticable à qui n'est pas obligé par devoir, par l'amour de Dieu et des hommes, à l'entreprendre dans la rude saison. Dom Augustin le fit cependant sans s'arrêter, sans se reposer, sans se donner les soulagemens qu'un si prodigieux surcroît de fatigues rendait indispensables. Il sortait à peine de sa voiture pour prendre ses repas; du pain, un peu de fromage étaient ses mets ordinaires; un sac de semoule était sa meilleure provision. Quand il rencontrait une auberge, ce qui est rare sur cette route, il faisait faire une bouillie de cette pâte, donnant pour prétexte d'une vie si économique le besoin de ménager sa santé.

Ce fut au printemps de l'an 1799 que la Trappe prit la route de la Russie. Dom Augustin, revenu du Brisgau, emmena de Lintz le père Jean de la Croix et ses compagnons; les religieuses revinrent de Léopol, et toute la troupe se réunit à Cracovie; de là on entra dans la Pologne (1). C'é-

(1) Pour bien comprendre la marche des Trappistes dans ce pays, et

tait peut-être la partie la plus rude du pélerinage, l'épreuve la plus capable de briser la constance la plus énergique. De grandes plaines de sable réfléchissant un soleil ardent, ou de vastes forêts de sapins, donnaient à toute la contrée un aspect bien différent de celui de l'Allemagne. Les habitations étaient si rares, si éloignées les unes des autres, qu'on faisait quelquefois dix lieues sans en rencontrer une seule. Là, point de ces abbayes, comme en Allemagne, riches, vastes, capables de recevoir et d'entretenir pendant plusieurs mois une troupe nombreuse d'étrangers, sans gêne et sans privation pour les habitans ordinaires. On découvrait bien quelques auberges, mais presque toutes tenues par des Juifs, qui n'offraient aux voyageurs que de l'eau-de-vie, du pain, et de la bière, et exigeaient un prix fort élevé : un de ces Juifs refusa un jour une marmite, dans la crainte qu'on ne voulût y faire cuire des viandes défendues par la loi de Moïse, et que son vase souillé lui devînt désormais inutile. On avait soin de faire partir les frères convers en avant de la communauté, vers deux ou trois heures du matin, avec les charrettes et les provisions, afin qu'ils pussent préparer le repas

les rapports qu'ils auront avec les différens souverains, il faut se rappeler qu'à cette époque le royaume de Pologne n'existait plus, que par le partage de 1794, les cours de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne avaient achevé de le démembrer à leur profit. Voici quelques traits de ce partage qui éclairciront les faits que nous avons à raconter. La Russie possédait tout ce qui est à l'Est du Bug et du Niémen. plus la Volhynie et la Podolie. L'Autriche avait la Gallicie, la plus grande partie du palatinat de Cracovie, les palatinats de Sandomir et de Lublin, et une partie du palatinat de Brzesc en deçà du Bug, de sorte que ce dernier fleuve faisait la limite entre la Russie et l'Autriche. La Prusse avait la plus grande partie de la Grande-Pologne, la rive gauche de la Vistule jusqu'à Varsovie, et les deux rives de ce fleuve après Varsovie ; elle s'étendait du côté du N.-E. jusqu'au Niémen. Varsovie était aux Prussiens ainsi que Dantzig, Cracovie à l'Autriche ainsi que Térespol et Lemberg ou Léopol. Brzesc était à la Russie ainsi que Mohilew et Orcha, et Lusko ou Loutsch. On ne pouvait donc plus traverser la Pologne sans toucher aux états de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse.

sur la route en temps opportun. Arrivés à l'endroit qui leur paraissait le plus convenable pour cet office, ils abattaient le bois nécessaire, et remplissaient la chaudière de fèves ou de pois ; mais l'eau saumâtre, à laquelle on se trouvait trop souvent réduit, durcissait quelquefois ces légumes au lieu de les cuire, et après avoir bouilli pendant trois ou quatre heures, les rendait lavés et presque crus. Quand la communauté arrivait à son tour au lieu de la station, la première pensée se portait vers Dieu : on récitait Sexte et l'*Angelus*. Après le *Benedicite*, on distribuait les écuelles de bois, chacun taillait dans la sienne la quantité de pain qu'il voulait, puis s'approchait du frère cuisinier pour recevoir sa part de bouillon. Le second service consistait en une portion de légumes ; ensuite on disait les grâces en deux chœurs, et on prenait une heure et demie de méridienne sous les sapins. Vers deux heures après midi, la marche recommençait ; on s'estimait heureux de gagner, sur la fin du jour, un village, d'y trouver du fromage blanc, du lait caillé, de la bière, pour souper, et un hangar pour lieu de repos. Mais on n'avait pas tous les jours ce soulagement : plus d'une fois la pieuse caravane dut passer la nuit en plein air, comme une armée qui attend l'ennemi, et, après avoir eu ses marches forcées, ses étapes, ses repas irréguliers, elle eut ses bivouacs dans les bois. On allumait un grand feu pour combattre la fraîcheur de la nuit, que la chaleur du jour rendait plus sensible. Des arbres renversés formaient l'enceinte du camp monastique : les charrettes se rangeaient au milieu, en ligne serrée, pour ménager la place, et mettre les bagages à la portée de chacun. On soupait ensuite ; à défaut d'autres provisions le pain noir et l'eau suffisaient. On finissait la journée par la récitation de complies : *Te lucis ante terminum ;* on invoquait la clémence divine ; du sein de cet isolement, où nul secours, nulle protection humaine n'apparaissait, on se jetait sans réserve dans les bras du Dieu qui

n'a jamais confondu la confiance de ses serviteurs; on s'abandonnait à sa garde, que nul ennemi ne peut surprendre: *Sis præsul ad custodiam;* puis chacun prenait son paquet, en retirait sa couverture, l'étendait à terre, et se plaçait sur cette couche avec autant de sécurité qu'au monastère, les religieux d'un côté, les élèves avec leurs maîtres de l'autre. Dès le réveil, on bénissait la Providence par la récitation de *Matines*. Loin de se plaindre d'un repos insuffisant, qui nous paraît à nous, hommes du monde, un surcroît de fatigue, on se réjouissait d'y avoir puisé des forces nouvelles pour les travaux du jour qui commençait, d'avoir prévenu un retard par un nouveau sacrifice, et fait un pas de plus vers le terme désiré. On se remettait en route avec la satisfaction du devoir accompli, et l'espérance de le remplir encore avec la même fidélité.

De temps en temps la colonie reçut, des nobles Polonais, un accueil dont la cordialité était le charme le plus précieux. Quoique fort appauvris par les guerres qui venaient de détruire leur nationalité, les catholiques de Pologne mettaient volontiers leurs petits châteaux et leur modeste fortune à la disposition des moines exilés pour la foi. Si on ne leur demandait que la liberté de faire chez eux une station de quelques heures, sans y séjourner, ils pourvoyaient, par leurs dons, au repas; la cour servait de réfectoire. Si on sollicitait l'hospitalité pour la nuit, alors toutes les chambres, les granges mêmes, étaient converties en dortoir. Également empressés pour tous leurs hôtes, ils laissaient pourtant percer quelque préférence pour les élèves, que leur régularité, dans un âge encore faible, non-seulement égalait, mais rendait supérieurs aux hommes faits. Les maîtres de la maison aimaient à servir eux-mêmes les petits moines, et à leur faire parler la langue latine, très familière aux Polonais, à fêter, à caresser les plus habiles, à les récompenser par quelques friandises de village. Jamais le séjour ne pa-

raissait trop long à ceux qui en faisaient tous les frais, et, quand le signal du départ était donné, on eût dit d'anciens amis qui se quittaient, avec la crainte et la douleur d'une séparation éternelle, tant l'émotion était vive des deux côtés. Infortunés Polonais, il est permis sans doute à l'historien des Trappistes de vous exprimer leur reconnaissance, et d'ajouter ce titre de plus, si modeste qu'il soit, à l'illustration de votre nom, et à l'intérêt qu'inspirent vos malheurs. Race héroïque, avant-garde de la chrétienté contre les invasions tartares, la lâche cupidité de vos ennemis a bien pu vous effacer du nombre des nations, elle ne vous effacera jamais de l'histoire; la gloire du vaincu ne se partage pas, comme ses dépouilles, entre les vainqueurs. Vous êtes toujours pour nous le peuple de saint Casimir, les concitoyens de Sobieski, les vengeurs de l'Église, et les sauveurs de l'Europe. Vous êtes surtout, de nos jours, le peuple confesseur, le peuple martyr de Jésus-Christ; c'est votre gloire nouvelle, plus chrétienne encore que la première, d'avoir pour persécuteur le persécuteur même de la vérité, le patron du schisme et du despotisme, également ennemi de votre liberté et de la foi catholique gardienne des libertés véritables, impatient d'établir sur vos ruines le règne absolu de l'homme, à la place du règne bienfaisant de Dieu. Ah! quelles qu'aient été vos fautes, vos imprévoyances, votre révolte, puisqu'on a prétendu flétrir de ce nom votre dernière guerre d'indépendance, puisse votre nationalité, purifiée par tant de sacrifices, sortir du tombeau où elle n'est qu'endormie, rétablir l'harmonie dans les forces de l'Europe, et satisfaire le droit des gens outragé; puisse ce beau jour se lever bientôt sur le monde, et puissent nos yeux en être les témoins!

Au mois d'août 1799, la colonie, réunie à Terespol, se disposa à passer le pont du Bug pour entrer à Brzesc, la première ville des domaines russes. Obligé à des voyages

nombreux, ne pouvant exercer toujours son autorité par lui-même, dom Augustin remit au père Jean de la Croix une obédience de supérieur de tous les monastères : nous verrons bientôt tout ce qu'il y avait de sagesse et d'utilité dans cette prévoyance. Par suite des concessions impériales, et des arrangemens convenus entre l'abbé de la Val-Sainte et les évêques du pays, les Trappistes, outre les deux monastères déjà occupés depuis un an dans la Russie-Blanche, en pouvaient encore occuper cinq autres, deux dans le Palatinat de Brzesc, deux en Volhynie, un dans la Podolie. Ces maisons avaient un personnel peu nombreux et des revenus assez considérables. L'empereur avait donné à dom Augustin la liberté de renvoyer les religieux qui les possédaient pour les réunir à d'autres communautés plus nombreuses. Cette sorte de spoliation n'aurait pas été une violence, car la régularité d'un monastère a besoin, pour se soutenir, d'un nombre respectable de religieux, et les moines basiliens, réduits à trois ou quatre dans chaque couvent, ne pouvaient guère pratiquer les exercices monastiques ; il avait déjà été question de les supprimer comme inutiles. Néanmoins, dom Augustin ne voulut pas user de la permission : « Nous ne « sommes pas venus, disait-il, pour diminuer le nombre des « monastères, mais pour l'augmenter. » Peut-être aussi espérait-il que l'exemple des Trappistes profiterait aux moines polonais, et, par la réunion dans les mêmes murs, propagerait la réforme. Il aima donc mieux, tout en acceptant la seigneurie des terres qui dépendaient de ces couvens, en partager le revenu avec les anciens religieux. Il organisa ses diverses communautés, et les conduisit lui-même dans les maisons qui leur étaient destinées. Il établit des religieuses près de Brzesc ; il fit deux établissemens en Volhynie, au diocèse de Luzko, dont le principal fut Zydichin, où il plaça le père Jean de la Croix ; l'établissement de Podolie fut mis sous la direction du père Urbain. Cette installation dura

plusieurs mois. Dom Augustin ne s'épargna pas ; il multiplia ses voyages sur tous les points, tantôt à la tête d'un détachement de religieux, tantôt seul, pour visiter les évêques, dont il avait besoin de se concilier la bienveillance ; oubliant le soin de sa vie, et ne soutenant ses forces que par un zèle héroïque. Dès qu'une communauté était établie, il retournait en chercher une autre, affrontant de nouveau les difficultés des mauvais chemins, les privations, et les incertitudes du climat. Dans une longue course, de Volhynie à Mohilow, et de Mohilow dans le palatinat de Brzesc, il voyagea sans relâche la nuit comme le jour, et ne prit d'autre nourriture que du pain et du fromage.

En entrant sur les domaines de la Russie, la première pensée des Trappistes avait été de remercier Dieu de l'asile qu'il leur avait ménagé. Puis ils avaient prié pour le souverain qui voulait bien les accueillir, et pour les philosophes qui leur avaient repris les dons de l'empereur d'Allemagne. Pour la première fois en effet, depuis le départ de la Val-Sainte, ils obtenaient un domicile fixe, et comme une patrie, puisque la patrie d'un moine est partout où il peut librement accomplir sa règle et vivre du travail de ses mains. Toutefois ce repos eût paru aux hommes du monde une nouvelle tribulation. Un climat inaccoutumé, et dont les lamentables rigueurs ont vaincu, quelques années après, la plus intrépide armée de l'Europe, leur préparait des épreuves d'un genre nouveau que l'héroïsme monastique est seul capable de surmonter. Déjà dans la Russie-Blanche, les deux communautés que dirigeait le père Etienne avaient subi avec constance cette rude compensation des bienfaits du czar. La Russie-Blanche, selon un vieil historien, tire son nom des neiges qui la couvrent pendant une grande partie de l'année, et qui donnent une teinte blanche à toute la contrée, aux maisons et même aux animaux. Quoi qu'il en soit de cette explication, il est certain que le froid y est

excessif; le thermomètre descend quelquefois à 32 degrés au-dessous de zéro. Cependant le père Etienne ne souffrait pas qu'on fît du feu dans sa chambre. Il fallait mettre un réchaud sur l'autel pour célébrer les saints mystères ; à certains momens les religieux ne pouvaient s'éloigner du poêle sous peine de succomber à l'engourdissement. Néanmoins le père Etienne allait avec un autre religieux, chanter l'office à l'église, supportant sans se lasser jamais l'intensité extrême du froid et la fatigue d'un chant prolongé. Les religieuses dont il avait la garde réclamaient autant que les hommes l'encouragement de ses exemples; malgré la proximité des deux couvens, les neiges, quelquefois hautes de neuf pieds, semblaient opposer à la communication une barrière insurmontable. Mais l'infatigable supérieur se frayait un chemin à travers tous ces obstacles, et faisait à ses filles plusieurs visites par semaine.

La Volhynie et la Podolie, quoique plus rapprochées de l'Occident, n'étaient pas plus habitables dans l'hiver pour les hommes des pays tempérés. Les indigènes eux-mêmes y résistent avec peine ; le froid laisse à toute la contrée et surtout aux campagnes une empreinte triste et ineffaçable. Les maisons des paysans ne semblent construites que pour échapper à ce fléau : elles sont faites de terre et de paille : un carré de deux pieds, garni de papier huilé, est la seule ouverture par où la lumière arrive à toute une famille ; on craint de laisser pénétrer à l'intérieur une atmosphère qui est trop souvent glaciale : l'ouverture qui sert de porte est calfeutrée de fumier : les peaux de moutons servent de vêtemens. Un témoin oculaire, qui était alors fort jeune, nous parle encore de l'étonnement que lui causa la vue de ces chaumières et de ces hommes grotesques. Mais ce qui le surprit bien plus encore, ce fut leur tenue à l'église. Rangés les uns derrière les autres, ils restent debout pendant toute la durée du saint sacrifice, et frappent la terre de leurs pieds en

cadence, pour prévenir l'engourdissement des extrémités, que l'inaction produit rapidement. On conçoit ce que des étrangers devaient souffrir dans un pareil asile. A Zydichin, le vin gelait dans le calice, quand on n'avait pas le soin de chauffer le calice sur un grand brasier avant de commencer la messe. La neige, pulvérisée par les vents du nord, voltigeait et pénétrait partout ; elle envahissait l'église par les moindres fentes de la porte ou des fenêtres, et forçait les moins robustes à quitter l'office. On avait pris à la Val-Sainte la coutume de ne jamais se couvrir à l'église ; la nécessité la fit abandonner momentanément. Les élèves du tiers-ordre étaient logés dans une serre à quelque distance des religieux : quand ils venaient à l'église, c'était pour eux une souffrance que de traverser le jardin. Le père Colomban mourut pendant ce séjour, au mois de janvier 1800. Ce fut à grand'peine qu'on lui creusa une fosse; la neige et la terre gelées résistaient à tous les efforts : il fallut y employer le feu ; un bûcher de fagots de sapins amollit ce sol impitoyable, qui semblait tout refuser à l'homme, jusqu'à sa dernière demeure.

Cependant on pouvait espérer, au retour du printemps, un adoucissement réel. Cet âpre territoire de glace redevient très fertile dans la belle saison. Les semailles ne peuvent se faire qu'après l'hiver, mais la moisson est fort abondante à la fin d'août. Un travail actif répare promptement les retards de la température. Le bétail est à vil prix ; il fournissait sans grande dépense à la nourriture du tiers-ordre. Les légumes du jardin auraient suffi à la nourriture des religieux. Il semblait aussi que les indigènes prenaient déjà en amitié les pieux et bons étrangers. Quoiqu'il ne se présentât aucun postulant, l'admiration assurait le respect et l'attachement. L'évêque de Luzko, qui avait deux monastères dans son diocèse, témoignait une grande confiance et une grande estime au père Jean de la Croix. La

douceur du gouvernement des Trappistes surprenait singulièrement des hommes habitués au régime du bâton. En qualité de seigneurs, les Trappistes avaient des serfs qui leur devaient une partie du travail de chaque semaine. C'est l'usage dans ces contrées de prévenir la paresse ou de la punir par des coups. L'esclave ne donne qu'à regret ses sueurs à un maître dur, et il ne ressent pas d'autre dévoûment que la crainte. Le poids du joug, étouffant en lui le sentiment, il en vient jusqu'à mériter en quelque sorte ces rigueurs, par son obstination à ne céder qu'à la force. Les Trappistes ne permirent pas envers leurs serfs l'emploi de ce système abrutissant : leurs intérêts temporels en souffrirent, leur charité encouragea la négligence; mais ils ne se repentirent pas d'avoir, par un sacrifice personnel, épargné à des hommes, à des pauvres, leurs frères à double titre, une dégradante correction. Cette bonté s'étendait même aux coupables dignes de châtimens sévères. Un voleur s'étant introduit dans la chambre du père Etienne, lui déroba le peu d'argent qui lui restait pour ses deux communautés. Il fut bientôt arrêté : le père Etienne intercéda pour lui, il essaya de le préserver de la mutilation au visage et de la déportation en Sibérie. Mais ses prières ne furent pas écoutées. La justice humaine ne connaît pas la miséricorde. « C'est un forçat trop vieux dans le métier, disait le juge; il lui faut le supplice du knout pour le dompter. »

Vainqueurs des difficultés inhérentes à leur position nouvelle et accueillis favorablement par leurs nouveaux concitoyens, les Trappistes trouvaient, dans leurs vertus et dans la bienveillance qui les entourait, un double gage de stabilité. Le temps ne pouvait qu'affermir cette assurance, en multipliant, avec les actes de leur pénitence laborieuse, les motifs de l'estime publique. Mais cette consécration du temps, la plus irrécusable et la plus respectée de toutes, fut précisément celle qui leur manqua.

CHAPITRE XVIII.

Départ de Russie. Retour par la Pologne prussienne, par la Baltique et la Westphalie. Etablissemens provisoires. Fondation d'un monastère de Trappistines en Angleterre. Rétablissement de Westmal. Départ d'une colonie pour l'Amérique. Rentrée à la Val-Sainte.

Récapitulons en peu de mots toutes les vicissitudes, les tentatives et les espérances déçues, les déplacemens et les fatigues sans cesse renaissantes par lesquelles avaient passé les Trappistes depuis deux ans. Partis de la Val-Sainte au mois de février 1798, ils espéraient avoir à Constance la liberté et le temps de chercher un asile plus sûr que celui qu'ils fuyaient, et, au bout de quelques jours, l'approche de leurs ennemis les force de reprendre leur course, sans savoir où ils s'arrêteront, sans savoir même si on les accueillera quelque part. La bienveillance de l'électeur de Bavière leur donne plus de sécurité et semble leur permettre d'attendre en repos le résultat des démarches de leur abbé; mais le prince, dominé par une opinion perverse, se croit obligé de ne pas continuer ses bienfaits, et la seule faveur qu'il ose désormais leur accorder, c'est le moyen de sortir plus promptement de ses États. Ils entrent en Autriche : là, dans toutes les villes où ils paraissent, l'enthousiasme populaire les suit et les recommande à la générosité de l'Empereur; le monarque, loin de résister à la voix du peuple, satisfait ses propres sentimens, sa bonté naturelle, en dépassant leurs désirs par ses largesses, et croit fixer le terme

de leur exil aux propriétés qu'il leur abandonne. Vaine promesse encore, vain espoir! Ce peuple, ce souverain, ne sont pas les maîtres chez eux, ils dépendent de l'approbation de leurs ministres; et, à peine la concession est-elle faite aux Trappistes, que les ministres la révoquent, la dénaturent, et chassent encore une fois les réfugiés par les rigueurs d'une hospitalité perfide. Enfin, le czar de Russie venait de les recevoir avec plus de liberté et de franchise; après une longue traversée dans les plaines de sable, dans les bois et les marais, après de nobles misères, toujours fidèles, toujours invincibles, ils avaient atteint le refuge qu'ils cherchaient depuis dix-huit mois. Ce n'était plus un simple asile, mais un établissement fixe; ce n'était plus un don passager pour soulager les besoins les plus pressans, mais une possession régulière et permanente. Quelque rude que parût, dans les premiers temps, ce ciel, ce sol inaccoutumé, ils supportaient sans se plaindre des épreuves qui étaient la condition de leur repos; ils se trouvaient bien à l'ombre de la croix qui s'était arrêtée avec eux à l'extrémité de l'Europe civilisée; ils bénissaient Dieu de ses dons, lorsqu'un changement subit vint leur apprendre que l'établissement de Russie n'était lui-même qu'une halte dans les neiges et dans les glaces.

Vers la fin de février 1800, dom Augustin quitta Zydischin avec une petite colonie de religieux, pour aller à Brzesc, prendre possession d'un couvent de Trinitaires, qui devait desservir celui des Trappistines, établies près de cette ville. Le froid était excessif : des charrettes couvertes de toile étaient le seul abri, le seul moyen de transport des voyageurs. Le carême ajoutait ses longs jeûnes aux rigueurs du climat. Au milieu de ces travaux, dom Augustin fut un modèle de régularité. Il accordait à ses compagnons, vers midi, une collation modeste, mais il se la refusait à lui-même. Il observait le silence avec tant d'exactitude que,

hors le temps où il avait des ordres à donner, il ne prononçait pas cinquante paroles dans toute la durée du jour. Sa patience n'excita pas moins l'admiration : Le frère familier qui conduisait sa voiture le culbuta, avec ses autres compagnons, dans la neige : « Ah! mon ami, dit le père abbé, que faites-vous donc là? » Il n'ajouta aucun reproche et ne laissa paraître aucun signe de mécontentement.

Il avait à peine atteint le but de son courageux pélerinage, lorsque l'empereur Paul rendit un ukase qui ordonnait à tous les Français émigrés de quitter ses États (mars 1800). Vaincu à Zurich, le czar avait habilement changé de politique, il avait rompu avec l'Angleterre et reconnu le gouvernement du premier consul, justifiant cette démarche par l'admiration que lui inspirait le conquérant de l'Italie et le coup d'Etat du 18 brumaire. Les Trappistes furent compris dans la proscription, mais leur qualité de Français n'était pas la seule cause de leur disgrâce. La princesse de Condé, qui leur avait ouvert l'entrée de l'empire, les avait quittés depuis quelques mois. Ce ne furent pas les austérités cisterciennes qui la décidèrent à cette séparation. Elle dit elle-même qu'elle avait reçu de Dieu la grâce de les supporter, qui n'est pas donnée à tout le monde. Elle proteste, dans ses lettres, qu'elle n'a jamais cessé, qu'elle ne cessera jamais d'apprécier l'ordre qui l'avait accueillie. Elle exalte également les vertus du père abbé, et fait des vœux pour que Dieu soit glorifié par un établissement aussi sage que solide. Sa détermination eut des motifs intérieurs, que le père Étienne approuva, et qui lui semblèrent approuvés par le Père abbé, puisque c'était dom Augustin qui lui avait donné le père Étienne pour supérieur. Après son départ, Paul Ier, sur sa demande, avait continué sa protection aux Trappistes; toutefois il est permis de croire, que l'ordre, ne se recommandant plus par la présence d'une princesse de sang royal, perdit à ses yeux une grande partie de son mérite. Il écouta

trop facilement certaines plaintes qui lui furent portées contre des communautés où il ne voyait plus son aimable cousine. Quelques difficultés de juridiction s'étaient élevées entre dom Augustin et le métropolitain catholique ; celui-ci, il faut le dire, homme de cour et d'intrigues, usa de son crédit auprès du souverain contre les étrangers qui ne lui obéissaient pas aveuglément. Voilà du moins ce que l'on peut conjecturer d'une confidence faite par l'évêque de Lusko à un des supérieurs de l'ordre, qui rapportait la cause de l'expulsion des Trappistes aux prétentions du métropolitain et à la résistance du père abbé. Quoi qu'il en soit, il fallut sortir de Russie dans le temps de Pâques (13 avril 1800).

Dom Augustin avait investi le père Jean de la Croix d'une grande autorité sur tous ses monastères; il lui avait, de plus, remis des sommes assez considérables pour les nécessités imprévues. Il se reposa sur lui du soin de diriger la retraite des établissemens les plus éloignés. Pour lui, devenu l'objet d'une inimitié particulière, il crut prudent, et utile même à ses frères, de prendre les devans avec les religieux et les religieuses qu'il avait sous sa main à Brzesc et aux environs. Il ne pouvait guère se fier aux États de l'Europe occidentale, qu'il avait fuis deux ans plus tôt, et dans lesquels le temps lui manquait pour préparer son arrivée; mais le désir et l'espoir de passer en Amérique vivait toujours au fond de son cœur. Il s'embarqua sur le Bug, dans l'intention de gagner Dantzig. Le comte de Langeron, officier français, passé au service de la Russie, commandait à Brzesc : il rendit de grands services aux fugitifs, leur fournit ce qui était nécessaire pour le voyage, et même des tentes, sous lesquelles ils devaient camper de temps en temps sur le rivage, les avertissant que s'ils passaient toujours la nuit dans les bâteaux, ils s'exposeraient à de graves maladies. Nous ne reviendrons pas ici sur des détails déjà connus, sur la régularité toujours observée, sur les retards ap-

portés aux repas par la rareté des villages ; le principal mérite des Trappistes, ce fut de se montrer, pendant cinq années consécutives, toujours les mêmes contre des épreuves de même genre, et ce mérite si souvent reproduit s'exprime par le seul mot de persévérance, que nous ne nous lassons pas non plus de répéter. Mais un fait particulier à cette retraite, c'était l'obligation de passer sur les limites de plusieurs royaumes, sans rester dans l'un, sans entrer dans l'autre. Le Bug, depuis le partage de la Pologne, faisait la séparation exacte de la Russie et de l'Autriche. Les Trappistes, obligés de sortir de l'empire des czars, n'avaient pas la permission de mettre le pied sur l'empire de Joseph II ; leur habit était proscrit, et toute sentinelle avait ordre d'arrêter quiconque le portait. Lorsque dom Augustin et sa suite arrivèrent à l'entrée du territoire prussien, le défaut de passeports les força de suspendre leur marche; mais les troupes russes et autrichiennes qui gardaient les deux bords s'opposèrent au débarquement. Cependant plusieurs malades réclamaient quelques soins et un séjour moins malsain. Dom Augustin, brûlé de la fièvre depuis la sortie de Brzesc, était si abattu qu'il ne pouvait plus se soutenir ; les religieuses étouffaient dans leur bâteau trop étroit. A force d'instances, on obtint la permission de dresser quelques tentes sur terre, et on y plaça les religieuses, qui eurent à leur tour l'honneur de bivouaquer pour le service de Dieu. On obtint aussi des Cosaques le droit de porter dom Augustin dans une grange voisine, où il resta étendu sur la paille pendant plusieurs jours, parfaitement calme et patient, souffrant de ses maux propres, et plus encore des privations de ses frères, mais résigné à la volonté de Dieu, et attendant tout de sa miséricorde. « O Athéniens! s'écriait Alexandre au milieu des dangers de la guerre, voilà donc ce qu'il m'en coûte pour vous forcer à parler de moi. » Et le monde admire ce conquérant, dont l'orgueil va cher-

cher si loin sa récompense, dans la ruine et dans les louanges des hommes. « O chrétiens! ô moines! semble dire dom Augustin, voilà ce qu'il m'en coûte pour conquérir le droit de vivre pauvre, mortifié, et surtout inconnu. » Et le monde méprise cette conquête pacifique, il désavoue ces exemples de résignation volontaire, qui lui enseignent la patience dans les douleurs nécessaires, ces exemples de pauvreté qui lui prêchent le désintéressement, ces exemples d'humilité qui répriment l'ambition ; il rejette ces vertus, dont la pratique est le soutien et le bonheur des sociétés, et il appelle ce dévoûment une folie!

Les permissions étant arrivées de Berlin, on reprit la route d'eau et l'on arriva à Dantzig. Le secrétaire de dom Augustin, et en même temps son biographe, nous raconte que l'entrée des Trappistes dans cette ville fut une fête générale. Les magistrats, quoique luthériens, se présentèrent à la tête de la foule, que la curiosité attirait sur le port. C'est qu'il y a dans la vertu, comme dans la vérité, un attrait tout puissant auquel ses ennemis mêmes ne peuvent se soustraire. On conduisit les nouveau-venus à l'hôtel de ville, à la lueur des flambeaux et comme au milieu d'une illumination générale. On mit à leur disposition les rafraîchissemens dont la règle permettait l'usage, ensuite on les installa chez les Brigittins et chez les Brigittines : en Allemagne, les monastères d'hommes et de femmes du même ordre se trouvent souvent rapprochés ainsi. Les malades, et dom Augustin en particulier, avaient besoin de secours ; les médecins de la ville, par un ordre spécial du roi de Prusse, vinrent les visiter gratuitement, et leur rendirent la santé par une vigilance et une assiduité vraiment admirables. Grâce à ces prévenances, on put attendre à Dantzig des nouvelles et l'arrivée des communautés qui étaient restées en arrière.

Le père Jean de la Croix avait rassemblé les deux mai-

sons de Wolhynie et celle de Podolie. Obligé, par l'autorité souveraine, de sortir de la Russie, il avait compris les embarras inévitables de sa position, et pour les diminuer, il avait sollicité la protection de l'autorité elle-même. On lui avait donné pour l'accompagner un membre du gouvernement de Wolhynie; l'évêque de Luzko, non content de lui remettre un certificat qui devait lui servir de recommandation auprès des supérieurs ecclésiastiques, lui donna encore officieusement son chancelier pour conseil et pour protecteur. Dans la société de ces deux hommes, qui furent pour lui et les religieux de vrais amis, il atteignit promptement les frontières de l'Autriche (la Wolhynie touche à la Gallicie) et le Bug, qui était la limite des deux empires. Il rencontra aussitôt les mêmes obstacles que dom Augustin. Les soldats autrichiens, qui faisaient la garde, lui déclarèrent qu'il ne pouvait point passer. Il demanda à parler au gouverneur de Brody, et l'officier qui commandait la garde l'accompagna avec beaucoup de bienveillance, sans quoi il eût été arrêté sur le chemin; mais le gouverneur se rejeta sur les ordres formels des ministres, et, tout en protestant de ses regrets, refusa le passage. Le père Jean de la Croix avait beau dire qu'il ne s'agissait pas d'un séjour, mais d'une simple traversée rapide jusqu'au territoire prussien; il fut obligé d'expédier à ses frais une estafette au gouverneur de Lemberg; alors seulement on lui envoya des commissaires du gouvernement, qui lui ouvrirent le chemin le long du Bug. Il était fort inquiet des deux communautés de la Russie-Blanche, des religieux et religieuses d'Orcha, dont le père Étienne était supérieur : elles avaient dû aussi prendre la direction de l'Allemagne, mais elles avaient cent lieues à faire avant d'y arriver; elles pouvaient manquer de l'argent nécessaire, et le père Jean de la Croix, qui avait en dépôt les fonds de dom Augustin, ne savait où leur adresser leur part. Comme il approchait de Terespol, on vint lui dire

qu'on avait aperçu près du pont de cette ville des hommes vêtus comme lui. Cet avis le rassura, il espéra retrouver enfin ceux qu'il cherchait; il hâta sa marche, et sur le soir il aperçut dom Etienne et ses compagnons dans une situation étrange, qui n'est pas l'épisode le moins intéressant de ce voyage (veille de la Pentecôte, 31 mai 1800).

Les deux communautés de la Russie-Blanche étant arrivées à Brzesc, s'étaient trouvées prises comme dom Augustin, comme dom Jean de la Croix. entre la défense d'entrer en Autriche et la défense de rester en Russie. Brzesc communique avec Terespol par un pont sur le Bug, qui fait ainsi la communication entre les deux empires. On ne pouvait sortir de l'un sans entrer dans l'autre, et les Trappistes auxquels il était également interdit de reculer et d'avancer ne savaient que devenir, lorsqu'on leur indiqua sous le pont un terrain qui paraissait neutre, une île étroite que les monarques riverains n'avaient pas encore pensé à se disputer; là, disait-on, ils pourraient séjourner sans inspirer de crainte ni à l'un ni à l'autre empereur, et attendre, sans essuyer de réclamations, l'arrivée de leurs frères ou les facilités indispensables pour continuer leur voyage. Le père Jean de la Croix n'eut pas plus tôt touché Terespol qu'il courut au pont, et il resta frappé du spectacle touchant qui s'offrit à sa vue. Une échelle inclinée contre le pont servait d'escalier pour descendre à l'île, sur laquelle reposaient ses pieds; l'île avait à-peu-près six mètres carrés, quelques tentes y étaient dressées, et, sous ces tentes, les religieux avaient formé une communauté où rien ne manquait à la régularité, à la pratique de tous les devoirs monastiques. Un bateau, amarré à l'île, formait un monastère distinct et séparé pour les religieuses. Hommes et femmes vivaient là depuis plusieurs jours dans le silence et le calme, recevant quelques secours des âmes compatissantes de Brzesc et de Terespol, et attendant pour l'avenir les or-

dres de Dieu. Rejetés en quelque sorte par les hommes, chassés de la terre, isolés au milieu des eaux, ils s'étaient réfugiés dans le sein du père commun et dans la foi à sa Providence. Sans amis dans une contrée étrangère, sans guides à travers une domination ennemie, ils ignoraient quand viendrait la fin de leur épreuve, mais ils savaient que celui qui les avait appelés en Russie, et qui les en rappelait maintenant, leur ouvrirait les chemins au jour marqué dans ses décrets; et dès-lors, avec la joie bienheureuse de la reconnaissance et de l'espérance invincibles, ils lui rendaient grâces de ses bienfaits, et travaillaient à en mériter de nouveaux par leur fidélité à son service. Incomparable désintéressement des enfans de Dieu! Le père Jean de la Croix, à quarante ans de distance, ne pouvait sans attendrissement nous rapporter ces détails. Il se pencha sur l'échelle, se fit reconnaître du père Etienne, et mit fin à ses incertitudes. Toutefois l'heure avancée, et l'obligation de trouver une demeure pour la troupe qu'il conduisait, ne lui permit pas d'amener encore dans la ville ceux qui étaient déjà établis au milieu du fleuve. Il les pria de prendre patience, et de célébrer dans leur île et sur leur bateau la fête de la Pentecôte, qui tombait le lendemain, leur promettant de les emmener deux jours après, sous la protection du commissaire qui l'accompagnait lui-même. Ce campement extraordinaire avait vivement ému les habitans de la contrée; ils en conservèrent un souvenir religieux, et aussitôt après le départ des Trappistes, ils plantèrent une croix dans l'île comme monument des vertus qui l'avaient sanctifiée.

Cinq communautés étaient réunies; le père Jean de la Croix nomma prieur le père Urbain, et sous-prieur le père Etienne, donnant toutefois à ce dernier la direction spéciale des religieuses. Il fit demander au gouvernement prussien des commissaires comme il en avait reçu de l'Autriche, et loua cinquante charriots pour transporter les personnes et les bagages

à Varsovie. Un ordre parfait présida à ce voyage. Les religieuses partaient toujours les dernières, et ne suivaient le reste de la congrégation qu'à une assez longue distance. Le silence fut partout observé; les frères convers allaient en avant préparer les repas pour l'heure régulière. On prenait quelquefois les repas en plein air, mais sans préjudice du recueillement et de la lecture, qui fait partie de cet exercice. Nulle plainte, nul murmure, même secret ou confidentiel. A Varsovie, on prit un peu de repos dans le faubourg de Praga. Le père Jean de la Croix employa ce temps à faire couvrir et fermer plusieurs grands bateaux, sur lesquels on établit des fourneaux, afin qu'il fût possible, sans débarquer, de suffire à tous les besoins des passagers. Il n'était pas lui-même sans crainte. Quelques ennemis de la religion, quelques-uns de ces esprits dangereux, qui n'ont que trop compromis la noble cause de la Pologne, essayaient de rendre générale leur haine des ordres religieux; le père Jean de la Croix entendit même quelques menaces d'incendie : mais il dissimula à ses frères les alarmes qui ne pénétraient pas dans leur retraite profonde. Enfin, en dépit des espérances coupables, on s'embarqua sur la Vistule, et l'on rejoignit, chez les Brigittins et les Brigittines de Dantzig, les frères et les sœurs que dom Augustin y avait établis.

Si quelqu'un était tenté de croire que tant de vertus sont stériles, qu'au lieu de servir la religion elles lui donnent un aspect terrible, et tout en sanctifiant ceux qui les pratiquent, elles effraient et éloignent les âmes faibles, il nous suffirait de quelques mots pour répondre. Aux premiers jours de l'Eglise, lorsque les chrétiens prodiguaient leur sang en témoignage de la vérité, au moment même où ils tombaient sous la dent des bêtes féroces ou le couteau des sacrificateurs, leur charité mutuelle et leur douceur envers la mort changeaient tout-à-coup les païens, et l'on voyait des adorateurs des faux dieux, épris d'admiration pour ces

proscrits, s'écrier : « Je suis chrétien ! » et demander place parmi ceux qui s'aimaient si tendrement, et qui mouraient avec tant de simplicité. Le long martyre des solitaires de la Trappe, dans ses diverses phases, eut un résultat analogue; loin de diminuer la ferveur des vocations, il l'encouragea bien plutôt; loin de ranimer la haine des hérétiques contre les œuvres de la perfection chrétienne, il la changea en bienveillance. Aveuglés par les préjugés de l'éducation, les protestans ne connaissaient pas les moines; ils croyaient que la pénitence a pour principe l'égarement de l'esprit, et pour effet le malheur et l'abattement; que l'humilité est une dégradation, et l'obéissance un esclavage. Ils ne virent pas impunément les Trappistes passer ou séjourner parmi eux. A ce calme qui brillait sur les visages après tant de travaux, à ces prévenances mutuelles, à cet empressement de services réciproques, à la joie que manifestaient les inférieurs en retrouvant leur abbé, ils comprirent que la mortification du corps est la délivrance et l'élévation de l'âme, l'humilité le principe de l'affection fraternelle, et l'obéissance l'expression de la tendresse filiale. Ils sentirent Dieu et la seule religion véritable dans la vertu des Trappistes, comme les païens, dans la constance surnaturelle de leurs victimes. Déjà, au moment de l'entrée de dom Augustin à Dantzig, ils avaient manifesté leur admiration par la franchise de leur accueil; ils en donnèrent encore de plus grandes preuves lorsque les Trappistes quittèrent cette ville.

Dom Augustin songeait toujours à revenir vers l'Occident, moins pour s'y rétablir que pour s'assurer les moyens de passer en Amérique. Une traversée par mer offrait plus de facilité que la route à travers des États, dont une surveillance jalouse gardait l'entrée; mais il lui fallait au moins trois vaisseaux, et l'argent lui manquait pour une dépense si considérable. Ce fut un négociant luthérien qui se chargea de transporter les Trappistes à Lubeck. Il fit tous les frais

de l'équipement, il fournit tous les vivres; un navire fut destiné aux religieux, un autre aux religieuses, le troisième au tiers-ordre. Les choses étant ainsi réglées, dom Augustin, toujours malade, et incapable de supporter la mer, se mit en route par terre, laissant au père Jean de la Croix le soin de conduire à terme l'expédition maritime. Il est difficile de sortir de la baie de Dantzig; il faut saisir le moment, le coup de vent favorable, pour éviter les lenteurs d'une lutte pénible, et les violences de la bourrasque. En conséquence, les Trappistes et le tiers-ordre allèrent camper sur le rivage, sous des tentes, pendant que les religieuses prenaient possession de leur navire : Tous les jours le père Jean de la Croix disait la messe en plein air, à la portée des uns et des autres, et les frères aux pieds de l'autel, les sœurs sur le pont, participaient ainsi, malgré la distance, au même sacrifice. Le 26 juillet 1800, à midi, le vent soufflant en poupe, on mit à la voile. Le père Etienne, et deux autres religieux, occupèrent, sur le vaisseau des Trappistines, la chambre du capitaine; leur présence, nécessaire en tout temps pour l'administration des secours spirituels, devint plus nécessaire encore par les dangers qui ne tardèrent pas à se montrer. Les élèves, avec leurs maîtres, s'organisèrent en école régulière; leurs études n'avaient jamais été interrompues dans les voyages, ni dans les voitures, ni même dans la marche à pied. Les maîtres ont même déclaré que jamais les enfans n'avaient apporté plus d'application au travail qu'à travers ces dérangemens si fréquens et si capables de distraire de jeunes esprits par la nouveauté, ou de les abattre par la fatigue. Les religieux n'omirent pas une seule fois de psalmodier l'office, et de remplir tous les autres devoirs. La seule modification apportée aux pratiques ordinaires fut l'usage de la viande, permis aux Trappistes sur mer. Habituellement deux ou trois jours suffisent au trajet de Dantzig à Lubeck; mais Dieu voulait que les Trappistes pussent

dire avec saint Paul qu'ils avaient subi tous les périls pour son service : périls dans la patrie, qui les avait réduits à la fuite; périls de la part des faux frères, des illuminés, et des philosophes de Bavière et d'Autriche; périls de la part des voleurs, qui n'avaient pas même respecté leur pauvreté; périls du climat, du soleil de la Pologne et des glaces de la Russie; périls sur terre, périls enfin sur mer. Une violente tempête s'éleva, et assaillit avec fureur l'escadre monastique : les matelots plièrent les voiles, et désespérant de dompter par eux-mêmes la colère des flots, ils se mirent à prier. Les trois vaisseaux furent bientôt séparés et jetés à de grandes distances. Dans cette extrémité, chacun souffrait, et de son propre mal, et plus encore du mal des autres, mais surtout du danger de ces frères, que la mer avait emportés et ne rendrait peut-être pas. Les sentimens étaient les mêmes sur les trois vaisseaux; la charité rapprochait, par cette correspondance, les passagers dispersés. Le danger fut assez grand pour qu'on se préparât à la mort. Chacun venait à son tour au confessionnal, c'est-à-dire dans un coin du bâtiment, séparé du reste par une planche; les supérieurs, entre autres le père Etienne, avaient outre la fatigue commune, la peine d'entendre les confessions, de soutenir les cœurs par leur exemple, et de psalmodier l'office dès que le roulis accordait un moment de répit. Ce rude contre-temps retarda l'arrivée de douze jours. Dom Augustin, à qui ce péril avait été épargné pour le moment, attendait ses frères à Lubeck, non sans inquiétude. Celui qui pousse jusqu'aux portes de la mort et qui en ramène, qui livre ses serviteurs au danger pour leur faire mieux comprendre la protection qui les en retire, calma enfin les fureurs de la mer, rapprocha les trois vaisseaux, et les conduisit sans dommage jusqu'au port désiré. L'abbé et les religieux séjournèrent pendant quelques semaines à Lubeck, et de là se dirigèrent sur Hambourg et sur Altona. Des mai-

sons louées sur les bords de l'Elbe servirent de quartiers d'hiver ; les religieuses habitaient à trois quarts de lieue des religieux.

Il s'agissait de prendre un parti, de fixer enfin l'avenir de ces confesseurs intrépides, qui depuis trois ans cherchaient une solitude, et ne trouvaient que persécutions ; semblables au naufragé qui s'attache aux rochers d'une mer furieuse, et va se reposant d'écueils en écueils, jusqu'à ce que lui apparaisse le vaisseau libérateur ou la terre du salut. Pendant que ses frères étaient établis pour l'hiver sur les bords de l'Elbe, dom Augustin fit un voyage en Angleterre, pour demander tout à-la-fois des conseils et des ressources, pour voir par lui-même si l'entreprise d'Amérique était facile ou impossible. Il reçut un accueil honorable ; ses nobles infortunes étaient connues, et sa patience commandait l'admiration : elles lui valurent d'assez grands avantages. Le gouvernement anglais lui accorda, pour chacun de ses enfans, la pension que les prêtres exilés recevaient depuis le commencement de la révolution ; les élèves même du tiers-ordre étaient compris dans cette faveur. En même temps, un généreux émule de Thomas Weld lui offrit un établissement pour les Trappistines. Lord Arundel donna la maison de Stape-Hill, à sept lieues de Lulworth, et ouvrit ainsi l'Angleterre aux religieuses comme Thomas Weld l'avait ouverte aux moines.

Revenu sur le continent, dom Augustin s'empressa de mettre à profit ces succès, et de trouver quelques maisons entre lesquelles il pût partager ses nombreux enfans. Il commença par expédier en Angleterre une colonie de religieuses, sous la conduite de la révérende mère Augustin (madame de Chabannes). Ainsi fut fondée la Trappe de Stape-Hill, qui existe encore. Il en fit partir quelques autres pour la Westphalie ; elles devaient occuper un établissement voisin de Darfeld, sous la direction de dom

Eugène, qui se chargeait de leur entretien. Ainsi commença le monastère de Trappistines qui a suivi les destinées de Darfeld. Il fallait également assurer une demeure aux religieux. Dom Augustin se ressouvint de Westmal, abandonné depuis sept ans, mais que la générosité des fondateurs conservait fidèlement aux fugitifs chassés par la guerre. Quoique la Belgique fît partie du territoire de la république française, dom Augustin ne désespéra pas d'y ramener la vie monastique : il donna ordre au père Jean-Baptiste, religieux de Darfeld, et au père Maur, de se rendre à Westmal, et de mettre le petit monastère en état de recevoir une colonie. Enfin, pour rapprocher ses compagnons de voyage des frères qu'ils avaient laissés en Allemagne, il quitta Altona avec les religieux et les religieuses qui lui restaient, et prit la route de la Westphalie (avril 1801).

Darfeld avait joui d'une paix profonde pendant l'émigration de la Val-Sainte. L'activité de dom Eugène suppléait à l'insuffisance des revenus, et pourvoyait à toutes les nécessités. Sa régularité inflexible maintenait la règle dans toute sa rigueur, et prévenait même tout désir et toute pensée de soulagement. Un religieux, profès de cette maison, qui nous a donné la plus grande partie des détails qu'on va lire, nous atteste qu'on ne connaissait pas le *mixte* (le soulagement du matin) à Darfeld, et qu'il ne l'a vu prendre qu'aux infirmes. Darfeld n'en était pas moins le rendez-vous des âmes ferventes, et de nombreuses vocations, en augmentant la communauté, rendait le monastère trop étroit. Vers la fin de 1799, la protection de la princesse Galitzin obtint d'un seigneur allemand, grand-veneur de Brunswick, un emplacement près de Dribourg, dans le diocèse de Paderborn, à quatre lieues de cette dernière ville. Dom Eugène fit partir une colonie pour cette destination le 28 novembre 1799. Les cérémonies du départ furent les mêmes qu'à la Val-Sainte, on attacha ensemble la croix du mona-

stère et celle de la colonie, pour ne les détacher qu'à la dernière barrière, qui était le lieu de la séparation. Ceux qui devaient rester, comme ceux qui devaient partir, s'agenouillèrent d'abord en pleurant, puis s'embrassèrent avec tendresse, et se quittèrent si émus qu'ils ne purent continuer le chant. Le voyage s'exécuta dans la plus étroite pauvreté. Nous allons retrouver ici des circonstances analogues à l'expédition de Russie : mais au risque de tomber dans les répétitions, nous ne croyons pas devoir supprimer ces faits. Il est bon de considérer comment le même esprit animait les enfans de la même famille aux extrémités opposées de l'Europe; comment les disciples de dom Augustin, formés par ses conseils, en faisaient l'application loin de lui, et reproduisaient de leur côté ses œuvres héroïques, sans les voir et sans les connaître encore.

Une pauvre charrette portait les livres de chant et quelques meubles. Chaque religieux portait sur ses épaules son oreiller et sa couverture. Le soir, on demandait l'hospitalité aux abbayes qui se rencontraient sur le chemin. C'était le temps où on ne fait qu'un repas par jour. Quand on arrivait vers six ou sept heures du soir, on commençait par chanter le *Salve* dans l'église. La dévotion d'une part, la curiosité de l'autre, ne permettait pas l'omission de ce devoir. On s'occupait ensuite de rompre le jeûne; mais comme il était difficile de trouver, dans ces maisons d'observance commune, des alimens tout préparés qui pussent convenir aux pénitens de la Trappe, il fallait qu'ils fissent eux-mêmes cuire leurs légumes, ce qui retardait encore une réfection si nécessaire et si long-temps attendue. La chambre qui avait servi de réfectoire servait ensuite de dortoir ; on ne demandait pas de lit, mais seulement de la paille pour remplir les oreillers, et on la rendait exactement le lendemain. Rien n'était disposé pour recevoir les religieux sur l'emplacement qui leur était concédé. Il n'y avait pas encore de maison ; il fallut loger

au milieu du monde, dans un rendez-vous de plaisirs, et conserver le recueillement au milieu du bruit. Il y a, près de Dribourg, une source d'eaux minérales chaudes, et un établissement de bains; une chapelle et une salle de spectacle, les appartemens des hôtes qui viennent à ces eaux, le logement et les cuisines du traiteur, forment un ensemble de bâtimens assez considérables; de belles promenades, et des concerts quotidiens, ajoutent aux agrémens du séjour. Dans la belle saison, c'est une affluence, un mouvement et un tumulte continuels. On logea les Trappistes dans le bâtiment du traiteur; la place était vaste, mais, au mois de décembre, les provisions n'étaient pas abondantes; les ressources du jardinage manquaient absolument. On acheta des légumes secs; on essaya même de faire la soupe avec des feuilles de hêtres, comme les premiers religieux de Cîteaux; mais on ne renouvela pas une tentative inutile. On comprit que la position n'était pas tenable, et on résolut d'aller solliciter l'hospitalité dans quelques abbayes du voisinage, en attendant les beaux jours. Chez les Bernardins d'Hardenhausen on passa deux semaines, et on se trouva fort au large, dans une grande salle chaude où se faisaient tous les exercices. Les dons recueillis dans ces diverses maisons permirent de retourner à la fontaine de Dribourg avec la certitude de se suffire désormais.

Au printemps (1800), on entreprit la construction du nouveau monastère. Pour trouver dans l'histoire monastique un établissement aussi simple, aussi pauvre, il faut remonter à saint Robert et à saint Etienne. Que les ennemis de l'Église viennent dire encore que la ferveur du moyen-âge est éteinte, que les œuvres de la superstition passée ont été rendues impossibles par le triomphe de la raison moderne; il est facile de leur montrer au XIXe siècle les vertus du douzième. Le 3 mai, jour de l'invention de la Sainte-Croix, commença la construction; ce fut un bâtiment en bois de

quarante-deux pieds de longueur. Sept arcades, composées chacune de deux poutres qu'une mortaise réunissait à l'extrémité supérieure, enfoncées assez profondément en terre, à six pieds de distance l'une de l'autre, formèrent tout à-la-fois la charpente et le corps de l'édifice. On les réunit par des lattes, puis on couvrit le tout jusqu'au sol, de tuiles à crochet; et en deux jours on eut une maison où dom Eugène coucha ainsi que l'architecte; c'est le nom que se donnait en souriant le religieux qui avait dirigé le travail. Les jours suivans on organisa l'intérieur; un plafond de bois divisa la hutte en rez-de-chaussée et en grenier. Le grenier devait servir de dortoir, le rez-de-chaussée était l'ouvroir, le chapitre, le réfectoire; à l'un des bouts on éleva une chapelle sans autres matériaux que la terre glaise; du papier de couleur en fut tout l'ornement et la peinture; il n'y avait de place que pour le prêtre et son ministre; les assistans entendaient la messe du milieu du bâtiment. Ce n'était là, il est vrai, qu'un abri provisoire, mais dès qu'il fut habitable, toute la communauté vint en prendre possession (16 juin 1800). On lui donna le nom de Saint-Liboire, évêque du Mans au ve siècle, dont les reliques avaient été transportées à Paderborn dans le cours du huitième. Ce saint, également vénéré en France et en Westphalie était un lien de plus entre les deux nations qui se rencontraient dans le nouveau monastère. On y vécut immédiatement avec une ferveur digne de l'abnégation des fondateurs. Quelquefois, malgré la distance d'une petite lieue, on entendait la musique des bains de Dribourg aussi distinctement que si elle eût été à la porte. Loin de trouver quelque distraction dans ce bruit, on s'en faisait un nouveau motif d'expiation. La proximité des assemblées mondaines et des offenses qui s'y commettent envers Dieu animait d'une nouvelle ardeur le chant de l'office nocturne et la pratique de la pénitence. On travaillait, comme à la Val-Sainte, à cultiver les terres et à

donner à la maison les accroissemens nécessaires, à élever à Dieu un temple moins indigne de sa gloire. Quelques jours après l'installation, dom Eugène posa la première pierre d'une église en maçonnerie qui devait avoir trente-quatre pieds de long sur vingt-quatre de large. On éleva une grange qui servit de magasin et de cuisine. On commença un bâtiment pour les religieux; les travaux étaient déjà assez avancés; la charpente même en était posée, lorsqu'un coup de vent le renversa au mois de novembre 1800.

Ce fut à la Trappe de Saint-Liboire près Dribourg, que dom Augustin vint se reposer pour la première fois de ses longues courses, de son pélerinage de trois ans. A son retour d'Angleterre, il emmena des bords de l'Elbe les religieuses qui n'étaient point parties pour Stape-Hill ou pour Darfeld, et tous les religieux. Les premières vinrent s'établir à Paderborn, les seconds se dirigèrent sur Dribourg. La Val-Sainte avait été abandonnée en février 1798; et le 17 avril 1801 les pélerins de Russie, après une si longue séparation, se trouvèrent réunis aux frères qu'ils avaient laissés en Occident. L'éloignement, la diversité des événemens au milieu desquels ils avaient été jetés, n'avaient apporté entre eux aucune différence; les uns, pendant l'absence du Père commun, avaient gardé, comme un dépôt inviolable, ses instructions et ses réglemens; les autres, à sa suite, avaient puisé de nouvelles forces dans le surcroît même de privations que la fidélité leur imposait. Les enfans de Dieu et de dom Augustin rassemblés d'un bout de l'Europe à l'autre se reconnaissaient à une touchante et catholique uniformité.

Dom Augustin semblait s'être proposé de donner un grand développement à Saint-Liboire. Avant même d'y entrer, il avait écrit aux religieux de réunir un bon nombre d'enfans pour le tiers-ordre. Son idée favorite était de con-

tribuer au rétablissement de la religion par l'éducation des enfans ; il espérait par là faire le plus de bien possible, selon sa noble devise, et il consacrait à cette œuvre la plus grande partie de l'argent qu'il recevait de l'Angleterre. Il eût voulu surtout rassembler les enfans pauvres et protestans, toutefois avec le consentement formel des familles, afin de les soustraire aux dangers de l'indigence et aux insinuations de l'hérésie. Ses ordres avaient été exécutés; un frère parti de Saint-Liboire, ne négligea rien pour compléter le nombre demandé. « Nous le vîmes revenir, dit naïvement un témoin oculaire, au bout de quelques jours, avec trente enfans, depuis sept jusqu'à dix ans; la plupart étaient nu-pieds ou couverts de haillons; quelques-uns ne pouvaient marcher, il les portait sur ses épaules. Et nous qui avions déjà tant de peine à nous procurer le strict nécessaire, et qui ignorions de quelles ressources disposait le révérend Père, nous ne savions comment y suffire. » Le cellerier trouva une dame charitable qui vint provisoirement en aide à la communauté. Dom Augustin dédommagea dignement cette noble bienfaitrice.

Lorsque les religieux furent à leur tour arrivés à Saint-Liboire, dom Augustin ordonna de relever la maison abattue par le vent. Les nouveau-venus se joignirent aux anciens, et le genre de construction en usage dans le pays aida beaucoup à la rapidité des travaux. Quelques assises de pierre sur le sol pour résister à l'humidité et à la pluie servent de base à l'édifice ; le reste est construit en bois, par morceaux détachés que le marteau rapproche et scelle les uns aux autres ; la charpente remplace la maçonnerie ; une maison s'élève ainsi en quelques jours. L'église en pierre avait été bénite le 25 avril ; le 9 août dom Augustin présida le chapitre dans le nouveau monastère, et au mois d'octobre on éleva un autre bâtiment pour les élèves.

Néanmoins il devenait impossible de concentrer tant de

monde dans un si étroit espace, et d'assurer la subsistance des religieux sur une propriété si restreinte. La concession de terre faite à Saint-Liboire n'allait pas au-delà de vingt arpens labourables. Dom Augustin chercha en conséquence une succursale, et loua le château de Velda (20 octobre 1801). Pendant que le père Etienne restait à Dribourg en qualité de prieur, chargé tout à-la-fois de la direction des religieuses établies à Paderborn, le père Jean de la Croix conduisit à Velda un détachement considérable de religieux de chœur, de convers, de frères et d'élèves du tiers-ordre; en huit jours le nombre en monta jusqu'à cent vingt. La place ne manquait pas, mais l'établissement ne pouvait être que provisoire. Si dom Augustin pourvoyait à toutes les nécessités du moment par les secours qu'il recevait d'Angleterre, la maison n'offrait pas de quoi suppléer dans l'avenir au défaut de ces ressources passagères. On ne manquait de rien, et la dépense du tiers-ordre, beaucoup plus considérable que celle des religieux, était régulièrement couverte : mais il n'y avait d'autre propriété qu'un jardin, un petit champ de pommes de terre et un pré qui pouvait se faucher en trois sorties : ce n'était pas assez pour l'accomplissement du travail des mains et l'entretien d'une communauté. D'autre part, dom Eugène occupé à bâtir une maison pour ses religieuses était fort embarrassé d'anciennes et de nouvelles dettes auxquelles l'exposait trop de confiance et de désintéressement dans les marchés. Dom Augustin lui envoya 600 louis pour le tirer d'affaire; car il regardait tous les monastères de la congrégation comme des branches de la même famille entre lesquelles tout devait être commun, dont le père unique était obligé de prendre un soin égal, et pouvait attendre de tous en retour le même dévoûment et la même obéissance. Toutes ces charges lui faisaient désirer vivement de mieux assurer l'existence des siens par un établissement fixe et durable.

La malveillance qui vint alors s'attaquer à sa personne le confirma dans ce désir. La vertu des Trappistes et de leur chef, pour réunir tous les caractères de la vertu chrétienne, devait être méconnue et consacrée par la calomnie. On commença à dénaturer leur pénitence et leurs bonnes œuvres. On taxa de jansénisme les austérités monastiques ; on prêta d'infâmes intentions à la charité ; ce grand nombre d'enfans pauvres recueillis, vêtus, instruits gratuitement, fut rendu suspect : l'ignorance populaire crut bientôt que l'abbé des Trappistes ne les réunissait que pour les faire mourir par des maléfices dans des mystères secrets. L'opinion générale en un mot remuée par ces accusations, donna des craintes au gouvernement. Par suite des guerres des Français en Allemagne, et des traités récens, le pays de Paderborn avait été cédé à la Prusse. Un souverain protestant régnait à la place des archevêques-électeurs. Le roi de Prusse jugea utile d'envoyer des commissaires dans les diverses maisons pour s'assurer de l'état des choses. On interrogea les religieux de Dribourg, de Velda, les religieuses de Paderborn ; on fit comparaître les supérieurs : mais on ne recueillit que des témoignages favorables. On ne trouva qu'à louer et admirer en dom Augustin. Cet homme, attaqué directement et spécialement, conservait le calme d'une bonne conscience. Son cœur, rassuré par l'innocence, ne laissait paraître au dehors ni inquiétude, ni empressement. Il ne songeait pas même à se justifier ; il attendait silencieusement que la vérité se fît jour et que l'unanimité des dépositions confondît la calomnie. Les commissaires du gouvernement prussien, qu'on ne pouvait soupçonner de partialité, détruisirent par leur rapport le mauvais effet des accusations qui retombèrent de tout leur poids sur leurs auteurs. Cette première tentative, au lieu de nuire, paraissait donc tourner à l'avantage des Trappistes, et doubler l'intérêt qui s'attachait à leur existence extraordinaire. Malheureusement l'ennemi du bien ne

se décourage pas pour un premier échec. Comme il avait changé le cœur des empereurs de Russie et d'Autriche, il changea celui du roi de Prusse ; ce qu'il n'avait pu faire par les faux témoins, il le tenta par la politique et il l'obtint. Frédéric-Guillaume III ne pouvant rien alléguer contre les Trappistes les autorisa à rester dans ses États : puisqu'ils travaillaient pour vivre, il ne craignait pas qu'ils devinssent une charge pour lui ; mais il craignit que leur exemple ne ranimât parmi ses sujets l'ardeur de la vie religieuse. Ce prince, tristement célèbre par son zèle protestant, avait peur d'une institution catholique, même sur une terre orthodoxe. Il défendit en conséquence aux religieux de Velda et de Dribourg de recevoir des novices, disant qu'il avait besoin de soldats. Cette prohibition équivalait à un ordre formel de départ.

Dom Augustin n'avait pas encore renoncé à l'Amérique. L'espérance de convertir les sauvages avait enflammé son cœur. Il lui semblait que sans mission, sans prédication lointaine, mais seulement par le moyen du tiers-ordre, il serait facile d'opérer ce résultat. Les enfans sauvages, réunis, comme ceux de l'Europe, à l'école du monastère, recevraient la foi pour la reporter à leurs familles, et les élèves des Trappistes deviendraient les missionnaires des Américains. Cette pensée le consolait; il la communiquait souvent à ses religieux, et répétait son mot favori : « Oh! que de bien! oh! que de bien! » Les insidieuses faveurs du roi de Prusse, en nécessitant la recherche d'un autre asile, donnèrent plus d'à-propos et de force à ce dessein. En même temps, la paix rétablie en Europe, la délivrance de la Suisse, lui rendaient l'espérance de rentrer à la Val-Sainte. Il s'adressa donc au sénat de Fribourg, comme il avait fait onze ans auparavant ; il sollicita les souverains seigneurs de prêter une seconde fois à ses religieux la maison que leurs travaux avaient agrandie.

Cette demande éprouva quelques difficultés. La révolution française n'avait point passé impunément sur le territoire de l'Helvétie; elle avait laissé, même dans les cantons catholiques, des traces de ses doctrines, et des partisans dans les conseils publics. Il se trouvait maintenant au sénat de Fribourg plusieurs ennemis des ordres religieux. La requête de l'abbé des Trappistes fut d'abord combattue par les uns et mal soutenue par les autres. Si elle n'eût été connue que des sénateurs, elle eût été rejetée probablement, mais le peuple se souvenait des Trappistes; il les regrettait; il saisit avec joie l'espérance de les revoir; les pauvres, les ouvriers firent une démonstration significative. Par toute la ville on suivait avec anxiété les délibérations du sénat, et la volonté populaire prévenait la décision des gouvernans : « Nous voulons les Trappistes, disaient-ils; ils nourrissaient les pauvres, ils élevaient les enfans; leur départ a été pour nous une calamité; qu'on nous les rende. » Les réclamations étaient générales, presque impérieuses, et ressemblaient à une émeute. Le sénat ne put ou n'osa refuser, et le 5 mars 1802, la chambre administrative du canton de Fribourg écrivit à dom Augustin la lettre suivante :

« Très révérend abbé, nous saisissons avec empressement l'occasion que vous nous fournissez de vous être utiles, et c'est avec un vrai plaisir, qu'accédant à la demande que vous nous adressez, nous vous autorisons à aller habiter provisoirement, avec les religieux qui vous accompagnent, les édifices de la Val-Sainte, et à y pratiquer les exercices religieux de votre état. Afin de vous faciliter autant que possible cet établissement, nous chargeons le conseiller Louis Blanc, régisseur des biens de la Val-Sainte : 1° de mettre à votre disposition, contre un reçu, tous les meubles et ustensiles qui appartiennent au couvent et qui existent encore; 2° de prendre des arrangemens avec le fermier pour

vous procurer le terrain qui peut vous être nécessaire pour jardin et plantations; 3° de faire conduire incessamment du bois pour l'usage de votre ménage; 4° de vous livrer, enfin, contre un reçu, la solde de son dernier compte. Vous voudrez bien, très révérend abbé, être le porteur des ordres que nous donnons au régisseur pour votre réception, et être bien convaincu que nous ferons tout ce qui peut dépendre de nous pour subvenir à vos besoins et contribuer à votre bein-être. »

Les affaires étant ainsi réglées, dom Augustin n'avait plus qu'à s'occuper de retirer ses religieux des États prussiens. Il commença par organiser une colonie pour l'Amérique. Il venait de trouver un chef pour cette expédition; car, tout ardent qu'était son zèle, il ne prétendait imposer à personne ces nouvelles fatigues; il désirait être compris, secondé, mais il ne l'exigeait pas. Celui qui se présenta fut dom Urbain Guillet, profès de l'ancienne Trappe, infatigable, quoique infirme, et que le voyage de Russie n'était pas capable de détourner d'une entreprise plus périlleuse encore. « Mon révérend père, dit-il un jour à dom Augustin, si vous me le commandiez, je partirais à l'instant? — Oui, mon fils, répondit l'abbé; et de l'argent? c'est que je n'en ai pas. — De l'argent, répliqua dom Urbain, ne vous en inquiétez pas; si le bon Dieu veut que je réussisse, il m'en fournira les moyens. Permettez-moi seulement de prendre des sujets de bonne volonté autant que j'en trouverai, des bréviaires, quelques livres de chœur, quelques autres livres, un calice et un ornement; je ne vous demande rien de plus. — Mais, mon fils, répondit le père abbé, vous ne songez pas que vous êtes souvent infirme et que parfois vous avez peine à marcher sans béquilles. — Laissez faire, dit encore dom Urbain; j'ai confiance en Dieu. »

Une telle ardeur, si conforme à la sienne, réjouissait dom Augustin. Il n'avait ni contraint, ni même engagé dom

Urbain à prendre ce parti ; il s'était bien plutôt attaché à le dissuader. Il crut une pareille vocation assez éprouvée; il lui donna donc le droit de choisir dans les divers monastères les compagnons qui souhaiteraient librement de s'attacher à lui, et l'autorisa à partir quand il jugerait le moment favorable. Le père Urbain sortit aussitôt de Velda, dans la compagnie d'un frère du tiers-ordre et d'un élève, et se dirigea sur Francfort, dans l'intention de descendre le Rhin jusqu'en Hollande, et de préparer là l'embarquement et les ressources nécessaires pour le voyage (oct. 1802).

Dom Augustin ayant décidé qu'on abandonnerait Dribourg et Velda, en partageait les habitans en trois sections; les uns, les Français et les Piémontais, devaient retourner à la Val-Sainte; les autres, les Allemands, à Darfeld; les troisièmes devaient rejoindre dom Urbain, selon leur demande, quand il les appellerait lui-même. Cette nouvelle émigration se fit lentement et par degrés; il était bon de ne pas surcharger par une trop grande affluence les maisons hospitalières qui se trouvaient sur les chemins, et de ne pas obérer, par une augmentation subite, les monastères où l'on devait se fixer. On partait ordinairement cinq, six, sept, huit à-la-fois, et toujours à pied. Un de la bande avait la bourse, faisait les frais, se mêlait seul des dépenses, en qualité de chef; seulement on avait soin de confier secrètement à un autre une petite somme, en cas d'accident. Le déplacement commencé en 1802 ne se termina entièrement qu'au milieu de 1803.

Darfeld avait eu besoin de fonder Dribourg, pour donner un asile à la partie surabondante de sa population; il eût été encombré par le retour de cette colonie, si plusieurs n'eussent demandé d'eux-mêmes l'émigration en Amérique, et si Westmal n'eût été remis fort à propos en état de recevoir une communauté. Les deux religieux, envoyés en Belgique l'année précédente, avaient été bien accueillis par les fonda-

teurs; ils en avaient reçu des meubles, du bétail, des instrumens aratoires; ils avaient retrouvé sous terre ce que les fugitifs y avaient caché à l'approche des Français. Au milieu d'une population catholique, et sur des landes qui ne faisaient pas envie à la cupidité, ils n'hésitaient pas à reprendre les usages monastiques dans le domaine même de la République. En conséquence, dom Augustin fit partir de Darfeld, au commencement de 1803, six autres religieux, qui rendirent la vie à la Trappe de Westmal, et commencèrent une prospérité qui a toujours augmenté jusqu'à notre temps.

La Val-Sainte fut repeuplée moins rapidement. Quelques religieux et quelques-unes des religieuses de Paderborn s'étaient hâtés de rentrer en Suisse après l'invitation du gouvernement de Fribourg. Mais un événement imprévu troubla leur confiance et retarda leur rétablissement définitif. Le 3 août 1802, les philosophes ayant prévalu tout-à-coup dans le conseil, obtinrent un arrêté qui ordonnait à tous les religieux de sortir du canton. Les pétitions des habitans du voisinage échouèrent d'abord contre cette violence, ou n'aboutirent qu'à une suspension provisoire du décret. Mais, en octobre de la même année, cette administration fut remplacée par une autre plus digne de représenter un peuple catholique et plus favorable aux moines. La liberté promise, puis retirée par une perfidie, fut rendue par un retour aux pensées de religion et de justice. La rentrée des Trappistes à la Val-Sainte s'effectua tranquillement, et s'acheva dans les premiers jours de mai 1803.

Dom Urbain, dans le même temps, rencontrait plus d'obstacles, et inaugurait dignement sur la terre d'Europe le voyage du Nouveau-Monde. Rejoint à Francfort par une des bandes destinées pour la Val-Sainte, il y avait choisi, en vertu des permissions de son abbé, et sur leur demande réitérée, plusieurs compagnons parmi les frères ou les élèves.

Il resta avec eux sur les bords du Mein jusqu'à Noël (1802), vivant de bouillie à l'eau, de légumes et du pain, en petite quantité, que les habitans du voisinage lui apportaient, tout occupé d'ailleurs de se procurer, par des démarches heureuses dans les villes les plus rapprochées, le prix du voyage d'Amsterdam. Quand il crut l'avoir trouvé, il mit son monde en route, et donna l'exemple de marcher à pied, malgré les infirmités de ses jambes; il avait confié les bagages aux messageries publiques; ce soulagement lui semblait suffisant. Le désir seul d'arriver le premier, afin d'avoir le temps de préparer un asile à ses frères, le décida à monter en voiture à Cologne, pour abréger le reste du chemin. Mais quelque diligence qu'il fît, ses frères arrivèrent à Amsterdam avant qu'il y eût pourvu d'une manière convenable (16 janvier 1803). Le froid excessif qui commençait à sévir les avait souvent forcés d'interrompre leur marche et de s'arrêter auprès du feu dans les auberges. La retraite qu'ils trouvèrent à Amsterdam, dans une rue étroite et obscure, ne leur offrait que des murailles. Quelques bottes de paille leur servirent de lit; du pain et du fromage furent d'abord toute leur nourriture. La santé la plus robuste aurait pu ne pas résister à ce dénûment. Le père Urbain, infirme depuis quinze ans, tomba sérieusement malade au bout de huit jours. Il n'en fallait pas davantage pour arrêter l'expédition par l'abattement du chef qui en avait conçu la pensée ; mais une disposition particulière de la Providence changea l'obstacle en moyen de succès. Un médecin fut appelé : il vit l'indigence du malade et de ses compagnons ; il en fut touché ; il le fit connaître dans la ville : il procura ainsi des secours. D'abord un particulier envoya aux Trappistes une provision de tourbe, et ce remède contre l'extrême rigueur du froid fut une amélioration sensible; un autre se chargea de fournir chaque jour la provision de pain, un autre les légumes, un autre du lait; quelques-uns

offrirent de la viande, qui, dans cette circonstance, ne pouvait pas être interdite. La charité une fois avertie, ne se découragea pas, et jusqu'à leur départ, c'est-à-dire pendant plus de trois mois, les religieux vécurent dans l'abondance des choses permises par la règle.

Dès que dom Urbain fut rétabli, il s'occupa de recueillir les sommes nécessaires pour le départ. Il voulait emmener quarante personnes; la dépense de chacune ne pouvait pas monter à moins de 500 francs : il s'agissait donc de trouver la somme de 20,000 francs. Il ne désespéra pas d'en venir à bout; il avait été à bonne école sous dom Augustin; il avait appris de son maître l'art d'intéresser Dieu et les hommes à ses entreprises. Nous avons déjà dit combien était grande sa confiance en Dieu; il suffit de quelques faits pour expliquer ses succès auprès des hommes. On venait au devant de ses demandes. Un jeune homme déposa un jour sur sa table un gros sac en refusant de nommer le bienfaiteur. On eut bien vite dépassé son attente. Il put acheter un grand nombre de livres, un assortiment d'outils d'horloger, pour l'usage d'un frère dont l'industrie devait servir à la communauté; des calices, des ornemens, du linge d'église, des hardes régulières, une caisse de pharmacie, dix tonneaux de biscuit pour suppléer à ce que le navire devait fournir, et même une caisse de liqueurs pour obvier ou remédier au mal de mer.

Il pouvait maintenant, en toute sécurité, rassembler sa colonie. Il manda de Westphalie les religieux désignés par lui et par dom Augustin. Bientôt il lui arriva quatre religieux prêtres, parmi lesquels l'ex-prieur de Saint-Liboire, le père Basile, ancien chanoine de Cambrai, six frères convers, entre lesquels nous ne manquerons pas de nommer le frère Placide, profès de l'ancienne Trappe, dont le souvenir vit encore, et qu'on ne désigne que du nom de bon frère Placide, enfin huit élèves. Les nouveau-venus, ajoutés aux

anciens, portaient le nombre total à vingt-deux : dom Urbain compléta la quarantaine par un choix d'élèves que lui fournit la ville d'Amsterdam.

Dom Augustin voyait enfin ses autres enfans réunis en Helvétie. C'était le 3 mai 1803 que le père Étienne avait quitté Saint-Liboire pour retourner à la Val-Sainte. Les religieuses, en attendant qu'on leur eût construit un monastère, stationnaient à Villar-Vollar : les élèves habitaient plusieurs maisons dans les environs de la maison-mère. Il ne restait plus qu'à embarquer la colonie d'Amérique. Dom Augustin parut tout-à-coup à Amsterdam, le 20 mai, pour s'assurer par lui-même de l'état des choses, et organiser les pouvoirs. Il se fit rendre compte de tous les arrangemens, et les approuva. Il témoigna bien quelque surprise en voyant tous ces inconnus que dom Urbain s'était associés, mais il s'en remit à sa prudence; puis il le nomma supérieur, et retourna en Suisse. Le lendemain, 29 mai, les Trappistes mirent à la voile.

CHAPITRE XIX.

Prospérité de la Trappe pendant huit ans. — Relations de la Trappe avec Napoléon.—Fondations nouvelles en Italie et dans l'Empire français.— Tentative d'établissement en Amérique.

Enfin Dieu accorde quelque répit à ses fidèles serviteurs. Après les avoir livrés aux mains de leurs ennemis, comme le saint homme Job, sans réserver autre chose que leur vie, il leur rend le plus précieux de tous les biens, la liberté de leur état. Les persécuteurs triomphaient, et ils ont disparu; les persécutés, échappés à tant d'embûches, de souffrances et de haines, reparaissent et rentrent paisiblement en possession de la patrie délivrée; quatre-vingt-sept religieux de chœur ou convers viennent de s'installer à la Val-Sainte. Le tiers-ordre, plus nombreux qu'avant l'émigration, est partagé en plusieurs maisons, une à Fribourg, une autre à la Roche, dans la Gruyère, une autre à Estavayez, sur le lac de Neuchatel; et cependant la Val-Sainte conserve encore cent élèves. Les religieuses, arrivées de Paderborn, stationnent à Villar-Vollar avec les jeunes filles du tiers-ordre; et, avant même de posséder un monastère, elles font revivre, sur la terre de l'Helvétie, la ferveur et la régularité dont Saint-Branchier avait vu les prémices sept ans plus tôt.

Le premier soin de dom Augustin fut d'assurer aux uns et aux autres un domicile convenable. La Val-Sainte fut réparée avec promptitude et agrandie; on y éleva des bâ-

timens capables de contenir deux cents élèves. Il n'était pas moins urgent de pourvoir aux besoins des religieuses. Ces saintes filles, ces héroïnes de la fidélité, avaient tant souffert dans le voyage de Russie, que presque toutes elles étaient infirmes : la rigueur du climat, les variations de l'air, les bivouacs au milieu des fleuves ou sous les pluies, leur avaient ôté l'usage de quelque membre; plusieurs ne pouvaient marcher qu'à l'aide de bâtons ou de béquilles; il y en avait deux qu'il fallait porter au chœur. La maison louée qu'elles occupaient, outre qu'elle n'avait rien de monastique ni de conforme aux exercices religieux, était beaucoup trop étroite, et le défaut d'espace ajoutait aux autres gênes dont la communauté avait à souffrir. En conséquence dom Augustin fit l'acquisition de la Petite-Riedra pour y bâtir un monastère. Ce domaine était situé au pied d'une montagne, à deux lieues de la Val-Sainte. Mais comme les travaux pouvaient se prolonger, il loua en même temps la Grande-Riedra pour en faire la demeure provisoire de ses filles. On appelait ainsi un château qui appartenait à une dame de Fribourg, et qui touchait à l'autre propriété. Quoiqu'il ne fût pas d'une grande étendue, il était pourtant plus commode que la maison de Villar-Vollar, et le loyer en était moins élevé. Dom Augustin y installa immédiatement ses filles, pendant qu'un certain nombre de religieux et de frères convers s'établissaient à la Petite-Riedra pour diriger les travaux de construction et mettre la terre en rapport.

Mais l'étendue et les ressources de la Val-Sainte n'étaient pas proportionnées au nombre d'habitans qui étaient revenus de l'exil. L'obligation de ménager les susceptibilités des conseils de Fribourg, et la nécessité de procurer aux moines leur subsistance par le travail, rendaient nécessaires de nouvelles fondations. Dès le commencement de 1804, dom Augustin fit partir pour l'Italie le père François de

Sales, avec trois compagnons. Le fondateur de Mont-Brac était chargé de trouver un établissement qui pût remplacer celui que la conquête du Piémont lui avait ravi, et recueillir au besoin les Trappistes italiens dispersés par la guerre. On ne pouvait rentrer dans le Piémont, qui appartenait à la République française; les anciennes possessions de l'Autriche en Italie formaient maintenant la République cisalpine, façonnée à l'image et aux idées de la révolution de France. Dom François de Sales s'adressa aux Génois, au gouvernement de la République ligurienne, qui était encore indépendante. Il en obtint le monastère de Cervara, sur le golfe de Rapallo: c'était un lieu de souvenirs pieux et historiques; il avait servi de demeure à trois papes en voyage, et de prison à François I[er], après la bataille de Pavie. Dès que les Trappistes en eurent pris possession, dom Augustin leur envoya une petite colonie pour les renforcer, et plusieurs religieux de Mont-Brac y vinrent reprendre leur pénitence interrompue.

Presque aussitôt après le départ du père François de Sales, l'abbé de la Val-Sainte dirigea d'autres religieux sur le Valais. Ils étaient douze, et conduisaient avec eux un certain nombre d'élèves. Le 1[er] février 1804, les religieux entrèrent à Géronde, à trois lieues de Sion, ancien monastère qui avait été successivement occupé par des Chartreux, des Jésuites et des Augustins. Toute dévastée par la guerre des Français, cette maison était presque inhabitable : trois chambres seulement avaient des croisées; les cloîtres n'existaient plus: aussi on laissa les enfans à Sion. Les religieux essayèrent de remettre Géronde en bon état; mais une dépense de 8,000 francs ne devait pas y suffire, et l'indifférence ou la mauvaise volonté des populations voisines préparait d'autres obstacles. Cette fondation n'était destinée qu'à deux années d'existence.

En attendant, un voyage de dom Augustin à Rome dans

le cours de cette même année, préparait à son ordre un nouvel accroissement. Dès son retour de Russie, l'abbé de la Val-Sainte avait sollicité la protection du souverain pontife Pie VII. Le Saint-Père avait répondu avec une bienveillance, une affection, une estime toute paternelle et toute chrétienne, témoignant combien lui étaient chers ceux qui avaient entrepris tant de travaux pour le service de Dieu. Cette réponse était déjà une récompense : « Les témoignages que vous nous donnez, disait-il, de votre foi et de votre amour pour nous, démontrent grandement que vous êtes bien, comme vous le dites, l'élève de la doctrine et de la règle de saint Benoît. Au milieu de ce dévergondage déplorable des mœurs, quand la licence a triomphé presque sur tous les points, ce nous est une consolation et un soulagement de voir avec quel zèle vous vous efforcez de reprendre et de faire adopter par d'autres le genre de vie pur et austère que le même saint Benoît a pratiqué lui-même et enseigné à ses frères. Qui pourrait, sans injustice, ne pas admirer vos voyages si féconds en fatigues et en périls ! Tout ce que vous nous faites connaître par vos lettres nous paraît capable de procurer la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de l'Église ; cette assurance nous réjouit et nous attire. » Toutefois, avant de prendre aucune décision, le Saint-Père demandait un exposé complet du genre de vie de la Trappe, et en particulier des réglemens du tiers-ordre ; il voulait savoir les dispositions des évêques à l'égard des monastères, et les ressources dont chaque maison disposait.

Dom Augustin pensa qu'il lui était permis d'aller porter lui-même au Saint-Père les renseignemens exigés. Il partit donc pour cette ville de Rome, centre de la foi, mère et maîtresse de toutes les églises, que tout catholique désire voir au moins une fois en sa vie. Il alla baiser les pieds de ce pontife, à qui Dieu réservait le nom de confesseur, et auquel la Trappe devait témoigner, dans quelques années, un dé-

voûment si parfait. Il fut accueilli comme le méritaient ses vertus et ses œuvres. Il présenta les titres les plus honorables, et obtint en retour plusieurs indults et un bref en faveur du tiers-ordre, que nous avons déjà rapporté plus haut (V. chap. XVI, *sub. fin.*). Mais ce qui dut surtout réjouir son zèle, ce fut la permission d'établir un monastère de Trappistes dans le voisinage de Rome. Cette nouvelle fondation se fit sur le mont Soracte, qu'on appelle aujourd'hui Saint-Oreste ou Saint-Sylvestre, parce qu'il servit de refuge au pape saint Sylvestre pendant la persécution qui précéda le triomphe de Constantin. La maison était petite et pauvre; une bibliothèque mal entretenue en était le plus riche ornement : mais l'indigence, loin de rebuter les Trappistes, les attire comme l'objet de leurs vœux les plus ardens. La Trappe du Soracte subsista jusqu'à l'invasion des États pontificaux par les troupes de Napoléon.

Malgré ces trois fondations accomplies en si peu de temps, la Val-Sainte avait peine à suffire aux religieux, et surtout aux enfans, que le charitable abbé ne se lassait pas de rassembler, pour les mettre à l'abri de la corruption du monde. Le sol était peu fertile, à moins d'une culture patiente, dont l'émigration avait ajourné les résultats; l'obligation de faire venir de loin, et par des chemins difficiles, les denrées nécessaires, en doublait le prix; les pâturages, peu considérables d'ailleurs, étaient le meilleur produit du domaine monastique. Afin d'augmenter ses ressources, dom Augustin songea à faire un voyage en Espagne. Il se fiait à la générosité des Espagnols, qui avaient, les premiers entre tous les peuples catholiques, favorisé ses entreprises. La vigilance et la charité paternelle l'y invitaient également. La Trappe de Sainte-Suzanne, soustraite officiellement à son autorité, mais étroitement unie de cœur à son véritable supérieur immédiat, implorait depuis long-temps sa visite, comme un nouveau gage de la tendresse du père et de la

docilité des enfans. Il était bien légitime qu'il vînt soutenir de ses conseils ceux qui voulaient pratiquer sans restriction ses réglemens, et jouir de leur ferveur et de leur prospérité. Ce fut en 1805 qu'il fit ce voyage, doublement utile à la Val-Sainte et à Sainte-Suzanne. Il passa par la France en habit religieux, accompagné de deux enfans du tiers-ordre. Son espérance ne fut pas trompée. La duchesse de Villa-Hermosa lui rendit facile l'accès de la cour. Il éprouva une seconde fois la générosité de Charles IV; la duchesse elle-même voulut contribuer pour sa part au bien-être de la Val-Sainte; elle témoigna en outre beaucoup d'amitié aux deux élèves qui accompagnaient leur abbé; elle leur donna de belles étoffes pour leurs habits, et leur assura à chacun une pension, qu'ils touchèrent pendant plusieurs années.

La visite à Sainte-Suzanne combla de joie celui qui, pendant les fureurs de la révolution française, au moment où l'ordre monastique semblait anéanti, ou du moins menacé de mort par toute l'Europe, avait osé entreprendre de le relever, de le rétablir dans son austérité primitive. De toutes les fondations de la Val-Sainte, nulle n'avait prospéré autant que Sainte-Suzanne: c'était, disait dom Gerasime, le prodige du siècle. En quelques années, grâce aux secours qu'ils avaient reçus de toutes parts, grâce à la simplicité de leurs besoins, et à l'ardeur de leur travail, les Trappistes d'Arragon avaient bâti presque entièrement à neuf un grand monastère capable de contenir cent religieux, une belle église, où l'on remarquait quatorze autels et un chœur très spacieux, un dortoir qui renfermait cent lits, un réfectoire suffisant pour toute la communauté. L'exploitation agricole et industrielle était bien établie sur de grands jardins entourés de murailles, sur des terres nouvellement achetées du prix des anciennes moins fertiles, et voisines d'une rivière qui servait à les arroser, sur deux troupeaux de quatre cents têtes chacun, qui fournissaient le fumier pour la terre

et la laine pour les vêtemens. Toutes les étoffes nécessaires aux religieux se fabriquaient dans la maison, à deux métiers conduits par des frères ; d'autres frères étaient charpentiers, serruriers, maréchaux ; chacun avait sa boutique distincte. Mais ce qui faisait surtout l'admiration des visiteurs, c'est qu'au milieu de cette prospérité matérielle, la communauté savait rester pauvre, et pratiquer la vertu de pauvreté. Une ferveur édifiante conservait à la maison une réputation extraordinaire par tout le royaume. On y comptait plus de soixante religieux de chœur, dont vingt-deux prêtres, et parmi ces prêtres, quelques-uns qui avaient été supérieurs et abbés d'autres monastères, des hommes pleins de mérites et de science, devenus des modèles d'humilité, des chanoines de Madrid, des Bénédictins, des Trinitaires, et quelques émigrés français. Dom Augustin n'eut rien à reprendre, il n'eut qu'à louer le passé pour assurer l'avenir. Sa visite resserra les liens que les jalousies nationales n'avaient pu rompre, et qui résistèrent, comme on le verra, à toutes les catastrophes et à tous les bouleversemens politiques.

Le voyage d'Espagne faillit être funeste à dom Augustin. Les routes n'étaient pas sûres ; les malfaiteurs, comptant sur l'impunité qu'ils étaient presque parvenus à conquérir par la terreur, menaçaient les voyageurs isolés. Un jour, trois de ces malheureux entrèrent dans une hôtellerie, où le révérend Père se reposait. Comme il portait la croix pectorale, et qu'on lui donnait le nom d'évêque, ils supposèrent qu'il avait de l'argent, et prirent les devants pour l'attendre à une descente rapide sur le bord de la mer. Leur départ précipité et leurs visages sinistres avaient inspiré quelques soupçons ; les soupçons devinrent une certitude, lorsque les trois personnages reparurent à l'endroit même où la rapidité de la pente devait obliger le conducteur à retenir l'élan des chevaux pour éviter les accidens. Entre deux dangers, dom Augustin choisit celui qui offrait quelques chances de

salut. Il ordonne au conducteur de se lancer à toute volée : la voiture part tout-à-coup au galop, et semble se précipiter vers l'abîme. Les voleurs étonnés veulent pourtant se jeter à la tête des chevaux, et saisir les brides ; mais le choc les repousse, les renverse, et, pendant qu'ils se remettent de la commotion, la voiture, roulant toujours avec la même célérité, est déjà loin de leurs atteintes. Cependant les voyageurs ne sont pas encore délivrés ; les chevaux n'entendent plus ni le frein ni la voix ; leur fougue indomptable peut les jeter dans les fossés ou dans la mer, lorsque, par un brusque changement, ils s'abattent d'eux-mêmes, se laissent glisser sur la croupe, et arrivent sans dommage au grand chemin. Dom Augustin avait cru que ce moment serait le dernier pour lui. Il disait souvent, en parlant de cette aventure, qu'il devait la vie aux deux anges qui étaient à ses côtés : il désignait ainsi les deux enfans du tiers-ordre qui l'accompagnaient. Un autre peut-être en serait devenu plus timide ou plus prudent, mais pour lui, comme il avait depuis long-temps fait à Dieu et à ses frères le sacrifice de sa personne, il ne renonça à aucun genre de fatigues, de dangers et de dévoûment.

Depuis dix-huit mois les religieuses cantonnées dans la Grande-Riedra avaient beaucoup souffert par amour de la résignation et de la régularité. Comme elles ne savaient ni se plaindre ni demander des soulagemens, il fallait deviner leurs besoins pour y subvenir. On ne s'inquiétait pas de la qualité de la nourriture, même dans les maladies ; un peu de bois de réglisse remplaçait le sucre dans les tisanes, d'ailleurs peu substantielles. On ne pouvait sortir parce qu'il n'y avait pas d'autre clôture que les murs de la maison ; et on n'ouvrait pas même les fenêtres, parce que toutes les fenêtres donnaient vue aux séculiers sur la communauté. La sous-prieure, d'une famille distinguée, avait une pension viagère de 1,800 francs ; elle ne craignait qu'une chose :

c'était qu'en considération de l'argent qu'elle mettait dans la maison, on ne voulût la traiter mieux que ses sœurs; et pour échapper à cette préférence, malgré la faiblesse naturelle de sa santé, elle affectait toujours d'être bien portante, n'entrait presque jamais à l'infirmerie et donnait partout l'exemple de la mortification.

Dom Augustin avait hâte de les retirer de là. Il fit terminer promptement l'église. Un religieux se chargea de placer la croix sur le clocher; l'entreprise était assez périlleuse, puisque aucun ouvrier n'avait consenti à la tenter. Arrivé à la pointe du clocher, il perdit l'équilibre et tomba sur un tas de pierres. On le crut mort; il était étendu sans connaissance et sans mouvement. Une forte saignée le dégagea, et dès qu'il revint à lui et put comprendre le danger qu'il avait couru: « J'avais offert ma vie à Dieu, dit-il, avant de monter la croix; je suis heureux que cet accident me soit arrivé plutôt qu'à un père de famille. » Il voulait revenir immédiatement au travail; le révérend Père l'en empêcha et lui ordonna de garder le lit; mais dans l'après-midi il était de retour au milieu des ouvriers. L'église étant terminée et la clôture formée de palissades de planches, les religieuses et leurs élèves passèrent à la Petite-Riedra pour prendre possession de leur monastère (août 1805). Dom Augustin présida à tous les détails de la translation avec une vigilance digne de lui. Il témoignait en particulier aux élèves qui étaient pour la plupart âgées de cinq ou six ans une bienveillance charmante. Au milieu des embarras d'un déplacement, il suppléait, auprès de ces enfans, aux petits retards, aux oublis dont elles auraient pu se plaindre; il leur apportait des siéges, des provisions, pendant que lui-même ne prenait, pour rompre le jeûne, à cinq heures du soir, qu'un morceau de pain. Entre le monastère et la maison des élèves étaient des fossés assez profonds: il établit par-dessus des ponts de planches; mais les petites filles n'osaient

pas se hasarder sur ce chemin tremblant ; il les prit dans ses bras l'une après l'autre, et leur ôta ainsi la crainte de la traversée.

A la même époque, dom Eugène voyant avec peine ses religieuses affreusement gênées dans leur petit monastère, conçut la pensée de leur abandonner l'habitation des religieux de Darfeld, et loua pour ceux-ci à une lieue de distance le château de Bourloo. Ce fut encore un sacrifice considérable; car, avec sa bonhomie ordinaire, il accepta les conditions trop élevées qu'on lui proposa. Bourloo ne fut donc pas une fondation nouvelle, mais simplement une habitation substituée à une autre.

Cependant une nouvelle protection s'offrait au zèle de dom Augustin. Le souverain le plus redoutable des temps modernes venait de rencontrer la Trappe au milieu de ses conquêtes, et frappé des grandes choses qu'il y avait vues, il lui promettait sa toute-puissante faveur. Napoléon, de premier consul, était devenu empereur des Français. Ce parvenu sans pareil étendait chaque jour sa domination et donnait aux vieilles familles royales des craintes mortelles et d'inexorables dépits. La république Cisalpine s'était livrée à lui sous le nom de royaume d'Italie : le nouveau Charlemagne vint recevoir à Milan la couronne de fer des Lombards (26 mai 1805). Au même moment, la république Ligurienne, n'espérant garder l'indépendance qu'autant qu'il plairait à son terrible voisin, aima mieux prendre le joug que de le recevoir : elle demanda d'elle-même à faire partie intégrante de l'Empire français, et fut divisée en trois départemens. On savait que la conquête française avait été partout suivie de la suppression des monastères ; les Trappistes de Cervara attendaient un sort pareil. Dom François de Sales ne désespéra pas toutefois d'obtenir une exception en sa faveur. Lorsque l'empereur se rendit de Milan à Gênes, il lui adressa une supplique en vers latins pour la conserva-

tion de son monastère. « Glorieux monarque, lui disait-il, voyez quelle est la différence de nos destinées. Je ne possède rien sur la terre, et tout est soumis à votre pouvoir. Je ne vous envie rien cependant; car si vous avez une bonne part, sachez que la meilleure est à moi : *Nam tibi si* bona pars, *optima, scito, mihi.* Qu'elle ne me soit pas ravie, voilà, généreux prince, tout ce que je réclame de vous; alors si rien ne manque à votre domination, rien ne manquera à la mienne. »

La singularité spirituelle de la pétition frappa l'empereur. Il demanda des explications. Quand il sut que les religieux de la Trappe travaillaient de leurs mains, et qu'au lieu d'être à charge à personne ils répandaient de grands bienfaits autour d'eux, il les adopta aussitôt comme des hommes utiles à la société qu'il réorganisait. Il avait dit, au moment de la conclusion du concordat, pour fermer la bouche aux impies : « Ce n'est pas le fanatisme qui est à craindre, c'est l'athéisme. » Il comprit, quand il connut la Trappe, que ce n'était pas la vie commune dans l'abnégation personnelle et le dévoûment aux autres, mais bien plutôt la cupidité, l'égoïsme et l'isolement qui ruinaient les sociétés. Il y a d'ailleurs dans la vie des moines qui combattent sous une règle et sous la discipline d'un abbé, selon l'expression de saint Benoît, plus d'un rapport avec la vie, la générosité et l'obéissance du soldat. Ces deux vies se conviennent si bien qu'elles se sont confondues autrefois dans les ordres religieux et militaires des croisades, dans les chevaliers de Saint-Jean et du Temple. Napoléon comprit le moine par le soldat, comme il arrive encore aujourd'hui en Algérie : il exprima hautement à cet égard une opinion favorable. Les paroles qu'on rapporte de lui à ce sujet ont été modifiées évidemment selon les sentimens divers de ceux qui les ont répétées; ce n'est pas la première fois, que pour accréditer un bon mot, on en fait honneur à un grand homme. Les unes

indiquent la bienveillance intelligente de l'estime, les autres le dédain d'une protection méprisante, mais toutes servent à prouver qu'il voulait conserver la Trappe. Ici on lui fait dire : « Il faut un asile aux grandes infortunes, aux âmes faibles et aux imaginations exaltées, » ou bien : « Des religieux qui travaillent beaucoup et qui mangent peu ne sauraient être à charge à l'Etat ; » ou encore : « Il faut une retraite à ceux à qui le monde ne convient pas ou qui ne conviennent pas au monde. » Là on lui suppose moins d'égards pour une institution qui a tant de titres au respect de l'humanité, et on lui fait dire : « Dans un grand empire il faut quelques hospices de fous appelés Trappistes. » Au lieu de nous arrêter à discuter ces paroles, il vaut mieux examiner ses actions, dont le sens est plus clair et incontestable.

A Gênes même, il fit appeler le père François de Sales, lui promit sa protection, et lui demanda si les Trappistes ne pouvaient pas servir d'hospitaliers dans les Alpes aux troupes qui passaient de France en Italie. Sur la réponse affirmative, il fit écrire par le ministre Portalis à dom Augustin qu'il conservait son monastère de Cervara, et qu'il voulait même en fonder un autre au Mont-Genèvre. Une telle ouverture parut à dom Augustin la preuve la plus éclatante de la protection divine. Il vint à Paris pour voir l'Empereur lui-même ; le cardinal Fesch et le ministre Portalis lui assurèrent une réception favorable. L'empereur assigna 10,000 francs de revenus à la Cervara, et 24,000 à l'établissement qui devait se former dans les Alpes ; cette dernière maison servirait à donner l'hospitalité aux troupes; la première serait sa mère, et lui fournirait des sujets. Ainsi les Trappistes rentraient en France, les violences de la révolution commençaient à se réparer; les gens de bien s'en réjouissaient. Dans un livre imprimé à Lyon sous le titre d'*Étrennes religieuses de* 1806, on trouve le récit de

ce qui s'était passé à Gênes, et de ce que l'empereur avait fait pour la Trappe. Le narrateur ajoute : « Nos prétendus esprits forts ne s'y seraient pas attendus! Deux monastères de la Trappe autorisés dans l'empire français, n'est-ce pas un scandale pour nos philosophes épicuriens, et un renversement des beaux principes qu'ils avaient publiés dans tant de livres avant de leur donner la sanction de la puissance révolutionnaire? Mais heureusement nous ne sommes plus au XVIIIe siècle, et l'on ne s'effarouche plus aujourd'hui de voir des hommes se consacrer, même par les vœux de religion, au soulagement, à l'instruction de leurs semblables et à la pratique des plus sublimes vertus. Puissent ces fervens et laborieux cénobites se rapprocher peu-à-peu de nos villes, et venir confondre, par l'exemple de leur vie angélique, la tiédeur et la lâcheté des chrétiens, les excès du luxe, les scandales de la débauche et la fausse et stérile sagesse de nos raisonneurs de morale et de vertu. »

Dom Augustin accepta les avances impériales. Homme de Dieu avant tout et sans partage, malgré les affections politiques qu'il tenait de son éducation, de sa naissance, et que les excès de la révolution avaient fortifiées, il ne craignit pas de traiter avec l'homme nouveau que le pape avait couronné, et de recevoir, au nom de l'Église et de l'ordre monastique, les dons spontanés de celui que les bons esprits reconnaissaient pour l'instrument de la Providence divine. Il s'occupa, sans délai, d'organiser l'établissement du Mont-Genèvre. Le plateau et le village qui portent ce nom, sont situés dans le département de l'Isère, à une lieue de Briançon. Au mois de juin 1806, dom Augustin y conduisit trois religieux de chœur et trois frères convers pour préparer les travaux, et dresser le plan de l'hospice qui devait être soumis à l'approbation de l'empereur. Deux mois après il y envoya du renfort et des élèves. En attendant la construction du monastère, les Trappistes s'établirent dans l'an-

cienne abbaye d'Oulx, et puis quelques difficultés étant survenues avec les propriétaires, ils se retirèrent dans une maisonnette isolée. Ainsi commença la communauté de Sainte-Catherine. On s'occupa immédiatement d'aplanir le terrain, de faire des fours à chaux, et de marquer dans la forêt les bois nécessaires. L'ingénieur du gouvernement dressa un plan, les religieux en dressèrent un autre : l'empereur approuva celui des religieux.

La bonne volonté de Napoléon permit à la congrégation de la Trappe de prendre encore d'autres développemens. Il existait dans le diocèse de Versailles deux communautés, l'une d'hommes, l'autre de femmes, qui s'étaient formées sans bruit vers 1804, par les soins d'un religieux de Lulworth. Les hommes habitaient la seule maison de Camaldules qui eût existé en France, dans la forêt de Gros-Bois, commune d'Hyères, près du château de Lagrange : les femmes demeuraient à Valenton. Ces communautés avaient pris les réglemens de l'abbé de Rancé, sous la juridiction immédiate de l'évêque. Malheureusement le fondateur, peu habile dans l'administration et qui en avait donné plus d'une preuve à la Trappe d'Angleterre, avait contracté beaucoup de dettes et ne savait comment les acquitter. L'évêque ne trouva rien de mieux à faire que de remettre le gouvernement de ces maisons à dom Augustin : c'était leur assurer tout à-la-fois les ressources d'un zèle qui, depuis quinze ans, faisait face à tant de difficultés, et la protection d'un nom que l'autorité temporelle honorait et respectait. L'évêque exigea seulement que dom Augustin leur laissât les réglemens de l'abbé de Rancé. Dès-lors les Trappistes de Gros-Bois et les sœurs de Valenton, soumis à l'abbé de la Val-Sainte, firent partie de la grande famille, et purent avouer leur nom et leur profession. La malveillance philosophique, déconcertée par les démentis qu'elle recevait du gouvernement impérial, frémissait d'impatience à chaque mesure qui

assurait quelque liberté à la religion. Elle essaya d'intéresser l'empereur lui-même à la dispersion de ces communautés; la pénitence fut représentée comme un délit contre le bien public, la solitude comme un foyer de conspirations. Ces clameurs eurent pour résultat la nomination de commissaires, qui furent chargés d'aller examiner les lieux et interroger les moines. Mais l'enquête eut pour résultat la confusion de ceux qui l'avaient provoquée. Les commissaires déclaraient, dans leur rapport, que cette maison des Trappistes de Gros-Bois, loin d'être opposée au bon ordre et de troubler le repos public, était au contraire d'un grand effet pour les bonnes mœurs; que ses habitans étaient des hommes paisibles et laborieux, qui menaient une vie très frugale, très occupée et très régulière, et qu'il serait à désirer que chaque département en possédât une semblable pour l'édification et le bon exemple.

L'acquisition du Mont-Valérien eut lieu à la même époque. C'était, avant la révolution, une maison d'ermites laborieux et fervens, qui avaient plus d'une fois forcé l'estime et l'admiration des philosophes. Il n'en restait que deux qui n'y pouvaient avoir de successeurs. Dom Augustin songea à en faire une maison du tiers-ordre. Il acheta l'emplacement 50,000 francs. Une dame riche et pieuse lui donna cette somme, à la condition qu'il y entretiendrait toujours gratuitement six enfans pauvres. Rien ne pouvait être plus agréable au cœur de cet ami de l'enfance. Le rétablissement de ses moines, aux portes de Paris, ne lui donnait pas une moindre satisfaction. Il s'empressa donc de mettre le Mont-Valérien en état, de lui rendre la vie et le mouvement religieux. Il y établit un chemin de la croix, qui a servi de commencement à ce calvaire où plus tard les fidèles de Paris se portèrent en foule. Les stations sur le penchant de la colline, où les personnages étaient représentés de grandeur naturelle, sont un don que l'abbé de la Val-Sainte a légué

à la piété publique. L'empereur fut un des premiers à visiter ce sanctuaire renouvelé ; l'impératrice, qui l'accompagnait, parut triste et pensive pendant tout le temps que dura la visite des stations.

Qui croirait que cette faveur inespérée, cette protection accordée aux Trappistes par un souverain sorti de la révolution, ait pu devenir une des causes qui amenèrent un trouble assez grave dans une maison de l'ordre ? Il nous en coûte d'aborder un sujet pénible, et qui prouve une fois de plus que les saints eux-mêmes sont sujets à faillir. Il fallait donc une ombre à ce tableau de la prospérité monastique. Nous avons souvent constaté l'union intime qui rattachait à la Val-Sainte toutes les communautés qui en étaient sorties ; nous avons maintenant à raconter une mésintelligence, une scission qui affaiblit l'unité. Nous avons célébré les vertus qui brillaient à Darfeld, la docilité et le dévoûment de dom Eugène ; nous voici arrivé au moment de substituer les regrets aux éloges. Dieu veuille écarter de notre cœur comme de nos lèvres, toute pensée, toute parole amère ou partiale ! Il y a des situations difficiles où les meilleures intentions s'égarent, où les amis de la vérité ne s'entendent plus, et se font un devoir de conscience de se combattre. Dieu le permet ainsi pour instruire ceux qu'il appelle au gouvernement des âmes, pour fortifier l'humilité de ceux qu'il appelle à la vie parfaite. L'historien qui raconte et apprécie ces crises de la vertu, s'il ne peut ni ne veut sacrifier la justice, garde cependant le droit d'excuser et de plaindre les erreurs et les faiblesses de l'homme de bien.

Les religieux de Darfeld croyaient avoir quelque sujet de mécontentement contre dom Augustin. L'abbé de la Val-Sainte, nous l'avons fait voir souvent, aimait d'une tendresse égale tous ses monastères ; il partageait également entre eux son dévoûment et ses sacrifices. Pendant qu'il évitait de son côté toute distinction et toute préférence, il

croyait pouvoir les rendre solidaires les uns pour les autres, et prendre dans chacun, selon les circonstances, les ressources nécessaires au bien général. Il plaisait à ce cœur généreux d'inspirer à tous ses enfans la charité qui l'animait lui-même, et de rattacher toutes les branches de sa famille par la réciprocité des services non moins que par la ressemblance des réglemens. C'est, en effet, cet appui mutuel qui constitue la force et qui assure la durée des congrégations, en compensant les inégalités diverses que diverses causes apportent nécessairement entre les maisons du même ordre. Les religieux de Darfeld comprenaient certainement tout ce qu'il y a de grand dans cette pensée, et de conforme à la gloire de Dieu; mais il leur sembla que dom Augustin abusait de leur bonne volonté, qu'il réclamait plus que leur part de ce dévoûment, et qu'il compromettait l'existence de leur monastère par les ressources qu'il en tirait pour soutenir les autres. Darfeld contribuait en argent, et surtout en bons religieux, aux œuvres de son père immédiat. Il fournissait à dom Augustin des supérieurs, des officiers habiles pour ses monastères nouveaux. La gêne où il était souvent réduit, par le grand nombre de sujets que dom Eugène admettait avec une charitable imprévoyance, lui rendait plus pénibles les sacrifices d'argent : c'était quelquefois le sacrifice du nécessaire. Le départ des religieux, les plus capables et les plus dignes de diriger les autres, était en même temps une perte pour l'administration, et pouvait devenir un danger pour la ferveur et la régularité. Ces craintes méritaient sans doute d'être prises en considération, et nous n'aurions aucun blâme à exprimer à cet égard, si les religieux de Darfeld s'en fussent tenus à des réclamations calmes et justes auprès de leur Père immédiat, qui ne les aurait certainement pas dédaignées.

A cette première cause de mésintelligence vinrent se joindre les débats déplorables de ce qu'on a désigné du

nom de *Petite-Église*. On sait que le concordat de 1801, entre le pape Pie VII et le premier consul de la République française, avait déconcerté et irrité certains diplomates. Ces hommes, habitués à se faire de la religion un moyen de gouvernement, n'avaient pas vu sans dépit que le chef de l'Eglise consentît à donner des prêtres et des sacremens à un peuple qui avait aboli la royauté, et qu'il n'eût pas fait du rétablissement de l'ancien trône la condition du rétablissement des autels. Ce sera un jour une des plus précieuses leçons de l'histoire que l'exposé des entraves apportées par les gouvernemens catholiques à la réconciliation de la France avec l'Eglise. Ce nous est déjà, à nous, génération nouvelle, étrangère aux préjugés de l'ancienne éducation politique, une mesure exacte de la confiance que méritent les prétendus protecteurs de la religion. On sait encore l'opposition apportée au concordat par un certain nombre d'évêques et d'ecclésiastiques français qui crurent ne pouvoir pas renoncer à leurs siéges, et à l'ancienne organisation de l'Église de France. Cette opinion pénétra dans Darfeld même : le sous-prieur, qui gouvernait souvent la communauté, pendant les absences de dom Eugène, était un homme habile et influent. Il usa de cette influence pour déclamer contre le concordat et contre l'autorité du Saint-Siége; il alla jusqu'à dire qu'il n'était pas permis de communiquer avec les ecclésiastiques réconciliés par le Souverain Pontife. Il en vint de là tout naturellement à déclamer contre dom Augustin, à faire un crime à son supérieur des rapports qu'il entretenait avec Napoléon, et des faveurs qu'il avait reçues du nouveau gouvernement de France. Certes, dom Augustin connaissait mieux les devoirs du chrétien. S'il aimait au fond du cœur les princes déchus, s'il croyait leurs droits consacrés de nouveau par d'augustes infortunes, il acceptait les volontés de la Providence, et soumettait les petites pensées de l'homme aux desseins supérieurs du roi

des rois. Les religieux de Darfeld se laissèrent égarer par d'anciennes préoccupations , et aussi par le sentiment de quelques évêques de Westphalie, et par le mérite de quelques-uns des récalcitrans dont les bonnes qualités personnelles pouvaient faire illusion sur la gravité de leur résistance. Malheureusement ce qui peut leur servir d'excuse ne servit qu'à les engager plus avant dans la fausse voie où ils s'emportèrent bientôt. Ceux dont ils soutenaient le parti contre le chef de l'Église les soutinrent contre leur Père immédiat par un échange inconsidéré de bons offices regrettables.

Dans le courant de 1806, dom Eugène fit un voyage en Angleterre pour l'utilité de sa maison. Il partit sans prévenir dom Augustin. L'abbé de la Val-Sainte étant venu faire la visite régulière, avait trouvé la communauté sous les ordres du sous-prieur, et remarqué ces dispositions hostiles dont nous parlons. Il crut que le meilleur moyen d'abattre l'influence du sous-prieur était de révoquer dom Eugène qui avait trop de confiance dans cet inférieur, et laissait le mal s'accroître par trop de condescendance. Le prieur étant amovible, le Père immédiat avait incontestablement le droit de le révoquer. L'opposition qu'il éprouva était donc bien difficile à justifier. Lorsque le supérieur, envoyé par dom Augustin, se présenta, le sous-prieur et les religieux très attachés à dom Eugène refusèrent de le reconnaître ; l'affection l'emporta sur l'obéissance. Cette première démarche, déjà trop significative, avait besoin d'être soutenue. Le sous-prieur courut à Munster, il consulta le noble chapitre de cette ville, et les amis que la conformité des sentimens lui avait faits : il exposa le tort qui résulterait pour Darfeld de la révocation de dom Eugène, il tira bon parti des sacrifices que l'abbé de la Val-Sainte avait souvent réclamés de la communauté ; il trouva des approbateurs. On encouragea sa résistance, on lui donna même le conseil de faire élire

dom Eugène abbé, et d'assurer par là au monastère le supérieur qui lui plaisait et un gouvernement plus stable. Le sous-prieur adopta ce parti : en conséquence, contrairement à toutes les règles de l'ordre, sans aucun représentant, sans le consentement même du Père immédiat, les religieux procédèrent à l'élection, et choisirent dom Eugène pour abbé avant qu'il fût revenu d'Angleterre et sans qu'il en fût averti. Puis ils écrivirent à Rome pour demander la confirmation de tout ce qu'ils avaient fait.

A cette nouvelle, dom Augustin se transporta de nouveau à Darfeld. Il trouva dom Eugène disposé à lui obéir aveuglément ; c'est un témoignage que nous sommes heureux de rendre à ce religieux ; et ce n'est pas la seule marque de respect qu'il donnera jusqu'à la fin de sa vie au père qu'il avait tant aimé jusque-là. Nous rejetons sans hésiter des imputations graves que nous trouvons dans quelques lettres écrites, en ce temps, par des personnes étrangères à l'ordre. Nous croyons seulement qu'il manqua d'énergie contre des prétentions qu'il ne partageait pas, ou qu'à l'exemple de ce général romain, il crut devoir se laisser mettre à la tête des fuyards pour dissimuler la déroute. Il n'ambitionnait pas le titre d'abbé ; il aurait volontiers consenti à n'être plus prieur. Au chapitre, il se prosterna devant son supérieur en signe de soumission. Mais une grande partie de la communauté protesta en tumulte contre cette humiliation. Dom Augustin leur déclara que puisqu'ils avaient écrit à Rome, il se soumettait d'avance à tout ce que le Souverain Pontife ordonnerait : qu'il fallait donc attendre en repos et ne pas donner de scandale à l'Eglise. Il leur représenta ensuite qu'il doutait du succès de leur démarche : 1° parce que leur maison n'était pas dans le cas d'avoir un abbé ; 2° parce que l'élection était nulle de plein droit, comme ayant été faite contrairement aux règles du droit canon. Il ajouta que l'érection d'un monastère en

abbaye ne détruisait pas la juridiction du Père immédiat, et que si Rome leur donnait un abbé, ils ne seraient pas pour cela soustraits aux visites régulières. Ce discours était modéré et sage; il souleva cependant une grande colère; les opposans s'emportèrent en plein chapitre, et « je ne doute pas, écrivait dom Augustin, que quelques-uns n'aient encouru l'excommunication prononcée par le rituel contre ceux qui s'opposent aux visiteurs. » Cependant il remédia de son mieux à un si grand désordre, il laissa à Darfeld son secrétaire, pour tâcher d'éclairer ceux qui s'étaient laissés surprendre, et il emmena quelques religieux qui déploraient cette scission. Mais à peine il était parti que les principaux chefs du mouvement engagèrent la communauté à interjeter appel de tout ce qu'il avait réglé, forcèrent le secrétaire à sortir, et déclarèrent que par suite de cet appel, tout ce que l'abbé de la Val-Sainte avait réglé était nul, et qu'il n'avait plus rien à ordonner au milieu d'eux. La fausseté d'une pareille assertion est flagrante et manifeste; ce principe admis, tout ecclésiastique pourrait se soustraire à l'autorité de son évêque quand il lui plairait, et en tous les points, par un simple appel au Saint-Siége sur quelque matière contentieuse. Combien donc furent coupables les théologiens dont les avis et les mémoires égarèrent jusque-là des moines admirables de mortification et d'humilité!

Cette malheureuse affaire dura long-temps. Dom Augustin en attendit la conclusion avec une patience et une modérations dignes du bon droit. Il écrivit à Rome (1er février 1807), puisque ses adversaires avaient recouru au Saint-Siége; il exposa de son côté l'état des choses, pour éclairer ceux qui devaient prononcer une sentence décisive; mais il déclara qu'il était tout prêt à se soumettre. Il écrivait au cardinal de la Somaglia: « Je n'ai ce démêlé avec mes religieux que parce que j'ai voulu être plus soumis qu'eux au Saint-Siége, et empêcher un d'entre eux de déclamer contre le concordat.

Ainsi je le répète et bien sincèrement, on n'a qu'à me faire connaître la décision du Saint-Siége et l'on me trouvera tout prêt à m'y conformer; je ne demande pas même de jugement, il me suffit de connaître la pensée et l'intention de Sa Sainteté. » Dans la même lettre, s'apercevant qu'il entrait dans la discussion de l'affaire et qu'il semblait en indiquer la conclusion légitime, il s'interrompait pour dire : « Ce pas à moi de prononcer le jugement; ce sera seulement à moi de recevoir celui qui sera prononcé, et c'est à quoi je suis prêt. » Il insistait sur un seul point, sur la nécessité de terminer vite, « parce que je vois, disait-il, un trop grand « inconvénient à laisser ce monastère sans supérieur, et à « ne pas finir au plus tôt ce scandale. » Il sacrifiait volontiers ses droits au bien des âmes et à la paix des consciences : « Je désire surtout qu'on prenne, quoi qu'il puisse m'en coûter, les moyens nécessaires pour éviter le scandale; trop heureux si je puis à mes dépens procurer la gloire de Dieu ou la conserver. » Quelques personnes dont les avis pouvaient avoir un grand poids lui conseillaient de s'adresser à l'autorité séculière de France, et en particulier au roi de Westphalie frère de l'empereur; mais le fils dévoué du Saint-Siége sentait trop vivement que l'intervention temporelle dans les affaires ecclésiastiques est une tyrannie à laquelle l'Eglise à bien pu se résigner quelquefois pour éviter un plus grand mal, mais qu'il n'appartient pas aux enfans de l'Eglise d'encourager. Il ne convenait ni à sa foi ni à son cœur de révéler aux séculiers les épreuves domestiques du sanctuaire, ni surtout de se présenter au vicaire de Jésus-Christ, son père et son seul juge, appuyé sur une protection qui ressemble toujours à une menace. Il refusa tous les secours humains, quoique ses adversaires ne se fussent pas imposé la même délicatesse. Enfin, par une prudence et une charité qu'il se reprochait de temps en temps comme une faiblesse, mais dont il ne se départit pas, il cessa de réclamer aucune

autorité sur Darfeld; il cessa même d'écrire à la communauté, dans la crainte d'augmenter l'irritation, et de rendre ses enfans plus coupables par l'inutilité de ses efforts pour les ramener.

La décision de Rome ne fut connue qu'en 1808, après deux ans d'attente. Elle ne fut pas favorable à dom Augustin. L'élection de dom Eugène était confirmée et la communauté de Darfeld soumise à l'évêque de Munster et détachée de la congrégation de la Val-Sainte, mais provisoirement, par cette clause restrictive, « jusqu'à ce que dom Augustin ait fait reconnaître ses droits sur ce monastère. » Quels furent les motifs du Souverain Pontife? Lui sembla-t-il que le système d'administration dont les religieux de Darfeld se plaignaient fût dangereux pour l'existence de la communauté? Jugea-t-il qu'il fallait accorder quelque chose, dans l'intérêt même de l'Église, aux protecteurs de Darfeld, évêques et laïques? Nous ne chercherons à rien approfondir dans cette cause difficile. Comme dom Augustin, nous acceptons le jugement du Saint-Siége absolument et simplement. Nous savons que le Souverain Pontife reçoit des grâces particulières pour résoudre les questions de foi, de discipline et même de gouvernement, et que les jugemens de celui qui porte le poids de toutes les affaires du monde, et qui en connaît tous les secrets, ne doivent pas être appréciés du point de vue restreint des pensées et des intérêts particuliers.

Tandis qu'un malentendu troublait en Europe la famille des Trappistes, d'autres disciples de dom Augustin, fidèles à l'ardeur et aux espérances indomptables de leur maître, tentaient sur le sol du Nouveau-Monde l'exécution du projet favori qu'il leur avait confié. Nous avons interrompu un instant le récit des fondations essayées pendant l'époque napoléonienne; pour le continuer, transportons-nous en Amérique.

Partie d'Amsterdam, la colonie commandée par dom Urbain toucha au port de Baltimore le 4 septembre 1803. La traversée avait été pour eux un apprentissage utile des épreuves qui les attendaient. La cupidité du capitaine avait reçu plus de passagers que son vaisseau n'en pouvait raisonnablement contenir, et rassemblé trop peu de provisions pour tant de monde. L'espace manqua, et bientôt les vivres; les provisions particulières dont le père Urbain s'était pourvu lui furent enlevées et mises en commun; tous les passagers furent réduits pendant deux mois à la ration la plus exiguë : deux onces de pain par jour. Aussi, quand on eut jeté l'ancre, l'impatience de sortir d'une prison si étroite et l'obligation d'attendre encore pendant un jour la visite du médecin, le désir naturel et le retard légal produisirent sur le vaisseau une agitation difficile à décrire : on courait du pont à l'entrepont, de l'arrière à l'avant, comme des oiseaux, dit un témoin oculaire, captifs dans une cage, sautent d'un bâton à l'autre, cherchant l'issue qui doit leur rendre la liberté. La faim y joignait des murmures terribles. Un bœuf énorme, envoyé de la ville sur la demande du capitaine, fut dépecé en un instant et jeté dans la chaudière; les passagers avides firent la garde autour de cette proie, chacun veillant sur les mains des autres, et ranimant sans relâche le vivacité du feu, trop lent à leur gré. Quand les rations furent distribuées, chacun se jeta sur la sienne avec une voracité dégoûtante, à l'exception des Trappistes, qui savaient garder, même après de longues privations, la retenue et la sobriété de leur état.

Une hospitalité généreuse dédommagea pendant quelque temps les Trappistes. Il y avait à Baltimore un collége de Sainte-Marie, qui renfermait cinq cents élèves de tout pays. Un vénérable octogénaire, M. Nagot, en était supérieur; sous sa direction, des hommes qui sont devenus célèbres dans les missions américaines et chers aux cœurs catholi-

ques, faisaient les classes; M. Dubourg, qui passa successivement aux siéges de Montauban et de Besançon, et M. Flaget, l'évêque de Bardstown au Kentucky. Le père Urbain avait des lettres de dom Augustin pour M. Nagot. Dès qu'il se présenta au collége, le vénérable vieillard et ses collaborateurs le pressèrent d'amener chez eux tous ses compagnons, promirent un lit pour chacun et tous les soins nécessaires à des hommes qui sortaient d'une navigation si laborieuse. Quand la colonie arriva pour profiter de cette offre, l'empressement, la délicatesse, et, s'il est permis de le dire, les profusions de ces hôtes généreux, lui prouvèrent que la Providence, qui avait accompagné les moines fidèles par toute l'Europe, les avait devancés en Amérique pour leur préparer une place. Un curé de Baltimore, Français émigré, dont l'ascendant sur ses paroissiens était irrésistible, ne tarda pas à joindre sa bienveillance à celle des Sulpiciens, et s'employa sans délai à procurer aux Trappistes les ressources nécessaires à leur établissement, soit de l'argent, soit des terres. Il faisait retomber sur ses protégés l'attachement que son troupeau avait pour lui et l'estime dont il jouissait dans toute la ville et au-delà. Ce bon pasteur était né à Amiens; il s'appelait Moranvillers.

Le père Urbain, au bout de quelques semaines, craignit que la présence de tant d'étrangers dans un collége ne devînt une gêne et un embarras réels. Il exprima avec tant d'insistance le désir d'aller habiter ailleurs, que les supérieurs consentirent à son départ; mais ils ne le laissèrent aller qu'à une petite distance, où leurs bienfaits pouvaient encore l'atteindre; ils lui assignèrent pour demeure provisoire une plantation, appelée Pigeon-Hill, située à une lieue de l'église de Conwago, entre les deux petites villes d'Hanovre et Hebestown, à cinquante milles de Baltimore. Cette propriété appartenait à un de leurs amis, absent pour quelques années, et

qui leur avait laissé le droit d'en disposer à leur gré. En arrivant dans cet asile, la colonie trouva une maison jolie et commode, où tous pouvaient tenir à l'aise, et les provisions que les bienfaiteurs y avaient fait apporter, maïs, farine, fruits, légumes secs; les bois voisins fournissaient des fruits sauvages dont on sut bientôt tirer bon parti, et surtout des châtaignes, qui faisaient d'excellentes portions. Au milieu de cette abondance nouvelle, les religieux voulaient user modérément de ces dons, et par esprit de mortification, et aussi par prévision de l'avenir; ils voulaient économiser sur le bienfait pour soulager les bienfaiteurs; mais leurs amis ne le leur permettaient pas. Un ecclésiastique de Conwago, voyant le cellerier distribuer le pain pour le souper, s'étonnait de la petitesse des morceaux. « Monsieur, lui dit le cellerier, ce pain est excellent, très substantiel; il n'en faut pas donner trop. — Mon révérend Père, répliqua l'ecclésiastique, vous reviendrez de cela; ce n'est pas ici comme en Europe, on ne connaît ici ni les poids, ni les mesures. » Cette parole s'appliquait exactement à la charité des amis de la Trappe. La communauté, peu nombreuse et surchargée d'élèves, ne pouvait se suffire par son travail. Les religieux cultivaient un carré de maïs, un très petit champ de pommes de terre et leur jardin; ils n'avaient pas le temps d'en faire davantage; ils ne tiraient donc pas la subsistance commune de leur industrie; mais *le père Urbain faisait des quêtes, et M. Moranvillers était là.*

Il ne faut pas croire cependant que tout succédât aux désirs et aux efforts du père Urbain. Dès le premier jour il avait aperçu des difficultés sérieuses, qui s'accrurent avec le temps, et le marquèrent du sceau de la contradiction, signe distinctif des œuvres de Dieu, et en particulier de la Trappe. Sa plus grande croix, et le plus grand obstacle qu'éprouva son établissement, ce furent ces élèves, ces jeunes gens qu'il avait recrutés à Amsterdam, et dont il espé-

rait faire des prêtres, des missionnaires, des frères du tiers-ordre, peut-être des religieux. Dom Augustin, nous l'avons dit, ne s'y était pas trompé. Dès la première vue, ces nouveaux visages lui avaient paru suspects; mais il n'avait pas voulu les juger sur l'apparence, contrairement à l'opinion du père Urbain, qui devait les mieux connaître, puisqu'il avait eu le temps de les choisir et de les apprécier. Le père Urbain, à peine débarqué à Baltimore, reconnut la justesse des prévisions de son supérieur. Dans le trajet du vaisseau au collége de Sainte-Marie deux de ces postulans disparurent; l'un était boulanger, l'autre armurier. Le père Urbain avait espéré profiter de leur industrie et les avait accueillis avec bonté; mais eux-mêmes ne cherchaient qu'à faire gratuitement le voyage d'Amérique, et dès qu'ils eurent touché cette terre, s'affranchissant de toute gratitude, ils s'enfuirent et emmenèrent avec eux un frère du tiers-ordre, dont le savoir avait annoncé un maître capable. A Pigeon-Hill, la conduite des élèves était la ruine de la communauté. Ils ne travaillaient pas à la terre parce qu'ils devaient étudier, et ils n'étudiaient pas davantage. Tandis qu'ils ne rapportaient rien par eux-mêmes, ils absorbaient par leur intempérance la plus grande partie des ressources de l'avenir. On ne savait pas les contenir pendant les absences du père Urbain, on n'osait rien leur refuser; ils se gorgeaient de viande et de légumes, et jouaient aux barres après les repas. Mais, prudens et dissimulés dans leurs excès mêmes, ils savaient les régler assez adroitement pour se satisfaire et pour éviter l'expulsion. Aussi bien, après les avoir amenés d'Europe sur cette terre lointaine, on leur devait en quelque sorte une existence; on ne pouvait les renvoyer qu'à la dernière extrémité. Les jeunes roués comprenaient cette obligation de conscience, et l'exploitaient au profit de leur bien-être.

Il y avait déjà dix-huit mois que la colonie était en Amérique, et la véritable fondation n'avait pas commencé. De

toutes les terres offertes au père Urbain il n'avait rien accepté, lorsqu'au commencement de 1805 il entendit parler du Kentucky, situé à plus de cent lieues du Maryland. Il partit aussitôt pour visiter cette contrée, accompagné du frère Placide, convers, et d'un interprète. Il trouva un ami zélé dans le seul prêtre catholique qui fût alors au Kentucky, l'abbé Badin. Cet intrépide évangéliste avait converti bien des protestans de bonne foi : il avait aussi fondé un monastère de religieuses. Dès qu'il vit dans le père Urbain un religieux et un prêtre, il fit éclater sa joie; mais quand il connut tous les desseins des Trappistes, quand il vit que la Providence lui envoyait des moines, des prêtres, des maîtres d'école, et comme une mission tout organisée, il se prit de reconnaissance et d'enthousiasme pour une telle œuvre; il déclara qu'il se chargeait de trouver un établissement, d'aplanir toutes les difficultés, de tout préparer pour la réception des hôtes, qui ne pouvaient arriver trop tôt. Il prévoyait, il calculait tout; il n'abandonnait qu'un soin au père Urbain, celui de retourner à Pigeon-Hill pour en tirer ses frères. Le chef des Trappistes prit facilement confiance à de si chaleureuses promesses; il repartit, laissant auprès de M. Badin le frère Placide, avec la charge de diriger les préparatifs.

A quelque distance de Louisville, une dame pieuse possédait une assez belle plantation, sur laquelle s'élevait une maison en bois ornée d'une façade en galerie, avec quelques *logs-houses* commodes pour une exploitation. La terre était excellente, les fruits abondans. La dame en céda la jouissance aux Trappistes, à l'exception de quatre ou cinq arbres fruitiers qu'elle se réserva, et pour tout le temps qu'il leur plairait d'y rester. Le frère Placide se mit immédiatement à l'œuvre pour disposer les lieux conformément à la règle de la Trappe. Il avait cette intelligence sûre et calme que la foi, la simplicité, l'abnégation personnelle et

l'amour du prochain donnent toujours aux frères convers. Pendant six mois, il demeura seul dans ce pays inconnu et presque désert, comme les anachorètes des grands siècles, infatigable au travail, inflexible dans l'observation de sa règle, n'oubliant rien de ce qui pouvait être utile à ses frères, n'omettant aucun des exercices et des austérités d'un moine. Son exactitude allait jusqu'à imiter les cérémonies qui se font en commun, même les processions; aux jours marqués dans le rituel pour cet exercice, il sortait, son chapelet à la main, et les yeux fixés sur la terre, et d'un pas grave, il faisait en priant le tour du jardin, afin de s'unir aux frères dont il était séparé par deux cents lieues. Sa position particulière le mettait de droit au soulagement, mais il s'en abstenait par humilité, par la crainte d'outre-passer la permission. « J'allais au plus sûr, disait-il; comme je n'avais que moi pour me diriger dans l'usage que je pouvais faire de l'exception, je suivais la règle, qui ne trompe jamais. » La destinée de cet humble frère est une des plus belles et des mieux remplies dont on ait conservé le souvenir dans l'ordre. Profès de la Trappe à l'époque de la révolution, il fut un des vingt-quatre qui allèrent chercher l'hospitalité à la Val-Sainte; chassé de là par les Français, il fut de la longue et rude expédition de Russie; revenu en Westphalie, il ne prit que le repos nécessaire après tant de courses, et repartit pour la mission d'Amérique, où il travailla et souffrit pendant douze ans. Ramené en France en 1815 pour contribuer au rétablissement de son ordre dans sa patrie, il recommença avec la même docilité des tentatives déjà déconcertées trois fois, se trouvant bien partout où l'appelait la volonté de ses supérieurs, et *voulant tout ce qui lui arrivait*. Mais cette épreuve devait être la dernière : le temps de la récompense était venu. Il avait subi le triomphe des impies, il partagea le triomphe de son Dieu. Resté seul de tous les religieux de l'ancienne Trappe, il vit la nouvelle sortir des ruines de sa

mère, et il fut le lien des deux générations. Il vit relever les murs dont il avait été banni, et le sanctuaire où il s'était consacré. Les dominations diverses, république, empire, restauration, avaient passé, malgré leurs espérances et leurs promesses d'éternité, et un pauvre convers ignoré des hommes, mais qui avait placé plus haut sa confiance, recueillait dans ses vieux jours l'accomplissement du vœu de sa jeunesse; il retrouvait sa part d'héritage et sa demeure aux siècles des siècles; il priait de nouveau dans ces cloîtres témoins de sa première ferveur; il édifiait le moine, il étonnait l'étranger par l'aménité de ses vertus, par la vivacité de sa foi, par la sagesse de ses réponses. Enfin, comblé d'années, de mérites et de consolations, il demanda à son supérieur la permission de mourir le jour de la Toussaint, puis il pria Dieu de ratifier cette grâce, et il obtint le droit de quitter la vie à son gré. A l'heure fixée par ses ardens désirs, au premier chant des Matines, il s'envola parmi les bienheureux, pour recevoir dans leur compagnie les honneurs de la solennité commune et les premières demandes de ses frères attendris. Bon et aimable frère Placide, nous ne vous avons pas connu, et votre nom n'est pas de ceux qui font du bruit dans l'histoire; mais ces frères, qui ne vous oublieront jamais, et celui qui fut votre dernier abbé, et qui veut bien être notre ami, nous ont trop souvent entretenu de vos mérites, pour que nous ne donnions pas une place à votre souvenir dans cette histoire de famille. Priez pour nous dans l'éternité.

Dans toutes les parties du monde, les entreprises des Trappistes présentent le même caractère de grandeur, de sainte audace et d'immortelle espérance. Ces voyageurs de l'abnégation vont chercher le bien à faire à travers les dangers mystérieux d'une contrée à peine connue, sans s'inquiéter de leurs corps et de leur vie; ils ne craignent pas plus la dent ou le venin des bêtes de l'Amérique, qu'ils

n'ont craint les philosophes ou les potentats de l'Europe. A une si grande distance de la patrie, l'isolement n'a pas de tristesse qui l'emporte sur leur dévoûment; l'incertitude des résultats se prolonge sans les lasser; la défection subite des hommes ne trouble pas une assurance qui se repose en Dieu. Sans guide et sans pilote, ils trouvent leur chemin dans les solitudes sans bornes, et à travers les caprices des fleuves et des torrens. Au moment de quitter les environs de Baltimore pour se rendre au Kentucky, ils furent abandonnés d'une partie des séculiers qu'ils avaient amenés de Hollande, et que rebuta la perspective d'un nouveau voyage. Les uns s'enfuirent sans autre avertissement que des lettres qu'on trouva après leur départ; les autres vinrent demander quelques recommandations pour Baltimore. De bons ouvriers refusèrent d'aller porter si loin une industrie dont ils étaient payés d'avance. Dom Urbain ne s'en effraya pas. Il avait recueilli un vieux colon de Saint-Domingue, dont les malheurs avaient égaré la raison, et qui la recouvra par les soins des religieux et par la paix qu'il goûta dans leur société. Cet obligé avait lui-même construit le wagon qui devait transporter les bagages les plus nécessaires. D'autres vinrent s'offrir pour remplacer les fugitifs, et la colonie fut renouvelée, non diminuée. On partit en juillet 1805. On allait à pied d'abord, pour atteindre le Monongahela, à petites journées de six ou sept lieues chacune; et, selon la coutume des Trappistes en voyage, le lait, le beurre et le fromage étaient la nourriture ordinaire. Quand on voulait faire de la soupe, on s'arrêtait près d'une fontaine, on tirait du wagon les fruits secs; la forêt fournissait le bois; en quelques instans tout était prêt. Le soir on hâtait le pas quand on avait l'espérance de rencontrer une auberge; une grange pour abri, pour lit un peu de paille était dans ces occasions le plus grand soulagement; d'autres fois on stationnait sous le ciel, on couchait sous les arbres, qui ne garantis-

18.

saient pas toujours des orages. Arrivés au Monongahela, ils trouvèrent la route par eau plus commode. Les chevaux et le wagon furent vendus; on acheta à la place deux vieux chalands, pour la somme de 12 dollars (environ 60 francs). Mais la navigation présenta de nouvelles difficultés : les eaux étaient basses, et souvent les embarcations allaient donner et s'arrêter sur des grèves; il fallait alors sauter dans l'eau jusqu'aux genoux, soulever et pousser les chalands, ce qui coûtait beaucoup de peine et de temps: on faisait 30 milles en deux jours. A Pittsbourg, l'*Alleghani-River* vient tomber dans le Monongahela, et cette jonction forme l'Ohio ou la Belle-Rivière. C'est dès-lors un de ces cours d'eau magnifiques et terribles, que la poésie admire et décrit avec éclat, mais dont les variétés pittoresques n'offrent qu'une succession de dangers toujours nouveaux au navigateur. Les Trappistes en firent l'expérience. Ils avaient, à Pittsbourg, changé leurs chalands pour d'autres plus solides; mais après cette dépense, voulant éviter des frais trop considérables pour leur pauvreté, ils ne prirent pas de pilote ni de rameurs, et se chargèrent eux-mêmes de la manœuvre. Ils s'embarquèrent sans autre guide que les renseignemens qu'ils avaient pu recueillir des hommes du pays, et un almanach populaire qui paraissait expliquer ce qu'il fallait faire en certains endroits. Ces indications ne suffisaient pas, elles ne donnaient aucune recette contre des difficultés imprévues. Tantôt c'étaient des arbres renversés, barrant le chemin, tantôt des courans qui doublaient subitement la vitesse sans permettre de la diriger, ou des gros d'eau qui portaient irrésistiblement les bateaux sur des îles; ou le sable, se relevant sous l'eau en écueil, qui les fixait au milieu du fleuve. Une fois, à l'entrée de la nuit, un des chalands, faisant eau de toutes parts, fut sur le point d'enfoncer : les passagers, effrayés de l'éloignement des rives, criaient à leurs frères : « Secourez-nous, nous périssons! » Mais ceux-

ci, séparés par une assez grande distance, ne pouvaient arriver assez vite, et leur criaient à leur tour : « Abordez, abordez ! » c'était la seule espérance de salut. Ils parvinrent, en effet, à force de rames, à gagner le bord. On vida à la hâte le chaland, on boucha, à la lueur d'une chandelle, toutes les voies par lesquelles l'eau entrait, et le lendemain on radouba. Ce ne fut qu'après bien des peines de ce genre que les Trappistes arrivèrent à Louisville au commencement de septembre (1805).

Comme après le débarquement à Baltimore, les voyageurs trouvèrent, pour ranimer leurs forces, une grande bienveillance et un lieu de repos convenable. Leur arrivée étant connue, les gens du pays vinrent à leur rencontre avec des charrettes pour transporter les bagages au domicile provisoire. Ces bons indigènes se jetaient à genoux devant les Trappistes, et se disputaient l'honneur de les servir ; ceux qui ne purent emporter de bagages, parce qu'il n'y en avait pas assez, ne se consolèrent de ce contre-temps qu'en faisant monter les religieux dans leurs charrettes. Rendus à leur destination, les Trappistes trouvèrent une véritable abondance après toutes les privations de la route. Le jardin, cultivé par le frère Placide, était en bon rapport ; les voisins apportaient de la farine, du maïs, des légumes, des patates, même des volailles ; les fruits surtout étaient en grande quantité : les melons ordinaires et les melons d'eau offraient un rafraîchissement régulier, que l'extrême chaleur rendait plus précieux. Mais à peine on commençait à s'établir, que l'épreuve des maladies tomba sur la petite communauté : les uns pour avoir fait un trop grand usage des fruits, préférablement à tous les autres genres de portion, furent pris de la fièvre ; les autres, trop empressés de reprendre tous les jeûnes réguliers avant que leurs corps se fussent remis des fatigues qu'ils venaient de subir, tombèrent dans un état de langueur désespéré. Le vénérable abbé Badin prit

chez lui les deux plus malades, et leur prodigua les soins les plus tendres. Pendant ce temps, dom Urbain fut attaqué à son tour dans la communauté même. Quand on vint lui annoncer que le père Dominique était mort chez M. Badin, il jeta un profond soupir, et donna, par son calme, une preuve de sa grande résignation. Deux jours après, lorsqu'on lui apprit la mort du père Basile, il résista moins énergiquement à la douleur: il se tourna du côté de la muraille et pleura. Il échappa lui-même, et put veiller aux funérailles de ses frères; mais, quelque temps après, il fit une autre perte aussi sensible dans la personne du père Robert, qui joignait à beaucoup d'amabilité beaucoup d'instruction, et qui avait soutenu les courages par ses exemples. Dom Urbain, toujours infirme, même quand il ne gardait pas l'infirmerie, n'avait plus pour le chœur qu'un religieux qui crachait le sang, et un postulant, le seul qui se fût encore présenté.

Il ne se laissa pas abattre; on ne tarda pas à reconnaître que la cause de ces morts n'était pas dans le climat, mais dans les imprudences de ces bons pères, qui, jugeant de leurs forces par leur bonne volonté, avaient passé trop vite d'un surcroît extraordinaire de travaux à la pénitence des temps ordinaires. D'ailleurs, les frères convers n'avaient pas été atteints, et leurs travaux, sur une terre admirablement féconde, montraient déjà quelles ressources on en pouvait tirer. Le tiers-ordre, épuré par la défection des plus turbulens, s'augmentait par l'arrivée de quelques jeunes gens du pays, qui se présentaient tout à-la-fois pour étudier et travailler; car, dans les Etats-Unis, l'étude même est inséparable du travail des mains. Celui qui veut s'instruire n'est pas dispensé de gagner sa vie. Il faut dire aussi que sur cette terre, une fois la culture mise en train, il suffit de deux heures de travail par jour pour l'entretenir. Ce qui manquait véritablement, c'étaient les élémens d'une communauté

religieuse : la colonie agricole et le tiers-ordre commençaient ; mais le grand-ordre, qui devait être le principe et le soutien de l'autre, restait à créer.

Plusieurs fois déjà le père Urbain, en rendant compte à dom Augustin de ses travaux et de ses espérances, lui avait demandé du renfort. Il fut enfin exaucé. Le 10 octobre 1805, le père Marie-Joseph arriva au Kentucky avec quatre religieux, et un prêtre du Canada qu'il avait trouvé à Baltimore, et qui le suivit dans l'intention de prendre l'habit. Leur vue excita une grande joie; il semblait déjà que les pertes si douloureuses et les retards si longs fussent réparés. La plantation qu'habitaient les Trappistes ne leur appartenait pas en toute propriété ; ils y résidaient jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un domicile qui fût à eux : on offrait au père Urbain beaucoup de terres, et faute de bras il n'avait encore rien accepté. Maintenant il se sentait en état de commencer; il fit donc une acquisition fort étendue, en un lieu appelé Casey-Creek, et il y envoya quelques frères sous la direction du père Marie-Joseph (1806). Le voyage vers cette nouvelle demeure n'était pas sans danger : il fallait passer au milieu des bêtes féroces. Lorsque la nuit on allumait du feu pour combattre la fraîcheur, les ours, les onces, les loups, attirés par la chaleur et la clarté, s'approchaient des voyageurs comme d'une proie attendue; on ne les éloignait qu'en leur jetant des brandons enflammés; car ces animaux craignent le feu, et tout en cherchant la chaleur, ils fuient devant la flamme. Le sol que la colonie devait défricher fourmillait de serpens; les serpens à sonnettes et ceux qui piquent avec la queue étaient les plus dangereux par leur force et l'activité de leur venin. On en tua plus de huit cents en deux étés : les animaux domestiques furent souvent la victime des serpens et des loups. En dépit de ces obstacles, on travaillait avec ardeur à la fondation de Casey-Creek : on appelait ce séjour le lieu du re-

pos: on s'y trouvait bien. Déjà même on se préparait à y prêcher l'Evangile, selon les désirs de dom Augustin. Il n'y avait que sept familles catholiques dans ce lieu-là: on y bâtit une petite chapelle, qui fut ouverte aux étrangers; les catholiques et même les protestans venaient assister à la messe les dimanches et les jours de fêtes.

Toutefois un grand obstacle arrêtait les développemens de cette œuvre. Les Trappistes ne savaient pas l'anglais. Cette ignorance rendait fort difficiles les rapports avec les habitans du pays : les élèves et les novices ne pouvaient toujours comprendre leurs maîtres ni en être compris. La Trappe était un petit peuple isolé par la différence des langues, au milieu même de ceux qui désiraient son succès. Dom Urbain était tout préoccupé de cette difficulté, lorsqu'il fit un voyage d'affaires à Baltimore. Un Irlandais, appelé Mulhamphy, lui donna le conseil d'aller à la Louisiane; lui offrant même une habitation qu'il y possédait, en toute propriété, si elle pouvait être à la convenance des Trappistes, ou du moins comme domicile provisoire. On retrouvait en Louisiane la langue française; grâce à un généreux protecteur, on y trouverait aussi un asile dès le premier jour. La tentation était bien forte. Revenu au Kentucky, dom Urbain communiqua à la communauté la proposition qu'il avait reçue; il en conféra avec le père Marie-Joseph, et tous deux partirent en novembre 1808 pour visiter la Louisiane.

Le froid extrême, la terre couverte de neige, les rivières gelées, et la glace craquant sous leurs pieds ne les arrêtèrent pas. Malgré une distance de deux cents lieues, ils arrivèrent dans la Haute-Louisiane, à Saint-Louis, au confluent de Missouri et du Mississipi, avant les fêtes de Noël. Chacun y trouva ce qu'il désirait le plus, le père Urbain un établissement, le père Marie-Joseph l'espérance d'y faire avec succès des missions à un peuple opprimé par des impies. Un ancien économe des Sulpiciens de Paris, M. Jarrot, au lieu

de rester avec ses confrères à Baltimore, était venu s'établir à Cahokia, vis-à-vis de Saint-Louis. Il offrit une vaste prairie, entourée de belles futaies, sur une jolie rivière. La position en était avantageuse, à proximité d'une ville considérable ; le défrichement n'était pas difficile, on l'appelait la Cantine. Seulement le donateur oubliait un avertissement de première importance ; l'insalubrité du lieu, dont il ne disait rien, avait toujours été funeste à ses habitans ; des missionnaires jésuites s'y étaient autrefois établis, et presque tous y étaient morts. Cette plaine avait servi de cimetière aux peuplades sauvages ; elle en gardait le souvenir dans plusieurs monumens gigantesques dont elle était hérissée. Sept ou huit pyramides, non pas carrées, comme celles d'Égypte, mais rondes et pointues, non pas de pierres ou de briques, mais de terres rapportées, s'élevaient sur une base de cent soixante pieds de circonférence à une hauteur de cent pieds. Qu'étaient ces môles, ces mausolées sauvages? sinon les tombeaux de quelques chefs illustres et le rempart de leurs ossemens sacrés contre l'indiscrétion ou les injures des profanes. Grandiose de la pauvreté qui égalait au moins par la hardiesse la magnificence des Pharaons ou des Antonins ! Rapprochement singulier des races primitives et des peuples civilisés, qui aurait droit de nous surprendre si la religion ne nous avait pas habitués à reconnaître, chez tous les hommes et dans tous les âges, le même orgueil et le même besoin de faste et de domination !

Tandis que le père Urbain acceptait ce don et concluait l'affaire de l'établissement nouveau, le père Marie-Joseph, se faisant connaître des indigènes, préparait les missions qui devaient illustrer son zèle. La relation qu'il nous a laissée de ses travaux apostoliques dans le Nouveau-Monde (1),

(1) Cette notice a été publiée en 1823. Nous lui empruntons ici quelques détails intéressans ; cependant nous croyons devoir avertir ceux qui l'ont entre les mains qu'elle n'est pas toujours exacte, surtout

nous apprend qu'à cette époque Saint-Louis et les environs étaient dans l'état le plus déplorable. Les étrangers, établis dans cette terre nouvelle, avaient forcé à la retraite les missionnaires que les indigènes aimaient et écoutaient avec docilité. Une persécution organisée avait employé contre eux la perfidie et la violence avec un égal succès. Des missionnaires furent tués dans le lieu saint, d'autres chassés de leurs maisons; quelques-uns, attachés dans un arbre creux, furent livrés au cours du Mississipi. Mais la calomnie avait fait plus de ravages encore que les attentats contre la vie, en ruinant la confiance qui rattachait les naturels à leurs prêtres, en ôtant aux persécutés l'intérêt qui appartient à l'innocence méconnue. Il n'y avait donc plus de culte régulier. Quelques prêtres intrépides paraissaient bien de temps en temps pour rappeler aux fidèles leurs devoirs, soutenir leur constance, et leur donner des signes certains de la Providence et de la fidélité de Dieu dans ses promesses; mais un seul homme, obligé de se partager entre plusieurs cantons isolés, ne pouvait que semer la parole sans recueillir et multiplier les fruits de salut.

Le père Marie-Joseph, étant arrivé à Saint-Louis la veille de Noël (1808), fit annoncer immédiatement qu'il célébrerait la messe à minuit. Cette bonne nouvelle, comme un bonheur inattendu, répandit la joie parmi tous ceux qui n'avaient pas oublié les leçons des missionnaires. L'église fut pleine à l'heure indiquée; on brava l'apreté du froid pour aller recevoir le Dieu qui avait, à pareille heure, commencé sa vie de souffrances par les rigueurs de l'hiver, et qui choisissait ce glorieux anniversaire pour visiter ses enfans. Bientôt le prêtre inconnu fut entouré des plus touchantes dé-

dans ce qui regarde les lieux, les distances, et l'état de la religion à la Louisiane. Une lettre écrite par l'abbé Badin à dom Augustin, en 1824, rectifie plusieurs de ces erreurs; nous avons profité de ces rectifications.

monstrations de respect et d'attachement : on le conjurait de rester dans le pays. Le jour suivant, un malade le fit appeler pour recevoir de ses mains les derniers sacremens ; une grande multitude accompagna le saint viatique, et la joie du mourant fut partagée de toute l'assistance. Le père Marie-Joseph n'hésita pas à croire que Dieu l'appelait à évangéliser ces contrées, mais il avait besoin de revenir au Kentucky pour terminer quelques affaires avant d'entreprendre une œuvre nouvelle; il rejoignit le père Urbain (janvier 1809) (1).

Le retour des deux Trappistes fut plus pénible que le premier voyage, l'hiver ajoutant à la longueur de la route. Ils avaient à traverser de temps en temps de vastes contrées sans habitation, et la terre couverte de neige ne leur offrait ni chemin sûr ni station. Ailleurs c'étaient des rivières débordées qui avaient emporté leurs ponts, et dont le cours impétueux ne permettait pas la traversée. Il fallait alors renverser des arbres au-dessus de l'eau, comme font les indigènes et passer sur ce pont flexible et tremblant ; mais les Français n'avaient pas pour cette manœuvre l'habitude et le pied ferme des Américains, ils étaient obligés de se mettre à califourchon et d'avancer lentement en s'aidant de leurs mains, sans regarder le courant dont la rapidité leur eût donné le vertige. Dans une de ces circonstances, le père Marie-Joseph traversa six fois le *Wiperly-Creek* qui tom-

(1) Nous suivons ici la chronologie indiquée dans une notice manuscrite sur l'établissement d'Amérique, préférablement à celle du père Joseph. Ce dernier se contredit, en effet, lui-même. Il rapporte à l'an 1806 son premier voyage à la Louisiane en compagnie du père Urbain, et à l'an 1807, la maladie dont il fut attaqué pendant les missions qui suivirent son second voyage. Cependant il a dit précédemment qu'il arriva de France en octobre 1805, qu'il fut malade après son arrivée, pendant quatre mois, et qu'il commença l'établissement de Casey-Creek dans les premiers mois de 1806, enfin qu'il passa deux étés dans cet établissement: ce sont au moins ceux de 1806 et de 1807. Il ne pouvait être en même temps au Kentucky et à la Louisiane.

bait d'un rocher avec un fracas épouvantable ; il transporta de cette manière les valises, les provisions, à l'autre bord, puis il soutint le père Urbain qui se défiait avec raison de ses forces affaiblies par d'anciennes infirmités. Tout cela se passait sous une pluie battante, avant l'heure du repas, et après une longue course, et il fallut néanmoins continuer la marche jusqu'à ce qu'on eût trouvé un abri. A quelque distance de leur maison, les voyageurs furent encore arrêtés par la crue subite du Pottenger. Ils restèrent trois jours chez un bon catholique du pays, qui leur prodigua les soins les plus charitables; mais l'eau ne diminuant pas, ils prirent un guide qui leur fit tourner la montagne où la rivière avait sa source.

Il s'agissait enfin de quitter le Kentucky pour la Louisiane. La voie d'eau étant la plus commode, on résolut de la prendre ; mais comme les frais de la construction d'un bateau pouvaient être trop considérables, on résolut d'employer à cette construction tous les frères qui savaient travailler le bois. Un Irlandais, le frère Palémon, ex-colonel, fut du nombre. A neuf milles de l'habitation, passait le Salt-River qui se jette dans l'Ohio, torrent régulier dont les eaux n'ont qu'une crue par an et de vingt-quatre heures. Il fallait, pour en profiter, diriger activement les travaux; les ouvriers allèrent s'établir sur les bords de cette rivière ; ils se construisirent une cabane pour leur servir d'abri pendant les nuits; ils ne revenaient à la communauté que le dimanche. Le travail terminé on s'embarqua. Les habitans du voisinage ne virent pas sans larmes partir ces bons religieux auxquels ils étaient déjà très affectionnés. Quelques-uns les accompagnèrent jusqu'à l'Ohio ; d'autres allèrent plus loin, ne pouvant se résoudre à quitter les bons étrangers qui avaient séjourné chez eux en faisant le bien. De l'Ohio, on entra dans le Mississipi ; on stationna pendant huit jours auprès du confluent. On couchait sur la terre, on célébrait le

saint sacrifice au milieu des bois. Déjà les sauvages s'approchaient pour considérer les nouveau-venus, et l'œil des missionnaires se familiarisait avec ces corps à moitié nus, ces visages peints, ces yeux bariolés de rouge et de blanc, ces mœurs primitives et pourtant corrompues qui allaient fournir un si grand aliment à leur zèle. Cependant on reprit la navigation sur le Mississipi, et la colonie, remontant le cours du fleuve, aborda aux environs de Saint-Louis.

Arrivé à sa destination, le père Marie-Joseph s'occupa immédiatement de combattre les vices qui régnaient dans la contrée. Il alla s'établir dans la paroisse la plus renommée pour ses scandales. Là un mari venait de vendre sa femme pour une bouteille d'eau-de-vie, l'acheteur l'avait revendue pour un cheval; elle fut vendue une troisième fois pour une paire de bœufs. Il avait pris la résolution de purifier ce pays souillé ; il prêcha avec tant d'énergie que bientôt il ne put suffire aux confessions ; il fut obligé d'appeler à son aide le père Bernard, ce prêtre du Canada qu'il avait amené au Kentucky. Cependant les autres Trappistes prenaient possession de la terre qui leur avait été concédée. Ils y construisirent sur une hauteur dix-sept maisonnettes : l'une était l'église, une autre le chapitre, une troisième le réfectoire; les lieux réguliers, et les bâtimens nécessaires aux travaux, ainsi dispersés semblaient des tentes, et figuraient un camp. On eût dit Israël dans le désert, rangé en carré autour de l'arche d'alliance. Ce n'était, en effet, qu'un campement où les disciples de dom Augustin attendirent en travaillant que Dieu leur fît connaître de nouveau sa sainte volonté.

En Europe, par suite des événemens racontés plus haut, la congrégation de la Trappe semblait s'affermir. Diverses causes également heureuses contribuaient à l'accroissement des monastères. Les Trappistes d'Hyères payaient les dettes de leur fondateur, sous l'administration habile du père Jean de la Croix. Lulworth, sous un nouveau supérieur, le

père Antoine (1810) recevait un grand nombre de postulans. Le Mont-Genèvre, avant même la construction des bâtimens dont l'Empereur faisait les frais, donnait, selon sa destination, une hospitalité généreuse et active ; les soldats en faisaient l'éloge, et ne se trouvaient nulle part mieux traités qu'au Mont-Genèvre. La Val-Sainte se soutenait malgré une pauvreté extrême ; elle n'avait que 60 louis de revenu, et cependant elle comptait alors quinze religieux et huit novices de chœur, trente frères convers, profès ou novices, quelques frères familiers, et soixante élèves. Les voyageurs qui la visitaient en parcouraient avec admiration les divers bâtimens : l'église, simple et décente, le réfectoire au milieu duquel on voyait, sur une petite table, une tête de mort, le chapitre, la bibliothèque, la chambre du relieur de livres, puis les écuries, la laiterie, le bûcher, la serrurerie, la menuiserie, l'atelier des sabotiers, le moulin à blé, la boulangerie, et hors des murs de clôture une scierie de planches, les deux jardins, dont l'un servait à la subsistance de la communauté, et l'autre au chirurgien. Quand on sait quelle était la gêne de ce monastère, et que l'on considère les agrandissemens qu'il avait reçus, le bel ordre qui y régnait, et l'inépuisable charité qui accueillait sans hésitation les étrangers, les enfans et les pauvres, on ne peut assez admirer la vigilance de dom Augustin, son habileté à trouver des ressources, ni assez regretter que son humilité parfaite nous ait presque toujours dérobé la connaissance de ses travaux personnels et le secret de ses succès.

A cette époque, dom Augustin était souvent absent de la Val-Sainte. L'obligation de veiller à tant de monastères placés sous sa garde, de satisfaire aux besoins de tous ses enfans, de correspondre avec les autorités ecclésiastiques et civiles, le condamnait à de fréquens voyages. Mais il était dignement remplacé dans son chef-lieu par son prieur dom Etienne. Déjà âgé de soixante-six ans, l'ancien supérieur

des Trappistines d'Orcha, malgré la vieillesse et les fatigues du voyage de Russie, donnait à toute la communauté l'exemple d'une régularité inviolable, d'une énergie que rien ne pouvait abattre. Le premier au chœur, il chantait avec une force égale à sa dévotion les louanges de Dieu, le premier au travail, il bravait l'hiver et l'été, ne songeant pas même à s'arrêter un moment pour réchauffer ses mains couvertes de verglas ou essuyer son front baigné de sueur. Il s'était réservé le soin de balayer les cloîtres tous les samedis. Le premier en humilité, quand il présidait le chapitre, il s'accusait volontairement, demandait pardon, et promettait de se corriger à l'avenir. Dévoué au salut des âmes, il confessait le plus grand nombre des religieux, et tous les enfans. Ami des pauvres, il les recevait avec respect, se prosternait devant eux, même devant les enfans, et n'oubliait pas un seul jour de visiter le bâtiment où ils recevaient l'hospitalité. La paix de son cœur se reflétait sur son visage. La parfaite égalité de son âme au milieu des travaux, des préoccupations les plus graves s'exprimait au dehors par un sourire qui encourageait les plus timides à l'aborder en tout temps. Tous ceux qui l'ont connu, religieux, enfans du tiers-ordre et séculiers, se souviennent encore de cette bonté, de cette patience incomparable, et ce leur est un vrai bonheur d'en rendre témoignage pour acquitter leur reconnaissance.

La tranquillité dont jouissait la Trappe fut tout-à-coup interrompue par les guerres des Français en Espagne. Dans le courant de 1810, les religieux de Sainte-Suzanne crurent devoir abandonner leur monastère pour se retirer en Andalousie. Ils s'aperçurent bientôt qu'ils ne pourraient pénétrer dans cet asile, où qu'ils y trouveraient les ennemis qu'ils voulaient fuir. Leur nouvel abbé, dom Fructueux, tourna les yeux vers l'île de Majorque. Le juge-doyen de l'audience de Majorque était agrégé aux prières de la communauté. Il offrit sa maison, et quand les religieux dispersés furent

réunis, il leur trouva des terres incultes, hérissées de rochers, qu'on appelait le désert de Saint-Joseph, et les y établit. Tel fut le commencement des persécutions impériales dont on va lire les traits les plus remarquables dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XX.

Seconde dispersion de la congrégation de la Val-Sainte. — Résistance de dom Augustin à Napoléon. Suppression de la Trappe par le persécuteur du pape. Fuite de dom Augustin en Amérique.

Il existe, dans l'ordre de saint Benoît, une pieuse légende qui n'a point l'autorité d'un miracle reconnu ou d'un article de foi, mais qui plaît aux âmes ferventes et les console dans leurs épreuves. Un jour que le saint patriarche était appliqué à la contemplation, un ange du Seigneur lui apparut et lui annonça que Dieu exauçait sa prière, et lui permettait de solliciter quelque grâce à son choix. Le père des moines répondit : « J'ai déjà reçu trop de bienfaits pour avoir encore quelques faveurs à demander ; que Dieu, dans sa miséricorde, fasse pour moi ce qui plaira à sa volonté. » Alors l'ange repartit : « Il y a cinq choses que daigne vous accorder le Dieu à qui il appartient d'écouter et d'exalter les humbles : 1° votre ordre durera jusqu'à la fin du monde ; 2° à la fin des temps il résistera fidèlement pour l'Eglise romaine, et confirmera dans la foi un grand nombre de chrétiens, » etc., etc.

Nous ne prétendons pas affirmer la vérité de l'apparition et de la promesse, mais il est curieux de constater la tradition au moment où les Trappistes qui sont bien, sans flatterie, les plus exacts disciples de saint Benoît, vont donner à l'Eglise romaine les marques du dévoûment le plus géné-

reux, et sacrifier leur ordre même pour défendre, comme dit Bossuet, jusqu'aux dehors de cette sainte cité.

Napoléon venait de porter la main sur le pape. Toujours poussé en avant par ses vastes projets de monarchie absolue et universelle, il avait prétendu que la religion se mît au service de sa politique, et que l'autorité de chef de l'Eglise devînt l'instrument docile de sa grandeur ; il réclamait l'abandon des droits les plus sacrés comme un juste retour du concordat et du bien qu'il avait fait à la religion. Il voulait que le pape confiât à son activité l'administration de l'Eglise dans son empire, pour suppléer *aux lenteurs de la cour de Rome*, et que le Père commun des fidèles se déclarât l'ennemi de tous les peuples qui faisaient la guerre à l'empereur des Français. Vainement on lui démontrait que la politique de Rome, dans l'état présent de l'Europe, était essentiellement neutre, que le pape ne pouvait prendre parti, même contre les souverains hérétiques ou schismatiques, sans compromettre la religion catholique dans leurs Etats ; il exigeait que le pape chassât de son domaine temporel et de ses ports les Russes, les Anglais, les Suédois et tout agent du roi de Sardaigne. Déconcerté par la douce et inébranlable énergie de Pie VII, sa colère ne vit plus de ressource que dans la violence. Il fit occuper Rome par ses troupes, déclara l'Etat ecclésiastique réuni à l'empire français, et réduisit la puissance du pape à un revenu de deux millions (17 mai 1809). L'héroïque pontife grandissant avec ses malheurs n'hésita plus à tirer du fourreau le glaive de saint Pierre ; il osa plus que ses plus illustres prédécesseurs ; plus qu'Alexandre III contre les victoires de Barberousse, que Grégoire IX contre Frédéric II. Il n'avait pas de Ligue lombarde pour soutenir son action, de peuple armé pour bâtir des villes en son honneur ; il n'avait pas la chrétienté attentive à ses périls et prête à protester pour lui. Seul dans son palais cerné par des troupes étrangères, réduit

aux conseils d'un ministre fidèle, dans un temps d'indifférence et d'oubli, il excommunia Napoléon (10 juin). A cette nouvelle, le dominateur de l'Europe porta le dernier coup ; il ordonna à ses généraux d'enlever le pape de Rome. Le 6 juillet, le jour même où l'invincible empereur gagnait en personne la bataille de Wagram, des soldats français, aidés de sbires et de galériens libérés, forçaient à coups de hache la retraite d'un vieillard et l'arrachaient dus anctuaire, guet-apens indigne d'un grand homme, contraste flétrissant d'une victoire immortelle. Le Saint-Père fut emporté à Florence, à Alexandrie, à Grenoble, puis enfin déposé à Savone.

L'Europe apprit la nouvelle de la déportation du pape, et resta muette. Aucune puissance ne réclama contre la violation des droits d'un souverain. La terre se taisait devant le maître qui pouvait dire : « J'ai soixante millions de sujets, huit à neuf cent mille soldats, cent mille chevaux. Les Romains eux-mêmes n'ont jamais eu tant de forces. J'ai livré quarante batailles, à celle de Wagram j'ai tiré cent mille coups de canon. » Le clergé même se tut comme les princes; on avait peur de pousser aux dernières extrémités la colère de celui qui avait écrit : « Je ne craindrai pas de réunir les Eglises gallicane, italienne, allemande, polonaise dans un concile pour faire mes affaires sans pape. » Il n'était encore que ravisseur du temporel de l'Eglise, on avait peur de le jeter dans le schisme, et on subissait en silence la spoliation. Je me trompe : il s'éleva une voix qui redemanda à Napoléon les domaines du pape, ce fut celle de l'abbé Eymery, l'homme le plus remarquable dont la congrégation de Saint-Sulpice se glorifie. Sa noble opposition, appuyée du nom de Bossuet, déconcerta l'assurance du despote, mais dans l'assemblée même où il parut donner des doutes au coupable dont les ordres suffisaient à la conviction de tous, aucun des évêques présens ne se joignit à ses réclamations.

Ce fut la Trappe qui rompit ce silence universel. Ce que n'osaient ni les rois ni les évêques, un moine, un pauvre, un pénitent l'osa. Sa résistance, comme toutes les grandes actions, a eu ses jaloux et ses détracteurs. Ceux qui n'ont pas osé contester le courage, ont nié du moins son opportunité, et rabaissant jusqu'à la témérité l'héroïsme monastique, ils ont essayé de prévenir l'admiration par le ridicule. Plaignons ceux que la passion peut égarer jusque-là, et, sans réfuter ni louer personne, prouvons par les faits que dom Augustin, dans cette circonstance, ne faillit pas plus à la prudence qu'au devoir. Il mesura d'un œil sûr tous les dangers qu'il pouvait attirer sur lui et les siens, mais il crut nécessaire de les affronter, et il les accepta avec bonheur. Il considéra que les obligations du clergé séculier ne sont pas, au même titre, celles des ordres monastiques; le premier ne peut périr sans entraîner dans sa ruine les fidèles privés de pasteurs et de sacremens, de la parole et de la grâce divine; les seconds ne sont pas essentiels à la conservation de l'Eglise; ils peuvent lui être ravis sans qu'elle périsse; avant-garde de la grande armée chrétienne, leur dispersion découvre bien le corps principal, mais ne lui ôte pas la liberté de ses mouvemens ni l'usage de ses armes. C'est leur distinction, leur privilége d'essuyer le premier feu; l'instinct de l'impiété ne leur a jamais refusé cet honneur. Il est des temps aussi où c'est leur devoir de courir au devant du danger, et de chercher la mort pour sauver et racheter la vie de leurs frères.

Dom Augustin n'avait pas été un des derniers à pénétrer dans la prison du pape, à protester, aux pieds du saint captif, de son attachement au vicaire de Jésus-Christ. Napoléon le sut, et commença de soupçonner l'abbé des Trappistes. Celui-ci, de son côté, eut connaissance de la bulle d'excommunication que la police impériale tenait secrète pour empêcher qu'elle ne se propageât parmi les catholiques.

Il lut dans cette pièce importante les intentions du Souverain Pontife, et son propre devoir. Il n'eut plus d'incertitude sur la conduite qu'il avait à tenir désormais vis-à-vis du souverain dont il avait accepté les bienfaits en des temps plus heureux. Vers la fin de 1810, on demanda au clergé d'Italie le serment de fidélité aux constitutions de l'empire. Le préfet des Apennins se présenta à la Cervara pour l'exiger également des Trappistes. Dom François de Sales, supérieur, avait été averti précédemment de cette démarche. Il avait consulté plusieurs personnes graves, et en avait reçu des réponses qui le rassurèrent. On lui dit que le pape permettait ce serment, dans la crainte que les curés ne fussent exilés pour un refus, que les âmes privées de pasteurs ne restassent livrées à elles-mêmes sans secours contre les mauvaises doctrines et contre les mauvais livres qui se répandaient de toute part. Le bon religieux se crut suffisamment éclairé ; lors donc que le préfet se présenta au monastère, il assembla la communauté pour lui proposer ce serment. Quelques-uns objectaient l'exemple des prêtres romains déportés à l'île de Corse pour n'avoir pas consenti à l'usurpation, et voulaient s'y conformer au risque d'être victimes de leur fidélité. Mais le prieur leur ayant exposé les raisons qu'on lui avait données à lui-même, tous cédèrent et souscrivirent le serment. Le préfet qui avait pris sur lui de leur demander un acte de soumission qui ne regardait que le clergé séculier, se retira fort content, et leur promit son assistance auprès du gouvernement impérial.

Dom Augustin n'avait pas été consulté. Lorsque enfin il fut instruit de ce qu'avaient fait sans lui ses religieux de Cervara, il examina longuement toutes les conséquences de cette faute. Prêter serment aux constitutions de l'empire, c'était prêter serment de regarder comme légitime la confiscation des Etats pontificaux ; car déjà le décret spoliateur

était placé au rang de ces constitutions. C'était en outre prêter serment à tous les actes contraires aux droits et à la liberté de l'Eglise qui pourraient intervenir, aux lois que l'empereur prétendrait imposer au clergé, aux concordats qu'il réussirait peut-être à arracher par la fraude ou la violence à un pape captif, aux décrets d'un concile national qu'il était question d'assembler sans le pape, et qui, disjoint de son chef naturel, ne serait jamais catholique, en un mot, à tous les caprices d'un grand génie égaré par l'orgueil; car tout ce que voulait, tout ce que pensait l'empereur, était converti en constitution de l'empire. Non, il n'était pas possible que la Trappe, attachée par le fond de ses entrailles au Saint-Siége, à la vérité une, catholique, apostolique, romaine, fît serment d'obéissance au pontificat sacrilége que s'arrogeait un souverain, aux définitions schismatiques qu'il prétendrait promulguer selon les intérêts de sa puissance temporelle et ses besoins de vengeance particulière. Il ne s'agissait pas de lui refuser l'obéissance de citoyens ou de sujets, comme on disait encore en ce temps-là, mais de lui déclarer que ses entreprises sur l'autorité spirituelle ne pouvaient avoir l'adhésion des chrétiens. Il ne s'agissait pas de révolte contre l'homme, mais de fidélité à Dieu.

En conséquence, dom Augustin écrivit aux religieux de Cervara qu'il désapprouvait ce qu'ils avaient cru licite, et leur annonça qu'il fallait se préparer à une rétractation. Après Pâques, il leur envoya le prieur du Mont-Genèvre, pour recevoir à sa place le serment qui devait être substitué au premier. Cette rétractation se fit le 4 mai 1811; elle est ainsi conçue : « Nous soussignés, religieux du monastère de « la Cervara, département des Apennins, déclarons et cer- « tifions à tous ceux qui ont ou qui pourraient avoir connais- « sance du serment qu'on nous a fait faire, que nous ne l'a- « vons fait que parce que, uniquement occupés de la grande « affaire de notre éternité et ignorant les lois diverses que

« l'on publiait dans l'empire, nous nous en sommes rap-
« portés à ceux que nous croyions plus éclairés que nous;
« mais qu'étant mieux instruits, nous rétractons le susdit
« serment, fait par ignorance et sur la foi d'autrui, pour
« lequel cependant nous nous reconnaissons très coupables,
« parce que nous aurions dû nous instruire, et que nous
« nous empressons de le remplacer par celui d'une soumis-
« sion parfaite à Sa Majesté impériale et royale dans tout
« ce qui ne touche pas notre conscience. Son auguste Ma-
« jesté doit d'autant plus compter sur nous, qu'elle trouve
« en nous plus d'attention à ne rien promettre que nous
« ne puissions tenir, et par conséquent plus de crainte de ne
« pas tenir ce que nous aurions promis, et qu'elle nous voit
« plus éloignés des choses d'ici-bas jusqu'à vivre dans
« une entière ignorance de ce qui s'y passe. C'est dans
« ces sentimens bien sincères que nous avons signé li-
« brement la présente déclaration. Fait à la Cervara le
« 4 mai 1811. »

Le premier pas était fait, mais il n'en transpirait encore rien au dehors. Avant de rendre la rétractation publique, dom François de Sales croyait avoir quelques observations à présenter à son supérieur relativement à une publication qu'il regardait comme la ruine de l'ordre. Cependant dom Augustin était déjà lui-même au milieu des dangers que son inférieur prévoyait. Ses rapports avec l'abbé d'Astros avaient fortifié les soupçons de l'empereur, et il le savait. Convaincu que ses frères ne garderaient pas long-temps en Europe la liberté de leur état, il tournait encore une fois les yeux sur l'Amérique; il se disposait à aller, lui-même cette fois, préparer dans ce pays libre une demeure à sa famille. Au mois de juin 1811 il était à Bordeaux avec le père Vincent de Paul, ancien supérieur du Mont-Genèvre, et quelques religieux et religieuses. Il préparait l'embarquement, lorsque l'ordre fut envoyé au préfet de l'arrêter im-

médiatement. Comme il était fort aimé dans Bordeaux et qu'on ne pouvait alléguer contre lui aucun prétexte raisonnable, une arrestation éclatante eût excité des mécontentemens qu'il était prudent d'éviter. On saisit le moment où il était hors de la ville. A huit lieues de Bordeaux, deux cavaliers s'emparèrent de sa personne. Il comprit aussitôt toute la gravité de la situation. Il avait dans sa chambre au séminaire des papiers importans, entre autres la bulle d'excommunication; si de telles pièces tombaient aux mains de ses ennemis, non-seulement elles le perdaient lui-même, mais elles étaient elles-mêmes perdues et détruites. Tout en revenant dans la compagnie des gendarmes, il cherchait un expédient pour soustraire ces papiers aux fouilles de la police. On entra dans une auberge; dom Augustin demande aussitôt la permission de sortir seul un instant, écrit quelques mots, les cachette, les remet à la femme de l'aubergiste, la prie de les faire porter à Bordeaux en toute diligence et donne un louis pour la commission du messager, puis il revient se livrer à ses gardes. Le messager ne perdit pas de temps, il arriva le premier au séminaire; la lettre était adressée au père Vincent de Paul; conformément à l'avis qu'elle contenait, le religieux enleva de la chambre de son abbé tous les papiers qui pouvaient le compromettre, et quand la police y entra, elle ne trouva que des passeports. Néanmoins dom Augustin fut incarcéré, sous prétexte que ses passeports ne faisaient pas mention de ses qualités de prêtre et d'abbé.

Il lui était impossible de se dissimuler le péril; à cette époque, quiconque entrait en prison pour le nom du pape n'en sortait pas. Si de simples soupçons suffisaient pour ravir à un citoyen sa liberté, le moindre acte d'opposition, venu de son cachot, ne devait plus lui laisser même l'espérance de la vie. Quel temps pour contredire les volontés de l'empereur, pour affronter, par une nouvelle provocation, ses veu-

geances. Ce furent pourtant ces jours de la captivité que dom Augustin choisit pour la résistance ouverte, ce fut de son cachot qu'il répondit aux raisons de dom François de Sales et lui ordonna de publier la rétractation. L'incertitude de l'avenir, la crainte de perdre, par un retard de quelques jours, de quelques heures, la liberté de communiquer avec ses enfans, la crainte plus forte encore de les abandonner sans direction à des influences trompeuses, ne lui permettaient pas de différer. Aussi bien, son état présent donnait à ses paroles une irrécusable autorité : c'était du sein même de la persécution qu'il animait ses disciples à ne pas la redouter ; c'était en leur montrant ses fers qu'il leur disait que le joug du Seigneur est léger. L'intrépide confesseur, comme la mère des Machabées, élevait vers le ciel, par son exemple, les yeux et les désirs de ceux qui devaient périr avec lui. Nous transcrivons ici la lettre qu'il écrivit de la prison de Bordeaux au supérieur de la Cervara. C'est un monument précieux de la fidélité de la Trappe :

« La sainte volonté de Dieu. — C'est du fond de ma pri-
« son, mon cher ami, et au milieu du bruit, non pas encore
« des chaînes, mais du moins des grosses clefs et des longs
« verroux, que je vous écris. C'est dans l'épouvante que me
« donnent par les yeux les grilles et les barreaux de fer,
« ou bien la perspective d'une troupe d'hommes perchés sur
« le haut d'une tour, d'où je crains sans cesse qu'ils ne se
« précipitent en bas, soit par inadvertance, soit volon-
« tairement ; c'est dans l'horreur que me causent par mes
« oreilles les cris, les hurlemens, les blasphêmes ou les
« chants effrénés d'une foule d'individus qui sont peut-être
« meilleurs que moi devant Dieu, mais dont l'aspect fait
« frémir ; c'est après avoir été réveillé chaque nuit, non
« plus par la douce cloche de Matines, mais par la visite
« d'un geôlier qui vient à minuit troubler votre repos par
« le bruit des verroux qu'il ouvre et qu'il ferme sur vous;

« c'est enfin, et surtout dans l'incertitude de ce qui m'ar-
« rivera, que je vous écris ma dernière résolution.

« J'ai lu attentivement tout ce que vous m'avez écrit, « mon très-cher. Je vous félicite d'abord de la grâce que « vous a faite le Seigneur de ne pas imiter les constitu- « tionnels, qui ne sont revenus pour la plupart qu'en ap- « parence, mais de reconnaître sincèrement votre faute et « d'imiter plutôt le bel exemple de Fénélon, qui fut le pre- « mier à lire à son peuple sa propre condamnation. Je di- « rai même que jamais vous n'eûtes plus de droit qu'à pré- « sent à la confiance de tous nos frères et ne fûtes plus di- « gne de gouverner la communauté, pourvu que vous con- « tinuiez dans ces sentimens; car c'est bien là le cas d'ap- « pliquer ces paroles de Tertullien : *Errare humanum est*, « *perseverare diabolicum;* et ces autres de Notre Seigneur « à saint Pierre : *Et tu aliquando conversus, confirma fra-* « *tres tuos.* Mais pour cela, il ne faut pas écouter toutes « ces pensées dont vous me parlez dans votre lettre et re- « garder en arrière, sous aucun prétexte que ce soit, même « sous celui du salut des âmes, parce que si vous de- « viez à vos frères l'exemple que vous leur avez donné « de ne pas persévérer dans le mal, vous leur devez aussi « celui de persévérer dans le bien, c'est-à-dire dans leur « état, dans l'obéissance qu'ils ont promise à Dieu entre « mes mains, dans la pratique des devoirs religieux; et s'il « en est quelqu'un de qui je doive jamais avoir la douleur « de dire comme saint Paul : *Demas me reliquit diligens* « *hoc seculum*, ce ne doit pas être de vous, après le bel « exemple que vous leur avez donné; car le scandale que vous « leur causeriez alors deviendrait bien plus grand, et ils ne « pourraient s'empêcher de s'écrier : Quelle infidélité! Sou- « venez-vous de ce que disait saint François Xavier, occupé « à convertir des milliers d'âmes, des royaumes immenses, « que si son supérieur mettait un *iota* au bas d'une lettre,

« pour lui faire entendre de revenir et de tout quitter, il « n'hésiterait pas un instant de partir et de tout abandon- « ner. Voyez, après cela, si vous seriez en sûreté de con- « science en suivant le projet ou plutôt les pensées dont « vous m'avez fait part. Il est vrai que je regarde cela plutôt « comme une ouverture de cœur d'un fils à son père, ou « l'épanchement d'un ami dans le cœur de son ami, que de « tout autre point de vue. Mais n'importe, j'ai cru qu'il « était de mon devoir de vous rappeler les vrais principes « de l'état religieux et l'exemple de saint François Xavier, « qui doit avoir d'autant plus de force sur votre esprit, « qu'il y a encore une grande différence entre vous et lui. « Car c'était une des obligations de son état de s'employer « aux missions, au lieu que vous, quand vous avez em- « brassé l'ordre de Cîteaux et la réforme de la Trappe, « vous vous êtes principalement obligé à pleurer non-seu- « lement vos péchés, mais ceux du monde entier, et à vivre « jusqu'à votre dernier soupir dans l'exercice de la péni- « tence. Si vous êtes ensuite appliqués à quelque chose « de plus, à quelques fonctions relatives au salut des âmes, « ce ne peut être que par la disposition particulière de « votre abbé et pour des raisons extraordinaires, dont lui « seul est juge et non pas vous.

« Quoique je sache très bien d'un côté que nos frères « n'ont signé que malgré eux et avec répugnance, que plu- « sieurs même ignoraient ce qu'ils signaient et ne croyaient « pas faire un serment (lorsque le préfet des Apennins vint « à Cervara); quelque soin que j'aie pris d'un autre côté de « bien peser toute la force de vos raisons, je n'ai pu les « trouver d'aucun poids et d'aucune valeur pour vous exemp- « ter de faire votre rétractation et de la faire publiquement. « Car, si je me les rappelle bien, elles se réduisent à quatre. »

« 1° *Que deviendront nos frères, et comment feront-ils « pour vivre?* Raisons purement humaines, grossièrement

« sordides, et qui, par conséquent, ne doivent pas vous ar-
« rêter un instant. Doit-on, en effet, hésiter un moment à
« donner ses biens, quand on doit être disposé à donner son
« corps et sa vie? J'ai rougi en lisant cette raison-là.

« 2° *Comment nos religieux se soutiendront-ils dans le*
« *monde, et le scandale qui en résultera ne sera-t-il pas*
« *plus grand que celui que vous voulez éviter?* Oh! que
« le démon est dangereux lorsqu'il se cache sous l'appa-
« rence du bien. Mais qu'ils auraient le jugement faux ceux
« qui ne sentiraient pas la différence de ces deux scandales.
« L'un est grand, il est vrai, à cause de la sainteté de l'état
« religieux, mais il n'est que particulier, et il ne sera donné,
« je l'espère, que par un petit nombre ; au lieu que le scan-
« dale de votre serment est général, et sert à tromper des
« peuples entiers, les nations présentes et futures. L'un
« cause de l'horreur et de l'effroi, et, par conséquent, de
« l'éloignement, au lieu que le scandale de votre serment
« contribue à aveugler les hommes et à les entraîner dans
« l'erreur. L'un attaque quelques vertus particulières, et
« nous laisse toujours les moyens de sortir des vices où nous
« aurions été entraînés, au lieu que le scandale de votre
« serment fait sortir des chrétiens de l'église, sépare les
« membres de leur chef, arrache la foi des cœurs et perd les
« âmes sans ressource. Que ne pourrais-je pas dire encore?
« c'est assez, c'est beaucoup trop.

« 3° *Mais les gens de bien ont fait ce serment et l'ont*
« *fait sans difficulté.* Que dit saint Paul? Quand un ange
« du ciel viendrait vous dire le contraire de ce que je vous
« ai annoncé, qu'il soit anathème. Est-il bien vrai que tous
« l'aient fait, puisque ceux de nos frères qui sont venus de
« chez vous au Mont-Genèvre, nous ont appris que dans
« Gênes seule, il y avait eu neuf prêtres interdits pour l'a-
« voir refusé, puisque vous-même encore dans votre der-
« nière lettre vous me donnez pour une raison que plusieurs

« ont déjà été arrêtés. Ah! souvenez-vous qu'il est écrit :
« Malheur à celui qui rougira de moi devant les hommes,
« parce que je rougirai à mon tour de lui devant mon père.
« Est-il bien vrai que ceux qui ont fait ce serment l'aient fait
« sans peine, n'en aient point eu de remords; et, sans parler
« des autres, pourquoi vos frères vous firent-ils tant d'objec-
« tions? pourquoi fallut-il, qu'après avoir été trompé le pre-
« mier, vous leur disiez à tant de reprises et en public et
« en particulier, qu'il n'y avait pas de mal en cela, que la
« chose était permise? Mais quand il serait vrai que tous
« eussent fait ce serment dans le petit pays de Gênes, ou si
« vous voulez dans toute l'Italie, qu'en pense-t-on ailleurs?
« Qu'en pensent ceux qui sont le plus attachés à la religion?
« Qu'en pense surtout le chef de l'Église? Et pour tout dire
« en un mot, qu'en penserez-vous, vous-même, un jour?
« Qu'en voudriez-vous avoir pensé, à l'heure de la mort?
« Est-ce la multitude qu'il faut suivre, surtout dans un temps
« de défection? Ce qui est écrit pour le salut des âmes, qu'il
« y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus, *multi vocati*,
« *pauci vero electi*, n'est-il pas vrai, surtout dans un mo-
« ment comme celui-ci? »

« 4° *Nous n'avons pas fait, au reste, serment aux lois*
« *de l'empire, mais aux constitutions de l'empire*. Quelle
« différence mettez-vous entre l'un et l'autre : sinon que le
« mot de constitutions est encore plus mauvais que celui de
« lois, parce qu'il est plus vague, plus étendu, plus incer-
« tain? Je sais bien qu'il y a une différence, mais comme
« vous venez de le voir, elle ne fait rien en votre faveur. Ce-
« pendant je vous accorde qu'elle puisse vous disculper : ne
« suffit-il pas, pour décider la question, de savoir que le fa-
« meux sénatus-consulte, par lequel Rome est enlevée au
« pape, et, sans autre forme de procès, réunie à l'empire,
« est une des constitutions de l'empire? Vous est-il permis
« de jurer une injustice comme celle-là, une usurpation sem-

« blable? Et que ne pourrais-je pas vous dire encore? Si « vous voulez absolument ne le prendre que dans ce sens, « que vous avez seulement prétendu reconnaître un gouver- « nement impérial, qui ne voit que c'est une pure illusion? « Car est-ce en ce sens que l'ont entendu ceux qui vous ont « demandé ce serment; si vous l'eussiez expliqué de la « sorte s'en fussent-ils contentés? Or, maintenant quand on « fait un serment, est-il permis d'user de restriction mentale? « N'est-on pas obligé de le faire dans le sens de celui qui le « demande ou de ne pas le faire? Avez-vous fait connaître et « exposé le sens positif dans lequel vous croyiez qu'il vous « était permis de le faire? Vous êtes donc coupable de tous « les mauvais sens que pourront y donner ceux qui vous « l'ont proposé, et de tout ce que la conscience tendre et « alarmée des fidèles peut y trouver de mauvais! Car, si « vous voulez vous en tenir à votre catéchisme, vous ne « devez jurer ni en chose douteuse, ni d'une manière dou- « teuse, ni une chose inutile, ni sans l'intention d'accomplir « ce que vous jurez. Voilà du moins en partie ce que Dieu « défend très certainement par son second commandement: « *Dieu en vain tu ne jureras*, et ce commandement est si « essentiel, si important, qu'il a voulu le placer tout de suite « après le premier, après celui qui n'aura pas de fin, et qui « durera même dans l'éternité : *Un seul Dieu tu adoreras* « *et aimeras*. Mais ce n'est pas ici le cas de faire un traité. « Qu'il me suffise de vous avoir démontré évidemment votre « devoir pour la circonstance présente, et qu'il vous suffise « de l'avoir entendu une fois pour l'accomplir.

« Malgré tout le désir que j'aurais de ne troubler aucun « de nos monastères, de ne pas mettre dans l'embarras ces « pauvres religieux en particulier qui composent le vôtre, et « qui sont si chers à mon cœur sous tant de rapports, enfin « de ne pas exposer mon cher François de Sales, que je re- « garde comme un de mes premiers-nés, à toutes les tenta-

« tions qu'il craint, je ne puis me dispenser, quelque chose « qui nous arrive, soit à vous, soit à moi, de vous donner « l'ordre de faire connaître votre rétractation de la manière « qu'on a dû vous le dire de ma part : c'est-à-dire en lisant, « vous, votre rétractation en chaire, en en faisant passer un « exemplaire à votre préfet ancien et au nouveau, un au « ministre des cultes, un autre enfin chez un notaire de votre « voisinage, et cela au plus tard douze jours après la récep- « tion de la présente lettre ; vous laissant ce temps pour ra- « masser quelque argent pour le voyage de nos frères, en « cas qu'ils soient obligés de quitter le monastère. Mais il « faut mettre sa confiance en Dieu qui n'abandonne pas ceux « qui ne cherchent qu'à lui plaire sans craindre les hommes. « Peut-être inspirera-t-il à Sa Majesté des sentimens plus « doux et plus modérés que vous ne pensez. J'ai commencé « une lettre que je prends la liberté de lui écrire, où je lui « montre que c'est tout-à-fait sans raison qu'on vous a de- « mandé ce serment, et combien elle doit être peu étonnée « que vous le refusiez ; au reste, *melius est placere Deo* « *quam hominibus.*

« Quoi qu'il arrive, voici ce que vous devez tâcher de faire « en général : 1° Avoir soin que nos frères se rendent, au- « tant qu'ils pourront, dans celles de nos maisons qui subsis- « teront ; 2° s'ils ne le peuvent pas, les tenir rassemblés par « trois, quatre et davantage, autant qu'il sera possible, à « Gênes ou ailleurs, ou même dans leur pays ; 3° si on les « oblige à se tenir séparés, les bien exhorter à demeurer « fidèles à leurs pratiques, afin d'obtenir de Dieu la liberté « de rentrer ensemble dans un même monastère, les enga- « ger à vous écrire souvent dans celle de nos maisons où « vous serez, ou bien à quelque autre supérieur. C'est par « une semblable conduite que vous réparerez efficacement le « scandale qu'a donné votre malheureux serment.

« Je suis en quelque sorte bien aise de ma détention,

« parce que l'esprit ennemi vous aurait peut-être mis dans « la pensée qu'il était bien facile à moi de vous encou- « rager à vous exposer, tandis que j'étais en assurance ; au « lieu que vous voyez bien qu'il faut que je croie la chose « bien nécessaire, puisque par là je me perds sans ressource. « Mais de même que la crainte de rendre la prison plus « affreuse n'empêche pas le Saint-Père de montrer le véri- « table chemin aux fidèles, et de crier contre l'impiété et « l'irréligion, de même aussi la crainte de me voir accablé « sous les fers ne doit pas m'empêcher de vous montrer la « vérité et le véritable chemin du salut. Je prie le Seigneur « de vous rendre cette fois et désormais, d'autant plus sen- « sible à ma voix que je ne pourrai vous la faire entendre « que plus rarement à l'avenir. C'est même pourquoi j'a- « dresse cette lettre et cette instruction, non-seulement au « monastère de Gênes, mais encore à toutes nos maisons et « même à tous nos religieux en quelque partie de la terre « qu'ils se trouvent, comme aussi afin de pouvoir me recom- « mander aux prières de tous en général et de chacun en parti- « culier, et de vous donner à tous en une seule fois la bénédic- « tion pastorale et paternelle qui pourra bien être la dernière : « *Sit nomen Domini benedictum, ex hoc nunc et usque in* « *seculum. Adjutorium nostrum in nomine Domini, qui* « *fecit cœlum et terram. Benedicat vos omnipotens Deus* « † *Pater* † *et filius* † *et Spiritus sanctus. Amen.* Pour « moi, j'ajouterai de mon côté et ne cesserai de répéter : *Et* « *benedictio Dei omnipotentis descendat super vos, et* « *maneat semper, semper, semper. Amen.* »

« Je crois que je sortirai d'ici, mais je suis persuadé que « ce sera sans être entièrement libre et pour être repris « bientôt ; et alors le mal (si toutefois c'est un mal) sera « pire que le premier ; mais si c'était, comme je le prévois, « pour rendre témoignage à la vérité, oh ! que ce serait un « grand bien pour moi. Priez, mes frères, mes tendres et

« véritables amis, pour que la sainte volonté de Dieu s'ac-
« complisse entièrement en moi, du moins à l'avenir, si je
« ne l'ai pas assez fidèlement suivie par le passé, et que je
« lui sois fidèle jusqu'au dernier soupir.

« F. AUGUSTIN, abbé, quoique indigne
« de la Val-Sainte de Notre-Dame de la Trappe. »

Nous voilà arrivés à l'époque la plus solennelle, sans contredit, de toute cette histoire. Jamais la Trappe n'avait été exposée à pareille crise. Jamais elle n'avait eu en face un si redoutable adversaire. Quand on connaît quelle violence Napoléon portait depuis quatre ans dans ses relations avec le Saint-Siége; quand on a lu dans l'histoire de Pie VII les débordemens furibonds de la colère impériale, brisant avec l'impétuosité du tonnerre tous les obstacles, toutes les oppositions les plus légitimes, on prévoit quelle tempête va se ruer sur l'abbé de la Val-Sainte et sur sa congrégation; on se demande quel refuge les audacieux qui s'attaquent au plus terrible des Césars pourront trouver contre cet œil à qui rien n'échappe des mouvemens de l'ennemi, contre cette masse d'armes qui broie les nations. Mais quand on ranime en soi toutes les pensées de la foi chrétienne, tous les encouragemens de l'espérance, tous les souvenirs de la providence de Dieu sur son Eglise, on s'écrie, avec dom Augustin : « C'est un grand bien que de rendre témoignage à la vérité; » on appelle avec impatience l'heure du combat, car c'est un noble spectacle que la lutte de la faiblesse de Dieu contre la force du monde; on ne tremble plus, car on sait que l'impie périt dans son triomphe et que le sang des martyrs est une semence de chrétiens. On ne voit plus dans ses amis persécutés, mais invincibles, que les compagnons des souffrances de Jésus-Christ et les dignes cohéritiers de son triomphe.

L'admirable lettre qu'on vient de lire étant partie pour la

Cervara, il n'y avait plus à reculer, et certes une prudence de ce genre n'entrait pas dans l'âme de dom Augustin ; mais si le confesseur, pour mériter ce nom, doit être prêt, à toute heure et en tout lieu, à mourir pour Jésus-Christ, il ne doit négliger aucune des ressources que la Providence lui offre pour conserver sa vie. La fanfaronnade, qui court volontairement et sans utilité au danger certain, n'est pas le martyre qui doit, au contraire, toute sa grandeur et tous ses mérites à l'humilité. Dom Augustin n'hésita donc pas à profiter des services de ses amis, des maladresses de ses ennemis. Quelques personnes notables de la ville de Bordeaux s'intéressèrent vivement à lui, et obtinrent du préfet qu'il ne fût plus retenu sous les verroux, mais qu'on lui laissât la ville pour prison ; elles se portèrent caution de sa fidélité à reprendre ses fers dès qu'il en serait requis. Il recouvrait par là un commencement de liberté : il s'en servit pour presser le départ des frères qu'il destinait à l'Amérique, puis pour se tirer tout-à-fait des mains du gouvernement. Il représenta au préfet que la cause de son arrestation était vraiment dérisoire, puisqu'il ne s'agissait que d'une formalité de passeport, et contraire aux desseins de l'empereur, puisque en le retenant à Bordeaux, on l'empêchait de diriger les travaux du Mont-Genèvre ; que l'empereur s'étant plaint déjà l'année précédente du retard des constructions, il était à craindre qu'il ne s'en prît à ceux qui retenaient le chef loin de ses ouvriers. Le préfet comprit ces raisons ; mais comme il n'osait pas se hasarder à relâcher de lui-même un captif qui lui semblait important, il lui conseilla d'écrire au ministre de la police. Dom Augustin suivit ce conseil, et signa sa lettre de ces mots : Supérieur en chef de l'hospice impérial du Mont-Genèvre. Le ministre pensa que le captif ne sollicitait qu'un changement de résidence à l'intérieur de l'empire, et il répondit au préfet de Bordeaux qu'il pouvait délivrer des passeports à l'abbé des Trappistes pour son

chef-lieu. L'équivoque de ce dernier mot sauva dom Augustin. « Quel est votre chef-lieu ? lui dit le préfet. — Je suis abbé de la Val-Sainte, répondit le prisonnier, la Val-Sainte est mon chef-lieu. » Le préfet délivra donc les passeports pour la Suisse, et non pour le Mont-Genèvre, et dom Augustin partit immédiatement. C'était beaucoup déjà que cette première délivrance ; mais ce n'était pas la fin des dangers ; Dieu accordait un répit de quelques jours avant l'épreuve décisive.

Les Trappistes de la Cervara avaient reçu la lettre de leur supérieur ; ils n'hésitèrent pas à en suivre exactement toutes les prescriptions. La rétractation devait être publique ; ils n'omirent rien de ce qui pouvait lui donner plus de solennité. Le peuple entrait dans l'église du monastère ; tous les dimanches dom François de Sales faisait des instructions, et expliquait l'évangile ; l'auditoire était toujours très nombreux. Le terme fixé par dom Augustin approchant, dom François de Sales déclara en chaire qu'il avait une communication importante à faire, et pria le peuple de revenir fidèlement le jour de saint Etienne, 16 juillet. La curiosité piquée par cette annonce mystérieuse, attira, comme il l'espérait, une véritable multitude, et jusqu'à des employés de l'administration de Rapallo. L'église étant donc remplie, et tous attendant avec impatience la nouvelle promise, les cloches sonnèrent à toute volée, puis dom François de Sales monta en chaire. Il lut à haute voix la rétractation qui était restée secrète depuis le 4 mai ; et, sans rien dire contre le gouvernement impérial, mais pour expliquer un changement qui pouvait surprendre les esprits, il rejeta la faute d'un serment inconsidéré sur l'ignorance, et rapporta tout l'honneur de l'action courageuse qu'il accomplissait en ce moment aux instructions meilleures qu'il avait reçues. Il laissa entrevoir que lui et ses frères prévoyaient bien un sort rigoureux, mais il attesta qu'il valait mieux déplaire aux

hommes qu'offenser Dieu. Ce premier devoir rempli, il expédia des copies de la rétractation à l'ancien préfet et au nouveau, au maire de la commune, au cardinal Spina, archevêque de Gênes, et au ministre des cultes.

Ce coup hardi, le plus étonnant qui eût encore retenti dans l'empire français, jeta la terreur dans le voisinage du monastère. Où ces pauvres moines avaient-ils donc pris qu'on pût impunément retirer une parole donnée à l'empereur? Le maire de Rapallo, en recevant la rétractation, dit en chrétien : « Je vois bien que les Trappistes veulent avant tout sauver leurs âmes. » Le préfet, moins instruit dans la religion, mais encore bien disposé pour des solitaires qui n'avaient fait aucun mal, leur écrivit pour les engager à reprendre leur audacieuse protestation, et envoya provisoirement deux gendarmes pour les surveiller. N'obtenant rien il vint lui-même; il espérait encore beaucoup de sa présence. Il fit comparaître les religieux l'un après l'autre, en commençant par dom François de Sales, et tous successivement répondirent qu'ils ne changeraient pas. Cette noble constance l'irrita; il voulut interroger les novices : ceux-là n'avaient fait ni le serment ni la rétractation ; il n'avait donc rien à leur reprocher, et d'abord il avait le dessein de leur donner des passeports; mais comme il demandait à l'un d'eux : « Qu'auriez-vous fait si vous aviez eu à vous prononcer dans cette affaire, » le novice répliqua vivement : « J'aurais suivi l'exemple de mes frères, en pouvez-vous douter? — Eh! bien, dit le préfet très empressé de déshonorer le maître au nom duquel il agissait, vous n'aurez pas de passeport. » Puis il se retira, et dans la crainte que les religieux ne voulussent s'embarquer, il courut intimer au port voisin la défense de laisser sortir aucun bâtiment.

Cependant Napoléon avait appris ce qui s'était passé à la Cervara. Un décret foudroyant partit de Saint-Cloud le

28 juillet 1811, et dépassa toutes les craintes des amis de la Trappe.

« Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, etc., etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. I. Les couvens de la Trappe sont supprimés dans toute l'étendue de notre empire, même celui du Mont-Genèvre. Le séquestre sera apposé sur les meubles et immeubles.

Art. II. Les religieux du couvent Trappiste de Cervara seront arrêtés et traduits dans des citadelles.

Art. III. Le supérieur du couvent de Cervara, qui a donné au public le signal de la rébellion, sera traduit devant une commission militaire pour y être jugé et puni comme tel. Le général Porzon se rendra avec une colonne mobile à Cervara et nommera ladite commission.

Art. IV. Toutes les concessions que nous avons faites aux Trappistes, en domaines, terrains et immunités quelconques seront rapportées.

Nos ministres des cultes, de la police, des finances, de l'intérieur et de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret. — Signé Napoléon. — Le ministre secrétaire d'Etat, comte Daru. — Pour copie conforme, le ministre des finances, duc de Gaëte. »

Comme la colère rapetisse un grand homme! Quoi! c'est là le vainqueur d'Austerlitz? Contre qui rassemble-t-il donc toute sa puissance? Pourquoi cette convocation de tous ses ministres, ce cri de guerre jeté à toutes les parties du gouvernement? pour chasser de leurs humbles et pauvres retraites quelques religieux, étrangers au monde et à la politique dont le plus grand nombre allait apprendre l'offense par le châtiment, et subir le supplice avant de savoir quels étaient les coupables. C'est bien le même homme qui se glorifiait d'avoir brisé le pape, d'avoir fait servir les ressources d'un

vaste empire à enlever un souverain sans armées, sans vaisseaux, sans alliances. Mais, non! sa terreur n'était pas vaine. Il n'avait pas une trop haute estime de ses adversaires obscurs et dénués. Il sentait en eux cette force invincible au glaive qui faisait frémir les empereurs romains à la vue des martyrs, que la mort même ne dompte pas, mais affranchit et couronne. Il avait raison de croire que le vainqueur de l'Europe pouvait être vaincu par la liberté des consciences et par la pauvreté volontaire; et désespérant de soumettre les âmes, il voulait au moins faire disparaître les corps pour ôter la voix à la liberté, et se faire illusion sur l'impuissance de sa fortune.

En vertu du décret impérial, toutes les maisons de la Trappe, situées dans l'empire français, furent envahies par les commissaires du gouvernement. Dès le 2 août il en vint trois à Westmal, qui firent l'inventaire et exigèrent le renvoi des novices; un reste de bienveillance du préfet d'Anvers laissa aux profès le temps de mettre ordre à leurs affaires. Au Mont-Genèvre, l'expulsion fut brutale. Quand le décret arriva, les religieux, qui étaient hors de la maison, n'eurent pas même le droit d'y rentrer pour prendre leurs habits et leur repas. On les dirigea immédiatement sur leurs communes, où ils devaient être soumis à la surveillance. La Trappe d'Hyères et le Mont-Valérien furent en même temps placés sous le séquestre. Darfeld était situé dans le royaume de Westphalie; mais ce royaume n'était qu'une partie de l'empire français, comme le roi Jérôme n'était qu'un officier supérieur de Napoléon. Le préfet de Munster ordonna donc la sortie des religieux et des religieuses, à l'exception de quelques malades, qu'on voulut bien laisser dans leurs lits pour y attendre la mort, ou fuir après la guérison.

Les Trappistes de la Cervara étaient condamnés par le décret à un châtiment spécial: ce privilége leur fut laissé

dans toute son intégrité. Le 5 août, au moment où le supérieur entonnait le *Deus in adjutorium* de Prime, le colonel de la gendarmerie et un colonel de la troupe de ligne, suivis d'un grand nombre de soldats, entrèrent dans le monastère. En un instant ils arrachent les religieux du chœur, consignent dom François de Sales dans la bibliothèque, les autres dans un coin du dortoir, et font une revue rigoureuse de tous les membres de la communauté. Un frère convers s'était évadé; ils signifient que s'il ne se retrouve pas promptement, tous les captifs seront enchaînés, et par cette menace ils ramènent le fugitif. On demande à chacun combien il a d'argent; chacun avait à-peu-près 3 louis, résultat de la vente qui avait été faite conformément aux prévisions de dom Augustin : on leur laisse cet argent pour qu'il serve à payer leur dépense sur la route; mais on leur défend d'emporter leurs habits, leur promettant qu'on veillera au transport de ces effets, et qu'ils les retrouveront au lieu de leur destination. Enfin on part sans le supérieur, et au milieu des soldats, comme une bande de malfaiteurs. Ce fut un spectacle tout à-la-fois lamentable et consolant que ce départ. Tandis que les soldats maltraitaient des hommes qui ne pouvaient et ne voulaient faire aucune résistance, les habitans du pays se pressaient autour d'eux pour voir, pour saluer encore une fois ceux qu'ils avaient tant aimés. Ce fut le même empressement sur toute la route; on les faisait passer dans les villes et dans les villages, afin que la vue de leur châtiment effrayât les populations et décourageât tous ceux qui auraient pu avoir la pensée de les imiter. On réussit bien à inspirer par là quelque crainte, on tint éloignés d'eux les nombreux amis de la religion, qui compatissaient à leur infortune, mais on ne put empêcher les Italiens de se mettre sur leurs portes ou aux fenêtres, pour donner aux prisonniers de Jésus-Christ des témoignages muets et significatifs de leur compassion. En quelques lieux même, les

habitans leur apportèrent des matelas et des vivres, et les plus notables voulurent les servir. Défenseurs intrépides de la cause du Saint-Père, ils partageaient ses humiliations et son triomphe. Arrachés comme lui à leurs foyers, ils retrouvaient la même dureté dans leurs gardes, le même enthousiasme dans les populations. Enfin, après une longue marche le long des Apennins, ils arrivèrent au château de Campiano, où il leur fut permis de prendre un repos de quinze jours. Ce fut leur première station dans ce long pélerinage, dont le terme devait être une captivité barbare. Nous viendrons les y reprendre lorsque nous aurons dit ce qui se passait en Suisse pendant ce temps.

Dom Augustin était rentré à la Val-Sainte le 1er août. La joie que son arrivée rendit aux religieux fut bientôt tempérée par la pensée qu'il ne pourrait demeurer long-temps au milieu d'eux. Il savait bien qu'une fois la rétractation connue de l'empereur, il devait être poursuivi un des premiers. Il s'occupa donc d'échapper à l'ennemi. Pendant qu'on le cherchait encore en France, il se faisait donner par le gouvernement de Gruières un passeport pour les bains de Plombières, afin de donner le change à la police, puis par l'entremise du nonce de Lucerne, il obtenait des passeports pour l'Allemagne. Ce qu'il avait prévu arriva. Quoique la Suisse ne fît pas partie de l'empire français, le médiateur de la Confédération s'arrogeait une autorité souveraine sur ce territoire neutre. Dom Augustin n'ayant pas été trouvé au Mont-Genèvre, on crut avec raison qu'il était à la Val-Sainte, et des ordres furent donnés à l'ambassadeur français en Suisse de le faire arrêter partout où il se trouverait, et de le conduire à Genève, où il serait traité en criminel d'Etat. Heureusement pour la gloire de l'empereur, dom Augustin avait prévenu cet ordre féroce. Le 14 août il rassembla les religieux, leur donna ses derniers avis, et toujours préoccupé de les conserver dans la fidélité à l'Eglise, dans

le dévoûment au Saint-Siége, il leur remit par écrit les instructions suivantes :

« La sainte volonté de Dieu.—C'est, mes chers amis, lorsqu'une mère voit ses enfans en quelque danger, qu'elle s'occupe plus vivement et plus soigneusement de leurs intérêts. C'est pour cela que je pense à vous plus fréquemment que jamais. Je voudrais être assez clairvoyant pour prévoir tout ce qui peut vous arriver ; mais, n'étant pas prophète, je serai forcé de parler un peu au hasard. N'importe, soyez tranquilles, quoique je parle au hasard, je ne vous dirai pas des choses incertaines.

« 1° En général, préparez-vous à la persécution, et soyez fidèles jusqu'à la fin. Soyez fermes, 1° dans la foi, 2° fermes dans votre état, 3° fermes dans l'obéissance que vous me devez, ou plutôt que vous devez à Dieu, et que vous lui avez solennellement promise en me la promettant à moi-même.

« 2° Si l'on vous demande quelque serment, ou n'en faites aucun, ou, si vous croyez pouvoir en faire, ne manquez pas de mettre cette condition : *pourvu qu'il n'y ait rien contre la religion et contre ma conscience*, ou quelque chose d'équivalent.

« Si, à la fin du concile en particulier, on vous demandait de signer les libertés de l'Eglise gallicane, ou d'en faire serment, répondez que cela n'a jamais été qu'une opinion, et que votre conscience ne vous permet pas de faire un serment, ni de prendre aucun engagement, de quelque espèce qu'il soit, pour une chose qui n'est qu'une opinion.

3° Ne vous laissez pas tromper par le grand nombre de ceux qui pourront se ranger du côté du gouvernement, et entrer dans ses vues relativement à la religion. Souvenez-vous que notre divin Sauveur nous a prévenus que, pour avoir place parmi ses élus, il fallait nécessairement être du petit nombre, et que, vers les derniers temps, la foi dimi-

nuerait tellement, et la défection serait si grande, que les élus même, s'il était possible, seraient induits en erreur.

« Si l'on vous presse et si l'on vous représente que le concile a été tenu avec toute sorte de témoignages de piété et de religion, par des prélats de la plus grande vertu, de la plus rare science, du plus haut mérite, répondez que quelque saint que puisse être un pareil concile, vous ne pouvez, d'après les principes les plus incontestables de votre sainte religion, et d'après votre simple catéchisme, le regarder comme une règle de foi, qu'autant qu'il sera approuvé par le pape, et que vous êtes prêts à donner votre sang et votre vie pour le maintien de cette vérité.

« Je conjure le Seigneur de vous affermir dans ces dispositions. Je me recommande moi-même à vos prières, dont j'ai le plus grand besoin, et vous donne, avec la plus grande affection, à tous, mes chers enfans, la bénédiction du Seigneur. Amen. »

C'était la veille de l'Assomption. La haine des ennemis de l'Eglise romaine ne permettait pas au père de célébrer au milieu de sa famille la fête de la patrone de Cîteaux et de la Trappe. Dom Augustin gagna la Riedra. A minuit il y dit la messe, à laquelle les religieuses assistèrent. Il était réduit à se réfugier dans les ténèbres pour prendre sa part des solennités de ce beau jour. Cette scène de catacombes, loin d'abattre le courage, lui donnait un aliment nouveau dans le souvenir plus présent des martyrs, qui venaient ainsi chercher aux pieds de l'autel caché la force de confesser publiquement leur foi et de mourir pour elle. Comme il mettait dans son porte-manteau la bulle d'excommunication et les autres pièces relatives aux démêlés de l'empereur avec le Saint-Siége, son secrétaire lui représenta qu'il s'exposait à la mort, la possession de ces pièces étant rangée, par la fureur de Napoléon, au nombre des crimes d'Etat de pre-

mier ordre; mais il se contenta de sourire et de remuer doucement la tête en signe d'inflexibilité et de résignation à toute épreuve. Il partit avec un seul compagnon, le chevalier de Lagrange, alors novice à la Val-Sainte. Grâce à la rapidité de son cheval, il gagna les petits cantons, et bientôt l'Allemagne. Il était temps. Dès le lendemain de son départ, le prieur de la Val-Sainte fut averti qu'une visite domiciliaire allait être faite dans la communauté; l'ambassadeur avait communiqué les ordres qu'il avait reçus au landamman de la Suisse, celui-ci au petit conseil de Fribourg, qui s'assembla pour en délibérer, et finit par envoyer deux de ses membres avec quelques gendarmes pour arrêter dom Augustin. Ces retards, probablement calculés, avaient favorisé l'évasion de celui qu'ils cherchaient. La bienveillance qu'ils témoignèrent dans leur visite prouva mieux encore que les magistrats de Fribourg ne cédaient qu'avec regret à la puissance menaçante d'un despote protecteur. Ils ne trouvèrent point le père abbé, et s'en réjouirent au fond de leur cœur. Ils saisirent seulement une lettre, dans laquelle dom Augustin parlait de sa santé et du besoin des eaux de Plombières, et la remirent à ceux qui les envoyaient, afin que la police impériale cherchât dans les Vosges l'ennemi qui avait pris la direction de la Russie. On fit, en effet, de longues mais inutiles recherches de ce côté. La Val-Sainte ne recélant pas le traître, il fallait fouiller la Riedra. Les mêmes commissaires s'y transportèrent; ils visitèrent tout avec le plus grand soin, même une armoire qui n'avait pour fermeture qu'un tourniquet de bois : elle ne contenait que des cilices; ils trouvèrent, dans une autre, un éventail et un tourne-broche; ils sourirent à la vue de ces instrumens de conspiration, et ne parurent surpris que de rencontrer de tels objets dans une maison connue par ses austérités : il y avait tout auprès une lettre qui leur expliqua la contradiction. Une dame noble et pauvre, ne

pouvant contribuer par son argent à l'œuvre de la Trappe, avait envoyé à dom Augustin différens objets dont la vente devait produire une petite somme; l'éventail et le tournebroche étaient du nombre.

Le plus grand coupable ayant donc échappé, les agens du maître qui se prétendait offensé s'acharnèrent sur les inférieurs du fugitif. Nous n'attribuons pas à Napoléon cette lâche vengeance; laissons aux subalternes l'odieux de toutes les vexations de bas étage qui furent inventées en ce temps contre le Saint-Père et contre les défenseurs de sa cause. Il est un genre de flatterie qui va jusqu'à déshonorer le souverain en outre-passant ses volontés, et dans lequel les ambitieux secondaires témoignent une grande vigueur de bassesse et de dévoûment. C'était d'ailleurs en ce moment une belle occasion pour les impies que le rétablissement de la religion avait réduits au silence et rendus plus furieux : ils brisaient, au nom de l'empereur, ce qu'il les avait contraints de respecter, et ils se vengeaient de lui-même en le servant. Les religieux de Cervara, après un repos de quinze jours dans le fort de Campiano, reçurent l'ordre de quitter l'habit monastique. Comme ils n'avaient pas de vêtemens séculiers, on les affubla d'une lévite de toile et d'un bonnet de laine blanche; la couleur seule les distinguait des galériens. On les remit en route vers la mer. Arrivés à l'Espilia, ils trouvèrent un commissaire qui voulut adoucir leur sort, et qui pourvut à leur nourriture. Comme ils lui représentaient qu'une telle dépense excédait leurs ressources, le commissaire leur répondit : « Si le gouvernement ne paie pas, je prends le tout sur mon compte. » Mais ces apparitions de la charité humaine ne duraient que le temps nécessaire pour ranimer la foi à la providence divine. En ce lieu même, les prisonniers étaient logés au dernier étage d'une maison très élevée; et comme ils avaient vue sur la place, il leur fut défendu d'approcher de la fenêtre; leurs conducteurs

craignaient pour la stabilité du gouvernement la curiosité compatissante du peuple, et refusaient aux persécutés la consolation de trouver des amis dans des inconnus. On les embarqua enfin. Comme ils approchaient de l'île de Capraïa, lieu de leur déportation, le lieutenant du vaisseau prit les devants pour annoncer leur arrivée au commandant de la place : « Je vous amène, dit-il, vingt-sept de cette canaille. » Tel était le langage dont quelques officiers, Français de nom, prêtres ou moines apostats, apostrophaient en ce temps la fidélité, pour donner le change à l'opinion. On les débarqua, on leur prit tout ce qu'ils avaient encore, même leurs bréviaires, puis on les enferma dans un cachot petit et infect, où ils passèrent une nuit cruelle. Le lendemain, le commandant les transporta dans une chambre de la citadelle, et les enferma sous clef le jour comme la nuit. Le pain de munition et vingt sous par jour, ce fut là toute la ration de chacun. Habitués au pain noir et à la vie la plus modique, ils n'auraient pas trouvé leur nouvelle condition trop rigoureuse, si cette paie de la captivité leur eût été servie exactement; mais on leur faisait attendre ce qui leur était dû, et ils étaient obligés d'acheter à crédit le riz et les légumes. On ne leur avait pas donné de lits; quelques femmes pauvres leur firent porter de la paille, qu'ils étendaient le soir dans leur chambre. Ici encore les couches n'étaient pas plus dures que celles du monastère; mais dans un lieu malsain, étroit, dans un air enfermé, ils eurent beaucoup à souffrir de la malpropreté qui n'est pas la pauvreté : *paupertas semper, sordes nunquam :* la vermine les assaillit. A force de prières, ils avaient obtenu du commandant la liberté d'aller à l'église, et les prêtres de célébrer, consolation ineffable, qui leur faisait mieux comprendre le prix de leurs souffrances, liberté d'un moment qui les rendait plus patiens dans la captivité; mais les persécuteurs s'en effrayèrent, et le commandant, sévèrement réprimandé

par ses supérieurs, retira son bienfait malgré lui, et inflexiblement (septembre 1811).

Parmi eux, il y en avait six contre lesquels le gouvernement français n'avait pas même un prétexte : je veux parler des six novices qui, n'ayant pas prêté le serment, ne l'avaient pas rétracté. Qu'on retînt les autres, c'était un odieux abus de la force, un attentat à la conscience de l'homme et du chrétien, une exagération tyrannique des droits de la puissance temporelle ; ce n'était pas au moins une vengeance sans provocation, tandis qu'on ne pouvait sévir contre les novices qu'en sondant le fond des cœurs, qu'en punissant la pensée muette, qu'en renouvelant ces jugemens iniques des conquérans romains, qui nous font frémir. Les persécuteurs ne s'en aperçurent qu'après quatre mois ; alors seulement Berthier donna ordre de conduire les six novices en Corse. Ce commencement de justice tardive pouvait rendre quelques espérances : elles furent vaines. Les *innocens* furent traités comme des coupables à qui on daigne accorder la grâce ; on leur donna des billets de logement, et rien de plus ; ils seraient morts de faim sans la charité de l'archevêque de Séleucie, qui avait conquis la vénération des habitans de Bastia, et même des généraux, et qui se montrait le père de tous les déportés. Quand ils demandèrent la permission de retourner dans leur pays, on leur refusa l'argent nécessaire pour le voyage. On leur donna des passeports sur papier simple, parce qu'ils n'avaient pas de quoi payer le papier timbré. On spécifia sur ces passeports qu'ils retournaient dans leurs familles, pour y vivre sous la surveillance des autorités constituées ; on y ajouta l'obligation de se présenter aux commissaires de police dans toutes les villes où ils passeraient. En les congédiant, on leur offrit, comme aux soldats, une feuille de route qui devait leur assurer le logement ; mais ils refusèrent avec douceur un secours insultant, et revinrent à Gênes : un d'eux alla faire profession à Lulworth.

Quant aux profès, ils demeurèrent quinze mois à Capraïa. Les instances de l'archevêque de Séleucie, instruit de leur misère par les novices, obtinrent pour eux la permission de dire la messe; sa charité leur fit passer quelques provisions; mais la captivité ne fut pas adoucie. Au bout de quinze mois, on les transporta en Corse, où déjà dom François de Sales les avait précédés. Traduit, selon les ordres de l'empereur, devant une commission militaire, condamné par ordre, il avait cependant échappé à la mort; ses amis avaient obtenu une commutation de sa peine en douze ans de détention. C'eût été pour ses frères un adoucissement que de le revoir, ses conseils leur eussent servi d'appui et d'encouragement; mais on ne voulait que les transporter d'un tombeau dans un autre. Sortis de Capraïa, ils retombèrent dans la forteresse de Corte, où bientôt le gouverneur les oublia si complétement, qu'il ne leur donnait plus ni pain ni argent, et qu'ils vécurent en grande partie d'aumônes venues de Gênes et de Livourne.

La dispersion des Trappistes de Westmal fut moins rigoureuse, mais aussi prompte. Après avoir pris ses garanties contre le renouvellement des sujets par le renvoi immédiat des novices, le préfet d'Anvers se repentit d'avoir laissé aux profès le droit de résider encore quelque temps dans leur monastère : il expédia au maire de Westmal l'ordre de faire évacuer la maison. Aux observations qui lui furent adressées à ce sujet, il répondit que dans un court délai il enverrait la gendarmerie pour exécuter le décret de l'empereur. Il fallut, en conséquence, se résigner à la séparation. On partit le 3 octobre 1811, avant même que les intérêts temporels fussent entièrement réglés. Chacun chercha un asile, une profession, un moyen d'existence; il y en eut un qui passa à la Trappe de Lulworth, un qui se fit sacristain à Anvers, d'autres qui entrèrent dans le ministère ecclésiastique.

Mais ce n'était pas assez d'abattre les rameaux de l'arbre, il fallait extirper la racine, pour tarir à jamais sa fécondité. Tant que la Val-Sainte subsistait, la Trappe pouvait refleurir : il restait donc à détruire la Val-Sainte. En d'autres temps, la suppression n'eût pas été possible : la Val-Sainte, située dans les montagnes de la Suisse, hors des domaines impériaux, sur une terre dont toute l'Europe devait respecter la neutralité, aurait naturellement échappé à l'empereur, malgré le voisinage et son origine française. Malheureusement la Suisse subissait la protection du terrible médiateur ; et il n'y a plus de liberté pour quiconque est protégé par un plus puissant que soi. Le 11 octobre 1811, l'ambassadeur français en Suisse reçut l'ordre de faire supprimer la Val-Sainte. Cet attentat à l'indépendance d'une contrée amie, et à la liberté religieuse, n'étonna pas moins les Suisses qu'il ne contrista les religieux. Le petit conseil de Fribourg essaya de résister, et répondit généreusement qu'une pareille décision outre-passait ses pouvoirs, et qu'aussi bien il était injuste de renvoyer les Trappistes sans aucun grief. L'ambassadeur ne céda pas : il porta sa demande au grand conseil, réclamant de l'autorité supérieure main-forte contre l'autorité locale. Le grand conseil ne reçut pas non plus sans réclamation une demande si impérieuse. Il se sentait violenté lui-même dans les Trappistes ; il eût voulu avoir assez de force pour résister à l'oppression. Il lui répugnait aussi de condamner des innocens et de bannir les vertus qui faisaient l'édification du pays, et que le peuple aimait. De longs discours pleins de raison et d'énergie furent prononcés en faveur des religieux ; mais comment braver l'empereur des Français ! Nous trouvons, dans une relation, que le nonce du Pape à Lucerne, effrayé pour la Suisse des conséquences probables de la résistance, avait lui-même conseillé aux religieux de ne pas insister pour leur conservation. Le grand conseil céda donc, après avoir du moins protesté,

selon ses forces, au nom de l'indépendance nationale et de la justice éternelle ; plusieurs membres ne donnèrent leur suffrage qu'en pleurant. Le décret de suppression fut adopté le 30 novembre, et intimé aux Trappistes le 7 décembre suivant.

La douceur avec laquelle le gouvernement de Fribourg procéda à l'exécution du décret ne sert qu'à rendre la suppression et le départ des religieux plus lamentable. La douleur des habitans témoigne de la perte immense que faisait la contrée. Il y avait à la Val-Sainte trente-et-un profès, dont douze religieux de chœur, et plus de soixante élèves. Il fallait du temps pour trouver à chacun de ces proscrits une existence convenable. Aussi, après avoir accordé la suppression aux volontés du dominateur étranger, le conseil de Fribourg ajourna le départ des religieux jusqu'au 1er mai 1812. Ce délai parut nécessaire pour l'établissement des comptes qui devaient être rendus au gouvernement propriétaire des immeubles, pour la vente des meubles dont le prix devait être partagé entre les bannis, enfin pour donner à ceux qu'on ne pouvait conserver la liberté de trouver un asile et du travail. L'évacuation se fit successivement dans le courant d'avril. Le 5, le père François de Sales (qu'il ne faut pas confondre avec le supérieur de la Cervara) célébra la grand'messe, au milieu de l'affliction générale : car il faisait de l'autel même ses adieux à des frères qu'il ne reverrait peut-être plus : les étrangers qui assistaient à la cérémonie laissaient voir, comme les religieux, une profonde tristesse. Le lendemain, il partit avec tous les enfans qui étaient Français de naissance. Le 12, le père Étienne, prieur, célébra encore une fois la grand'messe ; comme c'était la dernière solennité de ce genre, il ouvrit les portes de l'église à tout le monde, même aux femmes. Cette liberté, qui ne s'accorde dans les églises cisterciennes qu'au jour de la dédicace, lui parut ne devoir pas être refusée au jour de la dispersion ; il voulut

donner à toutes les âmes dévouées au monastère la consolation de prier dans le même temple, avec les bienfaiteurs qui allaient s'éloigner pour toujours. Sa pensée fut comprise. Personne n'abusa de la permission; les femmes, au lieu d'une vaine curiosité, ne songèrent qu'à satisfaire le besoin de leur piété ; elles se tinrent respectueusement au bas de l'église dans l'attitude de la consternation. Le 14, on fit un encan des meubles; on n'y entendit point de tumulte ni d'agitation. Il était si dur d'acquérir ce qui avait appartenu aux bons Trappistes; on ne se proposait dans cette vente d'autre intérêt que l'avantage que pouvaient en retirer les exilés. Ceux-ci, de leur côté, à la veille d'une détresse dont il était impossible de prévoir la fin, ne songeaient qu'à exercer la charité. Chacun des profès avait eu pour sa part 20 ou 25 louis: ils trouvèrent la somme suffisante. Ils firent du pain avec les farines dont le grenier était pourvu, et le vendirent à bas prix, puis ils envoyèrent aux curés des environs du linge, des habits, des couvertures pour les pauvres. Cependant le nombre des religieux allait toujours en diminuant, mais la ferveur restait la même. Réduits à deux pères de chœur et à quatre ou cinq frères, ils célébrèrent, le 29 avril, la fête de saint Robert avec toute la solennité qui leur était permise. Enfin, le 30, tous partirent à l'exception du père Étienne et de deux convers, et le 1er mai, ces derniers débris d'une communauté naguère florissante durent prendre l'habit séculier.

Les Trappistines de la Riedra étaient inconnues à l'empereur ; elles pouvaient rester dans leur monastère. Toutefois il était à craindre que les agens français ne vinssent à les découvrir, et que leur conservation n'attirât à la Suisse de nouveaux embarras. On leur conseilla donc de demander elles-mêmes leur suppression ; le décret en fut porté le 12 mai 1812, mais on leur accorda des délais qui se prolongèrent indéfiniment.

Certes, il en coûtait cher à la Trappe pour avoir osé résister à l'empereur Napoléon. A la vue de cette dispersion qui semble générale, on comprend que certains esprits soient tentés d'accuser dom Augustin : voilà donc le résultat de tant de fatigues, de tant de victoires antérieures ; c'était pour périr en un seul jour que les Trappistes avaient survécu miraculeusement à tous les ordres religieux, qu'ils avaient traversé tant de nations, tant de périls, tant de haines et de protections. Il n'avait fallu que l'imprudence d'un supérieur, que l'obstination d'une intelligence arriérée pour anéantir le prix de tant de vertus et de grâces. Était-il digne du gouvernement des âmes cet insensé qui avait joué d'un seul coup l'existence de sa nombreuse famille! Voilà comment raisonnent les hommes de peu de foi, et ces caractères timides qui ont peur de la persécution. Illustre confesseur de la vérité, immortel sauveur de la Trappe, du haut du ciel où vous régnez maintenant, donnez-nous, pour vous défendre, des paroles dignes de vos grandes pensées. Non, vous n'avez pas failli en courant au-devant de la mort pour la défense de l'Église romaine, j'en jure par la chute de votre persécuteur et la délivrance du Souverain Pontife, par votre retour en France, et l'existence des vingt-trois monastères de la Trappe qui édifient le monde. Vous saviez qu'il fallait que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire, et que le Saint-Sépulcre sert de base à l'Église de la résurrection. Vos prévisions n'ont pas été trompées. Que reste-t-il aujourd'hui de Napoléon-le-Grand ? une mémoire livrée aux jugemens des partis, et un tombeau parmi les débris de ses armées ; l'Eglise romaine est demeurée ferme et intacte sur le roc de Pierre, et la Trappe a glorieusement rebâti ses murs et dilaté son enceinte trop étroite pour la multitude de ses nouveaux enfans.

Déjà au moment même de la dispersion, sous la main du maître qui se croyait vainqueur, les persécutés échappaient à ses volontés, et rendaient vaines ses espérances. Il croyait

avoir exterminé la Trappe, et la Trappe vivait partout à côté de lui, chez lui, dans son empire, dans sa capitale. Donnons-nous le spectacle de cette impuissance des persécuteurs. Il est si bon de voir le chrétien triompher des rois soulevés contre Jésus-Christ. C'est ici l'ironie divine dont parle l'Ecriture, le sourire de la Toute-Puissance qui du haut du ciel regarde et attend que l'œuvre de la colère humaine soit achevée pour l'effacer d'un souffle : *Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.* C'est l'accomplissement de ces paroles de l'apôtre : Dieu a choisi les faibles du monde pour confondre ce qui est fort. La pauvreté volontaire reste maîtresse du champ de bataille. Et qui donc avait pu donner à l'empereur l'espérance de dompter les pauvres en esprit, par quelle violence s'était-il flatté d'y parvenir? Par l'exil? mais les moines se sont exilés eux-mêmes; ils ne cherchent que la solitude et l'oubli ; dans quelque désert que vous les jetiez, ils se retrouvent dans leur patrie. Par la faim? mais ils se sont eux-mêmes condamnés à la faim, à des jeûnes plus rigoureux que ces privations que votre vengeance leur impose? Par la misère? mais ils n'ont rien, ils ont fait vœu de ne rien posséder ; sur quoi donc frappera votre confiscation? Par la prison? mais ils sont entrés d'eux-mêmes dans la prison de leur règle, dans l'obéissance, dans le silence, dans l'abnégation de leur volonté propre; ils font librement tous les jours, et avec la joie de l'innocence, ce que vos lois imposent à grand'peine, pour un temps, à des coupables indociles. Par l'ignominie? mais ignorez-vous qu'ils aiment le mépris, qu'ils vont au-devant des humiliations, qu'ils en inventent plutôt que d'en manquer un seul jour de leur vie ; la gloire n'a rien qui les séduise ; vos flétrissures n'ont rien qui ne comble leurs vœux. Par la mort enfin? ils attendent la mort avec confiance comme le commencement de l'immortalité ; délivrez ces désirs captifs sur la terre, vous donnerez des ailes à la colombe

pour voler jusqu'au tabernacle bien aimé du repos. Encore une fois, législateurs, rois, magistrats, vous tous qui dominez le monde à quelque titre que ce soit, renoncez à vaincre les pauvres volontaires ; ils ont pris l'avance sur toutes les inventions de votre haine ; vos persécutions ne peuvent suivre la générosité de leurs sacrifices ; ce sont des âmes détachées par l'abnégation des liens du corps, et vous ne régnez que sur les corps. Dieu seul règne sur les âmes, et son royaume n'est pas de ceux que l'on confisque par un décret.

Et d'abord, la Trappe de Sainte-Suzanne, chassée d'Espagne par l'arrivée des Français, s'était transportée dans l'île de Majorque. Là, dans le désert de Saint-Joseph, à l'extrémité occidentale de l'île, à neuf lieues de la capitale, à trois lieues de la ville d'Andreix, ils pratiquaient leur règle dans une rigueur et avec une utilité qui leur conciliait la vénération et l'amour des habitans. Ils prêchaient la vertu et la sainteté par leur exemple ; ils enseignaient l'amour du travail des mains, et en répandaient les bienfaits autour d'eux. Ils cultivaient les terres jusque-là incultes, ils tiraient parti de ce qui avait jusqu'alors été réputé inutile. Un sol qui, avant leur arrivée, n'était bon qu'à nourrir des chèvres, exercé par leur constance et fécondé de leurs sueurs, devenait fertile et abondant en blé et en fruits. Des rochers laborieusement extirpés cédaient la place à des plants de vignes. Loin d'être à charge aux habitans, ils augmentaient le bien-être de leurs hôtes par les productions nouvelles qu'ils faisaient circuler dans le pays. Ils soulageaient la misère des pauvres en les admettant à partager leurs travaux. L'île entière se réjouissait de leur présence.

La Trappe de Lulworth, sous le nouveau supérieur dom Antoine, prenait de grands développemens. Dom Maur, son prédécesseur, avait souvent gémi, comme saint Etienne de Cîteaux, du petit nombre de religieux dont se composait sa communauté. Mais en mourant, il avait dit à ses frères :

« Ayez confiance dans le Dieu que vous servez, je ne vous abandonnerai pas ; quand je serai devant Dieu, je le conjurerai de se souvenir de vous, de vous envoyer des novices, et c'est à cette marque que vous connaîtrez s'il m'a fait miséricorde. » Cette promesse s'accomplit au moment où Napoléon déclara la Trappe supprimée ; en peu de mois, Lulworth reçut plus de postulans, qu'il ne s'en était présenté pendant plusieurs années. Les Anglais venaient y demander l'habit de la pénitence, en même temps que quelques exilés des autres monastères y venaient continuer la vie dont ils avaient fait profession ailleurs. La petite Trappe de Stappe-Hill, sous la direction de la révérende mère Augustin, offrait de son côté un refuge aux Trappistines.

Ces trois maisons, séparées de l'empire français par la mer, échappaient naturellement à la puissance de Napoléon : c'était beaucoup déjà que leur conservation pour démentir les volontés du despote, mais, ce qui est plus admirable, c'est l'existence du plus grand nombre des autres monastères, après la suppression, dans l'empire même.

La Trappe de Darfeld, et celle de Bourloo sa succursale, avaient été évacuées. Le scellé était apposé sur les meubles, mais les religieux et les religieuses n'étaient pas dispersés. Dom Eugène, parti le premier, leur avait préparé des refuges où il leur fût possible de vivre en communauté. Les religieuses furent recueillies à Cologne, chez une dame pieuse, où elles reprirent leurs exercices. Les religieux furent divisés en plusieurs bandes et logés chez des amis ; une de ces bandes se cantonna près d'Aix-la-Chapelle, dans un moulin qui leur servit de monastère.

La Trappe de Westmal n'était pas entièrement évacuée, et ne le fut même jamais. On avait vendu les meubles, au moins tous ceux que les religieux ou leurs amis n'avaient pu soustraire à la cupidité du gouvernement et des gendarmes. Mais quand le préfet voulut mettre la main sur les biens-

fonds, une réclamation légitime apporta un obstacle invincible à la confiscation. Les fondateurs séculiers du monastère avaient jusqu'alors gardé le titre de la propriété ; ils s'opposèrent légalement à ce que le gouvernement s'appropriât ce qu'ils n'avaient que prêté aux Trappistes. Un procès s'engagea qui dura pendant plus de trois ans ; en attendant l'issue de cette querelle, les propriétaires firent rester dans le monastère le cellerier et deux frères convers qu'ils présentèrent comme leurs domestiques ou leurs fermiers, et qui, en observant leur règle, gardèrent la place de la communauté pour le jour de la délivrance.

La Trappe de Valenton avait dû céder à l'orage, mais les courageuses Trappistines, en quittant leur retraite, ne pouvaient consentir à se séparer. Le premier refuge venu leur convenait ; elles se rassemblèrent à Paris même. Un généreux protecteur leur donna une maison au fond d'une cour. Pendant huit mois elles y pratiquèrent leur règle, et, ce qui doit paraître plus incroyable, elles chantaient tous les jours l'office et la grand'messe. La police ne les découvrit pas, mais elles craignirent elles-mêmes de compromettre la famille de leur bienfaiteur : on leur offrait une retraite en Bretagne, elles acceptèrent. Le voyage en commun était périlleux ; leur nombre les eût trahies. Elles partirent successivement, munies de passeports en règle, pour différentes villes ; et par divers chemins, et à quelque intervalle les unes des autres, elles arrivèrent toutes au but commun, dans les environs de Tréguier. La foi, la prudence des Bretons les garantit de toute malveillance ; et leur fidélité leur conserva leur sainte profession. Parmi elles se trouvait madame de Châteaubriand, cousine de l'écrivain.

La Trappe de la Riedra avait été supprimée, sur la demande même des religieuses, par le conseil de Fribourg. Mais cet acte volontaire n'avait eu pour objet que de prévenir un ordre de l'empereur ; on avait affecté la sévérité pour

se réserver le droit de bienveillance et d'égards généreux envers les humbles pénitentes. On leur accorda délais sur délais ; leur chapelain put donner asile à quelques-uns de ses frères de la Val-Sainte, et quand l'empire tomba, la Riedra existait encore.

La Val-Sainte, la mère de toutes les Trappes, avait été moins heureuse. Son importance avait causé sa ruine. Spécialement désignée par l'empereur, elle n'avait pu échapper à la dévastation. Cependant, à la Val-Sainte même, un pieux stratagème trompa la vigilance du persécuteur et conserva au monastère un reste de la vie religieuse, une ombre de communauté régulière, une espérance pour des temps meilleurs. On sait qu'après la suppression de la Chartreuse de la Val-Sainte, en 1778, les pâtres des environs s'étaient réservé une messe, chaque dimanche, dans l'Eglise; un chapelain avait été établi pour cet office. Les Trappistes, quelques années après, se chargèrent de remplir cette obligation ; mais, après leur dispersion, il fallait un nouveau chapelain. Le père Etienne, qui ne pouvait se résoudre à quitter sa chère solitude, demanda et obtint ce titre. Il conserva avec lui un frère convers en qualité de domestique, et l'ancien cellerier qui d'abord s'était retiré auprès du chapelain de la Riedra. La Trappe de la Val-Sainte, réduite à trois hommes subsista en dépit de toutes les puissances ennemies. Ils ne pouvaient plus porter l'habit religieux ; mais ce fut le seul changement que l'oppression apporta à leur genre de vie. Ils chantèrent l'office ; ils travaillèrent des mains, cultivant leur jardin pendant la belle saison, ou faisant des sabots pendant l'hiver. Ils donnèrent l'aumône selon leurs ressources. Ils gardèrent exactement la retraite et la clôture. Le père Étienne, il est vrai, sortait de temps en temps pour annoncer la parole de Dieu dans les paroisses voisines ; l'affection que les habitans lui portaient et la simplicité de ses discours produisaient de grands fruits de vertu dans les

âmes honnêtes des montagnards ; mais fidèle à ses devoirs de solitaire, s'il sortait de sa retraite pour le service de Dieu, rien ne pouvait l'en tirer pour les affaires ou les distractions du monde, pas même les invitations pressantes de l'amitié.

On raconte qu'un jour Napoléon, exaspéré par les mécomptes de son orgueil, comparant ses victoires sur les rois à la résistance invincible qu'il rencontrait dans le pape, s'écriait : « Alexandre a pu se dire le fils de Jupiter, sans être contredit. Moi je trouve dans mon siècle un prêtre plus puissant que moi, car il règne sur les esprits et je ne règne que sur la matière. Les prêtres gardent l'âme et me jettent le cadavre. » Il disait vrai, et c'est une vérité à laquelle il faut bien que les puissances temporelles se résignent, quoiqu'il en coûte à leur superbe. Ni celles qui se disent légitimes, ni celles qu'on accuse d'usurpation, ni les protecteurs ni les persécuteurs ne prévaudront jamais contre ce droit de Dieu. Les Trappistes en étaient une nouvelle preuve. La force avait pu changer leurs corps de place, disperser les frères et les amis en divers lieux d'exil, fermer les portes des temples communs ; mais aucune violence ne pouvait leur ravir la volonté, l'espérance, ni la certitude d'une réparation dont l'époque seule était cachée à leur foi. Nulle autorité ne pouvait les empêcher d'attendre, dans la prière et la persévérance, entre l'iniquité de l'homme qui passe et la justice de Dieu qui est éternelle : *In umbra alarum tuarum sperabo donec transeat iniquitas.*

Celui qui était le lien de toutes ces volontés, celui qui avait su arracher les Trappistes à la révolution française, et à la protection perfide des rois et des empereurs, celui qui devait survivre à Napoléon, et réparer les œuvres du despote ; dom Augustin avait, de son côté, échappé à tous les périls et mis en sûreté une vie si précieuse à son ordre. Sorti de la Suisse par Schaffhouse, il avait dû se faire un chemin

à travers les contrées soumises à l'influence de son ennemi, et les recherches actives des agens lancés à sa poursuite. Son signalement envoyé dans toutes les directions pouvait le trahir à chaque pas. Cependant toute cette agitation était vaine. Par un raffinement de malice, ses persécuteurs déconcertés de leur impuissance, firent publier qu'il avait enfin été arrêté à Hambourg, déguisé en gendarme, et fusillé immédiatement. On comptait, par cette fausse nouvelle, attérer les religieux qui mettaient en lui leur confiance, leur ravir, avec l'espoir de se réunir jamais à leur père, la volonté de persévérer dans leur état. Loin de se laisser abattre par cette nouvelle menace, dom Augustin eut un moment la pensée de se livrer lui-même aux persécuteurs. Il considéra que c'était peut-être à sa personne seule que l'empereur en voulait, et qu'une fois cette haine particulière satisfaite, la sécurité et la liberté seraient rendues aux religieux proscrits pour sa cause. Il était donc prêt à donner spontanément sa propre vie en holocauste pour ses frères et pour la charité. Mais il se défia d'un premier mouvement qui n'était, en effet, que glorieux sans être utile au prochain, et il se priva du mérite d'un sacrifice qui n'aurait profité qu'à lui seul. Il atteignit Riga ; à peine il y était entré que les Français en formèrent le siége ; la mer était libre encore. Il s'embarqua et prit la route d'Angleterre. Mais tant de fatigues avaient ruiné sa santé, la mer y ajouta son mal. Il tomba dans une maladie grave pendant la traversée.

Obligé, par la faiblesse de son corps, à séjourner six semaines dans un port d'Angleterre, il ne voulut pas que ce temps fût perdu pour la cause qu'il avait embrassée avec tant de dévoûment. Il fit imprimer la collection des brefs et des bulles du pape qui se rapportaient aux démêlés de l'empereur et de l'Eglise romaine. Il rendit publics ces actes, inconnus de la plupart des catholiques, et dont Napoléon, qui n'avait jamais perdu la foi, redoutait si fort l'apparition. Il

en fit passer des exemplaires dans toutes les parties du monde, et jusque dans la Chine, par l'entremise des missions étrangères, dans la pensée que le dominateur de l'Europe n'irait pas jusque-là détruire le témoignage de sa condamnation, comme ces navigateurs perdus qui jettent à la mer le journal de leur voyage dans l'espérance qu'un flot favorable le portera sur quelque terre, et conservera le souvenir de leur nom et de leurs entreprises. Sa santé paraissant rétablie, il s'empressa de mettre à la voile pour l'Amérique, afin de rejoindre les frères qui l'avaient devancé dans le Nouveau-Monde, et de tenter par lui-même l'établissement qui, depuis vingt ans, était l'objet de tous ses vœux. Il choisit pour compagnons quelques religieux anglais et irlandais de Lulworth, et partit.

La traversée ne fut pas heureuse : dom Augustin eut à lutter contre la trahison et contre les tempêtes. Un de ses religieux se déclara son ennemi. Pour se venger de quelques reproches mérités, l'infortuné calomnia son père auprès du capitaine; il osa noircir d'imputations infâmes une vie si pure ; le moindre crime qu'il inventât, était une dureté excessive envers ses inférieurs. Le capitaine, protestant, admit sans peine ces délations, et affecta avec tout son équipage pour le Père abbé, un grand mépris qui s'exprimait au-dehors par toute sorte de mauvais traitemens. Tout-à-coup une tempête furieuse s'élève ; les passagers tremblent ; les matelots après avoir essayé de lutter perdent l'espoir d'échapper à la fureur des flots ; le capitaine s'écrie : « Nous sommes perdus. » Au milieu de la désolation générale, un seul homme reste calme, et c'est celui qu'une détestable intrigue a rendu odieux à tous les autres ; tandis que tous tremblent à la vue de la mort et du jugement, cet homme que réprouvait déjà l'opinion égarée, conserve sur son visage la paix et la sérénité d'une bonne conscience ; tandis que la peur ôte aux âmes le souvenir de Dieu et la pensée de la prière, lui

il tombe à genoux, lève les yeux vers celui qui a fait la mer et à qui la mer obéit, et promet de dire trois messes en actions de grâces si le vaisseau échappe à l'abîme. Au même instant les vents s'apaisent, les flots s'abattent, la confiance rentre dans les cœurs, et le capitaine ne pouvant attribuer qu'aux prières du Père abbé sa délivrance miraculeuse, tombe aux pieds du saint qu'il a méconnu et lui demande un pardon qui était depuis long-temps accordé. Cependant (qui pourrait le croire?) le religieux apostat, confondu par le témoignage de Dieu même, n'était pas converti. On débarqua à la Martinique; à peine il eut mis pied à terre qu'il courut trouver le gouverneur, et renouvelant ses accusations, il obtint l'emprisonnement de son abbé. Tel fut pour dom Augustin le premier acte de l'hospitalité du Nouveau-Monde, ou plutôt le second triomphe que Dieu réservait à sa patience. Le coupable ne jouit pas long-temps de l'erreur des hérétiques et de sa vengeance. Il fut saisi d'une maladie grave. Alors entrevoyant déjà la justice éternelle, et n'espérant de miséricorde que dans la réparation de son crime ici-bas, il se dénonça lui-même comme le plus criminel des calomniateurs, avoua toute la fausseté de ses déclarations et la bassesse des motifs qui l'avaient porté à une action aussi noire. Il demanda à grands cris, pour sa propre consolation et pour l'honneur de ceux qu'il avait trompés, la délivrance immédiate du captif, et afin de mieux exalter la vertu qu'il avait un moment flétrie, il demanda pour confesseur cet abbé qui ne savait se venger qu'en pardonnant et en sauvant ses ennemis. Dom Augustin courut de la prison au lit du prodigue repentant, le serra dans ses bras, le couvrit de ses larmes, reçut sa confession et lui rendit la paix. Il n'appartient à personne de sonder les jugemens de Dieu; nul ne peut savoir s'il est lui-même digne de haine ou d'amour; qui donc pourrait décider de l'éternité des autres? Nous nous contenterons de dire que

l'infidèle réconcilié avec son père ne garda pas long-temps une vie dont il avait fait un si mauvais usage; il ne mourut pas de la maladie qui l'avait converti, mais il périt dans une tempête avec le vaisseau qui le portait.

Lorsque dom Augustin arriva en Amérique, deux colonies de Trappistes l'y attendaient. Nous connaissons la première, dirigée par dom Urbain, et cantonnée en face de Saint-Louis dans la Haute-Louisiane, à laquelle se rattachent les missions du père Marie-Joseph sur les bords du Missouri et du Missisipi. La seconde avait pour chef le père Vincent de Paul. Ce religieux était à Bordeaux au moment où dom Augustin y fut arrêté. Il partit pour l'Amérique au moment où dom Augustin retournait en toute hâte à la Val-Sainte, il emmenait avec lui deux religieux, et une sœur au lieu de cinq désignées pour cette expédition, une seule ayant pu obtenir un passeport. Une traversée qui ne dura pas tout-à-fait deux mois les porta à Boston (6 août 1811), qui avait alors pour évêque monseigneur de Cheverus. Comme à la colonie du père Urbain, il leur fallut plus d'un an pour trouver un domicile convenable, pour choisir sûrement entre les terres qui leur étaient offertes. Le père Vincent de Paul fut obligé d'entreprendre pour cet objet plusieurs voyages également périlleux et consolans, qui servirent d'épreuve et d'encouragement à son zèle, en l'exposant à la dent ou au venin des bêtes de l'Amérique, et en lui faisant connaître l'empressement des populations à entendre la parole de Dieu. Comme il allait en Pensylvanie, avec deux jeunes gens indigènes qui s'étaient attachés à lui, à titre de postulans, il traversa la petite ville de Milford. Le protestantisme y dominait; cependant le père Vincent de Paul ayant annoncé qu'il célébrerait la messe, presque tous les habitans s'y rendirent. Un de ses compagnons qui parlait bien l'anglais, fit ensuite le catéchisme et tout le monde l'écouta avec attention. Le ministre protestant qui

commençait à la même heure sa prédication n'eut pas d'auditeurs. Un des principaux habitans, quoique hérétique, priait les Trappistes de rester dans le pays, promettant de leur assurer une pension convenable pour laquelle il donnait dès le premier jour 50 piastres. Le père Vincent regretta vivement de n'avoir pas été envoyé dans ce pays en qualité de missionnaire. Il continua sa route vers le terrain qui lui était offert, à travers des forêts immenses, sans route tracée, réduit quelquefois à des enfans pour guide, et ne trouvant pour nourriture que des fruits sauvages et de petites graines bleuâtres que les sauvages eux-mêmes dédaignaient. Parvenu à sa destination, il construisit pour lui et ses deux compagnons une petite cabane de branches : la terre nue ou des feuilles servaient de lit. Tout autour rôdaient les serpens à sonnettes ou les ours. Cette habitation leur servait de gîte chaque soir après qu'ils avaient passé la journée à visiter les terres. Un soir, le père Vincent, conduit par un enfant, ne pouvait plus retrouver sa cabane ; le soleil baissait, et une fois l'obscurité venue, il devait désespérer de rejoindre ses compagnons. Il avisa un rocher un peu élevé et tout plat : « Je vais, dit-il, y passer la nuit ; » mais son guide lui répondit : « Si vous restez là vous serez dévoré par les ours, » et les cris, les hurlemens qui sortaient à ce moment des montagnes, confirmaient la prédiction. Il échappa heureusement. Tant de peines furent inutiles. On ne put accepter la donation, ce n'était que rochers ou marais, et la difficulté des communications rendait tout établissement impossible.

On préféra le Maryland, province fertile en blé d'Inde, et qui donne encore toutes les autres choses nécessaires à la vie. Trois frères arrivaient d'Europe, chassés par la persécution impériale ; ils se joignirent à la petite troupe du père Vincent de Paul (1812), et l'on se rendit au lieu indiqué par l'archevêque et les Sulpiciens de Baltimore. Au

commencement de l'hiver, le temps n'était pas propice à la culture; on coupa, on déracina des arbres. Le bois abattu servit à construire plusieurs *logs-houses*. La première n'avait que dix-huit pieds de long sur autant de large; ce fut là d'abord l'habitation commune; la seconde devait être l'église. Les noirs de la contrée sont catholiques; ils aidèrent avec plaisir les religieux dans ces constructions. En même temps on préparait le terrain, et dès que la saison le permit, on défricha un arpent et demi qui fut aussitôt ensemencé de patates; on fit ensuite un jardin potager et une pépinière d'arbres à fruits. Tout allait assez bien jusqu'aux chaleurs de l'été; mais quand l'eau potable, auparavant excellente, se fut corrompue sous une atmosphère de feu, quand les moucherons s'attachèrent à la peau pendant le jour, et les *tics* pendant la nuit, la fatigue, les miasmes, la mauvaise boisson engendrèrent des maladies, et bientôt la petite colonie commença de languir et désespéra du succès.

A la fin de 1813, dom Augustin arriva à New-York. Il avait appris que la colonie du père Urbain ne prospérait pas, que les indigènes admiraient la vie des Trappistes, mais ne se présentaient pas au noviciat, que déjà une partie des anciens profès avaient succombé au climat, et que personne n'avait le courage de leur succéder. Il ordonna en conséquence au père Urbain de venir rejoindre le père Vincent. En même temps il s'occupa de trouver un emplacement plus convenable, et dans les environs de New-York il acquit pour 10,000 dollars un bien considérable. Les religieux qui l'avaient suivi y furent installés, et bientôt les pères Urbain et Vincent avec leurs compagnons s'y joignirent. Tous les Trappistes d'Amérique ne formèrent plus qu'une seule communauté. Ce qui n'avait pu s'accomplir depuis neuf années, parut s'opérer en un moment sous l'œil du maître et du père. Dirigée par dom Augustin, la Trappe de New-York prenait une forme régulière, et répandait ses

bienfaits au-dehors : trente-trois enfans pauvres et presque tous orphelins y recevaient, avec l'instruction, les choses nécessaires à la vie. Une communauté de Trappistines fut fondée par le même zèle et soutenue par la même vigilance; enfin à trois ou quatre milles de là se trouvait un couvent d'Ursulines qui retira un grand avantage de l'arrivée de dom Augustin. Ces saintes filles n'avaient pas de prêtre ; la persécution qui chassait les Trappistes de l'empire français leur en donna : *omnia propter electos*. Le père Vincent de Paul fut chargé d'aller, tous les dimanches et jours de fêtes, leur dire la messe et les confesser. Ce ministère lui était si consolant qu'il ne sentait pas sa fatigue ; c'est lui-même qui le raconte dans une relation que nous avons sous les yeux : « Quoique je fusse contraint, tout malade que j'étais, de « dire deux messes ces jours-là, l'une dans l'église des Ur- « sulines, et l'autre dans celle de nos sœurs, je m'en réjouis- « sais : car si j'étais fatigué dans ces voyages et accablé « quelquefois par le travail, j'étais bien dédommagé et « consolé par les bonnes œuvres que je pouvais y faire. « Je me souviens d'avoir reçu l'abjuration de trois demoi- « selles protestantes qui étaient en pension chez ces dames « Ursulines, et qui ont eu le bonheur de devenir catholi- « ques. »

C'était là le résultat le plus précieux auquel dom Augustin aspirât depuis tant d'années, toutes les fois que son cœur se tournait vers le Nouveau-Monde : gagner des âmes à Jésus-Christ, ramener des frères égarés, étendre le domaine de la foi catholique. Il n'oublia rien pour y parvenir pendant la durée de son séjour au milieu des protestans. Il savait qu'il suffit à la vérité de se montrer pour se faire reconnaître, et d'agir pour se faire aimer. La vue de ses religieux, de leur recueillement, de leurs cérémonies, touchait profondément les hérétiques ; il voulut leur donner un des plus beaux spectacles catholiques, il résolut de célébrer avec

toute la solennité religieuse la procession du Saint-Sacrement, et de faire paraître le Dieu caché sous l'apparence du pain aux yeux de ceux qui désavouent les abaissemens de sa charité. Au milieu de cette magnifique nature, qui raconte si éloquemment les œuvres du Créateur, et qui semble un séjour digne de sa majesté, plusieurs reposoirs furent élevés dans une vaste prairie voisine du monastère. Des enfans furent rassemblés pour remplir l'office des anges et balancer les encensoirs devant la face de l'Agneau vainqueur, ou répandre des fleurs sur le chemin de son triomphe. Ces jeunes lévites ouvrirent la marche, revêtus d'aubes blanches et de ceintures éclatantes. A l'innocence de leur jeunesse, à la joie qui illuminait leurs visages, on eût dit une troupe d'esprits bienheureux chargés de porter la bonne nouvelle aux hommes de bonne volonté. Quatre religieux en tuniques, graves comme les vieillards de l'Apocalypse, inclinés sous le respect et l'amour, soutenaient le dais, qu'une pauvreté ingénieuse avait su parer d'offrandes et de sacrifices. Sous le dais, le révérend Père tenait élevé et offrait à l'adoration des hommes le Dieu qui daignait enfin sortir de l'obscurité pour reprendre possession d'une terre trop long-temps usurpée par l'erreur; derrière, suivaient la communauté et les fidèles de la province, ou les étrangers que la même foi avait rassemblés. Leurs chants joyeux, l'harmonie de leur enthousiasme célébraient une réparation trop tardive, et leurs rangs pressés révélaient leur nombre et leurs forces, jusque-là dissimulés par l'isolement. Les protestans en furent touchés; ils en témoignèrent leur émotion. Il en venait beaucoup au monastère; les manières aimables du révérend Père les attiraient, ses entretiens les attachaient à sa personne et les rapprochaient de sa foi. Entre les convertis de cette époque on cite deux ministres, dont l'exemple portait à l'erreur un coup irréparable.

Telles étaient les fêtes de l'exil, les conquêtes des pro-

scrits, le démenti donné par la foi aux espérances coupables de la force et de l'injustice. A deux mille lieues de ses frères, dom Augustin attendait comme eux, en sauvant les âmes, le jour de Jérusalem et de la rétribution. Sa fuite avait été glorieuse; au terme de sa retraite il avait replanté une croix et retrouvé son royaume, tandis que son persécuteur, vaincu par les élémens, trahi par les hommes, disputait en vain à ses anciens vassaux un empire que la victoire même ne pouvait plus sauver, et reculait de succès en succès jusqu'au-delà de sa capitale et au palais de l'abdication.

CHAPITRE XXI.

Restauration de la Trappe. Chute de Napoléon. Rentrée des Trappistes en Espagne, en Belgique, en France. Fondation de dix monastères d'hommes, et de cinq monastères de femmes en France (1815-1827).

Certes, ce n'est pas nous qui triompherons de la chute de l'empereur dans l'intérêt d'un parti; grâce à Dieu, nous n'avons d'autre parti que la vérité catholique et l'honneur national. Mais il faudrait avoir perdu la foi, ou ignorer absolument l'histoire de l'Église, pour ne pas reconnaître, dans la catastrophe de 1814, la vengeance divine sur le persécuteur du Saint-Siége, et un nouvel accomplissement des promesses de Notre Seigneur à saint Pierre. Il n'est pas dans l'ordre naturel que la victoire renverse le vainqueur, et voilà que, de Lutzen à Montereau, les plus beaux succès ne servent qu'à ouvrir le chemin aux vaincus étonnés. Il est plus merveilleux encore que l'erreur combatte pour la vérité, et relève de ses mains la chaire d'où part incessamment sa condamnation; et voilà que les Russes schismatiques, les Prussiens protestans, les Anglais si fiers de haïr le papisme, tirent le pape de prison, affranchissent la vraie foi, et rendent au pasteur suprême le trône de l'unité. En présence de ces résultats que nous avons vus, quel peuple, quel roi de la terre oserait s'attribuer l'honneur d'avoir vaincu Napoléon? La gloire en est à Dieu seul; le géant invincible aux hommes n'a cédé qu'à la main du Tout-Puissant : *a Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.*

L'Église romaine étant ainsi délivrée, la Trappe sortit des catacombes. Les diverses communautés se rallièrent, comme on voit après la tempête les débris d'une grande flotte se rassembler de tous les points de l'abîme autour du pavillon de l'amiral. Déjà le retour du roi d'Espagne dans ses états avait permis aux Trappistes espagnols de rentrer à Sainte-Suzanne. En revenant dans leur première demeure, ils n'abandonnèrent pas entièrement l'asile qui les avait sauvés de la dispersion : ils laissèrent une colonie à Majorque, et le résultat de la persécution fut de les multiplier au lieu de les anéantir. La révolte de Corte rendit la liberté aux Trappistes de Cervara et à leur chef dom François de Sales : les uns vinrent à Gênes, d'autres en Piémont, quelques-uns prirent la route de la Val-Sainte; tous attendirent fidèlement ce que Dieu leur permettrait de faire pour sa gloire. Leur supérieur, après avoir visité le pape à Rome, retourna à la Cervara même, pour recueillir ce qui pouvait rester encore des biens de ce monastère, et voir sur les lieux s'il était possible de réunir la communauté. En Belgique, trois frères gardaient Westmal : le passage et les violences des Cosaques et des Prussiens ne les avaient pas plus découragés que la fureur de Napoléon; bientôt le père Alexis, l'ancien prieur, rappela par ses lettres les religieux à leur chère solitude. Le 21 août 1814, vingt-cinq religieux de chœur ou convers, parmi lesquels trois novices, rentrèrent en possession de Westmal, qui fut ainsi le premier rétabli de tous les monastères situés dans les limites de l'empire français. Ils revêtirent l'habit monastique et célébrèrent par le chant du *Te Deum* ce joyeux événement.

Dom Eugène avait maintenu depuis trois ans dans la régularité ses frères et ses sœurs, dispersés en divers lieux de la Westphalie. Aussitôt après la chute de l'empereur, il tourna ses regards vers la France. Dans une audience que lui accorda le roi Louis XVIII (20 août 1814), il obtint la

permission de ramener ses religieux dans le royaume. Il fallait ensuite chercher un établissement ; il n'en trouva pas de plus convenable que l'ancienne Trappe du Perche. Il commença immédiatement les négociations nécessaires pour racheter ce saint lieu des mains des acquéreurs; il accepta, avec sa bonhomie ordinaire, les conditions beaucoup trop élevées qu'on lui offrit, espérant y satisfaire par une souscription qu'il proposa aux amis des ordres religieux. En même temps, il s'occupait d'introduire dans le genre de vie de ses frères une modification qui lui semblait capable de leur assurer l'approbation ecclésiastique. Pendant la persécution qui venait de finir, dom Eugène avait visité à Fontainebleau le Souverain Pontife, et les cardinaux qui partageaient les glorieux affronts de Pie VII. Des entretiens qu'il eut avec le chef et les princes de l'Église, il remporta la pensée que la réforme de la Val-Sainte, jusque-là pratiquée à Darfeld comme dans tout le reste de l'ordre, leur paraissait trop sévère, que les constitutions de l'abbé de Rancé leur plaisaient davantage, parce qu'elles avaient pour elles l'autorité de cent cinquante ans d'expérience, et l'approbation de plusieurs papes. En conséquence, il sacrifia son sens propre à ce qu'il prit pour la volonté de ses supérieurs. On se rappelle avec quelle énergie il avait protesté en faveur de la réforme de la Val-Sainte ; sa déclaration est peut-être la plus ferme et la plus explicite de toutes (V. ch. XIV, page 108). Son changement s'explique par cette docilité empressée que nous avons plus d'une fois remarquée en lui. Il rassembla ses frères, leur exposa les raisons qui le déterminaient lui-même, et en louant encore, au lieu de les insulter, le zèle et la vertu de dom Augustin et de tous ceux qui avaient participé à sa réforme, il les invita à se contenter des réglemens de l'abbé de Rancé. Ce fait est très important dans cette histoire : il nous explique pourquoi plusieurs maisons de la congrégation de la Trappe suivent aujourd'hui ces réglemens.

Nous les désignerons à l'époque de la fondation de chacune d'elles. Nous définirons aussi plus tard les différences qui distinguent ces maisons de celles qui représentent la Val-Sainte. Il nous suffit de marquer ici les deux principales : dans la règle de l'abbé de Rancé il y a une collation les jours de jeûne, et le travail des mains est réduit, pour les religieux de chœur, à trois heures par jour.

D'un autre côté, la Val-Sainte se rétablissait. A la demande des peuplades voisines, le gouvernement de Fribourg ayant révoqué la suppression qui lui avait été imposée trois ans plus tôt, le père Etienne vit revenir à lui plusieurs religieux; le plus grand nombre avait fait partie de la Val-Sainte avant la suppression, d'autres avaient appartenu à Darfeld ou au Mont-Genèvre. Le 27 septembre 1814, ils reprirent l'habit, et commencèrent à chanter l'office; les novices ne tardèrent pas à se présenter. Quelques autres restèrent à la Riedra, dans le voisinage des sœurs qui, au temps même de la persécution, n'avaient pas interrompu leurs exercices.

Cependant dom Augustin avait appris, au-delà des mers, la délivrance de l'Eglise. Cette nouvelle le transporta de joie et d'espérance; et s'il eût été capable de se glorifier, elle eût été pour lui la meilleure justification de sa courageuse résistance au persécuteur. Quelle que fût son affection pour les sauvages et les protestans du Nouveau-Monde, l'amour de la patrie, le désir de rendre à la France l'ordre de Saint-Bernard, la conviction que ses efforts auraient plus de succès dans l'ancien continent, toutes ces pensées légitimes et raisonnables le décidèrent à revenir en Europe. Il ne voulait laisser à l'Amérique que le père Marie-Joseph, toujours livré à ses missions sur les bords du Missouri et du Missisipi. Le père Vincent de Paul et six frères, chargés de terminer les affaires temporelles des établissemens de New-York, devaient partir un peu plus tard : nous les retrouve-

rons bientôt. Les autres furent partagés en deux bandes : la première, sous le commandement de dom Augustin, était composée de douze religieux, des sœurs et des élèves ; la seconde, sous le commandement de dom Urbain, était composée de quinze religieux. Ces deux troupes s'embarquèrent, en octobre 1814, sur deux vaisseaux qui devaient aborder en France. Le père Urbain, après cinquante jours de navigation, toucha à l'île de Rhé, d'où il gagna La Rochelle : il y fut accueilli généreusement par le supérieur du séminaire, qui leur donna l'hospitalité en attendant qu'ils eussent trouvé un monastère à leur convenance. Dom Augustin avait déjà débarqué au Havre le 19 novembre 1814 ; le lendemain il officia abbatialement dans cette ville, et le 1er décembre il arriva à Paris. Comme il s'occupait de trouver un établissement, dom Eugène vint au-devant de ses désirs. Le supérieur de Darfeld était déjà en marché pour racheter la Trappe du Perche ; il comprit que ce lieu d'où étaient sortis les Trappistes, sous la conduite de dom Augustin, devait appartenir à l'homme qui les avait sauvés et multipliés par tout le monde. En conséquence, par respect pour le père qui avait reçu ses vœux, par déférence pour le plus ancien abbé de l'ordre, il lui proposa de lui transporter le fruit de ses travaux, de ses voyages, de ses démarches, son traité avec les propriétaires actuels des biens dépendans de la Trappe, et le produit de la souscription qu'il avait ouverte pour le rétablissement de cette abbaye. Cette offre, qui fut acceptée, honore singulièrement dom Eugène, et prouve que s'il avait cru pouvoir autrefois accepter le titre d'abbé malgré dom Augustin, et plus récemment renoncer à sa réforme, il ne se croyait pas permis de manquer à la reconnaissance et au respect envers le conservateur de l'ordre et le premier fondateur de Darfeld ; encore moins de contrarier son zèle infatigable, et de le traiter en étranger ou en ennemi.

La réapparition des Trappistes et le retour de dom Augustin en Europe ouvre une époque qu'on pourrait appeler la période moderne, ou la constitution définitive de l'ordre de la Trappe. Tous les travaux, toutes les fondations que nous avons admirés jusqu'ici, n'ont été que provisoires, pour ainsi dire : ce sont des essais glorieux par lesquels il a plu à Dieu d'éprouver et d'entretenir le zèle de ses serviteurs ; mais la stabilité leur a été refusée, et, faute de temps, les résultats utiles et sociaux de ces établissemens n'ont pu se développer dans toute leur étendue, et forcer la conviction publique. A partir de 1815, commencent les fondations, qui subsistent encore aujourd'hui, et auxquelles trente ans de durée, sinon de calme et de sécurité parfaite, ont permis de répandre, dans les contrées qui les entourent, les bienfaits d'un travail désintéressé, et de faire reconnaître leurs droits à l'existence légale et à l'estime publique. L'organisation intérieure de l'ordre, malgré la bulle qui érigeait la Val-Sainte en abbaye, et lui donnait la suprématie sur toutes ses filiations, n'avait pas non plus été clairement définie ; les Trappistes s'étaient propagés dans plusieurs nations ; les rapports divers du clergé avec l'Etat, dans les différens royaumes, et des ordres religieux avec l'épiscopat, selon les usages, les priviléges ou les lois de ces royaumes, toutes ces circonstances avaient soulevé des difficultés de juridiction, quelquefois funestes à l'unité et aux progrès de la congrégation. Dans la nouvelle période que nous abordons, ces grandes questions doivent être résolues avec le calme et le prudence qui distinguent la politique romaine, et avec une sagesse qui satisfera également l'ordre monastique et l'épiscopat.

C'est encore dans cette période que les rapports des Trappistes avec l'Etat s'établissent selon les conditions nouvelles que les changemens survenus dans les lois politiques ont faites aux citoyens. Nous parlons surtout de la France, qui

est, de toute la chrétienté, le pays où les Trappistes se sont le plus multipliés. Avant la révolution, les ordres religieux étaient reconnus par l'Etat : l'existence, le droit de propriété de ces ordres étaient régis par des lois spéciales ou des priviléges. Chaque monastère était une personne morale (style de jurisprudence), qui acquérait et possédait toujours sans mutation, parce que cette personne ne mourait pas. Les biens du monastère étaient exempts de toute charge publique, impôts et droits d'héritage. La loi civile sanctionnant la loi religieuse, tous les vœux du moine étaient mis sous la garde de la puissance séculière, qui veillait à leur accomplissement. Après son vœu de pauvreté, le moine ne pouvait plus hériter, tester, acquérir; après son vœu de célibat, il ne pouvait plus contracter légalement un mariage; après son vœu d'obéissance, il ne pouvait plus quitter son cloître sans être repris comme fugitif par les tribunaux. Reconnu mort au monde par la loi, le moine était, par une conséquence nécessaire, exempt de toute charge personnelle, entre autres, du service militaire, comme les biens qu'il possédait en commun étaient exempts de toute charge pécuniaire. En 1815, lorsque les Trappistes rentrent en France, ces lois spéciales n'existent plus. La loi civile ne favorise plus les ordres religieux, ne sanctionne plus les vœux, n'exempte ni les personnes ni les biens des moines des charges qui pèsent sur les autres citoyens. Si elle accorde quelques priviléges au clergé séculier qu'elle reconnaît, elle n'en accorde aucun aux moines, qu'elle ne reconnaît pas. Aux yeux de la loi, le moine est un citoyen comme tous les autres habitans du sol : sa conscience seule, et non plus la force extérieure de l'autorité séculière, est la gardienne de son vœu, de sa pauvreté, de sa chasteté, de son obéissance. Les biens du monastère n'appartiennent plus à une personne morale, privilégiée et immortelle, mais à un particulier ou à plusieurs qui acquièrent et possèdent selon les lois com-

munes, qui paient l'impôt, qui meurent et laissent un héritage, mais ne peuvent le transmettre sans le charger du droit de mutation. La personne du moine étant vivante légalement, n'est point exempte des devoirs personnels envers l'Etat, et elle n'échappe au service militaire qu'à la manière des autres citoyens, par la faveur du sort ou la présentation d'un remplaçant. Il est certain que ces obligations nouvelles ont été, dans les commencemens surtout, une grande gêne pour les pauvres Trappistes, lorsqu'à la difficulté de trouver le pain de chaque jour venait se joindre la difficulté de trouver l'argent dû à l'État, et que, sans tenir compte de l'insuffisance et de l'inégalité des revenus, les exigences fiscales se représentaient avec leur régularité inflexible. Mais il n'est pas moins certain que cette gêne portait avec elle une grande compensation. Les priviléges particuliers sont remplacés par le droit commun, et le droit commun est la plus noble et la plus assurée de toutes les existences. L'Etat ne favorise plus les monastères d'hommes, mais il n'intervient plus dans le gouvernement des monastères; son autorité se borne à exercer sur eux, comme sur toutes les maisons des citoyens, la surveillance légale nécessaire à l'ordre public; il n'accorde pas d'immunités aux biens des religieux, mais il ne peut prélever sur ces biens une part plus considérable que sur les autres propriétés. Par le droit commun, deux grands fléaux sont devenus impossibles : les abbayes commendataires, ce scandale des temps de privilége, et la confiscation, cette vengeance de la jalousie et de la cupidité.

Au moment où dom Augustin reparut en France, ce royaume semblait être le seul refuge auquel l'ordre de la Trappe pût se confier avec quelque sécurité. La Westphalie, livrée au roi de Prusse, tombait aux mains du plus ardent propagateur du protestantisme : c'était ce Frédéric-Guillaume III, qui déjà douze ans plus tôt avait forcé les

Trappistes à évacuer Velda, et qui a de nos jours emprisonné l'archevêque de Cologne. Aussi dom Eugène, tout en faisant rentrer à Darfeld ses religieux allemands, s'était empressé de chercher un monastère en France. La catholique Belgique, réunie, par les convenances des potentats européens, à la Hollande calviniste, était assujettie à un autre Guillaume, aussi obstiné dans l'erreur et l'intolérance que son allié de Prusse, et dont l'entêtement devenu proverbial a fait éclater l'heureuse révolution de septembre 1830. On ne pouvait guère croire à sa bienveillance pour les ordres monastiques ; il se plaignait même au vicaire apostolique de Malines que les Trappistes fussent rentrés à Westmal, et que, par cet événement, l'habit religieux eût reparu dans ses Etats. Le représentant du pape en Belgique détournait le père Alexis de faire les démarches nécessaires pour la fondation d'un couvent de Trappistines, dans la crainte qu'un nouveau monastère, loin de trouver faveur et protection auprès du gouvernement, n'entraînât la ruine de celui qui existait déjà. En Italie, les ordres que la conquête française avait supprimés songeaient à se reformer et à reprendre leurs anciennes retraites : les Bénédictins réclamaient la Cervara et le Saint-Père en avait averti dom François de Sales. Enfin le gouvernement de Fribourg devenait si exigeant pour la Val-Sainte, qu'il semblait se repentir d'avoir révoqué le décret de suppression. Outre le renouvellement des anciennes conditions fixées en 1791, il voulait encore forcer les Trappistes à recevoir chez eux, comme dans un lieu de correction, et pour une pension d'une modicité dérisoire, les enfans de certaines familles qui auraient été tout ensemble une charge pour une maison pauvre, et une occasion inévitable de désordre. Aussi le père Etienne perdait l'espérance de demeurer à la Val-Sainte, et hésitait à recevoir des novices. Le temps n'était pas éloigné où l'Angleterre devait inviter au départ les Trappistes de

Lulworth. Ce fut donc surtout en France que l'ordre de la Trappe se réorganisa.

Fondation du Port-du-Salut et de Sainte-Catherine de Laval. La première communauté de Trappistes qui, après la chute de l'empereur, reçut en France une organisation régulière vint de Darfeld. Dom Eugène, ayant cédé l'acquisition de la Trappe du Perche à dom Augustin, avait dû chercher un autre établissement. Une offre généreuse vint au-devant de ses désirs. M. Leclerc de la Roussière, son ami, avait acheté sous l'empire, près de Laval, sa patrie, dans la commune d'Entrammes (département de la Mayenne), un ancien monastère de Genovéfains, appelé le Port-Rheingeard. Il s'était toujours proposé d'y rappeler des moines lorsque le temps le permettrait; il le mit à la disposition de dom Eugène. L'abbé de Darfeld, acceptant cette fondation, envoya pour surveiller la réparation des bâtimens, le père Bernard de Girmont, qui fut bientôt rejoint par deux religieux. Depuis six ans, l'ancienne église était sans couverture; les autres toits tombaient en ruines; il n'y avait plus ni portes ni fenêtres. M. de la Roussière savait que les religieux de Cîteaux, d'après leurs vieilles constitutions, ne doivent pas accepter de fondation qui ne soit en état de recevoir une communauté régulière, et qui ne leur offre des ressources assurées pour un an, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils puissent recueillir le fruit de leur premier travail. Pour se conformer à ces prescriptions, il ne négligea rien de ce qui était utile à la réparation du monastère: il rassembla des provisions de toute espèce, et n'oublia pas même les bottes d'allumettes. Comme ces travaux se prolongeaient, il donna au père Bernard et à ses frères, pour demeure provisoire, une maison de campagne qui appartenait à sa femme; pendant plusieurs mois cette maison fut transformée en couvent. Les religieux, malgré leur petit nombre, observaient tous les points de la règle; ils se levaient pen-

dant la nuit pour chanter l'office : ils jeûnaient, travaillaient des mains, tenaient le chapitre, gardant, en un mot, dans une situation exceptionnelle, toutes les régularités, à l'exemple de ces frères que tant de voyages, de déplacemens, n'avaient pu décider à s'affranchir, même en passant, de leurs devoirs.

Le Port-Rheingeard réparé fut appelé le Port-du-Salut : c'est le nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Les travaux étant terminés vers la fin de février 1815, et la communauté accrue par l'arrivée de plusieurs autres religieux de Darfeld, il parut convenable de prendre possession du monastère. Le 21 février fut désigné pour cette cérémonie. A cette nouvelle, toutes les populations d'une contrée si religieuse s'émurent. Les curés, les paysans du Bas-Maine voulurent assister à la réinstallation des moines dans leur voisinage. Comme on prévoyait une grande affluence, le maire d'Entrammes offrit au père Bernard une escorte de gendarmerie pour prévenir le désordre ; mais le religieux refusa cet appareil de force matérielle, l'estimant avec raison ou inutile ou dangereux : inutile auprès d'un peuple chrétien dont la foi toute seule fait la police par le recueillement ; dangereux auprès des impies dont la haine s'accroît à la vue des baïonnettes qui leur semblent une menace personnelle. A huit heures du matin les religieux se mirent en marche processionnellement à la suite d'une croix de bois, et chantant les psaumes et les cantiques propres à la circonstance. Les curés de Louvigné, d'Argentré, de Vaiges, de Bazougiers, avec une partie de leurs paroissiens, et beaucoup d'autres, s'y joignirent, soit au moment du départ, soit sur le chemin, à mesure que la procession avançait. La multitude monta, dit-on, à trente mille personnes. Tout en taxant ce nombre d'exagération, il faudra néanmoins reconnaître que le concours fut considérable. On s'arrêta à la paroisse de Furci pour y célébrer la sainte messe. Les assis-

tans purent déjà comprendre quelle édification leur apportaient leurs nouveaux concitoyens. Ils virent la tenue angélique des religieux pendant le saint sacrifice ; mais ils furent encore bien plus doucement surpris du baiser de paix qui précède la communion, et ils en ressentirent cette émotion dont personne à cette vue n'est le maître de se défendre. Après la station, on se remit en marche vers le monastère avec la même gravité qu'auparavant, et l'on n'atteignit le terme du voyage qu'à deux heures après midi.

Le Port-du-Salut adopta les constitutions de l'abbé de Rancé, à l'imitation de Darfeld, sa maison-mère. Il fut érigé en abbaye, le 10 décembre 1816, par un bref du souverain pontife Pie VII, et quelque temps après un privilége spécial l'exempta, comme Darfeld dont il sortait, de la juridiction de dom Augustin. Dom Bernard de Girmont, le fondateur, en fut le premier abbé. Ce monastère a prospéré depuis ce temps, et n'a point eu à souffrir des épreuves qui, dans les quinze dernières années, ont troublé un moment plusieurs maisons de l'ordre. Il se fait remarquer encore aujourd'hui par un attachement inflexible à son observance.

A côté du Port-du-Salut, les Trappistines françaises de Darfeld vinrent fonder la Trappe de Sainte-Catherine à Laval, qui est une abbaye gouvernée par une abbesse. Un décret spécial du général de l'ordre de Cîteaux mit cette abbaye de femmes sous la juridiction de l'abbé du Port-du-Salut.

Fondation de la Trappe de Mondaye. De tous les monastères supprimés par la vengeance de Napoléon, un seul était parvenu à conserver son intégrité. Les Trappistines de Valenton, se réfugiant d'abord à Paris, puis de Paris en Bretagne, avaient pu demeurer unies, et par un déplacement opportun, sauver de la dispersion leur vie commune et régulière. La chute du persécuteur leur donna la confiance

de se rapprocher de la capitale. Madame de Chateaubriand était toujours à leur tête; elles avaient pour chapelain un religieux profès de la Val-Sainte, plus tard envoyé à la Cervara, qui, après les avoir dirigées pendant leur séjour à Valenton, les avait suivies dans l'exil. Leur petite communauté, échappée au désastre de toutes les autres, reparaissait donc intacte. Ce fut à Bayeux qu'elles s'arrêtèrent, parce qu'il s'y présenta pour elles, dès leur arrivée, un asile honorable et des protecteurs. Le zèle charitable dont elles furent l'objet ne tarda pas à leur procurer un établissement fixe. A trois lieues de Bayeux, dans la commune de Juaye, il existait une ancienne abbaye de Premontrés, dont les bâtimens, d'une solidité extraordinaire et d'une architecture imposante, avaient été vendus, mais non détruits dans la révolution : on l'appelait Mondaye par corruption de l'ancien nom *Mons Dei* (Mont-Dieu). L'église du monastère était devenue la paroisse du village; mais dans les autres parties de la maison il était facile de trouver la place d'une église monastique et des lieux réguliers. On racheta donc ce qui était disponible, et le 8 mai 1815, les Trappistines en prirent possession.

Ces religieuses, comme on l'a vu (chap. XIX, page 258), n'étaient filles de dom Augustin que par adoption; mais elles avaient embrassé avec une ferveur ardente et infatigable l'esprit et les sentimens de piété et de mortification du sauveur de la Trappe. Aucune de leurs sœurs peut-être ne suivait de si près les pas et les exemples du père commun; disons plus, elles le dépassèrent en quelque sorte, et étonnèrent, par les inventions de leur pénitence, le plus ardent et le plus mortifié des moines. Leur pauvreté était extrême, mais elle ne put surpasser leur courage. Quand elles arrivèrent à Mondaye, elles avaient si peu de bagage, qu'un âne suffit à tout porter; pour couvertures de nuit, elles se firent des loudiers de foin, parce que la laine leur manquait; elles

n'avaient pas de seconds habits. Dom Augustin a lui-même constaté ce dénûment héroïque dans une carte de visite où nous lisons les détails qui suivent : « Nous avons trouvé la « communauté dans une situation de pénurie si grande que « nous en avons frémi nous-même, quelque accoutumé que « nous soyons depuis long-temps à l'état de pauvreté. La « leur est si complète qu'elles n'ont pas de feu, pas même « dans l'infirmerie pour les malades, point d'huile pour « mettre dans leur salade, point de second habit pour changer et laver l'autre, et certainement pas de couvertures « suffisantes pour les réchauffer la nuit ; mais nous devons « ajouter, pour rendre gloire à Dieu, et à Dieu seul, que malgré cela nous les avons trouvées animées d'un si grand esprit « de prières, et dans un si grand contentement que nous ne « pouvons nous lasser d'admirer la puissance de la grâce. »

Leur obéissance n'était pas moins exacte ; un signe de la supérieure mettait en mouvement toute la communauté : une mère si docilement écoutée avait besoin d'apporter une grande réserve dans ses commandemens et ses exhortations. Un simple désir exprimé par elle, un simple conseil de perfection eût produit des excès de vertu dangereux pour leurs auteurs. Leur piété, leur régularité enfin, allaient spontanément au-delà de tout ce qui s'était pratiqué dans l'ordre. Elles observaient la réforme la plus austère de la Trappe, jeûnes et travail des mains, et aux vœux ordinaires elles ajoutèrent celui de victimes du Sacré-Cœur, qui les obligeait à l'adoration perpétuelle du très Saint-Sacrement, et leur retranchait encore sur leur sommeil plus que n'avaient fait les réglemens de la Val-Sainte. Telle fut, dès son origine, la Trappe de Mondaye, et elle persévéra dans cette voie de pénitence extraordinaire jusqu'en 1827, époque à laquelle l'autorité supérieure imposa quelques adoucissemens à ces saintes filles, comme nous le dirons en son lieu.

Translation des religieux de la Val-Sainte en France. A peine arrivé d'Amérique, dom Augustin s'était occupé de trouver un asile pour les religieux qu'il avait ramenés en France, et pour ceux qu'il se proposait d'y rappeler. Un désir bien légitime qui se rattachait aux espérances et aux travaux de toute sa vie, le porta à écouter des propositions qui lui furent adressées pour le rétablissement du monastère même de Cîteaux ; mais la somme énorme de 1,400,000 fr., réclamée pour des ruines qui ne pouvaient recevoir une communauté sans une seconde dépense également considérable, reporta ses pensées sur l'ancienne Trappe du Perche, et lui fit accepter les offres de dom Eugène, quoique le marché entamé avec les acquéreurs par l'abbé de Darfeld ne fût pas très avantageux. Tout-à-coup une nouvelle inattendue lui apporta une autre contradiction et vint renverser ou du moins ajourner ses projets. Le persécuteur qui l'avait poursuivi par tout l'ancien monde, sortit de l'île étroite où l'imprévoyante politique des vainqueurs avait cru emprisonner son génie. Napoléon parti de Porto-Ferrajo avec douze cents grenadiers pour attaquer le monde, débarquait à Canne, et à ce nom seul, ces débris de l'antique société française qui avaient espéré reprendre les honneurs politiques pour toujours, tremblaient et s'enfuyaient. L'aigle impériale, retrouvée dans les tambours ou dans les replis des uniformes, volait de clocher en clocher du golfe Juan aux Tuileries ; et les populations se pressaient sur les pas du vaincu qui revenait en vengeur de l'humiliation commune. Dieu cependant ne voulait pas rendre à Napoléon la puissance dont il avait si odieusement abusé contre l'Eglise ; dans un dessein de miséricorde, il le conduisait à une défaite plus lamentable que la première, il lui préparait dans une rude captivité, sous la geôle du plus vil des gouvernemens, un moyen d'expier ses fautes pour le récompenser ensuite de ses anciens services. Mais au 20 mars, qui pouvait pré-

voir les mystères de Waterloo? Dom Augustin contraint d'abandonner encore ce qu'il croyait avoir ressaisi après tant de traverses, quitta le continent pour mettre entre lui et son persécuteur l'Océan dont le grand homme n'avait jamais pu dire : « La mer est à moi, c'est moi qui l'ai faite. » Il alla attendre encore une fois en Angleterre, auprès de ses monastères de Lulworth et de Stape-Hill.

Les Cent-Jours passèrent ; Napoléon, pris au piége de la foi anglaise, alla commencer à Sainte-Hélène cette mort de six années qui termina si noblement une vie extraordinaire ; justice de Dieu que le chrétien laisse passer en adorant la Providence, mais opprobre éternel d'une politique, qui depuis Jeanne d'Arc jusqu'à O'Connell ne sait se défendre que par des lâchetés ! Dom Augustin rentra donc en France, et n'hésita plus à y rappeler les religieux de la Val-Sainte, quoique le père Etienne, effrayé de l'incertitude des affaires, essayât de lui rendre quelque confiance dans le gouvernement de Fribourg. Il rachetait la Trappe pour une somme de 70,000 francs, et en même temps il faisait chercher dans le midi une maison qui pût recevoir une communauté ; le père Marie-Bernard envoyé par le père Etienne, après de vaines tentatives, avait enfin arrêté ses pensées sur Aiguebelle, ancienne maison de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Valence. Des ruines encore imposantes au fond d'un vallon agreste et silencieux, dans le voisinage de torrens dévastateurs et fécondans, lui parurent dignes d'être rendues à l'ordre de saint Bernard. « A cette vue, disait-il plus tard, un vif sentiment de bonheur et d'admiration s'empara de tout mon être : c'était le lieu que je cherchais depuis long-temps. » La plus grande difficulté qui restât encore, c'était de trouver de l'argent, mais en revenant à Avignon, il rencontra dans le comte de Broutet un bienfaiteur généreux qui lui promit de faire l'acquisition du domaine nécessaire au premier établissement.

Deux maisons se trouvant ainsi à la disposition de dom Augustin en France, les religieux de la Val-Sainte reçurent l'ordre, les uns de venir rejoindre leur abbé à la Trappe, les autres de se rendre à Aiguebelle sous la conduite du père Etienne; les premiers partirent le 16 novembre 1815, les autres en décembre de la même année; les religieuses de la Riedra devaient à leur tour quitter la Suisse au printemps.

Ainsi fut abandonnée la Val-Sainte. Mais de trop précieux souvenirs se rattachent à cette maison pour que nous puissions la quitter sans retourner de temps en temps la tête, et sans la saluer de ces adieux lointains qui retardent la séparation jusqu'à ce que enfin tout disparaisse derrière les montagnes, ou les larmes qui couvrent les yeux. La Val-Sainte n'est plus une maison de prières et de travail. En 1818, les Liguoriens appelés par le préfet de Gruyères, vinrent s'y installer à la grande joie des paroissiens de Cerniat; puis l'entretien coûteux des bâtimens, les tracasseries des autorités du canton, la difficulté réelle de faire d'un lieu isolé un rendez-vous quotidien pour des missionnaires, les décidèrent à en céder la propriété. Deux particuliers achetèrent successivement la demeure des solitaires; un d'eux ayant annoncé l'intention de la céder au premier ordre religieux qui voudrait en faire l'acquisition, on sollicitait les Chartreux d'y revenir. Un jour (1827) on vit plusieurs des pères de la Part-Dieu se diriger vers la Val-Sainte; on crut qu'ils cédaient enfin au vœu de la contrée; on les accompagna avec empressement; mais le soir même on les vit revenir sur leurs pas; c'étaient quelques anciens élèves des Trappistes qui, devenus disciples de saint Bruno, n'avaient pas oublié saint Bernard, et qui gardaient, dans leur retraite nouvelle, l'amour de la maison où s'était formée leur enfance. Ils avaient obtenu la permission de venir en spaciement à leur ancienne école: leur pauvreté et la dégradation

des bâtimens ne leur permettait pas d'y faire un plus long séjour. La Val-Sainte est donc restée depuis ce temps, entre des mains profanes, un objet de débats judiciaires et de spéculations d'intérêts. Toutefois nous ne vous oublierons jamais, ô Maison-Dieu de la Val-Sainte ; toute défigurée que vous êtes aujourd'hui, tant qu'il restera une pierre de vos murs sacrés, nous vous reconnaîtrons, nous vous aimerons, nous nous inclinerons devant vous, et même quand le vent des montagnes, ou le marteau de l'homme plus destructeur que les tempêtes, aura emporté jusqu'aux derniers grains de votre poussière, votre sol consacré par les reliques des pénitens qui y dorment, sera toujours pour nous une terre sainte. *Domum tuam, Domine, decet sanctitudo in qua tantæ frequentatur memoria sanctitatis.* Asile de la Trappe exilée, dépositaire du talent divin, vous lui en avez fait produire dix autres. De Sainte-Suzanne à Lulworth, de Zydischin à Melleray, de Westmal à Aiguebelle, de Darfeld à Bellefontaine, de Rome à la Nouvelle-Écosse, l'Ancien et le Nouveau Monde répètent vos louanges. Est-il un Trappiste, par toute la terre, qui ne vous reconnaisse pour sa mère ? Ah ! si jamais (mon Dieu ne le permettez pas), il en était un seul qui osât renier son origine et votre héritage, blasphémer votre nom et vos mérites, et déclarer la guerre à ses frères fidèles, ah ! tombe du ciel sur lui la peine des mauvais fils, que ses jours soient abrégés sur la terre, s'il était lui-même père et pasteur, que son troupeau, que sa famille soient transportés à un autre plus digne : *Fiant filii ejus orphani, et episcopatum ejus accipiat alter.*

Rétablissement de la Trappe. En ramenant à la Trappe les moines de la Val-Sainte, dom Augustin lui rendait, modifiée par le temps dans les personnes, mais toujours la même dans l'essence, la communauté qui en était sortie pour aller s'abriter provisoirement sous les montagnes de la

Suisse. En y transportant son siége, il y transportait naturellement le chef-lieu de l'ordre et tous les droits de maison-mère que la Val-Sainte avait reçus de la bulle de Pie VI. La Trappe avait toujours été la Trappe pendant le séjour forcé de ses moines à la Val-Sainte, comme Rome avait toujours été le siége des papes pendant le séjour momentané des papes à Avignon; les colonies sorties des murs de la Val-Sainte étaient véritablement sorties de la Trappe. Lors donc qu'au jour de la réparation, la Trappe revenait en France, elle y rapportait avec elle tous les avantages, tous les honneurs, tous les droits qu'elle avait conquis dans l'exil. Nous avons cru devoir insister sur cette pensée dans la crainte que quelques esprits mal faits, commençant une ère nouvelle à la chute de Napoléon, ne prétendissent donner les avantages de l'ancienneté sur la Trappe à quelque monastère dont les murs auraient pu être élevés en France avant que les siens fussent relevés.

Le caractère distinctif de l'époque dont nous racontons l'histoire jusqu'à la mort de dom Augustin particulièrement, c'est une pauvreté absolue au milieu de la nécessité de tout fonder de nouveau. La charité recommandée par l'apôtre, et la pauvreté voilà les racines, les bases des maisons nouvelles: *In caritate radicati et fundati*. La Trappe, mère de toutes les autres leur donna l'exemple du courage et de la patience. Ce n'est pas la pauvreté qui est une vertu, dit saint Bernard, c'est l'amour de la pauvreté; certes ils avaient bien cet amour qui fait la vertu ceux qui ne se rebutèrent pas à la vue et sous le poids de tant d'épreuves. L'étranger qui visite aujourd'hui la Trappe régénérée, est frappé de la régularité, de l'étendue, de l'élévation, du bon état des bâtimens, de la belle apparence des jardins, de leur fécondité, de l'emploi ingénieux et presque minutieux des moindres parcelles du terrain. Mais en 1815, sauf la belle ceinture de bois et de coteaux violets qui entoure le monastère, et ces

étangs qui s'avancent en montant au milieu des arbres jusqu'à la forêt du Perche, il n'existait plus rien de la Trappe de Rancé ; il n'existait encore rien de la Trappe nouvelle. L'emplacement de l'ancien monastère renversé était hérissé de broussailles et de décombres inabordables, et les terres les plus rapprochées des anciens jardins n'étaient que des fondrières de boue ; les bâtimens même d'exploitation agricole, écuries et remises, n'avaient pas plus été épargnés que les cloîtres ; une cabane de bois, et une roue exposée au grand air, représentaient l'ancien moulin. L'impiété n'avait laissé debout que les murs de la première cour, l'abbatiale construite par l'abbé de Rancé dans la prévision du retour des commendataires, et au dehors, presque en face de la première porte, une auberge.

Dom Augustin était arrivé le premier avec un religieux de Darfeld, un autre d'Angleterre, un convers de Suisse, un autre de Cervara et de quelques frères donnés. Le 6 décembre 1815, il arriva de la Val-Sainte huit religieux et deux élèves et un autre frère donné. Il s'agissait de prendre possession des ruines et d'y organiser la vie religieuse et commune. L'abbatiale, divisée en petits compartimens, fournit les lieux réguliers. Une salle à manger, qui est aujourd'hui le réfectoire des hôtes, éclairée par deux fenêtres, devint l'église ; pour autel une commode cachée derrière un parement bien pauvre, pour stalles des bancs, pour stalle de l'abbé un tabouret, et la crosse attachée au mur. Une autre salle, qui est maintenant la salle de réception, coupée en deux, fit la cuisine et le réfectoire ; des planches soutenues sur des bâtons croisés formaient les tables. Le dortoir fut établi dans les mansardes, immédiatement sous les toits, les couches serrées les unes contre les autres n'étaient séparées que par l'espace nécessaire pour atteindre chacune d'elles ; on y ressentait toute la rigueur du froid contre lequel on n'avait d'autre rempart que l'épaisseur d'une tuile. Le cha-

pitre, large de sept pieds, n'offrait pas plus de facilité pour les lectures et les réunions capitulaires. Il existait bien quelques autres bâtimens ; mais loin de s'en servir pour se mettre plus à l'aise, les religieux les conservaient pour l'accomplissement de leurs devoirs de charité ; les murs qui unissaient l'abbatiale à la pharmacie, et qui aujourd'hui servent de prolongement à l'hôtellerie et d'église extérieure, formèrent la grange ; mais la pharmacie subsista avec sa destination charitable, et les chambres qui la surmontent devinrent l'hôtellerie ; aucune gêne personnelle ne pouvant empêcher les Trappistes d'offrir aux étrangers l'hospitalité de saint Benoît. De l'autre côté de la cour, les murs, qui portent l'écusson de Penthièvre, furent également partagés entre les besoins de la communauté, et les services que la Trappe ne voulait pas cesser de rendre à la société. On plaça les étables dans la partie de ces bâtimens où est aujourd'hui l'hôpital ; et le reste fut l'école et l'habitation du tiers-ordre. Enfin à la place de la loge du portier et du parloir, on établit une chapelle extérieure, dont l'ancienne destination est encore rappelée aujourd'hui par deux croix marquées sur la pierre.

La pauvreté de la vie répondit à la pauvreté, à l'insuffisance des bâtimens. Ici, comme à la Val-Sainte, nous retrouvons les fondateurs de Cîteaux. Un pain brun, collant, était la nourriture la plus substantielle, on y joignait des pommes de terre dont on ne négligeait pas même les plus petites, qu'on pilait pour en faire de la bouillie. Le vestiaire, mal monté, ne fournissait pas même à chacun tous les habits réguliers; il fallait conserver sous la robe des habits séculiers, et garder de tout temps les sabots, excepté pour aller à la communion. Une pénurie si complète ne pouvait diminuer sans de grands travaux, et le travail rencontrait de grands obstacles dans l'état lamentable des terres rachetées ; du monastère à la ferme du Boulay, ce n'était que taillis, ma-

réeages ou étang, et pour chemin, un fossé inégal, rompu par les eaux et souvent inabordable. On travaillait donc avec opiniâtreté, dans l'hiver depuis neuf heures jusqu'à deux sans s'interrompre, sans rentrer même pour l'office qu'on récitait dehors; dans l'été, on prolongeait le travail autant que les forces y pouvaient suffire, puis on prenait avec joie la pauvre réfection que la maison pouvait fournir, et on allait retrouver sur les couches un sommeil auquel la fatigue et la joie du devoir rempli, donnaient un grand calme et une grande douceur. Plusieurs religieux qui ont passé par cette épreuve, maintenant qu'ils n'ont plus à supporter que la pauvreté régulière, se souviennent avec un plaisir qui va jusqu'à l'attendrissement de cette époque de misère, et l'appellent leur bon temps.

Ce n'était pas même du vivant de dom Augustin que la Trappe devait sortir de ces embarras. Les difficultés de tout genre dont nous allons le voir assailli, et la sollicitude de toutes les autres maisons qui le reconnaissaient pour père, ne lui permit pas d'accomplir dans son chef-lieu l'œuvre qui était réservée à son digne successeur. Tout lui manqua. Le gouvernement, favorablement disposé, rendit, le 17 avril 1816, une ordonnance qui reconnaissait les droits de dom Augustin sur le Mont-Valérien, sa propriété particulière, et lui accordait, avec la restitution du mobilier encore existant, le paiement d'une somme de 59,367 francs 50 centimes. Mais cet argent, qui n'aurait pas suffi à payer le rachat de la Trappe même, ne devait être liquidé que par tempéramens, en six années, et aux termes de l'ordonnance devait être partagé entre les différens monastères, loin d'être consacré aux réparations d'un seul; cette somme ne fut même jamais acquittée complétement. Le libéralisme, qui entendait si mal la liberté, prétendit faire passer pour un don ce qui n'était qu'une restitution, et il se trouva qu'au lieu de recevoir du gouvernement ce qui lui était dû à titre

de citoyen-propriétaire, dom Augustin donna au gouvernement une partie de ce qu'il ne lui devait pas. Une autre ordonnance du 11 décembre 1816, relative à la maison de la Trappe proprement dite, autorisait les religieux à se faire délivrer, dans les forêts de l'Etat de leur voisinage, la quantité d'arbres nécessaires aux réparations de leurs bâtimens. Elle ne fut pas plus exécutée que la première. Les autorités subalternes, disposées à ruiner un bienfait accordé sans leur concours, ou contrairement à leurs inclinations philosophiques, chicanèrent sur les mots, avec cette importance d'inférieurs qui veulent se faire craindre et flatter, et qui arrêtent la marche des affaires, en se permettant de juger et de réformer ce qu'ils n'ont que le droit d'exécuter. Ceux-ci prétendirent qu'il fallait entendre, par réparation des bâtimens, celle des bâtimens qui étaient encore debout, et non pas de l'ancien monastère, comme si, disait dom Augustin, le roi eût pris la peine de faire une ordonnance pour donner sept ou huit planches, et trois ou quatre soliveaux, comme si une auberge, une pharmacie, avec un petit bâtiment où les religieux étaient réduits à s'entasser au péril de leur santé et de leur vie, pouvaient être appelés un monastère. Certes, le gouvernement était bien libre de ne rien donner, et ce n'est pas nous, ennemi déclaré des faveurs et des priviléges, même pour nous et nos amis, qui lui disputerons ce droit. Mais la mauvaise foi n'est permise à personne, et l'ordonnance du 11 décembre, faite dans un esprit de bienveillance, devint, par la mauvaise foi des hommes chargés de l'exécuter, un moyen de persécution. On fit venir un architecte de l'Etat pour déterminer la quantité de bois nécessaire; celui-ci, auquel la loi de l'an VII accordait, pour honoraires, un demi pour cent de la somme à laquelle s'élèverait la concession de bois, fit monter bien haut cette somme. Cette exagération servit de prétexte pour ne rien accorder, et tandis qu'on ne donnait rien à dom Augustin, on réclama de lui

1,452 francs pour honoraires de l'architecte, qui avait passé vingt-quatre heures dans la maison. Comme il refusait de payer, on l'assigna devant le juge-de-paix ; on parlait même de venir faire la saisie de ses meubles et de ses bestiaux. Nous avons un peu insisté sur ce fait, pour éclairer certains esprits prévenus, et leur faire voir que si les religieux de la Trappe possèdent aujourd'hui un abri et quelques champs, ils le doivent, non pas à la faiblesse ou aux complaisances du gouvernement qui a succédé à l'empire, mais à leur seul travail.

La Trappe rétablie, ou plutôt campée provisoirement dans des ruines, devait donc attendre du temps une réparation sérieuse. Il s'y fit peu d'améliorations dans les sept années qui suivirent. Néanmoins les novices se présentaient en grand nombre. Avec le peu de ressources dont on pouvait disposer, on fit une petite construction dont le bas servait de cloître pour les lectures, et le haut, de nouveau dortoir. On convertit ensuite la grange en église (1822), et on y plaça le corps entier de saint Placide, relique précieuse apportée de la Val-Sainte.

Fondation de la Trappe d'Aiguebelle. La maison choisie dans le midi de la France par le père Marie-Bernard, et qui devait recevoir le père Étienne avec le reste des religieux de la Val-Sainte, était une ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux. Elle avait été fondée en 1137, par Gontard du Puy-de-Rochefort. Elle est située dans une vallée qu'on appelait le Val-Honnête (*Vallis Honesta*), traversée par trois ruisseaux, bordée par des rochers escarpés, des collines à pic et quelques pentes douces. Le nom d'Aiguebelle (*Aqua bella*) vient des eaux qui la baignent, la fertilisent ou la ravagent. L'air y est pur, mais très vif; le vent du nord-est y souffle pendant une grande partie de l'année, et y entretient un hiver rigoureux ; avec le calme arrivent des chaleurs accablantes. Mais la fertilité du sol en légumes, en

vignes, en plantes médicinales, en amandiers et en mûriers, encourage le travail, et soutient la patience des habitans. Ce furent des religieux de Morimond, envoyés par Otton de Frisingue, qui fondèrent en cette solitude, et par la magnificence du seigneur Gontard, une communauté qui prospéra long-temps sous vingt-six abbés réguliers. Au commencement du XVIe siècle, l'introduction des commendes hâta une décadence commencée par le relâchement; les guerres des Calvinistes, et la rage du baron des Adrets, portèrent à Aiguebelle des coups non moins funestes, en dispersant les religieux, en renversant une partie des bâtimens. Après le rétablissement de la paix, la régularité monastique, qu'aucune autorité ne protégeait plus réellement, alla toujours en décroissant, et quand la révolution française arriva pour demander compte aux religieux de l'observation de leur règle et du patrimoine des pauvres, elle en trouva trois à Aiguebelle, lesquels, vivant assez honnêtement pour des prêtres séculiers, se faisaient par là illusion sur l'oubli ou l'ignorance de leurs obligations particulières de moines. Le fléau de Dieu reconnut les coupables réservés à ses coups, et s'abattit sur Aiguebelle. L'abbaye fut déclarée bien national et vendue. Les habitans du voisinage, à l'exception de Réauville et de Montjoyer, ne laissèrent pas tout à l'État ou aux acquéreurs; ils vinrent piller tout ce qu'ils purent, et enlevèrent jusqu'aux gonds des portes et des fenêtres.

L'abomination de la désolation entra et demeura plus de vingt ans dans le sanctuaire. L'Église avait résisté aux ravages et aux violences des Calvinistes, mais elle fut ruinée par la négligence et par les plus profanes usages. Le pavé fut enlevé, le presbytère, c'est-à-dire la partie où se trouve l'autel, fut changé en étable à bœufs et en grenier à foin; la sacristie devint le juchoir des poules. Les porcs et les chevaux habitèrent le chapitre. On laissa tomber les toits, et l'humidité, pénétrant partout, dégrada tous les bâtimens.

Quelques parties seulement furent mieux entretenues, parce qu'elles restèrent à l'Etat, qui se les réservait pour loger ses gardes-forestiers. La dégradation était complète en 1815, mais elle ne rebuta pas les Trappistes. Un noble cœur se fait gloire de reconnaître un ami sous les haillons, et dom Augustin qui travaillait avec tant de persévérance à relever l'ordre de Cîteaux trouvait une consolation particulière à replacer les héritiers de Cîteaux dans les maisons mêmes qui avaient appartenu à cet ordre. Il avait donc autorisé le père Marie-Bernard à racheter pour 22,000 francs ces débris de monastère et quelques-unes des terres qui en avaient fait partie. Le 30 novembre 1815, le père Étienne quitta la Val-Sainte; le 9 décembre suivant, un religieux de chœur, quatre frères convers et deux novices, prirent la route d'Aiguebelle. Ils arrivèrent avant leur supérieur qui s'était arrêté en divers lieux pour recommander son nouvel établissement à la bienveillance des autorités ecclésiastiques et aux amis des ordres religieux. Le père Étienne prit possession d'Aiguebelle, le 27 janvier 1816.

Une maison à réparer et en attendant inhabitable, à-peu-près trente-cinq hectares de terres, dont une douzaine de labourables, deux autres en prairies, et le reste en bois ou taillis, nulle provision, et huit personnes, y compris un supérieur de 72 ans, pour suffire à tous les travaux; tel était l'état d'Aiguebelle, au moment de sa fondation. Le comte de Broutet, qui peut être considéré comme le véritable fondateur de la nouvelle communauté, avait donné les 22,000 francs de rachat; mais cette grande et noble générosité était déjà absorbée par le rachat même et par les frais légaux. Nous voyons, sur un compte du 5 février 1816, que, tandis que le père Etienne avait à payer au receveur de l'enregistrement, à Grignan, 788 francs, au receveur du bureau des hypothèques, pour transcription d'acte et certificat d'inscription, 332 francs, au notaire, 100 francs, il

était réduit à n'acheter que pour 30 francs d'instrumens aratoires, pour 4 francs 50 cent. de pain, oignons, huile et riz, et pour 50 fr. d'objets de ménage indispensables.

Une telle pénurie excita l'attention du voisinage : les curés, les maires, plusieurs propriétaires, des juges, des avoués, des conseillers municipaux, se réunirent pour recommander l'établissement nouveau au roi Louis XVIII ; une pétition couverte d'un grand nombre de signatures auxquelles le sous-préfet de Montélimart joignit la sienne et son suffrage motivé, fut présentée au mois de juin. En reconnaissant l'utilité certaine de la Trappe qui commençait, et la noble pauvreté des fondateurs, les signataires priaient le roi d'accorder aux religieux une forêt voisine de leur habitation qui leur eût constitué un revenu convenable sans les dispenser du travail. Si cette demande eût été exaucée, elle eût plutôt nui que profité aux véritables intérêts de la maison ; les Trappistes, dotés par l'État, auraient perdu leur indépendance de citoyens, et la donation royale n'eût été qu'une propriété précaire, révocable au gré des révolutions. Il valait mieux que la nouvelle Aiguebelle ne dût rien qu'à son travail et à la bonne volonté de ses amis particuliers. La haine politique peut reprocher et reprendre à un corps ce que l'affection politique lui a donné ; mais rien de plus légitime, de plus inattaquable que les dons individuels. Il est bon de le faire remarquer ici : quand une institution apporte à la société une aussi grande utilité que celle des aumônes intelligentes, des exemples supérieurs en tout genre, et des travaux opiniâtres des Trappistes, les dons qui servent à la fonder sont naturels et aussi honorables à ceux qui reçoivent qu'à ceux qui donnent ; les quêtes même, comme moyen de premier établissement, sont tolérables, parce que ces dons et quêtes, ainsi entendus, ne sont que des emprunts qui reviendront bientôt, dans toute leur intégrité et au-delà, aux donateurs et au public.

Les Trappistes d'Aiguebelle ne reçurent rien du gouvernement, et ils n'eurent recours à la générosité de leurs amis que tant que leur travail ne put dompter les difficultés de leur position. En tête de leurs bienfaiteurs, après le comte de Broutet, plaçons deux pauvres paysans, Charré et Pigeon, qui les aidèrent de leur orge, de leur pommes de terre et surtout de leurs bras. Nommons encore un chanoine de Valence, l'abbé Filhol, ancien curé de Charmey, dans le voisinage de la Val-Sainte ; M. Bolleaud, fabricant de verres à Givors ; M. Rousselot, autrefois élève du tiers-ordre, aujourd'hui grand-vicaire de Grenoble, qui n'a pas cessé d'être l'ami de la communauté. Mais en même temps, par une grande simplicité, en restreignant leurs besoins à une modicité incroyable, les religieux hâtaient, au péril de leur santé, le moment de se suffire à eux-mêmes. Ils prirent leur monastère tel qu'il se trouvait. Les vitres leur manquaient, ils fermèrent par des planches les fenêtres de l'église, et en attendant la réparation, ils établirent, dans la croisée, un chœur formé par des toiles tendues. Ils fermèrent avec de la paille les fenêtres du dortoir, et là encore, ils n'eurent que des toiles tendues pour cloisons entre les couches. Les cloîtres ne pouvaient être ni pavés ni vitrés, on s'en servit néanmoins pour les exercices auxquels ils sont destinés ; on s'asseyait sur des poutres placées le long des murailles. On avait semé, dès le commencement du printemps, une assez grande quantité de pommes de terre et de l'orge pour suppléer au blé. L'hiver venu, après que le blé acheté et l'orge récolté furent épuisés, on se contenta de pommes de terre; quand les pommes de terre manquèrent à leur tour, il fallut ramasser, dans la prairie ou la forêt, des herbes et des racines : plus d'une fois on mangea des glands rôtis.

Cependant la communauté ne tarda pas à augmenter; à la fin de 1816 on y comptait déjà vingt personnes; dans la seconde année, il s'y trouva huit novices de chœur et autant

de convers. Ces nouveau-venus exigeaient, pour vivre, de plus grandes dépenses ; mais ils étaient eux-mêmes un accroissement de ressources. Aussi la réparation des bâtimens et le défrîchement des terres avançaient également. L'église avait exigé de grands travaux, il avait fallu reprendre deux fois la voûte ; néanmoins elle fut en état d'être réconciliée à la fin du carême de 1817 ; à la même époque, on construisait un pont et un aqueduc, pour rendre les communications plus faciles entre les diverses parties du domaine et tirer partie des eaux de la vallée. En 1818, on construisit une forge et des ateliers de charronage et de menuiserie, où furent confectionnés les outils nécessaires à l'agriculture et les ferremens des portes et fenêtres. Les travaux agricoles furent poussés avec une nouvelle ardeur et avec un succès qui commença à faire comprendre les services que la Trappe d'Aiguebelle pouvait rendre, par ses exemples, à la contrée. Le plus grand obstacle à la culture, c'étaient les pierres qui couvraient presque partout le terrain et semblaient le condamner à une stérilité perpétuelle ; les religieux travaillèrent courageusement à extirper ces pierres, et trouvèrent par dessous un sol très productif ; ils y plantèrent un grand nombre d'arbres fruitiers, pommiers, figuiers, amandiers et mûriers, qui réussirent parfaitement. Ce fut le commencement de la prospérité d'Aiguebelle et un encouragement pour les paysans, qui apprirent, par cet exemple heureux, à tirer parti des terres jusque-là stériles et réputées indomptables. Enfin, dans cette même année 1818, Aiguebelle était déjà capable de fournir des religieux à dom Augustin pour une nouvelle fondation (*V.* plus bas).

Fondation de la Trappe de Bellefontaine. Pendant que les religieux, revenus de la Val-Sainte, repeuplaient la Trappe et Aiguebelle, les religieux revenus d'Amérique fondaient Bellefontaine.

Le père Urbain et ses compagnons, débarqués à La Rochelle vers la fin de 1814, avaient reçu l'hospitalité chez M. Baudoin, supérieur du séminaire, qui voulait les retenir jusqu'à ce qu'ils pussent trouver un établissement. Les démarches du père Urbain avaient déjà préparé l'acquisition d'un ancien monastère, situé près des sables d'Olonne, lorsque le retour de Napoléon lui commanda un ajournement dont il ne pouvait prévoir la durée. Il reçut l'effrayante nouvelle le vendredi saint, 24 mars 1815. Résigné à la volonté de Dieu, il rompit le marché proposé ; et en même temps, dans la crainte de laisser indéfiniment sa communauté à la charge du séminaire, il la dispersa de différens côtés, jusqu'à l'arrivée de temps plus heureux. Après les Cent-Jours il se remit en recherche, et un curé charitable lui indiqua dans le diocèse d'Angers, entre Cholet et Beaupreau, un ancien monastère de Feuillans, qui avait porté le nom de Bellefontaine.

Bellefontaine, ainsi appelée de plusieurs sources, dont l'eau est excellente, était, depuis sa fondation en 1100, une abbaye de Bénédictins, relevant de Marmoutier. En 1642, l'abbé commendataire qui la tenait avec celle de Vendôme l'abandonna aux Feuillans pour qu'ils y missent la réforme. Les Feuillans (*V.* t. 1, ch. III) étaient un démembrement de Cîteaux, une congrégation de Cisterciens qui, en reprenant l'observation de la règle, avaient obtenu des souverains pontifes le droit de ne plus reconnaître des supérieurs relâchés et de se gouverner eux-mêmes. Bellefontaine se trouva donc par là rattachée à la règle de Cîteaux; malheureusement la persévérance ne fut pas longue chez les Feuillans, et quand la révolution éclata, Bellefontaine n'était pas du petit nombre de monastères qui auraient pu réclamer une exception. Les vieillards du pays parlent encore du relâchement de ses moines au XVIIIe siècle, et ce souvenir n'a pas peu contribué à concilier aux vertus

des Trappistes qui l'habitent aujourd'hui le respect et l'admiration générale. Ce monastère était riche et bien bâti ; l'église était la plus belle de la contrée. La voûte ogive ressemblait à celle de Saint-Serge d'Angers. Le granit rouge de Vezin et le granit gris de Mortagne se rencontraient dans cette construction. Mais un mur flanqué de trois tourelles, des meurtrières de distance en distance, et en avant de ces remparts, un large fossé, qu'on remplissait d'eau en cas de besoin , lui donnaient plutôt l'aspect d'une citadelle que d'une maison de prières. Il est vrai que Bellefontaine était une abbaye royale, et qu'à la place des vertus monastiques, elle offrait sur les points les plus apparens les armes de France sculptées dans la pierre ; c'était là , sous l'empire d'idées fort différentes des nôtres, une manière de faire illusion au respect et à la bonne volonté de certains esprits. L'abbé commendataire, et les religieux de leur côté, exerçaient plusieurs droits de seigneurie : le plus bizarre était celui qui rendait les mariages tributaires de l'abbaye. Quand il se faisait un mariage dans le pays, les nouveaux époux venaient au monastère avec leurs familles offrir à l'abbé, ou, en son absence, au prieur, certaines marques de vassalité ; on ne renvoyait pas la compagnie sans lui rendre un repas de noce. Ces rapports des moines avec le monde ne leur profitèrent pas; la société corrompue à laquelle ils essayaient de se mêler et de ressembler ne leur tint pas compte de ces tristes efforts. Le 27 mai 1791, le district de Cholet vendit les bâtimens et les terres de Bellefontaine. La guerre de la Vendée , les spéculations de l'acquéreur, puis la vengeance même des paysans, qui se faisaient un jeu de *voler celui qui avait volé le clergé*, dégradèrent, brûlèrent et abattirent successivement la plus grande partie des murs.

Lorsque le père Urbain se présenta, en 1815, pour acheter l'emplacement occupé autrefois par l'abbaye, il ne res-

tait debout que les tourelles et un pavillon, qui se reconnaît encore aujourd'hui à l'élégance et à la solidité d'un grand escalier; les fermiers de l'acquéreur habitaient, dans les cours, les maisonnettes qu'ils s'étaient construites à leur gré ; une petite maison attenante au monastère, et qui est maintenant l'hôtellerie, pouvait seule offrir un abri provisoire à une communauté, pourvu que le nombre des religieux ne fût pas considérable. Comme le propriétaire exigeait de l'argent comptant pour tout le reste, en attendant qu'il eût trouvé des ressources, le père Urbain acquit d'abord la petite maison et y fixa, le 4 mai 1816, sa colonie, fort diminuée par la dispersion des Cent-Jours. Il ne termina l'achat des débris du monastère qu'en janvier et en mars 1817. Alors il sembla que sa tâche était remplie. Voyageur intrépide, à la suite de dom Augustin, après avoir été un des sept qui sollicitèrent l'établissement en Suisse, il avait fait partie des vingt-quatre qui gagnèrent la Val-Sainte à travers la France soulevée contre les moines. Infirme avant l'exil, frappé aux jambes d'un mal incurable, il montra pendant vingt-six ans une activité infatigable. C'est lui qui dès 1794 avait tenté un établissement en Russie. Revenu en Suisse, il fut le fondateur du premier monastère de la Trappe en Valais. Poussé jusqu'aux glaces de la Podolie, il fut prieur dans la retraite de Russie; à peine installé à Velda, il partit seul pour parcourir les bords du Rhin et rassembler les élémens de la colonie d'Amérique. Les douze ans de son séjour dans le Nouveau-Monde furent marqués par ses courses en Pensylvanie, au Kentucky, à la Louisiane, et de la Louisiane à la Nouvelle-Ecosse. Reconduit à la fin en France, il chercha pendant deux ans une maison pour ses frères, et il se préparait à subir de nouveau toutes les peines qui s'attachent aux fondations. Mais Dieu, qui le trouvait mûr pour le ciel, ne lui laissa que le temps de se découvrir un tombeau dans sa patrie. Il avait conclu le

marché d'achat de Bellefontaine le 21 mars ; quelques jours après, il tomba malade à Cholet; par un sentiment d'humilité digne de toute sa vie, il se fit porter à l'hôpital, et il y mourut sur le lit du pauvre le mercredi saint, 2 avril. Le lendemain, les religieux, accompagnés du clergé d'alentour, se rendirent auprès de son corps précieux, et le rapportèrent dans leur solitude. La tombe de leur père fut le premier fondement de la nouvelle Trappe.

Les commencemens de Bellefontaine offrent une parfaite conformité avec ceux d'Aiguebelle et de la Grande-Trappe. Même gêne, même dénûment, même persévérance. Les fermiers de l'ancien propriétaire n'étaient pas à bout de bail ; ils demeurèrent encore pendant cinq ans dans les cours avec leurs familles et leurs troupeaux. Un témoin oculaire, le seul qui reste de ce temps remarquable, nous atteste qu'il y a compté cinq ménages à quelques pas des religieux. La petite maison servit de monastère. Nous la connaissons, et nous ne comprendrions pas qu'elle ait pu suffire à tous les usages d'une communauté, si nous n'avions appris, par toute cette histoire, combien la pauvreté monastique est ingénieuse. Au rez-de-chaussée, la grande salle (nous disons grande par comparaison avec le reste) fut le chauffoir, le réfectoire, le laboratoire, le parloir, et même le vestiaire. Après le repas, on relevait les écuelles et les couverts de bois sur des planches, et les tables étaient libres pour un autre exercice. On appendait aux murs les habits de chœur pendant les heures du travail. La cuisine était en face, dans le cabinet qui est au pied de l'escalier. L'étage qui surmonte ce rez-de-chaussée fut coupé en deux parties; on y fit le chapitre et l'église. La petite maison du bon Dieu fut pauvre, indigente, comme ses serviteurs. Pour garniture d'autel, une statue mutilée, et quatre tableaux de carton : un seul calice, une seule aube, trois chasubles qui ne suffisaient pas aux diverses couleurs indiquées par les rubriques;

le chapitre, mal éclairé, était en même temps un lieu de passage. Le dortoir fut établi sous les toits, sous la tuile même, comme à la Grande-Trappe : point d'autre buanderie que le puits; on se rassemblait à l'entour, chacun tirait un seau d'eau, et lavait ses habits sur une planche..On réserva aux hôtes les tourelles, et au tiers-ordre le pavillon qui restait de l'ancien monastère.

Ne nous lassons pas de répéter à un monde qui a peur des moindres privations, l'abnégation héroïque des moines. Les habits étaient en si mauvais état qu'il fallait quelquefois en serrer les lambeaux autour des membres avec une corde. La nourriture semblait capable de rebuter les plus intrépides; point de lait; l'argent et la place manquaient pour avoir des bestiaux, pour acheter le lait des fermiers; cette privation, considérable pour les Trappistes, dura jusqu'en 1821 : des portions de poireaux et de mie de pain, des herbes, des salades cuites à l'eau, et du pain de pommes de terre au souper pour ceux qui avaient mangé au dîner toute la quantité du jour. La détresse alla même quelquefois plus loin; il arriva un jour que les provisions manquant tout-à-coup, le cuisinier n'avait plus rien pour faire le dîner. Il voyait avec effroi approcher l'heure où la communauté ne trouverait que du pain au réfectoire, lorsqu'il entra dans la cour une charrette remplie de légumes secs, pois, haricots, lentilles, qu'envoyait une dame d'Angers, dévouée aux intérêts de la maison.

L'épreuve des fondateurs de Bellefontaine fut longue. Tant que les fermiers continuèrent à exploiter la terre, le travail des religieux fut restreint, et le revenu très médiocre; d'autre part, l'obligation de relever le monastère absorbait une partie des fonds qu'il était possible de rassembler. A propos des secours que reçut la Trappe de Bellefontaine, nous ne pouvons omettre un fait intéressant, surtout à notre époque; c'est que la plus grande partie

de l'argent qui fut donné alors vint d'Irlande. Les pauvres aidèrent les pauvres avec cette générosité que la multiplicité des besoins interdit trop souvent au riche, et cet amour du sacrifice que le sacrifice inspire. Les catholiques persécutés tendaient une main amie et vraiment libérale aux moines délaissés. O Irlande, l'émeraude de la mer, ô île des saints, il t'est donné dans ce siècle de marcher à la tête de toutes les grandes œuvres catholiques, et de montrer au monde apostat et inquiet, ce que peuvent la foi contre la matière, l'espérance contre l'oppression, la charité contre la misère! Un autre secours que Dieu envoya à Bellefontaine, ce fut un nouveau supérieur, le père Marie-Michel, dont le souvenir se transmettra parmi les moines de génération en génération. Tout jeune encore, mais distingué par d'éminentes qualités, il avait attiré l'attention de dom Augustin pendant son noviciat à la Trappe. Il n'était encore que diacre lorsqu'au commencement du carême 1818 il fut mis à la place qu'avait dû occuper le père Urbain. Un grand savoir théologique, une connaissance de l'Écriture sainte qui rappelait celle de saint Bernard, une grande amabilité d'esprit, et par dessus tout l'intelligence de l'état sublime auquel la Providence l'avait appelé, voilà ce qui le rendit bien vite cher et précieux à ses frères. A la vue de la détresse de la maison il s'était écrié : « Il faut avoir grand'faim de faire son salut pour demeurer ici; » mais comme il donnait l'exemple de tout supporter avec joie, il soutenait tous les courages. Dès qu'il survenait quelque faveur du ciel, un expédient inattendu qui confondait les craintes ou les inquiétudes bien naturelles à ceux qui semblaient menacés, à chaque instant, de manquer du nécessaire, il le présentait aux siens comme une preuve nouvelle de l'assistance divine, comme un motif de confiance inaltérable, comme la vérification de cette parole de l'Evangile : « A chaque jour suffit son mal. » Et il était vrai que la protection de la Pro-

vidence se manifestait de temps en temps aux Trappistes par des témoignages éclatans. Nous en citerons un fait entre plusieurs autres. Comme il fallait du bois pour la reconstruction de l'église, on acheta une petite futaie près du château de Piédouault, et l'on prit des termes pour le paiement. Quinze jours avant l'échéance du premier, qui montait à 3,000 francs, le cellerier vint rappeler cette obligation au père Marie-Michel, qui répondit avec calme : « J'espère que Dieu y pourvoira. » Le cellerier crut que son supérieur savait où trouver l'argent, et ne s'inquiéta plus du paiement; mais la veille du jour fatal il revint demander les 3,000 francs, et reçut cette réponse désolante : « Je n'ai pas trois francs. » Que faire dans une pareille extrémité, et comment éviter l'affront et les conséquences d'une saisie! Le lendemain, en effet, un huissier arrive à cheval, et demande le cellerier; celui-ci se présente tout tremblant et reçoit la notification d'un arrêt qu'il regardait comme la ruine de la maison. Mais à peine il a jeté les yeux sur cet écrit, quel n'est pas son étonnement! l'arrêt lui signifiait la défense de payer, sous peine d'avoir à payer une seconde fois. Le vendeur était en procès avec son beau-père, qui voulait se réserver, jusqu'à la conclusion de l'affaire, une garantie. Ce retard dura dix-huit mois, pendant lesquels la maison eut le temps de se mettre en règle, et les religieux bénirent la Providence, qui leur ménageait de telles ressources et de si salutaires encouragemens.

Ce ne fut véritablement qu'en 1821 que Bellefontaine commença de sortir de ces extrémités. La communauté, accrue par l'arrivée d'un bon nombre de religieux, ne pouvait plus tenir dans la petite maison. Précisément à cette époque les fermiers, à bout de bail, se retirèrent; on prit leurs logemens, et on se servit des constructions nouvelles; l'église n'était pas achevée, mais on célébra l'office divin dans un cloître, plus commode que le pauvre oratoire de la pe-

tite maison, quoique mal éclairé et trop étroit. Les religieux prirent eux-mêmes l'exploitation des terres, et achetèrent des bœufs pour le labour, et quelques vaches qui leur donnèrent du lait. Deux ans après (1823) on prit possession de la nouvelle église.

Translation des Trappistines de la Riedra en France. Lorsque dom Augustin s'était décidé à ramener en France ses religieux de la Val-Sainte, il avait également songé à faire rentrer les Trappistines dans la patrie; ces bonnes filles le demandaient elles-mêmes, pour ne pas rester reléguées trop loin de leurs frères. Le révérend Père avait acquis, près de la Trappe, sur la paroisse de Saint-Ouen, le domaine des Forges; des terres labourables, des pâturages, des bois, tout cela joint au travail des religieuses, pouvait leur fournir le nécessaire; l'argent retiré de la vente de la Riedra pouvait en même temps couvrir les frais d'acquisition. La malveillance, qui poursuivait à cette époque dom Augustin, voulut à ce propos lui faire un crime d'une circonstance que tout homme de bonne foi trouvera bien indifférente. Les Forges étaient un bien d'émigré, mais qui, vendu et revendu plusieurs fois, avait recouvré son prix réel, et dont la confiscation ancienne ne profitait aucunement au nouvel acheteur. Néanmoins il y eut des gens qui s'indignèrent qu'on vînt établir les servantes du Seigneur dans la vigne de Naboth, et qui crurent que la Providence vengerait sur les Trappistines la violence faite à l'ancien propriétaire. Dom Augustin crut devoir en traiter avec les héritiers, frustrés autrefois dans leur mère, et en reçut l'assurance qu'ils verraient avec plaisir une maison religieuse sur une terre qui avait appartenu à leur famille. Il fit aussi des démarches pour obtenir un autre établissement dans le département du Calvados, à Frenonville; les promesses qu'il reçut de quelques habitans lui donnèrent trop de confiance.

Fondation de la Trappe des Forges. Les choses étant

donc ainsi préparées, dom Augustin manda, le 29 février 1816, la révérende mère Thérèse de la Riedra, et la dirigea sur les Forges, qui devaient porter le nom de monastère de l'archange Raphaël. La mère Thérèse en prit possession le 21 mai ; au mois de juin, une colonie de religieuses de chœur, de converses et de sœurs du tiers-ordre, vint la rejoindre, et quelque temps après la nouvelle maison reçut pour renfort quelques élèves qu'on avait en vain essayé d'établir à Cuignière, dans le diocèse de Beauvais.

Fondation de la Trappe de Vaise à Lyon. Dans cette même année, le 29 septembre 1816, dom Augustin avait fait partir de la Riedra la révérende mère Marie du Saint-Esprit, avec une colonie assez nombreuse, pour former un établissement à Frenonville. Il s'y était transporté avant elles pour les recevoir, et les avait laissées avec quelques secours, et entourées de la bonne volonté et des promesses des personnes pieuses du pays. L'arrivée ultérieure des dernières religieuses de la Riedra redoubla l'enthousiasme, et confirma la confiance; aussi la maison de Frénonville devait-elle s'appeler Notre-Dame-de-Toute-Consolation. Mais les promesses ne se réalisèrent pas, et bientôt les Trappistines se trouvèrent abandonnées dans leur petite maison, sans argent, sans provisions, ne possédant que quelques meubles de première nécessité. Cette nouvelle étonna mais n'abattit pas dom Augustin. Toujours prêt à la fatigue, il semblait avoir juré, comme David, de ne pas donner de sommeil à ses paupières, avant d'avoir trouvé à tous ses enfans le tabernacle où Dieu devait habiter avec eux. Il courut à Lyon, ville riche et industrieuse, mais où la piété se rencontre partout au milieu des intérêts profanes, où l'amour de la richesse semble donner plus d'élan à la charité. Il loua une maison au faubourg de la Croix-Rousse, et il y appela la mère Marie du Saint-Esprit, avec sa communauté de Frénonville. Il les y reçut le 13 mai suivant. Après avoir

pourvu à leurs premiers besoins, il les laissa sous la direction de leur aumônier, qu'il chargeait de leur trouver un domicile plus convenable.

Dès que la communauté se fut installée et qu'elle eut commencé à chanter l'office dans une salle basse, changée en oratoire, les bons Lyonnais, édifiés de cette régularité, regardèrent comme un bonheur l'arrivée de ces saintes filles parmi eux. Ils les entourèrent de soins, et soutinrent de leurs bienfaits tous les efforts qu'elles faisaient pour organiser un établissement durable. L'aumônier, fidèle à la confiance de dom Augustin, après plusieurs recherches infructueuses, trouva un peu plus loin que le faubourg de Vaise, dans le quartier appelé Gorge-de-Loup, un local favorable, un grand jardin clos, et un château au milieu. Il fallait pour l'acheter 70,000 francs. Les sœurs avaient eu pour leur part de la vente de la Riedra 30,000 francs, elles en empruntèrent 25 autres; le complément de la somme fut fourni par les dots de quelques personnes riches qui entrèrent à ce moment en religion. Mais la terre et les murs une fois acquis, il fallait songer à de nouvelles dépenses, pour donner à la maison une forme monastique. La bienveillance des amis que l'aumônier avait su se concilier, et son activité personnelle, hâtèrent le résultat. La communauté prit possession du monastère de Vaise le 18 mai 1820.

La première pensée des religieuses, après la reconnaissance envers Dieu, fut une expression solennelle de reconnaissance pour les hommes qui avaient été, à leur égard, les instrumens de la Providence. Elles dressèrent un acte de remercîment qui fut écrit sur un registre, pour mémoire éternelle des bienfaits reçus, afin de transmettre à celles qui leur succéderaient les sentimens qui les animaient elles-mêmes. Les Lyonnais, à leur tour, voulant se mettre en rapport, autant que la clôture pouvait le permettre, avec leurs protégées, demandèrent la construction d'une église ex-

térieure, d'où les séculiers pussent assister à des offices qui les édifiaient singulièrement. Ce fut sur leurs instances réitérées que l'on commença, en 1822, l'église extérieure, qui fut terminée l'année suivante.

Fondation de la Trappe du Gard. L'année 1816 fut féconde en fondations. Après Aiguebelle, Bellefontaine, les Forges et Notre-Dame-de-Toute-Consolation, nommons encore la Trappe du Gard. Dom Eugène, ayant abandonné à dom Augustin l'acquisition de l'ancienne Trappe, et envoyé une partie de ses religieux au Port-du-Salut, cherchait pour lui-même et le reste de ses religieux de Darfeld une retraite en France ; il ne se fiait aucunement à la modération sournoise du roi de Prusse. Il désirait trouver aussi quelque vieille abbaye, et, s'il était possible, quelque monastère de Cîteaux à réparer. On lui montra Valoires, au diocèse d'Amiens. Ce monastère, vendu comme bien national, n'avait rien perdu de l'apparence monastique : il semblait n'attendre que des moines. L'acquéreur avait tout respecté. L'église était restée intacte, les autels ornés, les formes garnies de livres de chant, la sacristie fournie d'ornemens et de calices. Il était difficile de rencontrer jamais une plus belle occasion. Tout semblait même succéder aux désirs de dom Eugène. L'argent nécessaire lui était offert et donné par un pieux laïque belge qui depuis embrassa l'état ecclésiastique et devint chanoine de Tournay. Déjà il avait envoyé en France un de ses religieux, le père Olympiade, pour traiter avec l'acquéreur, lorsque tout-à-coup il fut arrêté lui-même dans ses projets par une recrudescence violente d'une maladie de poitrine qui le minait depuis long-temps. Il mourut prématurément et presque subitement dans une communauté entre Vesel et Cologne.

Après la mort de dom Eugène, le père Olympiade ne put convenir du prix de cession de Valoires ni surtout s'accommoder de certaines conditions qui lui parurent trop oné-

reuses. Il avait vu sur les bords de la Somme, près de Pecquigny, à-peu-près à égale distance d'Amiens et d'Abbeville, les ruines de l'antique abbaye du Gard. Ce nom qui s'écrivait autrefois Ward conserve, selon la tradition du pays, le souvenir d'une station militaire établie en ce lieu par César. Guermond, vidame de Pecquigny en 1137, y fonda un monastère qu'il donna aux Cisterciens. Clerlieu, fille de Clairvaux, fut la mère du Gard. Le Gard suivit la destinée de la plupart des maisons de l'ordre. Il fut très fervent, puis il devint riche, et dès qu'il eut tenté l'avidité des commendataires, il perdit avec ses abbés légitimes sa régularité. On admirait plus ses bâtimens que ses vertus; son église en particulier était fort remarquable, elle représentait en petit la cathédrale d'Amiens, et M. de La Motte l'appelait sa petite cathédrale. Mais au moment où le père Olympiade l'acheta, l'état de délabrement où la révolution l'avait réduit ne pouvait tenter que l'abnégation et le dévoûment d'hommes décidés à vivre pauvres et à fuir jusqu'à l'apparence de la richesse qui corrompt. Il ne restait pas une pierre de l'église, et les trois quarts des autres bâtimens étaient abattus. Le père Olympiade traita plus facilement pour ces ruines (1816), et il y appela les religieux qui restaient à Darfeld; car dans la pensée de dom Eugène la fondation nouvelle avait dû remplacer le monastère de Westphalie, que le changement de souverain rendait fort difficile à conserver; ce n'était pas une filiation qu'on songeait à établir, c'était bien plutôt un déplacement qu'il paraissait urgent d'opérer.

Tous les religieux de Darfeld ne répondirent pas à l'appel du père Olympiade; plusieurs restèrent en Westphalie dont ils ne sont sortis qu'en 1825. Il n'y en eut que sept qui se rendirent au Gard; mais comme il devenait nécessaire d'assurer l'existence de la communauté, on obtint de Rome la permission d'élire un abbé, malgré le petit nombre de re-

ligieux. L'élection eut lieu le 3 juin 1818, et porta sur dom Germain, ancien prieur de Darfeld et qui était alors chapelain des Trappistines de Sainte-Catherine près Laval. Toutes les notices, qui ont été publiées sur l'abbaye du Gard, exaltent les vertus de dom Germain que sa charité en particulier faisait appeler le Père des pauvres, qui donnait aux indigens et le peu d'argent dont il pouvait disposer, et même son bétail, se rassurant sur l'avenir de sa communauté par cette pensée : Le bon Dieu ne nous abandonnera pas! On conserve au Gard la mémoire de sa bienveillance inaltérable pour ses religieux, et de sa sévérité pour lui-même. Malgré le changement d'observance introduit, en 1814, par dom Eugène, parmi ses frères, dom Germain gardait pour lui toute l'austérité de la Val-Sainte, et jusqu'à ce que de cruelles infirmités le lui interdissent, il coucha sur la planche et jeûna au pain et à l'eau.

Le Gard, formé par des débris de Darfeld, adopta les réglemens de l'abbé de Rancé ; cependant il est un point capital de ces réglemens qui ne s'y observe pas : nous voulons parler du travail des mains. L'abbé de Rancé, par des motifs déjà exprimés plusieurs fois, avait fixé à trois heures seulement par jour la durée de cet exercice pour les religieux de chœur. Les Trappistes du Gard ont jusqu'ici été forcés par la sainte pauvreté de consacrer au travail un temps beaucoup plus considérable ; et loin de les en plaindre, nous les en félicitons. Cette dérogation à des réglemens du XVII[e] siècle, est parfaitement conforme à la règle de saint Benoît, et non moins sagement appropriée à l'esprit de notre âge qui estime par dessus tout les hommes utiles, et qui pardonne aux moines la contemplation en faveur du travail.

Translation des Trappistes de Lulworth à Melleray. La Suisse, la Westphalie, l'Amérique avaient rendu à la France les moines qu'elles en avaient reçus ; en 1817, le gouvernement anglais, redevenu ennemi des Français exilés,

força au départ les moines qu'il avait accueillis pendant la révolution, et nous renvoya par haine le bien qu'il nous devait, et les résultats incontestables qu'il nous envie maintenant.

En 1815, un religieux de Lulworth apostasia. Cette épreuve que Dieu permet, de temps en temps, pour l'instruction de ses plus fervens serviteurs, s'est manifestée dans les plus beaux siècles du christianisme comme à des époques moins heureuses. Saint Bernard n'a-t-il pas été odieusement trompé par son secrétaire? Et pour citer un exemple plus terrible et plus significatif, l'apôtre Judas, qui avait fait des miracles, n'a-t-il pas trahi son maître, en face et au milieu des autres apôtres? Nous disons cela pour rassurer certaines âmes faibles que le scandale ébranle, pour réfuter les clameurs de certains philosophes qui imputent à l'impuissance de la religion la chute de ceux qui avaient paru d'abord de grands saints. Dieu appelle l'homme et l'aide à venir, mais il ne le contraint pas fatalement à persévérer ; il lui laisse la liberté de se damner, tant il respecte la liberté qui seule constitue le mérite ou le crime. L'apostat dont nous parlons, après avoir rejeté l'habit monastique, après avoir abjuré la religion catholique, forma le projet de détruire la maison qu'il avait désolée par sa trahison. Il adressa au premier ministre, ennemi acharné des catholiques, un ramas d'accusations monstrueuses dont la moindre emportait la peine de mort ; il les appuyait de tous les moyens que la rage peut inventer; il ne reculait pas devant la production de pièces fausses.

Si l'accusation était furieuse, la défense fut énergique et bien conduite. Dom Antoine, devenu abbé depuis deux ans, devait cette dignité à la considération qu'il s'était acquise, et aux instances des hommes influens qu'il comptait pour amis. Il se rendit à Londres, et demanda une audience à lord Sydmouth, ministre de l'intérieur. Il fut présenté une

première fois par lord Clifford et M. Weld; une seconde fois, par l'évêque d'Uzès. L'ambassadeur de France à Londres, le marquis d'Osmond, voulut à son tour conférer à ce sujet avec le ministre. Lord Sydmouth comprit bien vite qu'il ne pouvait ajouter aucune foi aux calomnies, sans faire tort à sa réputation d'homme d'État; il protesta qu'il tenait l'abbé de Lulworth pour un prêtre honorable, et le calomniateur pour un mauvais sujet, et que le gouvernement ne donnerait aucune suite à l'affaire, ce qui suffisait, selon lui, pour accorder gain de cause aux accusés. Dom Antoine ne pouvait se contenter d'une justification négative; il demandait, pour l'honneur de ses frères, une confrontation avec le calomniateur; mais le ministre s'inquiétait peu de la bonne renommée des catholiques; il donna même une preuve toute diplomatique de son mauvais vouloir, en profitant d'une scélératesse qu'il méprisait, pour obliger les Trappistes à quitter l'Angleterre. Pendant que dom Antoine sollicitait une réparation légitime qui n'imposait au juge que la promulgation d'un arrêt solennel, lord Sydmouth lui déclara que les religieux français avaient outrepassé les intentions du gouvernement, qu'on avait toléré leur séjour momentané, mais non autorisé une institution permanente; et à toutes les bonnes raisons de l'abbé, il ne répondit qu'en exigeant la promesse du départ, dès que la tranquillité serait rétablie dans les affaires de France. Ainsi, la calomnie était reconnue, désavouée, flétrie, et néanmoins elle entraînait la disgrâce des innocens! L'audace d'un apostat avait encouragé la haine des hérétiques.

Dom Antoine, repoussé par les Anglais, était rappelé par le roi de France; il s'empressa, en conséquence, de chercher un établissement dans ce royaume. Il visita le Dauphiné et n'y trouva rien qui pût convenir à ses desseins. Une indication, qui devait lui profiter davantage, le ramena à l'entrée de la Bretagne, dans l'arrondissement de Châ-

teaubriant, au diocèse de Nantes. Il y avait là un monastère assez bien conservé qui avait donné son nom à un bourg, formé dans son voisinage : ce nom était La Meilleraie; il a été depuis quelques années modifié, au moins pour l'abbaye, en celui de Melleray, qui se rapproche davantage de l'étymologie. C'était comme le Gard, comme Aiguebelle, comme la Trappe, une ancienne maison de Cîteaux. Sa fondation remontait à l'an 1145 ; deux religieux de Pontron, fille de Loroux, fille de Cîteaux, envoyés à la découverte par leur supérieur, pour chercher l'emplacement d'un nouveau monastère, avaient pénétré dans des bois solitaires. Ils demandèrent l'hospitalité au village de Moisdon, mais elle leur fut durement refusée. Réduits à passer la nuit dans la forêt, ils choisirent pour abri un grand arbre creux, et en y entrant, ils découvrirent un rayon de miel qui fournit à leur repas. Cette circonstance providentielle les frappa ; ils crurent devoir bâtir leur demeure au lieu même où la main du Père céleste les avait conduits et rassasiés, et former une maison d'hospitalité sur cette terre inhospitalière; sainte vengeance qui, depuis tant de siècles, accomplit la justice de Dieu. La tradition rapporte que le maître-autel fut érigé à la place même de l'arbre protecteur, et le nom de Meilleraie ou Melleray conserva le souvenir du rayon de miel qui avait nourri les deux voyageurs. A la révolution, Melleray fut vendu, comme bien national, à plusieurs acquéreurs. Dom Antoine traita d'abord, non sans peine, avec ceux qui possédaient maintenant le monastère, et il accepta de lourdes charges auxquelles son activité ingénieuse pouvait seule le mettre en état de faire honneur; mais en même temps, il reçut une de ces marques de la protection d'en haut qui encouragent à tout tenter. Parmi les acquéreurs des biens de l'abbaye se trouvait madame de la Meilleraie, d'une famille ancienne et également distinguée par la naissance et par l'amour de la religion. Cette dame n'avait pu

assister sans une affliction profonde à la vente des biens ecclésiastiques, et pour tromper la haine des vendeurs, elle acheta deux métairies qui avaient appartenu à Melleray, se proposant de les rendre aux moines qu'elle espérait voir revenir un jour, et de sauver ainsi quelque partie du patrimoine des pauvres. Dom Antoine avait signé le contrat avec les autres propriétaires, le 8 février 1817 ; madame de la Meilleraie, dès le lendemain, le pria de venir chez elle, et lui remit, sans aucune charge, la propriété des deux métairies, dont elle n'avait jamais été, à ses propres yeux, que la gardienne.

Assurés d'un asile en France, les Trappistes de Lulworth se préparèrent au départ. Les Français rentraient avec joie dans la patrie; les Anglais, les Irlandais, qui s'étaient joints à eux, ne voulurent pas les quitter, et leur dirent : « Nous vous suivrons partout, nous mourrons où vous mourrez; votre peuple sera notre peuple, comme votre Dieu est notre Dieu. » Thomas Weld, le généreux fondateur, était mort en 1810; mais son fils avait hérité de ses vertus comme de ses biens, et n'était pas moins dévoué aux Trappistes. Il rentrait en possession des terres que son père leur avait données, mais il ne voulut pas profiter des améliorations que leur travail y avait introduites; il les dédommagea généreusement de leurs frais de culture et du revenu qu'ils abandonnaient. Il peut donc être considéré à juste titre comme un des premiers et des principaux fondateurs de Melleray. Dom Antoine s'engagea formellement, en son propre nom et en celui de ses frères, à le reconnaître en cette qualité et à lui rendre, ainsi qu'à ses descendans, tous les hommages, toutes les prérogatives accordés aux fondateurs. Les religieux retirèrent encore quelque argent de la vente de leurs bestiaux et des ustensiles dont le transport était trop coûteux ou trop difficile; mais ils conservèrent des instrumens aratoires qu'ils devaient introduire les

premiers en France, une partie de leurs meubles, même leurs sabots, et la croix de bois que dom Augustin, à la porte de la Val-Sainte, avait remise aux mains de dom Jean-Baptiste, lorsqu'il croyait l'envoyer au Canada : on la garde encore précieusement dans le cloître de Melleray. Ils quittèrent enfin leur solitude, entourés des regrets de leurs voisins ; le peuple des campagnes les suivit, en pleurant, jusqu'à Weymouth, où ils devaient s'embarquer. Après leur départ, M. Weld voulait conserver précieusement le modeste monastère qui les avait abrités pendant vingt-et-un ans ; mais la plus grande partie des constructions s'écroula de fond en comble en 1818 : les murs extérieurs des cloîtres restèrent seuls debout, ils servaient d'enceinte au préau qui avait été le cimetière des religieux. M. Weld en fit murer les fenêtres, et préserva ainsi de toute irrévérence une terre sanctifiée par les restes des pénitens. N'oublions pas le nom de M. Weld ; le temps n'est pas éloigné où il abandonnera les grandeurs du monde pour l'habit ecclésiastique, et, dans cette situation nouvelle, rendra, non plus seulement à une maison de la Trappe, mais à l'ordre tout entier, des services plus éminens encore que ceux de son père.

La colonie reçut ensuite du gouvernement français de grandes preuves de bienveillance. Nous tenons à le constater ; mais nous devons aussi réfuter une opinion erronée, qui a entraîné en 1831 de déplorables conséquences. On a prétendu que le roi Louis XVIII avait donné l'abbaye de Melleray aux religieux de Lulworth, et l'on a cru un moment pouvoir leur reprendre ce qu'on appelait un bien de l'État. Ce n'était là qu'une ruse de concurrens jaloux qui tendait à la ruine d'une communauté florissante. Le roi n'a rien donné ; la fondation de Melleray n'a rien coûté à l'État. Dom Antoine et ses frères ont payé du fruit de leurs sueurs et avec les dons particuliers et volontaires de leurs amis l'acquisition du monastère et de ses dépendances ; ils possédaient au même

titre que tous les autres citoyens; et leur droit de propriété, fondé sur la charte, était garanti par elle. Ce qui est vrai, c'est que le roi, par l'entremise du ministre de la marine, le vicomte du Bouchage, mit à leur disposition un bâtiment pour les transporter en France, et que la frégate *la Revanche* les alla chercher à Weymouth. Tous ceux qui prirent part à cette mission s'en faisaient honneur, et célébraient comme un heureux événement la rentrée des Trappistes. Le capitaine Grivel écrivait à dom Antoine : « Vous pouvez assurer vos religieux qu'en revenant parmi leurs compatriotes, ils en seront reçus avec toute la convenance et le respect que méritent leurs vertus. « Le chef maritime du département du Nord, chevalier Amyot, disait à son tour : « Très vénérable père, Dieu, dans sa divine bonté, vous rappelle dans les Etats du fils aîné de l'Eglise. Prosternons-nous devant sa bonté adorable..... J'ai reconnu les bienfaits et les miracles de la puissance divine. » Enfin, le capitaine Pelleport, commandant de *la Revanche*, annonçant l'époque de son arrivée à Weymouth, ajoutait : « Cette mission m'honore... Porté par mes devoirs et par mes sentimens particuliers à vous prodiguer tous les soins, tous les égards, toutes les prévenances et les marques extérieures du plus tendre intérêt et du plus profond respect qu'on doit à de longues infortunes, à votre résignation sublime, à toutes vos vertus, j'ai pris, autant qu'il était possible à la prévoyance humaine, tous les soins pour rendre votre séjour le moins pénible possible... Heureux d'être un des premiers à vous prouver, par mon respect, le bonheur que votre rentrée en France y causera. » Toutes ces promesses furent tenues scrupuleusement. La communauté, sur la frégate, fut entourée des attentions les plus aimables et des soins les plus intelligens. Aussi dom Antoine, après le débarquement, écrivait au capitaine Pelleport : « Vous avez, dans votre sagesse, tout prévenu, tout calculé; vous ne nous avez rien

laissé à demander, rien même à désirer; vieillards, enfans, malades, aucun n'a échappé aux recherches de votre industrieuse charité. MM. les officiers nous ont, à l'exemple de leur chef, donné à l'envi toutes les marques possibles de charité et de bonté; et en partageant envers nous ces dispositions, ils partagent aussi notre reconnaissance. Jusque dans les simples matelots nous avons éprouvé de l'accueil et de l'amitié; nos frères étonnés ont presque retrouvé sur votre bord, par l'excellent effet de votre discipline, le silence et la tranquillité de leurs cloîtres. » Ces paroles devaient être précieuses au capitaine; mais dom Antoine, dont l'âme était si noble, ne crut pas qu'une lettre suffît à l'expression publique de sa reconnaissance. Sa pauvreté lui interdisait une offrande considérable; il suppléa à la munificence par la délicatesse : il offrit au commandant une épée; c'était celle d'un religieux qui avait été un brave soldat, et il accompagna l'envoi de ces lignes flatteuses : « Je n'ai pas cru pouvoir la déposer mieux qu'entre vos mains. Un prêtre du Seigneur ceignit autrefois David d'une épée; et je suis convaincu, qu'à l'exemple du saint roi, vous n'userez de celle que j'ai l'honneur de vous présenter que pour défendre votre religion et votre patrie.»

Sur la terre de France, les Trappistes de Lulworth furent accueillis avec enthousiasme. Partis de Weymouth le 10 juillet, ils débarquèrent en France le 20 juillet 1817. Ce n'étaient pas, comme sur les autres points du royaume, des débris de communautés, des restes de la persécution impériale, rassemblés de diverses retraites, venant successivement au rendez-vous pour s'installer sur des ruines, et attendre du cours des années des conditions d'existence et d'accroissement; c'était une communauté florissante, composée de cinquante-neuf personnes, capable de suffire dès le premier jour à tous les devoirs et à tous les exercices monastiques, dont le passage au milieu d'une population

religieuse, loin d'être secret, devait frapper vivement les esprits et édifier les cœurs. On les vit à Nantes, et on admira leur simplicité. Ils choisirent pour station l'Hôtel-Dieu, les pauvres volontaires, au lieu de rechercher l'hospitalité des grands ou des riches, donnèrent la préférence à la maison des pauvres. Quatre jours après, ils quittèrent Nantes, et se dirigèrent vers Nort. Dès que l'on sut qu'ils approchaient, tous les habitans se portèrent à leur rencontre; le curé vint les complimenter sur leur retour, et les conduisit à l'église, où ils chantèrent le *Te Deum* en actions de grâces pour leur entrée dans la patrie ; au sortir de l'église, à l'extrémité de la commune, ils virent le maire, qui les pria d'accepter un modeste repas conforme à leur règle; puis les notables du canton et le clergé du voisinage s'approchèrent d'eux et leur témoignèrent hautement combien ils étaient heureux d'accueillir de si fervens chrétiens. A mesure qu'ils avançaient dans la campagne, les paysans suspendaient leurs travaux pour les contempler ou les suivre, et une foule immense arriva avec eux à la porte du monastère.

L'installation solennelle eut lieu le 7 août. Laissons parler ici une relation contemporaine, le journal de Nantes, qui recueillait, quatre jours après, les sentimens produits par cette cérémonie : « M. l'abbé Bodinier, vicaire-général capitulaire, accompagné de plusieurs chanoines et de trente curés des paroisses environnantes, s'est rendu au chapitre de la communauté, où le vénérable abbé avait rassemblé tous ses religieux, revêtus de leurs robes de laine blanche. Précédée de la croix, la procession s'est mise à défiler dans les longues galeries du monastère, qui, après vingt années de silence, a retenti des hymnes du Seigneur. Les personnes invitées à la cérémonie marchaient entre le clergé et les frères convers; toutes semblaient émues d'un spectacle si imposant et si nouveau pour la plupart d'entre elles. On ne pouvait regarder sans envie la paisible sérénité et l'air de

profond bonheur qui brillaient sur le front de ces hommes qui se sont séparés des chagrins du monde. On ne pouvait surtout voir sans attendrissement le chef de ces pieux cénobites au milieu de ses enfans, sans autre marque distinctive qu'une croix de buis sur la poitrine et une crosse de bois à la main. En le voyant, on se rappelait ces premiers temps de l'Église, où *les prêtres étaient d'or, et les calices et les croix étaient de bois.* »

« Arrivés à l'église, M. le vicaire-général adressa à l'abbé et aux religieux un discours de félicitation. Le vénérable abbé répondit, et l'émotion qu'il ressentait fut partagée par tous; et la même prière, s'élevait de tous les cœurs pour la conservation d'un chef aussi précieux, pour le bonheur d'une communauté aussi édifiante. Après ces discours, la procession et les hommes seulement entrèrent dans la partie de l'église réservée aux religieux.

« Avant la messe du Saint-Esprit, chaque Trappiste alla se prosterner devant le supérieur, et dit : « Mon Père, je vous promets obéissance jusqu'à la mort; » et le Père abbé répondait en les relevant et en les embrassant : « Et moi, mon fils, je vous promets, au nom de Jésus-Christ, la vie éternelle. » A l'*Agnus Dei*, les religieux quittèrent leurs stalles et vinrent à la communion, en se donnant le baiser de paix. Un spectacle aussi saint, aussi sublime, ne peut se redire; il est au-dessus de toute description, comme il est au-dessus de tout oubli. Ceux qui ont été assez heureux pour en être témoins s'en souviendront toujours et me sauront gré de ne pas chercher à le peindre. Le *Te Deum* finit la cérémonie. Les religieux rentrèrent avec une sainte joie dans la retraite d'où ils ne sortiront plus; et les étrangers s'éloignèrent de la solitude de Melleray, emportant au-dedans d'eux-mêmes une haute idée de la vertu de ces hommes de Dieu, et la conviction que l'on chercherait vainement, au milieu des plaisirs et des délices du monde, une paix sem-

blable à celle qu'ils goûtent dans leur cloître silencieux, où le bruit des orages ne parviendra plus. »

Il ne faut pas croire cependant que la Trappe de Melleray fut dispensée, dès le premier jour, des peines, des embarras, des travaux inséparables de toute fondation; la prospérité à laquelle ses moines l'élevèrent et la soutinrent par leur travail, ne doit pas faire illusion sur ses commencemens. Le monastère était lui-même en assez mauvais état pour faire sentir à ses habitans l'aiguillon de la pauvreté. Il est situé d'ailleurs dans un des plus mauvais cantons de la Loire-Inférieure, qu'un propriétaire des environs appelait la Sibérie de la Bretagne; beaucoup de landes, de ravins pierreux, faisaient partie de la propriété acquise par dom Antoine. Cette propriété, comprenait à-peu-près 200 hectares, divisés en quatre fermes; trois d'entre elles furent laissées aux fermiers qui les cultivaient, la quatrième, de 55 hectares, la plus difficile à mettre en rapport, fut réservée aux religieux; et ce fut par là qu'ils commencèrent ces travaux, qui ont rendu la Trappe de Melleray si célèbre. Mais il serait difficile d'en raconter l'histoire, année par année. Il vaut mieux attendre que les principaux résultats aient été obtenus pour en faire connaître les causes et les moyens. Reprenons, suivant l'ordre chronologique, la suite des fondations.

Fondation de la Trappe des Gardes. Dans un des fréquens voyages que dom Augustin faisait à Bellefontaine, une dame d'Angers lui demanda un monastère de religieuses trappistines; elle possédait beaucoup de propriétés dans les environs du May, qui est la commune de Bellefontaine: elle offrait sur ces terres un établissement. Le zèle inextinguible du propagateur de la Trappe, saisit cette espérance. Il donna ordre à la mère Thaïs de quitter les Forges avec deux ou trois sœurs, ce qu'elles firent immédiatement, et elles vinrent se cantonner, en attendant l'effet

des promesses, dans le hameau de Bégrolles, dépendant de la commune du May. Elles y habitèrent une pauvre chaumière, où elles observèrent le silence et le travail des mains; quand leur porte s'ouvrait par hasard, on les voyait avec édification, devant leurs rouets, occupées dans le plus grand calme aux travaux des plus pauvres femmes du pays; elles attirèrent même à elles quelques novices, et il semblait que la contrée fournirait le personnel aussi bien que les murs de la communauté nouvelle, lorsque tout-à-coup la fondatrice, qui avait mis un peu de lenteur à tenir sa parole, tomba en enfance, et fut interdite sur la demande de ses héritiers, qui ne voulurent pas entendre parler de donation. Pour continuer l'œuvre commencée sous les auspices de la pauvreté et de la résignation, dom Augustin se trouva réduit à chercher fortune ailleurs.

Il existe, à quatre lieues nord-est de Bellefontaine, sur la route de Cholet à Angers, une montagne, un puy, qu'on appelle, de temps immémorial, la Garde ou les Gardes; ce nom vient, dit-on, d'une station militaire que César y avait établie. C'est le point le plus élevé de l'Anjou. L'horizon s'étend de là à vingt lieues; d'un côté on aperçoit les clochers de Saint-Maurice d'Angers, de l'autre Bressuire. Une chapelle y fut d'abord construite pour recevoir une statue de la sainte Vierge, trouvée dans la terre; bientôt la renommée de cette statue attira un grand concours de pélerins, et ce concours rendit nécessaire la construction de maisons, qui formèrent un hameau; puis enfin des pères Augustins s'y bâtirent un monastère. L'église fut détruite à la révolution, et les habitans du hameau furent compris dans la paroisse de Saint-Georges du Puy de la Garde, qui est au bas de la montagne. Ces bons paysans regrettaient toujours leur église; mais ils étaient pauvres, et le voisinage de la paroisse de Saint-Georges ôtait à leurs désirs l'intérêt public. Cependant un soir, dans une de ces réunions villa-

geoises, où règnent la gaîté et la confiance, quelqu'un s'avisa de demander s'il ne leur serait pas possible de suffire par leur bonne volonté, leurs sacrifices, leur travail, à relever leur petit temple abattu Tous comprirent ce que peut la communauté des efforts et l'union des volontés; ils commencèrent immédiatement. Après avoir donné la plus grande partie du jour aux travaux de leur état, ils donnaient le soir à la maison du bon Dieu; les femmes et les enfans, tous s'y consacraient : c'était, en petit, le zèle et la persévérance qui élevèrent, dans le cours du moyen-âge, de si magnifiques cathédrales. Le Seigneur, dont ils recherchaient si généreusement la gloire, leur envoya bientôt un grand secours; un ami, un admirateur, leur trouva une somme de 13,000 francs, qui paya la pierre, leurs bras firent le reste. Enfin, l'église tant désirée était debout, mais il n'y avait pas de prêtre pour la desservir. Les fondateurs songèrent à recourir à dom Augustin, et lui promirent de lui donner l'église et ce qui restait de l'ancien monastère des Augustins, s'il voulait y envoyer une communauté de religieuses, dont le chapelain dirait tous les jours la messe. La proposition fut acceptée, et un acte d'engagement réciproque fut passé devant notaire, le 7 mars 1818.

On s'occupa, sans délai, de réparer les bâtimens, et en 1819 les religieuses de Bégrolles vinrent en prendre possession. Ainsi fut relevé, par la foi d'une population pauvre et le concours de la Trappe, le sanctuaire si vénéré de Notre-Dame-des-Gardes. Quatre ans après, la Trappe des Gardes reçut un grand accroissement par l'arrivée des Trappistines des Forges, obligées de quitter le diocèse de Séez, comme nous le raconterons bientôt.

Fondation de Saint-Maurice en Piémont. La joie de rétablir son ordre en France, de rendre à ce royaume dix Trappes pour une seule qu'il possédait autrefois, ne faisait point oublier à dom Augustin les nations voisines, qui, pen-

dant vingt ans, avaient reçu avec empressement ses communautés, et où d'ailleurs l'ordre de Cîteaux avait prospéré en des temps plus heureux. De grandes difficultés avaient contrarié et rendu impossible une seconde fondation de la Cervara, mais en 1818 une occasion favorable s'offrit de fonder une Trappe au diocèse d'Albe en Piémont, dans les États du roi de Sardaigne. Déjà Aiguebelle prospérait, le personnel des religieux augmentait assez pour qu'on pût en détacher une petite colonie. Dom Augustin fit partir deux prêtres et cinq convers, dont un novice. L'évêque d'Albe les reçut à bras ouverts, mais sa pauvreté ne lui permit pas de faire beaucoup pour eux; il ne leur donna pour asile qu'une grange, ils s'y installèrent avec joie; et décidés à combattre, à vaincre la pénurie la plus stricte, ils commencèrent à travailler. Quoique leur genre de vie ne fût pas toujours du goût des Italiens, ils se sentaient appuyés par l'estime du clergé et par l'empressement des novices, et ils donnèrent à leur père immédiat l'espérance de voir enfin réussir ses tentatives sur une terre où elles avaient déjà été déconcertées deux fois. Malheureusement un religieux infidèle, qui fuyait la France, s'arrêta chez eux, et trouvant encore plus de privations à Saint-Maurice qu'à la Trappe, commença à leur conseiller le relâchement. Diverses réclamations s'étaient élevées contre leurs réglemens; des querelles de juridiction s'y joignaient; l'établissement de Saint-Maurice dura à peine quatre ans; les religieux se dispersèrent: deux rentrèrent en France.

Rentrée provisoire des Trappistes de Sainte-Suzanne en France. Il est difficile de trouver une vie plus active, une charité plus ardente et plus dilatée que celle de dom Augustin. Sauveur de la Trappe, rien de ce qui touche la Trappe ne lui est étranger: toutes les misères, tous les dangers de ses frères le trouvent prêt. Après la révolution de 1820, le nouveau gouvernement d'Espagne prétendit anéantir les

maisons religieuses. A cette nouvelle, dom Augustin tendit les bras à la Trappe de Sainte-Suzanne, à cette partie de sa famille, que l'éloignement et les exigences politiques n'avaient pu arracher de son cœur. Il s'empressa de leur écrire pour mettre à leur service le peu de ressources dont lui et ses enfans de France disposaient. Ecoutons cet appel de la tendresse d'un père, de la vigilance d'un pasteur : « La « sainte volonté de Dieu. — J'ai vu dans les papiers publics « que le nouveau gouvernement anéantissait les maisons re- « ligieuses en Espagne; par conséquent la pratique de la « règle de saint Benoît, et des us du saint ordre de Cî- « teaux, qui est contenue dans les réglemens que je vous ai « envoyés avec le R. P. Gerasime d'Alcantara, ne peut « plus avoir lieu dans votre monastère. Mais vous savez « que je n'ai consenti à renoncer à l'autorité que je devais « avoir sur vous, que pour le temps où cette régularité se « maintiendrait : aussi maintenant je me crois obligé devant « Dieu de veiller à votre conservation, à votre sanctifica- « tion, comme si je ne vous avais pas accordé d'exemption. « Je viens donc vous prévenir que nous avons plusieurs mo- « nastères de notre ordre en France où vous serez reçus avec « empressement. Le premier est l'ancienne maison de la « Trappe, où M. l'abbé de Rancé avait établi sa réforme. « Il est près de Mortagne, département de l'Orne : le che- « min le plus facile est de passer par Paris; le deuxième est « celui d'Aiguebelle, près de Montélimart, département de « la Drôme; le troisième est celui de Bellefontaine, près de « Beaupreau, département de Maine-et-Loire, dans la Ven- « dée; le quatrième est celui de Melleray, près de Château- « briand, département de la Loire-Inférieure, mais je ne « sais pas s'il y aurait de la place en celui-ci, parce qu'ils « sont très nombreux. Faites-moi connaître au plus tôt le « parti que vous allez prendre : voici mon adresse : au R. P. « Augustin, abbé de l'ancien monastère de la Trappe, par

« Mortagne, département de l'Orne, parce que j'irai ou « j'enverrai quelqu'un au-devant de vous. Comme je n'ai « voulu abandonner personne lorsque nous sommes allés en « Russie, de même vous pouvez emmener non-seulement « les religieux profès, mais même les novices qui auraient « une véritable vocation. Souvenez-vous, mes chers frères, « que voici l'occasion de montrer que les religieux-trap-« pistes d'Espagne n'ont pas moins de zèle que ceux de « France pour leur saint état, et que le bonheur de servir « Dieu dans la pratique des conseils évangéliques, même les « plus pénibles, pour se préparer à la mort, est au-dessus « de toutes les affections de patrie et de parenté. Je vous « prie de faire passer à nos chers confrères, qui sont dans « l'île de Majorque, la copie de cette lettre, qui est pour « eux comme pour vous.—*P. S.* Si vous entrez en France par « Barcelonne, vous passerez par Montélimart, et alors il « faudrait vous arrêter à Aiguebelle. »

Nous n'avons rien voulu retrancher de cette lettre; nous en aimons les moindres détails; ces indications précises des positions géographiques, du chemin à suivre, ce choix laissé entre les diverses maisons de refuge, ce post-scriptum, jeté là comme un dernier coup-d'œil de la prévoyance pour s'assurer que rien n'a été oublié. Ces minuties sont bien belles pour ceux qui ont un peu de charité. Et cette générosité sans bornes qui tend les bras, malgré une excessive pauvreté personnelle, à tous les pauvres menacés, d'Espagne, de Majorque, profès ou novices; et cet encouragement à braver la persécution, tiré de la persécution même, voilà les grandes pensées monastiques, celles qui fondent et affermissent les grandes entreprises, celles qui rapprochent les hommes de tous les points du monde et font de tous les cœurs un seul cœur. Les Trappistes de Sainte-Suzanne repassèrent en effet les Pyrénées. On les vit à Toulouse, on voulut les y retenir parce que leurs vertus édifiaient et en-

flammaient les âmes chrétiennes ; mais ils préférèrent se cacher dans quelque désert, et ils fondèrent près de Bordeaux, à Saint-Aubin, le monastère de Bonne-Espérance. Une petite gentilhomière, composée d'un rez-de-chaussée, leur parut suffisante. Le supérieur, Jean-Baptiste de Sainte-Marthe, était Français ; il fit quelques prosélytes parmi ses compatriotes, au milieu desquels il rentrait, et la maison promettait de prendre quelque développement, lorsque la guerre de 1823 permit aux Espagnols de retourner, pour dix ans, à leurs cloîtres de Sainte-Suzanne. Les Français restèrent seuls, et en trop petit nombre pour soutenir la vie de communauté. La Trappe de Bonne-Espérance de Saint-Aubin n'était pas destinée à une vie longue, mais elle avait au moins conservé la régularité aux Trappistes espagnols.

Approbation de la Trappe de Westmal par le roi de Hollande. Les Trappistes de Belgique, soumis à un souverain protestant avaient vécu, depuis 1815, dans un état d'incertitude très funeste à leur développement, comme à certains exercices réguliers, impraticables à un petit nombre de religieux. Toujours en suspicion, toujours menacés d'un ordre de départ plus ou moins prochain, ils offraient peu de garanties à ceux que l'amour du calme et de la retraite auraient pu attirer dans leur monastère. Les agens du gouvernement hollandais ne cessaient de les harceler de questions ou d'enquêtes : « cette association a-t-elle été autorisée par le gouvernement ; observe-t-elle les statuts et les conditions de son admission ? Introduit-on chez elle l'émission de vœux solennels ? Est-elle dépendante de supérieurs étrangers, et non du vicariat apostolique ? Tous ceux qui se trouvent dans la maison sont-ils originaires des Pays-Bas ? Donner la liste des individus qui composent cette association, indiquer leurs moyens d'existence. » En vérité on serait tenté de sourire à la vue de toute cette agitation.

si elle n'avait été pour les Trappistes une véritable calamité. Quand ils avaient répondu, le gouvernement revenait à la charge, et, au lieu de donner une solution, réclamait de nouveaux renseignemens. Les membres de l'administration qui visitaient de temps en temps Westmal, restaient fort surpris de ce qu'ils y trouvaient, admiraient les travaux, les méthodes d'agriculture et le bon ordre de la petite communauté. Quelques-uns allaient jusqu'à dire qu'ils voudraient y vivre avec les moines, mais tout en louant la vie religieuse, ils donnaient à entendre, par des questions captieuses, que soit le vœu perpétuel, soit la difficulté de juridiction, entretiendrait encore long-temps l'état provisoire. En 1820, parut une ordonnance qui défendait l'admission de nouveaux religieux, c'était une condamnation à mort par extinction; et une autre qui enjoignait à toutes les communautés la pratique d'un travail utile au bien public. Afin de se mettre en règle, les Trappistes de Westmal prirent la résolution, très onéreuse dans leur état de pauvreté, de recueillir vingt enfans pauvres, et de leur donner dans la maison, la nourriture, l'habit et l'éducation; mais l'habit religieux porté par ces enfans déplut aux ennemis des moines, et il leur fut interdit, par mesure gouvernementale, de le porter. Toutes ces tracasseries ne découragèrent pas les Trappistes; comme si quelque conseil d'en haut les eût assurés de leur existence, ils continuaient à embellir leur église, et à défricher les landes ou à planter des arbres.

En 1821 ils dressèrent quelques articles, quelques statuts qui devaient rassurer le gouvernement; ils s'engageaient à reconnaître pour supérieur spirituel l'archevêque de Malines, à ne choisir pour prieur qu'un sujet des Pays-Bas, à être soumis, dans les affaires civiles, comme toutes les autres communautés religieuses, à Sa Majesté; à n'accepter aucun postulant qui, par son âge, appartînt à la milice, à ne pas porter hors du monastère l'habit religieux, et à aider

dans les fonctions du ministère, les prêtres de leur voisinage. L'archevêque de Malines se chargea de présenter ces conditions au roi, et lui recommanda la communauté comme très utile à l'Etat, et en particulier à son diocèse. Enfin, l'année suivante (1822), le roi de Hollande approuva la Trappe de Westmal. La plupart des membres de son conseil voulaient s'y opposer. « Messieurs, répondit le roi, je n'ai aucun motif raisonnable pour tourmenter ces hommes-là ; ils ne sortent jamais de leur maison ; personne ne frappe à leur porte sans recevoir quelque soulagement. Ils fécondent des terres qui, dans cette partie de mes Etats, sont très stériles. Ils instruisent les enfans pauvres, gratuitement, sans rien exiger des familles. En conséquence, ils resteront dans le lieu qu'ils habitent maintenant. » Quelques jours après, il fit expédier à la Trappe de Westmal les lettres de confirmation. Le droit le plus important était reconnu ; et depuis 1822, l'existence de Westmal n'a plus été mise en question ; mais les officiers du gouvernement se vengèrent de la fermeté du roi par de petites chicanes. Ils fixèrent à quarante le nombre des religieux, de sorte que ce nombre une fois atteint, la profession des novices dépendait de la mort des profès : ils firent enfin retirer à dom Augustin toute juridiction sur Westmal, par cette raison patriotique qu'aucun supérieur étranger ne devait exercer d'autorité dans le royaume. Mais il en fut de Westmal comme de Sainte-Suzanne ; les Trappistes de Belgique, depuis 1815, n'avaient pas cessé de reconnaître pour supérieur celui à qui ils devaient la vie ; après 1822 ils lui restèrent soumis de cœur, et dom Augustin, de son côté, ne cessa de les considérer et de les aimer comme ses enfans pendant le reste de sa vie et jusque sur son lit de mort.

A cette même époque dom Augustin avait encore établi plusieurs maisons du tiers-ordre, à Notre-Dame-des-Lumières près d'Avignon, pour les hommes, à Montigny,

près de Dijon, à Louvigné-du-Désert, près de Fougères, pour les femmes.

Lorsque l'on considère d'une part la pauvreté de cet homme de Dieu, et de l'autre toutes les maisons qu'il était parvenu à créer en sept ans, quelque peu assurée que fût encore leur existence, on ne peut lui refuser le mérite d'une foi invincible, et une habileté extraordinaire à se créer de rien des ressources considérables. Mais pour mieux comprendre encore l'énergie de sa persévérance, il faut pénétrer dans le secret des embarras que lui suscitèrent, par la permission de Dieu, les hommes les plus dévoués au bien, des inquiétudes qu'il dut éprouver sur l'avenir de ces établissemens menacés, et de la confiance intrépide qui le porta toujours en avant, malgré les plaintes qui le rappelaient en arrière.

Le premier de ces embarras lui vint des réclamations élevées contre sa réforme; on l'accusait d'avoir imposé à ses religieux des rigueurs insupportables, et de s'obstiner, par amour-propre, à maintenir des nouveautés qui étaient son œuvre. Ces débats commencèrent dès son retour à la Trappe en 1816. On répétait que sa réforme n'était pas approuvée par le Saint-Siége, on le sommait d'en revenir aux constitutions de l'abbé de Rancé; on prétendait, qu'une fois remis en possession de la Trappe, il n'avait pas le droit de suivre une autre observance que celle de l'ancien réformateur de cette maison. Dom Augustin était bien éloigné de ces pensées d'orgueil : « On a tort de croire, disait-il, que « j'aie voulu faire une réforme différente de celle de M. de « Rancé; j'ai prétendu au contraire suivre l'esprit de notre « réformateur qui ne prêchait que la pratique exacte de « notre sainte règle, en profitant des circonstances favora- « bles pour l'assurer plus parfaitement. Je n'y ai guère plus « contribué que les autres religieux, comme on peut le voir « dans le récit de ce qui s'est passé dans les commence- « mens. » Loin de défendre son propre sens et celui des moi-

nes attachés à sa réforme, contre l'autorité de l'Eglise, il protestait de sa soumission avec une sincérité dont tant de malheurs, endurés pour l'honneur du Saint-Siége, ne permettaient pas de douter : « Si Sa Sainteté juge à propos de faire « quelque changement dans la règle de saint Benoît ou dans « les constitutions de Cîteaux, je suis prêt, j'arrêterai là « mon zèle. Ce n'est pas que j'ignore ce que saint Bernard « aurait dit en pareille circonstance, mais je ne suis pas un « saint Bernard pour dire au chef de l'Eglise : Vous faites « bien ou vous faites mal. Il ne me reste donc qu'à me sou- « mettre aveuglément sans vouloir raisonner, et, à Dieu ne « plaise que, dans un temps où l'autorité du Saint-Siége a eu « tant de combats à soutenir, je donne l'exemple d'une résis- « tance qui réjouirait si fort les impies et les philosophes ! » Il attendait donc le jugement de Rome; mais comme ce jugement dont ses adversaires le menaçaient toujours, n'arrivait pas, il justifiait la réforme de la Val-Sainte, et il en appuyait l'observation fidèle sur les encouragemens qu'elle avait reçus elle-même de Rome, sur les éloges de Pie VI, sur les paroles du nonce, qui, en érigeant la Val-Sainte en abbaye, avait exhorté les Trappistes à persévérer dans cette excellente manière de vivre ; sur les paroles d'un autre nonce qui, récemment consulté par le père Etienne, avait répondu que, si la réforme de la Val-Sainte n'était pas approuvée expressément, elle n'était pas défendue, et que Pie VI l'avait louée et recommandée comme autrefois Innocent XI avait loué les constitutions de l'abbé de Rancé.

Un abbé, autrefois soumis à dom Augustin, et qui avait obtenu l'indépendance et le droit de suivre, avec sa communauté, les constitutions du XVII[e] siècle, fut un des plus ardens à poursuivre la réforme de la Val-Sainte. Il ne cessait de demander que l'uniformité fût établie entre tous les monastères des Trappistes, et il entendait par rétablissement de l'uniformité l'adoption générale des réglemens moins aus-

tères auxquels il était revenu après avoir pratiqué les autres pendant long-temps. Tout ce qu'il eût voulu faire pour les religieux attachés aux constitutions de dom Augustin, c'était de leur laisser une seule maison en France. Il avait obtenu un bref de Rome qui lui permettait d'admettre dans son monastère à la pratique des réglemens qu'il avait repris, tous les religieux qui voudraient passer de l'observance stricte de dom Augustin à la sienne; il envoyait ce bref à Melleray, à Bellefontaine, à la Trappe, pour se justifier lui-même de son changement, et il risquait ainsi d'apporter une tentation dangereuse aux esprits faibles. Ses amis, sinon lui-même, faisaient insérer ce bref dans un journal. Nous nous garderons bien de croire qu'il y eût en cela un désir personnel de faire les autres semblables à soi, un besoin d'importance et de domination, ou cette susceptibilité de l'homme qui a tort et qui veut se rassurer par le nombre des approbateurs et des imitateurs. Il était en sûreté de conscience, puisque Rome l'avait approuvé, et que les règles des ordres religieux, comme l'écrivait dom Augustin, tirent toute leur force de l'approbation du Saint-Siége. Il vivait pauvre et mortifié, et ce n'est pas sous la serge du Trappiste qu'habite l'ambition. Mais le bon abbé manquait de vues larges et quelquefois de jugement; il s'attachait opiniâtrément à la lettre des réglemens du réformateur de la Trappe; il ne comprenait pas l'esprit de l'abbé de Rancé, il ne voyait pas que l'homme dont il s'honorait d'être le disciple, tout en se bornant à certaines austérités, avait encouragé à tenter davantage ceux qui auraient un jour la force et la liberté de l'entreprendre. Il se trompait de temps et de mœurs. Il oubliait que, dans un siècle où les ordres religieux avaient besoin de reconquérir la considération publique, ils devaient surtout se rendre utiles, et qu'entre autres réglemens de l'abbé de Rancé, celui qui ne prescrivait que trois heures de travail par jour, n'était pas accommodé à

l'esprit d'une société qui estime par-dessus tout les travailleurs. Il agissait donc par un zèle d'uniformité mal entendue qui devenait une véritable turbulence.

Un seul fait prouvera jusqu'où allaient ces tracasseries de la bonne foi peu éclairée. Pour décider dom Augustin à renoncer à son observance, il lui représentait que Dieu ne la bénissait pas ; et il prétendait qu'elle n'était pas bénie et qu'elle avait peu de succès, parce qu'elle disposait de peu de ressources. Il faut entendre dom Augustin réfuter avec l'éloquence de la foi cet argument de la peur. « Pour me « déterminer à regarder en arrière, vous me faites le repro- « che que Dieu ne bénit pas mes efforts. Il faut, mon cher, « que vous ayez bien peu de bonnes raisons, puisque vous « êtes réduit à en aller chercher de si déplacées, de si faus- « ses, de si insignifiantes quand elles seraient vraies. De si « insignifiantes, car nos pères ne furent-ils pas quinze ans « avant d'avoir aucun succès dans la forêt de Cîteaux? « Ceux que Dieu éprouve sont-ils pour cela abandonnés de « lui? La pauvreté qu'il a tant recommandée dans l'évan- « gile, est-elle capable de nous rendre désagréable à ses « yeux? De si fausses, car si Dieu ne nous eût bénis, au- « rions-nous pu faire tout ce qui a été fait? J'ai été obligé « de racheter l'ancien local de la Trappe, sans argent, puis- « que j'arrivais d'Amérique avec un grand nombre de reli- « gieux, pour le voyage desquels j'avais dû dépenser tout « ce que j'avais. J'ai été comme forcé de le payer un tiers « de plus qu'il ne valait, parce que je me suis trouvé dans « la nécessité de tenir le marché que le père Eugène avait « fait ; et cependant, par le secours de Dieu, nous avons « déjà payé la moitié de notre acquisition; nous avons subsisté « souvent au nombre de plus de quatre-vingts ; nous avons « établi le monastère de nos religieuses (les Forges) ; nous « avons fondé ceux d'Aiguebelle, de Bellefontaine, de « Notre-Dame des Gardes, de Notre-Dame de Toute Con-

« solation à Lyon. Tout cela peut-il se faire sans l'assis-
« tance du ciel ; et ne serais-je pas bien coupable si je
« pensais comme vous, et si je ne reconnaissais au contraire
« et ne publiais que le Seigneur nous a bénis mille fois plus
« que nous ne méritons! A lui seul en soit gloire et honneur!
« Car pour nous, nous ne sommes que des serviteurs inuti-
« les, et nous ne pouvons pas même dire comme saint Paul
« et dans le sens de saint Paul : *Servi inutiles sumus*, en
« ajoutant comme lui *quod debuimus facere fecimus*. Pour
« moi, afin de rendre au Seigneur toute la gloire qui lui est
« due, je déclare, non point par humilité, mais par la force
« de la vérité, que la protection de Dieu a été d'autant plus
« admirable en tout cela que l'instrument dont il a bien
« voulu se servir était plus faible, et que sous tous les rap-
« ports, soit de capacité, soit de vertu, comme on le verra
« au jour du jugement, je n'étais propre qu'à tout gâter et à
« détourner les faveurs du ciel. Oh! richesses, oh! patience,
« oh! miséricorde de mon Dieu. »

Convenons, après avoir lu ces belles paroles, qu'il y a des esprits bien mal faits, et bien malheureux dans leur démangeaison de parler, et dans le choix de leurs moyens, pour s'attirer, par l'imprudence de leurs attaques, de si triomphantes réfutations. Mais il y en aura toujours pour l'épreuve des serviteurs de Dieu, comme il y aura toujours des défenseurs invincibles de la bonne cause ; il faut des inquiets, des turbulens, des importans, pour donner au calme, à la patience, à la simplicité, tout à-la-fois des tentations et des occasions de victoire.

Une autre attaque, non moins active et plus funeste, vint d'un pieux et bon évêque, dont nous louerons la vertu et la capacité, non pas pour la forme, mais par esprit de justice et par devoir. L'évêque de Séez (Mgr. Saussol), dès son élévation à l'épiscopat, s'était déclaré l'ami des Trappistes; il écrivait en 1819 au prieur de la Grande-

Trappe. « Je regarde votre maison comme l'espoir et la ressource de tout l'état monastique. Je me regarde comme responsable de son existence envers Dieu et envers l'Eglise gallicane. Soyez bien assuré que vous trouverez toujours en moi un ami zélé, et un évêque prêt à tout entreprendre pour vous appuyer et pour vous protéger en tout et de toutes les manières. » Bonnes paroles que le prélat a confirmées plusieurs fois par ses actes, surtout après 1827. Mais plusieurs questions amenèrent entre lui et dom Augustin un conflit, qui tirait de son autorité épiscopale une gravité très sérieuse. Il était convaincu que l'institution des abbayes n'était plus possible en France après le concordat, et il ne croyait pas que Sa Majesté voulût en tolérer dans son royaume. Il ne voulait pas permettre à dom Augustin de prendre le nom d'abbé de la Trappe; il ne voyait en lui que l'abbé de la Val-Sainte, comme si la Val-Sainte n'avait pas été reportée à la Trappe d'où elle venait; il soutenait que l'abbaye de la Trappe avait été supprimée, comme si l'oppression était de droit la suppression, comme si les siéges épiscopaux, d'où les infidèles ont chassé les évêques, ne continuaient pas à être pourvus de titulaires chargés d'attester leur existence, en dépit du triomphe de l'impiété. Il réclamait sur le monastère l'autorité de supérieur direct; il demandait que dom Augustin fût assujetti à lui rendre compte même des dépenses, même de celles qui avaient été faites avant qu'il fût évêque. Il se plaignait des absences fréquentes de dom Augustin, oubliant que le fondateur, père, directeur de tant d'établissemens d'hommes et de femmes, devait partager son temps entre toutes ces faiblesses qui réclamaient ses conseils. Un habile médecin, dont nous avons déjà parlé dans l'introduction de cet ouvrage, venait de prendre l'habit religieux à la Trappe; on avait pensé que son art pouvait s'exercer utilement sur les pauvres, et en même temps assurer quelque ressource à une maison souvent dénuée du

nécessaire. Il pratiquait la médecine à la grande satisfaction des campagnes ; mais l'évêque faisait valoir que l'exercice de la médecine et de la chirurgie était interdit aux religieux, et, tout en regrettant d'arrêter une bonne œuvre, il s'en tenait à la lettre d'un réglement disciplinaire que le temps permettait de modifier. Il résultait de toutes ces réclamations des débats interminables, la nécessité de recourir au nonce de Sa Sainteté ou à la cour de Rome, et par conséquent de grandes inquiétudes sur l'existence de la Trappe.

Ces débats se prolongeant, dom Augustin prit le parti de transporter ailleurs ses religieux de la Trappe et ses religieuses des Forges, d'envoyer les premiers à Bellefontaine, les secondes aux Gardes. L'exécution de ce projet n'était pas facile. Le maire de la commune, sur laquelle la Trappe est située, aimait les religieux ; il ne voulait pas les laisser partir ; il leur refusa des passeports sans autre motif que son affection pour eux, sans autre droit que sa volonté. On essaya de passer outre ; mais les habitans des campagnes, qui aimaient aussi les Trappistes, et en particulier le père médecin, voulurent s'opposer au passage ; ils arrêtèrent trois religieux, et les conduisirent aux gendarmes de Mortagne, comme coupables de se mettre en route sans permission de l'autorité. Il fallut que dom Augustin écrivît au directeur-général de la police, et réclamât l'exécution du quatrième article de la Charte, qui garantissait à tous les Français la liberté individuelle, pour obtenir enfin des passeports après un délai de deux mois.

Cette translation fut un coup fâcheux pour dom Augustin, et pour les deux établissemens qui faisaient le sujet de la querelle. Les religieuses, transférées aux Gardes, y sont restées, et le monastère des Forges n'a jamais été rétabli. Quant à la Trappe, jusqu'à la mort de dom Augustin, elle n'a fait que languir. En la quittant en 1822, dom Augustin y laissa douze frères convers pour l'entretien des terres, et un

religieux, prêtre, pour le spirituel. Il crut pouvoir l'année suivante y faire revenir plusieurs pères ; mais en 1825, il fallut de nouveau sortir ; les frères convers, qui furent alors chargés du temporel, durent même quitter l'habit religieux. Bellefontaine donna ainsi asile à l'abbé et aux religieux de la Trappe, depuis 1822 jusqu'en 1827.

Fondation de la Trappe de la Sainte-Baume. Il y avait déjà trente ans que dom Augustin, loin de s'abattre par les échecs, y trouvait de nouveaux motifs de zèle, lorsqu'il fut réduit à remettre, sinon à rejeter tout-à-fait, l'espérance de relever la maison-mère de sa congrégation. Il tourna les yeux sur un autre point de la chrétienté, pour y chercher un dédommagement. Un personnage important du midi de la France, le marquis d'Albertas, désirait fonder un monastère de la Trappe dans son pays ; il pria dom Augustin de se rendre à Marseille pour en conférer avec lui, et lui montrer l'emplacement qu'il destinait à cette œuvre (avril 1824).

Il existe, sur le plateau des montagnes de Saint-Maximin, à-peu-près à égale distance de Marseille, d'Aix et de Toulon, une roche immense, haute de 300 pieds, et taillée à pic, dans laquelle s'ouvre une vaste grotte où peuvent se rassembler des multitudes. C'est là que, selon l'antique et respectable tradition de la Provence, sainte Marie-Madeleine a fait un séjour de trente-trois ans ; de la voûte tombent continuellement des gouttes d'eau, excepté dans un seul endroit qui est toujours sec, et qui paraît avoir été l'asile de la sainte ; on l'appelle pour cette raison le lieu de la pénitence. C'est un pélerinage très fréquenté dans tous les temps, même aujourd'hui ; un pape, plusieurs rois de France l'ont visité, et parmi ces derniers saint Louis à son retour de la Terre-Sainte. Au milieu est une chapelle où l'on admirait autrefois quinze lampes d'argent qui brûlaient sans cesse. Des religieux dominicains, qui possédaient une belle maison à Saint-Maximin, entretenaient trois religieux pour des-

servir cette chapelle. Le plateau est bordé de rochers qui tiennent à la grotte, et couvert en partie d'une antique forêt qui s'élève en amphithéâtre. Ce désert, à 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'appelle la Sainte-Baume.

Les souvenirs religieux de la Sainte-Baume, cette solitude profonde où le silence n'est interrompu que par le souffle des vents, devaient convenir à la piété et à la grandeur d'âme de dom Augustin. Le marquis d'Albertas lui offrit le domaine qu'il possédait en ces lieux saints et sauvages, et sa proposition fut acceptée. Il n'y avait encore pour habitation qu'une mauvaise ferme, ou plutôt une masure fort semblable à l'étable de Bethléem; mais dom Augustin la disposa promptement de manière à offrir une apparence de monastère; il y appela des frères convers d'Aiguebelle, des religieux qui appartenaient à la Trappe, et deux de Bellefontaine, et le 15 mai 1824 il s'y trouvait avec douze religieux de chœur et six frères convers.

La pauvreté était extrême, le climat rude; quoique le printemps fût déjà avancé, la neige couvrait encore la cime des montagnes. La terre résistait au travail, et dans les premiers mois le travail occupa quelquefois jusqu'à douze heures par jour. Le réfectoire était une salle basse, obscure, sans pavé; pendant plus de six mois, il n'y eut d'autre dortoir qu'une bergerie, dont le toit entr'ouvert laissait passer tout ce qui tombait du ciel; aussi les frères, en se levant au milieu de la nuit, trouvèrent plus d'une fois leurs habits couverts de neige. On avait commencé par préparer un sanctuaire; on avait converti le grenier en église, et comme on avait consacré à cet objet ce qu'on avait de mieux, la maison de Dieu ne tarda pas à être, sinon large et commode, au moins propre et convenable; mais celle des religieux attendit plus long-temps les améliorations nécessaires.

Dom Augustin avait compris que celui qui proposait aux autres de si difficiles entreprises devait les animer de son

exemple, et souffrir le premier. Quoiqu'il fût alors dans sa soixante-onzième année, et après toutes les fatigues que nos lecteurs connaissent par les récits précédens, il était à la tête de tous les travaux : « Nous ne serons véritablement moines, disait-il, que lorsque nous vivrons du travail de nos mains. Si le soldat se fait un honneur de sacrifier sa vie pour son prince et sa patrie, pourquoi donc, nous, qui avons le bonheur d'être les soldats de Jésus-Christ, le Roi des rois, n'aurions nous pas autant de courage pour lui plaire et acquérir en même temps un poids immense de gloire infiniment préférable à toutes les récompenses passagères de ce monde. N'oublions pas qu'on ne peut pénétrer dans le céleste séjour que par la destruction totale de l'homme animal. » Mais en même temps qu'il les animait de la voix et des œuvres, il savait leur adoucir, par la charité, ce que leur position présentait de trop pénible. Un religieux (c'est lui-même qui le raconte) n'avait pu dormir sous le froid vif et rigoureux qui passait par les ouvertures du toit. Le lendemain il vint dire au père abbé qu'il s'estimait heureux d'avoir un peu souffert dans l'étable de Bethléem : « Oh, mon fils, lui répondit dom Augustin, que n'êtes-vous venu me trouver, je vous aurais cédé non-seulement notre couverture, mais encore notre coule, pour vous préserver d'un froid si cuisant. »

Grâce à tant de persévérance, on vint à bout d'élever quelques bâtimens; on résista à la violence des vents, qui de temps en temps brisaient les fenêtres ou emportaient la toiture. On gagna surtout l'estime de l'évêque de Fréjus, qui fut le protecteur zélé de cette maison, et celle des habitans du voisinage, qui venaient prier à la grotte et s'édifier au monastère. Bientôt on ne parla plus en Provence que de la Sainte-Baume et de ses pieux solitaires. Les villes et les villages leur étaient également dévoués; et les familles de saint Maximin se disputaient avec le curé l'honneur de recevoir les religieux, que les affaires de la communauté attiraient

à la ville, ou qui s'y arrêtaient dans leurs voyages. Les vertus de la Sainte-Baume ont fait aux Trappistes une réputation qui subsistera long-temps dans le pays, et qui finira peut-être par y ramener une colonie de l'ordre.

Nouvel établissement en Amérique. Fondation de la Trappe de Tracady. On se rappelle que dom Augustin, en quittant l'Amérique, y avait laissé sept religieux pour conclure les affaires temporelles, mais avec la recommandation de revenir au plus tôt. Dociles à la voix de leur père, ils ne négligèrent rien pour faire honneur aux intérêts de l'ordre et à l'obéissance. Tout étant réglé, ils quittèrent New-York, au mois de mai 1815, et en quinze jours ils arrivèrent à Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse. Ils trouvèrent, par l'entremise du curé de cette ville, un vaisseau qui se chargea de les transporter gratuitement, et comme tout était prêt pour le départ, et qu'on n'attendait plus que le vent, ils s'embarquèrent, dans la crainte de perdre le moment favorable. Comme ils étaient là depuis deux jours, le père Vincent crut pouvoir revenir à terre pour quelques affaires de peu d'importance; mais tout-à-coup, pendant son absence, le vent ayant changé, on l'oublie, ou l'on ne veut pas l'attendre, le vaisseau part, et quand il revient il se trouve seul, en présence de l'immensité qui emporte ses frères, et qui le sépare de la France. Il fallait rester dans un pays inconnu, sans ressources, sans amis; en attendant qu'il pût connaître la volonté de son supérieur, il résolut de se livrer aux missions parmi les sauvages.

Il resta huit ans, avec la permission de dom Augustin, dans la Nouvelle-Écosse, occupé de deux pensées qui se rattachaient étroitement l'une à l'autre, convertir les sauvages et fonder un monastère qui entretînt, au milieu des convertis, l'amour de la religion, et formât de nouveaux missionnaires. Lorsqu'on lit, dans la relation qu'il publia plus tard, les détails de ses travaux, on y trouve, avec une

nouvelle preuve des services rendus par la Trappe, une nouvelle justification de celui qui s'était obstiné à tenter cette entreprise, et de puissans motifs d'en désirer le succès. Le père Vincent n'avait qu'un seul prêtre pour auxiliaire; ils devaient à deux desservir la ville d'Halifax et les environs, où les catholiques sont nombreux, sans compter les micmacs, sauvages de la Nouvelle-Ecosse, récemment convertis par des prêtres français, et en même temps lutter contre l'activité et les ruses des méthodistes, agens de l'Église anglicane, et soutenus par le commerce anglais. Il fallait se multiplier pour porter les secours de la religion sur tous les points, et répondre aux désirs ardens des sauvages, que la privation fréquente rend plus avides des délices spirituelles. Ces nouveaux enfans de l'Église, dans leur ferveur primitive, entendaient parfaitement la religion et les vertus qu'elle enseigne. Chaque année, ils faisaient dire des messes pour différentes intentions, dans un ordre très intelligent; la première pour le genre humain, la seconde pour toutes les âmes du purgatoire, la troisième pour les sauvages morts dans l'année, la quatrième pour remercier Dieu des biens reçus pendant l'année passée, la cinquième pour lui offrir l'année nouvelle. Dès qu'ils apprenaient qu'un prêtre avait paru dans leur voisinage, ils y couraient en grand nombre, réclamant les sacremens pour eux-mêmes et pour leurs enfans; un jour, le père Vincent vit arriver à lui vingt-six canots chargés de sauvages qui apportaient leurs enfans au baptême, et demandaient à se confesser; cinquante, cent lieues même, ne les effrayaient pas, et si les provisions leur manquaient sur le chemin, ils savaient supporter la faim pendant deux et trois jours pour venir rassasier leurs âmes de la grâce divine.

On comprend par là combien les forces, le courage de l'ouvrier doivent grandir quand la moisson est si abondante. Aussi, rien n'arrêtait, ne rebutait le zèle du père Vincent :

ni la distance des lieux, ni les difficultés du chemin, ni les menaces des protestans, furieux de se voir enlever leur proie ou leurs espérances. Il allait intrépidement d'Halifax au golfe Saint-Laurent, dans le voisinage du cap Breton. Il traversait les lacs sur des canots conduits par des sauvages, en bravant les tempêtes, qui effrayaient les naturels eux-mêmes, et quand il abordait, il voyait venir à sa rencontre cinq ou six cents sauvages qui lui présentaient leurs enfans à baptiser, ou bien de petites armées, le roi en tête, qui se rangaient sur deux lignes pour rendre à l'homme de Dieu les honneurs militaires.

Pendant cinq ans et demi qu'il passa dans le pays de Tracady, il vit des nègres, des blancs de différentes nations et de différentes sectes entrer dans le sein de la religion catholique. Il fallait bâtir de nouvelles chapelles pour suffire à l'accroissement des véritables enfans de Dieu. Et tous ces convertis n'étaient pas seulement très fervens, ils persévéraient et ne voulaient plus entendre parler, ou de leurs anciennes erreurs, ou du protestantisme. Un jour, dans une tribu de micmacs, le bruit se répandit que le roi, Benjamin, se laissait séduire par un méthodiste appelé Bromelet; qu'il recevait du tentateur des vaches, des porcs, des instrumens d'agriculture. On frémissait d'indignation, sa vie semblait menacée : le père Vincent voulut le sauver, et l'avertit du danger qu'il courait; le roi lui répondit : « Les patates, les vaches, et les autres provisions de Bromelet sont bonnes, je les ai prises et je m'en sers; mais sa religion ne vaut rien, et je ne la prendrai pas. » Cette protestation était sincère, mais il importait qu'elle fût publique. En conséquence, le missionnaire assembla les sauvages dans l'église de Cheret-cook, et là, en présence de ses sujets, Benjamin fit une déclaration formelle de sa foi; ses principaux officiers imitèrent cet exemple. La simplicité et la naïveté de leurs pensées donnaient un charme tout particulier à leurs paroles :

« Comment, disait l'un d'eux, pourrions-nous quitter notre religion qui nous sauvera, si nous la suivons, cette religion qui vient de Dieu, dont le fils est mort en croix pour notre salut? Voudrions-nous perdre nos âmes, qui lui ont coûté si cher, puisqu'il a tant souffert, et qu'il a versé tout son sang pour nous sauver. Non, plutôt mourir moi-même que de changer et de faire un si grand mal. » Dans une autre tribu quelques sauvages avaient donné de mauvais exemples, et scandalisé leurs frères par des fautes publiques; à l'arrivée du père Vincent, ils en firent une réparation édifiante, et prièrent eux-mêmes leur roi de les punir s'ils retombaient dans ces égaremens.

Au milieu de tous ces soins, le père Vincent n'oubliait pas son projet de fondation. Il avait eu de bonne heure la pensée de rassembler ces peuples nouveaux en villages, et il voulait bâtir un monastère qui fût un premier centre de population. Il acheta un terrain près de la mer, il y bâtit une maison; en attendant qu'il pût rassembler des Trappistes, il organisa une petite école pour les filles, et la confia à trois femmes du pays, qui avaient fait leur noviciat religieux chez les dames de la congrégation de Montréal au Canada, et auxquelles il donna les réglemens du tiers-ordre. Mais comme il ne pouvait attirer des novices pour le grand-ordre, tant qu'il n'avait pas de communauté et d'exercices réguliers à faire voir aux convertis, il se décida à revenir en France pour demander à dom Augustin des religieux profès. Son départ fit éclater d'une manière touchante la foi et la tendresse de ceux qu'il avait évangélisés. On essaya d'abord de le retenir; quand on vit que sa résolution était prise et irrévocable, plusieurs voulaient partir avec lui, pour s'assurer ainsi de son retour, ou du moins ramener avec eux le prêtre qui viendrait le remplacer. Le père Vincent quitta momentanément l'Amérique un an après le père Marie-Joseph (1823).

Quand il arriva en France, dom Augustin reçut avec transport les espérances qu'il lui apportait. Il s'empressa de faire connaître au public chrétien le bien que ses missionnaires avaient fait, et celui qui restait à faire. Il ordonna au père Marie-Joseph et au père Vincent de rédiger la relation de leurs travaux, et il la publia (1824); il adressa des circulaires au clergé et aux simples fidèles pour les intéresser à la continuation de l'œuvre, sollicitant de l'un des sujets capables et zélés, et des autres les dons nécessaires aux frais d'un établissement stable. On ne répondit que faiblement à cet appel, mais il suppléa lui-même à ce silence par les sacrifices qu'il pouvait encore s'imposer, et par le courage de ses religieux qui savaient le comprendre et le soutenir. Bellefontaine avait été fondée par les religieux revenus de New-York. Ce fut à Bellefontaine qu'il prit les fondateurs du monastère de la Nouvelle-Écosse. Le 20 mars 1825, il fit partir avec le père Vincent, trois religieux de chœur et deux convers qui s'embarquèrent sans délai. Ainsi fut fondée la Trappe de Tracady qui subsiste encore, et dont les travaux apostoliques ont été quelquefois racontés et célébrés dans les annales de la propagation de la foi. Nous n'avons pu nous mettre en rapport avec le père Vincent, ni recevoir de lui les documens nécessaires pour parler dignement de ses travaux; et nous sommes réduits à nous arrêter ici. Nous le regrettons sincèrement, et nous exprimons ce regret, afin que si ce livre arrivait un jour à la Nouvelle-Écosse, il portât aux Trappistes d'Amérique ce témoignage, humble mais cordial, de l'affection et du tendre intérêt que conservent et que professent pour eux leurs frères d'Europe et leur historien.

Fondation de la Trappe de Bricquebec. Nous venons de raconter les deux dernières fondations qui aient été faites par dom Augustin; mais à côté de ses dernières entreprises, e avant la mort du grand serviteur de Dieu, plusieurs autres

monastères de Trappistes furent établis en France, sans sa participation, il est vrai, mais toujours par des hommes qui avaient ressenti l'influence de son zèle et suivi pendant longtemps sa direction.

La plus curieuse, la plus intéressante de ces fondations, est, sans contredit, celle de Bricquebec, qui s'est faite en quelque sorte toute seule, par l'énergie d'un seul homme. Un ancien novice de la Trappe d'Hyères, jeté hors du cloître par la suppression de 1811, était revenu au diocèse de Coutances, sa patrie, où il se livrait aux fonctions du ministère ecclésiastique. Il n'avait pas renoncé à reprendre un jour l'habit religieux, et son évêque, Mgr. Dupont de Poursat, désirant fonder une Trappe, le trouva tout disposé à exécuter ce dessein. Le saint évêque promettait de l'argent, autant que peut en donner un évêque avec les ressources et les charges du XIX[e] siècle; le modeste curé offrait sa personne et tout ce qu'il possédait. Un propriétaire des environs de Bricquebec, M. Casimir Lefillattre de la Luzerne, offrit un domaine contenant environ onze hectares de bois, de bruyères, de genêts, de ronces et d'épines. Le chemin qui y conduisait était rompu par des bourbiers en plusieurs endroits; la partie où sont établis les bâtimens, aujourd'hui subsistans, était un fourré garni de jeunes bois et de broussailles si épaisses, qu'on ne pouvait y faire plus de douze ou quinze pas. L'ensemble présentait l'aspect d'un désert, sauf deux ou trois chétives maisons qu'on apercevait sur la lisière d'un bois de haute futaie, et couvertes de chaume; c'étaient des moulins d'un faible rapport, que mettaient en mouvement plusieurs ruisseaux de la vallée, réunis en un seul cours, et disposés en chutes successives par des écluses. Il n'y avait pas là de quoi rassurer beaucoup celui qui avait promis de tenter l'entreprise; la première fois même qu'il visita ces lieux, il crut l'exécution impossible; mais son évêque, insistant avec la promesse d'une active coopération, le bon et

généreux curé se décida : *In verbo autem tuo laxabo rete*, dit-il à son supérieur, et il commença en 1823 une suite de travaux qu'aucun monastère de la Trappe n'a encore surpassés ni peut-être égalés.

Il fallait qu'il se fît lui-même religieux, et qu'il construisît une maison avant de savoir s'il aurait des novices. Il s'entendit, pour ce qui le concernait personnellement, avec une maison de la Trappe, dont un religieux lui fut envoyé et reçut ses vœux ; il prit le nom de père Augustin ; heureuse conformité avec le sauveur de la Trappe, dont il avait été autrefois le disciple, et pour lequel il conserve encore aujourd'hui un respect et une affection fondés sur son expérience et sa haute raison. Pour ce qui concernait la fondation, il agit seul, et l'on peut dire que c'est lui qui a tout fait ; avec ce qu'il put fournir de son modeste patrimoine, et une première offrande de 600 francs, il se mit à construire un bâtiment qui a servi de monastère jusqu'en 1831. Ce bâtiment avait 23 mètres 33 centimètres de longueur, et de largeur 6 mètres 33 centimètres. Au rez-de-chaussée étaient une petite cuisine et un réfectoire, une petite église et une salle de réception pour les hôtes ; au premier, furent placés le chapitre et une quinzaine de cellules.

A la fin de 1824, il fut possible d'y recevoir des religieux; déjà un bon nombre de postulans s'étaient présentés ; un grand-vicaire de Coutances, l'abbé Dancel, qui fut plus tard évêque de Bayeux, bénit l'église le 8 décembre, et donna l'habit à onze postulans, dont huit de chœur et trois convers. Quant aux constitutions à prendre, le père Augustin crut devoir adopter celles de M. de Rancé, les seules qu'il eût connues à la Trappe d'Hyères ; mais il ne s'attacha pas servilement à la lettre, il comprit parfaitement l'esprit du réformateur. Il vit ce qu'exigeaient non-seulement les difficultés de sa position présente, mais encore le siècle où il vivait, et il proposa à ses frères de donner au travail des

mains le temps prescrit par saint Benoît. Il trouva une admirable correspondance dans ceux qu'il avait attirés à lui par son exemple, et les Trappistes de Bricquebec ont toujours tenu leur place parmi les plus actifs et les plus intrépides travailleurs de l'ordre.

Il n'y avait pas de jardin, pas de champs; il fallait tout créer. Pour mettre ces terres désolées en rapport, tout autre cultivateur aurait dépensé deux ou trois fois la valeur du fond. Le sol rocailleux, hérissé çà et là de blocs de pierre, ou coupé par des marécages, ne présentait qu'une surface inégale, où ne pouvaient passer ni la charrue ni la faux; il était nécessaire de pratiquer des écoulemens aux eaux, d'enlever les pierres, de briser les blocs, de déblayer et remblayer les terrains, quelquefois à un mètre de profondeur ou de hauteur. Que de temps devait être consacré à ce travail, que de sueurs devaient couler avant de rien rapporter au cultivateur, que de pauvreté par conséquent était réservée à ceux qui consentaient à attendre le résultat pour vivre! Ce fut, en effet, sur la pauvreté la plus stricte que fut fondée la Trappe de Bricquebec. Ses premiers habitans n'avaient pas les vêtemens nécessaires; ils avaient si peu de pain, qu'ils en mettaient à peine dans leur soupe trois ou quatre petits morceaux; ils y suppléaient par des légumes.

Cependant, dès la seconde année, leur régularité était si édifiante, leurs travaux donnaient de si belles espérances, que déjà il n'était pas téméraire de croire à la durée de leur existence. Le saint Père, Léon XII, sollicité en leur faveur, donna, le 29 juillet 1825, un décret qui érigeait le nouveau monastère en prieuré, sous le nom de Notre-Dame-de-Grâce, et accorda aux religieux la faculté d'élire un prieur : l'élection ne pouvait être douteuse. Le fondateur, le père Augustin, fut choisi à l'unanimité. Nous reviendrons sur l'histoire de ce monastère, pour parler plus longuement

des travaux des religieux, lorsqu'il sera possible d'en constater le résultat.

Fondation de la Trappe du Mont-des-Olives et de la Trappe d'OElenberg. Après la fondation du Port-du-Salut et du Gard, et de Sainte-Catherine de Laval, il était resté encore quelques religieux et quelques religieuses, presque tous d'origine allemande, en Westphalie, à Darfeld, et auprès d'Aix-la-Chapelle, où de pieuses demoiselles avaient espéré pouvoir faire vivre une petite communauté. Ces établissemens ne tardèrent pas à être suspects au roi de Prusse. Il aurait peut-être toléré jusqu'à leur mort ceux et celles qui avaient fait profession avant qu'il fût maître du pays; mais quand il eut acquis la certitude qu'on avait admis quelques novices à la profession, il commença une suite d'enquêtes et de persécutions capables d'excéder la patience la plus robuste. Un religieux français avait été envoyé auprès des religieuses d'Aix-la-Chapelle pour leur dire la messe; au commencement de 1815, on le fit saisir vers le milieu de la nuit, on le fit monter en voiture, on le conduisit jusqu'à Liége, et là on lui défendit de jamais remettre le pied sur le territoire prussien. Les autres furent épargnés en leur qualité d'Allemands, et encore furent-ils obligés de se présenter simplement comme fermiers ou serviteurs de ces demoiselles, qui les avaient établis sur leur domaine. Les religieuses de Darfeld ne furent pas moins poursuivies. On venait faire des enquêtes chez elles inopinément, on ouvrait la clôture de par Sa Majesté évangélique, on interrogeait chacune d'elles en particulier, sans qu'aucune supérieure fût présente; on leur demandait si elles ne préféreraient pas retourner dans leurs familles, espérant leur en insinuer le désir par la promesse d'une autorisation royale. On finit par interdire aux uns et aux autres de recevoir des novices, ce qui équivalait à un ordre de dispersion.

Le père Pierre, supérieur des Trappistes et des Trappis-

tines de Darfeld, chercha pour les Allemands en France l'asile que les Français y avaient trouvé. Grâce à la bienveillance de monseigneur Tharin, alors évêque de Strasbourg, il fit l'acquisition du monastère d'Œlenberg, ou Mont-des-Olives, à trois lieues de Mulhausen. Ce monastère avait été fondé par la mère du pape Léon IX (1048). Ce pontife augmenta ses revenus et lui accorda de grands priviléges, qui ont été étendus, dans la suite des siècles, par Grégoire IX, Innocent IV, Grégoire X, Léon X. Les religieux qui l'habitaient appartenaient à l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin : la maison était immédiatement soumise au Saint-Siége. A l'époque de la réforme, le chapitre fut dissous; mais la fondation subsista pour être possédée en commende par plusieurs grands personnages. En 1626, elle fut donnée aux Jésuites de Fribourg en Brisgau, qui la conservèrent jusqu'à la révolution. Depuis cette époque, divers propriétaires se la transmirent; elle passa enfin aux mains d'un ecclésiastique, qui la céda aux Trappistes.

On se rappelle sans doute qu'au moment de la fondation de Darfeld il avait été convenu que la famille de Drost se réservait de reprendre la propriété du sol, dans le cas où les Trappistes seraient obligés de se retirer. Le contrat fut exécuté à la lettre; les Trappistes remirent aux héritiers du fondateur ce qu'il ne leur était pas possible de garder; et si la haine religieuse du roi de Prusse fut satisfaite, sa cupidité fut trompée. Les religieux partirent les premiers; ils firent leur entrée à Œlenberg, le jour de Saint-Michel 1825. Les religieuses devaient les suivre; mais avant le départ, la supérieure voulut visiter et consoler les sœurs, qu'elle croyait pouvoir laisser près d'Aix-la-Chapelle. Ce voyage d'une femme accompagnée d'une autre femme, émut le gouvernement prussien. Un commissaire fut lancé à sa poursuite, pour lui demander une déclaration formelle de ses

desseins : Que venait-elle faire? Quand s'en retournerait-elle? Comme elle tomba malade, elle ne put partir à l'heure indiquée ; aussitôt un médecin fut expédié pour s'assurer de son état. Elle ne crut pas qu'il lui convînt de le recevoir. Ce refus parut une révolte digne d'un bannissement immédiat. On lui ordonna de partir dans les vingt-quatre heures avec sa compagne, sous peine d'être mise aux mains de la force armée ; on enjoignit en même temps aux religieuses qu'elle était venue voir, de partir comme les autres. Un délai de six jours fut tout ce qu'on voulut bien leur accorder. Il fallut donc quitter l'Allemagne au mois de janvier 1826, par un froid terrible. La supérieure malade en souffrit beaucoup, et sa mort, arrivée au mois de mai suivant, fut une conséquence de ce voyage précipité.

Les Trappistines vinrent partager l'asile de leurs frères. Les deux maisons se touchent ; mais la clôture est trop exacte pour donner la moindre occasion aux abus ou la moindre prise à la malveillance. Ces deux monastères portent le même nom, mais on les distingue en appelant celui des hommes Mont-des-Olives et celui des femmes Œlenberg, qui signifie la même chose. Les Trappistes du Mont-des Olives suivent les constitutions de l'abbé de Rancé.

Fondation de la Trappe du Mont-des-Cats. Un peintre flamand, Nicolas Ruyssen, né à Hazebrouck, en 1757, après s'être acquis une belle réputation à Bruxelles et à Londres, avait senti le néant de la gloire humaine, et, revenant aux grandes pensées de la religion, il avait voulu terminer sa vie dans la retraite. En 1819, il acquit l'emplacement d'un ancien ermitage au sommet d'une montagne voisine de Bailleul et de Hazebrouck, qu'on appelle le *Mont-des-Cats*. Ce nom, en latin *Mons Cattorum*, semble garder le souvenir des Cattes, une des tribus qui faisaient partie de la confédération des Francs, et qui peut-être s'établit sur le penchant ou à la base de cette hauteur. Vers le milieu

du XVIIe siècle, trois ermites de l'institut de Saint-Antoine vinrent se fixer sur le plateau, y bâtirent d'abord une cabane, puis un couvent complet, et joignirent au travail des mains l'éducation de la jeunesse. Quand la révolution commença, les ermites élevèrent de leurs mains, à l'extrémité supérieure, un monticule haut de 40 pieds, et ils y plantèrent une croix qui dominait au loin toute la contrée; tandis que l'impiété renversait tous les objets du culte et de la vénération publique, il leur plut de protester par cette exaltation hardie du signe de la rédemption. Mais Dieu ne leur laissa pas long-temps cette liberté. Il permit que la croix fût renversée, les ermites chassés, le domaine confisqué et vendu, la maison détruite, sauf quelques débris qui servirent à marquer la place des anciens bâtimens.

Nicolas Ruyssen avait acheté le Mont-des-Cats pour le rendre à quelque institut religieux. Il y appela d'abord les frères de la Doctrine chrétienne; mais ceux-ci s'étant retirés au bout de quelques années, il s'adressa à dom Germain, abbé du Gard, et lui demanda des religieux (1825). Sa prière fut accueillie favorablement, et douze Trappistes de chœur, ou convers, y furent conduits par un supérieur, et mis en possession le 26 janvier 1826.

Le don du terrain par le fondateur n'assurait nullement l'existence de la fondation. Il n'y avait pas de monastère, mais une simple maison, un pauvre ermitage qui, pour suffire à ses nouveaux habitans, attendait le résultat de leurs travaux. Mais la position même de cette solitude et la nature des terres devait encore retarder ces résultats et prolonger les difficultés. Le seul avantage que présente cette élévation, c'est un air pur, rarement troublé par les brouillards, et très favorable à la santé; mais l'hiver y est plus pénible que dans tout le reste du département; à différentes époques de l'année, un vent d'ouest-sud-ouest, que rien n'arrête, accompagné de tourbillons et d'ouragans, y souffle avec vio-

lence, brise les plus fortes haies, déracine les arbres fruitiers du jardin, arrache les légumes. L'été qui dure à peine trois mois, apporte d'autres dangers; la chaleur est excessive; il faut des pluies fréquentes, sans quoi le soleil brûle les productions de la terre et la rend de nouveau stérile. L'eau potable manque sur cette montagne; on y chercherait en vain des sources, on n'y peut creuser de puits, il faut recueillir l'eau du ciel, et quand le ciel n'en donne pas, il faut aller chercher, à une distance de vingt-cinq minutes, à dos d'homme, la boisson nécessaire à la vie et à l'entretien des bestiaux. Ajoutons que le sol est ingrat, et qu'après de longs défrichemens et l'extraction pénible des pierres, il ne présente souvent qu'un mauvais sable, où quelques pommes de terre croissent à peine.

Les Trappistes acceptèrent cette patrie, et tous les devoirs que leur imposait le soin de la conserver. Le fondateur, qui dans les premiers jours, fournissait à leurs besoins, mourut tout-à-coup. Lorsque les provisions qu'il leur avait laissées eurent disparu, ils se résignèrent aux plus incroyables privations; le pain fut leur principale nourriture, et encore il leur manqua un jour, et les pommes de terre durent leur suffire; ils n'eurent dans les commencemens d'autre assaisonnement que du sel; le peu de lait qu'ils pouvaient se procurer, était réservé aux malades comme unique soulagement. La pauvreté ne se fit pas moins sentir dans les habits; chaque religieux, d'après la règle, doit avoir deux robes et deux coules, mais comme ici chacun n'avait qu'un habit complet, quand il fallait laver la robe, on gardait la coule pour tous les exercices, même pour le travail; quand il fallait laver la coule, on assistait, même à la messe, en simple robe et en scapulaire. Le dortoir était un grenier; on y dormait mal sous le froid, quelquefois sous la pluie ou la neige.

Néanmoins aucun ne se rebuta; le travail parut une ressource certaine; on s'y livra avec ardeur. Quoique issus de

Darfeld, et engagés à la pratique des constitutions rancéennes, les Trappistes du Mont-des-Cats, comme ceux du Gard, ne se contentèrent pas de trois heures de travail par jour. Ils ne craignirent pas d'y consacrer tout le temps qui n'était pas occupé par les offices, même les heures que la règle de saint Benoît réserve aux lectures. Ils commençaient en sortant de Matines, à quatre heures du matin, et ils ne finissaient qu'au son de la cloche de Complies. C'est par cette constance qu'ils ont pu vaincre les difficultés qui les entouraient de toutes parts, et vivre jusque aujourd'hui en améliorant peu-à-peu leur situation.

Ainsi se rétablissait en France et en Belgique, et avec les vertus de son origine, cet ordre de Cîteaux qu'un lamentable relâchement, et une dispersion plus lamentable encore, semblaient avoir anéanti pour toujours. Deux hommes avaient suffi à cette œuvre divine; l'abbé de Rancé en régénérant la Trappe, dom Augustin en sauvant la Trappe régénérée. Le premier, par sa réforme, avait acquis à ses moines le privilége de survivre seuls à la ruine commune. Le second en les tenant en réserve, en soutenant leur ardeur, en exerçant leurs forces par d'audacieux essais d'un bout du monde à l'autre, les avait gardés à l'Eglise pour reconstituer l'ordre monastique, et relever leur propre institut dans le lieu même qui avait été son berceau. C'était à lui, après Dieu, qu'il fallait rapporter toutes les fondations accomplies depuis dix ans; celles-là même qu'il n'avait pas faites directement, remontaient néanmoins à la Val-Sainte, comme à une racine commune, et en reproduisaient l'esprit et l'ardeur. Il avait vieilli noblement dans ces sollicitudes et ces fatigues, mais sa belle vieillesse avait mérité d'être entourée d'honneurs, comme le père de famille qui rassemble, sur le soir de la vie, ses enfans et ses petits-enfans pour les bénir et mourir au milieu des témoignages de leur tendresse et de leur reconnaissance. Le souverain juge en avait décidé au-

trement : le Dieu bon et libéral qui prodigue les épreuves à ses serviteurs pour leur prodiguer la gloire, avait décrété que dom Augustin serait méconnu après toutes ses œuvres, et qu'il mourrait dans la disgrâce. Les plaintes de ses adversaires avaient été répétées, grossies, portées au tribunal suprême du Saint-Siége. Les hommes les plus respectables se faisaient l'écho des plus stupides accusations. On attaquait sa foi, sa soumission à l'Eglise, ses mœurs ; on lui imputait, avec un grand relâchement personnel, une grande dureté pour les autres ; on en faisait un turbulent dont les extravagances et l'incapacité menaçaient l'Eglise et l'Etat d'une confusion irréparable. Le souverain pontife, Léon XII, de sainte mémoire, crut qu'il était temps d'intervenir ; il écrivit de sa propre main à l'accusé l'ordre de venir à Rome. Dom Augustin partit immédiatement au mois de juillet 1825.

CHAPITRE XXII.

Dom Augustin à Rome. Examen des accusations portées contre lui, appréciation de ses qualités. Son retour et sa mort.

Le voilà donc, à l'âge de soixante-douze ans, après quarante-six ans de pénitence, après trente-cinq ans de travaux, de courses et de souffrances apostoliques, cité devant le Saint-Siége comme un perturbateur de l'Eglise, et réduit à justifier une vie si laborieusement consacrée à la gloire de Dieu. Ses adversaires triomphent; ils le croient déjà condamné sur ce simple appel qu'ils ont provoqué, ils s'occupent de rassembler de nouvelles pièces pour le procès, ils annoncent que les diverses Trappes dont il est le père, vont recevoir une organisation uniforme et permanente, et que le fondateur *sera mis de côté*.

Puisque les adversaires même de dom Augustin nous en fournissent l'occasion, profitons-en pour rendre un dernier témoignage au sauveur de la Trappe, et pour apprécier ses qualités personnelles d'homme et de supérieur, mieux que nous n'avons pu le faire dans le cours d'une histoire générale.

Parmi les accusations portées contre lui, il y en avait de si grossières, de si brutales, qu'un homme de bien ne peut les répéter. Elles n'inspirèrent à Rome que mépris et dégoût, et quand dom Augustin voulut y répondre, on le déclara d'avance tout justifié; on regarda comme inutile la réfutation d'absurdités auxquelles personne ne croyait.

Il en était une autre plus sérieuse et qui semblait plus difficile à repousser. Elle avait rapport à son administration de Père immédiat. On lui reprochait d'avoir gardé pour lui, dans chaque maison particulière, toute l'autorité de supérieur local, de n'avoir jamais voulu donner de supérieur local stable et permanent, d'avoir gouverné par lettres, et quelquefois sur des renseignemens inexacts, les monastères qu'il ne pouvait occuper tous à-la-fois. Nous avouons que ç'a été là en effet la partie faible du grand homme. Dans son zèle pour l'uniformité, il craignait d'abandonner à un autre le droit de se conduire selon ses idées particulières, et il se réservait la puissance de tout régler, de tout disposer, même celle de changer les moindres officiers, souverainement et sans réclamation. Il en résultait quelquefois des abus ; les supérieurs incertains d'être approuvés, et forcés d'attendre l'approbation, ne pouvaient rien entreprendre d'eux-mêmes, ni commander avec assurance. Leur autorité, ainsi limitée, n'inspirait pas assez de confiance et de respect, et quand il se glissait dans un monastère, quelque esprit inquiet, ou quelque fourbe et hypocrite, il leur était facile de méconnaître, de rejeter les ordres ou les représentations les plus légitimes, et d'obtenir gain de cause par des rapports mensongers, auprès d'un Père immédiat absent. Toujours porté par ses bonnes qualités naturelles, à ne penser mal du prochain qu'à la dernière extrémité, dom Augustin fut plusieurs fois la dupe de la calomnie, parce qu'il avait peine à croire à la calomnie, et il prononça contre l'innocent accusé, parce qu'il était lui-même incapable d'accuser un innocent. C'est là le seul reproche sérieux que nous ayons recueilli de la bouche de ceux qui l'ont connu, et nous aimons trop la vérité pour ne pas la dire même à dom Augustin ; sa vie est d'ailleurs assez belle pour que nous ne craignions pas de laisser paraître une ombre sur ce tableau gigantesque. Toutefois Sa Sainteté ne fut pas très effrayée de cet abus ; car elle lui laissa

tous ses pouvoirs, elle lui fit même dire expressément qu'elle les lui conservait, et nous voyons, par ses lettres, qu'il gouverna, de Rome même, ses diverses maisons.

On lui reprochait une grande dureté pour ses inférieurs, une sévérité inflexible; les faits abondent pour prouver le contraire. Nul ne fut plus attentif aux besoins de ses frères; il veillait sur leur santé avec la sollicitude d'une mère (laissons-lui cette comparaison qu'il affectionnait); il découvrait en eux des indispositions dont ils ne se doutaient pas, et il leur imposait des soulagemens dont ils s'étonnaient eux-mêmes. De Rome, en confiant de nouveau au père Marie-Michel le gouvernement de Bellefontaine, il le mettait, par ordre, à l'infirmerie, et lui défendait d'en abandonner le régime avant une permission expresse. Il avait pour les malades une tendre compassion, il se plaisait à leur rendre lui-même les soins les plus vulgaires ou les plus pénibles. Dans ses visites, il passait volontiers une partie de son temps auprès des infirmes. A Aiguebelle, on l'a vu plusieurs fois remplacer l'infirmier, laver les ulcères, panser les plaies, quelquefois après y avoir appliqué ses lèvres par dévotion pour les membres souffrans de Jésus-Christ. S'il s'agissait de reprendre quelque coupable, on voyait en lui plutôt l'affliction d'un père que la sévérité d'un supérieur. Il prenait sa tête entre ses mains, et d'un ton pénétré, il disait: « Mon ami, comment avez-vous pu faire cela? » A la moindre marque de repentir, il ne savait plus que prononcer des paroles de consolation et d'encouragement. Nous avons sous les yeux une lettre où ce caractère de charité se retrouve parfaitement. Un religieux qu'il avait chargé d'une fondation, venait de lui refuser l'obéissance, et, cédant à des suggestions perfides, il annonçait en termes injurieux et en bravades grossières, sa révolte à son supérieur. Dom Augustin, au bout de quelques jours lui répondit: « J'espère que vous aurez fait de sérieuses réflexions pendant

cette retraite, et que vous aurez pris une ferme résolution de réparer le mal que vous avez commis depuis la dernière... Vous à qui le Seigneur a fait tant de grâces depuis que vous êtes sur la terre et à qui il voulait en faire de plus grandes encore en vous séparant du monde, vous à qui il a pardonné tant de péchés sous cette seule condition que vous seriez fidèle à vos promesses, n'en doutez pas, il vous abandonnera si vous ne profitez du dernier effort qu'il fait par ma bouche pour vous sauver. Il vous dit : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique, tu vero...* Oh, mon cher ami, que ces deux paroles, si courtes en apparence, doivent cependant vous dire de choses ! *Tu vero*, quel tendre et vif reproche, si votre cœur n'est pas tout-à-fait endurci. *Tu vero...* mais vous qui aviez assuré votre abbé, qui me remplace, qu'il pouvait compter sur vous ; vous nous avez donc trompés tous les deux. *Tu vero...* mais vous que j'avais envoyé pour faire refleurir l'ordre de Cîteaux, pour sauver les âmes !... Je ne me recommande pas, comme à l'ordinaire, à vos prières, quelque grand besoin que j'en aie, parce que je ne vous crois pas en état de grâce, mais je vous conjure de vous y mettre au plus tôt, et alors de ne pas m'oublier. » Ajoutons un dernier fait dont il existe peu d'exemples, et qui suffirait à réfuter toutes les accusations. Un jour, à Aiguebelle, dans sa visite régulière, il s'aperçut que la bonté extrême du père Etienne, accrue encore par les faiblesses de l'âge, ne pourvoyait pas assez au maintien de la régularité. Il lui en fit de sévères reproches que le vieillard reçut à genoux. Mais, après le premier mouvement, il craignit de n'avoir pas assez concilié les égards dus à la vieillesse avec le zèle de la règle, il revint donc à la chambre du père Etienne, et lui rappelant ce qui s'était passé entre eux, il se mit à genoux devant son inférieur, et lui demanda pardon de ce qu'il appelait son emportement. Mais cette réparation lui parut encore incomplète, et il voulut la rendre

publique en disant à un religieux : « Le cœur me saigne d'avoir réprimandé ce saint vieillard. »

On l'accusait de s'épargner lui-même, de se donner de grands adoucissemens qu'il refusait aux autres. Rappelons-nous ici ce que nous avons vu précédemment, cette sobriété excessive dans les voyages qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. C'était bien à lui que s'appliquaient ces paroles de saint Paul : *Castigo corpus meum, non quasi in aerem verberans*. Des religieux qui l'ont connu, un abbé qui a été novice de son temps, nous ont assuré que personne, dans l'ordre, n'a jamais porté si loin la mortification, et si nous pouvions avoir ici quelque chose à lui reprocher, ce serait plutôt un excès de zèle contre lui-même. Quelques-uns de ses adversaires lui ayant vu manger de la viande en voyage, conclurent de là que, loin de ses religieux, il s'affranchissait de la règle qu'il leur avait imposée. Ces gens-là ne savaient pas sans doute que la maladie était la seule cause de cette exception, et qu'il avait donné la même permission à tous les religieux qui se trouveraient dans le même cas. Dans les dernières années de sa vie il tentait d'incroyables efforts pour pratiquer sans adoucissement toutes les austérités dont il avait été le propagateur, et souvent il excitait la compassion plus encore que l'admiration de ses religieux, par l'abattement où le réduisait une bonne volonté supérieure à ses forces.

Sa prompte arrivée à Rome déconcerta singulièrement ses adversaires ; on avait annoncé qu'il n'obéirait pas, et il se présenta au premier appel. On avait parlé de sa turbulence, de cette humeur inquiète vulgairement appelée de l'intrigue, et on trouva en lui une âme calme qui se remit tout entière aux mains du pape et attendit, avec une patience incompréhensible pour des hommes prévenus, le jugement qui devait lui être signifié. On comptait sur les réclamations de ses religieux pour l'accabler de leurs plaintes, et on reçut de

tous ses monastères des déclarations pareilles à celles de 1795, qui protestaient en sa faveur et sollicitaient le maintien de son autorité. On attendait les dénonciations des évêques dont les diocèses avaient été troublés, disait-on, par les fondations et les extravagances de cet homme, et ces dénonciations n'arrivaient pas ; on recevait, au contraire, la nouvelle qu'un évêque ayant visité un des monastères, en était revenu édifié et surpris comme la reine de Saba. Un évêque avait écrit que dom Augustin n'irait pas à Rome, ou que s'il y allait il serait mis en prison ou dans une maison de fous, par grâce ; et à peine il se fut fait connaître qu'on le regarda comme un homme de grand sens, capable de traiter les affaires les plus sérieuses. On le lui dit à lui-même à la secrétairerie de la congrégation chargée de le juger.

Mais au lieu de parler nous-même, produisons une pièce qui ne saurait être suspecte, le rapport de l'archevêque d'Ancyre, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers. On y trouve partout le sentiment de surprise d'un homme qui croyait avoir à juger un grand coupable, et qui, après l'examen de l'affaire, ne trouve que vaines accusations et bavardages ridicules. Voici le texte : « On nous avait « épouvantés par de vaines clameurs contre ce père Augus- « tin, qui, humble et soumis, est venu tout de suite à « Rome, où il est encore, pour recevoir les ordres qu'on lui « donne de temps en temps relativement à sa règle. Il y a « cinq mois qu'on a demandé des données précises sur les « plaintes graves qui ont provoqué l'appel et un voyage de « cinq cents lieues, et il n'a paru aucun chef d'accusation « contre lui. Bien plus, Vos Eminences auront bientôt sous « les yeux une lettre écrite au prieur d'une Trappe, après la « visite qu'y avait faite un des évêques plaignans, dans la- « quelle il dit qu'il a été enchanté de tout ce qu'il a trouvé, « et qu'il entre dans les sentimens de la reine de Saba :

« *Donec ipsa veni et vidi oculis meis, et probavi quod* « *media pars mihi nuntiata non fuit.*

« Il y a un an qu'ils firent appeler cet abbé *intrigant* par « la sainte congrégation, et Vos Excellences se rappelleront « qu'on nous le dépeignit comme si indomptable que si on ne « le retirait de son poste, il serait impossible de purger la « France des troubles que ses établissemens y occasion- « naient. De là on l'appela comme en tremblant, craignant « qu'il ne vînt pas ou qu'il prît la fuite, peut-être en Amé- « rique ; cependant il se rendit à l'appel. Depuis le mois de « juillet, au plus fort de la canicule, le pauvre abbé est à « Rome. Sept mois après, la sainte congrégation écrivit à « ses accusateurs de nous donner des détails particuliers sur « les motifs de son appel. Depuis cinq mois ils n'ont pas « daigné nous répondre pour nous instruire comment un « Bénédictin, père de tant d'établissemens pieux, a été « arrêté dans sa carrière, et appelé sans viatique jus- « qu'ici.

« Quatre jours après cette intimation, il entendit le nom du « saint Père, il crut reconnaître la voix de Dieu, *et longo et* « *recto tramite*, il partit pour Rome. Ici il ne s'est jamais plaint « de la forme de son *veniat*. Il s'est présenté à l'obéissance « avec joie, et a demandé comment il devait la pratiquer. « On lui a demandé avec peine les lettres qui l'autorisaient « à faire tant d'établissemens. Le pauvre abbé, toujours « franc et soumis, m'a produit la fondation de l'abbaye de « la Val-Sainte, approuvée et reconnue par Pie VI. Lors- « que je lui parlai des autres établissemens, il parut surpris « qu'on lui demandât autre chose. Il m'apporte de temps en « temps des lettres pleines des soupirs de ses ermites pour « son retour, du désordre que cause son absence, de la nou- « velle d'une rétractation qu'a faite un évêque de quelques « soupçons sur ses mœurs.

« Vos Excellences ont déjà vu s'il est importun par ses

« visites et par ses instances. Un intrigant serait tout le « jour dans les antichambres. Rester un an sans écrire un « billet pour presser une cause qui attaque l'honneur, la « réputation , le rang, le zèle , me semble une chose ex- « traordinaire.

« Il vient rarement chez moi, et avec timidité. Pour que « je n'en sois pas surpris, il me dit toujours qu'il est prêt à « venir toutes les fois qu'il sera appelé. Une seule fois, il y a « quelques mois, il me demanda comment allait son affaire : « je lui répondis qu'on attendait la réponse des évêques ; il « ne s'est plus informé de la cause de ce retard.

« En recevant de lui quelques documens pour former un « sommaire des entraves que souffraient ses établissemens, « je puis confesser mon étonnement de n'avoir jamais en- « tendu de sa bouche une parole de plus que le simple fait. « Je puis attester qu'en l'entendant parler de l'évêque de « Séez, dont il avait beaucoup à se plaindre à cause de ses « vexations, je n'ai pu savoir s'il a quelque défaut et quel « est son naturel. A mon âge, je n'ai jamais connu d'homme « ayant une longue contestation avec d'autres, à qui je « puisse rendre un pareil témoignage.

« Quant à sa conduite en public, où il paraît rarement, « l'on n'a jamais entendu personne y reprendre la moindre « chose.

« Les Bernardins eux-mêmes, qui l'avaient refusé au « commencement, m'ont assuré qu'il est délicat pour son « régime et pour les remèdes ; mais qu'il fait maigre, qu'il « est sobre, qu'il ne boit presque pas de vin, qu'il édifie par « sa retraite, son silence perpétuel et ses oraisons prolon- « gées pendant plusieurs heures. »

Ce rapport, qui fut rédigé un an après l'arrivée de dom Augustin à Rome, démontre évidemment que ceux qu'on avait d'abord prévenus contre lui, ne trouvaient plus, dans la connaissance de l'affaire, matière à condamnation. Le

Saint-Père, lui-même, l'avait traité avec honneur dès le commencement, et, pendant toute la durée de son séjour, il lui continua la même bienveillance. Il lui fit donner un logement au monastère de Saint-Bernard des Thermes, il lui fixa une pension. Seulement il voulait toujours le retenir à Rome. Dom Augustin ne pouvait s'expliquer la cause de ce retard. Mille bruits circulaient, qui tous l'inquiétaient également ; question de juridiction, question d'observance ; on ne savait si les maisons de la Trappe, en France, seraient soumises aux évêques, ou si elles releveraient immédiatement du président de l'ordre de Cîteaux. On disait que le Saint-Père avait l'intention de réunir tous les pénitens des différens ordres sous une règle commune ; on disait aussi qu'on forcerait la Trappe à descendre, et que les réglemens même de l'abbé de Rancé ne seraient pas maintenus, parce qu'on les trouvait trop austères. Le pauvre abbé, au milieu de toute cette agitation, ne savait à quoi se prendre ; il n'apprenait rien qui pût arrêter les mauvais desseins de ses adversaires, ni faire entrevoir à ses disciples la fin de leurs incertitudes ; mais il ne cessait de les encourager à la patience, à la persévérance, leur rappelant que leur fidélité et leur résignation étaient seules capables d'amener une conclusion digne de la gloire de Dieu et favorable à leur salut.

Pour leur rendre moins pénible la prolongation de son absence, il leur représentait de combien d'affaires le Souverain Pontife était accablé. « Je comprends très bien que les affaires ecclésiastiques de France doivent arrêter les nôtres. Je me mets à la place du pape, et à sa place je ferais comme lui. » Il leur citait l'exemple des saints : « Vous savez que M. de Rancé est resté à Rome près de deux ans sans rien obtenir ; je lisais, il y a quelque temps, dans la vie d'un saint évêque, qu'il fut dix ans à Rome avant d'obtenir ce qu'il désirait. Je lisais encore, il n'y a pas huit jours, que

saint Brice, successeur de saint Martin, fut obligé d'y rester avant de se justifier, l'espace de sept ans, quoiqu'il fît des miracles qui donnaient évidemment tort à ses ennemis. »

Il savait qu'en France on tentait de grands efforts pour les détacher de son obéissance, pour les forcer à diminuer leurs austérités. Eloigné de ses ennemis et de ses enfans, empêché de combattre les uns de près, d'encourager, de soutenir les autres par ses paroles et par ses exemples, il y suppléait par ses lettres, dont le nombre et l'étendue témoignent que les fatigues, la vieillesse et les chagrins n'avaient rien diminué de son activité et de l'ardeur de son âme. Ici encore il leur citait l'exemple des saints : « Puisque j'en suis sur mes lectures, je vous dirai que je lisais aujourd'hui quelque chose qui a assez de rapport à la circonstance où nous nous trouvons. C'est dans la vie de sainte Fare, abbesse de Farmoutier, en l'an 617. « Notre sainte, dit l'historien, entretint une correspondance parfaite entre son monastère et celui de Luxeu (sous le gouvernement duquel elle vivait); c'est ce qui fit qu'elle ne put demeurer indifférente aux persécutions que le moine Agreste avait suscitées à saint Eustase. Ce brouillon, qui avait entrepris de faire condamner la règle de saint Colomban dans un concile tenu à Mâcon, et de la faire abandonner par tous les monastères, avait déjà gagné beaucoup de monde, et avait même surpris saint Romaric, et saint Amet, abbé de Remiremont, lorsqu'il vint tenter sainte Fare, pour l'attirer dans son parti ; il la trouva heureusement prévenue contre ses artifices; elle l'obligea de se retirer, après lui avoir fortement reproché sa perfidie et sa malignité. » J'ai voulu vous citer ces exemples pour vous faire comprendre que tout ce qui est arrivé et tout ce qui peut arriver par la suite ne doit pas vous ébranler ni vous décourager. Tâchez seulement d'être fidèles à vos vœux jusqu'à la fin, et souvenez-vous

toujours de ces paroles de notre divin Sauveur : *Qui perseveraverit in finem, hic salvus erit.*

Sa plus grande sollicitude était la pensée que peut-être ses enfans se laisseraient aller à ne plus le reconnaître pour père, à se soumettre, comme on les en pressait, à l'autorité de l'ordinaire, et qu'ainsi les frères seraient séparés, et les membres de la même famille deviendraient étrangers les uns aux autres; quelques-uns même avaient déjà cédé. Il leur prêchait, en conséquence, l'union, la charité fraternelle. La charité, c'est par excellence la vertu de dom Augustin, sa seule recommandation, son seul précepte; depuis le jour où il emmena ses frères en Suisse, en leur disant : « *Diligamus nos invicem*, » jusqu'au dernier moment de sa vie, il a tout rapporté, tout réduit à la charité. Citons encore une de ses lettres; on nous pardonnera tant de citations, quelque longues qu'elles soient. La moindre parole d'un tel père, la moindre expression d'une si ardente charité, ne vaut-elle pas beaucoup mieux que toutes les phrases, toutes les exclamations d'un pauvre historien comme nous?

« Comme je prévois que l'esprit ennemi cherchera, pour « vous perdre plus sûrement, à vous attaquer par le fonde- « ment de la vie religieuse, c'est-à-dire du côté de l'atta- « chement, de l'amour, de la soumission que vous devez à « celui qui tient la place de Dieu, et que vous avez toujours « eus pour moi jusqu'à présent, je viens vous ouvrir mon « cœur, et vous prémunir contre une tentation qui vous se- « rait si funeste, puisqu'elle vous ferait sortir du bercail de « Jésus-Christ, en vous détachant de l'autorité de saint « Pierre, et des papes ses successeurs, pour vous faire en- « trer dans le schisme, qui est le pire de tous les maux : car « tant que le pape n'aura pas rompu les liens qui m'atta- « chent à vous, vous ne sauriez vous en séparer, quand « tous les évêques de France voudraient vous y engager, « sans vous séparer de Sa Sainteté elle-même.

« *Caritas nunquam excidit.* La charité, quand elle est « véritable, quand elle est vraiment la charité de Dieu, ne « cesse jamais. *Nunquam excidit;* il n'est pas un seul in- « stant où elle ne soit également vive, également désinté- « ressée, également généreuse. Il n'est pas de circonstance, « il n'est pas de mauvais procédés, il n'est pas de peine, de « désagrément, de chagrin et d'affliction qui puisse la faire « disparaître. *Nunquam excidit;* au contraire, plus on fait « de mal à celui qui a le bonheur de la posséder, et qui en « est sincèrement animé, plus il s'efforce de faire du bien, « plus il s'attendrit sur le sort de ceux qui, en le blessant, se « blessent eux-mêmes, et c'est la plaie de leur âme qui « l'afflige plutôt que sa propre douleur. *Nunquam excidit;* « plus on le repousse, plus il s'empresse, plus il trouve de « satisfaction à courir après ceux qui le fuient, à estimer « ceux qui le méprisent et le dédaignent, à rechercher ceux « qui le blâment et le rejettent. Et s'il était jamais obligé « d'user de quelque sévérité, c'est alors que dans le fond « de son cœur sa charité serait plus ardente : *Nunquam* « *excidit.*

« Pressé par cette charité divine, je vous ai écrit, mes « chers frères, il y a quelques mois, une lettre toute d'amour, « et vous en avez été touchés jusqu'aux larmes, du moins « vous me l'avez écrit, et si quelques-uns de vous ont « changé, quant à moi je suis toujours le même pour vous ; « je ne dis pas assez, je me sens au contraire plus pressé « de charité à mesure que vous êtes plus pressés de périls « et de tentations.

« Vous n'auriez pas de peine à le croire si vous saviez ce « que c'est que l'amour paternel d'un père spirituel. Saint « Augustin, mon patron, dit que son emploi n'est autre « chose que l'office continuel de l'amour : *amoris officium ;* « saint Chrysostôme, que c'est le meilleur argument pour « prouver l'amour, *amoris argumentum;* saint Grégoire,

« que c'est le témoignage, l'exercice continuel de l'amour :
« *amoris testimonium*; et j'oserai dire avec saint Paul, que
« si vous avez plusieurs maîtres, plusieurs guides, différens
« supérieurs, vous n'avez qu'un seul père : *Si decem millia*
« *pædagogorum habeatis in Christo*, *sed non multos pa-*
« *tres*; car c'est moi qui vous ai enfantés en Jésus-Christ :
« *in Christo vos genui;* c'est moi, qui, comme un père
« tendre, vous ai arrachés à la fureur des révolutionnaires
« français en vous conduisant dans l'Helvétie; qui, comme
« une mère vraiment amoureuse de vous, vous ai soustraits
« au glaive de ces furieux, quand ils sont entrés dans la
« Suisse, en vous conduisant au nombre de deux cent qua-
« rante-quatre jusque dans la Russie; qui, comme un pas-
« teur fidèle et vigilant, suis allé vous chercher parmi les
« sauvages de l'Amérique, du moins ceux qui ont eu le cou-
« rage d'y aller, quoique je fusse poursuivi moi-même à
« toute outrance, et avec la plus grande fureur, par nos en-
« nemis, qui disaient qu'il fallait faire un exemple de moi.
« Et pour vous faire connaître, dans les circonstances ex-
« traordinaires où nous sommes, tout mon dévoûment pour
« vous, et l'attachement fidèle que vous devez avoir pour
« moi, je vous dirai ce que je n'ai jamais dit à personne,
« au risque de passer pour peu sage, comme saint Paul, en
« parlant à mon avantage; car on doit ordinairement cacher
« ce qui peut attirer quelques louanges, puisque nous ne
« sommes tous, et moi surtout, que misères. Je vous dirai
« cependant, *insipiens dico*, que pensant que peut-être on
« n'en voulait qu'à moi-même, et que si on me tenait une
« fois, on vous laisserait tranquilles, j'ai été sur le point de
« repasser la frontière, afin de me livrer pour vous sauver.
« Peut-être ai-je mal fait de n'avoir pas suivi cette pensée,
« puisque j'aurais eu le bonheur de mourir pour vous et
« pour la charité, mais du moins j'ai pu depuis vous être
« de quelque utilité, et si vous trouvez que tout cela soit

« peu de chose, soyez assurés que je suis prêt d'en faire
« pour vous beaucoup davantage : *Si parva sunt ista, adjiciam multo majora...*

« Mais prenez garde, il ne faut pas que ces petits reproches, « que mon devoir m'oblige à vous faire, et que je fais, « même aux plus coupables, avec toute l'affection d'un « père tendre, troublent la charité qui doit régner parmi « vous tous, en vous inspirant du mécontentement contre « ceux d'entre vous qui ont manqué à ce qu'ils me devaient « à tant de titres. Souvenez-vous que vous êtes tous mes « enfans, que nous sommes tous fragiles, que le sort de « l'homme est de se tromper et de s'égarer en beaucoup de « choses; que la faute où quelques-uns sont tombés, vous « pouvez y tomber vous-mêmes ; que ceux qui ont manqué « si essentiellement à l'obéissance qu'ils avaient vouée à « Dieu, vous serviront peut-être de modèles à l'avenir, en « fait de soumission ; enfin, qu'il n'y a que ceux qui per- « sévèrent dans leur égarement jusqu'à la mort, dont on « puisse véritablement dire : *Perseverare diabolicum.*

« Je finis donc, mes très chers frères et enfants vraiment « bien aimés, en faisant pour vous, à Dieu, la même prière « que faisait notre divin Sauveur à son Père, pour ses dis- « ciples et leurs successeurs, et par conséquent aussi pour « vous. *Pater sancte*, Père saint, conservez dans la charité « ceux que vous m'avez confiés : *Serva eos quos dedisti « mihi, ut unum sint*. Oui, ce que je demande en ce mo- « ment pour eux, c'est qu'ils ne soient qu'un entre eux, *ut « unum sint*, et que, par cette intime charité, ils consomment « l'œuvre de leur sanctification : *ut sint consummati in « unum*, et que les fidèles, ne voyant parmi eux que paix, « union et amour, ne puissent trouver matière à se scan- « daliser, mais reconnaissent, au contraire, que l'esprit de « Dieu est vraiment avec eux; *ut cognoscat mundus*. J'ai « toujours tâché, Seigneur, de leur inspirer, et de conserver

« dans leurs cœurs la sainte charité. Je leur ai dit souvent « que vous étiez la charité même, que c'était votre attribut « principal, votre nom par excellence : *Deus caritas est ;* je « puis donc dire, comme votre divin Fils, que je leur ai fait « connaître votre nom le plus doux : *Notum feci eis nomen* « *tuum.* Et puisque cette charité divine vous plaît tant, ô « mon Dieu, je prends la résolution de la leur prêcher encore « davantage, de la leur prêcher toujours, de la leur prêcher « jusqu'à la mort, à l'exemple de votre disciple bien aimé, « et j'ose dire avec Notre Sauveur : *Notum feci eis nomen* « *tuum et notum faciam.* Je puis donc, mes très chers « frères, vous assurer que c'est dans le sein de cette charité « toute divine, que je suis cette fois, plus que jamais, tout à « vous en son amour... »

Saint Bernard, séparé de ses moines par la grande importance que le pape et toute l'Eglise lui avaient faite, écrivait en gémissant : « Mon âme est triste jusqu'au retour ; » il demandait, comme une faveur insigne, d'être ramené à Clairvaux, d'y mourir au milieu de ses frères, et de mêler les dépouilles mortelles du pauvre aux corps des autres pauvres, dans l'habitation commune de la mort. Il eut ce bonheur si ardemment désiré, et sept cents religieux, recevant son dernier soupir, élevèrent son âme, sur les ailes de leurs prières, jusqu'au séjour des bienheureux. Dom Augustin disgracié, réduit à attendre indéfiniment la sentence qui déciderait de son propre sort, et de l'avenir de ses œuvres, se sentait dépérir dans l'exil, et voyait approcher le moment douloureux où il finirait sa vie loin de ceux à qui il l'avait consacrée tout entière. Ses affaires n'avançaient pas, et son corps, épuisé par tant de sacrifices, perdait le peu de forces que son zèle et la haine de ses ennemis lui avaient laissées. Toujours dévoré d'une grande ardeur pour le salut des âmes, au moment même ou ses fondations en France étaient arrêtées par la prudence et l'autorité du Saint-Siége,

il s'occupait d'en préparer une nouvelle dans le royaume de Naples. Pendant les vacances de 1826, il vint dans cette ville, fut présenté au roi, et s'entretint avec lui de l'établissement d'une maison de la Trappe dans ses états. Mais ce voyage augmenta sa faiblesse, et comme au retour il voulut visiter le mont Cassin, il y tomba gravement malade. Ce lui fut une consolation sensible de penser qu'il pourrait mourir aux pieds du législateur dont il avait si constamment propagé la loi, et aux pieds de sainte Scolastique, la législatrice et la patrone naturelle des religieuses, dont il avait renouvelé l'institut. Quand il crut que sa dernière heure était proche, il demanda les derniers sacremens, et voulut aller les recevoir à l'église, non pas porté sur un brancard, mais appuyé sur les bras de deux religieux. Ce devoir rempli, il adressa aussitôt à tous ses monastères une circulaire, qui était son testament spirituel, et qui contenait quelques bonnes paroles pour tous ceux que la Providence avait mis sous sa conduite. Il commençait par les religieuses, et leur rappelant, par des éloges empruntés à saint Cyprien, la perfection de leur état, il leur faisait voir dans cette noblesse même, l'obligation de la soutenir par la pureté du cœur, par le renoncement aux pompes du siècle, par la soumission à l'autorité. Passant de là à ses frères, ses fils aînés, il remerciait tous ceux qui lui étaient restés fidèles, pardonnait à ceux qui lui avaient fait du mal, et recommandait à tous l'oubli dont il donnait l'exemple. Il protestait de sa tendresse pour ses chers frères convers et donnés, dont il se souviendrait toujours. Il finissait par les petits enfans du tiers-ordre, dont le salut lui avait toujours été si précieux, et promettait à leur sagesse le royaume du ciel : *Talium est regnum cœlorum*. Puis, après s'être recommandé aux prières de tous, il concluait par un acte d'humilité et de charité universelle :

« Je vous prie tous en général, et chacun en particulier, « comme si cette lettre n'était que pour lui, de me pardonner

« tous mes manquemens à votre égard, qui sont partis de « mon imperfection, mais non pas de mon indifférence et de « mon défaut d'amour pour vous.

« Faites des copies bien en règle et bien écrites de cette « lettre, et envoyez-les dans toutes nos maisons : 1° à Aiguebelle; 2° à Bellefontaine, pour les frères et les sœurs; 3° à « la Meilleraye, par Nantes, département de la Loire-Inférieure; 4° à Lyon; et chargez nos sœurs d'en faire des « copies pour Bayeux, pour Montigny, pour l'Angleterre, « pour Louvigné-du-Désert, par Fougères (Ile-et-Vilaine). « N'oubliez pas Westmal, par Anvers, et nos frères qui « sont en Alsace, non plus que ceux de Bellevaux, par Besançon, mais commencez par Lyon. »

Cependant Dieu lui rendit la santé et lui permit de revenir à Rome. Il y continua son travail et reprit, quoique de si loin, sa surveillance infatigable sur ses monastères, plus menacés que jamais. Nous avons une dernière lettre, où il exprime son étonnement des tentations nouvelles qui avaient été employées pour séduire ses religieux et ses religieuses, et sa joie de la résistance courageuse et invincible que les uns et les autres y avaient opposée. Toutefois, il semble craindre qu'il ne faille tôt ou tard céder aux réclamations, et dans la prévision de ce changement forcé, il leur fait connaître dans quel esprit et à quelles conditions il pourra être permis de transiger. « Si vous êtes obligés de diminuer quelque chose « des austérités que saint Benoît et sainte Scholastique vous « ont prescrites, appliquez-vous à compenser ces adoucissemens par une plus grande fidélité, un zèle plus ardent, « à pratiquer les vertus intérieures que la règle recommande, et surtout les chapitres de l'obéissance et de l'humilité et tout ce qui y a rapport. Que ce soit là l'objet « principal de vos méditations et de vos résolutions. Considérez toujours avec soin ce qu'a fait Notre-Seigneur durant sa vie pour nous apprendre à souffrir, et ce que nous

« serons bien aises, à l'heure de la mort, d'avoir fait pour « participer à ses mérites, sans lesquels nous ne pourrions « être sauvés. »

La crainte que le danger ne devînt plus pressant et que son absence prolongée ne donnât à ses adversaires une confiance sans bornes le décida à quitter Rome et à rentrer en France. Il partit au mois de juin 1827, après deux ans de séparation. La Sainte-Baume était le premier de ses monastères qui s'offrît à lui ; il s'y rendit, pour se remettre d'un voyage qui avait encore augmenté sa faiblesse. L'évêque d'Angoulême était venu visiter la grotte; dom Augustin voulut le rejoindre à l'autel de Sainte-Madeleine, mais un faux pas le renversa, et il alla donner de la tête sur un rocher. Le coup était dur, la blessure assez grave, il resta étendu et évanoui. La communauté ayant été avertie quelques instans après, accourut pour le relever, et le rapporta sur une charrette. Le sang coulait avec assez d'abondance, et le blessé était livré au délire. On lui prodigua des soins qui firent espérer la guérison ; mais il aurait fallu un long repos, et son ardeur n'en avait jamais connu. Dès qu'il put se tenir sur ses pieds et que la souffrance fut devenue supportable il se remit en marche. Il visita Notre-Dame-des-Lumières, maison du tiers-ordre, près d'Avignon, puis Aiguebelle. Là il resta dix jours, non pas pour s'accorder les adoucissemens que réclamait son état, mais pour reprendre l'exercice des plus rudes mortifications. Ceux qui l'y ont vu, regardaient comme un prodige qu'il n'y fût pas mort, tant était grande la sévérité dont il usait contre un corps exténué. Il prit la route de Lyon. Arrivé dans cette ville, comme il approchait du monastère de Vaise, il entendit les cloches des religieuses. « Il me semble, dit-il à son compagnon, qu'on sonne pour un mort. » Avait-il en ce moment le sentiment de sa fin prochaine, ou parlait-il au hasard? On ne peut le décider; mais il annonça l'intention de rendre une

visite à l'archevêque, pour continuer ensuite son chemin. Comme le chapelain des religieuses lui représentait qu'une pause de quelques jours lui était indispensable, et que tel était l'avis du médecin : « Oh ! mon ami, répondit-il, le grand-maître ordonne de marcher quand le besoin l'exige. » Cependant de violentes coliques l'avertirent qu'il n'était plus le maître de son corps ; la douleur le força de garder la chambre. Le lendemain, il témoigna le désir de se confesser au religieux qui l'assistait ; celui-ci lui offrait d'appeler un prêtre du dehors, mais l'humilité profonde du malade n'éprouva aucun embarras à prendre pour juge un de ses inférieurs. La confession finie, il reçut les derniers sacremens avec une foi et une piété dignes de toute sa vie, avec la joie du serviteur fidèle qui, après avoir soutenu le poids du jour et de la chaleur, va recevoir, en échange des tribulations humaines et passagères, le poids éternel de la gloire divine.

Les quatre jours suivans se passèrent dans un grand calme ; la crainte du jugement, l'horreur naturelle de la mort ne troublèrent pas un seul instant cette âme depuis long-temps détachée du corps, cette conscience qui n'avait jamais cherché que la sainte volonté de Dieu. On le voyait prier intérieurement avec la vénération d'un ange et la confiance d'un élu. Ses enfans furent admis en sa présence ; il leur rappela les instructions contenues dans la lettre du mont Cassin, leur fit baiser son anneau pastoral et leur donna sa bénédiction. Dieu lui réservait, pour sa mort, un jour cher aux moines de Cîteaux, et à lui en particulier, le jour de saint Etienne, le jour anniversaire de l'ouverture des chapitres pour l'institution de la réforme de la Val-Sainte. Le 16 juillet 1827, au point du jour, après avoir entendu les Matines récitées par le chapelain, au moment où le chœur chantait le *Te Deum*, en actions de grâces de la mort heureuse du troisième abbé de Cîteaux, dom Augustin remit son âme entre les mains de Dieu.

De grands honneurs furent rendus à la dépouille mortelle du serviteur de Dieu. Les religieuses de Vaise, voulant préserver de la corruption du tombeau la relique dont la Providence leur confiait la garde, firent embaumer son cœur et ses membres précieux. Le corps, revêtu des habits religieux et la face découverte, fut exposé pendant trois jours dans l'église à la vénération publique. La foule se pressa à l'entour, pour contempler une dernière fois cette belle figure, que la sérénité d'une mort paisible semblait avoir rendue encore plus douce et plus majestueuse. On s'estimait heureux d'emporter, comme un trésor de grand prix, quelques-uns de ses cheveux blancs, quelques parcelles de ses habits, du cordon de sa croix, ou même de sa chaussure. Le 19 juillet, jour choisi pour l'inhumation, un grand nombre d'ecclésiastiques et de fidèles, aussi distingués par le rang que par la piété, voulurent assister à la cérémonie suprême, à cette dernière entrevue où les amis ne se donnent plus rendez-vous qu'au ciel. Tous ceux qui avaient vu, qui avaient connu, qui avaient compris le grand homme, semblaient impatiens de protester en faveur de ses œuvres outragées et de lui adjuger la gloire que l'envie lui disputait. Et nous, qui avons eu l'insigne honneur d'être choisi pour son historien, quitterons-nous cette tombe sans déposer sur la froide pierre l'hommage de notre admiration, de notre affection et de nos regrets. Nous n'osons pas dire que nous lui apportons le témoignage de l'histoire et le jugement de la postérité; ce n'est pas à notre faiblesse qu'il appartient de faire les réputations, et ce récit, quelque travail, quelques recherches, quelque temps qu'il nous ait coûtés, n'est rien en comparaison de ce que tout autre, moins inhabile, aurait pu faire. Mais il nous sera permis d'exprimer au moins les convictions qu'a formées en nous une si longue étude, de si intimes rapports avec les pensées, les œuvres et les disciples du héros de la pénitence. Nous le proclamons

donc hardiment le sauveur de l'ordre monastique. C'est lui qui, s'opposant seul aux forces multiples de la république française, a retenu sur le bord de l'abîme ce qu'elle croyait y avoir précipité ; qui, paraissant sur tous les points envahis par elle, a suscité de courageux et immortels successeurs à ceux qu'elle avait tués ou dispersés. C'est lui qui, s'attaquant seul, dans le silence du monde, à la puissance de Napoléon, pour l'honneur de l'Eglise romaine, a fait voir qu'un moine pouvait oser plus que les rois, et que la patience d'un persécuté brisait les volontés d'un despote mieux que les armées et les coalitions. C'est lui encore qui, bravant la misère par la charité, l'indifférence par le zèle, les contradictions par la foi, a formé, soutenu, de nos jours et sous nos yeux, tous ces établissemens dont ses adversaires annonçaient dédaigneusement la fin prochaine, et qui se sont glorieusement affermis, pour leur confusion. L'homme qui a vaincu la république française, Napoléon et la misère, a déjà vaincu l'envie, n'en doutons pas. Quelques échos honteux des anciennes clameurs peuvent bien jeter un son aigre et discordant au milieu du concert de louanges qui s'élève de tous les points de l'Église; la gloire du vainqueur de Goliath ne pâlira pas devant la jalousie et l'impuissance des ingrats.

CHAPITRE XXIII.

État des monastères de la Trappe à la mort de dom Augustin. Supériorité provisoire de dom Antoine, abbé de Melleray. Reconstruction de la Grande-Trappe. Révolution de juillet. Nouvelles épreuves des Trappistes et nouveaux succès. Fondations en Irlande et en Belgique.

Au moment de la mort de dom Augustin, les monastères de la Trappe avaient déjà pris un grand développement. On comptait à Melleray cent soixante-quinze religieux de chœur, convers et frères donnés; quatre-vingts à Bellefontaine, non compris les réfugiés de la Grande-Trappe; quatre-vingts à Aiguebelle, vingt à la Sainte-Baume, quatre-vingts au Port-du-Salut, soixante-quinze au Gard, trente-cinq au Mont-des-Olives, trente au Mont-des-Cats, trente à Bricquebec; la petite maison de Saint-Aubin était la seule qui n'eût aucune chance de durée. Il existait donc en France seulement six cent douze Trappistes, auxquels il faut joindre ceux de la Grande-Trappe qui n'avaient pas encore recouvré leur monastère propre, ceux de Westmal, de Sainte-Suzanne et d'Amérique. C'était là ce que les travaux de dom Augustin avaient rendu à l'Église pour les vingt-quatre qu'il avait emmenés en Suisse.

Les religieuses Trappistines ne formaient pas un nombre moins imposant. On en comptait quatre-vingt-six à Sainte-Catherine de Laval, quatre-vingts aux Gardes, quatre vingt-six à Lyon, trente-cinq à Mondaye, trente-cinq au Mont-des-Olives; ce qui faisait un total de trois cent vingt-deux,

sans y comprendre celles d'Angleterre. Cette institution appartenait tout entière à dom Augustin ; il avait, de lui-même, recueilli hors de France les religieuses éparses de divers instituts, et reconstitué les religieuses cisterciennes par les sacrifices généreux dont nous avons parlé plus haut. Quand on se rappelle les tribulations, les avanies, les persécutions éprouvées par l'ordre de la Trappe depuis trente-six ans, et qu'on trouve encore en dernier résultat ce chiffre étonnant de mille religieux ou religieuses, demeurés plus forts que toutes les puissances ennemies, il suffit de constater le fait pour louer dignement l'instrument de la Providence.

Quelques-unes de ces maisons étaient parvenues à une prospérité véritable. Ainsi Aiguebelle avait réparé tous ses bâtimens, mis en rapport toutes ses terres, et, par des plantations considérables de mûriers, préparé et assuré un avenir heureux. Ainsi Bellefontaine s'était agrandie, régularisée ; un véritable monastère s'était élevé sur l'emplacement de l'ancien ; la maison était en état d'être érigée en abbaye, ce qui eut lieu l'année qui suivit la mort de dom Augustin. Mais aucun monastère de l'ordre n'avait prospéré autant que Melleray ; il convient de nous arrêter un moment à considérer les travaux de dom Antoine et de ses religieux, puisque c'est par Melleray que la réputation agricole des Trappistes a commencé.

Les religieux de Melleray n'avaient gardé pour leur propre travail que cinquante-cinq hectares, le reste devait demeurer aux fermiers jusqu'à l'expiration des baux, en 1826. C'était d'ailleurs une étendue suffisante au commencement, puisque, outre leurs terres à cultiver, ils avaient à réparer leurs bâtimens. Sur cet espace, ils tracèrent l'emplacement de leur jardin, et créèrent des chemins et des prairies. Ils avaient obtenu la permission d'emporter d'Angleterre leurs instrumens aratoires : la charrue écossaise, le rouleau pour

pulvériser la terre, et les grandes herses; ils s'en servirent avec avantage. Une première récolte de froment, seigle et avoine les encouragea. L'année suivante ils voulurent faire des prairies artificielles et semer du trèfle, cet essai manqua deux fois. Les habitans du pays, qui ne connaissaient pas cette culture, et qui l'avaient déclarée impossible, triomphaient de cet échec; mais dom Antoine, comprenant que la préparation insuffisante du terrain en était la seule cause, y remédia par la culture du ray-grass, fort usitée en Angleterre, et qui produisit l'effet attendu. Les plus belles prairies artificielles furent la récompense de cette tentative, et les voisins convaincus vinrent avec empressement chercher à l'abbaye la graine du trèfle, qu'ils cultivèrent à leur tour avec un grand profit. Comme c'est le jardinage qui fournit la plus grande partie de la subsistance des Trappistes, on s'occupa dès le premier jour, concurremment avec la culture des champs, de l'établissement d'un jardin. La plus grande partie de la place qu'il devait occuper était en friche ou rompue par des fossés; on fouilla hardiment ce sol stérile, on combla les vides, on pratiqua des écoulemens aux eaux par des canaux souterrains; puis on planta des arbres fruitiers de toute espèce, des treilles de chasselas furent dressées le long des murs ou des carrés; les légumes prospérèrent en abondance; le chou de la Vendée, la disette, le gros navet anglais appelé turneps, et par-dessus tout les pommes de terre, si utiles aux vrais moines de Saint-Benoît, et aux pauvres avec lesquels ils aiment à partager. Bientôt les Trappistes ne suffirent plus à la consommation de leurs légumes, ils firent vendre l'excédant au marché de Châteaubriand. Dès qu'on eut vu au dehors les produits de leur travail, on se les disputa, et on fit en quelque sorte aux moines une obligation d'approvisionner les marchés. On commença à venir chercher des graines de légumes, des plants d'arbres comme on avait fait la

graine de trèfle. Bientôt les religieux, pour satisfaire à tous les désirs, établirent des dépôts dans les villes voisines, à Rennes, à Nantes, etc.; et comme ils avaient à cœur de répondre à la confiance publique, ils perfectionnèrent encore les procédés de leur culture, et en particulier les moyens d'arrosage; ils employèrent les pompes qui, par des tuyaux de toile, portaient l'eau à deux cents pieds. Ils introduisirent une amélioration non moins notable dans l'entretien du bétail. La race des ruminans est très médiocre en Bretagne; il était difficile de la renouveler sans élément étranger; dom Antoine fit venir des vaches du Cotentin, qui souffrirent un peu de la route, mais se remirent ensuite et donnèrent d'excellens élèves; il en fut bientôt de la race bovine comme des légumes et des prairies: on vint de tous côtés chercher à Melleray les produits des troupeaux.

En 1826, les habitans de la contrée commençaient à reconnaître que leur routine était en défaut. Résignés à retirer peu de leurs terres, qu'ils croyaient incapables de rendre davantage, après avoir obtenu trois ou quatre récoltes d'un champ, ils le laissaient reposer ensuite pendant sept ou huit années. Neuf ans d'un travail soutenu leur avaient enfin appris que les terres s'améliorent par la variété des produits, et qu'elles peuvent rendre tous les ans. Ils le comprirent encore mieux, lorsque les fermiers de Melleray se retirant enfin, les moines se furent chargés eux-mêmes de la culture de tout leur domaine. Ils exécutèrent sur ces trois fermes ce qu'ils avaient essayé sur la première, mêmes défrichemens, mêmes plantations, même variété de culture. Les joncs et les bruyères furent remplacés par les plus belles moissons, et la culture du trèfle se fit désormais en grand. Depuis cette époque surtout, le trèfle est devenu la richesse du pays. Dom Antoine avait voulu que les instrumens aratoires, nécessaires à la communauté, fussent confectionnés dans la maison; quand leur supériorité fut reconnue, on le pria de fabri-

quer pour le dehors des herses perfectionnées, des charrues écossaises ; et le grand nombre de demandes rendit nécessaire l'établissement de quatre soufflets de forge, qui étaient toujours en activité. Comme il fallait employer beaucoup de bras et un temps considérable à battre le blé, le seigle, etc., dom Antoine fit venir d'Angleterre une machine à battre, que l'eau met en mouvement, et qui rend dans un seul jour soixante hectolitres de blé et cent dix d'avoines, sans employer plus de six personnes. Cette nouvelle importation, si utile à une communauté qui a besoin de ménager le temps, fut un nouvel objet d'admiration, et un particulier pria dom Antoine d'en faire confectionner une semblable pour lui.

Ce qui rend les travaux de Melleray plus remarquables que ceux de tout autre cultivateur, c'est la faiblesse des ressources dont les moines disposaient. La propriété, au moment de leur arrivée, était affermée à 3,600 francs, et jamais dom Antoine ne voulut recourir aux quêtes ; mais l'union des esprits, l'habitude des privations, la résignation à la volonté de Dieu et la foi à la Providence, dirigent l'emploi du temps, soutiennent la persévérance, suppléent aux retards des résultats, et pourvoient à tous les besoins par la modicité même des besoins. Quelle n'est donc pas l'utilité matérielle d'un ordre religieux travailleur ? On peut affirmer que dom Antoine, auquel sa naissance et sa célébrité donnaient une importance assez grande, a contribué puissamment à répandre ce goût d'agriculture, dont s'honorent aujourd'hui les hommes les plus élevés dans la société. Dès qu'un visiteur intelligent se présentait à Melleray, le père abbé se faisait un devoir de le conduire partout, de lui expliquer les travaux déjà exécutés, de lui exposer les méthodes suivies par les moines, afin de propager au-dehors, et de multiplier, pour le bien de la société, les avantages qu'ils avaient eux-mêmes obtenus. On ne pourra nier du moins que la face du pays, qui entoure Melleray, n'ait été

renouvelée par les exemples des Trappistes. Grâce à une imitation docile et lucrative, les jachères ont presque entièrement disparu, et tel champ qu'on ne cultivait pas, rapporte maintenant en dix-huit mois la valeur du fonds, par son produit en avoine, trèfle et ray-grass.

Dom Augustin étant mort, il fallait pourvoir à l'organisation des monastères de la Trappe. Le pape Léon XII nomma dom Antoine visiteur-général. L'abbé de Melleray fut chargé d'examiner l'état de toutes les maisons qui existaient en France, et de proposer les mesures capables d'établir, entre toutes ces filiations de la même mère, l'uniformité des pratiques et l'unité du gouvernement. Il était en même temps investi du pouvoir d'introduire provisoirement chez les religieuses les modifications qu'il jugerait indispensables. C'est ce voyage qui l'a mis en rapport avec le monde plus qu'il n'aurait voulu, et qui a fait sortir du cloître pendant plusieurs années, et rendu en quelque sorte publique, cette finesse d'esprit, cette amabilité de manières qu'il avait cru y renfermer pour toujours. On n'admira pas moins sa régularité inflexible, et sa parfaite humilité au milieu de l'empressement dont il était l'objet. Malgré ses soixante-trois ans, dont trente-deux de profession religieuse, il fuyait les soulagemens les plus légitimes, et pour parcourir toute la France, de Nantes à Strasbourg, et de Bailleul à Marseille, il refusa de prendre une voiture particulière, quoique le nonce Lambruschini le lui conseillât instamment.

Dom Antoine visita tous les monastères de la Trappe, hommes et femmes. Il crut devoir prescrire des adoucissemens dans plusieurs communautés de femmes où le zèle excédait peut-être les réglemens même de la Val-Sainte. C'est à ce moment qu'il interdit aux Trappistines de Mondaye ce vœu de victimes du Sacré-Cœur dont nous avons parlé. Il régla en général, pour les Trappistines qui suivaient les réglemens de la Val-Sainte, qu'elles pourraient

user de lait dans le carême, prendre, au lieu d'eau pure, la boisson du pays où chaque communauté était établie, que le lever n'aurait jamais lieu avant une heure du matin et que le dîner ne serait jamais plus tard que midi. Dans le rapport qu'il adressa au Saint-Père, il proposa la suppression du tiers-ordre, se fondant sur deux raisons; la première, qu'en France l'instruction publique était confiée exclusivement à l'Université, et que le tiers-ordre ne remplissait pas les conditions exigées par le gouvernement; la seconde, que Sa Sainteté voulant rétablir l'uniformité entre tous les monastères, cette uniformité était incompatible avec les réglemens donnés au tiers-ordre par son fondateur.

Il demandait la suppression du monastère de Saint-Aubin, et la conservation de tous les autres. Quant aux moyens d'établir l'uniformité de pratiques, il semblait conseiller de prendre pour base les constitutions de l'abbé de Rancé, sans doute parce que ce nom avait été souvent invoqué dans les derniers temps ; mais il y mettait des restrictions que nous croyons devoir reproduire, parce qu'elles prouvent qu'il s'attachait plus à l'esprit qu'à la lettre de ces constitutions :

« Monsieur de Rancé lui-même changerait bien des « choses s'il se trouvait dans nos temps, et s'il avait à « donner des réglemens à des maisons qui sont resserrées « par tant de besoins d'un côté, et tant de privations de « l'autre. »

Voici comment dom Antoine se prononce à propos du travail des mains :

« Saint Benoît en prescrit à-peu-près sept heures. Il est « vrai que l'office divin n'était pas alors aussi long qu'à « présent. M. l'abbé de Rancé obligé de ramener à un tra- « vail manuel des religieux qui, depuis long-temps, en « avaient perdu l'habitude, jugea avec sagesse qu'il ne fal- « lait pas effrayer des hommes délicats, en donnant un

« temps trop prolongé à un exercice dont ils ne goûteraient
« probablement pas d'abord les avantages ; il se contenta
« de prescrire trois heures par jour, moitié le matin, moitié
« l'après-midi ; rien de plus discret et de plus sage. Mais
« M. de Rancé donnait des règles à des religieux qui
« avaient fait vœu de pauvreté, et qui voulaient vivre
« pauvres, sans que leurs maisons le fussent véritablement,
« et pour lesquels le travail était un exercice de pénitence,
« et non un besoin et une nécessité. Les temps sont bien
« changés, les biens des monastères ont été enlevés, les do-
« tations de ceux qui existent à présent sont nulles ou pres-
« que nulles ; il faut dès-lors que les religieux trouvent
« dans un travail utile au moins une partie de leur exis-
« tence ; il faut qu'ils se rappellent ces mots de saint Be-
« noît : qu'ils seront heureux s'ils vivent du travail de leurs
« mains. Dom Augustin et ses frères, à la Val-Sainte, em-
« portés par un zèle plus admirable qu'imitable, avaient
« voulu trop faire ; ils avaient, avec les obligations ac-
« tuelles de l'office tout chanté, cherché à placer tout le
« temps que saint Benoît consacrait au travail ; de là des
« exercices trop cumulés, trop peu de temps de lecture et de
« réflexion. Il est pourtant bien vrai aussi que, si on donne
« à des religieux qui mènent une vie austère et pénible, qui
« pratiquent des veilles et des jeûnes, de trop longs interval-
« les, ils n'en seront ni meilleurs ni plus fervens ; l'engour-
« dissement, l'assoupissement, ou, ce qui est pis encore, la
« dissipation, viendront occuper une partie de leurs momens,
« et c'est ce qui a lieu actuellement dans plusieurs des mai-
« sons qui suivent les réglemens de l'abbé de Rancé. Les
« femmes surtout, plus légères, moins instruites, moins ca-
« pables d'occupations trop abstraites, ne gagneraient rien
« avec cette prétendue spiritualité : leur travail, d'ailleurs,
« en général est si aisé, si peu appliquant, si peu fatigant,
« qu'il peut facilement se concilier avec l'esprit d'oraison

« et la présence de Dieu. Quand je fis pressentir aux reli-
« gieuses, de Laval surtout, que les autres, par soumission
« au souverain chef de l'Eglise, abandonneraient sans mur-
« mure ni plainte leurs règles et leurs constitutions, si le
« Saint-Père l'ordonnait ainsi, je ne trouvai pas la même
« simplicité ni le même abandon. — Et notre esprit inté-
« rieur? me dirent-elles, d'ailleurs nous sommes assez
« riches. — Vous ne l'avez pas toujours été; c'est parce
« que l'on vous a fait des dons. Mais n'avez-vous pas de
« pauvres autour de vous? J'ai rencontré, en venant chez
« vous ce matin (c'était pendant l'hiver) des femmes, des
« enfans, qui n'avaient pas de bas, tricotez-en, pendant ce
« temps, en pensant au bon Dieu; vous aurez un double
« profit. Quelle est la dame dans les plus hauts rangs de la
« société qui ne travaille pas plus de trois heures par jour!
« Je crois que, sans nuire aux autres exercices, il serait
« très facile de placer quatre heures et demie ou cinq
« heures de travail par jour, ce qui n'écraserait personne,
« fournirait une ressource aux maisons pauvres qui en ont
« besoin, et contribuerait puissamment à la régularité des
« communautés. »

Nous avons tout cité par esprit d'impartialité d'abord, et ensuite pour faire voir que, dans son désir de mettre fin aux plaintes qui s'étaient élevées depuis quelques années contre dom Augustin, dom Antoine était prêt à sacrifier des pratiques auxquelles il tenait lui-même beaucoup. Car à Melleray, on travaillait plus de cinq heures par jour, au moins en été, comme on fait encore aujourd'hui dans les monastères qui ont conservé les traditions de la Val-Sainte, et il n'en est jamais résulté que des avantages pour la santé du corps et de l'esprit. Le rapport de dom Antoine fut envoyé au cardinal Odescalchi, préfet de la congrégation des évêques et des réguliers. Il devait servir de base à un travail d'organisation générale auquel le Saint-Père donnerait

son approbation. Mais cette conclusion se fit long-temps attendre. La Providence ne voulait pas que les monastères de la Trappe fussent constitués en congrégation avant d'avoir recouvré leur chef naturel. Les filiations existaient et la mère semblait effacée du sein de la France. La Trappe, mère de toutes les autres, abandonnée depuis plusieurs années, réclamait encore ses enfans, réfugiés chez sa fille de Bellefontaine. La reconstruction de ce monastère antique, berceau unique et centre de l'ordre, et l'élévation d'un abbé sur le siége de dom Augustin, pour être le père commun des autres abbés et des moines, devaient précéder le décret pontifical destiné à rassembler en un seul corps, et sous une autorité régulière, les diverses branches de la même famille.

Le bon évêque de Séez n'avait pas vu sans affliction le résultat de ses démêlés avec dom Augustin, et le départ des religieux de la Trappe. Aussitôt qu'il eut appris l'événement du 16 juillet 1827, il écrivit au père Marie-Michel pour réclamer au profit de son diocèse la communauté que Bellefontaine avait recueillie. Le père Marie-Michel s'empressa d'annoncer aux réfugiés de la Trappe que les anciennes difficultés étaient aplanies, et que les portes de leur monastère leur étaient ouvertes par celui même qui les leur avait fermées. Parmi eux, il s'en trouvait un dont la capacité n'avait pu échapper sous une grande modestie, et une santé très faible, à l'œil pénétrant du père Marie-Michel. Il se nommait en religion Joseph-Marie. Ancien professeur au séminaire de Vannes, l'étude profonde de la théologie, et une connaissance remarquable de l'Écriture, ne lui avaient point ôté le souvenir de fortes études classiques qui se retrouvait dans la facilité de sa parole et la pureté de sa diction. Sa bonté naturelle et une simplicité toute chrétienne le faisaient aimer de ceux qui l'approchaient, pendant que sa prudence et sa fermeté le rendaient capa-

ble de traiter les affaires délicates, et de ne pas plus faillir à la justice qu'aux convenances. Il avait pris l'habit à la Trappe même, des mains de dom Augustin, en 1817. Un généreux excès de travail dans une maison si pauvre, un accident négligé, avaient déterminé chez lui une affection chronique de la poitrine, dont chaque recrudescence semblait devoir lui ôter la vie. Il habitait souvent l'infirmerie par ordre ; ce fut même là qu'un jour le père Marie-Michel alla le chercher pour l'instituer cellerier, c'est-à-dire lui confier la direction du temporel. Il se regardait lui-même comme perdu, tant il se sentait faible ; et il souriait en acceptant, par obéissance, des fonctions qu'il ne croyait pas pouvoir remplir pendant deux jours. Mais dans cette nouvelle place, au lieu de s'affaiblir encore par la fatigue, il puisa de nouvelles forces dans son besoin naturel d'activité ; il fit reconnaître en lui un administrateur habile, et se montra aussi bon agriculteur que théologien.

Le père Marie-Michel ayant donc rassemblé dans sa chambre les religieux de la Trappe pour leur faire ses adieux, voulait en même temps leur désigner un supérieur. « Le père Joseph-Marie, leur dit-il, est le plus capable de commander l'expédition, que vous en semble ? » Et tous répondirent : « oui » ; et c'est ainsi que la Providence, par une désignation heureuse et un consentement spontané, procura une première élection de celui qui devait en peu d'années relever la Trappe et lui rendre plus de prospérité qu'elle n'en avait jamais eu, obtenir la réunion de tous les monastères en congrégation , et gouverner le premier ce nouvel ordre avec une sagesse que nous admirons tous les jours.

Les religieux, en rentrant dans le diocèse de Séez, furent bien reçus. L'évêque en fit même conduire quelques-uns dans sa voiture jusqu'à Mortagne. Un heureux à-propos, une application spirituelle d'une parole de saint Bernard avait concilié, dès le premier jour, au supérieur la bienveil-

lance personnelle du prélat. En lui demandant sa protection, le père Joseph-Marie voulut lui prouver qu'il serait fort accommodant sur l'affaire de la juridiction, et il lui transcrivit ces paroles de l'abbé de Clairvaux : *plus timeo dentes lupi quam virgam pastoris :* (je crains plus les dents du loup que la houlette du pasteur). Toutefois, la perspective ne fut pas long-temps favorable. Le régisseur qui avait gardé la maison pendant l'absence de la communauté s'était assez maladroitement acquitté de son emploi ; il avait vendu le bétail, et nulle provision n'était prête pour recevoir seize personnes, dont huit religieux de chœur et huit frères convers. Depuis la mort de dom Augustin, propriétaire du domaine, les scellés étaient apposés sur tous les meubles, et quelques irrégularités dans le testament qui instituait trois religieux héritiers, allait retarder la délivrance du legs. Le peu d'argent qu'on avait apporté de Bellefontaine avait été dépensé pour les frais de route ; et un des anciens propriétaires, qui n'était pas encore payé, dès qu'il vit reparaître des religieux, réclama les 40,000 fr. qui lui étaient dus pour les étangs et le vieux moulin. Il semblait raisonnable de retourner en arrière, mais le père Joseph-Marie obtint heureusement un retard légal pour un premier paiement de 10,000 francs, et pendant ce répit il écrivit à un ancien ami, devenu riche, pour lui recommander l'œuvre, la fondation dont il était chargé. Cet ami lui répondit par l'envoi de 10,000 fr. C'était là un de ces coups de la Providence qui décident les plus irrésolus, et qui rendent probable à la foi ce qui paraissait impossible à la raison. La colonie demeura. Ensuite le révérend Père, sans souci de sa propre santé, entreprit pendant l'hiver le voyage du Vivarais pour visiter la famille de Lestranges, dépositaire du testament de dom Augustin. Il arriva à temps pour déconcerter les intrigues d'un misérable, qui, en protestant de son dévoûment à la Trappe, et à l'exécution des der-

nières volontés du testateur, cherchait à se faire mettre en possession de l'héritage. Le legs fut enfin délivré aux véritables légataires; mais à peine la propriété était assurée que se présenta la nécessité de payer à l'Etat le droit de mutation, et ce droit ne montait pas à moins de 8,000 fr. Cette somme fut donnée par un auguste bienfaiteur qui avait visité l'ancienne Trappe avant la révolution, et qui s'estima heureux de contribuer de ses deniers à la fondation de la nouvelle.

Malgré de si heureux encouragemens, la Trappe se trouvait encore dans une situation très précaire : des dettes considérables, une communauté à entretenir, et des terres en mauvais état. La prudence du supérieur pourvut, par la direction des travaux, par les amitiés qu'il sut gagner, et surtout par la modération de ses premières entreprises, à ce que la communauté ne manquât jamais du nécessaire. Dans la première cour, on avait une maison à-peu-près habitable; on s'en contenta. Dans l'année 1828, on ne fit pas de construction coûteuse; on ne bâtit qu'une petite chapelle qui existe encore aujourd'hui sur l'emplacement de la tombe de Rancé, et qui marqua le nouveau cimetière; la dépense n'excéda pas 1,500 francs. On ne tenta pas non plus de ces grands travaux de défrichement qui exigent beaucoup de temps et d'argent. On laboura çà et là les pièces de terre qui ne demandaient pas de préparation longue, le grand jardin, le champ du moulin, la tuilerie, et la partie de la pièce de Chaumont qui n'était pas couverte de bois : on y récolta des pommes de terre, du seigle, de l'avoine, mais peu de blé. Cela ne veut pas dire que les religieux travaillèrent peu dans ces commencemens et qu'ils vécurent des dons de leurs amis; on travaillait au contraire avec une constance admirable, sous la direction d'un supérieur qui est un des propagateurs les plus zélés du travail des mains parmi les moines; dans l'été on restait quelque-

fois aux champs ou dans les prés jusqu'à huit heures du soir; mais on évitait de tenter au-delà des ressources dont on pouvait disposer. L'année 1828 n'ayant pas été mauvaise, on fit plus l'année suivante, on planta des pommiers, des peupliers qui forment maintenant, après seize ans, de belles avenues, des saules et des aunes; on commença à rendre praticable aux voitures le chemin qui conduit à la ferme du Boullay, et on le borda de deux haies d'épines blanches.

Ce fut, pour ainsi dire, la Providence qui donna le signal de rebâtir l'ancien monastère. L'église de la première cour, établie un peu vite à la place d'une grange, sous dom Augustin, menaçait ruine; les murs s'écartaient, et il fallait les soutenir par des charpentes, comme une masure. La prudence commanda aux religieux d'en abandonner l'usage et de se réfugier dans le petit cloître que dom Augustin avait ajouté à l'abbatiale, mais qui, suffisant pour des lectures, ne convenait véritablement pas à la célébration de l'office divin. Il fut question alors de savoir si on se contenterait de réparer l'église qui avait servi jusqu'alors, ou si on en bâtirait une nouvelle. Le révérend Père adopta ce dernier parti. Les plus sages blâmaient cet excès de confiance, et se demandaient à quoi bon construire une église dont on ne verrait probablement pas la fin. Ils ne savaient pas que leur supérieur avait entrevu les desseins de miséricorde de Dieu, et que son entreprise ne serait pas si longue à exécuter qu'ils pouvaient le craindre.

L'emplacement de l'ancien monastère, au bout de la seconde cour, était encore marqué par les décombres. Puisqu'il s'agissait de relever la Trappe, rien ne devait être plus selon le cœur des restaurateurs que de la relever aux lieux mêmes où elle avait été. Quel bonheur pour les héritiers et les vengeurs de Rancé et de ses disciples, de prier, de s'asseoir, de se reposer à la fin du jour, à la place même où

ces illustres et saints prédécesseurs avaient prié, sur le même pavé purifié par leurs sueurs, sur les mêmes siéges réparés de leurs mains! C'est le sol de la patrie, c'est le toit paternel qu'il faut à l'exilé pour le consoler de l'absence; la frontière même n'est pour lui qu'un exil plus éclatant et plus sensible. Les Trappistes se proposèrent donc, si la Providence leur en donnait les moyens, de rebâtir fidèlement la maison de leurs pères sur le même plan; et c'est ce qu'ils ont exécuté à la longue, reproduisant jusqu'à la direction des avenues qui conduisent de la première cour au monastère. On commença par l'église; il ne restait de l'ancienne que les murs du chevet et le pignon du portail : des broussailles, quelques arbres occupaient la place des deux chœurs. On arracha les broussailles, on abattit le peuplier qui s'élevait sur l'ancien presbytère; puis on démolit les vieux murs pour les faire rentrer dans les nouveaux. Il est bon de le remarquer, les décombres du monastère de Rancé, qui couvraient le sol dans le plus grand désordre, et présentaient l'aspect d'une carrière bouleversée par une explosion, ont fourni toutes les pierres du monastère moderne; il n'y est entré de neuf que les briques et le bois. Ce furent les religieux eux-mêmes qui déblayèrent le sol où devait reparaître l'église; et quand la reconstruction commença ils servirent les maçons; « car, nous disait un de ceux qui ont pris part à ce travail, nous n'étions pas assez habiles pour construire nous-mêmes; nous ne pouvions qu'approcher les matériaux et les faire passer à la chaîne de main en main jusqu'à leur destination. » L'église ne s'éleva que lentement; la première pierre fut posée le 19 juillet 1829, jour de la fête de saint Vincent-de-Paul, et le clocher ne devait apparaître que trois ans après. Il fallait ménager les fonds, et aussi bien les religieux avaient à se partager entre l'église et les champs. L'urgence, la longueur des travaux de la campagne, surtout dans l'été, absorbaient la plus grande partie du temps et des

forces. Les vents de l'automne, le long hiver de 1830 arrêtèrent les murs, qui commençaient à sortir de terre. On les reprit au printemps, et au mois de juillet ils s'élevaient presque à la hauteur des fenêtres.

Les choses en étaient là lorsque la révolution de juillet éclata. Cette commotion se fit sentir jusque dans le désert, et apporta aux Trappistes, sur différens points du royaume, de nouvelles épreuves que nous ne devons point passer sous silence, parce qu'elles honorent une fois de plus la constance des religieux, et qu'elles sont un nouveau témoignage de la protection céleste. A la vue d'une révolution si rapide, d'un succès si imprévu et si complet, les ennemis de la religion avaient cru que tout s'était fait pour eux, et que cette fois du moins l'œuvre de ruine, manquée à la fin du XVIIIe siècle, allait recevoir son entier accomplissement. Ils ne savaient pas où Dieu les attendait ; ne sentant plus le frein qui leur avait été retiré pour un moment, et qu'ils devaient bientôt reprendre, ils se ruaient au renversement des édifices religieux et des institutions catholiques. Ils ne prétendaient pas plus épargner la demeure des solitaires silencieux que le palais des évêques pairs de France.

A peine la révolution fut accomplie, que les religieux de la Trappe furent avertis et menacés d'une visite domiciliaire. On les accusait de recéler un des ministres, signataires des fameuses ordonnances, qui avait échappé aux recherches populaires. Les ouvriers des fabriques de l'Aigle, égarés par d'absurdes insinuations, et rebelles au bon sens des administrateurs, se promettaient de fondre sur les partisans de la tyrannie. Les religieux continuaient leurs travaux paisibles, dans la résignation et dans la confiance. Ils rentraient leurs foins, sciaient leurs blés et leur seigle, et comptaient, avec actions de grâces, leurs gerbes plus nombreuses que l'année précédente. Tout-à-coup, pendant

la nuit du 30 août, la sonnette de la porte se fait entendre avec éclat; le frère portier se lève, et un homme armé lui signifie qu'il ait à ouvrir immédiatement, que l'enclos est cerné afin que personne n'échappe, et que l'autorité supérieure l'a chargé de visiter toute la maison et d'arrêter les personnes suspectes qu'elle recèle. C'était une compagnie de vétérans d'Alençon ; en passant par Mortagne, ils s'étaient laissé dire que les religieux étaient nombreux et bien armés, qu'il serait prudent de prendre du renfort : en conséquence, ils avaient invité la garde nationale à se joindre à eux, et un certain nombre de soldats citoyens avaient répondu à l'appel avec cet empressement et cet amour d'aventures qui donnent quelquefois à une institution utile un air si parfaitement ridicule. Ils s'étaient approchés du monastère à petits pas, sans aucun bruit de tambour, pour entourer l'ennemi avant son réveil. Comme le frère portier n'avait pas voulu ouvrir sans consulter le supérieur, et que celui-ci se faisait un peu attendre, le gros de la troupe, ne pouvant enfoncer la porte, se jeta par dessus une large haie, au milieu du jardin de l'abbatiale, et aussitôt, s'alignant en bataille, ils couchèrent leurs fusils en joue sur les fenêtres, d'où ils craignaient de recevoir une décharge. La vue de cette ligne menaçante de canons de fusils qui apparaissait au clair de la lune, fit croire à quelques religieux qu'il fallait se préparer à la mort. Cependant le supérieur était descendu, et il se montrait disposé à satisfaire tous les désirs du commandant de la troupe. On commença à croire que la communauté n'avait pas d'armes; mais on réunit tous les religieux dans le chapitre, et on les y enferma sous la garde d'un factionnaire, à l'exception de deux ou trois qui accompagnèrent le supérieur. La visite se fit avec une exactitude minutieuse. D'abord on examina le registre des noms, afin de bien connaître les habitans de la maison ; on n'y trouva pas de conspirateurs. Il y eut pourtant certains noms de religion peu

communs dans le monde, tels que : Jean Climaque, Hilarion, Pacôme, qui parurent bizarres et suspects à certains esprits. Toutefois, l'observation n'eut pas de suite, et l'on visita la procure, c'est-à-dire la dépense, le cabinet et le magasin du cellerier. A la lueur d'une lanterne ou d'une chandelle, on distinguait mal les objets ; un des visiteurs aperçut une lame sur un paquet, il crut saisir un paquet de poignards, et il apportait avec jactance cette terrible pièce de conviction ; mais dès qu'il l'eut approchée de la lumière, on reconnut un petit couteau inoffensif, un couteau d'écolier, qui servait de montre sur un paquet d'instrumens tranchans absolument pareils, récemment achetés pour l'usage de la maison. La découverte fit rire tout le monde, excepté son auteur découragé. On visita l'hôtellerie : c'était là sans doute que s'était réfugié M. de Montbel, contre qui les hommes libres du département de l'Orne paraissaient avoir une haine de prédilection. On ne le trouva pas plus à l'hôtellerie qu'à la procure, mais dans la chambre d'un prêtre, ami des moines, on découvrit des cahiers, écrits en latin, et par conséquent mystérieux pour le savoir des soldats et même des officiers. On leur dit que c'était de la théologie, mais comme ils ne pouvaient en avoir la preuve par eux-mêmes, la langue secrète fut appréhendée, et sous bonne et forte ficelle, mise en réserve pour le préfet.

Cependant l'invasion nocturne tournait au burlesque. Plusieurs des braves, fatigués d'une longue marche dans les chemins du Perche, dormaient tout haut sur le pavé ou sur des bancs. Quelques autres, qui, dans leur enthousiasme, avaient oublié de dîner avant le départ, se rappelaient, à une heure assez avancée de la nuit, qu'ils étaient hommes après tout, et se répandant un peu avant l'aurore dans le jardin, ils abattaient des choux et des artichauts. La visite terminée, le commandant, qui, du reste, avait toujours été poli, pria le révérend Père de lui donner un certifi-

cat de bonne conduite, de régularité et d'honnêteté. Le révérend Père ne voulut pas le lui refuser, malgré le petit larcin des moins discrets; alors la troupe se rangea en colonne, tambours en tête. Ils étaient venus en silence pendant la nuit pour assurer la surprise, et quand personne ne pouvait les voir. Mais au point du jour, ils crurent convenable d'annoncer aux campagnes, par une démonstration bruyante, les services qu'ils n'avaient pas rendus, et les dangers qu'ils n'avaient pas courus; ils sortirent du monastère avec un grand bruit de tambours, et, à quelque distance, ils déchargèrent leurs armes, pendant que les religieux, remis en liberté, chantaient l'office de la nuit retardé de six heures.

Le préfet, au bout de quelques jours, rendit en souriant les cahiers de théologie. Comme on lui demandait pourquoi il avait autorisé cette expédition, il répondit qu'il l'avait fait pour sa propre tranquillité et pour celle des religieux. Harcelé depuis trois semaines par des accusations réitérées, et certain qu'elles n'avaient rien de fondé, il avait voulu convaincre les plus ardens de l'inutilité de leurs plaintes en les envoyant chercher des preuves contre eux. Il avait voulu encore, par une visite domiciliaire officielle, en prévenir d'autres, qui, à l'insu de l'autorité, et loin de toute surveillance, auraient pu entraîner des résultats fâcheux. Le souvenir de cette expédition mit fin, en effet, aux menaces qui étaient venues d'un autre côté, et qui étaient plus sérieuses; il rendit un service réel aux Trappistes, mais il devint aussi un objet de plaisanterie redoutable aux héros de cette nuit. La malice populaire parla long-temps de la *campagne des choux et des artichauts*, et ôta à ceux qui y avaient pris part le goût d'en parler eux-mêmes.

Si les religieux de la Trappe en furent quittes pour une nuit passée dans l'incertitude, ce qui arriva sur d'autres points à leurs frères, dut les tenir continuellement en alerte.

Le Mont-des-Olives fut troublé contre toute attente. La population qui entoure les deux monastères de ce nom, surtout celle des campagnes, est pourtant pieuse et dévouée aux moines ; mais, comme on le voit trop souvent, ce ne sont pas les habitans du pays qui font la loi, mais des hommes étrangers au caractère et aux vrais intérêts du pays. Loin de favoriser une injuste effervescence contre un établissement qui méritait d'être protégé, le gouvernement donna des témoignages de son intérêt aux religieux menacés ; les paysans craignant que la malveillance ne mît le feu à la maison, faisaient la garde pendant la nuit autour des murs. Mais l'origine allemande de la plupart des religieux et des religieuses fut articulée contre eux comme un grief capital. Il fallut fermer l'église et aller chercher asile hors de France. Au moment de la sortie, une religieuse malade, portée sur un brancard par quatre sœurs, expira à quelques pas de l'asile où elle avait juré de mourir. Dom Pierre, supérieur des uns et des autres, les conduisit en Helvétie ; il essaya de s'établir à la Val-Sainte. De nombreuses pétitions furent présentées au gouvernement du canton ; mais des influences contraires firent échouer cette démarche, et dom Pierre fut réduit à disperser ses frères et ses sœurs dans les montagnes.

Quinze jours avant l'apparition des ordonnances de juillet, le Gard avait acquis une nouvelle filiation. Depuis 1817, il existait, dans les restes de l'abbaye cistercienne de Bellevaux, une petite communauté à laquelle un ancien religieux de Sept-Fonts, avait donné pour règle la réforme d'Eustache de Beaufort. La mort du fondateur avait ajouté à la faiblesse de cet établissement, lorsque l'archevêque de Besançon, monseigneur de Rohan, le prenant sous sa protection, sollicita l'abbé du Gard d'y envoyer des religieux. Dom Germain y consentit, à la condition que les religieux de Bellevaux adopteraient la règle de l'abbé de Rancé, et il

accorda six Trappistes. Bellevaux était donc devenu une Trappe vers le milieu de juillet 1830, lorsque ses nouveaux habitans apprirent qu'ils avaient été envoyés moins pour consolider un monastère chancelant que pour donner l'exemple de la résignation dans une plus grande détresse. Les moines, absolument étrangers aux événemens du dehors, chantaient encore, au milieu d'août, l'*Exaudiat*, conformément à la prescription du cardinal; ils priaient, sans le savoir, pour un souverain détrôné. La malveillance tira bon parti de cette opposition involontaire au nouveau gouvernement. On répandit le bruit que des rassemblemens d'armes avaient été faits à Bellevaux, et que le cardinal et deux anciens préfets s'y étaient cachés. Dans les premiers jours de septembre, le couvent fut envahi, non-seulement par des gardes nationaux, disposés à conserver les formes légales, mais encore par une troupe d'hommes armés de fusils, de piques, de barres de fer, de pistolets ou de fourches. Le commandant de la garde et le maire qui l'accompagnait ne purent contenir la rage de ces auxiliaires qu'ils n'avaient sans doute pas appelés ; et ces malheureux, se répandirent dans la maison, crevant les plafonds, brisant les boiseries, cherchant quelque butin à faire; dans l'Eglise, déplaçant les autels, et visitant même les tabernacles; dans les granges, déliant toutes les bottes de paille et de foin, et les dispersant par instinct de destruction : enfin dans la cave, où ils défoncèrent quelques tonneaux dont ils se disputaient le vin en se culbutant les uns les autres.

Cette irruption avait au moins démontré, par l'exactitude des recherches, qu'il n'y avait dans le monastère ni armes, ni personnes suspectes. Le prieur porta plainte au préfet; mais celui-ci répondit que, dans un moment d'effervescence, et si loin des villes, l'autorité ne pouvait guère s'opposer efficacement aux violences subites d'une populace effrénée. Il ajoutait que le gouvernement était bien éloigné

de vouloir persécuter, mais que, dans l'état présent des choses, le meilleur parti que les religieux pussent prendre était de se retirer. Ce conseil était conforme aux instances du cardinal, qui déjà depuis plusieurs semaines pressait le prieur d'emmener ses frères à Fribourg. Le prieur n'hésita plus; mais il avait vingt-cinq ans et peu d'expérience; il vendit Bellevaux à un fripon qui ne le paya pas, et qui fut bientôt mis en prison pour d'autres dettes. Ensuite, quand les Trappistes de Bellevaux furent arrivés à Fribourg, ils s'aperçurent que les autorités, craignant l'influence de la révolution, n'osaient pas les recevoir comme religieux, et il fallut se contenter d'être accueillis dans le canton, comme hôtes, mais sans porter l'habit, et sans se réunir au nombre de plus de huit dans la même maison. Cette dispersion, ordonnée par des hommes qui se disaient protecteurs, était trop intolérable. Le prieur, au mois de mai suivant, visita le Valais, fut bien accueilli par l'abbé de Saint-Maurice, et par l'évêque de Sion, et obtint de ce dernier le monastère de Géronde, que quelques Trappistes de la Val-Sainte avaient occupé pendant deux ans, et dont les Trappistes de Bellevaux prirent possession à leur tour pour trois ans.

En 1831 un coup non moins terrible fut porté à Melleray. Ce grand et beau monastère avait encore prospéré dans les dernières années. Frappés des magnifiques résultats obtenus par les religieux, les préfets des départemens voisins avaient demandé l'établissement d'une école d'agriculture dans le couvent. Là, on enseignait aux jeunes élèves la culture des terres et des jardins dans toute sa perfection; l'application et l'exemple se trouvaient à côté de la théorie. Mais depuis long-temps déjà, l'envie avait vu avec peine la confiance dont jouissaient les moines dans la contrée, et la concurrence qu'ils faisaient très légitimement aux autres industriels. Les partisans de la concurrence sont comme ceux de la tolérance, ils la veulent pour eux; ils ne veu-

lent pas que les autres en profitent; la cupidité surtout, égoïste et peu soucieuse de l'intérêt d'autrui, n'aime pas une concurrence honnête qui l'oblige à garder une probité sévère dans les produits, et à se contenter du gain légitime. Les concurrens des travailleurs de Melleray attendaient une occasion de se débarrasser d'une rivalité odieuse, quoique fondée sur la loi. Ils crurent le moment favorable après la révolution de juillet. Dom Antoine était connu pour son attachement à la branche aînée des Bourbons; il avait partagé leur exil au temps de la république et de l'empire; il avait dû à leur gouvernement le bonheur de revoir sa patrie. Il avait prononcé à Nantes, en 1820, l'oraison funèbre du duc de Berry, et en 1829, la duchesse de Berry avait fait à Melleray une visite de curiosité et d'intérêt, où elle avait été reçue avec tous les honneurs dus à son rang. On ne pouvait du reste reprocher à dom Antoine aucune démonstration hostile contre le nouveau gouvernement, à moins de faire un crime à un vieillard de garder, à soixante-sept ans, les affections de toute sa vie. Mais l'amour de l'argent ne comprend ni ne respecte les convictions; on représenta Melleray comme un rendez-vous des ennemis de la royauté nouvelle, dans le voisinage d'une contrée où ils étaient assez nombreux. A un intérêt de dynastie et de constitution, on joignit habilement un intérêt d'orgueil national. Beaucoup d'Irlandais et quelques Anglais étaient venus chercher à Melleray, sous un supérieur célèbre parmi leurs concitoyens, la vie monastique qu'ils ne trouvaient plus à Lulworth. On représenta Melleray comme un établissement d'étrangers qui venaient faire concurrence à la production française; on allait même jusqu'à dire que dom Antoine était Anglais. Enfin, en dénaturant les faveurs très modestes que Louis XVIII avait accordées aux Trappistes, à leur retour de Lulworth, on affirmait que la propriété achetée par dom Antoine, avait été donnée par le

roi, et devait être rappelée au domaine de l'Etat. Le gouvernement eut la faiblesse de céder, et ce qui paraît le plus difficile à comprendre, c'est que ce fut sous l'administration de Casimir Périer. Nous regretterons toujours pour l'honneur de ce grand ministre, que l'homme qui ne tremblait pas devant les orages parlementaires et les fureurs de la place publique, ait sacrifié si facilement à un calcul mesquin d'intérêt la cause de la justice trahie par l'indifférence de l'opinion.

Le 5 août 1831, le préfet de la Loire-Inférieure avait pris un arrêté en vertu duquel la communauté religieuse d'hommes établie à Melleray sous le nom de Trappistes était supprimée et dissoute. Le mercredi, 28 septembre, sur les deux heures après midi, six cents hommes au moins, à pied, à cheval, soldats, gendarmes, entourèrent l'abbaye comme une place qu'on assiége, et mirent des factionnaires à toutes les issues. Ensuite les autorités se rendirent au cabinet du père abbé, et déclarèrent qu'en vertu d'une ordonnance de Napoléon, de messidor an XII, la maison de Melleray était illégale et inconstitutionnelle, qu'ils venaient en conséquence la dissoudre sur-le-champ et donner à tous les membres des passeports. Ces gens-là faisaient valoir des ordonnances d'un autre temps, abolies par la charte, parce qu'ils n'osaient pas avouer leurs véritables motifs. Il faut cependant rendre justice au sous-préfet de Châteaubriand qui finit par faire cette confidence curieuse : « Une des grandes raisons des mesures qu'on est obligé de prendre en ce moment, c'est la réclamation de beaucoup de bons citoyens, respectables pères de famille, qui ont dit que presque tous les gens des environs préféraient moudre à l'abbaye plutôt qu'à leurs moulins, que les légumes de Melleray étaient achetés de préférence et à meilleur marché, que les cuirs qui venaient de là étaient très recherchés. »

Dom Antoine, dès le premier moment, prit une noble

et ferme attitude qu'il conserva pendant toute la durée de cette malheureuse affaire. Il se posa, en présence des violateurs de la loi commune, comme un citoyen protégé par la charte, et son établissement, comme une propriété soumise aux lois, mais protégée par elles au même titre que les autres propriétés. Il proclama ce principe : que sous une charte qui assurait la liberté de tous les cultes, toutes les lois antérieures qui avaient prétendu régler les affaires d'un culte particulier, étaient abrogées ; que sous une charte, sans religion de l'Etat, nul ne pouvait être inquiété pour le fait seul de sa religion, et pour l'exercice de cette religion ; que sous une législation qui ne reconnaît plus de religieux, mais qui n'a le droit d'interdire à personne la profession religieuse dans le for intérieur, nul ne peut être considéré légalement ni recherché comme religieux. Nous ne pouvons que tracer rapidement, dans une histoire générale, la résistance active, infatigable, éloquente, féconde en ressources, de ce vieillard toujours prêt à mourir pour la justice, mais toujours prêt à confondre par la raison l'iniquité de ses adversaires. Nous insistons particulièrement sur les principes sociaux et politiques qu'il défendit, et qu'en dépit de tant de violations il a fait triompher à la fin.

Dès le premier jour, par un seul mot, il déconcerta toute l'audace de ses ennemis. « L'ordonnance que vous citez, leur dit-il, est abrogée par la Charte ; intérieurement, moi et les habitans de Melleray, nous sommes ce que nous voulons être, religieux, ou quakers, ou saint-simoniens, cela ne regarde personne, mais extérieurement, nous sommes une société d'agriculteurs. Je suis leur chef, le propriétaire de la maison ; je suis chez moi ; il m'est permis d'avoir autant d'associés qu'il me semble bon ; ce n'est point là le cas des réunions de vingt personnes, prohibées par le code pénal. » Comme, au lieu de lui répondre, on lui demandait s'il résistait ou s'il consentait. « Ni l'un ni l'autre, s'écria-t-il, je

réclame; je réclame auprès du ministre mieux instruit, du préfet, qui devrait être plus éclairé. » Ce mot, auquel on ne s'attendait pas, arrêta tout. Les exécuteurs des hautes œuvres du préfet attendirent pendant six jours de nouveaux ordres. Mais ranimés par les nouvelles injonctions de leur chef, qui s'appuyait sur le ministre de l'intérieur, et comptant sur le triomphe des baïonnettes, ils revinrent à Melleray, le mardi 4 octobre; ils expédièrent des passeports à quarante-cinq Français, et leur signifièrent l'obligation de partir immédiatement. Les gendarmes, entrant au galop dans la cour, et tirant leurs sabres, mirent obstacle à toute réclamation. Dom Antoine crut prudent de quitter l'habit religieux pour ne plus montrer en lui que le citoyen, et d'interrompre les exercices réguliers jusqu'à ce qu'il eût pu examiner quels droits la charte lui accordait sous ce rapport. D'un autre côté l'administration, satisfaite d'une première violence, et d'ailleurs obligée à quelques ménagemens vis-à-vis des Anglais, pour lesquels réclamait leur consul, ajourna l'exécution complète, en laissant toutefois dans la maison une troupe considérable de gendarmes aux frais du propriétaire. Dom Antoine profita de ce répit; il dénonça à la Chambre des députés le ministre Casimir Périer, et réclama le droit de le poursuivre en dommages-intérêts pour le tort que les ordres de ce haut fonctionnaire avaient causé à sa propriété. Puis, quelques jours après, il déclara au capitaine de la gendarmerie qu'il entendait désormais exercer librement ses droits, et jouir de tous les droits attachés à sa propriété et à la direction de son établissement industriel, ne pouvant en être empêché, puisqu'il payait patente et tous les impôts et charges légales; qu'il prétendait reprendre l'habit religieux, parce que tout citoyen de France avait le droit de porter l'habit qui lui plaisait; qu'il prétendait sonner ses cloches, parce qu'aucune loi ne défendait à un propriétaire français d'avoir une cloche dans son établis-

sement pour régler le service intérieur de sa maison ; qu'il prétendait également faire chanter dans sa maison telles chansons ou psaumes qui lui conviendraient, parce que la charte, ayant aboli toute religion d'État, le gouvernement ne pouvait plus, sans violer la Charte, s'immiscer dans ce qui regardait le culte, lorsque le culte était circonscrit dans l'intérieur de la maison d'un citoyen, et que ce citoyen ne violentait la liberté religieuse d'aucun de ses associés. Il ajouta qu'à partir de ce moment il refusait aux gendarmes toute provision quelconque, le bois, la chandelle, le feu et l'eau.

Le capitaine de gendarmerie, furieux, saisit le premier prétexte pour se venger indignement. Dès qu'il entendit la cloche, il s'écria : « On sonne le tocsin », et voyant passer quelques-uns des habitans de la maison qui se rendaient à l'Eglise, il ajouta : « Que vois-je? un rassemblement! » Sur ces deux mots *tocsin* et *rassemblement*, il comptait monter une accusation de complot et d'appel à la guerre civile. Il arrêta même dom Antoine et un de ses amis, son conseil depuis quelque temps, les séquestra pendant vingt-trois heures sous la surveillance la plus stupide, puis les fit conduire au juge d'instruction de Châteaubriand : mais le juge, après un interrogatoire minutieux, reconnut la fausseté de l'accusation, remit les prisonniers en liberté, et dom Antoine, avant de rentrer chez lui, alla faire, entre les mains du maire de Melleray, une protestation régulière, dans laquelle il déclarait qu'il entendait user de la liberté religieuse et civile accordée par la Charte, et refuser toute provision aux gendarmes. L'administration intimidée fit retirer toutes les troupes de la maison, et le sous-préfet offrit à dom Antoine de payer les dépenses qu'elles avaient occasionnées.

Un droit bien important fut reconnu par là : le droit pour un citoyen français, prêtre ou religieux, de ne pouvoir être

dépouillé, et l'impossibilité de faire prévaloir des lois d'exception, dans un régime de droit commun, l'impossibilité de confisquer le bien d'un religieux soumis à la loi commune. Mais on voulait ruiner un établissement prospère, odieux à la cupidité de quelques *bons citoyens*. On porta le coup décisif en expulsant les soixante-dix-huit Anglais qui travaillaient dans les usines du monastère. Le 10 novembre, un commissaire de police, accompagné de forces imposantes, vint signifier aux étrangers qu'ils n'étaient pas autorisés à former en France un établissement industriel ; ils eurent beau protester devant le maire de la commune, devant le sous-préfet, il fallut partir; leur consul, trompé par un faux exposé de l'affaire, et par une explication forcée des lois françaises, peu empressé d'ailleurs de défendre des catholiques, avait abandonné leur cause. Comme ils refusaient de sortir, les gendarmes les prirent trois à trois, et les mirent dehors. Plusieurs étaient affectés de maux de jambe où la fatigue pouvait en quelques instans déterminer la gangrène; on répondit avec un dédain atroce : « On peut guérir d'un mal de jambe. » Les gendarmes les emmenèrent à Nantes, les laissant insulter et frapper sur le chemin. Après quelques jours de détention on les déposa sur un bateau à vapeur, d'où ils devaient être transbordés sur une corvette.

Dom Antoine ne cessa de réclamer pour eux, comme il avait réclamé pour les Français. Deux jours après leur sortie de Melleray, il adressait une nouvelle pétition à la Chambre des députés. On y lit ces paroles, à la suite de l'exposé des violences que lui et les siens avaient subies : » Députés du royaume, on me traite comme je viens de vous raconter, et l'on ose bourdonner incessamment à mes oreilles le nom de légalité. C'est à vous de m'apprendre si les lois de la France sont telles qu'on les interprète et qu'on les exécute, au nom d'une révolution qui a consacré en principe la résistance à l'oppression. Députés du royaume, il est possible

que mes sentimens, mes croyances, mes pratiques, heurtent vos propres opinions, mais apparemment vous n'êtes pas de ceux qui ne veulent la liberté que pour eux-mêmes ; vous la voulez pour tous, et je réclame ma juste part. Il vous sera glorieux de ne pas immoler mes droits aux exigences d'un libéralisme étroit et persécuteur. » Cette noble fierté rappelait saint Paul, s'écriant : « Je suis citoyen romain. » Mais, de même que ce titre n'avait pas sauvé l'apôtre de la mort, les justes réclamations de dom Antoine ne furent pas écoutées. On n'avait pu chasser ni déposséder un propriétaire, quoiqu'il fût moine ; on n'avait pas même pu faire prévaloir la doctrine qu'une association paisible de cultivateurs était illégale, du moment qu'elle se composait de moines. Mais dom Antoine était réduit à n'avoir plus dans sa maison qu'un petit nombre de Français, deux Piémontais et un Belge ; on lui avait enlevé ses chefs d'usine, ses deux économes, qui avaient tout le secret de sa comptabilité. On avait ruiné son industrie, et sans doute gagné quelques électeurs : on maintint ce résultat désiré. L'abbaye de Melleray resta pendant plusieurs années dans une inaction forcée, et dans un état d'incertitude qui ne permettait pas d'y recevoir de nouveaux religieux. Dom Antoine fut obligé d'affermer une partie des terres que les moines ne suffisaient pas à cultiver.

Les épreuves des Trappistes ne se bornèrent pas là. En 1832 ce fut le tour de Bellefontaine. Les mouvemens qui agitèrent à cette époque la Vendée, devaient compromettre une maison religieuse auprès de certains esprits, qui s'obstinent à croire que le trône est inséparable de l'autel pour les catholiques, et que les hommes qui servent Dieu dans la simplicité du cœur ne peuvent s'exempter de conspirer en faveur d'un parti. Depuis le désastre de Melleray, Bellefontaine était l'objet d'une surveillance exacte ; jour et nuit des patrouilles s'en approchaient. Là, dans cette soli-

tude mystérieuse, sous ces habits singuliers, devaient se trouver des suspects poursuivis pour leurs crimes. On parlait d'une presse établie dans le monastère, et qui répandait dans toute la contrée des proclamations incendiaires. Au mois de mai 1832, un bataillon cerna l'abbaye pendant la nuit, et dès le point du jour on fit des fouilles minutieuses. « Vous avez une imprimerie, » dit-on au père abbé, dom Fulgence, successeur du père Marie-Michel. « Oui, messieurs, » répondit l'abbé, et il les conduisit à un bureau où se trouvaient étalés des caractères volans, percés à jour dans de petites planches de cuivre, et des pinceaux qui servaient à appliquer l'encre sur le papier par les ouvertures. C'était l'atelier du religieux chargé de réparer les livres de chant. On reconnut qu'une telle presse n'était pas assez expéditive pour suffire aux besoins de la guerre civile, et on n'en parla plus; mais on rechercha les provisions de fusils dénoncés, on ne les trouva pas davantage. On réclama le général Clouet; il n'avait jamais paru dans la maison. Pendant toutes ces recherches, les religieux, après avoir été soumis à un appel nominal, étaient enfermés et gardés à vue. Il fallut bien cependant se retirer sans aucune pièce de conviction. Mais, un mois après, on revint à la charge, et dans une intention plus hostile. Un individu, partant de Bellefontaine pour la Trappe, avait laissé en dépôt, à dom Fulgence, une somme de 2,000 francs, et en avait reçu une reconnaissance. Cet individu fut arrêté dans la compagnie de plusieurs hommes qu'il ne connaissait pas, et qui faisaient partie des insurgés. On le prit pour chouan, comme les autres, et quand on trouva sur lui la signature de dom Fulgence, il parut évident que cet abbé donnait ou recevait de l'argent pour les chouans, puisqu'un d'eux portait sa signature. On venait, en conséquence de ce raisonnement, fouiller de nouveau l'abbaye, et arrêter l'abbé. Dom Fulgence ne résista pas : il se laissa conduire à Cholet, puis au

château d'Angers, puis à La Flèche, où il resta un mois incarcéré. Après des interrogatoires opiniâtres, qui ne donnèrent aucune prise, malgré tous les efforts et toute l'adresse du juge, on lui rendit la liberté. Néanmoins Bellefontaine ne cessa pas d'être suspecte. Une autre fois, une compagnie entière de soldats entra au réfectoire pendant le dîner de la communauté, les religieux furent obligés de sortir, et les soldats, avant de procéder à la visite, mangèrent leurs portions de pois à l'eau ; les persécuteurs se firent malgré eux pénitens, parce qu'on n'avait rien de mieux à leur offrir. Aux soupçons administratifs se joignit aussi de temps en temps la haine privée. Pendant une nuit on tira des coups de fusil sur les chiens ; une balle vint frapper une fenêtre derrière laquelle on voyait passer un religieux portant une lumière.

Enfin en 1833, une révolution qui avait beaucoup d'analogie avec la révolution de juillet, mais qui ne fut pas contenue avec la même habileté, éclata en Espagne et supprima tous les ordres religieux. La Trappe de Sainte-Suzanne, déjà dispersée et rétablie deux fois, reçut le dernier coup. La plupart de ses moines se réfugièrent en France, et trouvèrent bien un refuge dans les environs de Bordeaux, mais n'y formèrent pas une communauté. Les Trappistes de Majorque ne furent pas entièrement chassés de l'île ; il y a deux ans, les religieux envoyés en Afrique pour y commencer la Trappe algérienne, ont rencontré quelques débris de ces frères, qui ont tout perdu, excepté l'espérance.

Nous sommes habitués, depuis le commencement de ce récit, à voir les Trappistes braver toutes les persécutions, s'obstiner à vivre au milieu des cris de mort, et rebâtir intrépidement sur des ruines. Il en fut après 1830, et dans les temps les plus difficiles, comme pendant la république, ou après l'empire ; nous sommes même tenté de dire que leur persévérance après la dernière révolution fut plus remar-

quable encore que celle de leurs prédécesseurs. Ce n'était plus sur un autre sol, dans une autre patrie, qu'ils allaient porter leur règle et leur travail. Ce fut sur la terre même de la persécution, au milieu des hommes qui les menaçaient et réclamaient leur bannissement, qu'ils continuèrent à élever leurs murs, à défricher les terres incultes. Il est bon de mettre en regard de l'exil du Mont-des-Olives et de Bellevaux, des désastres de Melleray et des dangers de Bellefontaine, l'achèvement des travaux de la Grande-Trappe, et les développemens de Bricquebec.

Depuis la visite domiciliaire, les religieux de la Trappe se tenaient prêts à partir au premier signal ; le modeste bagage de chacun était tout disposé pour le moment choisi de Dieu ; mais en attendant, avec la prudence chrétienne, une nécessité qui ne se présenterait peut-être pas, le supérieur et ses frères, se rappelant la parole du Sauveur qu'à chaque jour suffit son mal, travaillaient pour l'affermissement de leur monastère, comme si la certitude de leur avenir leur eût été révélée. Pour justifier cette confiance, et se jouer des desseins de ses ennemis, Dieu commençait à mettre à leur disposition de belles ressources, très capables de hâter leur succès. Un ami, un prêtre dévoué à leur cause, leur trouvait d'autres amis, dont la générosité, répondant à son dévoûment, ne se lassait pas de contribuer à la reconstruction du sanctuaire monastique. Nous devions ce modeste témoignage à un homme dont nous avons été à même d'apprécier l'amitié, la patience, et les voyages infatigables. Nous le devions aussi à tous ceux, qui, en contribuant de leurs deniers à la reconstruction de la Grande-Trappe, ont fait voir combien la foi est encore puissante de nos jours, et ont participé pour le bien de la société à la fondation d'un établissement d'utilité publique. Grâce à un zèle qui ne s'est pas affaibli pendant dix ans, grâce au courage et à la résignation de ses frères et à la sienne propre, le père Joseph-Marie

tenta de nouvelles entreprises, au moment même où il semblait si difficile de conserver ce qui existait déjà. Les grands défrichemens, qui ont rendu la Trappe si célèbre auprès des cultivateurs normands, datent de la fin de 1830. Sous la direction du supérieur, on commença à couper, à extirper les taillis ; après cette opération pénible, il fallait remblayer le terrain divisé, et quelquefois creusé à une grande profondeur par l'arrachement des racines. On reprit la culture de terres abandonnées depuis long-temps, en brûlant d'abord les herbes sèches qui les recouvraient, pour faire un premier engrais de la cendre. On dessécha des marécages; on nivela des pièces inégales. On supprima, on combla un étang voisin de l'auberge pour équarrir un champ, on en creusa un autre dans une situation plus convenable, pour y déposer du peuple. Que de fois les ouvriers qu'il fallait adjoindre aux religieux, les cultivateurs du pays, ou les religieux même, hésitèrent à croire le succès possible, à la vue des difficultés, à la pensée d'une stérilité déjà ancienne, qu'il semblait téméraire de combattre. Mais le révérend Père allait droit à son but. Il avait calculé, il avait compté d'avance les moyens et le temps nécessaire ; il réussissait, et le succès, en le justifiant pour le passé, le justifiait d'avance pour les nouvelles entreprises. Cependant, les travaux de l'église montaient toujours, et les autres lieux réguliers commençaient à sortir de terre. Nous arrêter mois par mois, jour par jour, sur les progrès successifs de ces travaux, et compter, pour ainsi dire, les pas des travailleurs, serait une affectation puérile et monotone, que l'amitié même ne suffirait pas à excuser. On peut tout résumer en un mot, qui présente le signe distinctif de cette époque singulière. Le clocher de l'église porte la date de 1832; le bâtiment, qui comprend le réfectoire et le dortoir, porte celle de 1833. Lorsque les abbés ou les religieux des autres maisons persécutées venaient à ce moment visiter la Trappe, ils comparaient avec admiration

la sécurité du père Joseph-Marie, avec les inquiétudes bien légitimes où les entretenait la malveillance constante de leurs voisins; et aujourd'hui encore, quand on connaît l'histoire de ces temps, la vue de ces deux chiffres qui dominent tout le monastère, reporte naturellement l'esprit vers cette comparaison significative. *Qui confidunt in Domino, sicut mons Sion : montes in circuitu ejus et Dominus in circuitu populi sui.*

En 1833, une démonstration publique, une grande cérémonie à laquelle toute la contrée assista, révéla encore bien mieux la sainte audace des habitans de la Trappe, s'il y a audace, dans un pays libre, à réclamer sa part de liberté, et à prendre sa place au soleil qui luit pour toutes les croyances. L'église était achevée, et le monastère approchait de sa fin. Les Trappistes résolurent de faire consacrer leur église, et supplièrent l'évêque de Séez d'officier lui-même dans cette cérémonie. La consécration d'une église est un moment solennel dans l'ordre de Cîteaux, où le monastère s'ouvre à tous ceux qui veulent le visiter; les prohibitions les plus sévères tombent à l'occasion de cette fête. Pendant la neuvaine, les femmes elles-mêmes ont le droit d'entrer partout et de voir à leur aise tous les lieux réguliers. Depuis plusieurs années, dans le pays qui entoure la Trappe, bien des curiosités étaient contenues par les règles ordinaires, et l'impatience de se satisfaire enfin, était doublée par le retard. On conçoit donc que la nouvelle répandue que la Trappe allait enfin être ouverte, pendant huit jours, aux femmes comme aux hommes, fut accueillie avec empressement, et que personne ne voulut perdre sa part de plaisir. Les Trappistes avaient choisi le 30 août, jour auquel le bréviaire de Cîteaux fixe pour tout l'ordre la fête de la dédicace. Dès le lever du soleil, tous les chemins qui mènent au monastère, si raboteux et incommodes qu'ils soient, étaient encombrés de curieux et de voitures, et bientôt une

foule immense se trouva rassemblée devant la porte qu'elle ne pouvait franchir qu'à la suite de l'évêque. Dès qu'il parut, la multitude se précipita à flots derrière lui, et assista avec un recueillement profond, à ces longues et imposantes cérémonies qui commandent le respect même aux moins réservés, et qui se terminent par la célébration d'une messe solennelle. Le lendemain, le prélat bénit la cloche et donna la confirmation dans la nouvelle église ; un millier d'enfans étaient venus sous les bannières de leurs diverses paroisses, accompagnés de leurs curés et de leurs familles, pour recevoir le sacrement de la force dans la maison des moines. Pendant les neuf jours l'affluence ne diminua pas : le répit accordé aux retardataires, par la durée même de la neuvaine, permettait de venir de loin et de participer encore à la fête. On peut évaluer à cinquante mille le nombre des visiteurs. Le vallon de la Trappe, écrit un témoin oculaire, offrait le spectacle de la fameuse vallée du jugement, alors que s'y tiendront les dernières assises du genre humain.

Il n'était pas juste que la curiosité seule fût satisfaite ; il fallait que la charité eût son tour. La Trappe, mère des pauvres, voulut leur faire célébrer la fête par une distribution extraordinaire, le dimanche 1er septembre. « Dès la « veille, le bruit avait couru dans les bourgades voisines « qu'il y aurait pour les pauvres grand régal à la Trappe ; « aussi y vit-on accourir, comme au festin de l'Evangile, « tout ce qu'il y avait aux environs d'aveugles, de boiteux « et d'estropiés, à qui leur misère, trop visible, tenait lieu « de robe nuptiale et de titre d'admission. Ils trouvèrent, « en effet, un repas excellent et copieux auquel le dessert ne « manqua pas, non plus que l'appétit. Mais ce qui toucha le « plus les assistans et les convives, c'est que ceux-ci furent « servis par le supérieur, aidé de quelques-uns de ses frères, « qui exercèrent cet office de charité avec une joie, un « épanouissement de bonheur qu'on ne saurait exprimer,

« qu'on ne peut même concevoir si l'on ne met soi-même
« sa félicité à faire des heureux, et si l'on ne voit, dans les
« pauvres, des frères et les membres souffrans de Jésus-
« Christ. » (*La Trappe mieux connue*, 1834.)

La Trappe gagna beaucoup à être vue, considérée en détail pendant plusieurs jours et par un si grand nombre de visiteurs. Ses vertus, son utilité sociale commencèrent à être senties, comprises, louées comme elles le méritent, et l'on peut rapporter à cette cause la grande estime, la grande réputation dont elle jouit maintenant dans tous les départemens du voisinage. On vit les travaux agricoles des Trappistes, les terres les plus froides, les plus ingrates du pays, couvertes, par leurs soins, des plus belles moissons, et l'on toucha la planche dure sur laquelle ces infatigables agriculteurs venaient réparer leurs forces pendant la nuit. On vit leur charité, et l'on goûta à leur réfectoire la nourriture légère dont la modicité laisse aux pauvres la plus grande part de leurs revenus. On alla voir la pharmacie, la salle de médecine; on consulta à l'aise le père médecin; c'était à qui lui expliquerait son état, ses indispositions ordinaires, ses craintes pour l'avenir; c'était à qui remporterait un mot du docteur monastique; et l'on comprit que ces hommes ne se refusent tout que pour tout accorder au prochain; qu'ils ne sont si durs à leurs propres corps que pour mieux ressentir, mieux adoucir, mieux servir les souffrances et les moindres infirmités des frères qu'ils ont laissés dans le monde.

Le monastère n'était pas entièrement achevé, lorsque l'église fut consacrée. Il ne fut habitable qu'à la fin de janvier 1834. La veille de la Purification, l'évêque de Nancy, monseigneur de Forbin-Janson, vint le bénir, et le jour de la Présentation de l'Enfant-Jésus au temple, les religieux en prirent possession.

Tandis que la Trappe se relevait, la Trappe de Notre-

Dame-de-Grâce, près de Bricquebec, s'affermissait par des travaux du même genre, et qui peut-être même tirent un plus grand mérite de plus grandes difficultés vaincues. Nous avons exposé plus haut l'état de la propriété cédée au père Augustin; nous pouvons parler maintenant des entreprises exécutées pour la mettre en état de suffire à ses habitans. Pour se faire un jardin d'un sol humide et peu propre à cette destination, les religieux avaient pratiqué des canaux qui se croisent à un mètre et demi de profondeur pour rentrer dans un canal commun qui porte l'eau dehors. Pour préparer l'emplacement d'un monastère plus commode que la petite maison qui les avait d'abord reçus, ils avaient déblayé et remblayé le terrain à un mètre de profondeur, moyenne proportionnelle. Quelques années après l'érection de la communauté, la portion de bois qui l'avoisinait ayant été mise en vente, il devint nécessaire, pour éviter un voisinage qui pourrait être gênant, d'acquérir cette propriété qui comprenait environ onze hectares. Mais pour en tirer parti, il fallait la défricher, et une quantité considérable de pierres augmentait la difficulté du défrichement. On en jugera sans peine quand on saura que dans une seule pièce d'un hectare soixante ares (moins de quatre arpens), il y avait tant de pierres qu'après le défrichement la superficie en fut presque entièrement couverte. Il s'y trouvait de plus, çà et là, des blocs si gros qu'on ne put les vaincre que par le feu; il fallut les couvrir de combustibles pour les concasser sur place. Deux autres pièces à côté de celle-là ne purent être dressées et rendues cultivables que par deux mois de travail opiniâtre, quoiqu'on employât régulièrement deux et même trois banneaux (terme de Normandie) pour transporter les terres.

Ce qui ajoute à notre admiration, c'est que le père Augustin, dans ces commencemens si pénibles, comme encore aujourd'hui, ne voulait pas recourir aux quêtes ni aux sous-

criptions. Il avançait selon ses ressources, acceptant les dons que la Providence lui envoyait de temps en temps, mais ne demandant qu'à un travail opiniâtre le succès, et le pain de ses religieux et des pauvres.

Comme le père Joseph-Marie à la Trappe, le père Augustin à Bricquebec ne s'effraya pas de la révolution de 1830, ni des persécutions qui en furent la suite pour les abbayes dont nous parlions plus haut. Ce fut en 1831, l'année même où Melleray fut troublé, qu'il commença à bâtir son nouveau monastère. Son industrie lui avait préparé les matériaux; les pierres extraites de ses champs entrèrent toutes, et l'on pourrait dire seules, dans les nouvelles constructions; car à l'exception du carreau et d'une soixantaine de toises de pierres qui furent extraites d'une 'carrière, tout le reste avait été tiré des entrailles de la propriété. L'église fut construite la première, et l'ouvrage, une fois entrepris, ne fut pas interrompu. On bâtit successivement le dortoir, le chapitre, l'hôtellerie, tout en continuant à faire valoir les terres, à tirer parti des eaux, à les réunir pour le service d'un moulin qui a fondé la réputation proverbiale de probité dont jouissent les meuniers Trappistes de Bricquebec.

Mais ce n'était pas seulement en France que la Trappe réparait les échecs qu'elle avait éprouvés en France. La nouvelle persécution semblait lui avoir été envoyée d'en haut pour la forcer à reporter sur d'autres contrées l'influence de ses exemples et l'utilité de ses travaux. Les exilés de Melleray avaient déjà fondé une Trappe en Irlande. Dès l'année 1830, dom Antoine souvent sollicité de rendre à l'Irlande un monastère cistercien, et jusque-là inflexible dans ses refus, avait enfin consenti à répondre favorablement, dans la prévision des épreuves que sa maison pourrait avoir à subir, comme il arriva quelques mois après. Le père Vincent Ryan, Irlandais lui-même, natif du comté de Waterford, avait été envoyé pour tenter les véritables

dispositions de la contrée, et connaître par lui-même les chances de succès. De grandes difficultés semblèrent d'abord prouver que la bonne volonté des Irlandais s'était méprise, et que le bien qu'ils désiraient n'était pas facile à exécuter. Mais le moment de la Providence n'était pas venu; quand les Trappistes irlandais furent bannis de France, les obstacles s'aplanirent, et la main de Dieu parut bien clairement dans la proposition spontanée d'un protestant, M. Kean, qui offrit aux exilés de les recevoir sur son domaine. Il mettait à leur disposition six cents journaux de landes et de terres en friche, et quelques cabanes en planches sur une colline d'où coulait heureusement une source abondante, seul avantage réel qu'offrît dans les premiers temps la concession. Les Trappistes acceptèrent, trop heureux de conserver leur état, de changer un exil cruel en fondation glorieuse, et de n'avoir été séparés de leur père, dom Antoine, que pour propager son œuvre. Ils s'établirent six dans chaque cabane, cultivèrent sans délai un jardin dont l'étendue était à peine tracée; creusèrent des fossés pour limites de leurs terres, et ne tardèrent pas à jeter les fondemens d'une église.

Cette générosité d'un protestant avait déjà ému les populations voisines; la vue des religieux pauvres et travailleurs décida leur enthousiasme. Les pauvres irlandais voulurent contribuer à l'établissement. Bientôt des charrettes chargées de provisions et de matériaux de toute nature se dirigèrent de ce côté; des laboureurs, des artisans mirent à la disposition des moines leurs outils et leurs bras. Il y eut un moment quinze cents ouvriers volontaires, dirigés par leurs prêtres, qui venaient prêter main-forte à la colonie. Grâce à tant de bienveillance, les Trappistes eurent bientôt une église et même un monastère qu'un voyageur qualifiait récemment de magnifique.

Mais un résultat plus étonnant, parce que les Trappistes

ne le durent qu'à eux-mêmes, fut la révolution véritable qu'ils opérèrent dans l'agriculture. Dès la première année, ils plantèrent quarante mille pieds d'arbres fruitiers et forestiers, et dans la seconde, ils en plantèrent trente mille. Ils labourèrent, ils ensemencèrent une terre jusque-là condamnée par l'ignorance ou l'habitude à la stérilité, et ils la couvrirent de moissons de seigle et d'avoine, de navets, de pommes de terre. On appelait ces landes, avant le défrichement, des terres maudites ; ils levèrent l'interdit porté contre elles. A peine les fruits de leur travail étaient connus et appréciés que leurs voisins en recherchèrent de semblables. De toutes parts on s'adressa à M. Kean pour obtenir à ferme quelques parties de ces landes, et trois ans après l'arrivée des religieux, M. Kean retirait de ces fermes un revenu de 100,000 fr.

Un voyageur qu'on peut citer sans craindre pour son témoignage le reproche de partialité, disait, à propos de la prospérité des Trappistes irlandais : « Le Munster a toujours été, depuis la conquête de Henri II, le boulevard de la nationalité, comme, depuis l'introduction forcée de la religion anglicane, il a été le boulevard du catholicisme, cette seconde nationalité de la vieille Érin. Aussi est-ce dans le Munster que se sont produits les deux plus récens représentans de cette double nationalité : un homme et une institution. L'homme, c'est Daniel O'Connell, qui, depuis quarante ans, travaille à faire une nation de ce qui n'était, depuis des siècles, qu'un troupeau d'hommes. L'institution, c'est le couvent des Trappistes... Ainsi, s'associant à l'œuvre du libérateur de l'Irlande, le clergé régulier, laboureur et instituteur tout ensemble, vient en aide par l'exemple et le travail aux prédications du clergé séculier. Ainsi, après tant de siècles de ténèbres et de barbarie, le catholicisme va marcher à la conquête de la civilisation irlandaise par les mêmes voies qu'il a suivies au moyen-âge, pour recommencer en Europe

la société, disparue sous les irruptions de barbares. » (L'Irlande, par M. de Feuillide.)

La Trappe d'Irlande prit le nom de Mount-Melleray, pour garder éternellement le souvenir de son origine, pour resserrer, dans le for intérieur de la conscience et de la fraternité chrétienne, des liens, que les susceptibilités et les distinctions nationales ne peuvent rompre, mais obligent les frères à tenir cachés. Dom Antoine ne gouverna pas sa filiation, mais il ne cessa pas d'être un père pour elle ; le père Vincent ne fut plus le religieux de dom Antoine, mais il ne cessa de lui témoigner la déférence, l'obéissance et l'affection d'un fils.

La Trappe de Mount-Melleray avait donné, en 1831, l'exemple de chercher hors de France la liberté religieuse contestée aux moines dans certains départemens. Cet exemple fut suivi, en 1832, par quelques religieux du Gard, qui profitèrent de la liberté véritable reconquise par les Belges. A deux lieues de Poperingen, à quatre lieues d'Ypres, au milieu d'un bois solitaire, vivait un vieil ermite qui avait eu pendant toute sa vie le désir et l'espérance de fonder un monastère en l'honneur de la sainte Vierge. Il avait acheté, dans ce dessein, des champs assez vastes, entourés de bois, et il y avait bâti son ermitage. Mais il ne pouvait par lui-même rassembler une communauté. Il s'adressa au Gard. Dom Germain rappela de Géronde le prieur dont nous avons parlé, et le mit à la tête de la nouvelle colonie. La pauvreté, toutes les peines d'une fondation improvisée, assaillirent les Trappistes ; mais ils tinrent bon contre ces difficultés rebutantes, et organisèrent par leur constance la Trappe de Saint-Sixte, qui subsiste encore.

Cependant en France les esprits se calmaient et laissaient au gouvernement la liberté de tolérer les moines. Dom Pierre ramenait au Mont-des-Olives ses frères et ses sœurs. Le diocèse de Besançon redemandait les Trappistes de Bel-

levaux pour les établir au Val-Sainte-Marie. Les Trappistes avaient triomphé sur tous les points de la persécution nouvelle; ils avaient fait plus que résister, ils s'étaient multipliés au milieu des épreuves, et la politique ne leur contestait plus une existence si laborieusement conquise. Le moment choisi par Dieu pour leur donner une organisation régulière, pour les récompenser de leur fidélité par l'approbation de l'Eglise, était venu.

CHAPITRE XXIV.

Organisation des monastères de la Trappe en congrégations de France, de Belgique et d'Angleterre. — Tableau de la vie quotidienne du Trappiste. — Conclusion.

Dom Augustin était mort depuis sept ans, et les affaires de la Trappe, évoquées à Rome dans les derniers temps de sa vie, n'étaient pas encore terminées. Il importait cependant aux Trappistes d'obtenir une conclusion. Le raffermissement de leurs monastères, et surtout la reconstruction vraiment prodigieuse de la maison-mère, donnaient assez de garanties pour l'avenir, et d'autre part, l'incertitude d'une existence, qui n'avait encore reçu aucune approbation officielle, pouvait décourager les vocations et compromettre le bien qui s'était si laborieusement accompli. On comprit la nécessité d'aller savoir à Rome même la volonté souveraine du chef de l'Église, dont les Trappistes ont toujours été les enfans les plus dévoués. Dom Fulgence, abbé de Bellefontaine, après s'être entendu avec dom Antoine, qui exerçait toujours les fonctions de supérieur général; avec le père Joseph-Marie, qui venait d'être élu abbé de la Trappe; avec l'abbé du Port-du-Salut et quelques autres, partit pour la capitale du monde chrétien le 19 mai 1834, et arriva précisément la veille de Saint-Pierre, la veille de cette fête si chère aux enfans et aux défenseurs de l'unité catholique.

Toutes les fois qu'il avait été question de réunir en un seul corps les maisons de la Trappe, une grande difficulté s'était présentée. Le lecteur se rappelle que diverses cir-

constances avaient introduit entre les communautés, toutes sorties de la Trappe, et qui toutes portaient son nom, quelques diversités de pratiques, et, pour parler plus clairement, deux observances distinctes. Les unes suivaient les constitutions de la Val-Sainte, que nous avons appréciées précédemment, et qui non-seulement reproduisaient la règle de saint Benoît dans toute son intégrité, mais la dépassaient même sur quelques points. Cette observance avait été assez fortement attaquée dans les douze dernières années de la vie de dom Augustin, et quoiqu'elle eût produit ces vertus héroïques qui avaient si fort réjoui l'Église dans les temps de tribulation et de licence, le Saint-Siége hésitait à en faire la loi commune de tous les monastères. Les autres suivaient simplement les constitutions de l'abbé de Rancé, que dom Eugène et les religieux de Darfeld avaient reprises en 1815. Cette seconde observance, moins sévère que la règle même de saint Benoît, semblait réunir plus de sympathies; mais comme, par le rapport même de dom Antoine, il était constaté qu'elle ne répondait pas à toutes les exigences d'un siècle de travail et de pauvreté monastique, il était assez difficile de l'imposer à ceux qui avaient la force et qui sentaient le besoin de pratiquer davantage. Par esprit de conciliation, par désir de rapprochement, les premiers, ceux qui avaient conservé les traditions de la Val-Sainte et de dom Augustin, déclaraient qu'ils étaient prêts à abandonner tous les usages que les constitutions de la Val-Sainte avaient ajoutés à la règle de saint Benoît; mais ils demandaient instamment à conserver la pratique de cette règle, selon les constitutions des fondateurs de Cîteaux, de saint Étienne et de saint Bernard. Les seconds, ceux qui avaient repris les réglemens de l'abbé de Rancé, demandaient à leur tour à suivre exactement l'exemple de l'illustre réformateur, à pratiquer littéralement ses constitutions, à n'en rien retrancher, mais aussi à n'y rien ajouter.

Tel était l'état des esprits, lorsque dom Fulgence arriva à Rome, le 28 juin 1834. Il y fut favorablement accueilli par le saint-père Grégoire XVI, auquel il exposa la mission dont il était chargé et les vœux des deux observances. Le Saint-Père, plein de bienveillance pour la Trappe, et dont le règne sera toujours honoré comme une époque importante dans l'histoire de l'ordre, s'empressa de mettre fin à l'incertitude dont les monastères souffraient et qui avait prolongé leurs épreuves. Il nomma une commission spéciale, tirée de la congrégation des évêques et des réguliers, et composée des cardinaux Odescalchi, Pedicini et Weld. Le premier est célèbre pour avoir quitté plus tard la pourpre romaine, et pour avoir humblement fini ses jours dans un ordre religieux dont les membres ne peuvent accepter aucune dignité ecclésiastique; le dernier était le fils du fondateur de Lulworth, bienfaiteur lui-même des Trappistes, et très connu des moines de Melleray. Possesseur d'une fortune immense, il avait su, comme son père, n'y pas attacher son cœur. Après la mort de sa femme et le mariage de sa fille unique, il avait cédé le château de ses ancêtres au fils aîné de son frère, et, dégagé de tout soin terrestre, il était entré dans l'état ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre à Paris, et de retour à Londres, il travailla comme simple missionnaire dans une des plus pauvres paroisses de la ville. Léon XII, voulant honorer son désintéressement et offrir un nouvel aliment à son zèle, le nomma évêque d'Amyclée et coadjuteur du siége de Kingston, dans le haut Canada; mais l'Angleterre s'étant opposée à ce qu'un Anglais allât donner de si grands exemples d'attachement à la religion catholique sur une terre anglicane, il vint à Rome, où Pie VIII le nomma cardinal, 15 mars 1830. Il fut le premier cardinal anglais depuis le célèbre Polus, dont les souffrances sont un des plus grands opprobres de la réforme de Henri VIII.

Tels étaient les hommes que le Saint-Père chargea de

régler les affaires de la Trappe avec dom Fulgence. Quelques semaines après, le père Joseph-Marie, abbé élu de la Trappe, vint rejoindre son ami et apporter aux commissaires le tribut de sa haute et grave expérience. La vue de ces deux Trappistes produisit à Rome le même effet que celle de l'abbé de Rancé et de l'abbé du Val-Richer, deux siècles plus tôt. Leurs vertus, brillant dans la capitale du monde chrétien, exaltèrent l'institut qui les avait produites. « Voilà, disait un jour le Saint-Père, des hommes d'un mérite exemplaire. Je voudrais bien que tous les religieux leur ressemblassent. » A quoi le cardinal Odescalchi répondit : « Le meilleur moyen serait d'élever l'un d'eux au cardinalat et de le charger de toutes les affaires religieuses. » Et le pape ajouta : « Nous en aurions besoin. »

La commission comprit d'abord que la politique, les distinctions nationales ne permettaient pas de réunir en un seul corps les Trappistes des différens royaumes. On s'occupa donc avant tout de la France qui possédait le plus grand nombre de monastères de la Trappe ; on résolut de les réunir dans une seule congrégation. Mais comment rapprocher deux observances distinctes? On jugea que l'uniformité absolue des pratiques n'était pas indispensable à l'unité. Les religieux qui avaient jusqu'alors suivi les constitutions de dom Augustin consentaient à abandonner les usages particuliers de la Val-Sainte, pourvu qu'on leur laissât, dans toute son intégrité, la règle de saint Benoît ; on accepta le sacrifice qu'ils offraient et on leur laissa ce qu'ils demandaient à conserver. Ceux qui avaient repris les constitutions de l'abbé de Rancé, demandaient qu'on ne les fît ni monter ni descendre, on adhéra à leur requête. Mais comme on jugea que c'était surtout dans l'office divin qu'il était plus important et plus facile d'effacer les distinctions entre les deux observances, on imposa aux uns et aux autres l'obligation de suivre les livres liturgiques de l'ordre de Cîteaux,

sans tenir compte des pratiques particulières que l'un ou l'autre réformateur, l'abbé de Rancé ou dom Augustin, avait pu introduire dans la liturgie de l'ordre.

Il fallait donner également une règle aux religieuses de la Trappe; on décida qu'elles feraient partie de la congrégation, et que des constitutions seraient rédigées pour leur usage et soumises à l'approbation du Saint-Siége.

Quant aux questions de juridiction et de gouvernement, il fut réglé, que quoique les monastères de la Trappe fussent exempts de la juridiction des évêques, cependant pour des raisons particulières, les évêques exerceraient sur eux une surveillance utile, à titre de délégués du Saint-Siége. En second lieu le président de l'ordre de Cîteaux, résidant à Rome, fut établi chef suprême de la congrégation; on rattachait ainsi les Trappistes à l'Église romaine, et au centre de l'unité. Mais on établit en même temps, au sein de la congrégation, un chef unique avec le titre de vicaire-général, revêtu de tous les pouvoirs nécessaires pour le bon gouvernement de cette congrégation. On ne pouvait hésiter sur le choix de ce vicaire-général. Dans l'ordre de Cîteaux, la maison-mère avait toujours été la tête, le centre commun de toutes ses filiations. Or la Trappe, transférée à la Val-Sainte, puis reportée en France et glorieusement réparée, était la mère de tous les Trappistes qui existaient dans le monde. On régla que l'abbé de la Trappe serait à perpétuité le vicaire-général de la congrégation. Mais il fallait, comme à Cîteaux, contrebalancer l'autorité de ce chef unique par un chapitre général, et par l'importance des quatre abbés des quatre premières maisons. On régla que le vicaire-général tiendrait tous les ans le chapitre, où se rassembleraient les abbés et les prieurs des autres monastères, et que tandis que le vicaire-général visiterait tous les ans chaque monastère, le sien serait visité par les quatre premiers abbés. On établit pour premiers abbés, l'abbé de Melleray

dont la maison représentant Lulworth, était la plus ancienne après la Trappe, entre celles qui devaient conserver la règle de saint Benoît, l'abbé du Port-du-Salut, dont la maison était la plus ancienne de celles qui conservaient les constitutions de l'abbé de Rancé, l'abbé de Bellefontaine qui gardait la même observance que Melleray, l'abbé du Gard qui gardait la même observance que le Port-du-Salut. Par ce choix on conciliait les droits de l'ancienneté et les intérêts de chaque observance.

Les choses étant ainsi préparées, les commissaires soumirent à l'approbation du Saint-Père le décret suivant que nous reproduisons en latin et en français :

Kalendis octobris, anno 1834, Eminentissimi et Reverendissimi D. D. S. R. E. cardinales, Carolus Odescalchi, præfectus et rector; Carolus Maria Pedicini et Thomas Weld a sanctissimo domino nostro Gregorio XVI e S. congregatione negotiis et consultationibus episcoporum et regularium præposita spectatius deputati, quo aptius monasteria Trappensium in Gallia instituantur et virtutibus florescant; auditis episcopis singularum diœcesium in quibus eadem monasteria erecta sunt, et audito Patre Antonio ab eadem S. congregatione visitatore deputato, censuerunt ea quæ sequuntur decernere et statuere :

Le premier jour d'octobre de l'année 1834, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux de la sainte Eglise romaine, Charles Odescalchi préfet et rapporteur; Charles-Marie Pedicini et Thomas Weld, membres de la sacrée congrégation des évêques et des réguliers, et spécialement chargés par N. S. P. le pape Grégoire XVI de donner aux monastères de la Trappe en France, un gouvernement plus régulier et plus favorable au maintien des vertus; Sur le rapport des évêques dans les diocèses desquels sont situés ces monastères, et sur le rapport du père Antoine, abbé de Melleray, nommé visiteur par la même sacrée congrégation, ont jugé à propos d'arrêter et de régler ce qui suit:

I. Monasteria omnia Trappensium in Gallia, unam congregationem constituant, quæ appellabitur congregatio monachorum cisterciensium Beatæ Mariæ de Trappa.

I. Tous les monastères des Trappistes en France formeront une seule congrégation sous le nom de Congrégation des moines cisterciens de Notre-Dame de la Trappe.

II. Huic moderator generalis ordinis Cisterciensis præerit, et singulos abbates confirmabit.

III. In Gallia vicarius generalis habeatur omni potestate præditus ad congregationem recte administrandam.

IV. Id muneris perpetuo conjunctum erit cum abbatia antiqui monasterii beatæ Mariæ de Trappa, ex quo Trappenses initium habuerunt; ita ut singuli illius monasterii abbates canonice electi potestatem simul et munus vicarii generalis consequantur.

V. Quotannis vicarius generalis tum capitulum celebrabit, reliquis abbatibus vel prioribus conventualibus accitis, tum etiam singula monasteria per se vel per alium abbatem visitabit: monasterium vero Beatæ Mariæ de Trappa a quatuor abbatibus monasteriorum Melleariensis, Portus Salutis, Bellofontis et Gardiensis visitabitur.

VI. Tota congregatio regulam sancti Benedicti et constitutiones abbatis de Rance observabit, salvis præscriptionibus quæ hoc decreto continentur.

VII. Pareant decreto S. Rituum congregationis diei 20 aprilis 1822, super rituali, missali, breviario et martyrologio quibus uti debebunt.

VIII. Labor manuum ordinarius æstivo tempore ultra sex horas, et ultra quatuor et dimidiam reliquo tempore non producatur. Quod vero ad jejunia, precationes et cantum chori pertinet, aut S. Bene-

II. Le président général de l'ordre de Citaux en sera le chef et confirmera l'élection des abbés.

III. Il y aura en France un vicaire-général revêtu de tous les pouvoirs nécessaires pour le bon gouvernement de la congrégation.

IV. Cette charge sera attachée à perpétuité au titre d'abbé de l'ancien monastère de Notre-Dame de la Trappe, d'où sont sortis tous les Trappistes, en sorte que les abbés de ce monastère canoniquement élus, aient en même temps l'autorité et la charge de vicaire-général.

V. Tous les ans, le vicaire-général tiendra le chapitre auquel il convoquera les autres abbés et les prieurs conventuels. De plus il visitera par lui-même ou par un autre abbé tous les monastères, et celui de N.-D. de la Trappe sera visité par les quatre abbés de Melleray, du Port-du-Salut, de Bellefontaine et du Gard.

VI. Toute la congrégation suivra la règle de saint Benoît et les constitutions de l'abbé de Rancé, sauf quelques dispositions contenues dans ce présent décret.

VII. On se conformera au décret de la S. congrégation des rits, en date du 20 avril 1822, touchant le rituel, le missel, le bréviaire et le martyrologe dont on devra faire usage.

VIII. Le travail manuel ordinaire n'excédera pas six heures en été, et quatre heures et demie le reste de l'année. Quant aux jeûnes, aux prières, et au chant du chœur, on suivra ou la règle

dicti regulam, aut constitutiones abbatis de Rance, ex recepto more cujusque monasterii, sequantur.

IX. Quæ articulo octavo constituta sunt, ea præsides monasteriorum moderari possint et mitigare pro eis monachis quos ob ætatem, aut valetudinem, aut aliam justam causam, aliqua indulgentia dignos existimaverint.

X. Quamvis monasteria Trappensium a jurisdictione episcoporum exempta sint, ea tamen ob peculiares rationes et donec aliter statuatur, jurisdictioni eorumdem episcoporum subsint qui procedant tanquam apostolicæ sedis delegati.

XI. Moniales Trappenses in Gallia ad hanc congregationem pertineant, et earum monasteria a jurisdictione episcoporum non erunt exempta. Cura tamen uniuscujusque monasterii monialium uni aut alteri monacho proximioris monasterii committatur. Monachos autem quos idoneos ad illud munus judicaverint episcopi deligant atque approbent, et confessarios extraordinarios e clero etiam seculari, deputare poterunt.

XII. Constitutiones, quas moniales servare in posterum debebunt, judicio Sanctæ Sedis subjiciantur.

Hoc decretum S. S. D. N. Gregorius XVI, PP. in audientia habita a D. secretario S. congregationis negotiis et consultationibus episcoporum et regularium præpositæ, hac die 3 octobris anno 1831,

de saint Benoît ou les constitutions de l'abbé de Rancé, selon l'usage reçu dans chaque monastère.

IX. Les supérieurs pourront modifier et adoucir les dispositions de l'article VIII, en faveur des religieux qu'ils croiront mériter quelque indulgence à cause de leur âge, de leur mauvaise santé ou pour d'autres raisons légitimes.

X. Quoique les monastères des Trappistes soient exempts de la juridiction des évêques, cependant pour des raisons particulières et jusqu'à nouvel ordre, ils seront soumis à la juridiction des mêmes évêques qui agiront comme délégués du siége apostolique.

XI. Les religieuses de la Trappe, en France, appartiendront à cette Congrégation; mais elles ne seront pas exemptes de la juridiction des évêques. Cependant la direction spirituelle de chaque monastère sera confiée à un ou deux religieux du monastère le plus voisin. Les évêques choisiront et approuveront les religieux qu'ils jugeront propres à cet emploi, et ils pourront donner pour confesseurs extraordinaires, même des prêtres séculiers.

XII. Les constitutions que les religieuses devront observer à l'avenir seront soumises au jugement du Saint-Siège.

Notre saint père le pape Grégoire XVI, à l'audience obtenue par monseigneur le secrétaire de la sacrée congrégation des évêques et des réguliers, ce 3 octobre 1831, a ratifié en tout le pré-

ratum in omnibus habuit et confirmavit et servari mandavit.	sent décret, l'a confirmé et ordonné qu'il serait mis à exécution.
Carolus *Card.* Odescalchi, *Præfectus.*	Le *Cardinal*, Charles Odescalchi, *Préfet.*
Joannes *Archiep.* Ephesinus, *Secretarius.*	Jean, *Archevêque* d'Ephèse, *Secrétaire.*

Grâces soient donc rendues au souverain pontife, Grégoire XVI; la longue incertitude qui avait tenu isolés les uns des autres les différens monastères de la Trappe, prend fin par un acte de sa bienveillance souveraine, parce que les difficultés qui avaient jusqu'alors retardé ce résultat ont été aplanies par sa haute sagesse. Un ordre nouveau, sorti des ruines d'un grand ordre, par l'heureuse fécondité d'une mère fidèle, reçoit dans l'Église la place que lui ont méritée sa constance incomparable et ses travaux héroïques. Grégoire XVI sera cher à jamais aux Trappistes, comme le fondateur de leur ordre.

Le père Joseph-Marie, élu abbé de la Trappe avant son voyage à Rome, avait reçu la bénédiction abbatiale dans la ville éternelle, le 21 septembre 1834. En vertu du décret du 3 octobre, il devenait, à titre d'abbé de la maison-mère, successeur de dom Augustin, et supérieur général de toute la congrégation. Les autres monastères, qui faisaient partie de la congrégation de France, étaient Melleray, le Port-du-Salut, Bellefontaine, le Gard, que le décret reconnaissait pour les quatre premières maisons après la maison-mère; puis venaient Aiguebelle, le Mont-des-Olives, Notre-Dame-de-Grâce-de-Bricquebec, le Mont-des-Cats. Joignons-y les Trappistes de Bellevaux, réfugiés en Suisse depuis trois ans, et que la bienveillance du clergé de Besançon rappelait à ce moment dans leur patrie. On leur offrait la ferme du Roucheret, près Ornans; la bienveillance des autorités civiles, et la générosité de la commune où était situé ce domaine, égalait l'empressement du clergé. Ils acceptèrent une pro-

position dans laquelle ils croyaient reconnaître la bénédiction du ciel. L'acte d'acquisition fut conclu le 8 septembre 1834, jour de la Nativité de la sainte Vierge. Ce rapprochement leur inspira l'idée de mettre leur nouveau monastère sous la protection spéciale de la mère de Dieu, et ils lui donnèrent le nom de Val-Sainte-Marie. Ils quittèrent Géronde le 6 novembre, au milieu des regrets des Valaisans, et firent leur entrée au Val-Sainte-Marie, à la grande joie des communes voisines, le 11 du même mois (1834).

Nous ne parlons pas de la Sainte-Baume, qu'une mauvaise administration avait ruinée, et qu'on jugea convenable d'abandonner, ni de Saint-Aubin qui, selon les conclusions du rapport de dom Antoine, fut et demeura supprimé.

Les monastères de religieuses qui appartenaient à la congrégation de France étaient Sainte-Catherine-de-Laval, le Mont-des-Olives ou Œlenberg, deux abbayes qui, par ce titre, prennent rang avant toutes les autres maisons, les Gardes, près de Bellefontaine, Mondaye, Notre-Dame-de-Toute-Consolation, au faubourg de Vaise, à Lyon. Joignons-y une filiation de la Trappe de Vaise, qui s'organisait dans le temps même où les cardinaux travaillaient au décret constitutif de l'ordre. La révérende mère Victime cherchait depuis longtemps un lieu convenable pour y établir une partie de sa communauté. Elle découvrit Maubec, près de Montélimart, à trois lieues d'Aiguebelle, et, le 25 août 1834, elle y installa à-peu-près la moitié des religieuses de Lyon. Quelques jours suffirent à disposer une chapelle provisoire, un chapitre et tous les lieux réguliers, et l'on travailla activement à clore la propriété par des murailles. Ce nouveau monastère devait prendre en peu d'années de grands développemens.

L'article v du décret établissait un chapitre général, que l'abbé de la Grande-Trappe devait tenir tous les ans. En vertu de cette prescription, le chapitre général fut convoqué pour le 24 mai 1835. Les abbés ou les prieurs des divers

monastères s'y rendirent, et l'on y rédigea des réglemens qui avaient pour but de régulariser la congrégation, de fixer les usages qui devaient être communs aux deux observances et ceux qui étaient particuliers à chacune d'elles selon la règle de saint Benoît ou les constitutions de l'abbé de Rancé. Ces réglemens ont constitué la vie de la Trappe telle qu'elle s'observe encore aujourd'hui. C'est donc ici que se place naturellement, et comme conclusion de toute cette histoire, le tableau de la vie quotidienne du Trappiste.

Le Trappiste, qui suit la règle de saint Benoît, conformément aux constitutions de Cîteaux, commence sa journée à deux heures du matin les jours ordinaires, à une heure les dimanches et à certains jours de fête, à minuit aux grandes fêtes qui ne se représentent qu'une douzaine de fois par an. Au sortir du dortoir, il descend à l'église pour chanter ou psalmodier, selon l'importance du jour, l'office nocturne. Cet office finit exactement à quatre heures. Suit une heure d'intervalle que les prêtres consacrent à dire la sainte messe, les autres à la servir ou à faire de pieuses lectures. A cinq heures en été, on chante prime, puis on assiste en communauté à la messe matutinale, si l'importance du jour l'exige, ou on entre au chapitre des coulpes où chacun s'accuse des fautes extérieures qu'il a pu commettre contre la règle. A six heures commence le travail des mains qui dure jusqu'à neuf heures. On rentre ensuite au monastère pour chanter tierce, la grand'messe et sexte. Après sexte, à onze heures et demie, le dîner qui dure ordinairement quarante minutes. Après les grâces, la méridienne jusqu'à une heure et demie. Du dortoir on passe à l'église pour chanter none. Quelques minutes avant deux heures, on retourne au travail. A cinq heures, vêpres suivies d'un quart d'heure d'oraison. A six heures le souper, suivi d'un intervalle d'une demi-heure. A sept heures la lecture en

commun sous le cloître, complies et le *Salve Regina :* on se couche à huit heures.

Quand la nécessité l'exige, on ajoute au travail des mains une partie du temps destiné aux offices. On substitue, par exemple, une messe basse à la grand'messe de communauté; on psalmodie au lieu de chanter ; quelquefois on récite l'office en plein champ, pour gagner les momens que prendrait le retour des champs au monastère, et du monastère aux champs. On peut également, dans les circonstances extraordinaires, changer les heures des exercices pour les accommoder aux variations de la température, ou aux besoins les plus pressans des foins et des moissons.

En hiver, conformément à la sage prévoyance de saint Benoît, l'ordre des exercices est modifié pour s'approprier à la saison. L'heure du lever ne change pas, mais tierce et la messe de communauté se chantent de huit à neuf heures. Le travail commence à neuf heures pour durer jusqu'à deux heures de l'après-midi, sauf une interruption d'une demi-heure consacrée à sexte. Ainsi, pendant la saison rigoureuse, le travail extérieur a lieu aux heures où le froid est moins vif, tandis que dans la belle saison il précède et suit les heures les plus chaudes de la journée. En hiver, le dîner a lieu à deux heures et demie, et le souper est supprimé. Un intervalle de trois quarts d'heure sépare le dîner de vêpres; mais il n'y a pas de méridienne. En retour, la lecture et complies sont avancées d'une heure, et l'on se couche à sept heures du soir, ce qui assure, dans cette saison comme dans l'autre, sept heures de sommeil. Dans le carême, le dîner, le repas unique, n'a lieu qu'après les vêpres, c'est-à-dire à quatre heures un quart. C'est l'époque la plus rigoureuse de la pénitence de la Trappe, mais elle ne dure que six semaines ; et d'ailleurs, ce surcroît d'austérités est parfaitement conforme, non-seulement à la règle de saint Benoît, mais à l'usage des chrétiens des douze premiers siècles, qui

ne faisaient, dans le carême, qu'un seul repas, maigre, et à la fin du jour.

On voit déjà par ces indications que les Trappistes, qui avaient gardé jusqu'en 1834 les constitutions de la Val-Sainte, en abandonnèrent une partie pour se renfermer, selon leur promesse, dans les termes de la règle de saint Benoît, selon les constitutions de Cîteaux. Pour la même raison, ils cessèrent de coucher sur la planche, et reprirent l'usage de la paillasse piquée prescrite par le saint patriarche. Ils cessèrent aussi de s'imposer l'eau pour unique boisson, ils réglèrent que chaque monastère ferait usage de la boisson du pays : vin, cidre ou bière, dans la mesure fixée par la règle pour le vin. Ils portèrent si loin le scrupule, pour donner un témoignage incontestable de leur fidélité à leur parole, qu'ils supprimèrent jusqu'à certaines pratiques pieuses, introduites à la Val-Sainte, telles que la devise *la sainte volonté de Dieu*, qui depuis quarante ans se plaçait en tête de toutes les lettres et de tous les écrits des religieux. Ils décidèrent également, conformément à la règle, que le titre de *dom* ne se donnerait plus qu'à l'abbé. Autrefois, l'abbé de Rancé avait cru pouvoir le laisser aux simples religieux qui étaient prêtres; dom Augustin n'avait pas modifié cet usage; les religieux, qui avaient promis d'observer fidèlement, dans toute son intégrité, la règle de saint Benoît, n'attribuèrent plus ce titre qu'à celui auquel saint Benoît le réserve. Ils supprimèrent encore des processions, des litanies chantées à certains jours, quoique ces pratiques de la Val-Sainte eussent été approuvées par le pape Pie VI, mais parce qu'elles n'avaient pas été connues de saint Benoît, ni des fondateurs de Cîteaux. En vérité, il est difficile de trouver, dans l'histoire de la ferveur et de la piété monastique, une obéissance plus exacte.

Après cela, faut-il croire que l'œuvre de dom Augustin fut anéantie par ses disciples, et que la réforme de la Val-

Sainte ait été condamnée et déclarée inutile par ceux qu'elle avait formés à la vie religieuse? Ce serait une grave erreur. Tout ce qu'il y avait d'essentiel, de fondamental, dans cette réforme, subsista. On se rappelle que dom Augustin, trouvant la réforme de l'abbé de Rancé incomplète, et elle l'était certainement, se proposa de la compléter, en procurant l'observation stricte de la règle comme les fondateurs de Citeaux l'avaient entendue. En reprenant les pratiques de cette règle, omises par le premier réformateur de la Trappe, il en dépassa quelques-unes, et ajouta aux austérités primitives; nous l'avons dit au commencement de son histoire. Or, en 1834, ses disciples ne supprimèrent que ces inventions d'un zèle peut-être trop généreux, mais gardèrent toutes les prescriptions de la règle qu'il leur avait rendues; ainsi les jeûnes primitifs sans collation, ainsi le travail des mains dans son étendue antique, ainsi la disposition des exercices de la journée, sauf le lever, dans toutes les saisons. C'est donc à la Val-Sainte et à dom Augustin que la chrétienté est redevable d'avoir encore aujourd'hui, douze siècles après la mort du législateur saint Benoît, de véritables et parfaits Bénédictins.

Les réglemens de 1834 ne changèrent rien à la nature et à la qualité de la nourriture bénédictine et cistercienne. Abstinence de viande, de poisson, d'œufs et de beurre, pour les religieux en bonne santé, cet usage subsiste comme au temps de saint Etienne et de saint Bernard. On ne supprima rien non plus de la loi du silence, dont nous avons tâché de faire comprendre le véritable sens dans l'introduction de cet ouvrage. Nous renvoyons à cette explication.

A côté des religieux de chœur, se placent les frères convers, spécialement destinés au travail des mains, et exempts du chant de l'office. Ils se lèvent et se couchent à la même heure que les religieux de chœur. Ils assistent à l'office nocturne, mais non à ceux du jour, excepté le dimanche; ils se contentent, à l'heure de chaque office, de réciter, au lieu

même où ils se trouvent, quelques courtes prières. Ils ont les mêmes repas que les religieux de chœur, deux en été, un en hiver; mais dans toutes les saisons, excepté les jours de jeûne d'Église, il leur est accordé le matin, avant le commencement du travail, un soulagement qu'on appelle le mixte, une soupe, ou quelques onces de pain, et une demi-mesure de boisson.

Pour les malades, religieux de chœur ou convers, la loi de l'abstinence est supprimée, selon la règle; ils peuvent user, non-seulement de beurre et d'œufs, mais encore de viande.

Venons maintenant aux Trappistes, issus de Darfeld, qui ont repris en 1815 les constitutions de l'abbé de Rancé. Ils se lèvent et se couchent aux mêmes heures que leurs frères de l'autre observance; ils observent également le silence, et l'abstinence de viande, de poisson, de beurre et d'œufs. Ils chantent ou psalmodient les mêmes offices, mais leurs jeûnes sont moins rigoureux, les religieux de chœur travaillent moins long-temps: il résulte de là une différence notable, dans la disposition de la journée, entre la règle de saint Benoît et leurs constitutions. Ainsi, en été, ils dînent à dix heures et demie, et soupent à cinq heures. En hiver, ils dînent à midi; dans le carême et les autres jeûnes d'Eglise, à midi et demi, et le soir, à cinq heures, ils prennent une collation, qui est de deux onces de pain et d'un demi-verre de boisson. Ils doivent travailler une heure et demie le matin, ce qui a lieu dans l'été avant la messe de communauté, et dans l'hiver après cette messe; une heure et demie dans l'après-midi, ce qui a lieu, en été, entre none et vêpres, en hiver entre le dîner et vêpres. Cette disposition des repas et cette brièveté du travail changent nécessairement les heures des offices réglées par saint Benoît, et multiplient les intervalles, c'est-à-dire les temps de repos où les exercices communs étant suspendus, chacun peut se livrer aux inspirations de sa dévotion particulière. Ainsi,

pour dîner à dix heures et demie en été, il faut chanter sexte à dix heures; pour dîner à midi et demi en carême, il faut chanter non-seulement none, mais vêpres à l'heure de midi, afin de conserver un souvenir de saint Benoît, qui veut que, dans ce saint temps, le chant de vêpres précède le dîner. Ainsi, pour partager entre toutes les parties de la journée les exercices communs, il y a intervalle, en été, entre le travail du matin et le chant de tierce, intervalle entre le dîner et la méridienne, intervalle entre le travail du soir et les vêpres, intervalle entre le souper, qui finit à cinq heures et demie, et la lecture avant complies, qui ne commence qu'à six heures et demie : il y a de plus longs intervalles en hiver, et surtout en carême, dans la seconde partie du jour, puisque vêpres et le dîner finissant à-peu-près à une heure, il ne reste, jusqu'à sept heures, qu'une heure et demie de travail et le chant de complies. A Dieu ne plaise que nous nous permettions de ne pas rendre justice à l'abbé de Rancé; nous avons fait nos preuves du contraire, et en racontant l'histoire de sa réforme, nous croyons avoir démontré combien nous respections une œuvre entreprise et exécutée dans un siècle si difficile. Mais quand on la rapproche des idées de notre temps, et de la pratique complète de la règle de saint Benoît, elle ressemble un peu à une réforme de grand seigneur; elle apparaît comme un essai de la pénitence, une expérimentation, à petites doses fréquentes, sur des esprits et des corps timides, et se défiant de leurs forces devant une si grande nouveauté. Aussi, dans la plupart des monastères qui suivent, depuis 1815, les constitutions de l'abbé de Rancé, on a bien conservé l'heure et le nombre des repas fixés par lui, mais on donne au travail des mains la plus grande partie des intervalles. Il suffit, pour s'en convaincre, de visiter Bricquebec, le Gard, ou le Mont-des-Cats.

Les religieuses Trappistines, admises dans la congréga-

tion, devaient recevoir de nouveaux réglemens. Le chapitre général de 1835 rédigea pour elles des constitutions qui furent approuvées l'année suivante par le Saint-Siége.

Les Trappistines suivent en grande partie les pratiques des Trappistes, mais quelques adoucissemens ont été jugés nécessaires à l'infériorité naturelle de leurs forces. Elles se lèvent et se couchent aux mêmes heures, elles chantent les mêmes offices. Mais leur nourriture est un peu plus substantielle et plus abondante, les jeûnes moins longs. Le dîner, dans les temps ordinaires, est à dix heures et demie; aux jeûnes d'ordre, à onze heures et demie; aux jeûnes d'Eglise à midi. Le souper, ou la collation, est à cinq heures; à la collation elles ont six ou cinq onces de pain et quelques fruits; l'usage du lait ne leur est interdit que les vendredis hors du temps pascal, les mercredis de carême, et pendant la semaine sainte.

Les Trappistines gardent le silence bénédictin, même pendant une petite récréation qui leur est accordée après le dîner. « Après le dîner, on se promène au jardin une demi- « heure pleine, un livre ou le chapelet à la main; le silence « sera si exact pendant ce temps qu'on ne parlera pas même « à la première supérieure. »

Elles travaillent des mains pour se suffire à elles-mêmes, pour donner aux pauvres de leur travail. C'est à cette condition seulement qu'elles sont filles de saint Benoît : « Les « sœurs s'appliqueront de préférence aux ouvrages les plus « simples, comme filer, coudre, etc., et autant qu'elles le « pourront, elles aideront à faire le pain, le jardin, la cui- « sine, les lessives, et autres choses qui se pratiquent « dans un ménage; évitant quantité d'ouvrages superflus, « qui n'auraient pour but que de satisfaire la vanité et la « curiosité. Elles ne feront jamais de broderie, surtout en or « et en argent, si ce n'est pour le dehors. »

Les supérieures, abbesses ou prieures, sont élues par les

religieuses, mais pour trois ans seulement : au bout de ce terme, la révérende Mère doit être réélue ou remplacée : pour être réélue une seconde fois, il faut qu'elle obtienne les deux tiers des voix ; pour être réélue une troisième, une quatrième, une cinquième fois, etc., il faut qu'elle réunisse l'unanimité des voix.

Quant au tiers-ordre, il n'en était pas question dans le décret pontifical, on ne s'en occupa pas dans le chapitre général. Cette institution ne pouvait pas subsister en présence des lois qui régissent en France l'instruction publique ; on la laissa s'éteindre successivement.

L'organisation que nous venons d'exposer, en constituant les monastères de la Trappe, a décidé la prospérité dont ils jouissent maintenant. Telle a été la digne récompense de tout ce qu'ils avaient entrepris depuis plus de quarante ans, de tout ce qu'ils avaient souffert, soit dans l'exil, soit dans la patrie, soit dans les prisons, soit dans la liberté, pour l'honneur de la vie monastique, et pour la défense de l'Église romaine. L'unité de gouvernement, comme l'accord des volontés et des intentions, donne et entretient la vie ; c'est le schisme, c'est la division, qui affaiblit et qui tue ; l'Esprit-Saint a dit : ceux qui se détournent de la voie deviennent inutiles : *declinaverunt, simul inutiles facti sunt.* Sous la direction d'un chef unique, sous la surveillance du chapitre général, par les visites régulières, par les décisions prises en commun, les moindres négligences sont réprimées, les moindres abus réformés. La congrégation croît chaque jour en vertus, le nombre des moines augmente, et les hommes du monde qui visitent les solitaires s'en retournent édifiés et consolés ; ceux même qui croyaient y trouver à reprendre et à condamner, ceux qui étaient venus pour maudire, s'en retournent en bénissant. La simplicité, qui ne recherchait que Dieu et l'accomplissement de sa justice a conquis, comme par surcroît, la considération publique.

Depuis dix ans plusieurs monastères de la congrégation de France ont reçu de grands développemens. Nommons d'abord la Trappe proprement dite; elle ne faisait que renaître, que sortir des décombres lorsque le décret pontifical la reconnut solennellement pour la mère et le centre de l'ordre. Les travaux ont heureusement continué autour de la nouvelle Maison-Dieu. Sur ce terrain stérile que la main de l'homme n'avait pas exercé depuis quarante ans, ou que recouvraient des ruines, de beaux jardins ont été alignés et développés, parmi lesquels on distingue un verger en terrasse, où jaillit dans un bassin, et de là dans plusieurs réservoirs, l'eau intarissable de la fontaine Saint-Bernard. Les terres extérieures, les landes, les tourbes, les bruyères, ont été changées par des défrichemens successifs, en champs ou en prairies; l'emploi intelligent de la marne a renouvelé la nature d'un sol ingrat, et les engrais artificiels, si artistement préparés, ont suppléé à l'insuffisance des fumiers. Les bâtimens d'exploitation agricole, les étables, se sont agrandis, et l'établissement du nouveau moulin a offert aux habitans du voisinage un avantage réel, en même temps qu'il assurait un nouveau revenu à la maison.

L'exercice de la médecine avait rendu la Trappe célèbre même avant la révolution. Il continue de la rendre chère à ses voisins. Non-seulement le docteur Debreyne, appelé en religion le père Robert, a obtenu de l'autorité ecclésiastique dispense de la prohibition portée contre les religieux, et il a pu se consacrer tout entier à un travail si bien apprécié des pauvres et même des riches, mais encore il s'est adjoint depuis quelques années un autre médecin, son élève, beaucoup plus jeune, qui est destiné à lui succéder, et qui pratique la haute chirurgie. La capacité, et les heureux succès de cet opérateur ont augmenté la réputation médicale de la Trappe; et toutes les fois qu'il s'agit dans la contrée

d'une opération difficile, on dit communément : cela ne peut se faire qu'à Paris ou à la Trappe.

Enfin la Trappe a conservé jusqu'à présent, et nous espérons qu'elle conservera pendant de longues années, son réparateur, son abbé, dom Joseph-Marie ; et ce n'est pas là une des moindres causes de sa prospérité. Dieu a réuni, dans ce bon et vénérable père, toutes les qualités qui pouvaient en faire l'instrument de ses desseins de miséricorde. Il lui a donné, avec une aimable simplicité, une haute intelligence que les infirmités n'altèrent pas, captive quelquefois dans un corps débile, mais toujours supérieure aux faiblesses de la nature par l'énergie de la volonté. On peut dire qu'il a tout créé dans son monastère, et loin de blesser ici ses religieux qui ont si bien exécuté ses plans, nous sommes certain qu'ils nous sauront gré de lui rendre publiquement ce témoignage de leur reconnaissance. C'est lui encore qui gouverne tout, car il est à la hauteur de toutes les questions, qui voit tout sans affectation de surveillance, qui pourvoit à tout sans effort et sans trouble. Un coup-d'œil le met au courant des affaires, une réflexion lui fait découvrir des ressources imprévues, un mot de sa bouche, un conseil répare ou prévient des fautes, des erreurs, des tentatives inutiles ou dangereuses. Obligé à de fréquens voyages, pour la visite régulière des maisons dont il est le général et père immédiat, il met à profit pour sa famille ces absences qui trop souvent le séparent d'elle. Il observe les inventions, les progrès de l'industrie ou de la culture moderne, il choisit celles qui peuvent convenir aux travaux de ses frères, et il importe à la Trappe ce qu'il a découvert de bon dans le monde. Il essaie sans présomption, et il adopte sans hésitation ce qu'il a éprouvé ; car il est l'ami du progrès véritable, et il sait que la règle de saint Benoît, qui doit durer jusqu'à la fin du monde, a été faite et calculée, par la prévoyance universelle de son auteur, pour l'usage de tous les

siècles. Dévoué, comme un père qui comprend ses devoirs, à la Trappe dont il est le supérieur local, il l'est également aux autres monastères de sa congrégation dont il se regarde moins comme le chef que comme le défenseur. Il veille infatigablement au maintien de leur régularité, et à la défense de leurs intérêts, et il leur évite les difficultés que peuvent leur susciter, à une époque de transition comme la nôtre, les hommes qui ne comprennent pas encore la position nouvelle et les droits certains des ordres religieux.

Melleray avait été troublée et désolée en 1831 par un attentat à la liberté individuelle et au droit de propriété. Depuis ce temps, il n'y restait qu'un petit nombre de religieux, qui avaient cru prudent de ne pas porter leur habit et de ne pas chanter l'office, excepté le dimanche. La plus grande partie des terres avait été affermée de nouveau', les bras des moines ne suffisant plus à la culture; seulement dom Antoine, pour conserver les résultats des travaux précédens, avait imposé aux fermiers l'obligation de suivre les méthodes qui lui avaient si bien réussi à lui-même. Lorsqu'il sembla que les esprits étaient enfin calmés et que l'autorité locale pouvait, sans se compromettre, rendre la liberté à des moines qui ne demandaient qu'à être considérés comme citoyens, dom Joseph-Marie et dom Antoine firent auprès du gouvernement les démarches nécessaires. et obtinrent aux habitans de Melleray le droit de pratiquer, sur leur domaine, le genre de vie qui leur convenait, en se conformant aux lois qui règlent les rapports et les devoirs des citoyens propriétaires entre eux et avec l'État. Cette réparation s'accomplit vers la fin de 1837. Les religieux restés à Melleray reprirent l'habit monastique, les autres Français qui avaient cherché asile dans quelques-uns des monastères de la congrégation, s'empressèrent de rejoindre leurs frères, et dom Antoine eut le bonheur de voir sa famille réunie, à l'exception des Irlandais, après six ans de séparation. Il n'a pas

joui long-temps de ce bonheur. Il est mort le 6 janvier 1839, à l'âge de soixante-quinze ans. Mais son esprit vit après lui dans son digne successeur, dom Maxime. Melleray a déjà repris la plus grande partie de son ancienne prospérité, et le nombre de ses religieux, plus encore que le rang d'ancienneté, en a fait un des premiers monastères de la congrégation.

Aiguebelle avait recouvré, vers la fin de 1834, son titre d'abbaye. Le père Étienne, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, avait été élu abbé par ses frères. Il en remplit les fonctions pendant trois ans, mais en 1837 il donna sa démission. Il vécut encore jusqu'en 1840, pratiquant, dans cet âge avancé, la plus grande partie des austérités dont il avait contracté la sainte habitude à la suite de dom Augustin. Le nouvel abbé, dom Orsise, intrépide propagateur de la règle de saint Benoît, et secondé admirablement par le zèle de ses frères, a augmenté la prospérité d'Aiguebelle. Il a remis à neuf les bâtimens, distribué plus utilement les lieux réguliers et rendu les terres encore plus fertiles. Une grande épreuve, en 1840, n'a fait que suspendre un moment les résultats de tant d'efforts. Dans la nuit du 17 septembre, un ouragan terrible s'abattit sur la vallée, une pluie de quatorze heures fit déborder les torrens. L'inondation subite et furieuse emporta les ponts construits par les religieux, les arbres fruitiers, les vignes, les légumes; les travaux de vingt-cinq années semblèrent anéantis; la perte était évaluée au moins à 50,000 francs. Dom Orsise, revenant du chapitre général, ne reconnaissait plus une terre qu'il avait laissée si prospère; mais comme les épreuves n'étonnent pas les vrais disciples de saint Benoît, il se contenta de dire : « Dieu nous avait donné ces biens, Dieu nous les a ôtés ; que son saint nom soit béni. » Les amis de la maison n'apprirent pas sans utilité pour elle le coup qui venait de la frapper, et les religieux ne se manquèrent pas à eux-mêmes. Non-seulement les désastres sont aujourd'hui réparés, mais

deux ans après, le père abbé avait pu agrandir encore la propriété. Aiguebelle, par sa position au midi de la France, dans une contrée qui n'a pas d'autre monastère de la Trappe, était déjà, sous le père Étienne, le rendez-vous d'un grand nombre de bons et fervens religieux. Dom Orsise n'a pas découragé les vocations qui se sont présentées à lui : en 1842, Aiguebelle comptait cent soixante religieux.

Bricquebec a conservé son fondateur, le bon et aimable père Augustin, et recueilli, sous sa direction, les heureuses conséquences de ses entreprises. Les défrichemens ont continué, les moulins ont reçu des améliorations considérables. Un frère convers, qui savait à peine lire à son entrée en religion, devenu, par amour du bien de ses frères, et sans rien perdre de sa simplicité, un habile mécanicien, a réparé les anciens moulins et leur a donné une supériorité incontestable sur ceux du pays. Mais comme l'eau leur manque à certaines époques de sécheresse, il a récemment entrepris un moulin à vent sur un nouveau modèle, imaginé par lui, et dont il a dessiné toutes les parties avec une précision admirable. Ce moulin s'élève sur une pyramide de 18 mètres de haut, et il est si bien construit et disposé, qu'il se tourne de lui-même au vent. Bricquebec est heureux en frères convers. Le bâtiment qui avait d'abord servi de monastère fut presque entièrement brûlé en 1839. Un frère convers, qui n'avait jamais été charpentier ni maçon, s'est chargé de le rétablir ; mais, ce qui est plus étonnant, c'est que pour y pratiquer une cave, il a déblayé cette construction dans toute sa longueur, à une profondeur de 2 mètres et demi, l'a reprise en sous-œuvre et a établi une voûte de grosses pierres brutes, dans laquelle il ne s'est pas fait la moindre lézarde. Ce frère avait dressé lui-même le pont de voussure, et avait si bien disposé les clefs de support, que lorsqu'il les fit sauter, on ne sentit pas le moindre dérangement. Le plus habile architecte n'aurait pas mieux réussi.

Bricquebec, érigé en prieuré dans la seconde année de son existence, fut érigé en abbaye, sur la demande de dom Joseph-Marie, en 1836. Le père Augustin, élu par les suffrages unanimes de la communauté, a été béni par l'évêque de Coutances, le 28 janvier 1837.

Il n'y a pas jusqu'aux plus petits monastères qui n'aient suivi l'élan général et qui n'aient vaincu les difficultés immenses que leur opposaient ou la stérilité de la terre, ou la pauvreté, ou le nombre trop modique de leurs religieux. Nous citerons entre autres la Trappe du Mont-des-Cats, aujourd'hui gouvernée par le R.-P. Athanase, et qui, par la continuité infatigable de ses modestes entreprises, est devenue une solitude régulière et complète. Peu-à-peu on a mis les cloîtres en bon état, on a bâti une église, on a pourvu aux différens besoins du culte; un des religieux a confectionné lui-même les ornemens nécessaires à la célébration des saints mystères. Les habitans de ce pieux asile ne sont pas nombreux, mais leur piété est fervente et leur courage indomptable. En 1841, on y comptait treize religieux de chœur, trois novices et un postulant, dix-neuf convers profès, et un novice, deux frères familiers. On y admirait, parmi les convers, trois frères, seuls enfans d'un propriétaire riche du département. Comme la famille de saint Bernard, ils ont tous préféré Dieu aux biens de la terre et renoncé à la considération que la fortune paternelle leur assurait, pour les plus humbles fonctions de la vie monastique. Un d'eux est portier du monastère ; un des frères de saint Bernard, André, veillait ainsi à la porte de Clairvaux ; les deux autres dirigent la culture de la terre, conduisent les chevaux et font les divers voyages que réclament les besoins de la maison.

Mais non-seulement la congrégation de la Trappe a conservé et agrandi les monastères qui existaient au moment où elle a été constituée, elle en a encore augmenté le nombre.

Au commencement de 1841, les Trappistines de Sainte-Catherine-de-Laval ont envoyé une colonie dans le diocèse de Saint-Dié, département des Vosges, à Eubexy, près Charmes. Cette tentative a parfaitement réussi, et donne aux pères du chapitre général les plus heureuses espérances. Dans la même année, le diocèse de Vannes sollicita l'établissement d'un monastère d'hommes. Les plus belles promesses de la part du clergé, les plus puissans motifs de confiance de la part d'une population toute chrétienne, décidèrent dom Joseph-Marie à écouter les sollicitations. Né dans ce diocèse, et un des anciens maîtres de ce clergé, il ne put résister à l'amour de la patrie et au désir de propager l'ordre dont il est le chef. Une pieuse dame céda, à des conditions avantageuses, le petit château de Thymadeuc, près de Rohan, à quatre lieues de Josselin. Une prairie assez vaste, sur le bord d'une rivière canalisée, de hautes futaies, un jardin et deux fermes, parurent un domaine suffisant pour commencer une fondation. Un religieux, autrefois prieur à la Grande-Trappe, très habile à se créer des ressources, un de ces hommes qui ne perdent rien de leur régularité dans les rapports fréquens avec le monde, y fut envoyé avec quelques autres, moins pour former immédiatement une communauté, ce que l'état des lieux rendait impossible, que pour préparer une solitude vraiment monastique aux vocations nombreuses qui attendent avec impatience le moment de l'admission. Le père Bernard (c'est le nom de ce supérieur) est en pleine voie de succès. En trois ans il a bâti une belle église, où l'on admire déjà de magnifiques sculptures sur bois, et la plus grande partie du monastère. Il peut dès à présent accepter des novices, et, avant un an, sans doute, la Trappe de Thymadeuc, par sa prospérité et ses accroissemens, comblera les vœux de ces fervens Bretons, prêtres ou laïques, qui ont si généreusement concouru à sa formation. Elle sera, pour une contrée

pauvre, une double ressource, et par ses bienfaits, et par l'exemple de ses travaux. Il est peu de pays en France qui aient un aussi grand besoin d'une habile direction pour les travaux agricoles. On le comprend sans peine dès qu'on a visité le Morbihan, touché ce sol de roc ou aperçu ces vastes landes ou ces champs de fougère et de sarrazin. Ce sera aussi pour les âmes vraiment chrétiennes une grande consolation, de voir renaître l'ordre de Cîteaux, par la réforme de la Trappe, dans le voisinage de cette antique abbaye de Prières, qui garda long-temps un rang si distingué parmi les monastères de l'Etroite-Observance.

La plus importante des fondations récentes de la Trappe, c'est sans contredit celle de Staouéli, près d'Alger. Un député du département de l'Orne, dévoué de cœur et de raison aux intérêts de l'Algérie, M. de Corcelles, n'avait pu voir les travailleurs de la Trappe sans les aimer, et sans comprendre quelle utilité de tels maîtres apporteraient, par leurs exemples, aux colons de notre belle France africaine. Ils pressentit les dispositions de dom Joseph-Marie à cet égard, et les trouvant favorables, il proposa son projet au ministre de la guerre, le maréchal Soult. C'est donc à M. de Corcelles que la France sera redevable des grands résultats qu'elle attend, puisque le premier il en a eu la pensée et la conscience. Le maréchal Soult répondit avec bienveillance et empressement. Dom Joseph-Marie était alors (juin 1842) dans le midi, en tournée de visites régulières. Sollicité par M. de Corcelles de se rendre sans retard en Algérie, et assuré de la bonne volonté du pouvoir, il s'embarqua avec l'abbé d'Aiguebelle, pour aller examiner, sur les lieux mêmes, les chances de succès et d'utilité. L'accueil du gouverneur-général fut parfait. Il n'est pas dans notre caractère de flatter personne, encore moins les grands du monde et les hauts fonctionnaires de l'Etat; mais si la réserve nous semble un devoir quand il s'agit de louer les vivans, nous

ne croyons pas que cette réserve ait le droit d'être injuste, et il y aurait injustice à ne pas raconter au moins le bien. Le général Bugeaud, devenu depuis maréchal et vainqueur d'Isly, aime trop la discipline et l'agriculture pour ne pas aimer les Trappistes. Il a d'ailleurs trop de franchise et de bonne foi pour contester à un citoyen le droit de porter l'habit qui lui plaît, et pour méconnaître les services réels, sous quelque nom qu'ils soient rendus à la société. Il permit, en conséquence, aux deux abbés de visiter l'Algérie, les seconda dans cette exploration, et leur laissa le choix entre toutes les terres vagues qui attendaient des cultivateurs. L'affaire ne fut pas conclue immédiatement, mais au mois de juillet 1843, le maréchal, ministre de la guerre, concéda aux Trappistes un vaste domaine dans la plaine de Staouéli, à quelques lieues d'Alger, comprenant 1,020 hectares de terre presque tous en friche. Les conditions furent les mêmes que pour les autres colons. Les religieux durent former une société d'agriculteurs avec laquelle le gouvernement traita, comme il traite avec les individus ou les compagnies. La société s'engageait à défricher en dix ans les terres concédées, à planter chaque année 2,000 arbres ; au bout de dix ans, le défrichement étant achevé, elle aura la propriété de la terre. Le gouvernement prêtait une somme de 62,000 francs, et fournissait en bestiaux, en riz et légumes, de quoi subvenir aux besoins de la première année. La société doit payer l'intérêt de la somme prêtée jusqu'à restitution, et, quand la terre sera en rapport, payer l'impôt et les droits de mutation. Ainsi, l'Etat a reçu les Trappistes en Algérie comme citoyens, et nos religieux ne demandent pas d'autre faveur. Ils remplissent les conditions imposées aux autres citoyens, et en retour leurs droits, pareils à ceux des autres citoyens, sont garantis par la loi commune.

Les Trappistes qui ont commencé la fondation de Staouéli

sont presque tous sortis d'Aiguebelle, quelques religieux de la Grande-Trappe ou de Melleray s'y sont joints. Les commencemens sont pénibles sans doute. Il a fallu bivouaquer dans des barraques de bois, dormir au milieu des hyènes et des chacals, et subir les influences funestes d'un climat inaccoutumé et variable, et les exhalaisons, les miasmes, d'une terre que la main de l'homme n'avait pas remuée depuis plusieurs siècles. Déjà même sept des fondateurs ont succombé; mais pour de si nobles cœurs la mort de leurs frères est un engagement de plus. Ils ont maintenant à garder ces reliques sur lesquelles Notre-Dame de Staouéli est fondée. La mort est forte comme l'amour; le lien qui rattache les vivans aux tombeaux est le plus indissoluble des liens. Les Trappistes tiennent encore à l'Algérie par le bien qu'ils y ont déjà accompli, par les résultats agricoles qu'ils ont produits dès la première année, par les effets de leur charité sur les enfans arabes, par l'affection respectueuse que les musulmans portent à ces *marabouts* chrétiens. Enfin ils vont entrer en possession d'un monastère régulier. Les travaux de cette construction, dirigés par des officiers supérieurs, accomplis en partie par des soldats, favorisés par la bienveillance infatigable du gouverneur-général, touchent à leur terme, et nous lisions récemment, dans une note venue d'Afrique, qu'aucun autre monastère de la Trappe n'égalerait celui-ci en étendue et en beauté. Honneur donc aux hommes qui ont compris la puissance de la religion, et qui lui ont rendu un si solennel hommage en l'appelant à leur secours. La Trappe de Staouéli s'élève à l'endroit même où débarqua, en 1830, l'armée conquérante, et un de ceux qui servaient alors la France comme soldat, la sert aujourd'hui comme frère convers. Ainsi, après que la guerre a conquis le sol par la force, la religion vient en assurer la propriété par la civilisation; après l'épée la prière, après le soldat le moine, après la violence le travail; nous avons trouvé

cette pensée dans une lettre du maréchal Bugeaud à l'abbé de la Trappe, et nous lui en laissons tout le mérite.

Encore quelques mots et nous finissons.

Les monastères de la Trappe, situés en France, avaient été réunis en congrégation par le décret du 3 octobre 1834, mais les Trappistes des autres contrées, frères des Français, attendaient une décision pareille. En Belgique, Westmal, la plus ancienne des fondations de la Val-Sainte, après avoir été approuvée par le roi de Hollande même, avait été affranchie de toute surveillance protestante par la révolution qui délivra la Belgique. Elle avait pris depuis cette époque un nouvel accroissement. Les religieux y avaient construit une hôtellerie, une bibliothèque, un atelier de relieur de livres, une procure pour le cellerier. Ils avaient encore établi une imprimerie, et obtenu de l'archevêque de Malines la permission d'imprimer tous les livres liturgiques de l'ordre de Cîteaux; avantage immense pour eux-mêmes et pour toutes les autres maisons de leur réforme. En 1833, ils songèrent à rédiger des réglemens, et à en solliciter l'approbation; en 1834, ils en firent la demande formelle au Saint-Siége; l'année suivante, ils envoyèrent à Rome deux religieux; et enfin, en 1836, ils obtinrent le même avantage que leurs frères de France. Un décret pontifical du 22 avril 1836 érigea Westmal en abbaye, établit son abbé vicaire-général du président de l'ordre de Cîteaux, et lui subordonna tous les monastères de la Trappe qui existaient ou qui pourraient se former plus tard en Belgique. Par suite de cette décision, Saint-Sixte, filiation du Gard, devint une dépendance de Westmal. En 1838, cette petite congrégation s'est accrue par la fondation du monastère de Meersel, sur la frontière de la Hollande. Ainsi, la congrégation de Belgique se compose de Westmal, abbaye et maison-mère, de Saint-Sixte et de Meersel. Des documens qui nous ont été adressés au mois de mai 1844, se terminent ainsi : Westmal compte

aujourd'hui cinquante-huit religieux, Saint-Sixte trente, Meersel vingt.

L'Angleterre, après avoir forcé Lulworth à l'exil avait reçu de nouveau les Trappistes dans les exilés irlandais de Melleray. Nous avons exposé dans le chapitre précédent la fondation de la Trappe d'Irlande, dont le père Vincent est encore le supérieur. Il nous reste à dire comment s'est fondée, en Angleterre même, une seconde Trappe. Un religieux du Mount-Melleray, étant venu en Angleterre pour les affaires de sa communauté, fut conduit par la Providence chez un protestant converti, M. Philips, qui conçut aussitôt la pensée d'assurer à la contrée qu'il habite le bien dont l'Irlande jouissait déjà. Il demanda si dom Antoine, abbé de Melleray, voudrait consentir à lui donner des religieux. Ce vœu étant exaucé, M. Philips céda un emplacement, consacré autrefois à la mémoire de saint Bernard, et l'argent nécessaire aux premiers besoins d'une communauté. Depuis, lord Schrewsbury a ajouté un don de 50,000 francs aux bienfaits du fondateur. Ainsi fut établi le Mont-Saint-Bernard, qui est devenu un centre de conversions nombreuses au catholicisme dans un pays presque entièrement composé de protestans. Le gouvernement anglais n'a jusqu'à présent manifesté aucun mauvais vouloir contre cette maison. On nous assure même que la reine Victoria, surprise mais non contrariée des éloges qu'on en faisait devant elle, a promis d'aller un jour visiter cette Trappe, et prononcé à ce sujet quelques mots d'admiration pour les services rendus par les moines dans les siècles catholiques. En élevant le supérieur du Mount-Melleray au titre d'abbé, le Saint-Père l'avait institué supérieur-général des monastères de la Trappe qui existaient déjà ou qui pourraient exister plus tard en Angleterre. La congrégation des Trappistes d'Angleterre comprend donc le Mount-Melleray, le Mont-Saint-Bernard et Stape-Hill.

Nous nous arrêtons ici avec joie, et tout ensemble avec tristesse. Avec joie, car nous nous arrêtons au milieu d'une époque de prospérité. Après avoir suivi les Trappistes, depuis cinquante ans, au milieu des persécutions, des épreuves, dans leurs exils si fréquens, dans leurs voyages si longs, nous les laissons dans la patrie, dans le repos, sous la garde de l'Eglise romaine et sous la protection des lois communes. Il y a sept cents ans, la Trappe n'était à son origine qu'une maison secondaire, qu'une petite partie d'un grand ordre, et aujourd'hui après s'être multipliée, contre toute attente, dans les persécutions même, la voilà devenue un ordre nouveau, divisé, non pas en trois monastères, mais en trois congrégations. Gardienne fidèle de la discipline monastique, elle a mérité d'être choisie de Dieu pour conserver, régénérer et rétablir la vie religieuse au milieu des peuples qui croyaient l'avoir anéantie; gardienne non moins exacte de la charité fraternelle, par les services qu'elle ne s'est pas lassée de rendre à la société, elle a reconquis aux moines la considération publique dont ils semblaient dépouillés depuis un demi-siècle. Jamais l'opinion ne fut plus favorable que de nos jours à ceux dont nous avons retracé l'histoire. Le peuple a vu et il a compris que des moines travailleurs n'étaient pas à charge à la société puisqu'ils lui rendent plus qu'ils ne reçoivent d'elle; que des moines citoyens qui ne veulent ni faveurs ni priviléges, mais qui portent le poids de toutes les charges publiques, avaient droit à la même liberté, au même respect que tous les autres habitans du sol; et les anciennes haines, les murmures menaçans, les réclamations de la mauvaise foi, ont cédé la place à l'estime générale qui n'est pas le moindre avantage dont nous nous réjouissions en terminant.

Cependant cette joie, légitime et sincère, est mêlée d'un sentiment de tristesse qui est aussi un des droits de l'amitié. On ne se sépare pas sans regret d'un ancien et aimable

compagnon. Si l'ouvrier s'attache à l'instrument d'un rude labeur, le rameur aux dangers des flots, si le captif lui-même trouve quelque charme au souvenir de sa misère, combien ce livre que nous terminons aujourd'hui n'a-t-il pas dû nous devenir cher pendant les cinq années que nous avons consacrées à le composer, et quelle ne doit pas être notre émotion, à la pensée que cette société nous manquera désormais ! L'histoire de la Trappe était toujours présente à notre esprit comme à notre cœur. Nous lui réservions sans partage tous nos loisirs, toutes nos heures de repos et de liberté, toute la bonne volonté que l'affection inspire : demain, et, avant demain, dans quelques instans, nous ne la retrouverons plus. La longueur même du travail et la fatigue de la composition nous étaient devenues une habitude précieuse, et cette habitude nous échappe, et nous faisons de vains effortspour la retenir. Toutefois une pensée plus haute, plus chrétienne, nous console dans ces adieux : si nous cessons de raconter l'histoire de la Trappe, nous ne cesserons pas d'aimer les Trappistes : la fin de ce récit n'est pas la fin de nos rapports avec ceux qui nous en ont fourni le sujet. Nous ne perdrons pas l'habitude de les visiter, de nous édifier de leurs exemples, de profiter et de jouir de leur bienveillance. Nous les retrouverons eux-mêmes dans le temps, et, s'il plaît à Dieu, dans l'éternité : entre chrétiens l'amitié ne passe pas : l'éternité continue ou rétablit ce que le temps a commencé ou interrompu.

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.

TABLE

DU DEUXIÈME VOLUME.

CHAPITRE XII.

Naissance et commencemens de dom Augustin de Lestrange. . . . . 1 — 4
Il se fait religieux de la Trappe avant la révolution. . . . . 4 — 5
Il propose à ses frères de chercher un établissement hors de France. . . . . 5 — 6
Contradictions qu'il éprouve dans l'exécution de ce projet. . . . . 6 — 13
Il obtient du gouvernement de Fribourg l'établissement de la Val-Sainte. . . . . . . 13 — 19
Il prépare le départ des religieux pour la Suisse. . 19 — 25
Il est institué supérieur de ceux qui vont chercher un asile en Suisse. . . . . 25 — 26
Départ des Trappistes pour la Suisse. Leur passage à travers les fureurs de la révolution. . . . 27 — 31
Leur voyage de la frontière de France à Fribourg. 31 — 33
Leur installation à la Val-Sainte. . . . . . 33 — 35

CHAPITRE XIII.

Premières institutions des Trappistes à la Val-Sainte. . . . . 36 — 37
Leurs premiers travaux, leur patience, leur charité mutuelle . . . . 37 — 40

Réforme de la Val-Sainte, sa justification. . . 40 — 44
Réglemens de cette réforme concernant :
— Les rapports réciproques des religieux, et du supérieur avec les religieux. . . . . 44 — 46
— Le silence. 47
— La durée du sommeil et la forme du dortoir. 47 — 49
— Les repas et les jeûnes. . . . . . . 49 — 52
— Le travail des mains. . . . . . 52 — 53
— Les vêtemens. . . . . 53 — 54
Dans quel esprit cette réforme fut entreprise et réglée :
Esprit de pauvreté. . . . . . 54 — 56
Esprit d'humilité. . . . . 56 — 57
Esprit de charité. . . . . 57 — 60
Esprit de soumission à la sainte volonté de Dieu. 60

CHAPITRE XIV.

Approbations ecclésiastiques accordées à l'établissement de la Val-Sainte. . . . . . 61 — 62
Le pape Pie VI manifeste l'intention d'ériger la Val-Sainte en abbaye. Objections du gouvernement de Fribourg. . . . . . . 62 — 64
Bonne renommée de la Val-Sainte. 64
Dom Augustin commence à fonder de nouveaux monastères. . . . . 64 — 65
Départ d'une première colonie pour l'Espagne Voyage de ces religieux à travers la Suisse, le Piémont, Gênes, et sur mer. . . . . 65 — 68
Ils sont accueillis favorablement en Espagne. Sensation produite par leur arrivée sur les moines espagnols. . . . . 68 — 73
D'autres religieux partent de la Val-Sainte pour le Canada, ils sont retenus en Brabant. . . . 73 — 75
Le roi d'Espagne promet un établissement aux premiers; les catholiques d'Anvers donnent aux seconds l'établissement de Westmal. . . . 75 — 76
Un renfort est envoyé à la colonie d'Espagne, et s'établit dans l'abbaye de Poplet en attendant un établissement définitif. . . . . . 76 — 79

Un renfort est envoyé à la colonie de Brabant et peuple Westmal. . . . . 79 — 80
Dispersion subite des Trappistes de Westmal par la conquête française. Leur fuite vers l'Allemagne. Leur recueillement dans ce désordre ; leur charité héroïque dans le dénuement. Ils se réfugient à l'abbaye de Marienfeld. . . . . . . 80 — 85
Une troisième colonie est envoyée en Piémont. Établissement de la Trappe de Mont-Brac. . 85 — 91
Une nouvelle colonie, destinée pour le Canada, est retenue en Angleterre. Fondation de la Trappe de Lulworth . . . . 91 — 97
Tentative inutile d'établissement en Hongrie et en Russie. 97
Érection de la Val-Sainte en abbaye par le nonce de Pie VI. Dom Augustin élu abbé. . . . 97 — 101
Réclamations contre la réforme de la Val-Sainte. 101 — 102
Les religieux protestent contre ces réclamations :
Protestations des moines de la Val-Sainte. . . 102 — 104
Protestations des moines d'Espagne. . . . 104 — 106
Protestations des moines de Mont-Brac. . . 106 — 108
Protestations des moines de Lulworth et de ceux de Westmal réfugiés à Marienfeld . . 108 — 110
Publication des réglemens de la Val-Sainte pour l'usage de ce monastère et de ceux qui en sont sortis. . . . . 110 — 114

CHAPITRE XV.

Affermissement de la Trappe de Mont-Brac. Fondation de Sordevolo. . . . . . . 115 — 117
Affermissement de la Trappe de Lulworth. Étonnement des Anglais à la vue de la vie monastique. Vaine opposition des Anglicans. Protection accordée aux Trappistes par les évêques anglicans eux-mêmes. . . . . 117 — 127
Longues négociations qui retardent la concession définitive d'un établissement aux Trappistes d'Espagne. . . . . 127 — 132
Ils font l'acquisition de Sainte-Suzanne avec l'approbation du gouvernement espagnol . . 132 — 135

Ils prennent possession de Sainte-Suzanne. Leurs premiers travaux dans ce monastère. Leur accroissement. . . . . 135 — 144
Les Trappistes de Westmal, réfugiés à Marienfeld, fondent près de Darfeld la Trappe de N. D. de l'Éternité. . . . . 144 — 149
Résumé des principaux développemens de l'ordre de la Trappe. . . . . 149 — 150

CHAPITRE XVI.

Fondation des Trappistines. Construction du monastère de la Sainte-Volonté-de-Dieu. . . 151 — 154
Affluence de postulantes, et leur ferveur. . . 154 — 156
La princesse Louise de Condé. . . . . . . 156 — 160
Les Trappistines reçoivent les réglemens de la Val-Sainte. . . . . 160 — 162
Zèle infatigable de dom Augustin pour opérer le plus de bien possible. . . . . 162 — 163
Fondation du tiers-ordre de la Trappe. . . . 163 — 165
Réglemens du tiers-ordre. . . . . 165 — 169
Utilité du tiers-ordre. . . . . 169 — 171

CHAPITRE XVII.

Invasion de la Suisse par les Français. . . . 172 — 173
Dom Augustin prend le parti de fuir en Allemagne avec les religieux, les religieuses, les maîtres et les enfans du tiers-ordre, établis en Suisse. . . . . 173 — 177
Tous consentent à le suivre. . . . . . . 177 — 179
Départ des religieuses. . . . . 179 — 182
Départ des religieux et du tiers-ordre en plusieurs bandes. . . . . 182 — 186
Régularité et constance des Trappistes pendant cette marche. Activité admirable de dom Augustin. . . . . 186 — 190
Leur séjour en Bavière. . . . . 190 — 192
Leur arrivée et leur séjour en Autriche, à Vienne. Enthousiasme des populations pour ces étrangers. . . . . 192 — 198
Mauvaise volonté des ministres autrichiens. Dom

Augustin va fonder en Russie deux petits établissemens. . . . . 198 — 201
Persécution suscitée aux Trappistes en Autriche pendant son absence. Ils quittent Vienne. . . 201 — 203
Dispersion des deux établissemens de Piémont par la conquête française. La plupart des religieux de ces deux maisons se réfugient en Autriche. 203 — 204
Dom Augustin revient de Russie où il a obtenu plusieurs établissemens ; il emmène ses religieux d'Autriche en Russie par la Pologne. . 204 — 209
Installation des Trappistes en Russie. . . . 209 — 214

CHAPITRE XVIII.

Les Trappistes sont obligés à sortir de Russie. . 215 — 218
Départ de dom Augustin avec les frères et les sœurs de deux monastères. Il arrive à Dantzig. 218 — 220
Départ de dom Jean de la Croix avec les religieux de trois monastères. Il arrive à Terespol. . . 220 — 222
Départ de dom Étienne avec deux monastères ; il retrouve dom Jean de la Croix à Terespol. . 222 — 223
Ces deux supérieurs réunis arrivent ensemble à Dantzig. . . . . 223 — 224
Bonne volonté des protestans pour les Trappistes. 224 — 225
Voyage de Dantzig à Lubeck, et de Lubeck aux bords de l'Elbe. . . . . 225 — 228
Fondation d'un monastère de Trappistines en Angleterre, à Stape-Hill. 228
Une autre colonie de religieuses est envoyée à Darfeld. . . . . 228 — 229
Rétablissement de Westmal. 229
Pendant le voyage de Russie, les Trappistes de Darfeld ont fondé, à Dribourg, le monastère de Saint-Liboire. . . . . 229 — 233
Les Trappistes revenus de Russie viennent s'établir à Dribourg et à Velda ; et le reste des religieuses s'établit à Paderborn. . . . . . 233 — 235
Malveillance du gouvernement prussien pour les Trappistes. . . . . 236 — 237
Les Trappistes établis en Prusse retournent à Darfeld, à Westmal, une partie sous la conduite de dom Urbain part pour l'Amérique. D'autres

obtiennent la permission de retourner à la Val-Sainte. Les religieuses de Paderborn reviennent également en Suisse. . . . . 237 — 244

CHAPITRE XIX.

Nouvelle installation des Trappistes, des Trappistines et du tiers-ordre en Suisse. . . . . 245 — 246
Fondation du monastère de Cervara dans le pays de Gènes et de Géronde en Valais. . . . 246 — 247
Fondation de la Trappe du Mont-Soracte, près de Rome. . . . . 247 — 249
Voyage de dom Augustin en Espagne. Sa visite à Sainte-Suzanne. Prospérité de ce monastère. . 249 — 252
Installation des Trappistines de Suisse dans le monastère de la Riédra. . . . . 252 — 254
Translation des religieux de Darfeld à Bourloo. . 254
Bienveillance de Napoléon pour les Trappistes. . 254 — 257
Fondation du monastère du Mont-Genèvre. . . 257 — 258
Les communautés d'Hyères et de Valenton, qui suivaient la règle de l'abbé de Rancé, sont placées sous l'autorité de dom Augustin. . . . 258 — 259
Fondation d'un établissement du tiers-ordre au Mont-Valérien . . . . 259 — 260
Troubles à Darfeld : cette communauté est soustraite provisoirement à l'autorité de dom Augustin. . . . . 260 — 267
Arrivée des Trappistes conduits par dom Urbain en Amérique. Etablissement provisoire. . . 268 — 271
La communauté est transportée au Kentucky. . 271 — 280
Les Trappistes quittent le Kentucky pour la Louisiane. . . . . 280 — 285
État prospère des monastères de la Trappe en Europe. . . . . 285 — 287
Commencement des persécutions impériales. La Trappe de Sainte-Suzanne se réfugie à Majorque. . . . . 287 — 288

CHAPITRE XX.

Confiscation des États pontificaux par Napoléon. Déportation du pape Pie VII. . . . . . 289 — 291

Glorieuse résistance de la Trappe au spoliateur. . 292
Les Trappistes de Cervara prêtent serment aux constitutions de l'Empire. 293
Dom Augustin leur donne l'ordre de rétracter ce serment. La rétractation se fait d'abord en secret. . . . . 293 — 295
Dom Augustin est arrêté à Bordeaux. . . . 295 — 296
Il écrit de sa prison au supérieur de Cervara pour lui ordonner de publier sa rétractation. . . 296 — 305
Dom Augustin, remis en liberté, rentre en Suisse. 305 — 307
Les Trappistes publient leur rétractation. . . 307 — 308
Décret impérial qui supprime toutes les maisons de la Trappe. . . . . 308 — 310
Exécution de ce décret. Captivité et première déportation des Trappistes de Cervara. . . . 310 — 312
Dom Augustin poursuivi jusqu'en Suisse par les agens de l'empereur, quitte la Val-Sainte et se réfugie dans le Nord. . . . . 312 — 315
Visite de la Val-Sainte et de la Riédra par ordre de l'empereur. . . . . 315 — 316
Seconde déportation des Trappistes de Cervara. Odieuse vengeance exercée sur eux. . . . 316 — 319
La Val-Sainte supprimée, quoique dans un pays neutre, par l'ordre de Napoléon. . . . 320 — 322
La Trappe subsiste néanmoins hors de l'Empire, ou même en secret dans l'Empire. . . . 323 — 329
Fuite de dom Augustin à Riga, en Angleterre, en Amérique. . . . . 329 — 333
Il y trouve deux colonies de Trappistes, l'une en Louisiane, l'autre récemment fondée en Pensylvanie. Il les réunit en un seul établissement près de New-York. . . . . 333 — 338

CHAPITRE XXI.

Chute de Napoléon. 339
Les Trappistes se rassemblent. Rétablissement de Sainte-Suzanne et de Westmal. . . . 340
Dom Eugène, abbé de Darfeld, obtient la permission de ramener ses religieux en France, il les exhorte à reprendre les réglemens de l'abbé de Rancé. . . . . 340 — 341

Rétablissement de la Val-Sainte. 342
Dom Augustin quitte l'Amérique et revient en France. . . . . 342 — 343
Nouvelle époque dans l'histoire de la Trappe. Nouvelles conditions imposées aux ordres monastiques sous la Charte. C'est surtout en France que la Trappe prend de grands développemens. . 344 — 346
Fondation du Port-du-Salut et de Sainte-Catherine de Laval. . . . . 348 — 350
Fondation de la Trappe de Mondaye. . . . 350 — 352
Translation des religieux de la Val-Sainte en France. 353 — 356
Rétablissement de l'ancienne Trappe. . . . 356 — 362
Fondation de la Trappe d'Aiguebelle. . . . 362 — 367
Fondation de la Trappe de Bellefontaine. . . 367 — 375
Translation des Trappistines de la Riédra en France. 375
Fondation de la Trappe des Forges. . . . 375 — 376
Fondation de la Trappe de Vaise à Lyon. . . 376 — 378
Fondation de la Trappe du Gard. . . . . 378 — 380
Translation des Trappistes de Lulworth à Melleray. 380 — 390
Fondation de la Trappe des Gardes. . . . 390 — 392
Fondation de Saint-Maurice en Piémont. . . 392 — 393
Rentrée provisoire des Trappistes de Sainte-Suzanne en France, et fondation de la Trappe de Saint-Aubin. . . . . 393 — 396
Approbation de la Trappe de Westmal par le roi de Hollande. . . . . 396 — 398
Difficultés suscitées à Dom Augustin, relativement à la réforme de la Val-Sainte. . . . . 399 — 403
Démêlé de dom Augustin avec l'évêque de Séez. . 403 — 405
La Trappe et les Forges abandonnées. Les religieux se réfugient à Bellefontaine, les religieuses aux Gardes. . . . . 405 — 406
Fondation de la Trappe de la Sainte-Baume . . 406 — 409
Nouvel établissement en Amérique, fondation de la Trappe de Tracady. . . . . 409 — 413
Fondation de la Trappe de Bricquebec. . . . 413 — 417
Fondation de la Trappe du Mont-des-Olives et de la Trappe d'Œlenberg . . . . 417 — 419
Fondation de la Trappe du Mont-des-Cats. . 419 — 422

Dom Augustin, accusé auprès du souverain Pontife, est appelé à Rome. . . . . . . 422 — 423

CHAPITRE XXII.

Espérances des ennemis de dom Augustin. . . 424
Appréciation des qualités de dom Augustin comme supérieur. . . . . 424 — 428
Étonnement que son obéissance et sa simplicité produisent à Rome. . . . . 428 — 429
Rapport de l'archevêque d'Ancyre favorable à dom Augustin. . . . . 429 — 431
Il soutient, par ses lettres, le zèle de ses religieux. 432 — 438
Son voyage à Naples. Sa maladie au Mont-Cassin. 438 — 439
Il recommande à ses religieux la fidélité, l'obéissance, la charité. . . . . 439 — 441
Son retour en France. . . . . 441 — 442
Sa mort à Lyon. . . . . 442 — 444

CHAPITRE XXIII.

État des monastères de la Trappe à la mort de dom Augustin. Prospérité de Melleray. . . 445 — 450
Dom Antoine, abbé de Melleray, est institué provisoirement supérieur des monastères de la Trappe en France . . . . 450 — 451
Son rapport au Saint-Siége. . . . . . . 451 — 454
Rétablissement de la Trappe par le père Joseph-Marie. . . . . 454 — 460
Révolution de Juillet. . . . . 460 —
Visite domiciliaire à la Trappe. . . . . 460 — 463
Dispersion du Mont-des-Olives et de Bellevaux. . 463 — 466
Persécution de l'abbaye de Melleray. . . . 466 — 473
Persécution de l'abbaye de Bellefontaine. . . 473 — 475
Dernière dispersion de la Trappe de Sainte Suzanne. 475
Persévérance des Trappistes au milieu des persécutions. . . . . 475 — 476
Continuation des travaux de la Trappe. . . 476 — 480
Accroissemens de Bricquebec. . . . . . 480 — 482
Fondation d'un monastère de la Trappe en Irlande par les religieux chassés de Melleray. . . 482 — 485

Fondation du monastère de Saint-Sixte en Belgique par une colonie du Gard. . . . . 485 — 486

CHAPITRE XXIV.

Voyage des abbés de la Trappe et de Bellefontaine à Rome. . . . . 487 — 490
Ils obtiennent que tous les monastères de la Trappe, en France, forment une même congrégation sous l'autorité de l'abbé de la Trappe. . . . 490 — 492
Décret du souverain Pontife Grégoire XVI, qui organise cette congrégation. . . . . . 492 — 495
Premier chapitre général. Nouveaux réglemens. . 495 — 497
Tableau de la vie quotidienne des Trappistes qui suivent la règle de saint Benoît, de ceux qui suivent les réglemens de l'abbé de Rancé, et des Trappistines. . . . . 497 — 504
Prospérité de la Congrégation de France. . . 504 — 515
Les monastères de la Trappe, établis en Belgique, sont réunis en Congrégation. . . . . 515 — 516
Les monastères de la Trappe, établis dans le royaume d'Angleterre, sont également réunis en Congrégation. 516
Conclusion. . . . . 517 — 518

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.



